



HAL
open science

L'interprétation en Langue des Signes Française : contraintes, tactiques, efforts.

Sophie Pointurier Pointurier-Pournin

► **To cite this version:**

Sophie Pointurier Pointurier-Pournin. L'interprétation en Langue des Signes Française : contraintes, tactiques, efforts.. Linguistique. Université de la Sorbonne nouvelle - Paris III, 2014. Français. NNT : 2014PA030048 . tel-01077924

HAL Id: tel-01077924

<https://theses.hal.science/tel-01077924v1>

Submitted on 27 Oct 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**ÉCOLE SUPÉRIEURE D'INTERPRÈTES ET
DE TRADUCTEURS
UNIVERSITÉ PARIS 3 – SORBONNE NOUVELLE**

**ÉCOLE DOCTORALE 268
Langage et langues : description, théorisation, transmission
SYLED
TRADUCTOLOGIE**

**L'interprétation en Langue des Signes Française :
contraintes, tactiques, efforts.**

**Thèse de doctorat en traductologie
présentée par
Sophie POINTURIER-POURNIN
Sous la direction de Monsieur le Professeur Daniel GILE
Le 30 Juin 2014**

Membres du Jury

Ivana CENKOVA - Professeur des Universités
Université Charles de Prague - Institut de Traductologie - République Tchèque

Solange HIBBS - Professeur des Universités
Université Toulouse 2 - CETIM

Fayza El Qasem - Professeur des Universités
Université Sorbonne Nouvelle Paris 3 - ESIT

Daniel GILE - Professeur Emérite
Université Sorbonne Nouvelle Paris 3 - ESIT

Résumé

En partant du cadre conceptuel des modèles IDRC (Interprétation-Décisions-Ressources-Contraintes) et du modèle d'Efforts de l'interprétation simultanée de Daniel Gile entre langues vocales, nous tenterons d'analyser le processus de l'interprétation en langue des signes et étudierons la charge cognitive inhérente au passage d'une langue vocale (canal audio-vocal), à une langue signée (canal visuo-gestuel). Nous analyserons en premier lieu l'ensemble des contraintes concourant à l'exercice de l'interprétation en langue des signes pouvant se distinguer de celles généralement observées en interprétation entre langues vocales (nous incluons les langues vocales syntaxiquement très éloignées) telles que les contraintes socio-économiques, les contraintes linguistiques et enfin les contraintes d'espace. Nous procéderons ensuite à une analyse cognitive du processus de l'interprétation en nous référant au modèle d'Efforts de l'interprétation simultanée de Gile (Effort d'Écoute et d'Analyse, Effort de Mémorisation à court terme, Effort de Production, Effort de Coordination de ces trois activités simultanées), et nous chercherons à envisager sa transposition aux langues des signes. Pour mieux comprendre les mécanismes constitutifs du processus, nous observerons particulièrement le concept de scénarisation (Séro-Guillaume, 2008) pour une première analyse de la charge cognitive de l'interprète en action. Cette capacité de représentation synthétique visuelle est-elle plus ou moins grande si on prend en compte le degré d'abstraction du discours, la technicité de l'énoncé, le manque de correspondances lexicales, le contexte de l'interprétation (pédagogique, conférence, etc.), la préparation ? Notre analyse du processus se base sur un corpus constitué de plusieurs études empiriques d'interprétations vers la langue des signes : une étude semi-expérimentale, une étude de cas naturaliste et une étude expérimentale, ainsi que sur des interviews d'interprètes et un *focus group*. Les observations faites sur l'ensemble de ces études nous ont permis de croiser nos données et de dégager les éléments pertinents de nos résultats pour une avancée dans la compréhension du processus cognitif de l'interprétation en langue des signes.

Mots clés : traductologie, interprétation, langue des signes française, tactiques, contraintes, Modèle d'Efforts, scénarisation, recherche empirique

Abstract

Taking as its point of departure the conceptual framework provided by the IDRC models (Interpreting-Decisions-Resources-Constraints) and Daniel Gile's Effort model of simultaneous interpreting between spoken languages, this thesis aims to analyse the process of sign language interpreting and study the cognitive load inherent in encoding information from a spoken language (an auditory-vocal modality of language production) into signed language (a vision and gesture-based modality). The first part of the work analyses the set of constraints involved in the exercise of sign language interpreting, as distinguished from those generally observed to apply between spoken languages (including languages syntactically far apart), such as socio-economic constraints, linguistic constraints and, finally, spatial constraints. There follows a cognitive analysis of the interpreting process with reference to Gile's Effort model of simultaneous interpreting (Listening and Analysis Effort, Memory Effort, Production Effort, Effort of Coordination of these three simultaneous activities), with an attempt to envisage transposing its application to sign language. In order to gain better understanding of the constituent mechanisms of the process, initial analysis of the cognitive load of the interpreter in action accords particular attention to the concept of *scénarisation* (scene-staging) (Séro-Guillaume, 2008). Is this capacity for creating a visual picture from sequential meaning greater or lesser when factors such as the degree of abstraction of the speech, the technicality of its content, a lack of lexical correspondence, the interpreting context (educational setting, conference setting, etc), and the amount of preparation are taken into account? Analysis of the process is based upon a corpus comprising several empirical studies of interpreting into sign language: a semi-experimental study, a naturalistic case study, and an experimental study, as well as on interpreter interviews and a focus group. The observations drawn from all of these studies have enabled cross-referencing of our data and the identification of the relevant elements of our research results in order to advance understanding of the cognitive process of sign language interpreting.

Keywords: translation studies, interpreting, french sign language, tactics, constraints, Effort Model, scene-staging, empirical studies

Remerciements

En premier lieu je tiens à remercier Monsieur Daniel Gile pour la confiance qu'il m'a accordée en acceptant d'encadrer ce travail de recherche. Sa disponibilité et ses remarques constructives m'ont permis de ne pas me perdre en route. J'aimerais également lui dire à quel point ses séminaires et nos nombreux échanges ont été fondamentaux pour l'élaboration de ce travail et combien j'ai appris de lui durant ces cinq années.

Je voudrais remercier particulièrement Sophie Hirschi pour m'avoir permis d'utiliser une partie de ses données, ce qui a contribué à mettre ce travail en perspective. Je la remercie aussi pour les nombreuses heures passées à la révision complète de l'ensemble des corpus en langue des signes. Grâce à son investissement et son intérêt pour ce travail, j'ai pu « confronter » mes données, les revérifier et exposer ma pensée lors de nos nombreux échanges qui ont nourri ma réflexion.

Je remercie chaleureusement Monsieur Philippe Séro-Guillaume qui fut le premier à me dire que c'était possible. Son soutien m'a permis de maintenir le cap durant ces années de travail.

Un grand merci à Danielle Conge, Sandrine Détienne et Anne-Christine Parr pour leur aide sur la mise en forme, la révision et la traduction de certaines parties du manuscrit. Je tiens à remercier également les membres de l'équipe pédagogique de la section interprétation français- LSF de l'ESIT pour leur implication et la richesse de nos échanges tout au long de ce travail.

Un grand merci aux nombreux interprètes en langue des signes qui ont participé de près ou de loin à ce travail de recherche et sans qui rien de cela n'aurait pu être possible.

Enfin et surtout à ma famille et mes amis qui m'ont soutenue toutes ces années. Je remercie ici pour des raisons différentes Marie Pointurier, Laurence Couderc, Marion le Tohic, Christine Peuch et Eric Pournin.

À mes enfants, Arsène et Eloïse, qui ont grandi avec cette thèse en toile de fond. Ce travail leur est dédié.

Sommaire

INTRODUCTION	13
CHAPITRE 1- LE CADRE THÉORIQUE	16
1.2 La Théorie Interprétative de la Traduction (TIT).....	17
1.3 Le modèle IDRC : Interprétation-Décisions-Ressources-Contraintes	19
1.4 Le modèle d'Efforts de la simultanée	21
CHAPITRE 2 – HISTORIQUE DE L'INTERPRÉTATION EN LS AU REGARD DE L'HISTOIRE DES SOURDS	26
2.1. Introduction	26
2.2. L'histoire des sourds et de la langue des signes.....	29
2.2.1. Le Réveil Sourd	31
2.2.2. Vers une reconnaissance de la LSF	33
2.2.3. Une langue distanciée du français.....	34
2.2.4. Implications sur notre recherche	35
2.2.5. Commentaires	43
2.3. L'histoire des ILS	44
2.3.1. Vers une professionnalisation	44
2.3.2. Les associations d'Interprètes en LS.....	47
2.3.2.1. En France.....	47
2.3.2.2. En Europe : l'EFSLI.....	50
2.3.3. Les programmes de formation d'interprètes en Europe et aux États-Unis	51
CHAPITRE 3 – REVUE DE LA LITTÉRATURE SUR LA LS ET SUR L'INTERPRÉTATION EN LS	54
3.1. La situation de la recherche en interprétation en LS en France	54
3.1.1. La littérature sur la LSF : une approche majoritairement linguistique	58
3.1.2. La littérature sur l'interprétation en LS : les articles parus.....	59
3.1.3. La littérature : les ouvrages sur l'interprétation en LSF	61
3.1.4. Commentaires	62

3.2. La littérature internationale : les sujets de recherche	67
3.2.1. Définir une situation interprétée	67
3.2.2. Le rôle de l'interprète dans l'interaction.....	69
3.2.2.1. La collaboration de l'interprète dans le déroulement de l'évènement : le « trilogie » de Seleskovitch.....	69
3.2.2.2. L'apport des recherches sociolinguistiques appliquées à l'interprétation en langue des signes ou la confirmation de la notion de <i>trilogie</i>	70
3.2.2.3. La part de l'interprète dans l'interaction : une coopération ?.....	71
3.2.3. La neutralité de l'interprète, une question d'éthique	73
3.2.4. La problématique de l'accès à la langue B	77
3.2.5. L'interprétation en milieu pédagogique.....	79
3.3. Le modèle d'Efforts dans la littérature en langue des signes.....	82
3.4. Historique des tactiques en interprétation en LS dans la littérature	86
3.4.1. Les tactiques les plus fréquentes en interprétation en LS : la paraphrase, l'utilisation pertinente de l'espace et la scénarisation	88
3.4.1.1. La paraphrase, la périphrase	88
3.4.1.2. L'utilisation pertinente de l'espace : « spatial mapping »	89
3.4.1.3. La scénarisation.....	93
3.4.2. La littérature en interprétation en langue des signes et les <i>tactiques</i> traditionnellement préconisées : déverbalisation, pensée visuelle, schémas mentaux	95
3.4.2.1. La déverbalisation et l'image mentale : des concepts parfois galvaudés	96
3.4.2.1.1. Déverbalisation : entre schématisation et injonction de faire autrement.....	97
3.4.2.1.2. Image mentale, représentation mentale et carte conceptuelle	104
3.5. Les conséquences de l'absence de recherche empirique sur la littérature.....	109

CHAPITRE 4 – LES CONTRAINTES EN INTERPRÉTATION EN LS 112

4.1. Les contraintes socio-économiques	112
4.1.1. Le statut de l'ILS en France	112
4.1.2. La rémunération	115
4.1.3. David et Goliath.....	117
4.1.4. Les lieux d'intervention des ILS.....	118
4.1.5. Le relationnel	118
4.2. Les contraintes psychologiques.....	120
4.3. Les contraintes linguistiques : incidences pour l'ILS	125
4.3.1. La différence entre le volume des lexiques français et signés, une contrainte cognitivo-linguistique ?	129
4.3.1.1. En situation de locution directe	129
4.3.1.2. En situation d'interprétation	131
4.3.1.3. Commentaires.....	134

4.3.2.	Prise en charge d'un domaine de spécialité	136
4.3.3.	Initiatives en termes de création lexicale en LSF	138
4.3.4.	Commentaires	141
4.3.5.	La difficile question de la norme en LS	142
4.3.5.1.	Le rapport à la langue dominante	142
4.3.5.2.	La standardisation.....	145
4.4.	Les contraintes d'espace de l'interprète.....	148
4.4.1.	Le corps de l'ILS : le corps ou le discours ?.....	148
4.4.2.	Le corps comme objet du dire : les <i>espaces autoréférencés</i>	149
4.4.3.	L'interprète : incarnation de l'accessibilité.....	150
4.4.4.	Espace de signation : placements et pointages.....	150
 CHAPITRE 5 - PRÉSENTATION DU CORPUS ET DES DONNÉES RECUEILLIES.....		152
5.1.	Présentation de notre démarche	152
5.1.1.	Corpus Principal, corpus 1 à 6	154
5.1.1.1.	Procédure de l'enregistrement du corpus	155
5.1.1.2.	Le corpus : éléments de préparation donnés aux participants	156
5.1.1.3.	Profil des participants	156
5.1.1.4.	Le corpus : l'enregistrement.....	157
5.1.1.5.	Critères de sélection des extraits de corpus	158
5.1.1.6.	Transcription du corpus.....	158
5.1.1.7.	Précautions de lecture du corpus	159
5.1.1.8.	Résultats	160
5.1.2.	Corpus 7	165
5.1.2.1.	Une étude de cas naturaliste : les tactiques des ILS face au vide lexical	165
5.1.2.2.	Résultats	166
5.1.3.	Corpus 8	168
5.1.3.1.	Une étude expérimentale, Le vide lexical – S.Hirschi.....	168
5.1.3.2.	Résultats	169
5.1.4.	Corpus ILS 12	169
5.2.	Analyse des Résultats du corpus principal (corpus 1 à 6)	170
5.2.1.	Les données recueillies sur l'espace	170
5.2.1.1.	L'espace de signation	171
5.2.1.1.1.	L'espace d'un point de vue linguistique.....	171
5.2.1.1.2.	L'espace et le TAL.....	174
5.2.1.1.3.	Quel espace pour l'interprète ?.....	174
5.2.1.1.4.	Commentaires.....	178
5.2.2.	Analyse de la notion d'espace en interprétation	179
5.2.2.1.	L'espace de travail : un espace à poser.....	179
5.2.2.2.	Un espace en mutation : le cas d'un espace de désignation hors de portée.....	182

5.2.2.3.	Commentaires.....	187
5.2.3.	Analyse des placements dans l'espace de signation	192
5.2.3.1.	Commentaires.....	197
5.2.4.	Le cas d'une sémantisation difficile de l'espace.....	201
5.2.5.	Commentaires	204
5.3.	L'espace contextuel	206
5.3.1.	Les contraintes d'indications contextuelles	206
5.3.1.1.	Les changements de locuteurs	207
5.3.1.2.	Information sur un évènement dans la salle	213
5.3.1.3.	L'humour.....	214
5.3.1.4.	Informations sur l'orateur.....	214
5.3.1.5.	Information sur l'espace de signation.....	215
5.3.1.6.	Interactions avec l'interprète / signer et parler simultanément.....	215
5.3.2.	La gestion des interactions avec des personnes sourdes <i>en ligne</i>	217
5.4.	La scénarisation.....	222
5.4.1.	La scénarisation, présentation et définition des termes utilisés	222
5.4.1.1.	Classification	224
5.4.1.2.	Déclinaison de la scénarisation	226
5.4.1.3.	La scénarisation induite par le discours.....	226
5.4.1.3.1.	Exemple 1	227
5.4.1.3.2.	Exemple 2 :.....	228
5.4.1.3.3.	Exemple 3.....	228
5.4.1.3.4.	Exemple 4.....	230
5.4.1.3.5.	Exemple 5.....	235
5.4.1.3.6.	Synthèse.....	235
5.4.1.4.	La scénarisation de composition	236
5.4.1.4.1.	Exemple 6.....	240
5.4.1.4.2.	Exemple 7.....	241
5.4.1.4.3.	Exemple 8.....	241
5.4.1.4.4.	Exemple 9.....	242
5.4.1.4.5.	Exemple 10.....	242
5.4.1.4.6.	Exemple 11	243
5.4.1.4.7.	Commentaires.....	243
5.4.1.5.	Les déclencheurs	244
5.4.1.6.	Les atouts.....	248
5.4.1.6.1.	La réactivation d'une scénarisation précédente.....	248
5.4.1.6.2.	Une qualité discursive	250
5.4.1.7.	Les limites de la scénarisation induite.....	250
5.4.1.7.1.	La gestion des emplacements	252
5.4.1.7.2.	La sur-scénarisation.....	254
5.4.1.7.3.	Les limites de la lexicalisation temporaire via la scénarisation.....	256
5.4.1.8.	Limites de la scénarisation de composition.....	258
5.4.1.8.1.	Le décalage temporel.....	258
5.4.1.8.2.	Le parti pris, les représentations	261
5.4.1.8.3.	Les omissions	262

5.4.1.9.	Synthèse.....	266
5.5.	La prise en charge du vide lexical.....	267
5.5.1.	Tactiques fréquentes	269
5.5.1.1.	Commentaires et présentation des tactiques.....	270
5.5.1.2.	Analyse des tactiques	272
5.5.1.2.1.	Labialisation du mot français (sans voix).....	272
5.5.1.2.2.	Emprunt adaptatif à la LSF : signe existant investi d'un nouveau sens	276
5.5.1.2.2.1.	L'approximation conceptuelle.....	277
5.5.1.2.2.2.	L'emprunt à charge sémantique ajoutée :	278
5.5.1.2.3.	Translittération ou français signé	282
5.5.1.2.4.	Tactiques peu fréquentes	283
5.5.1.2.5.	Omissions	285
5.5.1.3.	Les tactiques des interprètes en langues vocales	291
5.5.1.4.	Synthèse.....	294
5.6.	La dactylogogie.....	296
5.6.1.	La nature des mots dactylogiés	297
5.6.2.	Les omissions	301
5.6.3.	L'orthographe	303
5.6.4.	La lisibilité	304
5.6.5.	La conscience d'une tactique chronophage et perturbatrice	306
5.6.6.	Synthèse	308
6.	DISCUSSION ET CONCLUSION GÉNÉRALE	310
7.	BIBLIOGRAPHIE.....	321
8.	ANNEXES.....	332
8.1.	Transcription du corpus principal : corpus 1 à 6.....	332
8.2.	Entretien pendant le visionnage des corpus 1 à 6 avec les interprètes	405
8.2.1.	Entretien Corpus 1 avec ILS 1	405
8.2.2.	Entretien Corpus 2 avec ILS 2	407
8.2.3.	Entretien Corpus 3 avec ILS 3	409
8.2.4.	Entretien Corpus 4 avec ILS 4	411
8.2.5.	Entretien Corpus 5 avec ILS 5	413
8.2.6.	Entretien Corpus 6 avec ILS 6	413
8.3.	CORPUS 9 : FOCUS GROUP 2010	414

8.4. Corpus 8 : étude expérimentale	420
8.4.1. Discours de Nicolas Sarkozy sur la maladie d'Alzheimer.....	420
8.4.2. Interview ILS 7 (10 ans d'expérience).....	424
8.4.3. Interview ILS 8 (20 ans d'expérience).....	427
8.4.4. Interview ILS 9 (10 ans d'expérience professionnelle)	428
8.4.5. Interview ILS 10 (18 ans d'expérience professionnelle)	430
8.4.6. Interview ILS 11 (23 ans d'expérience).....	433
8.5. Interview ILS 12 (ILS Assemblée Nationale)	436
8.6. Interview ILS 13	444
8.7. Interview ILS 14 (Janvier 2010)	448
8.8. Interview ILS 15	454

Introduction

Notre étude porte sur l'interprétation en langue des signes, sur l'analyse des contraintes et sur celle des tactiques de l'interprète lorsqu'il doit faire des choix dans le feu de l'action. Notre expérience en tant qu'interprète en langue des signes depuis la fin des années 90 nous a permis de mieux comprendre les difficultés techniques et sociales des interprètes sur le terrain. Notre implication au sein de l'équipe pédagogique de l'ESIT nous a permis ensuite d'avoir un regard plus précis sur l'approche de l'enseignement de l'interprétation en langue des signes et sur des éléments de théorie. Ainsi, il nous est apparu pertinent de questionner et d'analyser certaines postures théoriques généralement enseignées au regard de la réalité rencontrée par les interprètes sur le terrain. C'est ici que nous pouvons trouver le point de départ de notre travail de recherche.

En premier lieu, il nous a semblé que l'analyse de la littérature générale sur l'interprétation en LS tend à se conformer à celle de l'interprétation entre langues vocales dans la mesure où la dimension propre à la langue des signes est rapidement assimilée aux considérations des langues vocales syntaxiquement éloignées les unes des autres. Partant de ce postulat, aucune analyse plus spécifique de l'exercice n'a été envisagée pendant de nombreuses années. Paradoxalement, et nous le verrons avec l'analyse de la littérature dans le premier chapitre, la littérature sur la langue des signes est très riche si l'on prend en compte l'approche strictement linguistique de notre sujet, mais tend à se réduire drastiquement lorsque l'on aborde les études sur le métier en tant que tel. Pour des raisons que nous analyserons plus en profondeur dans notre travail, nous remarquerons que très peu d'études empiriques sur la langue des signes *de l'interprète* existent, et que beaucoup de conseils et de bonnes pratiques données comme modèles sont issus soit de la littérature générale sur l'interprétation entre langues vocales, soit de la littérature linguistique qui traite de la langue des signes des locuteurs sourds en situation monologique.

Notre expérience au sein d'une formation d'interprètes en LS nous permet d'avancer effectivement l'idée que la plupart des principes généraux de l'enseignement de l'interprétation entre langues vocales sont pertinents dans l'enseignement en LS. Pourtant, il nous semble qu'ils ne peuvent pas toujours être transposés *tels quels* sans s'accompagner d'une explication, voire parfois d'une forme d'adaptation libre de la part de la plupart des enseignants. Nous avons observé en termes de pédagogie de l'interprétation en LS que de

nombreux principes étaient érigés sans qu'ils ne se rattachent à une exploration empirique du phénomène et qu'ils véhiculaient de fait beaucoup de contradictions. L'enseignement de l'interprétation en langue des signes était selon notre intime conviction nourri de 'bonnes pratiques' qu'il nous paraissait intéressant de confronter à une analyse scientifique et empirique.

Partant de ce constat personnel, il nous a semblé important de mettre en lumière dans ce travail les aspects techniques propres à l'interprétation en LS qui n'ont pas d'équivalent dans l'interprétation entre deux langues vocales et qui méritent de ce fait d'être explorés, listés, analysés, ne serait-ce qu'aux fins de la formation. Il nous a semblé pertinent par conséquent d'explorer un corpus, pour éviter de baser notre travail sur des assertions et des observations uniquement personnelles qui n'avaient pas valeur à être imposées comme une énième nouvelle approche du processus. Nous avons donc commencé par confronter nos observations faites tout au long de notre expérience personnelle à la littérature existante, en France mais également dans les pays anglo-saxons qui, nous le verrons, ont une approche beaucoup plus pragmatique de l'interprétation. Nous compléterons notre analyse par un travail de recherche empirique basé sur plusieurs corpus d'interprétation dans l'intention de confronter, une fois encore, nos propres observations avec celles que nous relèverons dans l'analyse des données que nous recueillerons. Ainsi, nous avons voulu par ce travail une approche de l'interprétation en langue des signes non plus « comme elle devrait être », c'est-à-dire comme elle est généralement présentée de manière normative aux étudiants interprètes, mais comme elle est « réellement » lorsque l'on prend en compte l'ensemble des contraintes auxquelles sont soumis les interprètes sur le terrain.

C'est ainsi que nous avons choisi comme angle d'attaque de notre travail celui des « contraintes » et des « tactiques », qui sont des notions présentes dans le travail de D. Gile. En ce sens que les tactiques¹, comme l'explique Gile, sont des indicateurs empiriques des comportements des interprètes face à des contraintes précises que nous tenterons d'analyser.

Notre cadre théorique principal est celui de la théorie interprétative de Seleskovitch et Lederer (1984,1989, 2002). Nous verrons au cours de notre travail la manière dont cette théorie a

¹ Nous utiliserons le mot « tactique » de préférence à « stratégie », toujours au sens de Gile lorsqu'il précise que les tactiques recouvrent les décisions à court terme, des actions immédiates prises par les interprètes pendant le travail d'interprétation. Les stratégies répondent à des décisions planifiées dont les objectifs s'envisagent à plus long terme et ne sont pas des prises de décisions aussi significatives des difficultés locales rencontrées par les interprètes dans le feu de l'action.

parfois été malmenée et utilisée en contradiction avec ses idées fondatrices lorsqu'il est question de l'interprétation en langue des signes. Nous tenterons par notre analyse de la littérature et celle de notre corpus de réajuster les apports majeurs de la TIT pour ce qui concerne l'interprétation en langue des signes.

Nous analyserons ensuite les tactiques des interprètes en utilisant comme cadre conceptuel deux modèles d'analyse de Gile. Le premier est le modèle IDRC (Gile 2009-b). Ce modèle Interprétation-Décision-Ressources-Contraintes permet justement de partir des contraintes des interprètes en langue des signes, de les analyser et de les comprendre dans un système qui envisage les tactiques comme des décisions face à des contraintes rencontrées dans l'exercice de l'interprétation. Nous analyserons ensuite l'effet de ces tactiques sur les ressources attentionnelles de l'interprète en nous référant au modèle d'Efforts de la simultanée de Gile entre langues vocales qui a pour prolongement une analyse de ces tactiques sur le plan cognitif (Gile, 2009-a). Après l'analyse de nos différents corpus et en croisant nos données avec les interviews d'interprètes sur leur propre production, nous proposerons une adaptation du modèle d'Efforts à l'interprétation en LS.

Nous tenterons tout au long de notre travail et dans la mesure du possible de nous tenir à l'écart des considérations militantes et des différents débats idéologiques sur la langue des signes que nous expliquerons pour les lecteurs non avertis, mais qui selon nous ont longtemps été un frein à l'analyse objective de l'exercice.

Chapitre 1- Le cadre théorique

Quelles sont les différences notables entre l'interprétation entre langues vocales et l'interprétation en langue des signes ? De quelle façon la logique visuo-spatiale s'intègre-t-elle au processus cognitif lors de l'interprétation vers la langue des signes française (LSF) ? Comment les interprètes en langue des signes (ILS) gèrent-ils les contraintes sociolinguistiques liées à la LSF ? Quelles sont leurs tactiques et sont-elles les mêmes que celles habituellement observées chez leurs collègues en langues vocales ? Telles sont les principales questions qui seront traitées dans cette étude qui a pour objectif premier une progression dans l'exploration du processus de l'interprétation en langue des signes.

Notre analyse aura pour cadre conceptuel principal la théorie interprétative de la traduction de l'ESIT. Nous nous référerons ensuite au modèle IDRC (Interprétation-Décisions, Ressources-Contraintes) de Gile (2009-b). Ce modèle permet une schématisation du processus global de l'interprétation dans lequel les différentes théories traductologiques et modèles existants peuvent être librement intégrés, permettant ainsi de situer les difficultés et de les expliquer au regard des apports théoriques de la littérature traductologique. Parallèlement à cela, nous utiliserons le modèle d'Efforts de la simultanée (Gile, 2009-a) pour une analyse cognitive des tactiques liées à l'interprétation du français vers la langue des signes. Cette analyse du processus de l'interprétation en langue des signes se fera donc à deux niveaux : le modèle IDRC nous permettra en premier lieu de mieux comprendre les contraintes existantes liées à la situation d'interprétation dans le contexte sociolinguistique actuel, puis le modèle d'Efforts nous permettra dans un second temps d'analyser les implications cognitives de ces contraintes sur les tactiques mises en œuvre par les interprètes. À la suite de cette analyse, nous listerons les éléments observés lors de la transposition du modèle d'Efforts de l'interprétation entre langues vocales vers une langue signée et qui peuvent se distinguer de ceux habituellement présents en interprétation entre langues vocales de grande diffusion.

1.2 La Théorie Interprétative de la Traduction (TIT)

La TIT est une approche de l'interprétation et de la traduction qui a été très novatrice dans les années qui ont vu son émergence puisqu'elle a représenté l'appropriation de la réflexion sur l'interprétation par les interprètes eux-mêmes. En effet, Danica Seleskovitch a marqué avec la TIT une rupture avec la démarche linguistique de l'interprétation qui était jusqu'alors enseignée dans la plupart des écoles d'interprétation et de traduction. Seleskovitch (1968) part de sa propre expérience et de celle de ses collègues interprètes de conférence pour théoriser des principes fondamentaux sur la compréhension de l'interprétation qui deviendra la TIT. Comme le souligne F. Herbulot (2009 : 3) dans le guide distribué en début d'année aux étudiants de M1 à l'ESIT:

« La Théorie interprétative de la traduction est d'une simplicité foudroyante... aussi simple, aussi évidente que la marche à pied. (...) (elle) repose sur quelques principes très simples, presque élémentaires, mais que l'expérience confirme à tout moment, et qui méritent donc une place majeure dans la construction, par le futur traducteur, du bagage qui l'accompagnera et le soutiendra tout au long de sa vie professionnelle, quel que soit le domaine, technique ou littéraire, juridique, scientifique ou autre, où il exercera. »²

En effet, le premier principe de la TIT est que la traduction et l'interprétation ne consistent pas en la recherche d'équivalences linguistiques. La TIT met fortement l'accent sur l'approche de l'interprétation au niveau de la communication et sur le rôle de l'interprète dans la réussite de celle-ci. La préoccupation majeure de la TIT est celle du « sens » et c'est en cela qu'elle se démarque des approches traditionnelles de l'interprétation. Le *sens* et le *vouloir dire* de l'auteur sont des notions qui priment sur les mots eux-mêmes. C'est la base de la TIT. Ainsi, il revient à l'interprète de posséder un *bagage cognitif* suffisamment pertinent pour pouvoir appréhender ce vouloir dire, sans se soucier des correspondances lexicales entre les langues en présence. Ce bagage cognitif englobe l'ensemble des connaissances linguistiques et extralinguistiques de l'interprète sur le sujet, sa connaissance du monde et la compréhension du contexte dans lequel il intervient.

² Florence Herbulot, *Apprivoiser la TIT*, suivi de *Quelques recettes pour ne pas être un traducteur cafouilleux*, 2009, Ecole Supérieure d'Interprètes et de Traducteurs.

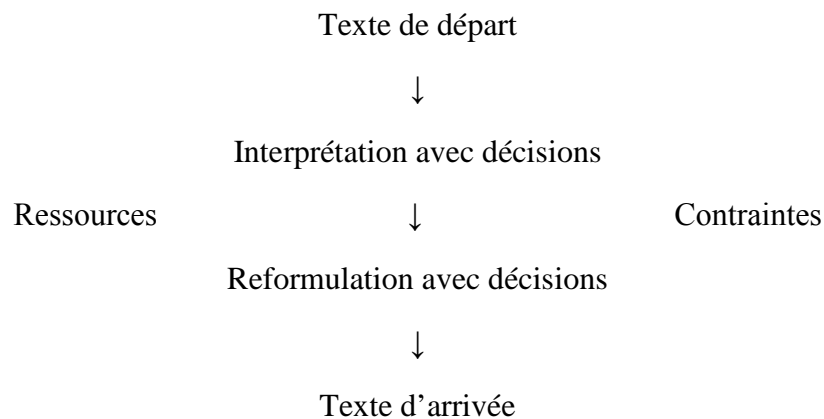
L'autre fondement de la TIT est celui de la *déverbalisation* qui vient compléter par une explication cognitive la démonstration de ces principes fondamentaux. Pour Séleskovitch, la déverbalisation implique que le processus de l'interprétation se fait en plusieurs phases : une phase de compréhension, une phase de déverbalisation et une phase de reformulation. Cette phase serait la clé de l'idée selon laquelle l'interprétation n'est pas une activité linguistique puisqu'elle implique pour l'interprète une phase *déverbalisée* (Seleskovitch et Lederer, 1989-2002, p. 41). Cette étape encouragerait la représentation mentale du message de l'orateur et de ses intentions pour ensuite le reformuler dans la langue d'arrivée en fonction des besoins de communication inhérents à la situation. La TIT encourage donc l'analyse du discours pour une meilleure appropriation du sens par l'interprète tout en étant attentif au contexte d'énonciation du discours comme autre élément d'analyse.

Ces principes théoriques, comme le rappelle F. Herbulot dans sa présentation de la TIT, ne sont pas des méthodes. En ce sens qu'ils ne constituent pas des éléments à prendre au pied de la lettre mais qu'ils sont une base de réflexion et de compréhension de l'action traduisante.

L'ensemble de la démarche interprétative est selon nous totalement compatible avec la théorie du Skopos (Vermeer et Reiss, 1984/1991), puisqu'il y est également question de l'influence de la fonction de la traduction sur les choix du traducteur. La TIT s'étant surtout intéressée à la situation de conférence (sauf peut être pour ce qui concerne l'interprétation diplomatique qui présente des similarités selon nous avec certains enjeux de l'interprétation communautaire), il nous semble que la complémentarité de la théorie du skopos et de la TIT est particulièrement éclairante pour l'interprétation en LS. Nous sommes convaincus que ces deux théories peuvent coexister sans se nuire et nous appuierons par conséquent notre réflexion sur le modèle IDRC de Gile, dans la mesure où ce modèle encourage comme nous allons le voir la complémentarité de ces écoles de pensées.

1.3 Le modèle IDRC : Interprétation-Décisions-Ressources-Contraintes

Gile (2009-b : 75) présente une schématisation du modèle IDRC de la manière suivante :



Pour Gile (2009-b : 74),

« Le modèle schématise le processus de Traduction en une succession de phases de compréhension et de reformulation. Cette succession s'applique à chaque unité de Traduction et, de manière moins linéaire, à des agrégats d'unités de traduction (à propos du choix du concept d'unité de traduction voir Gile 1995, 2005), mais le jeu des itérations et ses variantes, ainsi que le périmètre des différentes unités de Traduction en jeu (mots, syntagmes, propositions, phrases, groupes de phrases, textes, etc.) n'y sont pas précisés. (...) Lors de chaque phase de compréhension, le segment de Texte de départ concerné est interprété avec les ressources existantes et des décisions sont prises. Lors de la phase de reformulation, des décisions interviennent dans le choix des mots et des structures linguistiques à employer, mais aussi dans la sélection des informations que l'on gardera, que l'on modifiera, que l'on ajoutera par explicitation, là aussi en fonction des ressources et des contraintes, y compris le cahier des charges du client, les connaissances qu'il semble raisonnable d'attribuer aux lecteurs ou auditeurs de la traduction, etc. »³

³ *Traducteur* avec majuscule signifie « les interprètes et les traducteurs ». *Traduction* avec majuscule désigne également l'interprétation et la traduction. *Textes* signifie les supports écrits ou les discours.

L'aspect descriptif de ce modèle en fait un outil particulièrement utile en formation d'interprètes dans la mesure où il permet aux étudiants d'identifier et d'appréhender leurs difficultés. Son intention non prescriptive permet également aux théories traductologiques existantes d'y être intégrées à chaque étape du processus dans leurs particularités respectives (traduction littéraire, technique, etc.). L'étudiant trouve ainsi des réponses théoriques aux difficultés techniques concrètes qu'il aura réussi à identifier.

Du point de vue de la recherche en traductologie, ce modèle est particulièrement intéressant puisqu'il permet une analyse théorique large dans la mesure où : « *Son rôle principal est plutôt d'accueillir et de faciliter la présentation, l'analyse et la comparaison d'idées et théories traductologiques existantes* » (Gile, 2009-b : 81). Ce modèle propose un cadre particulièrement propice au partage des points de vue des principales théories traductologiques puisqu'il y détermine un processus de production de Textes via une phase d'interprétation et de décisions. Il nous est apparu comme un outil d'observation pertinent du processus de l'interprétation en langues des signes pour lequel la théorie interprétative de la traduction (TIT) et les théories fonctionnalistes ont proposé des éléments de compréhension liés à l'exercice.

Les décisions du Traducteur y occupent une place centrale au vu des contraintes et des ressources rencontrées à chaque étape du processus de la Traduction. Gile présente et définit les ressources comme relevant notamment des connaissances *linguistiques existantes* et disponibles du Traducteur, sachant que « *aucun traducteur ne dispose de l'ensemble de ces ressources à un moment donné au cours de l'acte de Traduction* » (Gile, 2009-b : 77). S'y ajoutent les *connaissances déclaratives* du Traducteur (connaissances thématiques, culturelles et linguistiques) ; les *habiletés sociales, communicatives, linguistiques et cognitives du Traducteur*, c'est-à-dire sa capacité à comprendre rapidement les normes et les contraintes des parties en présence ; les *compétences techniques* du Traducteur liées à son expérience et sa pratique ; et enfin les compétences liées aux ressources externes disponibles, c'est-à-dire tout ce qui concerne les glossaires, dictionnaires, logiciels et autres ressources techniques ou financières permettant un travail de qualité. S'y ajoutent aussi les compétences *administratives, organisationnelles et commerciales* du Traducteur, nécessaires à sa stabilité professionnelle.

Les contraintes ont également une place déterminante. Certaines d'entre elles peuvent être présentées comme les *limites des compétences* citées ci-dessus. Les normes de la traduction et

le manque de temps pour effectuer sa prestation (orale ou écrite) sont également des contraintes bien connues du Traducteur. Nous nous emploierons à recenser les contraintes auxquelles sont soumis les interprètes en langue des signes (LS), particulièrement dans le deuxième chapitre de notre travail, en lien avec le modèle IDRC.

Dans un second temps nous ciblerons plus particulièrement l'exercice de l'interprétation vers la LS d'un point de vue cognitif au regard des tactiques observées lors de l'interprétation, grâce à l'analyse de notre corpus et des interviews des interprètes. Pour ce faire, nous utiliserons le modèle d'Efforts de la simultanée de Gile.

« Les théories fonctionnalistes considèrent fondamentalement la Traduction comme une action et la théorie du Skopos parle d'adapter le texte d'arrivée à la fonction de la Traduction, mais sans préciser comment l'opération se fait. La TIT avance dans ce sens en expliquant que le Traducteur se sert de ses ressources, dont une bonne maîtrise de la langue de départ et un « bagage cognitif » (ses connaissances extralinguistiques pertinentes), pour comprendre le sens au-delà de la signification, puis « déverbaliser » et reformuler le message d'arrivée. Toutefois, elle est peu disert sur les mécanismes cognitifs précis impliqués et sur les contraintes auxquelles fait face le Traducteur et sur ses conséquences. C'est sur ces contraintes et leurs incidences en interprétation que portent les Modèles d'Efforts de D. Gile. (...) » (Gile, 2009-b).

1.4 Le modèle d'Efforts de la simultanée

Gile (1985, 1995 et 2009-a) propose un modèle du processus de l'interprétation simultanée qui repose sur la notion de ressources attentionnelles (leur emploi et leurs limites) développée en psychologie cognitive. Gile pose les bases suivantes : l'interprétation simultanée n'est pas une opération automatique, en ce sens que la réalisation de son processus est contrôlée et requiert de « l'énergie », c'est-à-dire des ressources attentionnelles plus ou moins disponibles. L'ensemble des opérations cognitives qui participent à l'interprétation peuvent être regroupées en sous-ensembles appelés « Efforts » qui dépendent de la gestion de ressources attentionnelles limitées. Le traitement des informations est plus ou moins flexible à l'intérieur

de chaque sous-ensemble et dépend de plusieurs facteurs : de l'interprète lui-même, de la technicité du discours, du débit de l'orateur, etc.

Les Efforts sont au nombre de quatre, dont un Effort de coordination qui peut être particulièrement important :

- **Effort de Réception (ER)** : relatif à toutes les activités mentales mobilisées pour la perception (chaîne sonore/visuelle) et la compréhension d'un discours oral ou signé. Ses besoins dépendent notamment de la complexité du discours, de sa densité, de la qualité de la chaîne sonore/visuelle, etc. Pour inclure la situation modale de l'interprétation en langue des signes, Gile a renommé cet Effort, initialement désigné par « Effort d'Ecoute et Analyse », **Effort de Réception**.

- **Effort de Production (EP)** : l'effort que l'interprète fournit pour la conceptualisation, la représentation et la reformulation du discours en langue cible. Ses besoins en capacité de traitement dépendent notamment de sa maîtrise de la langue cible, du sujet abordé et du rythme de l'orateur.

- **Effort de Mémoire (EM)** : effort de mémoire à court terme mobilisé pour retenir puis récupérer les informations requises en attendant la décision de l'interprète de les traduire ou non. Le rythme de stockage et de recherche de l'information, et la quantité d'information à manier ne dépendent pas de l'interprète, mais de l'orateur (Gile 2005 : 98).

Les besoins en capacité de traitement nécessaires à l'interprétation varient en fonction des besoins nécessaires à chaque moment pour traiter chaque segment du discours. Ils peuvent différer selon la logique du discours, les termes employés par l'orateur et les tactiques et stratégies de l'interprète. Les informations et le temps de stockage variant d'un segment de discours à l'autre, il n'y a pas de possibilité d'automatisation de l'ensemble du processus par répétition. L'entraînement ou l'habitude d'une certaine forme de discours peut en revanche faire baisser les besoins en ressources attentionnelles sur une partie du processus, notamment avec anticipation de formules répétitives dans le discours source et formulation aisée de formules répétitives en langue d'arrivée chez les interprètes chevronnés.

- **Effort de Coordination (EC)** : effort nécessaire à la coordination de l'affectation des ressources attentionnelles entre ces trois Efforts, afin d'assurer le fonctionnement de l'interprétation.

Le modèle d'Efforts de la simultanée peut se traduire par cette formule : $SI = R + P + M + C$. L'interprétation simultanée est la superposition des Efforts de réception, de production, de mémorisation et récupération d'informations en mémoire à court terme et de coordination. L'intérêt de cette analyse nous permet de mettre en lumière que la charge cognitive de la mémoire de travail de l'interprète est plus intense lorsque plusieurs Efforts sont convoqués simultanément.

À tout moment, la capacité disponible dans chacun des Efforts (Réception, Mémoire, Production) ne doit pas être dépassée par la capacité requise pour la tâche à effectuer. L'interprétation se réalise dans la recherche d'un état d'équilibre entre ces trois Efforts ($R + M + P$). Si à un moment quelconque, l'un des Efforts a des besoins qui dépassent la capacité de traitement qui lui est affectée, l'équilibre des Efforts est perturbé, ce qui peut conduire à la détérioration de la qualité de l'interprétation (perte d'informations, faute de sens, syntaxe incorrecte, etc.). Pour préserver l'équilibre de l'interprétation, il est également nécessaire qu'à chaque moment la capacité de traitement disponible chez l'interprète (TD) soit supérieure à la charge cognitive totale requise pour l'interprétation simultanée (TR) : $TD \geq TR$

TR : Total des ressources attentionnelles Requises

TD : Total des ressources attentionnelles Disponibles

La mémoire de travail permet de stocker et de manipuler des informations pendant de courtes périodes et lors de la réalisation d'une activité, ce qui la différencie de la mémoire à long terme qui représente l'ensemble de nos connaissances acquises par l'expérience ou l'apprentissage. La mémoire de travail a une capacité de traitement limitée. Selon Gile, l'ensemble des opérations mentales qui interviennent pendant l'interprétation ne sont pas automatiques et de ce fait, sont consommatrices en capacité de traitement (Gile, 1995 :92). Pour expliquer les conséquences de la charge cognitive à laquelle est soumise la mémoire de travail de l'interprète durant l'interprétation, Gile développe l'hypothèse de la corde raide. Cette hypothèse donne tout son intérêt au modèle puisque l'auteur avance que le total de l'attention requise pour l'interprétation est souvent proche de la capacité disponible des ressources attentionnelles de l'interprète.

Selon Gile, le facteur temps est primordial puisque la vitesse du traitement cognitif de l'ensemble de ces tâches est déterminante. Par exemple, lorsque la vitesse d'exécution de la production est trop lente par rapport au discours, le retard pris surchargera la mémoire de

travail. Or, et toujours selon les exemples de Gile, cela aura un impact non seulement sur l'Effort de mémoire à court terme, mais aussi sur l'Effort de réception, qui ne pourra plus suivre. Dans ce cas de figure, l'Effort de Production sera à son tour mis à mal par manque de ressources attentionnelles disponibles provoqué par ce déséquilibre. Ainsi, la mémoire de travail influe également sur la capacité de l'interprète à garder en mémoire des informations dans l'attente de leur intégration lors de la production du discours en langue d'arrivée. Il est intéressant de souligner ici que c'est souvent dans les segments de discours qui suivent un segment difficile, et non pendant celui-ci comme il est d'usage de le penser, que la capacité de traitement est saturée. (Gile, 2005 :102).

Gile (2009-a : 211-212) propose dans son analyse des tactiques en interprétation simultanée entre langues vocales l'existence de « lois » sous-jacentes qui en déterminent la sélection au regard du modèle d'Efforts:

La première est **la maximisation de la récupération d'informations** : cette préférence largement observée implique que l'interprète privilégie naturellement l'ensemble des procédés qui lui permettront un rendement maximum des informations du discours de départ (consultation des documents en cabine, coopération avec l'interprète passif, etc.).

La seconde est **la minimisation des interférences** : dans la mesure du possible, une tactique ne doit pas, pour transmettre une information, consommer du temps et des ressources au détriment d'une autre information.

La troisième est **la maximisation de l'impact du discours** : selon le cadre de l'interprétation, le ton et la dynamique du discours, l'impact voulu par l'orateur tend à prendre le pas sur la loi de récupération d'informations (lors de certaines conférences ou lors d'interviews par exemple). Le principe de loyauté envers l'orateur entraîne parfois l'interprète à favoriser le « packaging » du discours au détriment du contenu.

La quatrième loi est **la loi du moindre effort** : considérée comme indésirable au regard du professionnalisme. De façon non intentionnelle, les interprètes comme tout un chacun ont tendance à économiser leurs ressources attentionnelles en choisissant les tactiques les moins consommatrices.

Enfin, la dernière loi est celle de **l'autoprotection** : cette loi semble aller à l'encontre des lois *une* et *trois*, dans la mesure où l'interprète choisit une posture qui lui permet de taire ses difficultés face à un segment complexe du discours, ce qui est discutable en termes d'éthique.

Nous nous référons au modèle d'Efforts en particulier lorsque nous présenterons une analyse cognitive des tactiques des interprètes en LS de notre corpus. Nous utiliserons ce modèle comme base de travail pour nous permettre ensuite d'identifier d'autres Efforts présents en interprétation en langue des signes. Ainsi, nous proposerons une transposition du modèle d'Efforts de la simultanée à la modalité particulière de la langue des signes.

Chapitre 2 – Historique de l’interprétation en LS au regard de l’histoire des sourds

2.1. Introduction

Il peut arriver au néophyte de s’y perdre un peu lorsqu’il découvre l’ensemble des techniques de communication mises en place en parallèle à la langue des signes. La communication gestuelle dans son ensemble comporte de nombreuses variantes qui ne relèvent pas toutes de la langue des signes à proprement parler, ainsi que plusieurs techniques manuelles qui permettent un encodage visuel de la langue en vue de sa restitution visuelle totale (forme et syntaxe). Nous pouvons en compter une dizaine, qui vont de l’encodage strict de la langue orale à la communication non verbale pure. Nous ne jugerons pas ici de la réussite de ces techniques ni de leur impact sur la construction linguistique et identitaire des personnes sourdes. Nous rappelons simplement qu’il est, à l’heure actuelle, communément admis que la langue des signes est une langue à part entière et, de fait, elle se différencie structurellement de ces codes.

Une rapide mise au clair de la situation de la langue des signes et de son histoire est indispensable pour mieux comprendre le rôle de l’interprétation en langue des signes dans un contexte social que nous pourrions qualifier de sensible, dans le sens où il implique des questionnements fondamentaux : quelle langue donner à un enfant sourd ? Quelle sera la meilleure scolarité pour cet enfant ? Ces questionnements soulèvent de façon plus générale toutes les problématiques faisant référence à la construction identitaire de la personne, à son appartenance à une communauté linguistique et à la place de cette communauté dans le schéma social actuel (voir entre autres à ce sujet les travaux de B. Mottez ou de P. Séro-Guillaume). La double appartenance de cette communauté à une minorité linguistique d’une part et à une population reconnue par l’état comme handicapée⁴ d’autre part interroge

⁴ La surdit  est reconnue comme handicap. Selon le degr  de surdit , plusieurs aides peuvent  tre mises   disposition des personnes sourdes (humaines, techniques et financi res). Plus d’informations sont disponibles sur les sites des MDPH r gionales qui ont en charge la gestion des reconnaissances des diff rents handicaps.

également la place du handicap dans la société actuelle. C'est dans ce contexte parfois passionnel que l'interprète en LS est amené à évoluer professionnellement. Nous reviendrons sur ce sujet dans la partie 2 de l'introduction.

Nous avons élaboré un schéma (figure 1) qui présente globalement l'éventail des choix linguistiques proposés aux enfants sourds (de l'oralisme à la communication non verbale), pour nous permettre de situer l'interprétation en LS telle qu'elle est pratiquée France. Nous avons choisi de représenter également ce que comprend la pratique de l'interprétation en LS aux États-Unis et dans les pays anglo-saxons dans la mesure où une grande partie de la littérature faisant référence est anglo-saxonne et s'appuie sur l'analyse d'une pratique beaucoup plus large qui peut inclure la translittération, ce qui n'est pas le cas en France ou en Allemagne par exemple. Cette légère distinction n'a pas été sans conséquences lors de la mise en parallèle des résultats de notre recherche avec la littérature existante et sur la transposition de certaines problématiques dans un contexte français. En effet, comme nous le verrons ultérieurement, celui-ci pose un cadre plus strict et restreint l'acception de l'interprétation, excluant la translittération.

Cette mise en perspective de notre travail a soulevé la question de la pertinence de la transposition de certaines recherches étrangères relevant de problématiques rencontrées dans leur cadre strictement national. Nous supposons en premier lieu que ces recherches, basées sur des problématiques linguistiques, politiques ou sociales propres à une communauté nationale, ne pouvaient refléter le contexte français. Toutefois, malgré les différences écologiques et les difficultés de transposition des résultats *tels quels* dans un contexte français, nous avons considéré que les questions soulevées par ces recherches pouvaient apporter un éclairage tout à fait intéressant sur la réflexion générale de la profession en France.

Nous faisons référence ici au manque d'homogénéité, par exemple, des niveaux et contenus des programmes de formation des ILS sur lequel nous reviendrons plus longuement. De nombreuses recherches mettent en avant des problèmes liés au niveau de culture générale des ILS lors de l'analyse des corpus, pour le mettre en perspective avec les choix interprétatifs analysés. Les conclusions de ces expérimentations plaident généralement en faveur d'un niveau universitaire minimum requis pour l'entrée en formation d'interprète. De plus, il est également possible dans la majorité des pays européens (tout comme dans certaines

formations aux États-Unis) d'entrer en école d'interprétation sans connaissance de la langue des signes⁵, l'acquisition de la langue se faisant simultanément à l'apprentissage des techniques d'interprétation. Toutes les problématiques concernant la littéralité ou non de la langue des ILS n'ont évidemment pas la même résonance lorsque l'on compare des échantillons aussi différents d'interprètes : d'un côté, des ILS bilingues à l'entrée en école d'interprétation et formés à un niveau master et, de l'autre, des interprètes dont la langue de travail n'est pas encore sue au premier mois de formation à l'interprétation.

Dans la majorité des pays européens, la professionnalisation des ILS est récente et se heurte encore à de nombreux obstacles tels que l'absence de reconnaissance par l'État des langues des signes nationales, ou bien encore la réticence de certaines instances face à la présence d'un ILS dans les différentes sphères de la vie personnelle et socioprofessionnelle des personnes sourdes. Pris dans cette dynamique, les interprètes ne considèrent pas que la recherche internationale soit prioritaire dans la mesure où les enjeux politiques monopolisent encore principalement leur attention. Les communautés nationales d'ILS étant généralement conscientes des disparités universitaires et sociologiques, il apparaît difficile à première vue d'installer une dynamique de recherche internationale qui puisse trouver sa place dans un contexte aussi hétérogène. Nous reviendrons plus longuement sur ce problème qui semble être un premier frein ne favorisant pas la mise en commun de la recherche.

Nous ajouterons ici la question de la barrière de la langue. En effet, les ILS dans leur grande majorité ne possèdent que les deux langues nationales (vocale et signée) et n'ont pas la maîtrise suffisante d'une troisième langue qui leur permettrait de s'inscrire spontanément dans une dynamique internationale. Les travaux anglo-saxons ont l'avantage de pouvoir s'exporter et d'être accessibles dans les pays anglophones (États-Unis, Angleterre, Irlande, Australie, Écosse, etc.), mais également dans les pays d'Europe du nord plus enclins à pratiquer l'anglais que les pays méditerranéens. De ce fait, la mutualisation des recherches se faisant majoritairement en anglais, la littérature anglo-saxonne domine le paysage international de l'interprétation en langue des signes.

⁵ Je remercie Lourdes Caille de l'EFSLI de m'avoir permis d'utiliser ses données de l'enquête menée dans le cadre des rencontres européennes des interprètes en LS à Utrecht, 2011.

2.2. L'histoire des sourds et de la langue des signes

Lorsque l'on parle d'histoire des sourds, il faut comprendre histoire des sourds signants et non pas de la surdité dans son acception générale. L'histoire des sourds fait partie intégrante de ce qu'on nomme la culture sourde, culture à entendre au sens collectif correspondant à un repère de valeurs liées à une histoire partagée. Philippe Séro-Guillaume dans ses séminaires et en référence à B. Mottez, parle de communauté *de destin*, qui fixerait et forgerait une identité sourde, elle-même créée en opposition à un acharnement normatif visant à intégrer les sourds dans un fonctionnement langagier entendant (rééducation auditive, démutisation, apprentissage de la parole et de la lecture labiale⁶, interdiction d'utiliser la LSF), longtemps ressenti par les sourds comme une oppression. Les sourds utilisent d'ailleurs le signe et le mot écrit *oppression*, ce qui laisse entrevoir la violence ressentie et exprimée par la communauté sourde en écho à son histoire et dans son rapport à la communauté des entendants.

Nous mentionnerons dans ce paragraphe quelques dates qui ont été déterminantes pour la communauté signante et, par voie de conséquence, pour l'émergence et la professionnalisation des interprètes en LSF.

L'abbé de l'Épée est une des figures mondialement connues pour son œuvre et son implication en faveur de la langue des signes, dans un contexte où les sourds n'étaient pas socialement considérés. Ses écrits⁷ nous permettent de situer vers la seconde partie du dix-huitième siècle (vers 1760) le début de son enseignement auprès des jeunes sourds. La langue des signes connaîtra alors en France un « âge d'or » pendant une centaine d'années, qui permettra un rayonnement et une diffusion de ces pratiques éducatives très novatrices à l'étranger, notamment aux États-Unis. C'est en 1880 que se tiendra le célèbre congrès de Milan, qui avait pour objectif de regrouper l'ensemble des spécialistes européens de l'éducation des jeunes sourds de l'époque en vue de statuer sur une méthode d'enseignement unique. Les conséquences de ce congrès furent sans appel pour la LS qui sera par la suite interdite en raison de son influence supposée néfaste pour l'apprentissage de la langue orale.

⁶ La lecture labiale est plus communément appelée lecture sur les lèvres. On estime à environ 30 % la compréhension du message par le récepteur ; le reste relèverait surtout de la suppléance mentale. La grande difficulté se situe au niveau des sosies labiaux. Ex : « Il mange des frites » et « il marche très vite » sont des sosies labiaux.

⁷ Abbé de l'Épée, *La véritable manière d'instruire les sourds et muets, confirmée par une longue expérience*. Editions Fayard, Paris, 1984. Première édition parue en 1784.

Les méthodes bilingues LS/langue écrite seront progressivement supplantées par la méthode oraliste⁸, ce qui a stoppé net l'évolution de la langue des signes dans de nombreux pays européens, dont la France.

Les États-Unis ont pour leur part continué d'envisager l'éducation des jeunes sourds selon le « modèle français » datant de l'abbé de l'Épée, tout en le modernisant et en l'adaptant à l'évolution de leurs pratiques éducatives et sociales. Si la LS n'a pas été interdite outre-Atlantique, elle a également connu des périodes sombres où l'oralisme bénéficiait du soutien majoritaire en matière de politique d'éducation des jeunes sourds (voir à ce sujet H. Lane, 1979). Malgré cela, la mise en parallèle de cette présence continue de la langue des signes dans une société très soucieuse de la défense des « communautés » dans le sens américain du terme, notamment par les « positive actions », a abouti à un lieu unique en son genre : l'Université Gallaudet, qui accueille des étudiants sourds du monde entier. Gallaudet enseigne directement en ASL (American Sign Language). Le cas échéant, elle met à disposition des interprètes en LS et s'avère être un pôle très actif au niveau de la réflexion et de la promotion de la recherche autour de la langue des signes, grâce à Gallaudet University Press notamment.⁹

La France quant à elle a totalement suivi les prescriptions du congrès de Milan et a mis un terme à la diffusion de la LSF dans les lieux d'éducation des jeunes sourds dès 1880. Pendant une centaine d'années, la méthode oraliste a donc largement dominé sur le territoire national, ce qui a eu des répercussions fort dommageables sur la communauté signante où des témoignages de violences physiques et psychologiques ont été rapportés¹⁰, mais également sur la langue des signes et son évolution à proprement parler. On sait qu'elle a été tolérée dans certains instituts, mais de façon officieuse pour tout ce qui pouvait participer aux aspects récréatifs ou sportifs de la vie sociale des jeunes et qui ne concernait pas les matières d'enseignement. La langue a ainsi pu se transmettre de façon informelle de génération en

⁸ Les méthodes oralistes (verbo-tonales, vibro-tactiles, modérées ou non, etc.) ont en commun la volonté de démutisation des jeunes sourds dans l'intention de les faire s'exprimer à l'oral. De nos jours, elles sont associées à un appareillage, voire à l'implantation d'appareils stimulant la cochlée des jeunes sourds. Voir à ce sujet l'ensemble des publications de l'ACFOS, de l'INSHEA, et les différentes associations concernées (ALFPC, CISIC, etc.).

⁹ Gallaudet University Press est l'un des premiers éditeurs universitaires dédiés à la recherche croisée sur la langue des signes : historique, linguistique, sociologique (avec l'apparition des « deaf studies »), sociolinguistique, etc., et a également publié les premières recherches sur l'interprétation en LS. La publication de *Sign language studies* à l'initiative de William C. Stokoe date de 1972.

¹⁰ Pelletier, A. & Delaporte, Y., *Moi, Armand, né sourd et muet*, Terre Humaine, 2002, Plon.

génération et il a été relevé plusieurs variantes *régionales* qui, en réalité, n'avaient de régional que l'appartenance à un institut particulier : certains signes étaient d'usage à l'institut de Saint Jacques à Paris, d'autres à Asnières, à Bordeaux, etc. Parler de variantes *institutionnelles* est donc plus approprié dans ce contexte. Cette particularité explique également la présence toujours observable de nos jours en LS de plusieurs signes pour des mots tels que : élève, maman, travail, etc.

C'est en faisant cette observation que Cosnier conclut à propos de ses recherches sur la communication non verbale :

« Les sourds élaborent spontanément des dialectes gestuels, qui convergent partiellement mais dont les différences interrégionales prouvent qu'il faut abandonner l'idée d'une langue gestuelle « naturelle » et « universelle ». (Cosnier, 1977 : 2046)

Cet extrait est tout à fait intéressant, puisqu'il met en avant plusieurs éléments : le premier est un constat relatif aux différences régionales de la LS qui s'observent dans la plupart des pays et qui sont étroitement liées au contexte historique et social de l'éducation des sourds. Cet aspect particulier aux LS influe directement sur le quotidien des interprètes, puisqu'ils se confrontent à ces « régionalismes » au gré de leurs interventions. Le second est la mention de la notion de *langue naturelle*, qui est souvent utilisée selon ses différents niveaux d'acception et qui est une source de nombreux malentendus et de conflits idéologiques entre les communautés signante et entendante.

2.2.1. Le Réveil Sourd

La fin de la période sombre de la LSF se situe dans les années 1970 où plusieurs voyages entre les États-Unis et la France ont initié une prise de conscience communautaire et identitaire très forte de la part des sourds français. Vers 1975, un premier groupe de linguistes américains du laboratoire de Stockoe de l'Université Gallaudet s'est rendu en France pour y faire des recherches sur les origines de l'ASL (American Sign Language).

« On se plaît à dire en effet que l'ASL vient de la LSF (langue des signes française). Celle-ci a été importée par Laurent Clerc, un sourd français qui est devenu en 1817 le premier professeur sourd aux États-Unis. C'est pourquoi d'ailleurs les sourds américains sont très reconnaissants à la France. » (Markowicz et Mottez, 1999 : 9)

À cette occasion, de premiers contacts s'instaurent entre les chercheurs des deux pays et seront déterminants pour l'avenir de la langue des signes en France. C'est ainsi que le sociologue français Bernard Mottez rencontre le linguiste Harry Markowicz pour le début d'une longue et fructueuse collaboration qui changera le regard porté sur la surdité en France. Mottez ira par la suite à Gallaudet et prendra la mesure du vide abyssal français sur toutes les questions relatives à la langue des signes, au bilinguisme et à la liberté des sourds d'utiliser leur langue. À son retour, il propose de renommer « langue des signes française »¹¹ ce qui était alors communément appelé « *langage des sourds-muets* » et entreprend une réforme de fond des problématiques liées à l'éducation des jeunes sourds et à la langue des signes.

« (...) il fallait absolument en France éviter des bricolages de la langue des signes du type « systèmes manuels » pour représenter le français comme cela venait de se passer aux États-Unis, en Suède et au Danemark. » (Markowicz et Mottez, 1999 : 11).

À la même époque, plusieurs sourds et interprètes nord-américains arrivent à Paris, pensant trouver dans ce pays qui a su engendrer des figures telles que l'abbé de l'Épée, Laurent Clerc et bien d'autres, un Eldorado pour les sourds signants. Le décalage entre les sourds français et leurs homologues américains a entraîné une prise de conscience profonde du réel malaise identitaire de la communauté sourde française qui a généré un mouvement très militant en faveur de la reconnaissance de la langue des signes. Cette problématique identitaire a d'ailleurs souvent été mise en parallèle avec celle des peuples historiquement opprimés. Harry Markowicz faisait référence au peuple Juif¹² et au mouvement des droits civiques des Noirs américains pour faire écho à la situation des sourds aux États-Unis. Ces parallèles sociologiques ont été gardés et souvent adaptés aux différentes références culturelles

¹¹ Mottez (1976 :51)

¹² « Les sourds acculturés dans les écoles de sourds faisaient partie d'un groupe ethnique, au-delà des frontières, de même que les juifs s'identifient au-delà des frontières en dépit de langues et de cultures différentes. » Markowicz (1999 : 8)

régionales ou nationales : on a parlé des Occitans, des Antillais, et de beaucoup d'autres communautés en prise avec une norme culturelle et/ou linguistique majoritaire.

Dès lors, la langue des signes sera au centre des revendications des sourds, considérant qu'ils avaient été privés de leur langue *naturelle* (à ne pas prendre ici au sens de Cosnier, mais à comprendre en opposition à l'apprentissage dans la douleur rééducative de l'oralisme). Les premiers cours de langue des signes verront le jour avec l'apparition de structures associatives telle que l'IVT (International Visual Theater) ou l'Académie de la langue des signes française, qui sont encore à l'heure actuelle des figures importantes de la vie culturelle des sourds signants.

2.2.2. Vers une reconnaissance de la LSF

Nous avons vu l'émergence en France dans les années 70 et 80 de ce que l'on a pu nommer « le réveil sourd », qui entre autres a permis de changer l'approche de la surdité en ne l'envisageant plus sous l'angle unique du déficit, mais comme un droit à la différence, engendrant ainsi un militantisme pour la reconnaissance de la LSF et *de facto* la revendication au droit à une éducation bilingue¹³.

Depuis, plusieurs lois ont été fondamentales pour la reconnaissance de la LSF dans le paysage sociolinguistique français :

- la loi Fabius de 1991¹⁴, qui permet aux parents d'enfants sourds le choix d'une éducation bilingue (LSF/français écrit) et non plus exclusivement une éducation en français oral.
- la loi du 11 février 2005¹⁵, qui reconnaît la LSF comme « langue à part entière ». Elle rend notamment obligatoire l'accessibilité en LSF des structures de droit commun.

¹³ Voir à ce sujet le livre d'André Minguy, *Le réveil sourd en France, pour une perspective bilingue*, Paris, L'Harmattan, 2009, 332 pages, ainsi que les archives disponibles et consultables sur place de l'association 2LPE.

¹⁴ **Loi Fabius**, Loi n° 91-73 du 18 janvier 1991 : Extrait : *Dans l'éducation des jeunes sourds, la liberté de choix entre une communication bilingue - langue des signes et français - et une communication orale est de droit. Un décret en Conseil d'Etat fixera, d'une part, les conditions d'exercice de ce choix pour les jeunes sourds et leurs familles, d'autre part, les dispositions à prendre par les établissements et services où est assurée l'éducation des jeunes sourds pour garantir l'application de ce choix.*

Le texte intégral disponible sur : <http://www.legifrance.gouv.fr/texteconsolide/SPEBJ.htm>

¹⁵ Le texte de la **Loi du 11 février 2005** pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées et les textes d'applications sont disponibles sur le site www.handicap.gouv.fr.

Ces lois ont naturellement eu un impact direct sur les interventions des ILS, qui ont vu leur champ d'intervention s'élargir au fil de ces avancées législatives. L'éducation nationale a donc ouvert ses portes aux ILS, ainsi que la justice, la santé (avec la création des pôles surdité dans les hôpitaux et des conventions entre les CHU et les services d'ILS), la police, les milieux professionnels, culturels, etc.

Depuis lors, la LSF ne cesse de se diffuser au sein de la société française. L'interprète quant à lui participe à cette dynamique puisqu'il incarne la réponse immédiate et indispensable de cette intégration, en amont de la mise en place d'autres dispositifs éventuels, tels que l'accueil en LS du public sourd par des professionnels sourds.

2.2.3. Une langue distancée du français

Très vite, la LSF est devenue l'objet symbolique fort de la communauté sourde, qui dans une forme de réaction à l'histoire et à l'éducation oraliste se devait de se distancier autant que possible du français. Si la pratique du *français signé* était courante, il est apparu que la forme retenue comme norme linguistique devait privilégier les paramètres spatio-visuels de la langue, par opposition à une pratique qualifiée de *linéaire* rappelant la langue vocale française. C'est en ce sens que, dès les années 80, la langue fut enseignée à un public de plus en plus nombreux. Contrairement aux langues vocales qui sont indifféremment enseignées par des professeurs natifs ou non de la langue, la LSF a toujours été principalement enseignée par des professeurs sourds. Pour préserver la langue, la communauté sourde refuse encore aujourd'hui aux entendants une légitimité d'intervention directe dans tous les domaines pouvant influencer sur la LSF. Nous pouvons voir dans cette organisation unilatérale de l'enseignement de la langue une revanche symbolique de la communauté sourde signante, qui fut à la grande époque de l'oralisme exclue des réseaux d'enseignement et remplacée par des professeurs entendants pour y promouvoir l'oralisme auprès des jeunes sourds.

Aux États-Unis où l'ASL n'a jamais été interdite (ni privilégiée par rapport à l'oralisme), la langue des signes n'a jamais connu un rapport aussi conflictuel impliquant la construction même de l'identité d'un groupe social. Dans ce contexte où la cohabitation était de rigueur (sans qu'il faille pour autant minimiser l'importante mobilisation nécessaire aux avancées de l'ASL dans la société américaine) et dans un souci de pragmatisme, l'ASL s'est vue

contrainte de prendre une forme parfois très linéaire : présence plus fréquente de la dactylogogie (utilisation de l'alphabet manuel pour épeler les lettres du mot correspondant en langue vocale), tolérance de l'anglais signé, etc.

Nous comprenons ainsi que les interprètes travaillent dans un environnement où l'histoire de la communauté sourde est prégnante. En France, celle-ci a conduit les sourds à condamner la translitération ; en Angleterre, les interprètes se servent beaucoup plus de la dactylogogie et en Australie, on est très partagé entre translitération et interprétation dite « libre » (Napier, 2002-b), qui correspond en réalité à une interprétation « standard » en France. L'influence de la communauté sourde signante sur la langue des signes nationale déciderait ainsi de la norme que les ILS seraient tenus de respecter en interprétation.

2.2.4. Implications sur notre recherche

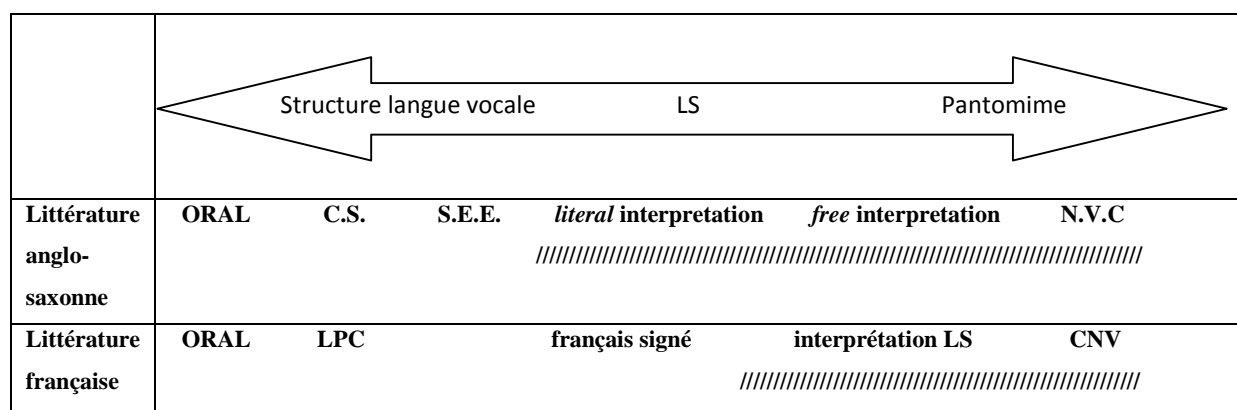
Nous l'avons vu, les différences sociologiques et universitaires constituent un premier frein à la mutualisation de la recherche internationale. L'influence historique des communautés signantes sur la pratique des interprètes à un niveau national est un second obstacle pouvant entraver une généralisation des expériences et des connaissances à un niveau international. Pour autant, il nous a semblé nécessaire d'établir un parallèle entre la pratique de l'interprétation telle qu'elle est observable sur le terrain dans les pays où la littérature est abondante (et a commencé à poser les premières pistes de réflexion scientifique) et la pratique de l'interprétation en LS en France. Pour ce faire, nous avons traité l'ensemble de la littérature en fonction des paramètres linguistiques et sociolinguistiques qui semblaient transposables au contexte français pour permettre d'enrichir notre analyse au niveau national.

Nous observons que la réaction de nos confrères français face aux résultats d'une étude étrangère est généralement dubitative quant à la transposition possible de ses conclusions : selon la majorité des ILS français, la LS pratiquée dans un pays donné ne correspondrait pas aux normes des autres, ou encore, quiconque est considéré comme un *interprète* « ici » ne répondrait pas aux exigences des interprètes « là-bas »¹⁶. Nous observons également une crainte des chercheurs-interprètes à voir leurs résultats utilisés hors contexte et servir un

¹⁶ Propos recueillis lors de groupes de travail de l'EFSLI – European Forum of Sign Language Interpreting, à Utrecht, Pays-Bas, novembre 2011.

discours pouvant porter préjudice à la légitimité de la profession. Les recherches existantes ne satisfaisant pas le discours majoritaire sont ainsi laissées de côté, même si leurs conclusions proposent de nouvelles clés qui seraient autant de jalons posés pour la compréhension de l'exercice et l'amélioration des compétences et des performances des ILS (nous faisons référence aux travaux anglo-saxons concernant le rôle de l'interprète dans l'interaction et la communication, ou bien ceux faisant état des dissymétries observées entre les lexiques des langues signées et des langues vocales). Après réflexion, nous considérons au contraire qu'il serait plus intéressant de nous confronter à l'ensemble des travaux existants et d'inscrire notre recherche dans une dynamique globale plutôt que de nous prévaloir d'une sorte *d'exception nationale* qui nous permettrait d'éviter les démarches relatives à la recherche telles que les importations de concepts, les transpositions d'expériences et les comparaisons de résultats. Nous avons considéré ces dissimilitudes comme une chance de mise en perspective de la profession et de ses normes qui nous permettraient une analyse et un questionnement plus poussés des pratiques des ILS français. Pour autant, nous avons constamment gardé en mémoire dans notre analyse les spécificités de chaque communauté d'ILS, qui ne sont pas nécessairement transposables à tous les pays puisque les pratiques de l'interprétation sont intrinsèquement dépendantes des facteurs sociologiques, linguistiques et autres propres à chaque communauté nationale.

Figure 1 : Schéma des limites de l'interprétation en LS selon les littératures majoritaires



////// : La partie hachurée représente l'étendue des pratiques de l'interprétation en LS.

Définitions des termes et des sigles présentés :

a. L'oral / oralisme

C'est un terme utilisé pour définir une méthode d'enseignement précoce auprès des jeunes sourds. Elle consiste à encourager très tôt l'acquisition de la parole par une rééducation orthophonique continue pour que l'enfant s'intègre dans un système unique de communication orale avec les personnes entendant¹⁷. Cette méthode d'enseignement est accompagnée d'une rééducation auditive (appareils auditifs standard ou implants cochléaires). Elle est également fréquemment associée au LPC (Langage Parlé Complété) ou C.S. (Cued Speech).

b. C.S. (Cued Speech) ou LPC (langage parlé complété)

Le code LPC est un codage manuel des sons de la langue française associé à la parole et permet d'éviter les confusions liées à la lecture labiale seule.

*« La main près du visage accompagne syllabe par syllabe tout ce qui est dit. Apprendre le code LPC consiste à apprendre à combiner huit formes pour la main et ses cinq emplacements près du visage ».*¹⁸

c. S.E.E. (Signing Exact English)

*« Signing Exact English is a sign language system that represents literal English. To make visible everything that is not heard, S.E.E. supplements what a child can get from hearing and speech-reading. Since American Sign Language (ASL) has different vocabulary, idioms and syntax from English, S.E.E. modifies and supplements the vocabulary of ASL so children can see clearly what is said in English. This system was first made available in 1972. »*¹⁹

¹⁷ Lire sur ce sujet B. Virole (2000 : 414-415), *Psychologie de la surdité*, Éditions De Boeck Université, Bruxelles, 2^{ème} édition 2004.

¹⁸ Extrait de la page d'accueil de l'association ALPC, « parler français avec les sourds » : <http://www.alpc.asso.fr/code01-c.htm>

d. Français signé

Méthode de communication permettant de s'exprimer oralement en labialisant certains mots clé de la phrase tout en plaçant au gré de l'énoncé des signes issus de la langue des signes. Le français signé permet de représenter la séquentialité de la langue française. Cette forme d'expression était considérée comme la plus valorisante par les générations de sourds précédentes car elle leur permettait de mettre en avant une certaine maîtrise du français.

e. N.V.C. (Non Verbal Communication) ou CNV (Communication Non Verbale)

Éléments non linguistiques visuels pouvant illustrer, connoter ou renforcer le discours. Cosnier (1977)²⁰ parle d'une valeur de *métacommunication* sur le discours tout à fait transposable à la LS.

Pour ce qui concerne la langue des signes, il est d'usage de nommer ainsi les formes visuelles d'expression aisément compréhensibles par un auditeur non sensibilisé à la LS. Ces indications visuelles peuvent passer par le mime, une expression du visage ou même un froncement de sourcil pour exprimer le doute. La CNV est actuellement au cœur d'un débat autour de la question de savoir si elle peut être considérée comme une composante de la LS. Cuxac (2001), lui, classe ces éléments en tant qu'éléments linguistiques à part entière qui peuvent avoir un statut équivalent « *selon le contexte, aux adjectifs ou aux compléments de manière en français* ». Ces éléments redéfinissent les frontières entre les éléments appartenant au verbal ou au non verbal.

f. Literal interpretation Versus Free interpretation

Contrairement à l'ensemble des éléments que nous venons de définir, cette problématique est majeure pour ce qui concerne l'acception et la définition de l'interprétation en langue des signes au niveau de la littérature internationale. Il est intéressant de remarquer que

¹⁹ Notre traduction : « Le SEE est une méthode signée qui représente l'anglais littéralement. Pour rendre visible tout ce qui n'est pas entendu, le SEE apporte un supplément à ce qui peut être perçu par l'enfant par récupération auditive ou par lecture labiale. La langue des signes américaine (ASL) ayant un lexique, des tournures et une syntaxe différents de ceux de l'anglais, le SEE modifie et complète le vocabulaire de l'ASL de manière à ce que l'enfant puisse voir clairement ce qui est dit en anglais. Ce système a commencé à être diffusé en 1972. »

²⁰ Cosnier, *Communication non verbale et langage*, in « *Psychologie Médicale* », 1977, 9.11

l'interprétation dite littérale est totalement acceptée et étudiée dans la littérature anglo-saxonne, ce qui n'est pas le cas en France. Nous avons observé lors de nos recherches que la définition même de l'interprétation *littérale* tend à se confondre avec ce que nous pouvons considérer comme relevant du français signé (ou anglais signé), du transcodage, voire parfois même du S.E.E., puisque les auteurs eux-mêmes utilisent indifféremment ces différents termes pour faire référence à cette forme d'interprétation. Nous avons en conséquence tenté de définir plus précisément ces deux notions (*literal* et *free*) telles qu'elles sont envisagées dans la littérature internationale pour nous permettre de mieux situer notre pratique dans l'ensemble de ces considérations.

- Interprétation « littérale » :

Nous nous référerons à la définition que Napier a emprunté à Crystal (1987 : 344) lors de son étude sur le *style* linguistique des ILS (*literal* ou *free*) :

« *the linguistic structure of the source text is followed, but is normalised according to the rules of the target language* »²¹ (2002-a : 26).

Nous rapprocherons cette forme d'interprétation de la translittération dont Winston (1989 : 147) donne la définition :

Transliteration: (*transliterating*) is a specific form of sign language interpreting. It is the process of changing one form of an English message, either spoken English or signed English, into the other form. The assumption in transliteration is that both the spoken and the signed forms correspond to English, the spoken form following the rules of standard English and the signed form being a simple recording of the spoken form into the manual code of expression.”²²

Il est d'usage de rapprocher la translittération (ou l'interprétation dite littérale) du « transcodage » tel que nous le connaissons en traductologie (voir ci-dessous). Pour autant,

²¹ Traduction : La structure linguistique du texte source est préservée tout en étant normalisée en fonction des règles de la langue d'arrivée.

²² Traduction : (la translittération) est une forme particulière de l'interprétation en langue des signes. Elle consiste à changer la forme d'un message anglais, qu'il soit parlé ou signé, dans l'autre forme. La translittération repose sur l'hypothèse que ses deux formes possibles, orale et signée, correspondent à la langue anglaise. La forme parlée suivra les règles habituelles de la langue anglaise et la forme signée sera un simple encodage de la langue anglaise par signes.

une différence fondamentale concernant l'utilisation de la langue d'arrivée est à souligner. En effet, si nous reprenons la définition de Marianne Lederer (2006 :183) de la traduction linguistique, nous remarquons que :

« La traduction linguistique, que nous nommons aussi transcodage, cherche à établir des correspondances d'une langue à l'autre. Elle ne prend en principe en ligne de compte que les significations préassignées à la langue de départ et les règles grammaticales de la langue d'arrivée. Ce type de traduction ne serait réalisable de façon généralisée que si les langues étaient des codes dont les unités pouvaient se substituer les unes aux autres ; en fait, s'agissant de textes, la transmission des significations enfreindrait très rapidement les contraintes de la langue d'arrivée. »

Concernant les langues vocales, le transcodage prend donc en compte les règles grammaticales de la langue d'arrivée en y intégrant les correspondances lexicales de la langue de départ. Or, pour ce qui concerne la translittération vers la LS, la structure grammaticale de la langue des signes sera supplantée par celle de la langue vocale en présence. L'utilisation de la LS sera conforme à ce qui est décrit par M. Lederer dans la seconde partie de la définition, c'est-à-dire que ce type de traduction est généralisé car il utilise effectivement la langue des signes comme un système de codes pouvant se substituer au français.

La présence de la translittération peut trouver son origine à plusieurs niveaux :

Premièrement, on peut considérer que la place de la translittération en interprétation en LS est fonction de la formation des interprètes. Certains pays l'intègrent dans leurs cursus de formation, comme dans certains programmes aux États-Unis, et où le CT (Certificate of Transliteration)²³ était en vigueur jusqu'en 2008. La translittération reste d'ailleurs toujours enseignée dans certaines universités comme un module nécessaire à l'obtention du diplôme d'interprète en LS. Nous pouvons voir à cet endroit une longue tradition de cette pratique dont l'usage correspond bien à une nécessité locale.

²³ "CT (Certificate of Transliteration):

Holders of this certification are recognized as fully certified in transliteration and have demonstrated the ability to transliterate between English-based sign language and spoken English for both sign-to-voice and voice-to-sign tasks. The transliterator's ability to interpret is not considered in this certification. Holders of the CT are recommended for a broad range of transliteration assignments. **This exam was offered from 1988 to 2008. This exam is NO LONGER AVAILABLE.**"

Source : R.I.D, www.rid.org consulté en octobre 2012

Deuxièmement, il semblerait également que, dans de nombreux pays, la formation ne soit pas à la hauteur des attentes en termes de niveau de qualification des apprenants, d'heures de cours et d'exigence souhaitée pour l'obtention d'une accréditation (entre autres Roy 2000a, Seal 2000, Napier 2002b). En dehors des interprètes appelés *CODA* (Child of Deaf Adult) ou *IDP* (Interpreter with Deaf Parents) dont la langue des signes est une langue maternelle, l'apprentissage de la langue des signes se fait souvent à un âge tardif, sans réelle formation à l'exercice de l'interprétation ni de contact avec la communauté sourde. La translittération paraît être la forme d'expression la plus simple pour un entendant qui n'a pas appris à intégrer l'aspect multidimensionnel de la langue des signes, ni compris l'importance de celle-ci. Par ailleurs, l'utilisation linéaire de la langue des signes semble être communément admise comme une étape permettant l'acquisition de la spatialisation (que nous pouvons apparenter à la grammaire) voir Winston (1996), mais en aucun cas la langue ne saurait se limiter à cette seule étape. Pourtant, il n'est pas rare d'observer que de nombreux cursus accueillent des étudiants à l'interprétation en LS sans aucune connaissance préalable de la langue signée. Sans immersion linguistique ni maîtrise de la langue suffisants, ces futurs interprètes se voient ainsi confrontés à leurs propres limites linguistiques qui les restreignent malgré eux à la seule translittération.

Enfin, il ne faut pas négliger le contexte diglossique dans lequel les langues des signes évoluent. Les langues vocales nationales étant les langues de référence pour tous les domaines, la langue des signes se plie parfois aux contraintes imposées par la présence de concepts non encore lexicalisés en LS. Nous reviendrons plus longuement sur le sujet de la diglossie dans la partie concernant les contraintes liées à l'environnement de travail des ILS (voir le chapitre 4).

Analysons à présent le concept de « free interpretation » :

- Free interpretation :

Cette forme d'interprétation s'utilise pour nommer une interprétation respectant toutes les règles inhérentes à la langue des signes nationale. Napier parle également de *free translational style*, en opposition à *literal translational style*.

Elle fait de nouveau référence à la définition de Crystal: « *the linguistic structure of the source language is ignored, and an equivalent is found based on the meaning it conveys* »²⁴ (Crystal, 1987 : 344).

En suivant ces définitions, il semblerait que cette forme d'interprétation soit celle qui corresponde le plus aux attentes de la communauté signante dans la mesure où elle respecte la structure formelle de la langue des signes, telle qu'elle est utilisée par une majorité de locuteurs sourds signants. La forme signée étant par essence visuelle et non linéaire, il semblerait que le *sens* supplante ici la forme du discours de départ (contenu, agencement des idées, etc.). Ceci étant, nous pouvons observer une certaine tendance à considérer l'éloignement de la forme de départ par des transformations faisant appel à des procédés discursifs propres à la LSF comme un indicateur de qualité de l'interprétation.

Nous verrons qu'en France, les ILS ont totalement intégré l'idée du *sens* de la Théorie Interprétative de la Traduction (TIT) et l'ont de fait opposée à l'interprétation littérale pour justifier de la nécessaire compréhension des idées dans le but de trouver dans la langue d'arrivée une formule équivalente. Cependant, il nous semble qu'un certain glissement s'est produit dans l'utilisation du terme « free » dans la littérature en LS. Au vu du nombre de citations de la littérature tant en France qu'à l'étranger, il est d'usage dans le milieu des ILS de considérer que cette forme d'interprétation relève de la TIT de D. Seleskovitch et M. Lederer, puisqu'elle met en avant l'importance du *sens* du message à traduire ainsi que le *vouloir dire* de l'orateur. Or, il semblerait que la TIT ne s'accorde pas autant de liberté avec le discours original que cela, puisque :

« (...) *la traduction interprétative n'est pas ce qu'il est convenu d'appeler une traduction « libre », caractérisée par un grand nombre d'omissions et d'ajouts et par de nombreux réagencements de l'ordre des idées.* » (Lederer, 2006 : 183).

Nous reviendrons plus avant sur cette problématique dans le chapitre concernant les tactiques des interprètes.

²⁴ Traduction : La structure linguistique de la langue de départ est ignorée et une équivalence est trouvée sur la base du sens exprimé par celle-ci.

2.2.5. Commentaires

Le schéma (figure 1) représente l'étendue complexe des principales possibilités offertes en termes de communication gestuelle, entre oralisme pur et langue des signes dont on peut trouver l'origine dans les différences idéologiques historiques face à la conception même de la surdité, mais également dans la pluralité des surdités rencontrées (surdité profonde, moyenne, tardive, etc.). Chacune de ces approches est défendue avec ardeur par ses partisans, notamment dans le domaine de l'éducation des jeunes sourds où les tensions sont manifestes, avec comme objectif commun l'apprentissage de la langue nationale majoritaire par les sourds (à l'oral ou à l'écrit, voire les deux).

Le contexte français est resté très binaire pour ce qui concerne la surdité :

D'un côté les partisans de l'éducation oraliste (qui sont largement majoritaires) défendent un point de vue strictement rééducatif de la surdité, impliquant généralement un appareillage et un suivi orthophonique et médical important si l'enfant est implanté. La surdité dans ce contexte est alors envisagée uniquement dans son aspect *déficitaire*.

De l'autre, les partisans du bilinguisme et de la LSF représentent un mouvement militant qui défend une identité et une culture liées à la communauté signante et à la langue des signes. Ces deux positions s'opposent idéologiquement dans leur approche de la surdité comme nous le montrent les extraits suivants :

*« Peut-on valablement espérer qu'un jeune enfant sourd élevé dans un contexte gestuel pourra s'approprier une langue orale naturellement plus difficile ? Qui aura le temps et le talent de le faire vivre dans une situation de vrai bilinguisme ? (...) La LSF permet d'annuler le handicap dans une zone restreinte, un cocon confortable, une bulle de savon (...) il n'y a donc plus de handicapés auditifs, il ne reste que des sourds et tout est changé. »*²⁵

L'auteure du texte dont est tiré cet extrait remet en cause la problématique de la surdité comme relevant d'une différence exclusivement linguistique en rappelant que les sourds vivent dans une société entendante dont ils ne devraient pas s'exclure presque *eux-mêmes* en

²⁵ Annie Boroy, *Mes enfants sourds*, Langue française et intégration, Le pari du LPC, L'Harmattan, 2004, p.10

utilisant la LS. Elle questionne également la réussite de l'apprentissage de la langue française des méthodes éducatives bilingues.

Nous citerons ensuite A. Meynard (1992), psychanalyste reconnu pour son engagement auprès de la défense du bilinguisme et de la LSF, dont l'extrait d'une communication lors d'une conférence met bien en relief cette dichotomie :

« En France, l'engouement pour les implants cochléaires n'est qu'un symptôme de ces logiques déficitaires oralistes. L'intégration (isolement parmi les entendants) en est également une version moderne. Ainsi après un débat qui s'est longtemps focalisé sur : « langues Signées vraies ou fausses langues ? », l'apparente reconnaissance des langues signées (au niveau du discours) 'coexiste' avec des pratiques qui au niveau implicite persistent à porter atteinte à ces réseaux langagiers, et à exclure des environnements précoces de tout jeunes enfants sourds. »

Cette citation date de 1992 et, à notre connaissance, la situation actuelle concernant la mise en place de structures éducatives pouvant ouvrir la voie aux jeunes sourds dans leur construction identitaire bilingue n'a pas beaucoup évolué depuis.

Le contexte dans lequel évolue la langue des signes s'inscrit dans cette relation duelle oraliste/signant qui incarne les deux points de vue sur la surdité. Ce contexte se nourrit d'appartenances idéologiques très opposées qui suscitent de fait des réactions quasi-viscérales, donc passionnées²⁶.

2.3. L'histoire des ILS

2.3.1. Vers une professionnalisation

En France, la profession s'organise vers la fin des années 70 avec la création de la première association d'interprètes, l'ANFIDA (Association Nationale Française des Interprètes pour

²⁶ La violence des propos des uns et des autres est très facilement observable sur certains forums internet concernés (oralistes et gestuels) qui incarnent de façon moderne ce qui pouvait se passer lors de grandes réunions institutionnelles.

Déficients Auditifs), qui cherche dès 1980 un partenariat pour répondre au besoin urgent de créer une première certification professionnelle permettant d'asseoir la profession et de se démarquer du rôle social qui lui était généralement attribué. Le premier « diplôme », appelé alors « Capacité communicationnelle du premier degré », se crée en partenariat avec l'INJS (Institut National des Jeunes Sourds de Paris) et voit le jour en 1980. Une interprète interviewée nous raconte qu'à l'époque ;

« Ils évaluaient simplement ton niveau de langue des signes, c'est tout. Ils n'évaluaient absolument pas si tu pouvais traduire d'une langue vers une autre. (...) Les sourds n'avaient tellement pas l'habitude de pouvoir signer que dès qu'ils voyaient un entendant signer c'était formidable ! »²⁷

Le lien avec l'INJS est alors très important puisqu'à l'instar de la situation dans de nombreux pays, en France, la formation ne se crée pas au sein même des institutions académiques, mais bien dans les réseaux directement liés et concernés par la surdit . Comme nous l'apprenons dans l'interview  galement, *« le responsable p dagogique  tait plac  sous la responsabilit  du CPSAS²⁸ »*.

D s lors, vers 1981, la possibilit  de mettre en place une certification du deuxi me degr  se pose, cette fois en partenariat avec le CPSAS (Centre de Promotion Sociale des Adultes Sourds, alors d nomm  CPADS). Cette formation  tait pr vue sous forme de stages de plusieurs jours et visait    valuer le niveau de ma trise de la langue des signes du candidat. L'ANFIDA entreprend de nouvelles recherches pour une collaboration plus acad mique et ces premiers contacts ont permis de lancer en 1983 un projet de formation plus ambitieux, en collaboration entre le d partement de LEA de l'Universit  Paris 8 et le CPSAS : il s'agit du Dipl me de Premier Cycle Universitaire d'interpr tes pour D ficients Auditifs. Cette formation n'aura lieu qu'une seule fois ; selon une des interpr tes que nous avons interview e, les  tudiants n' taient pas satisfaits du contenu et mettaient en avant la situation paradoxale d'un intitul  o  il est fait mention d'interpr tation pour *d ficients auditifs* dans un contexte o  les sourds et les interpr tes militaient ensemble pour la reconnaissance de la communaut  et de la langue des signes.²⁹

²⁷ Voir interview ILS 13 en annexe, pages 444-445

²⁸ CPSAS : Centre de Promotion Sociale des Adultes Sourds.

²⁹ Voir interview ILS 13 en annexe, page 445

Parallèlement, vers 1986, plusieurs pistes de projets ont vu le jour au sein de l'ANFIDA, notamment un DEUG de communication avec une option « interprète pour déficients auditifs » ou « interprète en LSF ». Une première prise de position sur le point de vue envisagé par la profession se dessine puisque d'un côté, le sigle DA est gardé (Déficient Auditif) qui renvoie à ce que Meynard qualifie de *point de vue déficitaire*, de l'autre la revendication de la présence du sigle LSF qui met en avant un nouveau regard porté sur la surdité. À l'instar de ce qui se pratique aux États-Unis, et qui sert de modèle à l'époque, il est envisagé plusieurs niveaux de formation : interprète « plein temps », interprète « occasionnel », interprète « social » ou interprète « de conférence ». Nous noterons que de nombreux pays ont longtemps fonctionné selon ce genre de répartition de l'activité qui devait renseigner sur le niveau de qualification de l'interprète. Suite à cela, les premiers contacts entre l'ANFIDA et l'ESIT (École Supérieure d'Interprètes et de Traducteurs) ont lieu vers 1986 pour mettre en place un projet de formation dont le niveau d'entrée serait plus élevé. En effet, des documents d'archive de l'époque nous informent que se dessinait une formation scindée en deux :

« (une) formation de haut niveau type universitaire avec des étudiants ayant une bonne maîtrise des langues. Une autre formation de type régional avec une plus grande souplesse de fonctionnement. Plusieurs contacts ont été pris avec l'ESIT dans la perspective de la formation de haut niveau citée ci-dessus. L'association ANILS devenant organisme de formation continue aurait eu pour mission de mettre en œuvre des plans de formations. Une création d'une commission et beaucoup de contacts ont été pris en ce sens. Et les pourparlers avec l'ESIT devaient reprendre suite à un accord réciproque. »³⁰

Nous voyons ici le projet de décentrement de l'activité de l'interprétation qui tend à s'éloigner de l'ancrage des milieux de la surdité vers une perspective plus professionnelle avec le rapprochement vers les interprètes en langues vocales. Pour autant, suite à des dissensions internes, cette formation ne verra pas aussi rapidement le jour que prévu et il faudra attendre 1992 pour que l'interprétation en langue des signes soit sanctionnée par un diplôme universitaire avec l'ouverture de la section LSF à l'ESIT. En 1988 est créée l'association SERAC (Sourds Entendants Recherche Action Communication), qui ouvre une formation à l'interprétation dont le diplôme est reconnu par la communauté sourde. Cette formation sera ensuite associée à Paris 8 pour la création d'un DFSSU (Diplôme de Formation Supérieure

³⁰ Communiqué de Michel Lamothe, alors président de l'ANFILA, voir en annexe ILS 13 p 446-447

Spécialisée d'Université) en 1999, puis du *master d'interprétariat* en LSF français en 2006. Trois autres formations³¹ ont vu le jour depuis, à Lille 3 en 2002, à Toulouse 2 en 2005 et à l'Université de Rouen à la rentrée 2012. Toutes les formations françaises actuelles proposent désormais un diplôme de niveau Master 2 et les quelques tentatives de formation à l'interprétation à un niveau moindre (par des organismes privés ou des associations) se sont toutes soldées par un échec. La France a réalisé entre les années 1980 et les années 2000 une avancée remarquable en termes d'offre de formation et de professionnalisation des interprètes en LSF.

2.3.2. Les associations d'Interprètes en LS

2.3.2.1. En France

L'Association des interprètes a toujours été très impliquée dans les démarches de professionnalisation et de formation, comme nous l'avons vu dans les années 80 avec l'ESIT ou bien dans les années 90 avec l'université Paris 8. Elle a suivi en même temps que la communauté sourde les changements symboliques insufflés par l'évolution du regard porté sur la surdité et a toujours su coopérer avec la communauté sourde pour maintenir une confiance qu'elle a estimé nécessaire pour sa pérennité. En effet, si au début de sa création, l'association se nomme ANFIDA (Association Nationale Française des Interprètes pour Déficients Auditifs), elle devient en 1988 l'ANILS (Association Nationale des Interprètes en Langue des Signes), puis, vers 1989, elle devient l'ANPILS (Association Nationale Pour l'Interprétation en Langue des Signes) jusqu'en 1995, année où elle prendra son nom actuel, l'AFILS (Association Française des Interprètes en Langue des Signes). Il est intéressant de remarquer la rapidité avec laquelle les interprètes ont intégré dans leur propre identité, au regard des dénominations successives de leur association, toutes les considérations portées sur/par la communauté sourde, et la manière dont ils ont voulu à travers elle les représenter. L'interview d'une ILS très active au sein de l'association à l'époque relate un fait intéressant sur la période ANPILS :

³¹ L'Université de Rouen avait proposé de façon non régulière avant 2012 une formation à l'interprétation.

« C'est à ce moment là (...) que les sourds étaient présidents de l'association des interprètes. (...) Il n'y avait plus que des sourds au CA. L'idée de XX à ce moment là c'était de redonner confiance. Les sourds n'avaient pas du tout confiance en l'ANILS. Et il a eu la bonne idée de mettre des sourds militants issus de la communauté pour que les autres sourds et le public en général aient confiance. Cela a fonctionné, c'était une très bonne idée à cette époque. (...) L'ANPILS c'était de 89, 90, 91, 92, 93, 94, et en 95 l'AFILS est née, et à ce moment là il n'y avait plus de sourds (dans le CA). La philosophie de l'ANPILS c'était que les sourds soient présents. D'où le titre POUR l'interprétation en LS, (...). C'est toute la nuance. Après, l'AFILS, c'est l'association française DES interprètes en LS. Il fallait qu'il y ait l'ANPILS, il fallait qu'il y ait ce déclenchement pour que la fédération des sourds regarde la société des interprètes d'un autre œil. (...) Une fois que cette confiance a été instaurée dans la communauté des sourds ils se sont retirés. »³²

La période ANPILS est tout à fait intéressante puisqu'elle met bien en relief la difficulté d'installer une confiance mutuelle entre deux communautés dont l'une a toujours eu un rapport dominant sur l'autre. Il n'est pas anodin que cette crise de confiance ait eu lieu lors du changement d'acronyme qui correspondait alors à une revendication de la part de la communauté signante à envisager la surdit  autrement. Nous pouvons imaginer que cette  volution des sourds vers l'autonomie et la professionnalisation des interpr tes ne se soient pas faites sans heurt non plus du c t  des sourds. D'une contrainte li e au manque d'intimit  par la pr sence de la famille faisant office d'interpr te, les sourds se sont retrouv s face   une nouvelle g n ration d'ILS qui ne les connaissaient pas et qui entraient de fait dans leur sph re intime. Il a donc fallu une p riode d'adaptation, pendant laquelle les interpr tes ont eu   rassurer leur public sur leur int grit  et leur engagement. Ainsi, les ILS ont laiss  les sourds diriger leur propre association pendant quelques ann es, et il n'est pas inappropri  de parler d'un basculement de rapport domin /dominant entre les sourds et les entendants   cette p riode avec la notion de confiance en toile de fond. Si,   la p riode ANFIDA, il pouvait subsister une consid ration li e   la d ficience, l'ANPILS repr sente symboliquement un droit d'ing rence accord  par les interpr tes aux sourds sur leur propre pratique, pour revenir avec la cr ation de l'AFILS   une forme plus  quilibr e. Depuis cette p riode, les ILS ont int gr  les normes et l'ensemble des revendications de la communaut  sourde, parfois au

³² Interview ILS 13 en annexe pages 447-448

détriment des leurs si celles-ci pouvaient entrer en conflit avec leur pratique professionnelle ou leur intérêt personnel. Cette forme de contrat moral entre les sourds et les interprètes se retrouve également dans la littérature, notamment chez Turner (2000-a, b, c), lorsqu'il fait un point sur la situation des ILS en Grande-Bretagne depuis les années Thatcher, qui ont libéralisé le marché de l'interprétation en LS. Il met bien évidemment en avant les notions d'interdépendance entre les deux communautés, mais va un peu plus loin :

« (...) *the notions that the fortunes of these groups of people are to an extent interdependent is not new (Pollitt, 1991). But the idea that it may be constructive for both sides to see this relationship in terms of rights and corresponding responsibilities has a particularly contemporary flavor.* »³³ (Turner, 2000-a: 27)

Turner ne remet pas en question les revendications des droits des sourds, ni la nécessité d'un radicalisme militant permettant d'encourager une prise de conscience collective des problèmes rencontrés par les sourds et dont les actions sont largement soutenues par la communauté des ILS. Pour autant, il met en avant une notion jusque là inédite dans la littérature, qui est celle de la responsabilité des sourds dans le contexte socioprofessionnel de l'interprète. Selon lui, les sourds se doivent d'encourager la reconnaissance de la LS en choisissant eux-mêmes d'avoir systématiquement recours aux ILS diplômés, ce qui n'est pas toujours le cas. Il soulève la problématique du manque de formation des personnes impliquées dans la gestion des services d'interprètes, qui s'avèrerait être une entrave au bon déroulement de l'activité des ILS. Il pointe du doigt les effets des différentes sources de financements et de subventions qui fluctuent selon les politiques d'allocations (ce qui est alloué d'un côté n'est plus subventionné de l'autre) et fait référence à la DLA (Disability Living Allowance), perçue par les sourds pour l'accessibilité et l'accès à des heures d'interprétation (tout comme la PCH en France)³⁴, dont l'utilisation n'est plus exclusivement consacrée à l'interprétation, ce qui a un impact certain au niveau de l'organisation économique de la profession. L'article de Turner est intéressant dans la mesure où il est représentatif des problématiques relevant des politiques sociales des pays de tradition libérale sur la profession, dont le schéma économique de prise en charge s'étend à de plus en plus de pays européens, dont la France.

³³ Traduction: l'idée que la destinée de ces deux groupes est dans une certaine mesure interdépendante n'est pas nouvelle (Pollitt, 1991). Mais l'idée qu'il peut être constructif pour les deux parties d'envisager cette relation en termes de droits et de devoirs qui y correspondent a une résonance particulièrement contemporaine.

³⁴ AAH : Allocation Adulte Handicapé – PCH : Prestation Compensatoire du Handicap

Nous avons vu que la conception de la profession a évolué. L'approche sociale de tierce personne œuvrant pour son prochain déficient auditif s'est professionnalisée et l'activité s'est très vite organisée autour d'un code de conduite professionnelle, garant symbolique de cette professionnalisation. Cette évolution a contribué à la dynamique menée en faveur de la reconnaissance de la langue des signes et à l'émergence d'un nouveau domaine de recherche avec les *Deaf studies*, qui ont très vite mis l'accent sur la place que doivent (re)prendre les sourds au sein de la société. Nous remarquerons que l'interprète, tout en participant à cette dynamique, a cependant tendance à s'autocensurer sur des sujets qui pourtant le touchent puisqu'il s'agit simplement de l'une de ses langues de travail. Nous faisons référence ici au sentiment de propriété des sourds vis-à-vis de la langue des signes, qui n'envisagent aucun partage légitime avec les locuteurs non sourds de cette langue. Les ILS ont intégré cette norme et se sont ainsi placés dans une position tout à fait différente de celles des interprètes et des traducteurs entre langues vocales au fil de l'histoire³⁵. Nous traiterons ces autres aspects plus particulièrement dans la revue de la littérature dans la partie consacrée aux contraintes psychologiques (voir paragraphe 4.2.).

En France, à l'heure actuelle, l'AFILS reste la seule association d'interprètes en LS. Elle compte parmi ses membres 112 interprètes et 17 services d'interprètes³⁶, pour un nombre total de 412 ILS en activité sur le territoire français³⁷.

2.3.2.2. En Europe : l'EFSLI

La première conférence européenne sur l'interprétation en langue des signes s'est tenue à Albi en 1987 à l'initiative conjointe de la Fédération Française des Sourds et de la Fédération Européenne des Sourds. Pour la première fois, la question de l'interprétation en langue des signes se pose en des termes professionnels. Cette date marque le début d'une prise de conscience internationale de la nécessité d'une mise en commun des pratiques des uns et des autres dans l'optique d'une amélioration de la qualité des prestations dans la profession. Un groupe d'interprètes européens crée de façon informelle ce qui deviendra en 1993 l'EFSLI

³⁵ J. Delisle et J. Woodsworth, *Les traducteurs dans l'histoire*, Les presses de l'Université d'Ottawa, Éditions UNESCO, 1995, Ottawa, 348 pages.

³⁶ Recensement en octobre 2012 sur le site de l'AFILS : www.afils.fr.

³⁷ Source : www.annuaire-interpretes-lsf.com.

(European Forum of Sign Language Interpreting). L'affiliation est depuis ouverte aux ILS individuels, mais également aux associations nationales qui relaient les différentes informations à leurs membres respectifs. Les objectifs de cette association sont la promotion de la reconnaissance de l'interprétation en langue des signes en Europe, la mise en commun d'expériences, la formation professionnelle continue, la promotion de la recherche et enfin la promotion de supports pédagogiques pouvant contribuer à une valorisation de la pratique de l'interprétation en LS en Europe. Lorsque l'on consulte les documents mis en ligne par l'EFSLI, il est intéressant de remarquer que tout en étant attentive aux considérations Européennes, l'EFSLI relaie énormément de documents provenant de la littérature en ASL, puisqu'elle reste à ce jour la seule aisément disponible sur le sujet. Cette situation tend à intégrer des concepts et des pratiques américains dans un contexte qui n'a pas les mêmes structures d'accueil (notamment pour les documents relevant de l'interprétation en milieu pédagogique ou en milieu médical, juridique, etc.) et où se pose légitimement la question de l'utilité pragmatique de ce genre de documents qui ne sont pas, dans leur forme, transposables tels quels aux contextes nationaux. Ces documents sont d'ailleurs peu utilisés par les ILS européens, qui opposent souvent une barrière socioculturelle forte lors des tentatives de généralisation d'expériences.

2.3.3. Les programmes de formation d'interprètes en Europe et aux États-Unis

Aux États-Unis, la profession a commencé à se structurer et à établir ses standards dès 1964 avec la création du R.I.D. (Registry of Interpreters for the Deaf).

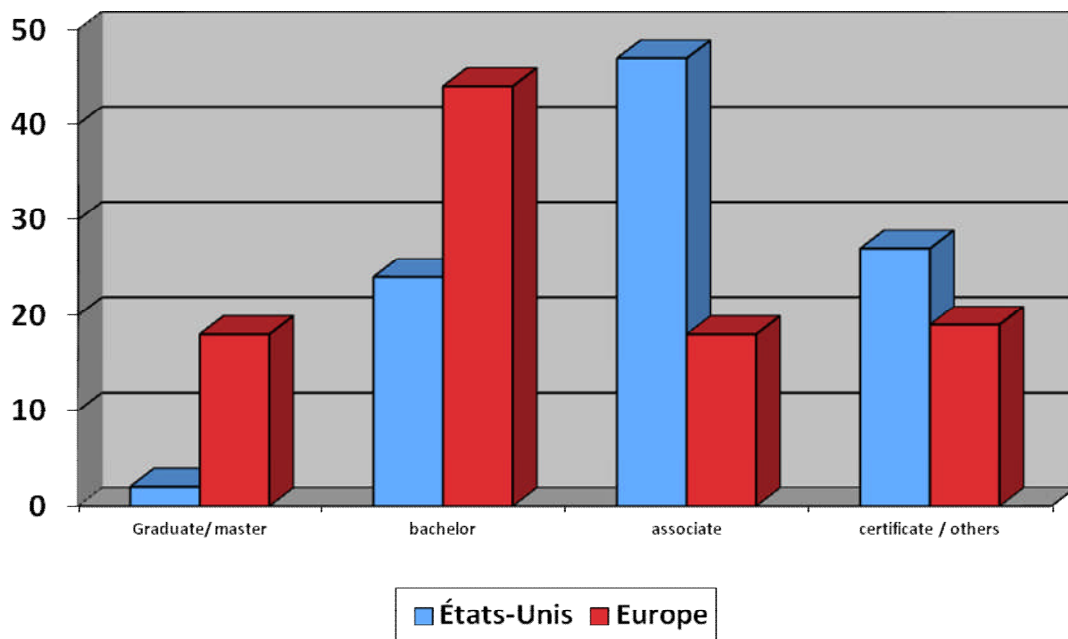
Sur les 167 centres de formation recensés actuellement, 3 sont de niveau « graduate », 40 « bachelor », 78 « associate »³⁸ et 46 sont des « certificate ». L'Europe, tout comme les États-Unis, connaît une grande disparité de niveaux d'enseignement pour ce qui concerne l'interprétation en LS. L'association européenne EFSLI a entrepris une collecte d'informations intéressante en mars 2012 dans l'intention de tendre à une possible harmonisation des niveaux proposés en Europe, suite aux journées d'études des 14 et 15 novembre 2011 à Utrecht.

³⁸ Associate correspondrait à un niveau BTS

Sur 27 programmes proposés de 15 pays différents, 5 étaient d'un niveau que nous pouvons assimiler au baccalauréat, 12 d'un niveau « bachelor's degree » (licence), 5 d'un niveau master (dont les deux universités françaises présentes) et 5 relevaient de certifications classées « autres ». Il est à noter que dans un même pays comme l'Espagne ou l'Allemagne par exemple, les formations proposées peuvent être de niveaux tout à fait différents, ce qui peut également expliquer une différence de pratiques et d'interventions à un niveau national.

Il nous a semblé intéressant de mettre en perspective les niveaux de formation des ILS en Europe et aux États-Unis pour avoir une idée de la disparité de l'offre de formation proposée. Nous attirons l'attention du lecteur sur la difficulté d'établir des équivalences effectives entre les niveaux des diplômes. Ce schéma ne prétend pas être une photographie exacte de l'état des lieux, mais permet de donner une idée générale permettant d'apprécier les différences relevées au niveau international.

Figure 2 : Schéma présentant les niveaux des formations d'ILS en Europe et aux États-Unis selon les données recueillies par l'EFSLI et le RID.



Les pays européens ayant répondu à l'enquête³⁹ sont : l'Autriche (3 programmes de formation d'ILS), la Belgique (2 programmes), la République tchèque (1), le Danemark (1), l'Estonie (1), la Finlande (2), la France (2), l'Allemagne (4), l'Irlande (1), la Norvège (3), la Pologne (1), la Slovaquie (1) et l'Espagne (3).

Comme nous l'avons vu au paragraphe 2.1 en introduction, 68 % des formations européennes sont accessibles sans connaissance préalable de la LS nationale. Seuls 12 % des programmes de formation exigent une maîtrise parfaite de la LS à l'entrée en formation, 12 % un niveau intermédiaire et 8 % un niveau débutant.⁴⁰

Cette particularité pose en premier la question de la reconnaissance de la langue des signes dans les pays de l'Union européenne, puisqu'elle n'est pas reconnue sur tout le territoire européen en tant que véritable langue comme le sont par exemple l'allemand ou l'anglais. De fait, elle semble être considérée parfois comme une sorte de code, ou de sous-langue ne nécessitant pas de véritable apprentissage pour une pratique professionnelle de qualité. Cette question a un impact direct sur la perception de l'activité de l'interprète en LS qui, par voie de conséquence, ne bénéficie pas de la même reconnaissance professionnelle que ses pairs en langues vocales⁴¹. Deuxièmement, l'apprentissage de la langue simultanément à l'apprentissage de l'interprétation renvoie à la question de savoir s'il est opportun d'apprendre les techniques d'interprétation quand on ne dispose pas d'un niveau linguistique suffisant pour comprendre les effets des différentes tactiques discursives sur le discours. Enfin, il semblerait que dans ce contexte, l'apprentissage de la langue en un ou deux ans peut expliquer la forte présence de la translittération, puisque la LS n'a pas eu le temps d'être assimilée en tant que langue en dehors de son rapport à la langue vocale nationale. Plusieurs formations d'interprètes sont en réalité des cours intensifs de langue des signes où il n'y a pas de place pour une réflexion autour des théories de l'interprétation ni même sur le positionnement, le rôle ou sur l'environnement professionnel de l'interprète.⁴² De fait, les pratiques des ILS ne sont pas les mêmes selon le niveau de formation proposé, ce qui a été probablement une des raisons de la non-reconnaissance de l'interprétation en LS par l'AIIC (Association Internationale des Interprètes de Conférence) jusqu'en 2011.

³⁹ EFSLI, 2012. « Sign language Interpreters Training Programmes », disponible prochainement sur leur site internet. Les résultats de l'enquête nous ont été communiqués par l'EFSLI, nous tenons à remercier ici Madame Lourdes Caille de nous avoir permis d'utiliser une partie de ces données.

⁴⁰ EFSLI, 2012. Sign language Interpreters Training Programmes.

⁴¹ Pour exemple, aucune LS ne fait partie des langues officielles du parlement européen.

⁴² Ces réflexions sont issues de la conférence de l'EFSLI à Utrecht en 2011.

Chapitre 3 – Revue de la littérature sur la LS et sur l’interprétation en LS

3.1. La situation de la recherche en interprétation en LS en France

La littérature francophone sur la langue des signes s’est souvent tenue à l’écart des considérations traductologiques *stricto sensu*. Essentiellement d’approche linguistique, la pratique de l’interprétation en LSF fut longtemps revendiquée comme un acte linguistique et politique militant⁴³ et la littérature s’y référant a naturellement porté l’empreinte de cet engagement. D. Seleskovitch et M. Lederer⁴⁴ ont été les premières à intégrer la LSF à leur réflexion traductologique générale et ont ainsi permis à l’interprétation en LSF de se détacher des considérations uniquement linguistiques. C’est en 1994 que Philippe Séro-Guillaume soutiendra sous la direction de Danica Seleskovitch la seule thèse en traductologie recensée à ce jour portant sur l’interprétation en langue des signes⁴⁵. Séro-Guillaume est le premier à aborder l’interprétation en LSF sous l’angle de la théorie interprétative de l’ESIT. En 1997, D. Seleskovitch dirigera le seul numéro spécial de *Meta* consacré à l’interprétation en LS, puis intégrera dans la deuxième édition revue et augmentée de l’ouvrage consacré à la pédagogie de l’interprétation en collaboration avec M. Lederer (Seleskovitch et Lederer, 2002) un chapitre entier sur l’interprétation en langue des signes. Ces premiers écrits ont permis d’envisager l’interprétation en LS dans la continuité de l’interprétation en langues vocales :

« On a vu que les phénomènes qui marquent l’interprétation LS- français sont dans leur principe identiques à ceux que connaît l’interprétation en langues vocales bien que différents dans leur manifestation. Pour l’exposé des méthodes d’enseignement, le

⁴³ Quipourt et Gache, *Interpréter en langue des signes : un acte militant ?*, Langue Française, 2003, vol 137, n°1, p.105-113

⁴⁴ *Pédagogie Raisonnée de l’Interprétation*, D. Seleskovitch & M. Lederer, collection traductologie, Didier Erudition/Klincksieck, deuxième édition, 2002, 388 pages.

⁴⁵ *L’interprétation en Langue des Signes Française (L.S.F.)* Thèse de Doctorat présentée par Philippe Séro-Guillaume sous la direction de Mme le Professeur Danica Seleskovitch, Université de la Sorbonne Nouvelle, E.S.I.T., 1994.

lecteur se rapportera aux chapitres I, II, et III relatifs à l'interprétation en langue vocale. » (p. 299-280)

L'ESIT, alors l'une des seules écoles d'interprétation à intégrer une section LSF en son sein⁴⁶, ne fait aucune distinction de principe entre l'enseignement basé sur la théorie interprétative qu'elle propose aux étudiants de langues vocales et celui des étudiants en langue des signes. En 2000, Philippe Séro-Guillaume interviendra lors du colloque en hommage à Marianne Lederer : *Identité, altérité, équivalence ? La traduction comme relation*, et sa présentation sera retranscrite dans les actes du colloque publiés par la suite⁴⁷. Ce qui est intéressant dans cet ouvrage, en dehors de la présentation de l'auteur, ce sont les questions posées par les représentants de la communauté des traductologues de l'époque lors du débat qui a suivi. Le lecteur averti comprendra vite que l'interprétation en langue des signes est un objet qui reste encore non identifié par les chercheurs de l'époque, difficilement classable mais non assimilé à l'interprétation de conférence.

L'intégration de l'interprétation en LSF dans un contexte universitaire dans les années 90 aurait pu laisser penser que la recherche en interprétation en LS bénéficierait de cette opportunité pour entamer une démarche scientifique faisant écho aux premiers questionnements d'une profession en voie de construction. Or, depuis 1994, date de soutenance de la thèse de P. Séro-Guillaume, aucune autre thèse de traductologie sur l'interprétation en langue des signes n'a été soutenue en France. Un groupe de recherche a bien vu le jour (ARILS), mais les retombées scientifiques de ses travaux n'ont pas pu bénéficier d'une diffusion formalisée.

Pour mieux comprendre dans quelle mesure la traductologie n'a pas été un domaine privilégié par la recherche et pour situer le contexte de la recherche sur la LSF de l'époque, nous ferons référence à M. Blondel et L. Tuller (2000) pour leur présentation d'un état des lieux général de la littérature existante sur la LSF depuis la fin du XVIII^e siècle jusqu'aux années 2000. Les deux auteures mettent en avant que :

⁴⁶ Le CETIM de l'Université Toulouse 2 a depuis étendu son offre de formation aux interprètes et traducteurs en langue des signes.

⁴⁷ *Identité, altérité, équivalence ? La traduction comme relation*. Actes du colloque international tenu à l'ESIT les 24, 25 et 26 mai 2000. Textes réunis par Fortunato Israel. Paris – Caen. Lettres modernes Minard. 2002.

« En raison de son caractère douloureux, la renaissance de l'intérêt porté à la LSF a certainement contribué à en faire un terrain linguistique hors du commun (où les questions sociales et éducatives ont prédominé). »

En effet, la recherche française sur la LSF relève quasi exclusivement de la linguistique.

Selon ces deux auteures, aucune recherche de l'époque ne porte sur l'acquisition de la LS comme L2 par des entendants, ce qui pourrait être utile au regard des problématiques liées à l'interprétation. Il semblerait que la littérature moderne se concentre sur les questions prioritaires de l'époque : la reconnaissance de la LSF et son implication sur le développement cognitif de l'enfant sourd. L'interprétation en LSF étant en voie de professionnalisation et de formalisation, on devine une dynamique légitime qui consistait à normaliser une pratique plutôt que d'observer les conditions de sa faisabilité. Beaucoup d'assertions sont mises au service de la littérature générale pour pouvoir avancer que l'on peut tout dire, et par voie de conséquence « tout traduire en LSF » et inversement, contribuant ainsi à la revendication d'une langue dont les possibilités d'énonciation ne la distingueraient pas du français. Nous rappelons au lecteur que nous sommes à cette période dans un contexte où le bilinguisme est revendiqué comme un choix de droit dans l'éducation des jeunes sourds.

Les questions sociolinguistiques sont également mises en avant puisque :

« Le statut de la LSF dans la société française (sa reconnaissance juridique et institutionnelle), qui est souvent comparé à celui de l'ASL, occupe une large place dans les travaux sur la LSF (voir Cuxac, 1980, 1989, 1991 ; Millet, 1990, 1993 ; Moody, 1983 ; Mottez, 1976, 1978, 1981 ; Mottez et Marcowicz, 1980 ; Sabria, 1995, 1997a, 1997b ; Woodward, 1979 entre autres). La priorité de ces contributions reste, en général, la recherche et le développement de systèmes efficaces pour l'éducation des enfants sourds, mais la problématique et les résultats (socio) linguistiques du contact avec le français (par exemple, la diglossie LSF-français signé ou l'articulation labiale) sont également évoqués (Mottez, 1976 ; Séro-Guillaume, 1989, 1997). La politique linguistique de la LSF est abordée sous d'autres angles : comment y incorporer des néologismes ? Est-il possible de lui créer une écriture viable ? Comment établir une LSF standard (ce qui suppose aussi une identification des niveaux de langue) ? Ces questions restent ouvertes : la première présente un grand

intérêt pour les interprètes professionnels (voir Flory, 1994 ; Bacci, 1998 et, sur la problématique plus générale de l'interprétation, Séro-Guillaume, 1994, et Fournier 1988), la deuxième semble rester sans écho (voir cependant les travaux de Jouison et, plus récemment de Garcia, 1997) et la troisième fait l'objet d'un débat en cours (Cuxac, communication personnelle), mais sans publication à notre connaissance. »
Blondel et Tuller (2000 : 42-43)

Il semble intéressant de relever que les articles parus dans *Meta* en 1997 (volume 42 numéro 3) n'ont pas été pris en compte par ces deux auteures. Si la revue est canadienne francophone, il s'avère qu'un numéro spécial sous la direction de D. Seleskovitch a été entièrement consacré aux problématiques traductologiques et sociales de la situation de l'interprétation en langue des signes en France. De même, l'article de D.C. Bélanger, paru en 1995 dans la revue canadienne francophone des Interprètes en LSQ (Langue des Signes Québécoise), et qui pourtant a été très vite assimilé dès sa parution et repris par l'ensemble des interprètes français, n'a pas été mentionné par Blondel et Tuller. Cet article est le premier à poser les bases des intuitions des ILS au regard des contraintes liées à l'exercice de l'interprétation en LS comme présentées par le modèle d'Efforts de la simultanée de D. Gile. Il apparaît suite à ces observations que la traductologie en tant que telle ne semble pas encore constituer une discipline de premier plan quant aux recherches autour de la langue des signes de l'époque, et ce alors que de nombreux interprètes sont très investis dans la communauté, collaborent avec les chercheurs ou sont eux-mêmes chercheurs.

Faisant suite à cette première analyse, nous avons voulu explorer la période concernant la littérature sur la LSF allant de 2000 à aujourd'hui.

Pour ce faire, nous avons recensé plus d'une quarantaine de publications que nous avons classées dans le tableau suivant (figure 3 p.58), en distinguant plusieurs catégories : les thèses de doctorat, les articles, les revues entièrement dédiées à la problématique de la LSF et enfin les ouvrages. Ces publications constituent l'ensemble de la littérature issue des réseaux proches des formations d'interprètes existantes et qui influencent de fait la vision et la construction intellectuelle de la profession.

Figure 3 : Tableau des domaines d'appartenance de la littérature sur la LSF

Catégorie	Nombre	Domaine
Thèses de doctorat	18	Linguistique : 10 Traitement Automatique des Langue. : 6 Histoire : 1 Philosophie : 1
Reuves ou numéro spécial sur la LSF	7	- <i>AILE</i> n° 15 (2003), 5 articles - <i>Langue Française</i> , vol 137 (2003), 8 articles dont 2 sur l'interprétation en LS - <i>Revue Surdités</i> , (6 numéros) - <i>Glottopol</i> n°7 (2006), 9 articles - <i>Langues et Cité</i> (2004), 8 articles - <i>TAL</i> , vol 48 (2007), 8 articles - <i>Langage et société</i> n°131, 6 articles
Articles	16	Linguistique : 1 TAL. : 5 Sociolinguistique : 2 Interprétation : 8
Livres	5	Traductologie : 1 Linguistique : 1 Sciences humaines : 1 Guide didactique : 2

Notre objectif n'est pas de faire un relevé exhaustif des travaux existants, mais bien de présenter les domaines majoritaires en France en termes de recherche sur la LSF pour permettre de comprendre le contexte dans lequel la littérature sur l'interprétation en LS évolue depuis les années 2000. Nous avons choisi de ne pas prendre en compte la littérature sociologique, où la communauté des sourds et la langue des signes sont analysées dans leur rapport à une société majoritaire (avec notamment les travaux de S. Dalle-Nazebi en sociologie (2008 ; 2009 ; 2010) ou ceux de A. Benvenuto (2010 ; 2011) en philosophie, etc.), ni les écrits relevant de la psychologie ou de la psychanalyse (avec notamment les travaux de A. Meynard (2002 ; 2008 ; 2010), B. Virole (2006 ; 2009 ; 2011), etc.) ainsi que ceux qui traitent de questions médicales ou paramédicales.

3.1.1. La littérature sur la LSF : une approche majoritairement linguistique

Nous remarquons en analysant le tableau (figure 3) que depuis 2000, la recherche en linguistique s'est largement développée au sein de la communauté des chercheurs qui s'intéressent à la LSF et nous constatons que la majorité des thèses présentées sur la LSF dépendent du département de linguistique de l'UMR 7023 de l'Université Paris 8⁴⁸ dont les

⁴⁸ Voir sur le site <http://www.univ-paris8.fr/These-et-HDR-soutenues-a-Paris-8> et <http://www.univ-paris8.fr/UMR-7023-Structure-formelle-du>

problématiques de recherche sont axées sur les trois thématiques suivantes : la linguistique théorique (phonologie, syntaxe, sémantique), les langues des signes, l'acquisition et le développement du langage. Si certains de ces doctorants sont interprètes de formation, le cadre strictement linguistique de l'approche de l'interprétation de cette université donne à penser que les problématiques traductologiques n'ont peut-être pas encore réussi à émerger indépendamment de la langue des signes des locuteurs sourds.

Nous remarquons également que la recherche en TAL (traitement automatique des langues) sur la LSF connaît un véritable essor, puisque plus de six thèses ont été soutenues à notre connaissance depuis 2000 (Lejeune, 2004 ; Fihol, 2008 ; Chételat, 2010 ; Ségouat, 2010 ; Delorme, 2011 ; Kervajan, 2011), générant de fait une littérature importante dans les revues spécialisées sur le sujet.

Nous remarquons que dans ce contexte de prédominance linguistique, l'interprétation ne suscite toujours pas l'intérêt de la communauté des interprètes en tant qu'objet d'étude scientifique.

3.1.2. La littérature sur l'interprétation en LS : les articles parus

En plus de quinze ans, nous avons recensé moins d'une dizaine d'articles sur l'interprétation en LSF. Ils ont été publiés pour la majorité dans les revues de linguistique et de sociolinguistique. Nous avons inclus dans notre liste un seul article proposé par le journal de l'AFILS dont les articles habituellement publiés par des interprètes en exercice ne répondent pas aux critères exigés de la recherche et de la littérature scientifique de façon générale.

Deux articles publiés (Quipourt et Gache, p105-113 et Jeggli, p.114-123) sont issus d'un numéro spécial de la revue linguistique *Langue Française* (2003, vol 137) consacrée à la LSF sous le titre « statuts linguistiques et institutionnels » où les problématiques linguistiques sont exposées au fil des articles. Ils font état d'une pratique et revendiquent le statut de l'interprète professionnel en mettant en avant sa déontologie, son savoir faire, en opposant aux potentielles difficultés techniques le manque de professionnalisation des ILS (Quipourt et Gache, 2003).

Le second article analyse une expérience d'interprétation à l'université suivie d'une description de création de néologismes, puis d'un exposé des difficultés financières et logistiques rencontrées par les étudiants sourds (Jeggli, 2003).

D'autres articles font également référence à la traduction et l'interprétation en LS (Guitteny, 2007, 2011). Le premier concerne le TAL en LS et le second, publié dans un ouvrage collectif sur l'adaptation et la traduction des supports audiovisuels de façon générale, se penche sur la traduction de ces supports en LS.

Les autres articles se démarquent par une approche plus centrée sur des problématiques traductologiques des sujets abordés : par exemple, celui concernant l'interprétation en langue des signes dans un cadre scolaire (Paris, 2007), qui fait état des difficultés traductologiques liées au contexte de la traduction mais qui demeure cependant parfois prescriptif quant à ses conclusions. Les autres articles sont de Séro-Guillaume (2002, 2003, 2005, 2006, 2012) ; l'auteur y analyse la création néologique appliquée à la LSF (2003) ainsi qu'une approche de la langue des signes du point de vue psychomécanique de la théorie linguistique de Gustave Guillaume (2005). La publication de 2006 est une présentation du concept de *scénarisation* que l'auteur présente comme s'inscrivant dans la continuité de la théorie interprétative de l'ESIT. L'article paru en 2012 interroge la présentation contrastive (langue vocale/langue signée) de la théorie de l'iconicité et présente les *transferts* non pas comme un fait de langue, mais comme un fait de discours avec lequel il fait un lien avec la *scénarisation* (que nous analyserons plus avant dans notre travail).

Un article de Bill Moody⁴⁹(2008), traduit de l'anglais pour le journal de l'AFILS, s'inscrit dans un contexte de recherche anglo-saxonne. C'est le premier article qui aurait pu sensibiliser les ILS français à cette approche traductologique internationale. L'auteur n'y fait pas d'analyse de corpus à proprement parler, mais tente de questionner certaines notions traductologiques fondamentales comme la fidélité en l'appliquant à l'interprétation en LS. Les références à des auteurs tels que C. Roy ou J. Napier sont nombreuses, mais l'ancrage linguistique est tel en France que la notoriété de cet auteur n'a pas réussi à attirer l'attention de la communauté des ILS et des chercheurs issus de la pratique de l'interprétation vers ces problématiques plus centrées sur la traductologie.

Depuis 2000, mis à part l'article de Pointurier-Pournin et Gile (2012) publié dans *Jostrans*, aucune publication d'article ni de revue entièrement consacrée à l'interprétation en LSF n'est

⁴⁹ Interprète ASL Anglais, reconnu et très apprécié de la communauté sourde parisienne de par le rôle qu'il a joué dans la création d'IVT (International Visual Theater).

recensée dans les réseaux de diffusion habituels de la littérature traductologique francophone comme ce fut le cas avec *Meta* en 1997. Cela a eu pour conséquence majeure une méconnaissance des ILS en traductologie et vice-versa. Les interprètes français, habitués à l’empreinte linguistique et aux problématiques plus sociologiques de la surdit , ignorent l’ensemble de la litt rature traductologique. Cet  tat de fait a un impact certain du c t  de la recherche : en France, l’interpr tation en LS ne r ussit pas   se faire connaitre de l’ensemble des chercheurs en traductologie au-del  de la mention anecdotique ou *exotique* lors d’articles sur l’interpr tation communautaire par exemple, ce qui n’est pas le cas dans la litt rature anglo-saxonne.

3.1.3. La litt rature : les ouvrages sur l’interpr tation en LSF

Nous avons recens  quatre ouvrages fran ais mentionnant l’interpr tation en LSF: Seleskovitch et Lederer (2002) ; Bernard *et.al* (2007), S ro-Guillaume (2008) et Guitteny (2009).

Le premier, de D. Seleskovitch et M. Lederer (dans la deuxi me  dition revue et augment e de « *P dagogologie raisonn e de l’interpr tation* », 2002), inclut comme nous l’avons mentionn  plus haut un chapitre entier sur la particularit  de l’enseignement de l’interpr tation en langue des signes (chapitre 4, p. 266-296) tout en renvoyant les exercices de simultan e et de cons cutive aux chapitres g n raux des langues vocales.   ce jour, m me si la situation d crite a  volu  depuis la date de publication, ce livre reste l’un des plus complets quant   la d finition de l’interpr tation en LS et le seul sur la p dagogologie de l’interpr tation. Cet ouvrage retrace un bref aper u historique de la situation de la LS, de la situation du bilinguisme des sourds et de la place de la LSF dans la soci t  fran aise. Il s’int resse aux particularit s de l’interpr tation en LSF, puis pr sente les notions cl  de la TIT transpos es   la LSF : la d verbalisation et la synecdoque apparaissent tout   fait adapt es   cette forme d’interpr tation :

« En langue des signes comme dans d’autres langues, le discours forme un ensemble compos  d’explicites et d’implicites que les  tudiants apprennent   associer pour trouver le sens et qu’ils r expriment par d’autres synecdoques. Ils apprennent   comprendre les implicites que recouvrent les synecdoques des discours. Dans leur

langue, ils n'exprimeront plus la totalité d'une pensée mais emploieront les explicites qui la désignent. » (Seleskovitch et Lederer, 2002 : 275)

Les difficultés pouvant être éventuellement liées à l'expression des « explicites » ne sont pas identifiées et l'ensemble du chapitre renvoie systématiquement aux problématiques générales de l'interprétation entre les langues vocales.

En 2007, l'ouvrage de Bernard *et al.* « *L'interprétation en langue des signes* » paraît aux PUF. Cet ouvrage est une introduction à l'interprétation en LS et a le projet de situer la profession dans un contexte général, historique et théorique. En 2008 paraît l'ouvrage de Philippe Séro-Guillaume, qui concentre l'ensemble de ses articles et recherches antérieures. Séro-Guillaume défend la théorie linguistique Guillaumienne pour la LSF, ce qui est inédit en France. Son ouvrage, « *Langue des signes, surdité et accès au langage* » est une réflexion générale sur la place de la LSF dans l'enseignement spécialisé qui questionne les méthodes d'enseignement des jeunes sourds. Un chapitre (p.165-192) est consacré à l'interprétation d'un discours pédagogique en LS où sont abordées les notions développées par l'auteur, la *scénarisation* et *l'amplification scénique*, que nous aborderons dans les parties dédiées au recensement des tactiques en interprétation en LS. Si l'auteur mentionne l'interprétation de conférence, son exposé s'en tient à la seule situation pédagogique. Enfin, l'ouvrage de Pierre Guitteny (2009) présente un ensemble de témoignages d'ILS suivi d'une rapide présentation de la profession et de son histoire.

3.1.4. Commentaires

Le traitement des sujets posés par les articles français publiés dans les revues linguistiques est *anecdotique* (au sens de Daniel Gile, voir plus loin) et ne relève pas de la recherche en traductologie à proprement parler. Il est intéressant de remarquer que l'ensemble de ces articles gardent une tonalité militante et témoignent en double lecture de la notion persistante d'interdépendance des deux communautés que la littérature anglo-saxonne a su dissocier, en analysant d'un côté le point de vue de l'interprète et de l'autre la problématique de la réparation symbolique des entendants envers les sourds signants. La réparation symbolique peut se décrire comme la tendance inconsciente de l'interprète à privilégier en situation d'interprétation les intérêts et les normes socio-communicationnelles de la communauté

minoritaire (les sourds) au détriment de celles de la communauté majoritaire (les entendants)⁵⁰. L'analyse proposée par les auteurs français tend à laisser régulièrement dans l'ombre les besoins traductionnels des interprètes pour maintenir une forme de soutien envers la communauté sourde ; ce faisant ils ne s'autorisent toujours pas à objectiver l'interprétation en LSF, c'est-à-dire à considérer la LSF en dehors de la communauté sourde comme objet d'étude indépendant dans différents contextes.

L'interprétation en LS telle qu'elle est décrite par Seleskovitch et Lederer semble également privilégier la reconnaissance de l'interprétation en LS en ce sens que son approche est totalement intégrée à l'approche générale de la théorie du sens et qu'aucune particularité ne permet de la dissocier de l'interprétation entre langues vocales. La LS fait ainsi un saut qualitatif extrême vers une soudaine et totale normalisation qui passe sous silence les difficultés techniques engendrées par son histoire et qui sont inhérentes à son caractère visuel. Les éventuels obstacles techniques sont moins imputés à une particularité structurelle de la LS qu'à la maladresse supposée de l'étudiant interprète. Dans ce contexte où la LSF a peine à exister comme une véritable langue, nous pouvons qualifier l'intention des auteurs de ne pas dissocier l'enseignement de l'interprétation en LS des LV de démarche symbolique qui a largement contribué à la promotion de la reconnaissance de la LSF. Il nous semble important de reconnaître ici l'apport unique de Seleskovitch et Lederer dans notre littérature qui, en offrant un premier cadre pédagogique solide à la formation des ILS, ont contribué à la promotion et à l'évolution de cette profession.

Les auteurs du second ouvrage mentionné sur l'interprétation (Bernard *et al.*, 2007) proposent une approche théorique de l'interprétation basée sur certains éléments empruntés à la TIT et au modèle d'Efforts de Gile qui apparaît subdivisé en six étapes. Un chapitre consacré aux « interprétations spécifiques » témoigne de la tradition de la prescription dans la littérature française (*il faut, l'interprète doit, il conviendra de*, etc.). Cet ouvrage, par ailleurs très documenté sur le contexte historique de la profession d'ILS, fait peu de références aux publications existantes sur les sujets traductologiques abordés et a par conséquent avancé certains éléments que l'on savait déjà caducs à la date de sa parution (comme nous le verrons dans la partie sur la littérature internationale). Pour autant, cet ouvrage a le mérite d'être le seul exclusivement consacré à l'interprétation en LS dans sa globalité et marque ainsi une

⁵⁰ Voir entre autres les travaux de Harvey et Turner à ce sujet.

volonté de faire avancer la profession vers une réflexion théorique et une recherche plus poussées sur l'interprétation.

Les interprètes, conscients d'un manque de littérature ont entrepris une mise en commun de leurs travaux académiques de fin d'études pour en faciliter leur consultation. Certains mémoires⁵¹ sont donc disponibles sur internet et comblent ainsi le vide observé. Cette littérature semble également très utile aux étudiants qui auront plus de facilités à retrouver des références ou des pistes de réflexion. Cependant, ces mémoires qui répondent à des questionnements justifiés dans le cadre de masters professionnels ne peuvent prétendre constituer une base scientifique valide et validée par la communauté traductologique. Nous observons, faute d'ouverture sur l'ensemble de la littérature traductologique existante, une tendance actuelle qui consiste à construire une réflexion générale professionnelle autoalimentée par ces mémoires universitaires, qui sont comme nous l'avons dit élaborés en dehors des normes de la littérature scientifique traductologique existante.

Paradoxalement et de façon générale, alors que l'ensemble de la communauté des ILS se revendique de la TIT, aucune référence aux travaux de Séro-Guillaume n'a été faite dans la littérature française existante sur l'interprétation en LS⁵².

Peut-être à cause de la barrière de la langue, les travaux de C. Wadensjö (1998)⁵³, M. Metzger (1999), C. Roy (1989, 2000-a-b), et J. Napier (2002-a-b) sont passés inaperçus en France. Ces travaux ont pourtant marqué une avancée très nette sur la perception et la compréhension du rôle de l'interprète en situation de liaison et de conférence. Or ni au sein de l'ESIT, ni dans les autres universités françaises, la recherche en traductologie en LS n'a réussi à mobiliser la curiosité universitaire. Nous comprendrons que les centres de formation à l'interprétation en LS qui dépendent des départements de linguistique (Paris 8, Lille 3 par exemple) privilégient naturellement les recherches axées sur les problématiques strictement linguistiques de la langue des signes des locuteurs sourds. Pour autant, beaucoup de conseils et de bonnes pratiques à suivre ont émergé de ces réseaux linguistiques en ne prenant quasiment jamais en

⁵¹ www.annuaire-interprete-lsf.com. Également sur le site de l'AFILS (réservé aux membres), ou sur certains sites d'universités proposant un cursus de formation à l'interprétation.

⁵² Hormis Seleskovitch et Lederer. Séro-Guillaume est également cité par Pöchhacker (2004, 2009)

⁵³ Wadensjö n'est pas un auteur issu de la recherche en LS, mais ses travaux ont eu un impact sur l'ensemble de la littérature en interprétation communautaire, et par voie de conséquence sur la littérature en LS.

compte les contraintes techniques des interprètes *in vivo*. L'essentiel de la littérature existante sur l'interprétation en LS peut s'apparenter à une démarche à visée normative d'une profession jeune qui a vite cherché à s'établir. Nous nous référons à l'analyse de Gile (1995 : 27) concernant les types de textes et de démarches de recherche en interprétation de conférence dans les années 1980 et au début des années 1990, dont les principaux sont des textes *réflexifs* et *normatifs*. Il note (à propos des textes réflexifs) :

« Nous classons dans cette catégorie, quantitativement très importante parmi les publications sur l'interprétation, les textes dans lesquels les auteurs développent des réflexions et des opinions de principe sur l'interprétation, fondées sur leur expérience personnelle et leurs intuitions plutôt que sur la base de l'étude systématique d'un corpus ou d'un ensemble de travaux scientifiques, observationnels ou expérimentaux. » (Gile, 1995 : 27)

Puis il ajoute au sujet des textes normatifs :

« La démarche normative sous-tend également de nombreux autres textes réflexifs et théoriques, surtout ceux traitant de la formation, qui ont par essence un important côté normatif, la démarche scientifique n'étant pas encore établie au sein de la communauté des interprètes-chercheurs (...). » (1995 : 28)

Si depuis 1995 la situation a pu évoluer pour la recherche en interprétation de conférence en langues vocales, il semblerait que les publications concernant l'interprétation en LSF soient encore quasi-exclusivement au stade de la démarche normative sans aucune prise en compte de la littérature étrangère existante.

Nous verrons dans la partie suivante que depuis les années 90, la recherche internationale a su engager une réelle dynamique dans la littérature en LS en mettant en avant la part active de l'interprète dans l'interaction conversationnelle. Nous savons depuis que l'interprète prend part au déroulement de la conversation en gérant (malgré lui) les prises de parole, en mettant en mots des non-dits tout en respectant les normes sociales attendues de lui par les différents intervenants dans le but de maintenir un niveau de communication permettant

l'accomplissement de l'objectif de l'entretien (voir entre autres Wadensjo, 1998 et Metzger, 1999).

En France, nous sommes encore loin de cette approche de l'interprétation en langue des signes. Les ILS français sont toujours qualifiés de « pont » ou « d'élément »⁵⁴ reliant deux communautés, même si les aspects communicationnels et humains de l'interprétation commencent à être pris en compte. La communauté reste très influencée par de nombreux principes prescriptifs sans que la recherche ait pu valider l'applicabilité de certaines de ces normes (neutralité, transparence de l'interprète, non-reconnaissance de l'effet de l'interprétation dans l'interaction, « contamination » de la LS par l'interprète, etc.). Seul B. Moody (2008) y fait référence au détour de son article. D'une façon générale, les recherches françaises tendent toujours à exploiter un certain idéal, quitte à ne pas vouloir observer et prendre en compte ce qui pourrait ouvrir le débat. Cela pourrait expliquer l'obédience linguistique et militante de l'approche de l'interprétation en France, où la reconnaissance de la LSF et des problématiques politiques et identitaires de la communauté sourde relèguent à un plan largement secondaire le débat traductologique. Cette attitude aboutit à un non-investissement des ILS dans l'élaboration de la définition de leur propre profession au profit d'autres communautés scientifiques qui, de pair avec la communauté sourde, en viennent à en tracer les contours de façon unilatérale sans concertation systématique préalable auprès des interprètes. Les ILS quant à eux, lorsqu'ils ont la possibilité de s'exprimer lors de publications, ont tendance à minimiser l'effort que représente leur travail et nient l'importance de leur présence dans la situation de communication, se conformant ainsi au rôle d'« outil de communication »⁵⁵ qu'ils continuent de revendiquer (un outil a-t-il la capacité de prendre la parole ?). Ce positionnement idéologique a longtemps rendu impossible toute forme d'analyse de l'interprétation en tant qu'acte de communication et a ainsi contribué à rendre secondaire la prise en compte de la langue des signes de l'interprète comme objet d'étude dans sa capacité à prendre en charge un discours. Ce qui paraît très paradoxal d'un point de vue traductologique.

⁵⁴ Page 68, *L'interprétation en Langue des Signes*, Bernard, Encrevé, Jeggli, PUF, Paris, 2007, 178 p.

⁵⁵ Page 49, *ibidem*.

3.2. La littérature internationale : les sujets de recherche

Avant d'analyser les tactiques en interprétation en LS, il est intéressant de comprendre le contexte dans lequel ces tactiques apparaissent. Nous présenterons pour cela la façon dont la situation sociologique dans laquelle se déroule une interprétation a d'abord été analysée dès le début des années 90. Nous verrons que cette analyse de l'interprétation permettra ensuite aux chercheurs d'aborder certains points fondamentaux quant au rôle et à la condition de l'ILS, ce qui aura une influence sur la façon dont les tactiques seront abordées par la suite. Nous présenterons chronologiquement les sujets de recherche les plus largement exploités et dont les conclusions ont permis d'envisager l'acte d'interprétation tel qu'il l'est aujourd'hui dans la littérature internationale. Cette analyse apparaît fondamentale puisqu'elle nous permet de comprendre l'ensemble des facteurs d'ordre sociologique, linguistique ou psychologique susceptibles d'intervenir dans le processus de l'interprétation. Nous aborderons ensuite la revue de la littérature concernant le modèle d'Efforts de Gile et celle concernant le recensement des tactiques en interprétation en LS.

3.2.1. Définir une situation interprétée

Wadensjö (1998) a analysé un corpus d'interprètes « communautaires » travaillant avec le suédois et d'autres langues vocales minoritaires dans un contexte judiciaire. Dans son étude visant à analyser le rôle de l'interprète dans le déroulement d'un entretien, elle emploie non pas la dénomination usuelle d'une *situation interprétée*, mais celle d'une *interpreted mediated interaction* (une interaction avec médiation par interprétation) pour mieux souligner la responsabilité de l'interprète dans l'interaction. Le terme *mediated interaction* implique pour Wadensjö une même impartialité quant à cette médiation, puisqu'elle suppose dans ce cas de figure une non-prise de position entre les parties. Par la suite, Roy (2000-b) se base sur les travaux de Hymes (1972) pour qui chaque personne fait partie d'une « speech community », communauté qui utilise la même langue et s'organise autour d'une conception plus ou moins partagée de la conduite sociale à suivre et de valeurs communes. Pour Roy, l'interprète doit

connaître les attentes des deux communautés en présence pour parvenir à mener à bien son entreprise. Dans Roy (2000-b : 43-44) l'auteure met en avant qu'une catégorisation systématique des situations d'interprétation risque de semer une certaine confusion dans la diversité des possibilités relevées et de ce fait, elle utilise le terme de « Interpreted Events » qui réunit toutes les situations induisant une interaction conversationnelle où l'interprète est impliqué dans la construction du discours, en opposition à la situation unidirectionnelle de type conférence (*Single Speaker Interpreted Event*). Roy met en avant l'interdisciplinarité du déroulement complexe d'un *interpreted event*, et explique l'implication requise de l'interprète dans le processus discursif et son évolution.

« Interpreting inherently constructs and is constructed by many of the same elements and strategies as discourse process, and interpreting has to be investigated while examining the discourse process »⁵⁶.

L'*Interpreted Event* est une situation de communication où l'ensemble des participants ont un objectif commun à accomplir :

« conversational interaction typically occurs in a group composed of a small number of people, in which interaction is characterized by taking turns, utterance pairs, such as questions and answers, responses, changing topics and other discourse features. Within these conversational events, participants come together to accomplish specific goals while they present and negotiate meanings and relationships through the exchange of talk. Because these exchanges are layered with linguistic, social and cultural meanings, interpreters are required to be more active in the discourse process themselves in order to manage communication (Roy 1989, Wadensjö 1992, Metzger 1995). »⁵⁷ (p 44).

⁵⁶ Traduction : « l'interprétation forme et est formée intrinsèquement de beaucoup des stratégies discursives et autres éléments constitutifs que l'on observe dans le processus discursif. De ce fait, l'interprétation doit être étudiée sous l'angle des procédés discursifs. »

⁵⁷ Traduction : « L'interaction conversationnelle se produit généralement dans un groupe composé d'un petit nombre de personnes dans lequel l'interaction est caractérisée par la prise de parole à tour de rôle, des binômes d'énoncés comme des questions et réponses, des changements de sujet et d'autres procédés discursifs. Dans le cadre de ces événements conversationnels, les participants se réunissent pour atteindre des objectifs spécifiques tout en proposant et en négociant constamment des sens et relations à travers l'échange de paroles. Parce que ces échanges s'articulent en couches de sens linguistiques, sociaux et culturels, les interprètes sont appelés à être plus actifs dans le processus discursif eux-mêmes pour gérer la communication. (Roy 1989, Wadensjö 1992, Metzger 1995). »

Nous noterons (bien qu'elle n'y fasse pas explicitement référence) un parallèle avec les enjeux en termes de traduction de la théorie du Skopos (Reiss et Vermeer 1984/1991), puisque les attentes des parties en présence et les objectifs des événements interprétés sont pour ces auteurs autant de déterminants qui influenceront le processus interprétatif.

3.2.2. Le rôle de l'interprète dans l'interaction

Nous avons situé précédemment le tournant de la littérature internationale en langue des signes dans les années 90, où la compréhension du rôle de l'interprète et celle de son implication dans l'évènement *communicationnel interprété (interpreted event)* ont émergé comme paradigmes dans l'interprétation en LS. L'approche sociolinguistique est à l'époque majoritaire pour ce qui concerne l'étude de l'interprétation et de nombreux débuts de réponses vont être proposés à une communauté en mal de souplesse professionnelle et de plus en plus consciente de ses limites.

3.2.2.1. La collaboration de l'interprète dans le déroulement de l'évènement : le « trilogie » de Seleskovitch

Dès 1968, D. Seleskovitch envisageait déjà l'interprète dans ce qu'elle nomme une situation de « trilogie » dans un évènement interprété.

« L'interprète est un intermédiaire comme le comédien qui ajoute son jeu au texte de l'auteur ; comme lui il sait que ce n'est pas en s'effaçant mais en intervenant avec beaucoup de présence qu'il établira le contact dont il a la responsabilité. Comme le comédien, il a plus ou moins de talent, et comme lui il est toujours présent. Bien que son rôle soit différent de celui des interlocuteurs de la réunion, l'interprète y participe de façon aussi active qu'eux. C'est pourquoi une conférence internationale est un « trilogie » où l'interprète ne cherche ni à s'imposer ni à faire oublier sa présence, mais à assumer son rôle. L'interprète conscient de son apport personnel au bon déroulement de la conférence sait tirer une ligne de démarcation très nette entre l'intervention qui correspond à l'exécution de sa tâche (faire se comprendre les

interlocuteurs), et qui fait de lui un participant au « trilogue » et celle qui le ferait abusivement intervenir dans le « dialogue » s'il teintait de ses propres convictions les messages qu'il transmet. (...) Sachant qu'il doit faire comprendre ce qu'il a compris lui-même, il n'hésite pas à assumer son rôle dans le trilogue. (...) bref, il collabore avec l'auditeur pour assurer la compréhension de celui-ci. » (1968 :181-182)

Puis elle ajoute,

« Interpréter en français une intervention anglaise ne signifie pas dire en français ce qu'un Français aurait dit s'il avait été à la place de l'Anglais, mais faire comprendre aux Français ce qu'ont compris les Anglais. » (1968 : 182)

Nous pouvons trouver dans ce passage des réflexions sur l'implication de l'interprète, sur le rôle actif qu'il joue dans la situation à laquelle il participe et sur l'influence qu'il a sur son bon déroulement. Si D. Seleskovitch tient pour acquis ces notions de *trilogue* et de *collaboration*, elles n'ont jamais été explicitées au-delà de ces quelques pages dans son ouvrage « *L'interprète dans les conférences internationales* », et nous pouvons émettre l'hypothèse que le titre même de l'ouvrage a sans doute freiné la transposition de son contenu à d'autres vécus d'interprètes tels que les interprètes communautaires et les interprètes en LS⁵⁸. Pour autant, cet extrait nous permet de relever des éléments qui ont été par la suite confirmés, notamment sur les notions de *trilogue* ou le fait d'assumer pleinement son rôle dans l'interaction mis en exergue par Wadensjö ou Roy, puis celle de la *collaboration* entre l'interprète et les locuteurs que Napier a récemment mis en avant lors de ses recherches.

3.2.2.2. L'apport des recherches sociolinguistiques appliquées à l'interprétation en langue des signes ou la confirmation de la notion de *trilogue*

Les premières recherches en sociolinguistique sur l'interprétation (Wadensjö (1998), Metzger (1999), Roy (2000-b), etc.) ont utilisé les modèles de l'analyse conversationnelle et interactionnelle (Sacks, Schegloff et Jefferson (1974), Goffman (1981), Gumperz (1978 ; 1982), Tannen (1984), etc.) ainsi que les modèles anthropologiques (ceux de F.G. Bailey (1971) notamment pour ce qui concerne les rapports entre des groupes

⁵⁸ Excepté Ph. Séro-Guillaume, qui a effectué sa thèse sous la direction de D. Seleskovitch

majoritaires/minoritaires) pour permettre de comprendre la part réelle de l'implication de l'interprète dans le déroulement d'une situation de communication entre plusieurs locuteurs ne parlant pas la même langue. Les premières recherches concernaient surtout l'interprétation en milieu judiciaire (Berk-Seligson, 1990) où plusieurs études empiriques ont mis en avant la singularité du travail de l'interprétation en langues vocales dans ce contexte. Il s'avère que l'interprète assume bien plus qu'un rôle strictement linguistique : les interprètes sont notamment amenés à demander la permission de s'exprimer, d'éclaircir un point et de soulever les ambiguïtés. Ils signalent également le moment requis pour une réponse ou à l'inverse lorsqu'il n'est pas souhaitable que le locuteur socialement « minoritaire » s'exprime à un instant t. Ces études ont permis de mettre explicitement en lumière une dissymétrie entre les attentes de l'ensemble des professionnels du droit (juges, avocats, juristes) et les considérations éthiques des interprètes dans l'exercice de leur profession (Wadensjö : 1998). En somme, il a été mis en avant que le statut d'expert de l'interprète lui attribue aux yeux de ses interlocuteurs la gestion de tout ce qui peut concerner les attentes de chacune des parties, dont le comportement des interlocuteurs et la gestion des moments de leurs prises de parole : la résolution des problèmes liés à la personne allant bien au-delà des seules différences linguistiques est donc implicitement à la charge de l'interprète.

3.2.2.3. La part de l'interprète dans l'interaction : une coopération ?

En faisant référence à Seleskovitch, Wadensjö analyse la place de l'interprète en langues vocales et de ses interlocuteurs dans ce qu'elle nomme une « communicative *pas de trois* » (chapitre 7, 1998) et soutient la thèse de l'apport très important de l'interprète dans le déroulement du discours. Selon son étude, l'interprète ne règle pas uniquement les problèmes d'ordre linguistique. Il prend en charge la communication entre les parties (chapitre 8), dont la réussite est liée à l'intention de coopération des locuteurs avec l'interprète. En posant une grille de lecture empruntée à Goffman, elle avance la thèse selon laquelle l'interprète produit deux sortes de discours : un premier relevant de la transmission translinguistique de contenu et un second qui relèverait d'une activité de *coordination*, c'est-à-dire une sorte de discours permettant de maintenir le flux de conversation entre les interlocuteurs. Pour l'auteur, l'investissement de l'interprète dans la seconde forme de discours contribuerait à la réussite de l'interaction.

Pour Roy (2000-b), la prise de parole en situation interprétée n'est jamais construite sur le modèle de :

- locuteur A : phrase 1
- interprète : phrase 1A
- locuteur B : phrase 2
- interprète : phrase 2B
- locuteur A : phrase 3
- interprète : phrase 3A
- etc.

Ces normes qui stipulent une prise de parole ainsi ordonnée où l'interprète travaillerait en écho linguistique des tours de parole de chacun sont largement idéalisées. Selon l'étude de Roy (2000-b), l'interprète est à l'origine de 3 des 4 types de tours de parole observés (*turns around pauses and lag, overlapping turns, and turns initiated by the interpreter*) et doit faire des choix qui ont un impact certain sur le déroulement du discours. Le quatrième type de tour de parole *Regular turns* ne présente pas pour sa part d'initiative particulière de l'interprète. Dans la suite de sa démonstration, Roy interroge certaines normes éthiques revendiquées par les codes de conduite en interprétation en LS en soulignant le caractère paradoxal de la notion de « neutralité » puisque l'interprétation des conversations est une activité complexe où les prises de parole des interlocuteurs impliquent la collaboration de l'interprète, comme nous venons de le voir. L'interprète prend part au déroulement de la conversation, gère les prises de parole, met en mots les non-dits, respecte les normes sociales attendues par les différents intervenants et cela dans le but de maintenir un niveau de communication permettant aux deux parties d'accomplir l'objectif de l'entretien. Roy liste l'ensemble des contraintes des interprètes : contextuelles, culturelles, éthiques, ainsi que celles plus complexes liées à l'éventail très large de locuteurs potentiels (notamment l'interprétation auprès d'enfants, mentionnée également par Wadensjö) dans des interactions verbales interprétées.

Pour Roy, la profession d'ILS a calqué ses règles en voulant se hisser au niveau des normes des interprètes de conférences, où la parole est unilatérale et présuppose un bagage culturel et social relativement proche entre les participants. Or, l'interprétation dite de liaison (dans son acception en interprétation en LS qui inclut l'interprétation communautaire) implique souvent une minorité linguistique et culturelle face à un modèle social qui impose ses normes. Les participants n'ont pas toujours le même bagage et les interprètes sont généralement les seuls dans la pièce conscients du fossé culturel qui les sépare. Si l'enjeu de l'interprétation est de maintenir la communication dans le but de permettre l'accomplissement de l'objectif d'un

entretien (l'enjeu d'un rendez-vous médical, juridique, professionnel, etc.), l'auteure nous montre que l'ILS est bien plus qu'un « passeur », un « conduit » ou un « pont de communication ». La tâche de l'interprète est bien plus complexe que la seule interprétation linguistique du message vu/entendu. Il prend part (malgré lui ? et c'est ici qu'est posée la nuance) à l'interaction conversationnelle, introduit ses propres normes et son propre niveau de compréhension de la situation, instaure des tours de parole, provoque les réponses et prend de fait pleinement part à la construction du discours.

Toujours dans une perspective sociolinguistique, Napier (2006) a pour sa part analysé les interactions entre plusieurs ILS en « Auslan » (langue des signes australienne) et leur conférencier sourd lors d'une conférence publique interprétée vers l'anglais. En s'appuyant sur les bases théoriques de Roy (2000-b) et de Wadensjö (1998), elle part de l'hypothèse que l'ILS interagit et participe à la construction de l'entretien. Ceci ayant été établi dans les situations d'interprétation de liaison, Napier veut transposer le cadre de sa recherche à une situation proche de la conférence, où l'interaction entre l'ILS et les conférenciers est moins évidente. Elle s'appuie sur le modèle de Grice (1975) qui propose un principe de coopération discursive où les interlocuteurs collaborent entre eux dans l'intention de préciser le sens afin de réduire les malentendus potentiels permettant ainsi d'atteindre les objectifs implicites d'une situation de communication. Ces coopérations sont au nombre de quatre: *Quantity*, *Relevance*, *Manner* et *Quality*. Napier parle de *complex turns* pour formaliser le fait que la parole ne suit pas le simple schéma : conférencier sourd, puis interprète, puis public. En effet, elle observe que la coopération entre le locuteur et les interprètes est fortement corrélée à la réussite de l'interprétation. Elle note des signes discrets entre ILS et le conférencier sourd, des hochements de tête pour inciter le locuteur sourd à poursuivre ou non, des convocations du regard et enfin des pauses dans le déroulement du discours à l'initiative de l'ILS. Elle pose les premiers jalons du « cooperative principle of interpretation: *Trust, Preparation, Negotiation, Eye contact, Turn taking, Visual cues.* » (Napier, 2006 : 16).

3.2.3. La neutralité de l'interprète, une question d'éthique

Ce point de vue sociolinguistique sur l'interprétation interroge naturellement la notion de neutralité de l'interprète, et la présence d'une littérature abondante sur le sujet témoigne de l'enjeu de cette problématique dans la profession. Pour la communauté signante, la neutralité

des ILS a toujours été revendiquée comme un droit garantissant le respect des usagers sourds en tant qu'interlocuteurs à part entière. Elle est considérée comme un garde-fou pouvant protéger de toutes les formes d'intrusion des personnes *faisant office* d'interprète (famille, éducateurs, etc.) qui, par manque de formation ou par facilité, empêchaient la personne sourde d'endosser le rôle d'interlocuteur principal en répondant à sa place ou en résumant sommairement les échanges.

Wadensjö (1998) questionne le concept de « neutralité » et son appréhension parfois très complexe par les interprètes entre langues vocales de son étude qui repose sur l'analyse d'entretiens menés auprès d'interprètes intervenants en milieu social, médical et juridique. Elle les interroge sur leur comportement pendant les événements interprétés, sur leur conscience des attentes des parties en présence et sur leur propre ressenti. Elle met en avant le conflit de l'interprète qui doit faire face à certains dilemmes avec une conscience théorique de la déontologie et l'analyse de sa pratique au regard de sa propre éthique. En permettant une remise en question de certaines directives dites déontologiques, Wadensjö met en parallèle les questionnements sur ce sujet entre les interprètes en LS (voir Metzger plus loin) et les interprètes en langues vocales de son panel. Les dissonances entre les attentes des « clients » et ce que permet un code de déontologie à travers ses prescriptions ont permis une première analyse critique de la notion de code de conduite/déontologique. Cette question éthique ne serait donc pas uniquement induite par les particularités de l'interprétation en langue des signes, mais serait plutôt liée à un contexte général qui offre une latitude d'intervention parfois incompatible avec la réalité rencontrée par les interprètes sur le terrain. M. Metzger (1999) est un des premiers auteurs en LS à avoir franchi le seuil symbolique vers les langues vocales, en voyant son travail intégré à la littérature traductologique générale. Elle pose la question du « mythe de la neutralité » (*SLI, Deconstructing the Myth of Neutrality*), cette norme qui laisse les ILS empêtrés dans des postures déclaratives de type « je ne suis qu'un outil de communication ». Son étude est une analyse de plus de huit heures d'entretiens médicaux interprétés entre des patients sourds et l'ensemble du personnel médical. Contre toute attente, Metzger relève dans son étude que 8 % de la prise de parole n'est pas strictement motivée par l'interprétation d'un segment linguistique. Dans la continuité des travaux de Wadensjö, l'ILS prend la parole pour rectifier, recadrer, mettre en mots l'implicite d'une situation particulière ou bien pour répondre aux attentes des normes culturelles majoritaires. Ces interactions sont à 99 % en direction des sourds et ne sont pas verbalisées

simultanément vers le locuteur entendant. Il est donc naturel de se questionner sur ces interactions unilatérales de l'interprète, qui tendraient à considérer l'ILS « du côté de » la personne sourde et non entre deux parties. Les motivations de cette posture sont complexes et peuvent trouver leur genèse dans la volonté inconsciente d'une réparation historique et du maintien d'une forme d'égalité entre les parties en présence (comme il a été mentionné plus haut dans la partie 3.1.4). Metzger met également en avant le rôle évident de l'interprète dans la distribution des tours de parole lorsqu'il doit gérer des interactions qui parfois se chevauchent, et vient ainsi corroborer toutes les études précédentes sur l'influence de l'interprète dans le déroulement des échanges. Enfin, elle analyse les effets négatifs des interactions adressées directement par le locuteur entendant à l'interprète et que celui-ci ignore consciemment en les traduisant comme si elles ne lui étaient pas adressées, dans l'intention de préserver l'interlocuteur sourd dans la position d'unique interlocuteur potentiel pour l'entendant. Cette norme, largement diffusée dans les codes de conduite, ne tient pas compte des besoins de la partie entendante et s'avère mettre en péril l'équilibre communicationnel de l'entretien pour *in fine* présenter une image sociale contraignante de la surdit . Selon les conclusions de Metzger, dans ce genre de situation, si l'ILS r pond par une courte phrase tout en signifiant que ce n'est pas le moment d'entrer en conversation avec lui, il r pond aux r gles de la courtoisie conversationnelle de base qui lui permettront de poursuivre plus efficacement son id al de transparence en minimisant son impact dans l'interaction.

L'analyse sociolinguistique a tr s vite d montr  la grande visibilit  de l'interpr te dans l'interaction et stipule qu'il lui appartient justement de se conformer aux normes de chacun pour qu'un *interpreted event* ne soit pas une exp rience d routante hors normes pour une partie de l'auditoire :

*« The lack of a response from an interpreter could seem detrimental and unfriendly to the interaction rather than competent and professional »*⁵⁹(p. 75).

Pour Metzger, le « paradoxe de la neutralit  » r side dans le fait que c'est en  tant conscient de son impact potentiel sur le discours et en assumant pleinement son r le dans l'interaction que l'interpr te saura au mieux minimiser son influence sur le discours, et non l'inverse

⁵⁹ Traduction : « L'absence de r ponse d'un interpr te peut porter pr judice et nuire   l'interaction plut t que d' tre une marque de comp tence et de professionnalisme. »

comme il était d'usage de le penser jusqu'alors. À ce sujet, Roy (2000-b) met en avant que les normes de fidélité et de neutralité ont été posées avant même que la recherche ait pu analyser ce qu'était réellement une situation d'interprétation. Les codes éthiques abondent de directives sur ce que l'interprète ne doit pas faire, mais restent vagues sur ce qu'il peut et doit faire dans une situation de prise de parole. Pour Roy, les terminologies éthiques ont été utilisées pour qualifier le métier de l'interprète avant d'avoir eu la possibilité de mesurer la manière dont une situation interprétée évolue par la seule présence de l'interprète. Elle pose ainsi légitimement la question de la pertinence du vocabulaire déontologique, au sens strict, appliqué à l'interprétation. Dans cette mouvance, Napier (2010) donne l'exemple du code de conduite des interprètes en BSL (British Sign Language) où une recherche insufflée par Tate et Turner (2000) a abouti à une proposition de réforme du code en vigueur, permettant aux interprètes de répondre au mieux aux attentes de chacune des parties tout en étant en accord avec une éthique un peu moins naïve concernant la réalité de la profession. Elle note « *Authors have begun to question the nature of Codes of Ethics, and the application of codes to professional practice* »⁶⁰. Cette nouvelle considération de l'éthique a été le résultat d'une volonté de confrontation entre les connaissances théoriques et pratiques des interprètes et les apports des chercheurs sur le sujet, en allant au-delà d'une base strictement idéologique. La dernière communication de Miriam Shlesinger en 2010 à Paris aux Assises de la Traduction et de l'Interprétation concernant les interprètes communautaires⁶¹ ira dans ce sens, en exposant qu'il n'est pas réaliste de demander aux interprètes de placer la pluralité des normes communicationnelles relatives à l'ensemble des situations rencontrées dans un seul cadre éthique valable pour le tout. Elle propose de considérer les normes éthiques non pas comme un point de vue unique qui serait la posture professionnelle idéale de l'interprète, mais d'envisager la pluralité des situations comme autant de composantes possibles d'un même cadre éthique dont les contours s'adaptent à chaque situation de communication (juridique/judiciaire, médicale, conférence, pédagogique, etc.), et ce pour que les parties en présence (dont l'interprète) puissent trouver rapidement leur place. L'objectif défendu par Shlesinger est d'optimiser la situation de communication en rendant les interactions plus fluides en minimisant ainsi l'impact de l'interprète.

⁶⁰ Traduction : Les auteurs ont commencé à remettre en cause la nature même du code d'éthique, ainsi que son application à la pratique professionnelle.

⁶¹ Assises de la traduction et de l'interprétation. Communication scientifique lors de la table ronde n°4 : « traduction et interprétation, pare-feu contre les discriminations », Paris le 8 octobre 2010.

L'évolution du cadre éthique est selon de nombreux auteurs (Wadensjö (1998), Roy (2000-b), Tate et Turner (2000), Dean et Pollard (2001), Bergson et Sperlinger (2003), Angelelli (2004), Napier (2010), ou même Shlesinger (2010) une évolution nécessaire en phase avec le recul que nous commençons à avoir sur la profession et ses contraintes. Il est intéressant de noter qu'aujourd'hui, le rôle de l'interprète est un sujet tout à fait actuel pour ce qui concerne les interprètes en langues vocales, et de nombreuses réflexions pourraient être menées conjointement entre les interprètes en langues vocales et en langues des signes puisque les professions se rejoignent totalement dans certaines configurations, notamment pour tout ce qui concerne l'interprétation communautaire, juridique ou médicale.

3.2.4. La problématique de l'accès à la langue B

Une problématique majeure partagée à un niveau international est relative au statut de la LS et à son impact sur l'accès à la langue elle-même. Cette problématique concerne en premier lieu les enfants sourds et leur accès à un apprentissage de la LS dans le cadre d'une éducation bilingue. Dans de nombreux pays, les systèmes d'éducation n'ont pas réussi à se détacher des considérations militantes (oraliste vs gestuels) et il n'est toujours pas proposé de modèle éducatif réellement adapté au développement cognitif de l'enfant sourd de façon uniforme sur l'ensemble des territoires nationaux (une littérature abondante est disponible sur le sujet). Les connaissances générales de ces enfants n'ont pour la plupart pas été acquises dans une progression semblable à celle d'un enfant entendant éduqué dans sa langue. Les travaux de Monikowski (2004) et Schick (2004) posent cette problématique selon la théorie de l'interdépendance entre la L1 et la L2 et la « Theory of Mind » qui, en l'état actuel des observations des chercheurs, mettent en avant les difficultés et le retard du développement cognitif des enfants sourds en intégration. Ces études dénoncent les effets de l'intégration « sauvage » de ces enfants, sans réel référent linguistique (ils sont généralement entourés d'adultes maîtrisant mal la LS) et en manque d'interactions directes avec les enseignants et le reste de la classe. Une étude de Pollard *et al* (2009) montre entre autres les effets d'un accès tardif au langage sur les habiletés de langage des sourds et leur maîtrise des langues (ASL, anglais signé ou écrit). Ces enfants devenus adultes ont une langue qui s'est construite au gré de leurs contacts avec leurs pairs, sans approche métalinguistique, et sont représentatifs d'une partie de la communauté des sourds avec qui les ILS sont amenés à travailler.

Le manque de diffusion de la LS a des conséquences observables également sur les interprètes en devenir. Pour une grande partie d'entre eux, l'apprentissage de la langue se fait entre 20 et 30 ans, c'est-à-dire à un âge tardif par rapport aux interprètes entre langues vocales. En France par exemple, et jusqu'à une période récente (moins de 10 ans), la LS n'était pas enseignée à l'université. Son apprentissage devait se faire dans des réseaux privés ou associatifs parfois très coûteux. Nous noterons que depuis les mises en place récentes de cursus universitaires, ce type de profil tend à évoluer.

Cet apprentissage tardif est souvent pointé par la profession comme étant la cause principale des difficultés rencontrées en interprétation, et la maîtrise de la LS par les ILS reste une question qui fait débat. La problématique de l'acquisition de la langue B est donc très présente dans la littérature en interprétation en LS, d'autant plus que les ILS travaillent indifféremment vers leurs deux langues de travail, contrairement à ce qui est souvent préconisé par les interprètes entre langues vocales et relayé par les écoles d'interprétation comme l'ESIT. Les conséquences sont nombreuses et sont largement traitées dans la littérature depuis le début de la professionnalisation de l'interprétation en LS ; voir entre autres à ce sujet les travaux d'Isham et Lane (1994) ou ceux de Janzen (2005).

La translittération est considérée comme une conséquence directe de ce manque de maîtrise de la langue. Les besoins des bénéficiaires sourds dans ce cadre précis où l'ILS a recours à cette tactique (comme démontré par Napier (2002-b), Seal (2004) ou Pointurier-Pournin et Gile (2012)) sont dans cette analyse occultés. De même est occultée la pratique d'une partie de la communauté sourde qui a recours à une langue plus linéaire, c'est-à-dire à une langue des signes construite en référence à la langue vocale majoritaire du fait de son éducation et/ou d'un contact tardif avec la communauté des sourds. Dans la communauté sourde elle-même, nous avons vu que la langue peut varier fortement. L'absence de normes et le manque de prise en charge systématique des enfants sourds dans un projet éducatif bilingue au niveau national peuvent expliquer la chose en partie (voir entre autres Bertin (2003) ou Coste (2007) pour la situation du bilinguisme en France). Ce manque de reconnaissance de la LS et sa diffusion restreinte ont donc des conséquences affectant la communauté signante dans son ensemble (sourds et ILS) à des degrés différents.

La question de l'interpénétration entre la langue des signes et la langue vocale majoritaire se retrouve donc naturellement en situation d'interprétation (voir à ce sujet les travaux de Leeson (2005-b) ou Napier (2006) ou encore les comptes rendus de table ronde de la *Supporting deaf*

people online conference en 2010). Ces travaux mettent en avant l'influence des langues vocales majoritaires sur les LS des locuteurs sourds ou des interprètes et la persistance d'une forme littérale de la langue (Signed English) comme modèle de langue prestigieux. Les variations régionales, l'influence d'une langue des signes sur une autre comme la BSL (British SL) sur l'ISL (Irish SL) et les variations de genre comme la GLV (Gay Sign Variation) sont autant de variétés de langues que l'interprète est amené à rencontrer (Leeson 2005-b). Cette problématique comporte un aspect passionnel, surtout dans la littérature linguistique, lorsqu'elle aborde l'existence ou non d'une « pureté » de la langue des signes et sa résistance face à la langue majoritaire. Cela pose en termes traductologiques la question des variations de la langue des signes des locuteurs sourds dont les productions peuvent varier d'un extrême à l'autre : d'une structure très proche de la langue majoritaire vocale ou à l'inverse totalement iconique, jusqu'à l'absence totale de labialisation (y compris sympathique). Napier (2006) mentionne d'ailleurs une problématique connue des ILS et inhérente au changement brutal de la logique structurelle de la langue du locuteur (par exemple une intrusion d'une forme littérale dans une production a priori à tendance scénarisée) et qui modifie la logique de pensée de l'interprète (logique visuo-spatiale/ logique littérale).

Il est intéressant de remarquer que l'ensemble des questions relatives à la langue B et à la pertinence de la translittération dans la production signée sont souvent conjointes à celles relevant de l'interprétation en milieu pédagogique, qui est le sujet le plus abordé par l'ensemble de la littérature internationale sur l'interprétation en LS.

3.2.5. L'interprétation en milieu pédagogique

D'une façon générale, la recherche internationale en interprétation en LS s'est largement penchée sur l'analyse de l'interprétation en milieu pédagogique où de nombreux questionnements autour du rôle et de la compétence des ILS ont permis l'exploration de ce domaine particulier.

Pour autant, la question de l'interprétation auprès d'enfants n'est pas propre à l'interprétation en LS, puisque c'est une problématique qui apparaît aussi dans la littérature sur l'interprétation communautaire (voir Wadensjö, 1998). De même, l'interprétation en milieu

scolaire est présente dans certains pays où de nombreuses langues régionales côtoient une langue académique officielle. C'est également une problématique rencontrée lors de la scolarisation itinérante des enfants roms. L'interprétation en LS a ceci de particulier qu'elle entre dans un cadre scolaire où l'enseignement complet passe par la langue de l'interprète et ce jusqu'à la fin de la scolarité.

Plusieurs travaux de recherche se sont penchés sur l'apprentissage via l'interprétation et sur son effet sur la construction identitaire et langagière de l'enfant sourd (Monikowski, 2004 ; Stack, 2004 ; Schick, 2004), et de fait se sont détournées des études traductologiques *stricto sensu*. Il devient évident que dans les pays où l'interprète n'a pas reçu de formation universitaire générale en dehors de celle requise pour sa professionnalisation, ce sujet engendre une littérature abondante dans laquelle les auteurs exigent un niveau de formation au moins égal à celui qui sera interprété (Elliott et Powers, 1995 ; Seal, 1998 ; Napier, 2002-b; Winston, 2004). Plus généralement, la question de l'enseignement de l'interprétation en LS est un autre domaine de recherche largement abordé (entre autres Seal, 1998 ; Roy, 2000-a ; Davis, 2000 ; Gomez, Molina Benitez et Torres, 2007 ; Patrie, 2004).

Dans un contexte pédagogique où la langue de l'interprète est le vecteur de l'enseignement, l'étude des tactiques des ILS et leurs effets sur la traduction devient un sujet d'étude⁶². Nous avons vu que Napier (2002-b) s'intéresse au style (*literal* ou *free*) et propose le concept de *translational style* ou *contact*, où il est question entre autres de la capacité de l'ILS à piocher dans la littéralité ou dans l'interprétation scénarisée pour servir au mieux les attentes des étudiants sourds : utilisation de la dactylogogie plus ou moins soutenue selon le niveau du cours ou proposition d'une forme plus littérale lors de cours de littérature par exemple. L'auteure met en avant les préférences des sourds dans une situation pédagogique pour ce qui concerne la langue de l'interprète. Selon ses résultats, la demande théorique des étudiants contraste avec celle observée en situation : par exemple, l'iconicité n'est pas systématiquement favorisée par les sourds pour ce qui concerne l'appréhension de concepts pointus. Selon ses conclusions, les sourds ayant un niveau universitaire élevé préféreraient une interprétation d'approche littérale pour les termes techniques afin de faciliter l'apprentissage du vocabulaire spécifique, et lors de restitutions écrites et avec leurs collègues entendants (Napier, 2002-a, b).

⁶² J. Napier étudie les tactiques générales des langues des signes qu'elle nomme *stratégies*.

L'importance de cette dichotomie translation/translittération est à l'origine d'autres études sur l'appréciation de ces deux styles par les apprenants sourds ; voir Winston (1989), Kurz et Langer (2004). Aux États-Unis et en Australie, la méthode de « translittération » serait la plus massivement utilisée par les interprètes intervenant en milieu éducatif. À ce propos, Davis (2005) explique très clairement ce qu'il en est en termes d'interprétation aux États-Unis :

« (...) the pressures in the educational domain for the development and maintenance of English literacy lead to demands for literal English coding and transliteration. (...) During a single day, interpreters may be called upon to translate, interpret, transliterate, or “code” English in various visual-manual forms (i.e., transcodification). »⁶³

Nous pouvons nous interroger ici sur une certaine forme de l'interprétation qui a pour unique but de « donner à voir » la forme syntaxique anglaise en délaissant le sens du discours, tout en continuant à utiliser certains lexèmes de la langue signée. Poussé à l'extrême, l'interprète devient ici un « montreur » linéaire de son et de syntaxe.

Nous n'avons pas en France la même problématique d'émiettement institutionnalisé de codes linguistiques dans l'objectif de représenter visuellement la langue française. Mais nous avons en commun une réelle préoccupation de choisir les tactiques les plus appropriées pour tirer le meilleur parti de l'apprentissage via l'interprétation, lorsque les dernières études montrent que les étudiants sourds aux États-Unis ne comprennent en moyenne que 60 à 75 % d'un cours interprété (toutes formes d'interprétation confondues) contre 85 à 90 % de leurs collègues entendants (Livingston *et al* (1994), Marschak *et al* (2004)). Il serait intéressant de transposer ces études au contexte français pour comprendre l'origine de la perte de la compréhension observée : est-ce dû à la nature de l'interprétation (littérale ou non), la matière enseignée, la technicité du lexique utilisé, la réussite de l'intégration de l'élève sourd dans l'établissement, l'expérience de l'interprète (sachant que les États-Unis n'ont pas la même politique de formation des ILS en milieu scolaire) ?

⁶³ Dans le secteur éducatif, les pressions pour le développement et le maintien de la connaissance de l'anglais entraînent des demandes en anglais littéral ou en translittération. (...) Au cours d'une même journée, les interprètes peuvent être appelés à traduire, interpréter, translittérer, voire à « encoder » l'anglais sous diverses formes visuo-manuelles (c.-à-transcodification)

3.3. Le modèle d'Efforts dans la littérature en langue des signes

Le modèle d'Efforts (ME) de la simultanée de Gile est un des modèles de référence en traductologie. Son intérêt pédagogique réside dans le fait qu'il permet aux étudiants de comprendre les mécanismes inhérents au processus de l'interprétation tout en ayant la possibilité de mieux analyser l'origine de leurs erreurs. L'interprétation en langue des signes s'est elle aussi appuyée sur le ME de la simultanée pour sensibiliser les étudiants au processus de l'interprétation. Ce modèle est essentiellement présenté de façon didactique (entre autres : Bélanger 1995, Janzen 2005, Patrie 2005, Leeson 2005-a, Bernard et coll. 2007). À la lecture de cette littérature ayant pour objectif l'adaptation du ME aux langues signées nous avons pu observer une tendance générale qui consisterait à ajouter un ou plusieurs efforts dont les plus récurrents sont les suivants :

Bélanger (1995) postule que la distribution linéaire de l'information imposerait à l'Effort de Mémoire une charge plus soutenue de l'interprétation de la langue vocale vers la langue des signes que lors de l'interprétation entre langues vocales. Pour elle, le vide lexical faisant référence au vocabulaire technique en LS imposerait à l'ILS un effort de production plus soutenu. Bélanger ajoute un cinquième Effort qu'elle nommera « l'Effort de Perception Visuelle » : qui est défini comme

« Interférences visuelles, rétroaction en provenance des consommateurs sourds, conventions de signes, interventions impromptues des consommateurs sourds ».
(1995 :6)

Bélanger avance que, contrairement à l'interprétation entre langues vocales, la nature silencieuse de la langue des signes ne perturbe pas l'écoute du discours oral en parallèle. En revanche, la proximité physique de l'ILS des orateurs et du public sourd fait qu'il devient un interlocuteur privilégié malgré lui : selon elle, ces moments d'interaction sont propices aux conventions de signes et autres expressions et réactions en LS que l'interprète peut suivre et qui ne sont pas toujours destinées à être traduites. Bélanger répond aux problématiques

relevées en termes de *stratégies de préservation*, où la préparation est une des clés de l'ensemble de ses conclusions.

Leeson (2005-a), en reprenant le modèle d'Efforts de Gile pour l'adapter à la langue des signes, a procédé à l'introduction de particularités de l'interprétation en LS à chacun des Efforts. En ce qui concerne l'Effort d'Écoute, elle ajoute la particularité liée à la compréhension d'un message visuel et l'identification du sens des éléments lexicaux et non lexicaux dans leur contexte :

« (...) we can add to this definition the task of comprehending a visual-spatial language based on the identification of the visually received linguistic messages, followed by the identification of signed lexical items and phrases co-occurring with non-manual cues, through to decisions regarding the meaning of these items in context. »⁶⁴ (2005-a: 54)

Au sujet de l'Effort de Mémoire, Leeson met en avant la singularité de la syntaxe de la LS en parallèle à la différence de la logique du discours qui demandent à l'ILS une prise de distance plus grande que celles généralement observées entre langues de grande diffusion sur le discours de départ. Tout comme Bélanger, elle souligne que l'Effort de Mémoire se trouverait ainsi plus sollicité.

En ce qui concerne l'Effort de Production, Leeson met également en avant ce qui semble relever de la particularité de l'interprétation de/vers la LS :

« as interpreters working into a signed language, we can also take the production effort to include the planning and performance of an output in the medium of signed language (...) We might suggest that the fact that signed language interpreters must additionally deal with a shift in modality (i.e. from spoken discourse to signed discourse or vice versa) brings with it a special range of production issues relative to

⁶⁴ Traduction : Nous ajouterons à cette définition l'attention portée à la compréhension d'une langue visuo-spatiale basée sur l'identification des messages linguistiques reçus par voie visuelle, puis, sur l'identification des éléments et des expressions lexicales signées co-occurents aux autres sources d'informations non manuelles et jusqu'à la prise de décision concernant la signification de ces éléments en contexte.

the way in which discourse is structured and maintained in signed language vis a vis spoken languages. »⁶⁵ (Leeson, 2005-a: 56).

Leeson inclut dans chacun des Efforts de la simultanée une composante relevant du changement de modalité : d'une langue orale (linéaire et audio vocale) à une langue signée (pluridimensionnelle et visuo-gestuelle). Sans aller plus avant, nous avons chez Leeson l'idée que chacun des Efforts pourrait connaître une charge supplémentaire due au changement de modalité discursive (orale/signée). Elle se différencie sur ce point de Bélanger qui avance au contraire que le changement de mode ne gêne pas l'interprétation car le canal de l'interprétation en langue A n'interfère pas avec la production en langue B.

En résumé, nous avons plusieurs pistes théoriques qui nous paraissaient intéressantes à vérifier dans notre étude :

- Nous renommerons *Effort de gestion des interactions* et élargissons le concept de « L'Effort de Perception visuelle » de Bélanger à toutes formes de perceptions et qui concerne les interactions entre les ILS et les usagers de leurs services. À ce stade de notre recherche et au vu de l'unanimité des interprètes sur le sujet, nous pouvons considérer que cet effort peut s'ajouter aux efforts du ME de Gile. Cette notion tendrait également à aller dans le sens des recherches en sociolinguistique précédemment citées.
- L'Effort d'Analyse de l'original serait plus soutenu de la LS vers l'oral pour les raisons que nous avons exposées dans les contraintes sociolinguistiques, telles que la variabilité dans les formes de la LS (littérale ou non, régionalismes, incursion d'éléments de logique linéaire dans une production signée, maîtrise de la langue des signes, etc.), ou dans la maîtrise de la langue B par l'interprète ou de la langue des signes par le locuteur sourd. Dans cette situation, lorsque les conditions de réception sont difficiles, la charge cognitive de l'Effort de Réception augmente et les ressources attentionnelles disponibles pour l'Effort de Mémoire à court terme et pour l'Effort de Production sont réduites d'autant. Le risque de détérioration de l'interprétation est

⁶⁵Traduction : en tant qu'interprète travaillant vers une langue signée, nous pouvons ajouter à l'Effort de Production le fait de planifier et de produire dans une autre modalité qui est celle de la langue signée. Nous suggérons que le fait que les interprètes doivent faire face aux changements de modalités (d'un discours oral vers un discours signé, et vice versa) implique un ensemble de questions liées à la manière dont on produit et structure un discours selon qu'il soit en langue des signes ou en langues vocales.

dans cette situation plus important que lors de l'écoute d'un discours en langue vocale standardisée.

- L'Effort de Production serait plus soutenu face au vide lexical en LS, mais aussi pour répondre aux besoins spécifiques de visualisation (mises en avant dans les contraintes linguistiques) lors de la transposition dans l'espace de signation. Nous analyserons en ce sens les tactiques principales des interprètes telles que la scénarisation, la paraphrase et la dactylogogie (épellation par l'alphabet manuel du mot en langue vocale). Nous verrons que la scénarisation, par exemple, requiert parfois un certain effort cognitif pour son élaboration et que les autres tactiques mentionnées peuvent s'avérer tout aussi chronophages selon le discours. Nous analyserons les conséquences de ces tactiques sur les interprètes pour comprendre leurs implications sur le processus de l'interprétation en LS.

Il apparaît donc que la majorité des auteurs qui se sont intéressés au modèle d'Efforts de Gile appliqué à la langue des signes tendent à ajouter ou « décupler » un ou plusieurs efforts aux Efforts initiaux. Selon Belanger et Leeson notamment, l'Effort de Mémoire serait plus sollicité en interprétation en langue des signes. Selon ces deux auteures, la différence de syntaxe observée entre les langues vocales et signées et les particularités inhérentes aux logiques visuelle ou linéaire propres aux locuteurs sourds et entendants imposeraient à l'ILS une plus grande distance sur le discours original, ce qui accroîtrait ainsi la charge requise par l'Effort de Mémoire. Or, nous ne nous différencions pas sur ce point des problématiques de l'interprétation entre langues vocales éloignées l'une de l'autre. Cette problématique commune aux langues syntaxiquement très différentes les unes des autres n'est donc pas particulière à la seule interprétation en langue des signes. De ce fait, nous ne l'intégrerons pas dans notre analyse en tant qu'élément spécifique de l'interprétation en langue des signes.

Nous analyserons dans ce travail de recherche les effets cognitifs des tactiques des interprètes relevées dans notre corpus et nous tenterons d'apporter un nouvel éclairage sur la transposition de ce modèle à la LS.

3.4. Historique des tactiques en interprétation en LS dans la littérature

Dans un chapitre consacré aux stratégies et tactiques de l'interprète dans son ouvrage « La traduction, la comprendre, l'apprendre » D. Gile met en lumière les choix des interprètes sous l'angle des tactiques. « (...) *la question de savoir comment il est possible de produire un discours fidèle en interprétation à la vitesse de l'énonciation spontanée apparaît fondamentale* » (Gile, 1995 : 120). Selon lui, puisque les normes d'acceptabilité linguistique sont moins strictes à l'oral qu'à l'écrit, les interprètes auraient tendance à s'accorder plus de distance avec la structure linguistique du discours original que ne le font les traducteurs. De même, les fortes contraintes cognitives liées à la simultanéité encourageraient une pratique privilégiant l'intention du locuteur, son *vouloir dire*, au-delà de la forme linguistique du discours de départ. Dans les faits, cela se concrétise par des changements de structures de phrases et des libertés quant à l'agencement de l'information, des paraphrases, des synthèses ou bien des explications supplémentaires. Gile décrit les situations où l'interprète est proche de la saturation cognitive ainsi : « *Il s'agit alors d'essayer de 'sauver' le maximum de ce qui peut l'être dans une optique de 'gestion de crise'.* » (p.121)

Gile recense une vingtaine de tactiques qui peuvent être utilisées indépendamment ou successivement pour répondre à un segment plus ou moins difficile du discours. Ces tactiques sont appréciées par l'interprète en fonction de leur coût lors de la phase de production : coût en temps et en capacité de traitement, coût en termes de perte d'information et enfin en termes d'incidences de la tactique sur l'interprète. Gile considère que l'intérêt des choix des tactiques des interprètes obéit à cinq lois fondamentales : la loi de maximisation du rendement informationnel, la loi de l'impact maximum sur le discours, la loi du moindre effort, la loi d'autoprotection et, enfin, la loi de recherche de la sécurité. Certaines de ces lois sont inhérentes aux normes attendues de l'exercice et par conséquent doivent être intégrées par l'interprète. D'autres en revanche correspondent à des comportements contraires à l'éthique et à l'intérêt des parties en présence.

Nous avons mis en parallèle dans le tableau ci-dessous (figure 4) les tactiques des interprètes en langues vocales avec leur faisabilité en LS et nous en concluons qu'elles sont, pour la majorité, identiques dans les faits. Néanmoins, la modalité audio-vocale de l'interprétation en langues vocales et son exécution en cabine loin des regards laisse une plus grande liberté à

l'interprète en langues vocales pour une consultation de glossaires, une prise de notes ou bien pour échanger des informations avec son partenaire en cabine.

Figure 4 : Tableau des tactiques en interprétation simultanée

Tactiques en ligne	Équivalent LS
1- Reconstitution par le contexte	Idem
2- L'attente	Idem
3- Mobilisation du partenaire en cabine	Idem (plus rare, voir page 179-180)
4- Consultation de documents en cabine	Impossible
5- Restitution à un niveau d'abstraction plus élevé	Idem
6- Reproduction phonétique approximative	Dactylogogie et labialisation accentuée
7- Omission tactique	Idem
8- Interpellation des auditeurs	Idem
9- Explication ou paraphrase	Idem (scénarisation, paraphrases, etc.)
10- Simplification	Idem
11- Le discours parallèle	Idem
12- La naturalisation sauvage	Dactylogogie et/ou labialisation
13- Le transcodage	Idem (français signé, dactylogogie)
14- Le renvoi des auditeurs à une autre source d'information	Idem (pointage, utilisation du contexte)
15- La permutation des informations dans la restitution	Idem
16- La prise de note	Impossible
17- La modification du décalage chronologique orateur-interprète	Idem
18- La restitution anticipée des premiers segments de la phrase	Idem
19- La fermeture du microphone.	Idem (arrêt de l'interprétation)

Si les tactiques sont pour la majorité identiques dans leur intention discursive (paraphraser, emprunter, etc.), leur mise en place fera appel à une modalité différente en langue des signes. C'est ici que la modalité visuelle entrera en jeu, puisque la langue des signes est par définition une langue visuo-gestuelle. Nous analyserons plus avant la mise en parallèle des tactiques entre les ILS et les ILV lorsque nous aborderons l'analyse cognitive des tactiques en interprétation vers la LS (voir figure 23 page 292).

3.4.1. Les tactiques les plus fréquentes en interprétation en LS : la paraphrase, l'utilisation pertinente de l'espace et la scénarisation

3.4.1.1. La paraphrase, la périphrase

Ce sont des tactiques bien connues en interprétation. Lorsqu'un mot recherché en langue d'arrivée n'est pas disponible chez l'interprète pour plusieurs raisons (oubli, surcharge cognitive, manque de connaissances linguistiques spécifiques, vide lexical) ou bien lorsqu'une phrase entière requiert une recontextualisation particulière dans le discours traduit. Cette technique discursive au départ s'observe donc naturellement en interprétation. Elle est, pour ce qui concerne la LSF, largement utilisée lorsque l'interprète doit prendre en charge des concepts inédits. Le recours à cette technique discursive contribue à l'affirmation qu'il est possible de tout dire en langue des signes puisqu'en situation dialogique, le temps pour élaborer des paraphrases et périphrases ne manque pas.

Une étude en cours⁶⁶ basée sur un corpus de cinq interprètes en LS ayant entre 10 et 20 ans d'expérience toutes formations confondues, met en relief quelque chose de tout à fait intéressant : l'habitude du recours systématique à la périphrase est tellement intégrée par les interprètes qu'ils ne semblent pas conscients de l'approximation conceptuelle relevée par l'étude lors de la mise en perspective de leurs productions signées avec le discours de départ. Lors d'un visionnage de leur prestation pour un recueil de commentaires et en réponse aux questions relatives à certains choix interprétatifs, les ILS mettent très simplement en avant qu'ils ont fait une *proposition*⁶⁷ *de sens*, un choix particulier⁶⁸ devant un manque de correspondance avéré. Ce n'est pas un aveu d'échec de la part des interprètes, mais bien le résultat de l'intégration totale d'une norme fonctionnelle de la langue qui leur est imposée et qui a pour conséquence parfois un décalage sémantique entre ce qui est dit par l'orateur et ce que l'interprète peut dire en situation. L'utilisation du transcodage est également tout à fait intéressante dans cette étude, puisqu'il est plus simplement utilisé très ponctuellement et pour des segments très courts (deux à trois mots tout au plus) par les locuteurs natifs de la langue des signes, ce qui ne semble pas être le cas pour les non-natifs. Il serait intéressant de se

⁶⁶ S. Hirschi, ESIT, Université Paris 3. Corpus 8 en annexe.

⁶⁷ En interprétation en LS, le mot « proposition » est employé pour désigner des solutions de traduction.

⁶⁸ Voir les extraits d'interviews en annexe..

pencher sur l'appréciation de la notion de fidélité en interprétation en LS, car il semblerait qu'il y ait une latitude tout à fait différente entre les langues vocales et les LS.

Nous analyserons plus avant les contraintes liées à l'utilisation de la paraphrase en interprétation dans les chapitres consacrés aux contraintes linguistiques et à la scénarisation. Nous vérifierons avec nos données si nous retrouvons les mêmes tendances que celles mises en avant par l'étude de Sophie Hirschi (non publiée).

3.4.1.2. L'utilisation pertinente de l'espace : « spatial mapping »

Depuis 1854 et les premières études de Valade sur la langue des signes (alors « langage naturel des signes »), on sait que l'espace est une donnée primordiale dans l'organisation de la langue. Ces travaux allaient à l'encontre d'un courant pédagogique qui préconisait l'approche de la langue des signes envisagée comme un *système* d'alignement des signes méthodiques issus de la méthode de l'abbé de l'Épée. Celle-ci visait à représenter en signes chaque mot de la langue parlée. Dans son introduction, Valade⁶⁹ dit du langage naturel des signes :

« il (le langage) a son génie, ses lois, ses formes, ses idiotismes, il vit de sa vie propre. Dédaigneux de tous artifices, il ne relève que de la nature, ne s'inspire que d'elle et pour éclairer la pensée n'a recours qu'à une ingénieuse disposition des termes : sa syntaxe est toute sa grammaire. Il manque de précision et fait deviner plus qu'il ne dit ; mais par là même, il excite et tient en éveil toutes les formes de l'intelligence ; et, si c'est un défaut, il le rachète par la variété des formes et des couleurs, l'énergie de l'expression, la grâce et l'originalité naïve des tours. » (1854 : IX)

S'il est possible de lui reprocher, avec un regard plus contemporain sur son travail, un manque de précaution dans certaines affirmations et dans son analyse, probablement imputables au contexte et à son engagement pour la défense du bilinguisme et du « langage naturel des signes » dans les lieux d'éducation des jeunes sourds, nous ne pouvons que relever le caractère précurseur des travaux de Valade. En effet, nous pouvons mettre en parallèle ce que Valade propose déjà comme une « *ingénieuse disposition des termes* (dans l'espace) » avec

⁶⁹ Rémi Valade (1854) : Essais sur la grammaire du langage naturel des signes à l'usage des instituteurs de sourds muets, Paris.

les notions développées par Cuxac (2000) dans la théorie de l'iconicité pour « *l'utilisation pertinente de l'espace* » notamment. Il pose également les prémices des notions de « transfert » qui sont ici une « *inspiration* » de la nature et de la reproduction de celle-ci et des événements dans ce qui sera dénommé plus tard « *espace de signation* ».

Depuis le XIX^e siècle, nous savons donc que la langue des signes par sa nature visuo-gestuelle est une langue qui se crée dans l'espace et qui utilise ce même espace *ingénieusement* ou *pertinemment* selon les époques, pour « donner à voir » ce que le locuteur cherche à transmettre. Ces éléments peuvent être de différentes natures (signes standard, CNV⁷⁰, dactylogogie, pointages, transferts, etc.) qui, assemblés les uns aux autres en respectant une logique visuelle propre à la langue, créeront du sens tout autant qu'une chaîne sonore, si tant est qu'elle soit logique et crée également du sens pour n'importe quel auditeur de langue vocale.

Philippe Séro-Guillaume (2008 : 115) parle de l'utilisation « diagrammaticale » de l'espace.

« L'utilisation d'un diagramme virtuel permet non seulement au signeur de situer ses énoncés dans le temps, mais aussi de les référer aux trois actants fondamentaux de la communication en les déployant, le cas échéant, à l'intérieur d'un diagramme (première définition : dispositions respectives des parties d'un ensemble) dont le lecteur n'aura aucune peine à imaginer la distribution même s'il ne connaît pas la langue des signes. »

Séro-guillaume reprend les exemples de *je te donne, tu me donnes* et *il me donne* pour illustrer ses propos. Il ajoute ensuite :

« (...) on pourrait proposer « diagrammaire », contraction de diagramme et de grammaire, pour rendre compte de l'inscription du signe dans un diagramme. (...) Les diagrammèmes pourraient être dits dépendants en ce sens qu'ils n'ont pas d'existence propre, ils ne se manifestent qu'à l'occasion d'un orthosigne dont ils modifient l'emplacement, l'orientation ou la direction du mouvement. » (p.115)

L'utilisation pertinente de l'espace permet de mettre en place des entités dans l'espace de signation et de créer ensuite des interactions entre ces espaces qui permettront au locuteur de créer du sens. L'espace représente en LS en quelque sorte ce que la grammaire est au français. Ce sera dans l'espace de signation que le temps sera introduit, que toutes formes de procédés

⁷⁰ Communication non verbale

discursifs pourront prendre forme et que le discours en lui-même évoluera selon l'agencement proposé par le locuteur. C'est ce que la littérature anglo-saxonne nomme « spatial mapping » :

« Spatial mapping is usually described as the use of space for locating referents in order to create a “picture” of some physical, real world event (Baker and Cokely 1980; Klima and Bellugi 1979). This is one type of spatial mapping and it is a very important feature in ASL. However, it is only one form of the much larger feature of spatial mapping in ASL. Spatial mapping includes not only the “drawing” of a picture, it also includes the space to build relationships between abstract ideas, to compare entities, to add imagery and detail, to describe both physical attributes such as color, size and shape as well as non-physical attributes such as emotions, attitudes and beliefs, to show the passage of time, and to contribute to the prosody of ASL. »⁷¹ (Winston, 1996)

Cette définition est intéressante, puisque Winston présente une vision ensembliste (contenant et contenu) du cadre physique de l'espace de signation avec ce que permet cet espace en termes de contenu dynamique générateur de sens. Nous rapprocherons cette définition et son analyse de l'espace avec le courant français qui accorde de l'importance à une « utilisation pertinente de l'espace », par la tactique de la scénarisation par exemple (concept qui intègre la spatialisation avec les tactiques de transfert que nous présenterons et analyserons dans les chapitres suivants), car elle est bien plus que la seule mise en images. L'apport de Winston est intéressant également du point de vue traductologique, puisqu'il s'empare de la problématique de la formation à l'interprétation parallèlement à l'analyse linguistique de cette tactique. Nous reprenons la traduction française du concept de *spatial mapping* proposée par Courtin (2001) qui parle de « spatialisation linguistique » en référence à Winston.

« Although much ASL teaching and interpreter education includes discussion of classifiers and role-playing, we know little about the tremendous variety of prosodic and referential functions that spatial mapping performs. When students fail to master these ASL features, we are at loss, knowing that they often miss the underlying meaning of a

⁷¹ Notre traduction : « La spatialisation linguistique (cartographie spatiale) est généralement décrite comme l'utilisation de l'espace pour le placement d'entités afin de créer l'"image" d'un événement physique, réel (Baker et Cokely 1980; Klima et Bellugi, 1979). Il s'agit d'un type de spatialisation, et elle constitue une caractéristique très importante de l'ASL. Cependant, il ne s'agit là que d'une forme de la cartographie spatiale en ASL, qui va bien au-delà. Elle inclut en effet non seulement le « dessin » d'une image, mais également [l'utilisation de] l'espace pour établir des relations entre des idées abstraites, pour y comparer des entités, ajouter des images et des détails, pour décrire des attributs physiques comme la couleur, la taille et la forme et des attributs immatériels tels que des émotions, des attitudes et des croyances, pour indiquer le passage du temps, et pour contribuer à la prosodie en ASL. »

message they see in ASL or fail to produce a coherent message when interpreting into ASL, our best advice is to “go out and socialize with deaf people.” Given enough time and socialization this strategy may eventually succeed. However, it is important to remember that the acquisition of spatial mapping occurs at advanced stages of language learning in native signers; we cannot expect it to develop early on its own in interpreting students who are second language learners of ASL. With an understanding of spatial mapping in ASL, it is possible to encourage the development of both the perceptive and articulatory skills necessary for spatial mapping while students are in the classroom. »⁷² (Winston, 1996)

Winston met en avant que la possibilité d’avoir recours à l’utilisation de l’espace de façon idiomatique relève d’une compréhension et d’une connaissance de la langue qui apparaît chez les signeurs natifs à un stade avancé de l’acquisition du langage. Elle remet en question les pratiques pédagogiques qui demandent aux étudiants entendants d’utiliser l’espace de façon identique aux signeurs natifs alors que, dans la plupart des cas, ces étudiants intègrent leur programme de formation sans que la langue des signes soit suffisamment maîtrisée. Elle souligne une confusion des genres entre les cours de perfectionnement linguistique et l’apprentissage des méthodes de l’interprétation. Winston propose plusieurs exercices pour intégrer cette problématique à la pédagogie de l’interprétation. Les conseils ensuite donnés par Winston sont de l’ordre du « *selective watching* » (observation sélective) et du « *selective shadowing* » (répétition décalée sélective) de corpus de locuteurs sourds pour les étudiants qui ne seraient pas encore totalement familiers avec la spatialisation linguistique. Nous ne jugerons pas de la pertinence de ces conseils en école d’interprétation, mais nous noterons qu’il n’est jamais fait mention dans cette analyse de la différence entre exprimer sa pensée directement en LS et interpréter un discours vers la LS. Cette étape fondamentale est absente de son article à l’instar de beaucoup de travaux concernant l’interprétation en LS. L’article

⁷² Notre traduction : « Bien que dans l’enseignement de l’ASL et dans la formation des interprètes on se réfère beaucoup aux classificateurs et à la prise de rôle (transfert), on sait peu de chose sur la très grande diversité des fonctions prosodiques et référentielles que remplit la *spatialisation linguistique*. Lorsque les étudiants ne maîtrisent pas ces caractéristiques propres à l’ASL, nous sommes désemparés, car nous savons que souvent, ils ne comprennent pas le sens d’un discours en ASL ou n’arrivent pas à construire un discours cohérent lors de l’interprétation vers l’ASL. Dans ce cas, nous ne trouvons rien de mieux à leur conseiller que d’aller fréquenter des sourds. Dans la durée et avec une fréquentation assidue des sourds, cette stratégie est susceptible de réussir. Pour autant, il n’est pas inutile de garder à l’esprit que l’acquisition de la *spatialisation linguistique* se produit à un stade avancé de l’apprentissage de la langue chez les signants ayant la langue des signes pour langue maternelle ; on ne peut donc pas s’attendre à voir se développer les mêmes compétences à un stade précoce de l’apprentissage de l’interprétation chez des étudiants dont elle n’est qu’une langue seconde. Une meilleure compréhension de la *spatialisation linguistique* permet de stimuler en classe le développement des aptitudes perceptives et articulatoires nécessaires à sa maîtrise. »

n'étant pas une étude empirique, l'auteur n'est pas en mesure de nous donner plus d'informations sur la pertinence des exercices conseillés. Il est cependant suffisamment rare pour le souligner ici qu'un auteur tente de comprendre les difficultés des apprenants en LS d'un point de vue linguistique et fasse le rapprochement avec les difficultés rencontrées dans les écoles d'interprétation. Il est en effet généralement conseillé aux étudiants de fréquenter des sourds pour maîtriser la langue, puisque « le pays des sourds » n'existe pas et que peu de matériel est disponible en LS (pas d'écrit, pas de corpus aussi aisément disponibles que pour les langues vocales). Si la langue est mieux maîtrisée, certaines difficultés persistent, puisque les sourds en situation dialogique ne corrigent pas systématiquement les entendants qui s'adressent à eux, ce qui est parfaitement compréhensible puisque, dans ce genre de contexte, l'intention de communication prime sur la forme. De plus, les sourds régulièrement confrontés à ces maladroites sont habitués à suppléer mentalement face à un énoncé incomplet. Nous verrons dans la partie sur les contraintes d'espace comment la notion d'espace est transposable à l'interprétation en LS et quelles en sont les modalités.

3.4.1.3. La scénarisation

La scénarisation, anciennement dénommée « amplification scénique » par son auteur, est un concept traductologique créé par Ph. Séro-Guillaume qui s'inscrit dans le prolongement de la TIT et s'appuie sur les concepts linguistiques de B. Pottier :

« Essayer de reformuler un énoncé abstrait en se posant la question de savoir comment signer tel ou tel mot c'est courir à l'échec. Avant de se poser la question de comment signer, il convient de scénariser le texte, autrement dit, de construire une image enrichie des interactions dynamiques sous-jacentes au texte. Ceci fait, on peut aborder la mise en scène avec plus de sérénité et d'efficacité. » (...) (Séro-Guillaume, 2008: 187)

La scénarisation est une des tactiques principalement observées en interprétation en LS. Elle permet à l'interprète de représenter dans l'espace de signation une partie du discours qui peut comporter un seul mot ou plusieurs segments consécutifs, en ne suivant pas les éléments de l'énoncé mot à mot mais en cherchant à représenter visuellement le contenu du discours. Sa mise en place requiert une conceptualisation rapide du terme ou du discours par l'interprète pour mettre en scène dans son espace de signation toutes les interactions possibles aboutissant

au sens du discours voulu par l'orateur. Pour Séro-Guillaume, ce procédé doit respecter la portée générale de l'information. Les saynètes élaborées dans le cadre de la scénarisation sont selon lui intéressantes pour les « schèmes⁷³ » qu'elles illustrent et non pas pour ce qu'elles peuvent donner à voir. Il n'oppose pas la langue des signes au français au regard de ses particularités discursives, mais considère que le rapport implicite-explicite s'inverse lorsqu'on passe d'une langue à l'autre.

(...) En ce qui concerne la langue des signes, la représentation linguistique des actants est une condition sine qua non de l'intelligibilité des discours. (...) En français la recherche implique des chercheurs qu'il n'est pas absolument nécessaire d'évoquer tandis qu'en langue des signes on ne peut pas ne pas les évoquer. Il est certain que les conditions de développement de la langue des signes et les restrictions imposées à son utilisation renforcent son caractère plus concret que le français. En tout cas son lexique est beaucoup moins étendu que celui du français. De ce fait l'interprète quand bien même le voudrait-il, serait bien en peine de procéder par transcodage à partir du français. » (Séro-Guillaume, 2008 :188)

Puis, en référence à Pottier, Séro-Guillaume met en avant l'importance de la coordination d'actions et de l'évènement en tant qu'unité minimale de pensée :

(...) comme l'indique Bernard Pottier : « L'unité minimale de pensée [est] (...) l'évènement (...). »⁷⁴ Événement qui se décompose en entités (les gendarmes et les voleurs) et comportements (l'arrestation). Bernard Pottier donne de cet évènement deux représentations. La première appelée schème analytique se présente sous la forme d'un diagramme qui représente visuellement les traits essentiels du déroulement de l'évènement. La seconde dite schème conceptuel est l'écriture linéaire, en quelque sorte l'équation, du schème analytique. »

Il met ensuite en relation l'approche de Pottier avec la théorie du sens de l'ESIT en précisant :

Au-delà du détail de l'analyse, il est significatif de noter que Bernard Pottier, lorsqu'il indique : « Ces schèmes sont déliés d'une langue naturelle particulière. Ils appartiennent

⁷³ Ibid., p. 119. Séro Guillaume cite Jean Burgos en référence : (il) met en relation les schèmes qu'il conçoit comme des représentations héritées par filiations des schèmes moteurs avec la conceptualisation événementielle dite théorie des catastrophes proposée par René Thom. Ces catastrophes manifestent les actants par le biais des relations dynamiques qui les relient. Et nous rejoignons ici B. Pottier.

⁷⁴ Bernard Pottier, 1987, *Théorie et analyse en linguistique*, Hachette, p. 163.

au niveau conceptuel, celui par exemple où travaille le traducteur »⁷⁵, se trouve pleinement en accord avec la théorie du sens développée par Danica Seleskovitch et Marianne Lederer à propos du processus de l'interprétation (...) »

Ph. Séro-Guillaume est l'un des seuls auteurs à s'inscrire dans le débat traductologique en faisant état des réalités de l'interprétation et en cherchant à élaborer des tactiques. Ainsi il a proposé la tactique de la scénarisation en rapport à un fait observé (le vide lexical que l'auteur nomme dans ses séminaires *prise en charge de domaines inédits* et dont un aspect est mentionné ici lorsqu'il fait référence au *lexique moins étendu*). Sans aucune obligation de visualisation mentale au sens propre, Séro-Guillaume pose simplement une question : *qui fait quoi* (dans le discours) ? Selon l'auteur, cette approche faciliterait la mise en espace, puisqu'elle permet de poser les entités du discours dans l'espace de signation (lorsqu'elles sont décelables par l'interprète) et respecte les paramètres de la langue puisque de fait, ces entités entreront en interaction, évolueront dans l'espace et créeront du sens. Même si nous émettons quelques désaccords avec certains points dans sa démonstration (il est, selon nous possible d'exprimer le concept de « recherche » de façon générale sans obligatoirement passer par des chercheurs, les actants ne sont pas obligatoirement des individus de chair, et « *que fait quoi ?* » est également possible), il est le seul auteur à considérer la déverbalisation pour ce qu'elle est : un phénomène observé par la TIT mais qui n'a de valeur que dans un procédé global (ici la scénarisation), et non une fin en soi comme nous le verrons par la suite. La scénarisation est à notre connaissance la seule tactique traductologique référencée permettant d'expliquer un procédé général.

Nous étudierons plus avant cette tactique et ses limites dans le chapitre sur l'analyse cognitive des tactiques (chapitre 5).

3.4.2. La littérature en interprétation en langue des signes et les *tactiques* traditionnellement préconisées : déverbalisation, pensée visuelle, schémas mentaux

La littérature en langue des signes a bien évidemment mis en avant l'importance de la modalité visuelle de la langue et son impact sur la production du discours signé. Nous avons

⁷⁵Ibid., p. 107.

exposé plus haut les observations faites par Mottez et Markowicz (p. 32) concernant la langue des signes française qui devait se garder de suivre l'exemple de l'ASL ou d'autres langues signées trop proches de la structure de la langue vocale majoritaire. Ce faisant, la communauté signante française a totalement intégré la théorie de l'iconicité largement défendue par les travaux du linguiste C. Cuxac (2000). Dans cette continuité où une norme linguistique est instituée, une interprétation considérée comme acceptable devra dans la mesure du possible éviter toute trace de la langue majoritaire. Contrairement à l'ASL (où nous avons vu que des certificats de translittération étaient en vigueur jusqu'à une période récente), ou bien encore à l'Auslan (qui est représentative des problématiques concernant le manque de formation des ILS en interprétation), les normes en interprétation en LSF considèrent que le français signé, par exemple, est une forme de translittération outrancière et n'a pas de place de par sa forme dans la production, puisqu'il ne respecte pas la structure formelle de la langue des signes. Cette norme est partagée par l'ensemble des formations universitaires françaises en interprétation en LSF. Nous aborderons ce point plus en détail dans la partie consacrée au vide lexical.

La littérature en interprétation en LS en France, naturellement influencée par le courant linguistique majoritaire, n'a pas encore décentré son regard de la langue de l'indicateur sourd vers la langue de l'interprète et de ses contraintes en simultanée. De fait, les tactiques envisagées et proposées ont tendance à vouloir préserver une norme linguistique établie et considérée du point de vue de la langue des locuteurs sourds en situation dialogique ou lors de création de corpus artificiels monologiques.

3.4.2.1. La déverbalisation et l'image mentale : des concepts parfois galvaudés

La déverbalisation et l'image mentale sont deux notions intimement liées dans la littérature de façon générale et particulièrement en interprétation en langue des signes. Comme noté par Bernard *et al* (2007), l'ensemble des interprètes français se revendique de la théorie interprétative bien plus que d'autres courants traductologiques existants. La TIT a également trouvé un accueil très favorable en interprétation en ASL suite à la participation de D. Seleskovitch à la conférence du RID en 1991 (Moody, 2011:41).

Il nous semble cependant que seuls deux concepts « pratiques » de la TIT ont été repris et intégrés dans la littérature générale en LS indépendamment de leur contexte théorique traductologique. Nous analyserons l'assimilation de ces deux concepts dans la littérature générale française et internationale, qui est tout à fait intéressante dans la mesure où elle fournit des éléments permettant de mieux comprendre les tactiques interprétatives préconisées et l'ancrage théorique dans lequel cette littérature se situe.

3.4.2.1.1. Déverbalisation : entre schématisation et injonction de faire autrement

En 2006, M Lederer définissait la déverbalisation ainsi :

« La déverbalisation est le stade que connaît le processus de la traduction entre la compréhension d'un texte et sa réexpression dans une autre langue. Il s'agit d'un affranchissement des signes linguistiques concomitant à la saisie d'un sens cognitif et affectif. » (Glossaire de *La traduction aujourd'hui*, page 180.)

Au sens de Seleskovitch, la déverbalisation est un phénomène qui peut se définir comme l'oubli spontané de la forme linguistique d'un message quand celui-ci est compris. Elle serait liée à la phase de compréhension et apparaîtrait avant le *saut* (voir plus loin Ladmiral) vers la phase de production.

La déverbalisation est liée à ce que Seleskovitch et Lederer nomment le « caractère non verbal du sens » (2002 : 257)

« La forme sonore du discours laisse derrière elle un sens pratiquement dénué de liens avec le verbal, qui peut être restitué à l'identique dans n'importe quelle langue »

Pour Seleskovitch et Lederer, la déverbalisation est donc un phénomène constitutif de la conceptualisation du sens en général :

« La chaîne sonore est le seul élément matériel qui passe d'un locuteur à un auditeur. On en connaît la fugacité. La compréhension des idées, unités de sens par unités de sens, s'accompagne inéluctablement de l'évanescence des formes verbales. La prise de conscience d'un sens, d'une idée, d'un ensemble cognitif (peu importe le nom qu'on donne du moment que l'on comprend qu'il s'agit de la pensée au-delà du sémantisme verbal) fait s'évanouir les mots qui l'ont apporté. Le déclic de la

compréhension d'un sens est en même temps le signal de la disparition des formes verbales. » (2002 : 258-259)

Nous noterons dans leur démonstration qu'il est fait mention « d'exception à la déverbalisation » pour expliquer le recours aux correspondances lexicales et au transcodage:

« La déverbalisation n'est pas un processus continu et régulier ; elle n'accompagne pas la perception en toutes circonstances. Elle est contrariée lorsque la perception fait apparaître des unités linguistiques désignant des entités distinctes qui restent solidement ancrées dans leur individualité propre : termes, noms propres, chiffres. (...) Qu'un mot frappe, retenant l'attention de l'auditeur et il se retrouve repensé, donc répété mentalement et fixé, ce qui s'oppose à sa déverbalisation. » (2002 : 259).

Dans la partie consacrée à l'initiation à l'interprétation consécutive, Seleskovitch et Lederer encouragent les étudiants à se *défaire des mots* par une phase de visualisation du discours. « *Voir mentalement un objet ou imaginer les aspects d'un évènement dont on entend parler c'est entendre le sens* » (2002 : 27). Pour Seleskovitch et Lederer, ce caractère non verbal lié à la compréhension du sens est l'étape fondamentale de toute traduction réussie. L'idée principale de la TIT est que la traduction n'est pas un phénomène de contact entre les langues. C'est ainsi que ces auteures démontrent que la traduction est un « *processus humain en trois temps : la formulation de l'original est séparée de sa restitution par une phase non verbale* » (p.259).

La notion de déverbalisation a été très souvent citée en interprétation en langue des signes en général et a été avancée comme argument par les pionniers, en France et à l'étranger, pour insister sur l'idée que le processus ne différait pas de l'interprétation entre langues vocales, puisque l'essentiel de l'attention est portée sur l'image mentale et la restitution du sens. Le sens du discours est ici valorisé au détriment du lexique puisqu'il est dit que les techniques d'expression en LSF permettent par des procédés iconiques de ne pas se référer automatiquement aux signes standard. Cette posture semble satisfaire la TIT lorsqu'elle est uniquement envisagée en tant que théorie rejetant les correspondances translinguistiques. Or, il nous semble que la TIT est plus subtile et nuancée sur ce sujet, puisqu'elle indique que le traducteur « *garde toute latitude : correspondances « a posteriori » s'il l'estime possible, équivalences s'il les juge nécessaires ou s'il les préfère.* » (Lederer, 2006 :65).

De nombreux poncifs tels que « interpréter mot à mot n'est pas satisfaisant » précèdent le recours aux citations de Seleskovitch ou Lederer et s'arrêtent souvent là. Dans cette littérature, toutes les formes de discours (descriptif, narratif, argumentatif, conceptuel, etc.) sont assimilées sans distinction. La fonction de la traduction y est par ailleurs absente. En référence à la TIT, le français signé est assimilé au *transcodage* et sera exclu des bonnes pratiques à suivre. S'étant rapidement aperçu d'un rapprochement possible entre la déverbalisation et la modalité visuelle de la langue des signes, les interprètes en LS se sont très vite approprié la TIT, plus connue dans la littérature en LS comme la *théorie du sens*.

De manière générale, la littérature française a très rapidement érigé le concept de *déverbalisation* en postulat scientifique avéré. Lors d'une lecture plus attentive de certains textes, il semblerait que cette notion ait été plus ou moins bien comprise selon les auteurs et nous pouvons remarquer un certain glissement entre l'utilisation du concept par les théoriciens de la TIT et la déverbalisation telle qu'elle est appréhendée actuellement dans la littérature générale sur l'interprétation en LS en France. La scientificité de la déverbalisation n'est pas ici notre sujet, mais nous noterons pour les non-avertis que ce concept a suscité de nombreux débats au sein de la communauté traductologique et que l'École de Paris a depuis évolué sur la question (voir par exemple la discussion sur cette question dans Israël, 2002 ou Ito-Bergerot, 2006, pp. 226-227). Laplace⁷⁶ (2002 : 197) note à ce propos :

« Je voudrais émettre l'hypothèse que l'étude de tels exemples pourrait nous renseigner sur le travail qui s'effectue dans le cerveau et sur la manière dont s'effectue ce que la Théorie du Sens a toujours appelé de manière un peu abusive « déverbalisation » et ce que nous considérons comme une étape essentielle de la traduction réussie. Cette déverbalisation n'est sans doute que partielle, mais suffisante en tous cas pour affirmer que la traduction n'est pas linguistique. »

Nous noterons ici que la notion de déverbalisation est relativisée dans la mesure où les ESITIens eux-mêmes considèrent que cet oubli n'est pas total, et qu'il est désormais concomitant à la compréhension, et non plus postérieur comme il était d'usage de le penser. Nous considérons par ailleurs que la déverbalisation est un outil conceptuel de choix pour ce qui concerne la pédagogie de l'interprétation.

⁷⁶ *L'interprète, nocher des temps modernes* in Identité, altérité, équivalence ? La traduction comme relation, Paris, Lettres modernes Minard, 2002.

Dans les faits, l'interprétation en LS s'est intégrée à une réflexion et à une analyse des possibilités qu'offrent les langues de grande diffusion dans leurs rapports les unes aux autres. De ces expériences ont émergé des pratiques qui ont été les bases de l'élaboration des théories existantes de la traduction, se nourrissant souvent d'autres domaines de recherche tels que la philosophie du langage, la psycholinguistique, la sociologie ou les sciences cognitives. En somme, si de nombreuses études traductologiques relèvent des différences notables entre certaines paires de langues, il s'avère qu'elles partagent un ancrage commun : elles s'émettent par le canal audio-vocal, ont un écrit, une littérature, des glossaires, etc. La tentation de la translittération ou du *transcodage* pour emprunter le vocabulaire de la TIT est grande pour qui n'est pas formé à l'exercice de l'interprétation. La notion de *déverbalisation* apparaît alors prendre tout son sens pour tenter d'expliquer une partie du processus qui est difficilement analysable mais qui a l'avantage de décrire clairement ce « saut » entre ce qui est compris en langue de départ et la façon dont l'interprète aura à le faire comprendre par la suite.

Nous faisons référence ici à Jean-René LADMIRAL qui se plaît à recourir abondamment à la citation de Lederer « *la rémanence têtue du texte original dont les formes veulent suivre à tout prix...* » pour expliquer le moment d'interphase entre le *déjà-plus* du texte source et le *pas-encore* du texte cible. LADMIRAL (2005 : 480) parle du *salto mortale de la déverbalisation*, du *no man's langue* :

« *Pour ceux qui y ont recours, le terme de déverbalisation ne constitue pas un concept auquel serait attachée la valeur d'une explication scientifique. Il n'est pas question en l'occurrence de prétendre qu'on aurait ouvert la « boîte noire », dirai-je pour reprendre un concept de la psychologie béhavioriste qui, avec Skinner, a été introduit en linguistique (black box), qu'on aurait « vu ce qu'il y a dedans » ! Qu'on saurait vraiment ce qui s'y passe et qu'on serait en mesure de l'expliquer. Sur cet aspect de la question, on ne peut dans l'état actuel de nos connaissances que continuer à faire une impasse épistémologique dans l'esprit de ce qu'un Werner Heisenberg a appelé la connaissance incomplète (LADMIRAL 1971).* » LADMIRAL (2005 :480)

Entre langues vocales, l'interprète a le choix de ne pas utiliser telle correspondance lexicale généralement existante pour lui préférer un autre terme ou une autre expression s'il considère que ce choix servira mieux le *vouloir dire* de l'orateur. C'est là un des premiers enseignements de la TIT.

En langue des signes, bien souvent l'interprète n'a pas ce choix. La taille du lexique de la LS étant plus réduite que celui de la majorité des langues vocales, dès lors que le discours s'éloigne des considérations générales et se spécialise, l'interprète doit *choisir* de faire autrement. Cette considération peut paraître triviale, mais a longtemps été ignorée, et nous supposons qu'elle pourrait avoir un impact sur la charge cognitive de l'interprète (voir au chapitre 5 la partie consacrée à l'analyse des tactiques et à la scénarisation). Ainsi, nous allons voir que dans une grande partie de la littérature française sur la langue des signes (hors TIT), la *déverbalisation* s'entend au sens d'injonction de faire autrement (scénarisations, périphrases, etc.) pour extraire le sens en le reformulant *iconiquement* (selon la littérature linguistique) via une *image mentale*.

Guitteny (2007) s'est inspiré de travaux de schématisation et de représentation des connaissances pour les adapter au processus de traduction et de modélisation de la production signée d'un avatar en TAL (traitement automatique des langues). Il propose également un lien entre langue des signes et scénarios (2011) à la suite des travaux de Cuxac mettant en avant l'importance de la pensée visuelle dans l'approche de la LSF. Paradoxalement, tout en faisant référence à certains éléments de la TIT de Seleskovitch et Lederer, il ne mentionne pas d'autres travaux plus récents de la TIT sur la déverbalisation, ni ceux s'intéressant pourtant à la *scénarisation* et *l'amplification scénique*, notions développées par Ph. Séro-Guillaume et présentes dans le paysage traductologique de la TIT depuis les années 1990.

Nous observons une tendance d'une partie de la littérature française à utiliser la TIT de façon partielle, en référence aux premiers écrits de la théorie du sens, ce qui confère de fait un aspect incomplet, voire décliné, aux éléments généralement avancés. L'article de Guitteny (2007) a retenu notre attention dans la mesure où il est représentatif des modifications apportées aux concepts traductologiques lors de leur importation dans la littérature en LS, lorsqu'ils sont traités hors de leur contexte théorique. Avec ce genre d'élargissements conceptuels, nous assistons à une diffusion de certaines notions traductologiques sous une forme altérée qui en viennent à perdre leur sens initial propre. Si l'auteur dans l'extrait suivant traite du TAL, les références à l'interprétation en LS viennent régulièrement ponctuer son raisonnement et ajouter de la confusion aux concepts traductologiques utilisés.

Nous remarquons en premier lieu que la déverbalisation est qualifiée de « travail » et a été investie d'un sens beaucoup plus large que son concept initial. On le voit notamment en analysant les deux extraits suivants:

« Pour faciliter ce travail de déverbalisation, il est possible de s'appuyer sur divers outils, notamment ceux qui touchent à la représentation des connaissances. De nombreuses recherches portent sur ce sujet (Engberg-Pedersen, 1993 ; Denis, 1989 ; Fortis, 1995) » (Guitteny, 2007 : 204)

« Ce travail de recul par rapport à l'original est le propre de ce D. Seleskovitch appelle la déverbalisation, ce que font les interprètes consciemment ou inconsciemment, ce qui fait la nette différence entre une interprétation préparée et une interprétation non préparée, ou entre une interprétation et une traduction. » (Guitteny, 2007 : 216)

Le premier extrait suggère, sans entrer dans les détails, que des recherches ont eu lieu sur ce lien entre cognition, représentation mentale et déverbalisation, alors qu'il s'agit d'une inférence propre à l'auteur, puisque les travaux dont il est question n'ont pas de lien direct avec ladite déverbalisation. Il est cependant intuitivement compréhensible de mettre en relation *la représentation des connaissances* avec la *déverbalisation* de par leur proximité conceptuelle liée à leur essence non verbale. Pour autant, rien dans les articles des auteurs cités ne permet de faire une inférence sur les modalités particulières liées à l'interprétation ou à la traduction.

Il apparaît à la lecture de l'article une certaine tendance à utiliser la *déverbalisation* au sens de *préparation* en lui conférant de fait un sens autre que celui initialement donné par Seleskovitch et Lederer, sens qui sera ensuite largement repris dans la littérature en LS. En effet, en transposant entre autres certains éléments d'une étude portant sur la préparation à la traduction de Dancette et Halimi (2005) au TAL en LS, l'auteur suggère une corrélation entre une carte conceptuelle qu'il va lier à la *déverbalisation* (en réalité la préparation) et l'espace de signation. Plus prosaïquement, la phase de déverbalisation devient « un travail », idéalement générateur d'une représentation schématique transposable telle quelle dans l'espace de signation du traducteur (que l'auteur applique plus largement à l'interprétation en LS). Or, il nous semble que la représentation schématique dont l'auteur fait mention correspond simplement à un procédé de préparation, tout comme l'indiquent d'ailleurs les travaux cités dans l'article de Dancette et Halimi. Si cette forme de préparation est bénéfique en traduction, nous n'avons aucune donnée nous permettant d'affirmer ici qu'elle puisse être liée et faire partie de ce que la TIT nomme la *déverbalisation*. Ainsi, comme nous pouvons le voir dans la deuxième citation, l'auteur crée un amalgame entre la procédure relevant de la

préparation, la compréhension du sens lors de la phase d'écoute et d'analyse de l'original et le phénomène de déverbalisation au sens de la TIT.

Sur la forme, cet exemple d'utilisation du terme de *déverbalisation* est très représentatif de la façon dont il est utilisé dans la littérature générale en langue des signes française. Malgré les références faites à Seleskovitch et Lederer, la *déverbalisation* prend un sens particulier qui entre en totale contradiction avec son sens initial propre, puisqu'il est suggéré que déverbaliser, c'est élaborer des schémas suffisamment signifiants pour être transposés dans un espace de signation en LSF. Nous sommes loin de la notion d'« oubli spontané » des formes linguistiques que postule Seleskovitch. De plus, cette phase de schématisation, puisqu'elle implique une conceptualisation, ne se conçoit pas sans *verbe* (c'est-à-dire des unités de sens, lexicales ou spatiales) et fait déjà partie de la phase de production, puisqu'elle implique des éléments signifiants. Nous noterons également que l'on sait désormais que les aires cérébrales impliquées lors de la production et la réception de la langue des signes sont les mêmes que celles affectées au langage. On sent pointer une confusion entre une *visualisation du sens*⁷⁷ qui est souvent empruntée par la TIT lors de la phase de compréhension pour appréhender ce fameux « décrochement » (que M. Lederer dans ses séminaires nomme aussi le premier pas vers la conceptualisation) et une perception globale d'une image faisant sens en LS et prête à être disposée dans l'espace de signation, c'est-à-dire déjà passée au stade du langage, donc faisant partie de la phase de production.

La préparation est un sujet très vaste en traductologie. De nombreux travaux sont consacrés aux différentes méthodes de préparation (linguistiques et extralinguistiques) et à leurs implications quant à la réussite de l'interprétation et/ou de la traduction (voir Gile 2009-a, chapitre 9 par exemple, concernant le modèle gravitationnel de la disponibilité linguistique dont la distribution est présentée en un système dynamique). C'est pourquoi les interprètes mobilisent leurs connaissances et les réactivent par le travail de préparation de façon à optimiser leur disponibilité en situation d'interprétation. Cette étape préparatoire ne saurait être considérée comme étant une phase de la déverbalisation.

⁷⁷ Lederer mentionne une phase de visualisation dans un cadre précis de traduction d'un texte littéraire où elle mentionne « le traducteur n'a pas traité chaque mot l'un après l'autre ; il n'a pas écrit : « les cravates étaient tirées vers le bas (...) ». Il a vu l'unité de sens, ici l'image ; il la décrit telle qu'il la voit : les cravates défaites, les cols ouverts. Son imaginaire s'est ajouté au sémantisme des mots et l'image est exprimée de façon telle que le lecteur français la voit aussi. » (2006 ; p 45) Nous rappelons que nous avons là un texte extrêmement descriptif, et que nous sommes dans un contexte de traduction.

Pour revenir à ce qui nous motive ici, la déverbalisation étant désormais entendue comme une sorte de schématisation du sens du discours prête à être transposée dans l'espace de signation, il n'est pas surprenant de lire dans la littérature linguistique en LS au sujet de l'interprétation :

« Et que fait l'interprète ? Après avoir compris les propos du locuteur, il doit les transposer dans la langue cible. Dans une langue qui s'appuie sur l'iconicité, certes, mais l'iconicité c'est le fondement des structures, ce n'est pas un but recherché. Alors, si on considère que pour interpréter en LS il suffit de reproduire gestuellement les schémas de déverbalisation, on oublie que la LSF est une langue ! » (Riesler, 2009)⁷⁸.

Si l'ensemble de la communication est une mise au point de l'auteur sur des notions linguistiques à l'intention des interprètes en LS, il est de bonne guerre de relever la façon dont la notion de *déverbalisation* est utilisée et reprise par les linguistes et une bonne partie des ILS non initiés à la TIT. La déverbalisation devient quasi-officiellement une phase génératrice de *schémas de déverbalisation* et transformée en une sorte de carte conceptuelle *prête à l'emploi*. Nous sommes ici très loin de sa définition initiale, qui, rappelons-le, a d'ailleurs évolué au sein même de l'École de Paris.

3.4.2.1.2. Image mentale, représentation mentale et carte conceptuelle

Dès 1968, Seleskovitch mentionne le phénomène d'*évocation d'images* en interprétation lors de l'écoute d'un discours. Elle explique que *l'image que construit l'interprète* en écoutant le discours est parfois éloignée de celle de l'orateur (surtout dans les domaines de la connaissance spécialisée). Selon elle, le rôle de l'interprète est de permettre à l'auditeur de conférence (qui appartient généralement au même domaine de spécialité que l'orateur) d'évoquer l'image originale à l'écoute de l'interprétation. Seleskovitch (1968 :103) précise par la suite que toutes les formes de textes ne se prêtent pas aussi aisément à l'évocation d'images et utilise plus précisément le terme d'*écoute active*, ou le fait que l'interprète doive *s'intéresser activement* à ce qu'il entend. Nous inférons de la lecture de Seleskovitch que l'évocation d'images n'apparaît pas être un phénomène spontané inhérent à l'exercice de

⁷⁸ Riesler, A. Traduction linguistique de l'iconicité en interprétation, Paris, 2009. Disponible sur le site : <http://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00742900>

l'interprétation, ni même perfectible puisque l'auteure propose le concept de « l'écoute active » lorsque les textes ne s'y prêtent pas.

Nous avons relevé dans nos lectures traductologiques françaises et internationales de nombreux recours aux concepts d'image mentale, de représentation mentale, de pensée visuelle, etc., qui viennent fréquemment ponctuer certains articles sur la langue des signes tout en restant vagues sur le concept utilisé. Si Seleskovitch reste plus prudente sur la présence de l'image mentale, la tactique la plus souvent associée dans la littérature en interprétation en LS à la déverbalisation est celle de *l'image mentale* induite par la *visualisation* du *sens du discours* comme étant le point de départ de ce qui sera par la suite proposé dans l'espace de signation. Notons que la définition même du terme « sens » revêt comme Ladmiral l'a déjà souligné « *un... sens relativement large* » (2005). Il serait plus pertinent selon lui de parler d'idées ou de sémantèmes (Ladmiral, 2002).

Dans l'ouvrage à portée didactique de Bernard et coll. (2007 : 86), *l'image mentale* est la quatrième des six étapes de leur présentation du *mécanisme* de l'interprétation librement adapté du modèle d'Efforts de la simultanée de Gile et ainsi définie : « *étape numéro 4 : visualiser les images mentales, ébaucher une première interprétation mentale* ». Ici encore, un rapprochement trop rapide est fait entre la visualisation d'une image mentale précise avec la phase de production en LS. Pour autant, nous retiendrons dans cette présentation l'idée de *visualisation* que nous retrouvons dans de nombreux travaux à portée didactique sur l'interprétation en LS. Nous tenterons dans le chapitre consacré à la scénarisation d'analyser plus avant cette notion de visualisation telle qu'elle se présente en interprétation en LS pour essayer d'en dégager des premiers éléments qui nous permettraient une meilleure compréhension du phénomène en interprétation simultanée.

On note une certaine tendance de la littérature en LS à l'importation de concepts issus des sciences cognitives sans pour autant en adopter le contour sémantique précis. Pour exemple, il est souvent fait référence aux travaux de Gilles Fauconnier pour ce qui concerne la *représentation mentale* du sens d'un discours, *mapping* en anglais. En regardant de plus près la définition de ce concept on comprend que, selon Col (2010 : 2),

« *Il (Fauconnier) étudie les opérations de construction de ces représentations, qu'il nomme « espaces » et dont la caractéristique première n'est pas de faire référence au monde ou de le représenter, mais plutôt de refléter les façons de penser et de parler des*

locuteurs : « la construction d'espaces représente une manière de parler ou de réfléchir mais ne dit rien en soi sur les objets de cette réflexion » (1984 :194). La notion d' « espace » permet de distinguer les structures linguistiques sur lesquelles reposent ces espaces – mais à partir desquelles ils sont construits – des représentations proprement dites. Elle permet également un type de formalisation ensembliste. »

La description des espaces possibles faite par Fauconnier rend difficile toute comparaison structurelle avec les possibilités que peut offrir la LS, puisque ces espaces entretiennent des relations complexes, dynamiques et évolutives⁷⁹. Selon Fauconnier et Turner, ces espaces sont « vides » et ne contiennent aucune image mentale ou contenu propre. *« L'intérêt de cette approche est justement la construction même de ces espaces, les relations complexes qu'ils entretiennent, leur structuration, ou bien encore leur fusion. »* (Col, 2010 : 16). Le cheminement propre à chacun, la complexité des constructions neuronales et des références visuelles ou sensorielles qui viennent en tête à l'écoute d'un discours sont particulièrement difficiles à analyser et relèveraient de l'expertise des sciences cognitives.

Arnheim, très cité également pour ce qui concerne les LS, se positionne en partisan de l'existence de langages non verbaux (musique, peinture, etc.) et plaide en faveur de la pensée visuelle. Ses travaux explorent entre autres la complexité cognitive des liens entre la perception, la mémoire visuelle, la représentation et l'abstraction (1976, chapitres 2 et 3). Il met en avant les divergences théoriques pour ce qui concerne l'existence ou non d'une pensée consciente et visuelle, et rapporte des expériences prouvant l'importance de plusieurs catégories de visualisation associées au raisonnement. Selon lui, les images mentales se présentent généralement par « flashes », par bribes, et représenteraient pour la plupart une partie dissociée d'une image mémorielle d'une expérience vécue. Elles sont généralement fixes, mais peuvent être vivantes sous certaines stimulations neuronales (activation d'une partie du cerveau par stimuli rendant possible la re-visualisation totale d'un souvenir enfoui). Certes, la pluri-dimensionnalité et la liberté totale d'agencement et de superposition entre certaines images et des sensations associées rend totalement possible une abstraction conceptuelle visuelle, mais rien ne semble indiquer dans les travaux d'Arnheim un rapprochement possible entre la pensée visuelle telle qu'il la présente avec une scène cohérente prête à être disposée dans l'espace de signation. Nous noterons également un

⁷⁹ La LSF aussi entretient des relations dynamiques et évolutives. Mais autrement dynamiques dans le sens où elles sont cohérentes dans leurs relations et permettent ainsi de faire sens.

facteur important dans ces travaux : celui du temps. Une grande partie des travaux dont il est fait référence sont issues d'expériences laissant le temps aux interrogés de répondre et de se concentrer sur la perception de leur visualisation mentale. D'autres travaux sont également issus de moments propices à la visualisation entre assoupissement et relaxation. Nous sommes donc encore une fois loin de la situation de l'interprète de simultanée, et notamment de la pression cognitive qu'il subit.

Fortis (1994 ; 2004) retrace de façon très didactique l'ensemble des principales théories concernant les représentations mentales, et nous permet de mieux comprendre la complexité théorique et épistémologique de chacune des postures scientifiques.

« D'autre part, de ce que certaines figures imaginées ne sont pas réinterprétables⁸⁰ comme leurs contreparties perceptives, certains psychologues ont conclu que les images ne sont pas observées et ensuite interprétées mais sont en quelque sorte intrinsèquement signifiantes (Chambers & Reisberg, 1985). Cependant, d'autres auteurs ont trouvé que des formes émergentes pouvaient bien être détectées sur des images que les sujets créaient par superposition, déplacement, addition ou déletion de parties (Finke, Pinker & Farah, 1989). Savoir jusqu'à quel point l'image est une structure observable et réinterprétable semble donc être une question qu'on ne peut trancher a priori. » (Fortis, 2004)

Plusieurs écoles de pensées s'affrontent non pas sur l'existence de l'image mentale, qui est un fait qui a été traité en philosophie depuis l'antiquité et en psychologie aujourd'hui, mais bien sur l'isomorphisme entre l'image mentale et la réalité et la manière dont les informations véhiculées par l'image (et dont on suppose qu'elles sont extraites) découlent des propriétés perceptives de l'image (Fortis, 1994). Kosslyn, un des auteurs majeurs en la matière, parle effectivement de tampon visuel (*visual buffer*) qui serait un système qui stimulerait fonctionnellement un espace visuel dédié. Pour autant, il précise qu'il est impossible de déduire, de par la nature spatiale des informations, *qu'il y a un écran dans le cerveau*. C'est pourtant en référence à Kosslyn que les interprètes en LS en général font souvent le lien entre écran et espace de signation⁸¹. Or, Kosslyn sous-entend que la façon dont l'image représente l'espace peut être très abstraite et n'a probablement pas de *caractère analogique* (Fortis 2004).

⁸⁰ Nous précisons qu'il ne faut pas comprendre ici « interprétable » au sens traductologique.

⁸¹ Lien que nous avons remarqué dans la littérature en ASL ou en LSF

« De plus, une multitude d'images peuvent être informationnellement équivalentes ou exploitées de la même manière par l'appareil cognitif. L'information commune doit être « extraite » de l'image et non lue simplement sur chaque image puisque la multiplicité indéfinie des images correspondant à une signification particulière et le caractère non systématique ou productif de cette multiplicité interdisent que chacune soit liée à une signification particulière. Il s'ensuit, selon Pylyshyn, que l'image est composée de parties et d'attributs déjà interprétés et que l'image ne peut être le support de la signification. En effet, le fait que l'image est engendrée ou rappelée par parties significatives ou attributs univoques prouve qu'elle n'est pas un tableau perceptif, dont la dégradation aurait par exemple pour effet de conserver tous les détails de la scène originale mais avec une précision moindre. Et la synonymie d'images distinctes montre que l'information exploitée ne correspond pas forcément à celle qui est présente dans l'image. » (Fortis, 2004 :12)

La pensée visuelle et l'image mentale sont des concepts complexes, et notre étude n'a pas la prétention d'affirmer ou de revendiquer une appartenance cognitiviste particulière. Nous attirons seulement l'attention sur l'utilisation de ces concepts dans la littérature en LS, impliquant de fait un processus pédagogique : visualiser en simultanée des images mentales véhiculées par le discours n'est pas une entreprise aisée et n'a pas de caractère automatique. De plus, les images que nous parvenons à visualiser telles que les recherches cognitivistes les présentent sont-elles réellement une ébauche d'un espace de signation ? Leur nature n'est-elle pas simplement liée à l'étape du processus de compréhension, qui est lui-même relatif à chacun d'entre nous ? Rien ne nous permet à l'heure actuelle de pouvoir répondre à l'ensemble de ces questions. C'est pourtant une notion largement véhiculée lorsqu'il est fait mention de « schémas de déverbalisation », de « visualisation d'une image mentale du discours » ou de « représentation mentale » en interprétation en LS.

Nous pondérerons cependant notre raisonnement en référence à une citation qui a retenu toute notre attention :

« Il n'est plus possible de conclure à l'inexistence d'un fait mental du simple fait qu'on l'on n'en trouve pas trace dans la conscience. Indépendamment des mécanismes assez particuliers de refoulement décrits en psychanalyse, de nombreux processus – la plupart d'entre eux sans doute – interviennent, on le sait maintenant, en dessous du niveau conscient. » (Arnheim, 1976 : 109).

Dans l'attente de travaux plus poussés sur le lien entre pensée visuelle, représentation mentale et interprétation simultanée en LS, nous ne saurons que préconiser une certaine prudence quant à l'emploi de ces concepts.

3.5. Les conséquences de l'absence de recherche empirique sur la littérature

En France et jusqu'à une période récente, aucune expérience rigoureuse permettant une analyse de la langue des signes de l'interprète n'a jamais été publiée. Aucune réplique d'expérience ni d'étude de cas n'ont été menées pour un début d'examen de la situation d'interprétation en LS. Cette carence scientifique peut s'expliquer par le manque de temps des interprètes et leur manque de formation dans le domaine de la recherche en traductologie. Nous supposons aussi qu'une forme de réserve a sûrement joué un rôle non négligeable dans cette situation de la part de la communauté des ILS vis-à-vis de tout ce qui pourrait à leurs yeux fragiliser certaines normes professionnelles récemment établies. À l'heure actuelle, il apparaîtrait que l'attitude généralement observée n'encourage toujours pas une analyse de la langue des signes de l'interprète et des difficultés techniques rencontrées. Il semblerait que cette nouvelle approche qui prendrait en compte la LS de l'interprète déconcerte quelque peu la communauté signante qui, dans un contexte historiquement conflictuel, redoute que la mise en exergue des difficultés rencontrées par l'ILS aboutisse indirectement à une remise en cause de la légitimité de la LSF en tant que langue vernaculaire et de scolarisation. Nous ne dissenterons pas sur l'intérêt d'une démarche de recherche ici, mais nous soulignerons juste les effets d'une telle attitude qui va jusqu'au déni collectif de ces difficultés, laissant l'interprète seul face à certains obstacles techniques ou éthiques non encore analysés de façon objective.

Si, aux débuts de l'académisation de l'interprétation en LSF, l'intention d'inscrire la LS dans une pratique traductologique existante était parfaitement compréhensible et correspondait à une ambition de hisser la LSF au rang des langues vocales majoritaires, nous remarquons que les conditions de faisabilité de l'exercice n'ont jamais été explorées ni en amont, ni en aval de l'introduction de la LSF dans la TIT. Toutes les problématiques ne répondant pas à ce schéma idéal de l'interprétation ont été écartées au profit d'une conception théorique « *telle qu'elle*

devrait être » et non pas « *telle qu'elle est réellement* » si la profession s'était autorisée à entreprendre des recherches empiriques dans ce domaine. Cette étape empirique a donc été mise de côté pour ce qui concerne l'analyse des possibilités qu'offre la LS dans son rapport au français **en situation d'interprétation**.

Nous émettons l'hypothèse que la déverbalisation a trouvé un écho pour d'autres raisons que celles initialement pensées par son auteur lors de son élaboration. Dans les faits, il semblerait que la déverbalisation ait été comprise surtout pour son rapport à la non-verbalisation, à la *visualisation du sens* et de *l'image mentale* supposées induites par le discours qui ont très vite été assimilées à la scène qui sera ensuite proposée par l'interprète dans son espace de signation comme nous venons de le voir. Enfin, la TIT a suscité l'intérêt pour son engagement à revendiquer la « non-nécessité » de recours aux correspondances lexicales pour signifier le *vouloir dire* d'un orateur, ce qui, dans un contexte d'inégalité lexicale contestée, est une posture théorique particulièrement bienvenue. La *déverbalisation* a depuis été citée et reprise hors de son cadre de la TIT pour appuyer certaines considérations linguistiques et s'est vue au fil du temps revêtir un sens beaucoup plus large que son sens initial en devenant entre autres une injonction de faire *autrement*. Cette compréhension de la déverbalisation a été une branche de l'enseignement général en France. Cela a contraint les ILS à faire face au vide lexical⁸² avec pour seul outil la nécessaire aptitude à « savoir déverbaliser », à entamer un « travail de déverbalisation », sous-entendu à « voir des images ».

Au fil du temps, des normes en interprétation en LSF sont apparues et ont été hissées au rang de postulats théoriques sans avoir été validées ou invalidées par un processus empirique. Ces normes s'appliquent au positionnement de l'ILS, au « *mécanisme* » de l'interprétation en LS et à la pédagogie de son enseignement. Nous l'avons vu, des notions telles que la déverbalisation sont apparues et ont été envisagées en dehors de l'ensemble de la littérature traductologique générale. De ces postulats théoriques ont émergé plusieurs concepts comme le *schéma de déverbalisation* et la *visualisation d'image mentale* qui sont considérés à l'heure actuelle comme des étapes avérées du processus de l'interprétation et enseignées comme telles.

⁸² Nous étudierons plus avant le vide lexical dans la deuxième partie de notre travail. Nous qualifions de vide lexical une situation (en traduction ou en interprétation) où une unité lexicale en langue de départ n'a pas d'équivalent usuel ou standard en langue d'arrivée. Des tactiques comme la paraphrase, la périphrase ou la scénarisation (nous l'expliquerons également plus en détail dans la suite de notre travail) sont habituellement utilisées pour pallier le manque de correspondance en situation d'interprétation.

Enfin, de nombreux raccourcis conceptuels sont courants dans la littérature scientifique sur la LS où certains auteurs ne font que résumer des notions traductologiques parfois complexes elles même déjà résumées, sans référence aux auteurs ni aux contextes théoriques, tout en s'appropriant leurs conclusions. Nombreux également sont les détournements de citations glanées dans la littérature traductologique et réutilisées sans avoir au préalable pris connaissance du texte initial, et où les pensées des auteurs originaux sont largement malmenées. Cette forme de procédé est régulièrement observée et aboutit souvent à une simplification conceptuelle des problématiques traductologiques.

Notre objectif dans cette étude est de soumettre l'interprétation en LS à l'observation scientifique empirique pour tenter d'analyser son processus tel qu'il se déroule dans la réalité, et non plus selon des normes strictement théoriques parfois discutables. Notre analyse sera en conséquence une étude empirique des contraintes principales présentées dans le chapitre quatre, c'est-à-dire une analyse des contraintes linguistiques, spatiales et sociales. Nous verrons lors de l'analyse cognitive des tactiques des interprètes au regard du modèle d'Efforts de Gile, notamment la scénarisation, la dactylologie et celles mises en œuvre lors de la prise en charge du vide lexical, et tenterons ensuite une transposition de nos résultats pour une meilleure compréhension du processus engagé en interprétation en LS.

Chapitre 4 – Les contraintes en interprétation en LS

4.1. Les contraintes socio-économiques

Nous analyserons la façon dont peuvent interagir l'ensemble des éléments qui relèvent du domaine social ainsi que ceux relevant de la situation économique des ILS pour tenter de comprendre leurs répercussions sur le quotidien des interprètes.

4.1.1. Le statut de l'ILS en France

Nous avons exposé en introduction le bond remarquable en termes de structuration et de qualification de la profession en à peine vingt ans. Nous avons également vu la vitesse avec laquelle les interprètes ont institutionnalisé leur profession qui n'avait, en termes de reconnaissance académique à ses débuts, qu'une simple validation délivrée par une structure associative. Si ce certificat avait une valeur dans la communauté des sourds, cette formation ne donnait aucune reconnaissance universitaire à ses étudiants. Les conditions d'admission, le contenu et la validation de cette formation n'ont plus aucun rapport avec les conditions actuelles requises à l'entrée en master d'interprétation à l'université. De ce fait, les premiers ILS ne pouvaient prétendre bénéficier d'un statut similaire à leurs collègues entre langues vocales, quelles que soient leurs conditions de rémunération, puisque leur niveau de formation était à l'époque largement en deçà des écoles d'interprétation existantes.

Les premiers interprètes exerçaient essentiellement au sein d'instituts pour jeunes sourds, dans le secteur de l'animation ainsi que dans le seul service d'interprètes créé à cette époque par l'association organisant les formations d'interprètes (SERAC). La profession étant à l'époque fortement inscrite dans le secteur social (nous avons vu en introduction que l'IRTS, l'Institut Régional du Travail Social, envisageait de mettre en place une formation à

l'interprétation en LS), la plupart des salaires des interprètes étaient indexés sur la grille des éducateurs spécialisés ou sur celle des enseignants spécialisés. Les premières grilles de salaires mentionnant spécifiquement la profession d'interprète en langue des signes relèvent donc naturellement des conventions collectives appliquées dans ces instituts et sont celles dites CCN66 (établissements et services pour personnes inadaptées et handicapées) ou la CCN88 (organismes de formation) voire la CCN51 (établissements privés d'hospitalisation, de cure et de garde à but non lucratif). Nous précisons ici que ces grilles sont encore en vigueur à l'heure actuelle⁸³. Sur la CCN66 par exemple, qui est la grille la plus courante chez les ILS, les interprètes sont indexés sur la même grille indiciaire que les transpositeurs de braille, les moniteurs de classe ou bien les éducateurs de jeunes enfants spécialisés⁸⁴. Nous ne voulons pas méjuger de la qualification requise pour ces emplois, mais voulons simplement souligner que la particularité liée à l'expertise et à la charge cognitive de l'interprétation est envisagée de la même façon que celle d'un éducateur de jeunes enfants. Nous noterons que, pour la majorité des professionnels du secteur social, l'interprétation en langue des signes est considérée comme n'importe quel autre emploi pouvant se pratiquer 35 heures par semaine. L'interprète en langue des signes, comme l'éducateur de jeunes enfants, est donc dans ces structures soumis à une exigence de *productivité* allant jusqu'au taux maximum autorisé par le droit du travail. Les temps de préparation ne sont pas fixés par ces conventions et sont généralement à négocier directement auprès de la structure employeur. Cette notion de *productivité* ou de *rentabilité horaire* est par ailleurs très mal vécue par les interprètes qui dénoncent une fatigue et un stress dus à des conditions de travail qui ne tiennent pas compte de la charge cognitive inhérente à l'exercice.

Pour mieux comprendre ce point, il est intéressant de s'arrêter un instant sur un terme largement utilisé pour désigner une situation d'interprétation dans ces structures : celui de « face à face » emprunté au « face à face pédagogique », qui est un terme utilisé pour qualifier le temps de présence des enseignants face à des apprenants. Cette dénomination *face à face* comprend, nous l'avons dit, un temps de présence face à un public ainsi qu'un temps de préparation, voire de déplacement. Lors de ce temps de face à face, le professionnel prend en charge le public concerné (cours, activité, soins, etc.) et ce temps est fonction de la charge physique et cognitive impliquée dans la spécificité de ses interventions. Or, aucune évaluation

⁸³ Il y a plus exactement deux grilles de référence sur la CCN66 : une pour les ILS diplômés et un autre pour les non diplômés.

⁸⁴ <http://www.legifrance.gouv.fr>

de la charge cognitive impliquée n'a été prise en compte dans l'élaboration des conditions de travail pour ce qui concerne l'interprétation en langue des signes. Pour preuve, les ILS sont considérés comme ayant une charge de travail équivalente à un transcritteur de braille. Or, l'interprète n'est pas simplement en *face à face*, il doit permettre à ce « face à face » de s'établir, de se maintenir et d'aboutir : son attention est mobilisée à chaque seconde, à chaque instant, tout au long de son intervention. Cette remarque nous paraît importante dans la mesure où elle met en lumière le manque de compréhension de l'activité des ILS par l'entourage professionnel : son implication et la charge cognitive de ses interventions tendent à être minimisées et les interprètes se voient soumis à une forme de rentabilité horaire. Nous risquons une métaphore en grossissant un peu le trait dans l'exemple qui va suivre (nous traiterons de façon plus approfondie cette question au chapitre 5), mais l'interprète a en réalité une charge cognitive que nous pourrions représenter comme la somme des charges cognitives des deux personnes en présence lors de ce fameux *face à face* (Efforts de Production et de Réception), en y ajoutant le travail requis pour la mémorisation et la coordination de l'exercice, en référence au ME de la simultanée de Gile. Nous ajouterons que les directions de ces établissements qui coordonnent plusieurs corps de métier ne sont généralement pas sensibilisées à l'interprétation en tant que telle et il n'est pas rare que ces structures requièrent une productivité qui dépasse largement les capacités physiques des interprètes. Les ILS sont les seuls interprètes à avoir une charge de travail calculée sur une base hebdomadaire de 35 heures, ce qui n'est pas le cas entre langues vocales. Nous émettons l'hypothèse que nous avons là une des raisons qui peut expliquer le fort taux de travail à « temps partiel » des interprètes en LS, qui n'ont souvent que cette solution pour éviter un *burn out* dû à des conditions de travail dépassant largement leurs capacités physiques sur le long terme. En effet, une étude encadrée menée par F. Trichet et J. Bourgeois en 2012⁸⁵ met en avant que seulement 35 % des ILS interrogés déclarent exercer « à temps complet », c'est-à-dire sur une moyenne de 35 heures par semaine. Nous sommes donc très loin de la situation des interprètes entre langues vocales qui sont autrement perçus par leurs donneurs d'ordres ou leurs clients.

⁸⁵ Pour étayer notre propos, nous nous appuyerons sur une enquête menée par des étudiants en master d'interprétation portant sur l'analyse des profils socio-économiques des interprètes en LS en 2012 (F.Trichet et J.Bourgeois : 2012). Leur travail nous paraît intéressant dans la mesure où leur enquête présente un échantillon d'environ 11 % de la population des ILS (sur 30 questionnaires envoyés, le taux de réponse a été de 100 %, ce qui peut laisser entrevoir l'importance du sujet pour les ILS). Selon leur étude, la population des ILS est à 72 % féminine, 20 % des ILS diplômés interrogés ont moins de 30 ans, 38 % des ILS interrogés ont entre 30 et 39 ans, 21 % ont entre 40 et 49 ans, et enfin 21 % ont 50 ans et plus.

4.1.2. La rémunération

Toujours selon cette enquête, environ 34 % des ILS exercent en indépendant sous le nouveau régime de l'auto-entrepreneur et la moitié des ILS interrogés ont le statut de salariés, chiffres corroborant une autre enquête menée par l'AEIFLSF⁸⁶. En nous intéressant à leur niveau de salaire, il apparaît que l'académisation de la formation des ILS à un niveau 3 (bac + 4) n'a pas entraîné de revalorisation salariale et ce point devient un sujet très sensible dans la profession. L'étude de Trichet et Bourgeois met en avant que 89 % des ILS interrogés déclarent que leurs revenus ne sont pas en adéquation avec leur niveau d'études. C'est également la réponse la plus fréquemment donnée à la question « si vous aviez quelque chose à améliorer, qu'est-ce que cela serait ? »⁸⁷.

Paradoxalement à la conscience d'être rémunéré en deçà de leurs qualifications, la question financière est très délicate à aborder publiquement. C'est ici que se manifestent les conséquences d'un ancrage social historique où toute notion de profit, de bénéfice ou de négociation salariale ne semble pas faire partie de la culture du secteur socio-associatif. Parallèlement à cela, la France est un pays qui s'organise traditionnellement autour du concept de la « prise en charge » collective et les politiques sociales ont toujours considéré que l'interprétation en LS revenait (par le biais de subventions ou d'allocations) à la charge de l'État qui finance une grande partie de l'activité. On peut s'étonner qu'il n'y ait aucune uniformité de l'organisation financière de l'activité : certains conseils régionaux subventionnent totalement les services d'interprètes alors que d'autres structures n'ont jamais bénéficié du moindre financement. Cette situation particulièrement inégale renforce l'hétérogénéité des structures abritant les services d'interprètes. Des tentatives de revalorisation sont menées, mais la profession ne semble pas encore arriver à se mobiliser de façon organisée pour pouvoir aboutir à un mouvement pérenne. Nous ajouterons à cela l'arrivée de la PCH⁸⁸ en 2005 qui a provoqué un changement dans les mentalités, puisque le système français a dû s'adapter à une forme de libéralisation du marché de l'interprétation (la PCH est une allocation supplémentaire qui permet de financer la perte d'autonomie ; pour les

⁸⁶ Association des Elèves Interprètes Français-Langue des Signes Française (novembre 2012) : enquête auprès d'une trentaine de services d'interprètes et disponible sur leur site internet.

⁸⁷ « À la question « si vous aviez quelque chose à améliorer, qu'est ce que cela serait ? », les ILS nous ont répondu à 34 % le salaire, 26 % les conditions de travail, 23 % les relations entre les ILS et les sourds et enfin 17 % les relations entre les ILS. » (Trichet et Bourgeois, 2012 : 9)

⁸⁸ Prestation compensatoire du handicap.

sourds elle permet de financer directement leurs besoins en communication). Certains services d'interprètes ont perdu leurs subventions avec l'apparition de cette allocation, d'autres non. Les « bénéficiaires » sont devenus des « clients » et il est évident que le secteur n'était pas prêt à un tel changement. Ce choc culturel s'observe aussi du côté des personnes sourdes qui se voient confrontées au coût effectif du travail de l'interprète. Pour preuve cet article paru dans *Le Parisien* du 3 février 2012, où nous pouvons lire⁸⁹ :

« ils (deux pères de famille sourds) racontent leurs difficultés de trouver un emploi stable ou de trouver un médecin qui parle la langue des signes. Ils évoquent aussi les interprètes qu'ils doivent payer des sommes colossales. Un sentiment d'injustice ressenti d'autant plus fort que la commune refuse de payer les frais de cantine. »

Le coût de l'interprète est ici clairement qualifié de « colossal » et associé au « sentiment d'injustice » plus général qui suit. Le titre même de l'encart où apparaît l'article « Nous sommes pris en otage » laisse implicitement supposer que l'interprète fait partie d'un système qui prend volontairement « en otage » les sourds. On s'aperçoit que la profession est balisée par deux considérations : celle où la surdité est envisagée uniquement sous l'angle des revendications *a priori* linguistiques portées par la communauté signante, et celle où la surdité apparaît *in fine* comme la victime d'un rapport inégal auquel finalement l'interprète participe puisqu'il est soupçonné de faire partie des *preneurs d'otages*⁹⁰. Dans ces conditions, une revalorisation des tarifs et des salaires apparaît comme un combat perdu d'avance. Les interprètes, conscient de cette problématique, doivent ainsi se montrer solidaires de la communauté sourde face à un nouveau système financier difficile à intégrer. C'est peut-être la raison pour laquelle il n'existe pas, par exemple, d'entreprise d'interprètes ni de culture d'entreprise en tant que telle dans le secteur. De façon générale, la seule notion de bénéfice est perçue comme une tentative de *se faire de l'argent* au détriment d'une population handicapée. Les rares entreprises existantes dans le milieu de la surdité détonnent dans le paysage traditionnel et n'ont pas bonne presse auprès de la communauté signante de façon générale. Les structures restent donc essentiellement associatives, voire en SCOP (sociétés coopératives et participatives) et se revendiquent pour la plupart de l'économie sociale et solidaire.

⁸⁹ « Nous sommes pris en otage », Jila Varoquier, *Le Parisien*, Édition Seine-et-Marne, le 03/02/2012.

⁹⁰ Nous noterons que l'article ne fait pas mention de la PCH, qui est perçue par les sourds pour couvrir leurs frais d'interprétation au quotidien.

Sans augmentation de salaire des conventions collectives nationales, et face aux conditions de travail en vigueur dans les grandes structures, de nombreux interprètes créent donc leurs propres services d'ILS, se regroupent en SCOP ou en association, et sont auto-entrepreneurs (beaucoup d'ILS salariés à temps partiel ont une activité d'interprétation en parallèle sous ce statut). Depuis plusieurs années, ces services fleurissent en province mais également en région parisienne. Nombreux sont les ILS qui font ce choix, qui n'entraîne pas forcément une augmentation de leur niveau de vie, mais qui leur permet de bénéficier de conditions de travail respectueuses de leur réalité professionnelle. Les ILS ont ainsi beaucoup plus de latitude pour mettre en place des équipes d'interprètes en adéquation avec les besoins en interprétation. C'est en tous cas une remarque unanime des ILS travaillant dans ces services interrogés par Trichet et Bourgeois.

4.1.3. David et Goliath

En dehors des demandes personnelles qui sont désormais sous le système de la PCH, la majorité des marchés « importants » d'interprétation suit un réseau complexe de demandes de financements et de conventionnements entre les structures d'accueil et de financement (ceci est surtout valable dans le milieu pédagogique et médical qui sont les secteurs les plus demandeurs). Ces marchés sont de façon générale détenus par les institutions historiquement présentes sur le territoire, ces mêmes structures que les ILS ont tendance à éviter eu égard à leurs conditions de travail. Ces structures doivent pourtant maintenir leur activité et ont en conséquence massivement recours à des interprètes non formés. Cette interchangeabilité entre un professionnel formé et ou non est très révélatrice d'un manque de connaissance, voire même de reconnaissance de la profession d'interprète en LS par les institutions.

Les tentatives de positionnement des ILS sur des appels d'offre publics d'heures d'interprétation se soldent souvent par des échecs et on assiste à une situation paradoxale où le marché global de l'interprétation est monopolisé par des structures qui ont recours à des professionnels non formés à l'interprétation. Par un jeu de conventionnements, d'accords et d'ententes historiques, une grande partie du marché de l'interprétation ne revient donc quasiment jamais aux interprètes. C'est une des raisons pour laquelle un réseau national coopératif d'interprètes en langue des signes s'est très récemment mis en place, avec pour

objectif de donner la possibilité aux interprètes professionnels de se positionner collectivement sur ces heures d'interprétation. Ce collectif est sous le parrainage conjoint du Ministère des Personnes Handicapées et de la Lutte contre l'Exclusion et de la Fédération Nationale des Sourds de France.

4.1.4. Les lieux d'intervention des ILS

Les ILS sont des interprètes « généralistes », en ce sens que la profession ne répartit pas son activité par domaines de spécialité. La dénomination conférence *versus* liaison n'existe que théoriquement puisque l'ILS est amené à exercer dans les deux situations. Les ILS ne sont pas non plus répartis selon leurs domaines de compétences, mais ils peuvent s'arranger selon leurs appétences personnelles. Le champ d'intervention des ILS est en conséquence extrêmement large et varié : une visite de musée, une garde à vue, un enterrement, un rendez-vous avec des artisans pour une pose de carrelage, une conférence, un entretien d'embauche, une réunion au conseil général, la liste pourrait être encore très longue. En somme, chaque lieu susceptible d'abriter une interaction entre plusieurs personnes est potentiellement un lieu d'intervention et chaque ILS a généralement en réserve des anecdotes sur les lieux les plus singuliers dans lesquels il a été amené à interpréter. L'ILS doit donc savoir cerner rapidement l'ensemble des règles sociales attendues dans chaque situation pour pouvoir au mieux exercer son activité. Les aptitudes sociales des ILS font ainsi pleinement partie des compétences personnelles essentielles que les étudiants interprètes travailleront au cours de leur formation.

En somme, l'interprète en langue des signes est « omnipraticien », ce qui implique qu'il doit être capable de tout faire, mais contrairement au médecin généraliste, il doit être en mesure d'assurer si besoin est un suivi spécialisé.

4.1.5. Le relationnel

Il semble qu'il y ait une dynamique différente entre la situation des ILS en Île-de-France, qui compte environ la moitié des ILS en activité, et la situation dans les autres régions de France où parfois des départements entiers sont dénués d'ILS. Le nombre important d'interprètes et

de sourds en Île-de-France engendre des liens plus distants entre les deux communautés. Cette distance est moindre en province dans la mesure où les ILS sont moins nombreux et interviennent plus régulièrement au sein d'une plus petite communauté.

L'enquête de Trichet et Bourgeois (2012) met en avant un fait tout à fait intéressant qui est relatif à la conscience des interprètes de faire partie d'une dynamique commune tout en déplorant un manque de solidarité entre ILS, voire même entre les ILS et la communauté sourde. Cette remarque est intéressante puisqu'elle fait écho à ce qui s'observe dans de nombreux pays et qui a été mis en avant lors de conférences en ligne (Supporting Deaf People Online Conference 2010) et que Turner souligne régulièrement dans ses travaux concernant la situation au Royaume-Uni. Trichet et Bourgeois ont cherché à savoir si le militantisme pouvait être une condition du bien-être des ILS dans l'exercice de leur profession. Il apparaît que les ILS qui se sentent les plus épanouis dans leur pratique professionnelle sont ceux qui se revendiquent majoritairement militants de la communauté des sourds. Quant à ceux qui considèrent qu'être interprète est en soi un acte militant et qui considèrent que le militantisme *de terrain* est secondaire, ils sont plus nombreux à ne pas se sentir épanouis professionnellement. Trichet et Bourgeois ont mis en avant une question pertinente, celle du degré de corrélation entre le *militantisme affiché* et le confort de travail en tant qu'interprète en LS. Nous pouvons nous interroger sur la place du militantisme qui semble être un élément constitutif de la culture socioprofessionnelle de l'ILS. Qu'implique réellement le militantisme ? Est-ce une totale considération des revendications des sourds ? Une négation inconsciente des besoins communicationnels des entendants ? Un parti-pris ? Si tel était le cas, est-il compatible avec une attitude professionnelle telle que préconisée par l'éthique ?

Il serait intéressant de mener une étude sociologique sur le rôle et la place réelle de l'ILS, qui ne présenterait plus une image idéalisée comme cela peut être souvent le cas. Quelle place a vraiment l'ILS dans la communauté signante ? Y a-t-il une communauté des ILS ou bien fait-elle partie de la communauté des sourds ? Quelle est la nature du lien entre les deux communautés ? Peut-on instaurer une relation « commerciale » entre ces deux communautés ? Qu'est-ce que les sourds représentent pour les ILS et qu'est-ce que les ILS représentent pour les sourds ? Comment cette interdépendance est-elle amenée à évoluer ? Ces questions sont autant de pistes de recherche qui apporteraient des clés de compréhension sur les réalités des liens entre les deux communautés. Cela pourrait avoir un impact tout à fait intéressant dans le

processus de professionnalisation qu'ont entamé les ILS depuis l'académisation de leur formation.

4.2. Les contraintes psychologiques

Plusieurs recherches étroitement liées aux problématiques déontologiques et éthiques font état du burn-out prématuré des interprètes en LS (Turner, 2000-a,b ; Dean and Pollard, 2001, Malcolm, 2010 ; Hetherington, 2010 ; Haddon, 2010) qui doivent faire face aux nombreuses demandes plus ou moins réalistes suivantes : linguistiques, paralinguistiques, environnementales, personnelles, comportementales, etc. Turner (2000-a) est l'un des premiers à mentionner le burn-out des ILS :

« one of the many reasons can be the unrealistic expectations that some Deaf people have of them. (...) Many Deaf people know about their right to access, but do not see there is a responsibility also to uphold the interpreter's parallel right to self expression. I suggest that the example gives, in a microcosm, a sense of a much broader situation. It is a situation in which interpreters are liable to burn-out at least partly because the responsibility to acknowledge their rights is not always accepted. »⁹¹ (Turner, 2000-a: 27).

Dean et Pollard suggèrent que la profession bénéficierait d'une reconsidération de son cadre éthique actuel dont la rigidité ne correspondrait pas aux réalités rencontrées par les ILS suivant les lieux d'intervention. Ils proposent une réforme du code qui permettrait aux interprètes une plus grande latitude décisionnelle face aux dilemmes quotidiens en envisageant l'éthique autrement que comme un cadre rigide. L'EFSLI a également consacré une journée d'étude en 2009 lors du colloque « Sound in Mind in Sound Hands » à la préservation de la santé physique et psychique des ILS.

⁹¹ Traduction : « une des nombreuses raisons peut se trouver dans les attentes peu réalistes que certaines personnes sourdes ont envers eux (les ILS). Beaucoup de sourds sont au fait de leur droit à l'accessibilité, mais ne voient pas qu'ils ont également une responsabilité, celle de reconnaître aux ILS leur propre droit de s'exprimer. Il me semble que cet exemple au sein d'un microcosme est révélateur de ce qui se passe à une bien plus grande échelle. Cette situation expose les interprètes à un burn-out attribuable au moins partiellement du fait que la responsabilité de reconnaître leurs droits n'est pas toujours acceptée. »

Nous remarquerons que la parution en 2003 d'un article du Dr M. Harvey dans un contexte propice à l'analyse de l'implication de l'interprète dans le procédé discursif a été un déclencheur « autorisant » la littérature anglo-saxonne à interroger les conséquences psychologiques liées à la pratique de l'interprétation en LS en situation de liaison. Harvey (2003) propose une étude concernant une centaine d'ILS (questionnaires et entretiens) sur « The Effects of Witnessing Oppression on Interpreters ». Il est l'un des premiers à faire état d'un symptôme propre à l'interprétation : celui du stress lié à l'empathie, à la confrontation quotidienne d'une forme d'oppression plus ou moins intentionnelle sur une minorité. Il analyse de fait les différentes façons dont les interprètes interrogés réagissent face à ces contraintes émotionnelles. L'auteur se réfère à un schéma de l'empathie souvent utilisé en psychologie et représentant une balance pour expliquer la façon dont l'interprète doit trouver un « équilibre » entre l'émotion et la cognition. Si la balance penche d'un côté ou de l'autre il y aura un risque d'impact négatif sur la santé mentale de l'interprète. Harvey donne ensuite quelques pistes de travail pour protéger les interprètes et améliorer leur capacité à trouver un état d'équilibre émotionnel. Pour autant, l'auteur note que cette recherche d'équilibre ne relève pas uniquement de la seule volonté de l'interprète, puisqu'il met en avant un accroissement des risques psychologiques lorsqu'est associée la projection consciente ou inconsciente des sourds sur les interprètes :

« Projective identification happens without malice; Mattie did not consciously wish for the interpreter to feel her own pain, nor did the interpreter consciously agree to accept it. Shared pain occurs unconsciously for both parties, without informed consent. In this manner, an interpreter (and any ally or helper) is likely to get "sucked in" before he or she knows what's happening. And its effects are profound, particularly as the pain is intensified by one's imagination or one's own personal background or « baggage » (Harvey, 2003:209)⁹².

L'auteur décrit la personne sourde (Mattie) comme ayant eu un parcours difficile. L'événement qui l'amène à participer à un entretien interprété est tout à fait anodin et

⁹² Traduction : « L'identification projective intervient sans préméditation. Mattie n'a pas consciemment souhaité que sa douleur soit ressentie par l'interprète de même que l'interprète n'a pas consciemment consenti à l'accepter. Ce partage de douleur survient inconsciemment sans le consentement éclairé des deux parties en présence. Ainsi, un interprète (ou tout autre allié dit aidant) est susceptible de se sentir "aspiré" avant même qu'il ou elle ne réalise ce qu'il se passe. Les conséquences sont considérables, particulièrement lorsque la douleur s'intensifie par l'influence de l'imagination, les antécédents ou le bagage personnel de la personne concernée. »

pourtant, l'interprète dans cet exemple ressent de l'inconfort sans pouvoir en déterminer les raisons précises.

En se basant sur les travaux de Harvey, K. Malcolm (2010) observe que le modèle de l'interprète froid et distant perdure et force les ILS à se comporter comme si le message traduit à la première personne ne les affectait pas. L'auteure émet l'hypothèse inverse, à savoir que l'ILS serait atteint par les interactions qu'il interprète (par exemple : on m'a violée, je n'ai plus d'argent ou, à l'opposé, je me marie). Pour l'auteur, nier les effets probables de ces interactions sur les interprètes risquerait de nuire à leur santé, à la qualité de leur travail et par effet de ricochet aux clients eux-mêmes. Le terme de « Vicarious Trauma » emprunté à C. Figley (1995) est employé pour définir les répercussions non encore reconnues des ces interactions sur les interprètes : « *the natural behaviors and emotions that arise from knowing about a traumatizing event experienced by a significant other* »⁹³.

Les recherches sur le sujet se sont surtout intéressées aux médecins et aux professions dites « aidantes », mais peu à l'interprète. La première difficulté vient de la corporation même des interprètes, qui mettent en avant la « neutralité » dans de nombreux codes éthiques des langues signées ou vocales et contribuent ainsi au malentendu. Ces codes vont évidemment dans le sens d'une prise en compte du respect des usagers et de l'importance de l'impartialité dans les situations d'interprétation. Or, il y a une confusion qui consiste à envisager l'impartialité dite professionnelle comme une absence totale de réaction visible de l'interprète et la négation de ses sentiments et de sa sensibilité. Un ILS faisant part de ses propres sentiments face à l'impact émotionnel de son travail encourrait le risque de se faire taxer de « non professionnel ». Pourtant, des travaux portant sur des interprètes en langues vocales dans un contexte hospitalier (Angelelli, 2003 et 2004) vont à l'encontre des préjugés sur les capacités de l'interprète à censurer toutes ses émotions, de « block the self » et démontre que le désir d'impartialité de l'interprète ne le protège en aucun cas de toutes formes de ressentis. Bontempo et Malcolm (2012) font référence aux études de Gold Brunson et Lawrence (2002) sur les interprètes intervenant dans le domaine de la santé mentale qui mettent en avant l'influence des émotions des interprètes sur l'interaction mais aussi sur le processus thérapeutique. Deux notions apparaissent fondamentales à prendre en compte. La première est l'empathie, et fait que l'interprète est capable de s'adapter aux situations, de transmettre

⁹³ Traduction : « les comportements et les émotions qui surviennent naturellement après avoir eu connaissance d'un évènement traumatisant vécu par une personne dont on est proche. »

l'intention du message, le ton de la voix et la portée voulue par les orateurs. La seconde notion relève des « neurones miroir » dont Malcolm (2010) donne deux définitions :

- celle de Winerman (2005): « *Mirror Neurons are a type of brain cell that respond equally when we perform an action and when we witness someone else perform the same activity* »⁹⁴.
- et celle de Lacoboni (2008): « *when we see someone else suffering or in pain, mirror neurons help us to read her or his facial expression and actually make us feel the suffering or the pain of the other person* »⁹⁵.

Selon Malcolm, l'association des neurones miroir, de l'empathie nécessaire à l'interprétation et du « je » requis pour la formulation tendent à accroître le risque de stress traumatique :

« *I (...) would argue that hearing our own voice saying « I » increases the possibility of secondary traumatic stress as it personalizes the message even more* »⁹⁶.

Ce point de vue est également partagé par Hetherington (2010), qui plaide en faveur d'une supervision accessible par l'ensemble de la communauté des ILS. Ces auteurs revendiquent une meilleure prise en charge de ces traumatismes par une supervision adaptée des professionnels. Ils avancent également qu'une réelle attitude professionnelle consisterait à prendre en compte la réalité de ces traumatismes, et non plus à nier l'impact de ces interactions sur l'interprète au nom de la *neutralité*.

Une autre forme de contrainte socio-psychologique relevée dans la littérature est la place de l'interprète lui-même entre deux groupes culturels dont l'un a historiquement le pouvoir sur l'autre. Selon les travaux d'Anderson (1976, 1978) cités par Roy (2000-b) et Napier (2002-a) sur l'interprétation entre langues vocales, l'interprète s'identifie plus facilement au groupe de sa langue maternelle. Or, il apparaît que ce n'est pas le cas pour les ILS, puisque selon plusieurs études (Metzger, 1999 et Harvey, 2003 pour les principales) l'interprète en langue des signes s'allie naturellement au groupe dominé, en l'occurrence aux sourds. En effet,

⁹⁴ Traduction : « les neurones miroir sont une catégorie de cellules cérébrales qui réagissent de la même manière lorsque nous faisons quelque chose ou lorsque nous regardons quelqu'un faire cette même chose. »

⁹⁵ Traduction : « lorsque l'on est témoin de la douleur ou de la peine de quelqu'un, les neurones miroir nous aident à lire l'expression de son visage et nous font réellement ressentir la peine et la douleur de cette autre personne. »

⁹⁶ Traduction : « Je dirais que le fait d'entendre notre propre voix dire « je » augmente la possibilité de stress post-traumatique secondaire parce que cela personnalise le message encore plus. »

Metzger a démontré entre autres que l'ILS est loin de l'impartialité tant revendiquée puisqu'il a tendance à laisser de côté les besoins communicationnels du groupe dominant pour favoriser ceux des dominés. Harvey (2003) attribue cela à un réflexe psychologique d'empathie de l'interprète qui se voit comme représentant de la catégorie des oppresseurs face aux opprimés. Haddon (2010) ajoute que nier cette empathie, nier le pouvoir de l'interprète dans certaines situations en tant qu'appartenant au groupe oppresseur tout en revendiquant une neutralité absolue déshumanise l'interprète et maintient l'inégalité dans la situation de communication. Le paradoxe de l'appartenance de l'interprète en LS au groupe minoritaire prend toute sa dimension lorsque les sourds choisissent de faire appel régulièrement aux mêmes interprètes. Selon Haddon, cette pratique pourrait être une manifestation de l'appartenance de l'interprète au groupe opprimé. La question de savoir quel degré de conscience ont les interprètes de cette appartenance n'a pas été abordée et nous émettons l'hypothèse que cette piste de recherche pourrait apporter un éclairage intéressant sur « le paradoxe » de la *neutralité* tel qu'il est envisagé par la littérature actuelle.

Une autre source de stress mentionnée dans la littérature est liée à l'évolution technologique des outils avec lesquels l'interprète peut exercer son activité. Cela concerne notamment la visio-interprétation où les interprètes travaillant à distance sont confrontés à une grande variété de contextes et d'expression de la langue. Dans le cadre d'une étude sur la pratique de la visio-interprétation aux États-Unis, Taylor (2009) relève un certain stress chez les ILS confrontés en permanence au changement de locuteurs et de situations qui vont des plus anodines aux plus dramatiques. Le cadre de travail proposé aux ILS ne leur permet pas de se préparer psychologiquement au contexte de l'interaction qu'ils vont interpréter. Ces interprétations peuvent être difficiles à divers endroits : par la soudaineté avec laquelle l'ILS se retrouve projeté dans les situations de communication et la rapidité avec laquelle il doit s'adapter à la variété de ces interprétations. Pour pallier cela, la supervision est souvent préconisée, c'est-à-dire des moments où des professionnels pourraient accueillir la parole et le ressenti des interprètes confrontés à l'ensemble de ces problématiques (Taylor, 2009).

4.3. Les contraintes linguistiques : incidences pour l'ILS

Les contraintes linguistiques sont souvent mises en parallèle avec la modalité visuo-gestuelle de la langue. Bélanger (1995), Napier (2002-a) et Leeson (2005-a) introduisent une notion qui paraît évidente à tous ceux qui pratiquent l'interprétation en LS, à savoir la visualisation nécessaire et exacte d'un objet pour sa transposition cohérente dans l'espace de signation. Selon ces auteurs, ce genre d'information manque parfois en langue de départ et peut s'avérer décisive dans l'organisation de la prise en charge du discours, surtout lors d'interprétations spécialisées comme les interprétations judiciaires, ou celles de nature plus technique. Ces « informations induites par les contraintes linguistiques » (et culturelles) font notamment partie de tout un développement sur la fidélité en traduction et en interprétation entre les langues vocales dans les travaux de Gile (1995 : chapitre 5) et (2009-a : chapitre 3). En effet, comment représenter dans l'espace une machine que l'interprète n'a jamais vue et dont il ne connaît pas le fonctionnement ? Lors d'interprétations judiciaires, comment savoir sur quelle partie du corps un coup à été donné ? Dans le feu de l'action et n'ayant pas ces informations, l'ILS découvre l'ampleur de son dilemme puisque selon Leeson :

« while signed language interpreters may ideally wish to produce a visual context and maximize use of classifiers constructions in order to demonstrate how an act was carried out or how a window was opened, the source language may not encode the degree of information needed for an interpreter to accurately encode this information in the target signed language. Creating a visual representation that relates to the interpreter's visualization of how events unfolded is not offering "accurate" information in the target language, even though it may read like a more natural messenger to the target language client. » (Leeson, 2005-a: 52)⁹⁷

D'autres formes de contraintes linguistiques sont directement imputables à l'histoire de la langue et de son interdiction, notamment pour ce qui concerne l'évolution de son lexique en parallèle à celui du français. Cette dissymétrie entre les lexiques du français et de la LSF est

⁹⁷ Notre traduction : Les interprètes en LS en général cherchent à créer un contexte visuel en ayant recours le plus possible aux constructions idiomatiques de façon à montrer comment un événement s'est déroulé ou bien comment une fenêtre a pu s'ouvrir. Toutefois, il peut arriver que la langue source ne contienne pas ce degré d'information nécessaire à l'interprète pour représenter l'action aussi précisément vers la langue cible en LS. La création d'une représentation visuelle basée sur la seule représentation de l'interprète d'un événement n'offre pas une transmission « exacte » de l'information, même si elle peut se lire de façon plus naturelle par le client de la langue cible du client.

source de débats sensibles, surtout lorsque l'on mentionne l'idée d'un « vide lexical » en LS. Nous précisons que nous utiliserons ce terme d'un point de vue strictement traductologique, sans parti pris idéologique sur le débat linguistique.

En situation de traduction, le vide lexical fait référence aux cas où il n'existe pas de correspondance d'un mot d'une langue dans une autre langue. Le vide lexical se remarque particulièrement entre les langues culturellement éloignées, et il est souvent fait référence à l'exemple de la centaine de mots existants en Inuit pour décrire la neige que nous n'aurions pas en français ou en anglais pour illustrer cette idée.⁹⁸ Le vide lexical se retrouve également particulièrement dans les lexiques relevant de technologies à évolution rapide où l'anglais domine les autres langues. Les solutions au vide lexical dans ce cas de figure sont les suivantes : soit le problème sera résolu par l'importation tel quel du terme technique anglais, soit le traducteur procédera à une création de néologisme. Or, il apparaît que le néologisme ainsi créé entre généralement en concurrence directe avec le terme technique anglais déjà connu des spécialistes de la matière par le biais de leurs lectures et de leur documentation de travail. Face à l'importation du mot anglais déjà existant, le néologisme ne réussit pas toujours à s'installer dans la langue de traduction.

Il nous paraît intéressant de souligner ici que le vide lexical entre le français et la langue des signes n'est qu'un exemple parmi tant d'autres en traduction. Ce qui peut, en revanche, distinguer la LSF de la plupart des langues vocales dans cette situation relève plus particulièrement de l'attitude de la communauté des signants (communauté sourde et interprètes-traducteurs) face au vide lexical, qui les conduit généralement à d'autres choix que ceux habituellement observés entre langues vocales.

Nous parlerons donc de vide lexical en langue des signes dans son rapport au français. Évoquer la possibilité d'un vide lexical est souvent considéré comme un jugement de valeur impliquant l'idée que le lexique de la LSF serait qualitativement *inférieur* à celui du français. Il est évidemment possible en LS comme dans toutes les langues d'exprimer une idée ou un concept lexicalisé dans la langue de départ par d'autres moyens dans langue d'arrivée : les

⁹⁸ En 1989, Geoffrey Pullum dans son article intitulé « *the great Eskimo vocabulary hoax* » disponible sur <http://www.lel.ed.ac.uk/~gpullum/EskimoHoax.pdf> retrace le parcours de cette légende linguistique très largement diffusée selon laquelle les Inuits disposeraient de plusieurs centaines de mots pour décrire la neige. En réalité il n'y en a que deux, qui servent de racine à toutes sortes de mots composés : *qanik* (neige en l'air) et *aput* (neige au sol). Le reste fonctionne par association (ex : neige au sol + matériau de construction = neige de l'igloo).

périphrases, paraphrases et, pour ce qui concerne la LS, la scénarisation (Séro-Guillaume) sont les plus fréquents d'entre eux. En effet, on recense plusieurs dizaines de milliers de mots français⁹⁹ alors que la langue des signes compte entre 4 000 et 6 000 signes standard (les chiffres varient selon les auteurs et sont en constante augmentation. Yau (1993) mentionne entre 1 000 et 2 000 signes référencés dans les dictionnaires conventionnels pour les langues des signes française, chinoise, indienne et suédoise contre 5 000 en ASL, « *la mieux documentée du monde* » (Yau, 1993 : 67)). Nous analyserons le vide lexical en langue des signes par rapport au français et ses incidences au regard des tactiques des interprètes. Plus récemment, ELIX, un site internet participatif, recensait quelques 8490 signes¹⁰⁰ (noms communs et noms propres confondus). Ce site propose la traduction des définitions du dictionnaire français en langue des signes où chacun est libre de laisser en ligne une proposition de correspondance lexicale en LSF pour chaque mot. Nous prendrons cependant quelques précautions vis-à-vis de ces chiffres dans la mesure où un même signe est parfois proposé pour plusieurs définitions différentes, et qu'une définition peut comporter plusieurs propositions de signes régionaux. De plus nous n'avons pas eu la possibilité matérielle de vérifier l'ensemble de ces données.

Ph. Séro Guillaume décrit l'évolution lexicale de la LS comme un phénomène qui se distingue de l'évolution linguistique naturelle standard dans la mesure où il s'agirait selon lui d'une « création constante » (2008 : 117) où la langue se redéfinit selon les modalités référentielles propres à chaque génération. L'auteur met en avant la problématique de la « rupture constante » de la transmission de la LSF puisque, dans la majorité des cas, les parents des enfants sourds sont entendants et ne sont pas en mesure de leur transmettre la LSF en tant que langue véritablement maternelle. Pour la majorité d'entre eux, les enfants réalisent donc leur apprentissage linguistique au sein d'instituts, de classes d'inclusion où l'on observe cette tendance vis-à-vis de la langue qui consiste à se réinventer pratiquement « à chaque génération ». Parallèlement à cela, l'auteur pose comme donnée la *motivation du signe linguistique* comme constitutive de son évolution au fur et à mesure de son utilisation.

« (...) Par exemple le signe [ÉLÈVE] utilisé actuellement à l'Institut national des jeunes sourds de Paris est différent de celui qu'utilisent les anciens élèves âgés d'une

⁹⁹ Il y a par exemple 60 000 entrées dans le dictionnaire Le Petit Robert (2011) et plus de 100 000 dans le Grand Robert. En prenant en compte les dictionnaires et glossaires spécialisés, le chiffre d'entrées atteindrait plus d'un million.

¹⁰⁰ Je remercie Aurélie Brulavoine de Elix pour m'avoir confirmé ces données personnellement. (octobre 2013)

quarantaine d'années. Il ne s'agit pas là d'une évolution mais d'une création constante. Ce mécanisme de création constante suit des modalités déterminées par les exigences de la fonction référentielle. Par exemple, pour inventer le mot télécommande, littéralement commande à distance, il faut être ingénieur technicien, c'est-à-dire connaître le principe, sinon on parlerait d'un boîtier sur lequel se trouve des touches. C'est cette description fonctionnelle qui va présider à la création d'un signe manuel. Bien sûr, cette motivation reste prégnante parce que la langue des signes n'est pas pleinement institutionnalisée, que son histoire est faite de ruptures (...). » (Séro-Guillaume, 2008:117)

Nous l'avons vu en introduction, les interprètes travaillent dans un environnement où l'histoire de la communauté influe directement sur les normes linguistiques que les ILS seraient tenus de respecter. En France, celle-ci a conduit les sourds à condamner la translittération ; en Angleterre, les interprètes se servent beaucoup plus de la dactylologie alors qu'en Australie les ILS sont très partagés entre deux approches de l'interprétation, l'une dite « translittération » et l'autre dite « libre » (Napier, 2002-b). Nous avons vu également que la place de la translittération est fonction de la formation des interprètes.

Pour respecter la pratique de la langue de la communauté, l'interprète répond à certaines exigences linguistiques attendues de lui par les usagers sourds. Exigences qui correspondent à la pratique de la LS de la communauté sourde française et qui est relayée par l'ensemble des écoles d'interprétation en Français/LSF¹⁰¹. Ainsi, en situation d'interprétation en LSF, il n'est pas admis d'utiliser la translittération ou de recourir au français signé, d'utiliser la dactylologie en dehors des noms propres ou de sigles, de créer des néologismes ou des « codes », et enfin d'utiliser une labialisation soutenue (c'est-à-dire une articulation continue sans sons des mots français correspondants aux signes).

¹⁰¹ ESIT/Paris 3, CETIM/Toulouse 2, SERAC/Paris 8, Lille 3 et depuis peu Rouen.

4.3.1. La différence entre le volume des lexiques français et signés, une contrainte cognitivo-linguistique ?

4.3.1.1. En situation de locution directe

L'histoire de la langue, de son interdiction et son faible niveau d'institutionnalisation ont longtemps soulevé des questionnements liés à son statut linguistique et au rapport de dominance exercé par les langues majoritaires nationales. En France, la LSF est reconnue comme langue officielle depuis la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour « l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées ». Cette loi, qui a pour objectif de faciliter entre autres la diffusion de la langue des signes au sein des administrations, comporte également un volet important concernant le droit à l'éducation bilingue en LSF et en français pour les enfants sourds. Ainsi, depuis 2005, la langue des signes a réussi à s'imposer dans les structures de droit commun (services publics, éducatifs, sociaux, etc.), mais également dans les lieux de promotion culturelle. Le niveau d'étude sans cesse croissant de la communauté sourde signante et son intégration de plus en plus active dans la société contribue à l'exploration de champs lexicaux jusque-là inédits.

Les tactiques discursives en LS jouent de transferts personnels (prise de rôle), situationnels (déplacement spatial/temporel) ou de taille et de forme. La langue joue également de périphrases et de négatives pour exprimer un concept qui n'aurait pas d'équivalent en L.S.¹⁰². Enfin, nous précisons qu'en aucun cas la langue des signes (canal visuo-gestuel) ne suit la syntaxe du français (canal audio-vocal). Voir à ce sujet les travaux du linguiste Cuxac (procédé de grande iconicité, 2000).

« Un aspect remarquable dans la structure de toutes les LS réside dans le fait qu'à défaut de signes lexicalisés lors de l'expression de contenus informationnels difficiles à transmettre, les locuteurs sourds ont toujours recours à la stratégie productive de « donner à voir », en réactivant le processus d'iconicisation comme autre branche sémiologique exploitable. Le passage à la visée illustrative dans le but de construire un nouveau concept n'ayant pas de signes lexicalisés établit une forte corrélation

¹⁰² Exemple : [ça] en pointant un concept + [non]

entre les deux branches de visées en ce qui concerne les procédés de création de signe à valeur généralisante. » (Fusellier-Souza, 2006).

S'il n'y a pas de signes référencés existants, la LS permettra par d'autres procédés iconiques et de mises en scène imaginatives d'exprimer le sens du discours par d'autres procédés discursifs : la complexité du contenu est visuellement mise en acte par le principe de « qui fait quoi »¹⁰³. Ce procédé discursif appelé scénarisation¹⁰⁴, correspond à un mode d'expression plus concret que ce qui est généralement observé en langues vocales dans l'intention de transmettre une idée générale. Les procédés de scénarisation et de grande iconicité (Cuxac, 2000) ont en commun la démonstration de la possibilité de prise en charge en LS de concepts inédits sans avoir besoin d'un lexique standard *ad hoc*.

Nous avons exposé que les techniques discursives en LS permettent d'évoquer des concepts en utilisant la langue de façon ingénieuse : par les scénarisations, les périphrases, la spatialisation voire même en dernier recours la dactylogogie. Nous mettons délibérément au même niveau des éléments que certains qualifient d'iconiques avec le recours à la dactylogogie de par notre volonté de placer notre analyse du point de vue de la communication, sous un angle traductologique et non linguistique. Ce faisant nous ne jugeons pas de la catégorie linguistique correspondant à la forme choisie.

Pour faire référence à des concepts techniques ou à des termes de spécialités, le locuteur signant peut avoir recours à des ajouts ou des paraphrases pour permettre à son interlocuteur de cerner précisément son propos. Courtin (2001 : 26) fait une description des « ajouts » éventuels que doit faire un locuteur signant lorsqu'il est question de termes non génériques en LSF :

« Ainsi, par exemple, pour les catégories de fleurs, il existe un signe générique FLEUR après lequel il faudra décrire la fleur en question, les noms précis n'existant pas toujours, dans cette catégorie, en langue des signes française. Alors, pour le mot « rose », il faudra signer [FLEUR, ROSE (couleur), ÉPINES, etc.], les ajouts se faisant jusqu'à ce que le receveur du message ait compris ce que le signeur veut exprimer. »

¹⁰³ Séro-Guillaume (2005)

¹⁰⁴ « Scénariser ne consiste surtout pas à décrire, de façon réaliste, un événement vécu, mais à imaginer une scène qui condense le sens » Séro-Guillaume, 2008.

Nous comprenons qu'il appartient au signeur de spécifier régulièrement son objet pour le préciser à son interlocuteur. Ici c'est avec la fleur, la rose. Nous inférons de la lecture de cet extrait que le locuteur doit connaître l'objet pour pouvoir le préciser (une rose a des épines). Avec une rose, la tâche ne paraît pas complexe, mais il en va tout autrement lors de références à des lexiques plus spécialisés. Paradoxalement, certains concepts plus courants imposent au signant un procédé similaire, comme l'a démontré l'étude de S. Hirschi (étude non publiée) avec des termes comme *la médecine, le fléau, l'incarnation*, etc., qui ne sont pas pour autant considérés comme des termes techniques mais qui ont nécessité de la part des ILS les mêmes procédés de spécification que ceux mentionnés plus haut.

En situation dialogique ou de locution spontanée, le locuteur prend donc le temps d'élaborer ses périphrases en fonction du contexte et de son interlocuteur (*les ajouts se faisant jusqu'à ce que le receveur du message ait compris ce que le signeur veut exprimer*). Nous déduisons que ce procédé nécessite un certain laps de temps (*jusqu'à ce que*) qui ne semble pas porter préjudice à la situation de communication directe. En revanche, en situation de simultanée, l'interprète doit effectuer ce travail de définition et de spécification sous la contrainte de temps et sous la pression cognitive de l'interprétation. Nous reviendrons plus avant sur la notion de temps qui est primordiale en interprétation simultanée.

4.3.1.2. En situation d'interprétation

Eco (2007 : 307) analyse le « poids » de la reformulation de la *Substance Linguistique*. En prenant l'exemple de la reformulation, un peu poussée à l'extrême d'ailleurs, il met en avant une problématique totalement transposable aux phénomènes observés en LS (la reformulation étant une tactique face aux domaines inédits en LSF), puisque selon lui :

« (...) en cas de définitions, paraphrases ou inférences, où le contenu est interprété de manière plus « fine » et détaillée, nous pourrions dire que le processus est exprimé par la formule (1) :

(1) $SL\ 1 / C\ 1 \rightarrow SL\ 2 / C\ 1a$ où $C\ 1a \succ C\ 1$

C'est-à-dire que la Substance Linguistique 1 du texte source, qui exprime un Contenu 1, est transformée en une différente Substance Linguistique 2 qui exprime un Contenu 2, où

Cla (et qu'on me pardonne si j'emploie le signe > en un sens un peu technique) est le même Contenu 1 mais plus finement interprété, comme quand, au lieu de dire, 'Giuseppe sniffe de la cocaïne', je dis 'Giuseppe absorbe par voie nasale le principe des alcaloïdes contenu dans les feuilles de coca'. »

Il est intéressant de transposer cet exemple en LSF pour nous rendre compte du « poids » de l'ajout, puisque les interprètes en LS sont fréquemment confrontés à cette gymnastique de périphrase. Il est effectivement possible de scénariser l'action de « sniffer de la drogue », qui sera en termes de temps très efficace. En revanche, le signe « cocaïne » n'est pas encore stabilisé ; il n'y a pas de signes standardisés pour la majorité des drogues qu'il est possible d'inhaler. Il appartiendra donc à l'interprète de spécifier la drogue, puisqu'il est possible de sniffer de la cocaïne, mais aussi de l'héroïne, du bzp, de l'extasy ou n'importe quelle pilule pilée. Dans ce cas de figure, si la drogue n'est pas spécifiée, il reviendra à l'interlocuteur d'émettre une hypothèse sur la nature de la drogue en question. Sans même commencer l'analyse de notre corpus, en reprenant l'explication du fonctionnement de la LS comme présentée par Fusellier-Souza et Courtin, tout en présumant de l'effet du poids de la traduction qu'imposent les périphrases et autres explications (comme démontré par Eco), nous supposons que la contrainte de temps sera un élément majeur en interprétation simultanée. Le temps (nous l'avons vu en introduction) est une partie constitutive de l'exercice de l'interprétation simultanée. Contrairement aux situations de locution spontanée, l'interprète est soumis au rythme du discours et doit ajuster sa production en fonction du débit de l'orateur. Il est donc contraint par le rythme du discours lors de la phase de production pour éviter un retard qui risquerait de mettre en péril l'équilibre de ses disponibilités en termes d'écoute et de mémorisation des segments suivants. En termes de temps, l'effet principal de la périphrase est inhérent à sa nature propre puisqu'elle consiste à dire en plusieurs mots ce qui, comme Eco l'a démontré, se dit en un seul (exemple de la cocaïne ou de la rose de Courtin). Une périphrase est donc généralement plus longue que son référent original.

Du point de vue de l'équivalence, une périphrase peut être envisagée comme ayant une valeur analogue au mot référent en langue de départ. D'un point de vue traductologique, la tâche devient chronophage puisque nous supposons que l'interprète a besoin d'un temps de réflexion et de production lors d'une périphrase.

- Temps de réflexion :

En premier nous supposons que l'interprète a besoin d'une certaine disponibilité cognitive pour élaborer une périphrase de valeur équivalente au mot référent du discours de départ. C'est-à-dire qu'il a besoin d'un certain laps de temps (même infime) pour choisir des éléments pertinents de description (une rose a des épines, mais quelle est la caractéristique pertinente du bégonia, d'une mouette, d'un carburateur ou de l'héroïne...). Nous précisons que l'interprète, contrairement à n'importe quel orateur direct, élabore cette description/explication dans une situation cognitive déjà fortement sollicitée par l'interprétation simultanée (voir Gile, 2009-a, chapitre 7).

- Temps de production :

Deuxièmement, le temps requis pour la production de cette périphrase est généralement plus long que celui utilisé par l'orateur pour l'émission de cette même idée puisque, pour lui, un seul mot a suffi. Tout en prenant en compte la pluri-dimensionnalité et la concision de la LS, une périphrase sera toujours plus longue à produire qu'un mot à prononcer puisqu'elle implique une scénarisation ou une suite de signes standards. Il y a donc à cet endroit un autre risque de retard, dont les manifestations principales seront susceptibles de provoquer une saturation cognitive de l'interprète pouvant entraîner des défaillances sur le segment suivant la paraphrase que Gile nomme le « spillover effect » ou les « enchaînements déficitaires » (1995 : 102 - 103).

Nous avons vu en introduction que l'interprétation se réalise dans la recherche d'un état d'équilibre entre trois efforts : Réception, Production, et Mémoire. Avec les deux contraintes de temps que nous venons de voir (réflexion et production), nous pouvons avancer que l'Effort de Production est plus largement sollicité lors de l'élaboration de périphrases. Dans le cadre d'une occurrence localisée, il peut ne pas y avoir d'effet sur l'interprétation dans sa globalité. En revanche, dans le cadre d'occurrences répétées lors d'un même discours, il est probable que la fréquence du phénomène rencontré augmente proportionnellement les risques de saturation et/ou de défaillances. La seule contrainte de temps qu'implique la production de périphrase peut donc à elle seule être susceptible d'entraîner une défaillance sur l'interprétation.

Un interprète chevronné interrogé dans le cadre de notre étude fait part très clairement de cet aspect chronophage de la paraphrase en simultanée :

« (...) « c'est l'humanité de notre société qui est en jeu »... *Et moi je suis vraiment littéral ici. Je colle au français parce que je ne peux pas m'en sortir par une paraphrase. Il faudrait faire une explication trop longue pour traduire ça, qui risque de nous faire décrocher sur la suite. Il faudrait prendre beaucoup de décalage pour traduire et tu n'es pas sûr de ne pas louper la suite.* » (Voir interview ILS 10 page 432)

Nous vérifierons cette hypothèse lors de l'analyse cognitive des tactiques de notre corpus.

En interprétation vers la LS, il arrive souvent aux ILS d'éviter une saturation *pressentie* par la production d'une paraphrase à venir en se référant au signe générique correspondant (« fleur » pour parler de *la rose*, « drogue » pour *héroïne*, « oiseau » pour mouette, etc.), ce qui en termes de temps et de cohésion linguistique peut être compréhensible et correspondrait à une tactique d'abstraction. En revanche, cette posture peut être discutée au regard de la notion de fidélité et nous rejoignons ici les pistes de travail de S. Hirschi puisqu'elle pointe dans son étude non encore publiée les *manques* et les *ajustements* des ILS par rapport au discours de départ lors d'occurrences de vides lexicaux. Nous verrons d'ailleurs dans la partie sur la scénarisation (qui est une des formes que peut prendre une périphrase) que cette contrainte linguistique particulièrement prégnante en LS n'est pas sans effet sur la production de l'interprète.

4.3.1.3. Commentaires

L'origine principale des périphrases et autres tactiques en LS a généralement un lien (dans un cadre traductologique) avec un manque avéré de correspondance entre les lexiques du français et de la LSF. Il nous semble donc pertinent de considérer la prise en charge de domaines inédits comme une partie intégrante des contraintes linguistiques. Nous l'avons dit dans notre article de 2012 (*Les tactiques de l'interprète en langue des signes face au vide lexical : une étude de cas*, S. Pointurier-Pournin et D. Gile, 2012), reconnaître le vide lexical est souvent perçu comme un manque de compétence linguistique de la part du signant. Nous n'ouvrirons pas le débat sur la nécessité ou non de posséder une correspondance lexicale signée pour l'interprétation d'un concept énoncé en français. En revanche, il nous semble important de souligner la différence fondamentale entre l'utilisation de la langue en situation de locution

spontanée (où la contrainte de temps est faible) et l'utilisation de la langue en situation d'interprétation simultanée. Ce paramètre est fondamental dans la compréhension de notre approche de la langue et des possibilités qu'elle offre en situation d'interprétation.

Pour illustrer nos propos, nous nous référons aux interviews des interprètes les plus expérimentés de nos corpus (corpus 8), qui évoquent très simplement le vide lexical en le liant spontanément aux tactiques interprétatives possibles :

Prenons les commentaires au sujet du mot « médecine » par exemple :

*« J'ai fait [médecin] tout simplement. - Il n'y a pas de signe pour médecine ? - Non, s'il y en avait un je l'aurais pris (...) J'ai eu une impression d'insatisfaction permanente (...) »*¹⁰⁵ (10 ans d'expérience professionnelle)

*« J'ai traduit par [médecin] mais ce n'est pas bon, j'aurais dû mettre [domaine] [médecin] ou [pi] [domaine] [médecin], parce que là, on croit que je parle du médecin. Je n'ai pas de signe standard pour la médecine, il en faudrait un. »*¹⁰⁶ (18 ans d'expérience professionnelle).

*« J'ai fait [médecin] [recherche] (...) Mais est-ce qu'il y a un signe pour médecine ? (...) Oui je suis assez d'accord c'est les médecins qui font de la recherche donc c'est la recherche médicale. Mais il n'y a pas moyen de faire autrement, quand on entend « médecine » on n'a pas de solutions. Mais « médecine » « médecin » « médical » c'est le même signe. En mettant en scène, en scénarisant, en faisant des périphrases sur un terme générique comme ça... »*¹⁰⁷ (23 ans d'expérience professionnelle).

Nous remarquons lors de ces interviews que les ILS sont habitués à gérer ces vides lexicaux dans la mesure où ils font spontanément état des différentes périphrases possibles qu'ils auraient pu produire. De façon générale nous verrons que le corpus 8 rend compte de façon

¹⁰⁵ Interview ILS 7 en annexe page 427

¹⁰⁶ Interview ILS 10 en annexe page 432

¹⁰⁷ Interview ILS 11 en annexe page 435

très claire de la variété des propositions entre chaque interprète face à des concepts ne possédant pas de correspondances lexicales établies. Cette observation permet de mettre en avant la grande marge de manœuvre de l'interprète lors d'occurrences de ce phénomène. À la lecture de ces commentaires, nous noterons également un certain sentiment d'insatisfaction des ILS face à quelques-unes de leurs propositions. Nous tenterons dans l'analyse de notre corpus principal de mieux comprendre le comportement de l'ILS face au vide lexical, et d'analyser les incidences des tactiques sur la production. Dans son étude, S. Hirschi interroge la conscience des ILS quant à l'approximation de leurs interprétations au regard du texte original et fait ainsi un lien avec les normes d'acceptabilité en interprétation en LS en termes de fidélité au discours original. Nous supposons dès à présent que les contraintes cognitives de Gile pour les langues vocales s'appliquent à l'interprétation en LS dans la mesure où une charge cognitive certaine pèse sur l'Effort de production lors d'occurrences de vides lexicaux. Nous chercherons avec l'analyse des tactiques et de leurs effets sur l'interprétation si notre intuition se vérifie.

4.3.2. Prise en charge d'un domaine de spécialité

L'interprétation n'est pas affaire de linguistique *stricto sensu*. L'interprète scénarise, c'est-à-dire qu'il imagine une saynète représentant le sens et dans laquelle on retrouve de manière plus ou moins lexicalisée le contenu du discours original (Séro-Guillaume, 2008). Cette procédure d'approche interprétative permet de prendre en charge la quasi-totalité des discours pour une utilisation quotidienne et non spécialisée. C'est en général suite à un travail de collaboration entre une personne sourde et un interprète qu'un nouveau champ lexical est exploré : prenons l'exemple de l'exploration du champ lexical de la psychologie en langue des signes (Jeggli, 2003) où il n'existait pas, il y a de cela vingt ans, de correspondances signées pouvant faire référence aux concepts de psychologie (schizophrène par exemple). L'article de Jeggli est une démonstration du travail de coopération entre les interprètes et les bénéficiaires sourds pour la construction d'un lexique spécialisé. Cette démarche est aujourd'hui encore d'actualité si nous prenons en exemple l'interprétation en LS d'un BTS de développeur multimédia où le vocabulaire technique en LSF est inexistant ou non encore exploité. Les interprètes en LSF ont devant eux des dizaines de domaines non encore

lexicalisés en LSF pour une raison très simple qui est l'absence des professionnels ou étudiants sourds dans ces domaines.

Notre précédente étude (Pointurier-Pournin et Gile, 2012) visait à comprendre la manière dont l'interprète en langue des signes travaille quand il n'a à sa disposition aucune correspondance lexicale. Nous avons en premier posé l'hypothèse selon laquelle les recours de l'interprète reflétaient les tactiques discursives observées chez les locuteurs sourds. Contrairement à la majorité des paires de langues vocales de grande diffusion où il existe généralement des correspondances pour la plupart des termes, il n'existe pas d'équivalent signé pour chaque mot français en LS. En situation d'interprétation, le vide lexical sera pris en charge par la capacité de l'interprète à choisir une tactique permettant de transmettre le sens du discours. Pour que cette tactique soit menée à terme correctement, il appartient à l'interprète de maîtriser suffisamment le sujet pour représenter dans l'espace un concept précis sans risque de détourner les propos de l'orateur (une rose a des épines par exemple). Cette forme d'interprétation semble convenir pour des discours de portée générale aussi abstraits soient-ils, et pour introduire un concept nouveau qui n'implique pas de connaissances particulières.

Il est d'usage d'opposer à la question du vide lexical le fonctionnement de la LS et les techniques discursives propres à celle-ci. En effet, comme la langue n'impose pas de recours systématique aux correspondances standard signées, il n'y a donc pas eu d'urgence à créer des centaines de néologismes pouvant se référer directement aux concepts à traduire. Pourtant, les sourds travaillant dans certains domaines de spécialité ainsi que les interprètes amenés à intervenir pour eux sont dans une dynamique de création *continue* de correspondances lexicales provisoires pour faire face aux enjeux d'une communication immédiate. Dans ce cas de figure, la nécessité de nommer directement un concept prend tout son sens : une personne travaillant en laboratoire de microsoudure, par exemple, aura besoin de signes lexicalisés pour désigner tous les aspects de son environnement professionnel (ex. : *il faut passer le condensateur traversant sur la carte et le braser*) ; il est de même pour un contrôleur de gestion (voir à ce sujet l'article de Pointurier-Pournin et Gile, 2012). Dans cette situation, la création lexicale relèvera bien plus du sens commun, d'un « code »¹⁰⁸ provisoire entre l'interprète et le client sourd, que d'une création de néologisme au sens encyclopédique.

¹⁰⁸ Nous utilisons « code » au sens de correspondance lexicale temporaire.

«(...) comme il n'existe toujours pas à l'heure actuelle d'instance de régulation linguistique institutionnalisée, et que les référentiels de la Langue des Signes sont seulement à l'étude, les interprètes ont dû se déterminer entre deux modèles de référence, à savoir les locuteurs sourds dont les compétences en langue des signes étaient validées par la communauté sourde ou bien ceux qui étaient reconnus par les entendants pour leur niveau de français. (...) En l'absence de norme, les interprètes en langue des signes se réfèrent généralement au vécu des locuteurs. » (Gache et Quipourt, 2003)

Les modèles de référence ne sont pas nombreux. On dénombre quelques dictionnaires¹⁰⁹ faisant un recensement de signes sommaires pour l'apprentissage de la LSF. Pour les signes plus techniques, voire inédits, l'interprète fait donc appel à ses collègues, à des professionnels sourds ou entendants pour apposer un signe sur un mot français lorsque la scénarisation semble atteindre ses limites en ce qui concerne les enjeux de la communication immédiate. Nous supposons à ce stade de notre recherche que lorsque le discours se spécialise, ce procédé s'avère chronophage. L'analyse de notre corpus nous permettra de comprendre si notre hypothèse d'un coût supplémentaire en termes de temps se vérifie lors de scénarisation et de création de saynètes à partir de termes techniques eux-mêmes scénarisés.

4.3.3. Initiatives en termes de création lexicale en LSF

C'est à Guy Bouchauveau que nous devons l'une des toutes premières initiatives de création de néologisme. Conférencier sourd à La Villette au début des années 90, il s'est employé à mettre au point un lexique scientifique qui est désormais entré dans le lexique standard de la langue des signes. Avant son travail de recherche et de création lexicale, il n'existait pas de signes pour « *système solaire* », « *planète* », « *saturne* », ni pour tout le vocabulaire utile à la visite et à la compréhension des expositions pédagogiques que nous pouvons trouver à La Villette¹¹⁰. Nous rappelons que ces concepts pouvaient jusqu'alors être introduits, mais au

¹⁰⁹ *La langue des signes, tome 2, dictionnaire bilingue élémentaire*. International Visual Theater. Éditions IVT, Paris, 211 pages.

¹¹⁰ Voir à ce sujet le site internet curiosphere.tv et l'interview de G. Bouchauveau. <http://education.francetv.fr/videos/reportage-lsf-la-creation-de-neologismes-en-sciences-v104988> visité en octobre 2012

prix de longues périphrases ou de scénarisations. Cette réflexion autour de la création de néologismes est aujourd'hui poursuivie par l'équipe qui a en charge de rendre accessible en LSF les contenus scientifiques des événements proposés¹¹¹. Des commissions semblables regroupant interprètes et professionnels sourds et entendants ont abouti à la mise à disposition des vidéo-guides en LSF dans plusieurs musées nationaux.

L'ESBAM (École Supérieure des Beaux-arts de Marseille) a entrepris en 2005 un projet de recherche intitulé « *Dire en signes* » dont l'objet est l'ouverture du cursus d'études supérieures en arts plastiques aux étudiants sourds et malentendants.

« La langue des signes relève de l'approximation dès qu'elle aborde des vocabulaires spécialisés ; l'invention est quotidienne, par métaphore, périphrases ou code, sans garantie de permanence. Pour pallier à cet état il convient, très pragmatiquement de fixer au mieux les signes nécessaires à une bonne gestion de la compréhension, précise et pointue ; il faut donc atteindre les conditions optimales à un déroulement normal du cursus des études. » (Projet de recherche, « *Dire en signes* », ESBA Marseille, 2005-2007, p.4).

Plusieurs commissions regroupant une cinquantaine de personnes (artistes sourds, interprètes, enseignants signant, professionnels de la surdité, représentants du ministère de la Culture, étudiants sourds, etc.) travaillent à ce projet depuis maintenant quatre ans. L'initiative de l'ESBAM n'est pas pour autant représentative des conditions d'accueil et d'intégration des apprenants sourds dans leur majorité. Cet exemple nous permet de pointer la question de l'approximation lors de l'interprétation de contenus spécialisés non encore lexicalisés. Les figures de rhétorique ou les correspondances provisoires ne garantissent pas la permanence que permet un lexique stabilisé et diffusé.

Dans cette même mouvance, les Éditions du patrimoine, le Centre des monuments nationaux et IVT ont collaboré à la création d'un lexique (*Lex'signes*) bilingue LSF/français se rapportant à toute l'époque féodale du Moyen Âge. Allant du signe *armure*, *charrue*, *château fort*, *abbaye*, *croisade*, *oubliettes*, etc., jusqu'à *sceau* et *université* (au sens historique) quelques 180 signes ont été recensés et « *sont destinés à enrichir la langue des signes*

¹¹¹ Ibidem <http://education.francetv.fr/videos/> visité en octobre 2012

française d'un vocabulaire spécifique à l'histoire de l'art » (Éditions du patrimoine, Lex'signe, Moyen Âge, Juin 2008).

Enfin, le CNEFEI a édité en 2007 un dictionnaire à l'intention des enseignants, recensant les 2 000 signes plus usités en milieu scolaire¹¹².

Aux États-Unis, le *National Technical Institute for the Deaf* (NTID) de Rochester, NY, s'est investi dans l'édition de recueils terminologiques spécialisés¹¹³ qui sont le fruit de trente années de recherches et dont le projet est le suivant :

« In 1975, just seven years after NTID accepted its first student, a project for developing sign language materials for technical terminology was initiated at NTID. The goal of this project, the NTID Technical Sign Project (TSP), was to support effective, efficient and consistent use of sign language terminology in academic and career environments by documenting and sharing how skilled, knowledgeable signers communicate in technical fields. The TSP is based on three basic and related principles: (1) sign languages, similar to spoken languages, follow a natural process for developing and standardizing vocabulary; (2) within this natural development and standardization process skilled signers develop and refine sign language vocabulary that is consistent with effective use of the human gestural-visual systems for communication; and therefore, (3) in order to support effective, efficient, and consistent use of sign language vocabulary, sign language materials need to document sign language as it is used by skilled knowledgeable signers. »¹¹⁴

¹¹² *Le Fournier Signé*, 2^{ème} édition, Cédérom collection ASH, Adapter les pratiques pour scolariser tous les élèves, Collection nationale du réseau Scérén, Coédition Scérén/CRDP du Nord Pas de Calais/ INSHEA de Suresnes, 2007.

¹¹³ Nous donnons ici deux références sur une dizaine de matières proposées : (1) Caccamise F., Lang H., 2000, *Signs for Science and Mathematics: A resource book for teachers and students*. Rochester, NY: National Technical Institute for the Deaf. (2) Caccamise F., Mitchell M., Hearld S., Reeves J., Burch D., 2000, *Signs for legal and social works terminology*, Rochester, NY: National Technical Institute for the Deaf.

¹¹⁴ Traduction : « En 1975, sept ans seulement après que le NTID ait accueilli son premier élève, un projet de création de supports pédagogique en langue des signes concernant la terminologie technique a été lancé. L'objectif de ce projet, le « NTID Technical Sign Project » (TSP), était de favoriser une utilisation cohérente de la terminologie en langue des signes dans les milieux universitaires et professionnels en promouvant l'efficacité et la précision de la communication signée quant aux domaines techniques. Le TSP est fondé sur trois principes de base : (1) les langues des signes comme les langues vocales suivent un processus naturel de développement et de standardisation lexicale; (2) ce processus d'évolution et de standardisation permet aux signants compétents de développer et d'affiner le vocabulaire signé en cohérence avec la communication visuo-gestuelle, et par conséquent, (3) pour favoriser une utilisation efficace et cohérente du lexique signé il est nécessaire de documenter la manière dont les signants compétents utilisent la langue des signes. »

Enfin, nous mentionnerons ici l'initiative d'un inspecteur de l'éducation nationale sourd signant¹¹⁵ qui a établi un recensement des signes qu'il avait mis en place pour faire référence au technolecte de sa profession. L'objectif de ce glossaire était sa diffusion auprès des interprètes de façon à pouvoir bénéficier plus efficacement des échanges lors de réunions et groupes de travail auxquels il participe de façon régulière.

4.3.4. Commentaires

Ces exemples de réflexion et de tentatives de stabilisation lexicale ont en commun la finalité pédagogique de l'utilisation de la langue des signes ou la dénomination directe d'un environnement professionnel précis. Nous observerons que toutes ces tentatives sont envisagées dans un système où la LS est confrontée à la norme écrite de la langue vocale majoritaire. La situation pédagogique sous-entend un bilinguisme où l'étudiant (et futur professionnel de sa spécialité) aura à reconnaître et maîtriser l'ensemble du vocabulaire tout comme ses pairs entendants. Plus techniquement et pour des raisons de gestion du temps, les procédés de scénarisation et de périphrase sont laborieux pour l'interprète en simultané, qui perd de précieuses secondes chaque fois que le terme apparaît dans le discours original. Nous verrons dans la partie consacrée à l'analyse des tactiques cognitives que l'élaboration d'un correspondant signé permet une économie de temps et *allège* visuellement le discours signé.

Nous pouvons voir avec ces initiatives de création lexicale et de référencement les limites des scénarisations et périphrases récurrentes lorsqu'il s'agit d'un domaine de spécialité dont la finalité est l'apprentissage d'un savoir. Dans ce cas de figure, la transmission efficace du sens induit la nécessité de signes conceptuels plus nombreux. Pourtant, malgré les créations de plusieurs glossaires spécialisés comme ceux mentionnés plus haut et les facilités de diffusion que permet Internet, il est rare que ces glossaires réussissent à se diffuser plus largement au niveau national. Est-ce par méconnaissance de ces domaines nouvellement exploités en LS par les ILS, par manque de curiosité ? Est-ce par méconnaissance de ces sites par les locuteurs sourds ? Nous avons émis l'hypothèse lors de notre précédente étude (Pointurier-Pournin et Gile, 2012) que l'interprétation en LS (notamment en situation pédagogique) mettait l'accent

¹¹⁵ Corpus de S. Hirschi (2010)

sur l'importance de la fonction du discours traduit dans les choix du traducteur ou interprète et venait appuyer la théorie du Skopos (Reiss et Vermeer, 1984/1991) qui, justement, postule l'importance de la fonction de chaque traduction (son « Skopos ») comme déterminant de la manière dont le traducteur composera son texte. L'interprète répond donc dans ce cas de figure à un besoin « ici et maintenant » résultant de contextes sociolinguistiques précis. Cet aspect de l'interprétation en LS nous semble déterminant et nous pressentons qu'il a une forte influence sur la langue utilisée par l'interprète, puisqu'un corpus ainsi constitué ne semble pas pouvoir totalement s'exporter. La langue et les besoins du locuteur sont ainsi respectés à un niveau local, de même que la langue dans son ensemble à un niveau global, puisque les correspondances lexicales créées ne sont généralement pas assimilées par la LS. Nous relèverons à travers ce phénomène une différence supplémentaire par rapport à ce qui est généralement observé en interprétation entre langues vocales qui nous semble important de souligner.

4.3.5. La difficile question de la norme en LS

4.3.5.1. Le rapport à la langue dominante

Nous émettons l'hypothèse que le modèle de normalisation linguistique tel que nous le connaissons dans les langues de grande diffusion (avec les instances telles que l'Académie Française, les dictionnaires et les encyclopédies, etc.) puisse rencontrer certaines limites en LS, dont les principales sont en lien avec la structure même de la langue et son mode de diffusion (voir plus haut le phénomène de la rupture constante de la transmission).

On dit régulièrement de la LSF qu'elle est en situation de diglossie particulière dans son rapport au français (voir entre autres Sabria, 2006 ; Garcia et Derycke, 2010). Sabria se penche sur la place particulière de la LSF sur le territoire national. Il met en lumière le conflit linguistique de la LSF dans son rapport au français et analyse la forme de diglossie propre à la LSF qui diffère de ce qui est généralement observé lors de situations diglossiques dites classiques des langues régionales :

« La LSF n'a jamais été en concurrence avec la langue française contrairement aux langues régionales en compétition linguistique avec le français dans la construction de l'État nation. La LSF n'a jamais occupé, comme les langues régionales, un espace

géopolitique et économique sur le territoire national, ses locuteurs sont dispersés sur l'ensemble du pays. » (Sabria, 2006 : 22)

Pour l'auteur, ce que les langues régionales partagent avec la LSF relève de la politique de planification linguistique qui encourage leur disparition au profit du français. La LSF se trouve dans une situation particulière de diglossie sans bilinguisme partagée par les locuteurs des deux langues (de la part des entendants, mais également de la part d'une grande partie de la communauté sourde).

Il nous semble intéressant, pour comprendre notre travail de recherche, de préciser que l'interprète en LS reflète malgré lui cette situation sociologique particulière et inhérente à la place que peut avoir la LS dans la société. Si les deux sphères communautaires (sourds et entendants) peuvent coexister sans confronter leurs valeurs et leurs systèmes linguistiques de façon continue, l'interprète lui, évolue dans un système dissymétrique où les langues sont en confrontation constante. Nous l'avons vu plus haut en introduction (s'il s'agit de cours, de prescriptions médicales, d'auditions judiciaires, de démarches administratives, de vie de l'entreprise, etc.), la LS se retrouve dans la majorité des cas dans un système où les valeurs dominantes sont celles appartenant à la langue majoritaire. Les lieux où la LS n'est plus contrainte par le français, et où elle peut donc s'épanouir en dehors des normes majoritaires (créations artistiques, échanges entre locuteurs signants, conférences et activités culturelles en LS en direction de la communauté sourde), ne nécessitent pas la présence de l'interprète. C'est encore une fois une observation qui apparaît fondamentale dans la compréhension des différences de points de vue sur la LS en termes traductologiques. À la différence du locuteur signant de façon spontanée ou du linguiste observant la langue dans son milieu écologique, l'interprète est le témoin/symptôme de cette confrontation continue.

Ph. Séro-Guillaume (2008) mentionne le phénomène actuel de prise en charge en LSF de nouveaux domaines lexicaux (dans l'éducation et en sciences humaines notamment), puisque la langue est selon lui en plein développement et « suit un nouveau cours d'institutionnalisation ». Il est intéressant d'observer que dans ces domaines, les besoins d'évolution et de stabilisation de la LS ont amorcé une évolution certaine (voir à ce sujet les référencements de la LS en ligne pour ce qui concerne l'éducation nationale notamment). Or, ces procédés de normalisation et de stabilisation, qui se présentent comme des enjeux majeurs en termes de fonctionnement académique, sont fortement contestés puisqu'ils sont analysés comme étant au service des normes imposées par les langues vocales. V. Gras (2008 : 181)

note à propos de la standardisation de la LS espagnole : « *Rules of the dominant culture are being reproduced, through the power to shape the language* »¹¹⁶. Selon l'auteure, le pouvoir de la langue dominante est tel qu'il impose ses règles et façonne la langue des signes. Cette observation est partagée par Sabria qui note que « *la langue des signes se pose comme ne devant rien au français et en même temps se définit dans une reprise des attributs et valeurs de prestige du français.* » (2006 : 27). Les interprètes sont de fait et malgré eux au cœur de ces dissymétries constantes et de l'ensemble de ces contradictions.

Sachant que la LS se réinvente ou s'invente en continu, la volonté de standardisation est-elle une démarche cohérente ? Peut-on envisager la standardisation du lexique en LS comme étant une nécessité imposée par les règles de la langue vocale majoritaire ? Ces questions nous paraissent pertinentes dans la mesure où elles mettent en lumière l'influence des besoins liés à l'interprétation sur la langue des signes des interprètes. Ce faisant, l'usage et la forme de la LS deviennent fortement liés aux systèmes dans lesquels elle évolue : dans les systèmes où la langue vocale impose ses normes d'une part, et dans les lieux où aucune contrainte n'est imposée à la LS d'autre part. Les interprètes ainsi que de nombreux sourds intégrés à un système dépendant de la langue vocale majoritaire (milieu pédagogique, administratif ou professionnel) évoluent donc dans un système dissymétrique où les valeurs sont celles des langues vocales. Malgré cela, ils doivent respecter la structure formelle de la langue telle qu'elle se pratique dans les lieux où elle n'est pas contrainte. Nous observons ici un premier paradoxe, qui met à mal une forme de contrat moral et de loyauté des ILS envers la LS dans la mesure où leur désir de se conformer aux normes linguistiques et identitaires des usagers sourds est défié par la notion de fidélité au discours de l'orateur. Nous pouvons relever ici un premier point d'achoppement entre la fidélité au discours et le respect de la norme linguistique qui peut influencer sur les décisions de l'interprète. Reprenons l'exemple de la cocaïne : selon le contexte, si l'interprète ne formule que le fait de « sniffer » sans préciser la nature de la drogue en question, il respectera la langue dans son intégrité mais ne sera pas totalement fidèle au discours original. Ses tentatives de précisions du terme « cocaïne » risqueront de le détourner de la structure imagée de la LS, mais seront plus satisfaisantes au regard du discours original. Nous pouvons donc envisager une certaine tension entre ces deux paramètres : conformité sociolinguistique et fidélité au message. Nous émettons l'hypothèse que la conformité linguistique telle qu'elle est envisagée par la communauté sourde est une

¹¹⁶ Les règles de la culture dominante se répercutent du fait qu'elle a le pouvoir de déterminer la forme de la langue (des signes).

des lois sous-jacentes à la sélection des tactiques qu'énumère Gile (1995, 2009-a), et que son influence sur le processus de prise de décision est peut-être plus importante que, de manière générale, dans l'interprétation entre langues vocales. Nous chercherons avec l'analyse de notre corpus à vérifier cette hypothèse.

Nous cherchons à comprendre la position de l'interprète entre ces deux systèmes de valeurs qui semblent parfois difficilement conciliables au regard de l'ensemble des paramètres imposés à l'interprète en LS. Nous ne voulons pas dire que l'un se fait obligatoirement au détriment de l'autre. En revanche, nous pensons que l'interprétation se joue dans une zone d'acceptabilité dont le curseur est amené à se déplacer tantôt vers la forme et tantôt vers la fidélité. La tâche de l'interprète est bien de préserver une forme acceptable selon les normes linguistiques des clients pour qui il travaille tout en respectant le discours, où les ajouts et les précisions techniques peuvent relever de tactiques *non illustratives* (signe standard ou dactylogogie par exemple) qui peuvent être considérées comme satisfaisantes par rapport au contenu du discours et à la notion de fidélité. C'est ici que nous supposons que les décisions des ILS entrent en jeu : selon le contexte, l'ILS évalue sa marge de manœuvre au regard de ces deux paramètres.

4.3.5.2. La standardisation

M. De Wit (2004) rapporte la façon dont la LS des Pays-Bas s'est institutionnalisée « de force », créant ainsi une langue qui n'est plus comprise par une partie de ses locuteurs. Selon l'auteure, la standardisation de la LS était une condition *sine qua non* de sa reconnaissance officielle aux Pays-Bas. Elle mentionne la cohabitation de cinq variantes régionales de la LS sur l'ensemble du territoire avant la formalisation d'une seule langue devenue standard. Ainsi, cette nouvelle langue, basée sur une sélection arbitraire de signes issus de ces variétés, est devenue celle enseignée entre autres aux nouveaux interprètes et diffusée par les médias. La standardisation dans ce cas de figure ne s'est pas faite dans l'intérêt des locuteurs de la langue, puisqu'elle semble, selon l'auteure, ne plus répondre aux besoins d'une partie d'entre eux.

De la même façon, en Espagne, V. Gras (2008) remarque que les « nouveaux » interprètes ont une langue trop standardisée, contenant beaucoup de néologismes encore inconnus de

l'ensemble de la communauté signante. Ce faisant, elle souligne le manque de compétences des interprètes quant aux autres tactiques discursives lors de la prise en charge de discours vers la LS où elle note une tendance des ILS à s'éloigner de la forme structurelle initiale de la LS. Pour Gras, cette pratique place les ILS en vecteur linguistique de la LS (ce qui n'est pas contesté) dont la langue est calquée sur un modèle linguistique élitiste qui, ainsi diffusé, finit par ne s'adresser qu'à cette même élite (« *expanding the elites' standard model* » 2008 : 181). La formation des ILS est pointée du doigt dans cette analyse et l'auteure met en question la forme trop standardisée de la langue enseignée aux interprètes qui, là aussi, ne répond plus aux besoins d'une partie de la communauté signante. La même question se pose une fois encore, à savoir s'il s'agit de l'homogénéité des compétences linguistiques des sourds ou bien du manque d'adaptabilité des ILS qu'il faut remettre en cause. C'est ici que la planification linguistique cristallise encore une fois beaucoup de tensions. Dans tous les cas de figure, la standardisation aura surtout un impact sur la langue de l'interprète, car c'est sa langue et sa capacité à prendre en charge un discours qui révéleront en premier l'ensemble de ces dysfonctionnements.

La problématique des variétés régionales mentionnée par De Wit est une constante que l'on retrouve pour la majorité des LS, puisque la langue a perduré dans des sphères isolées les unes des autres pendant toute la période de l'interdiction. Si la variété implique une différence de certains items lexicaux selon les régions, elle ne présente pas un frein quant à la compréhension globale. Sabria (2006 : 26) note à ce sujet :

« (...) la variation linguistique en LSF n'est pas un obstacle à l'intercompréhension dans la mesure où elle porte principalement sur des éléments de lexique et non sur des structures syntaxiques. »

L'auteur précise qu'à l'époque des premières créations de dictionnaires en LSF s'est posée la question de l'imposition de la variété linguistique parisienne (la *surnorme*) au détriment des autres variétés régionales, ce qui peut faire écho avec la situation observée aux Pays-Bas. Sabria rappelle également la problématique de la légitimité des personnes en charge de la normalisation de la LSF et donne en exemple l'ensemble des questionnements posés lors de la demande de création d'un référentiel en LSF émanant du ministère de l'Éducation nationale :

« Qui est habilité à définir la norme de la Langue des Signes Française ? Quelle norme pour quelles perspectives scolaires, sociales ? Comment traiter l'existence de

la variation régionale ? Quelle norme pour quel statut linguistique de la LSF ? »
(ibidem p. 27)

L'ensemble de ces questions est toujours discuté, argumenté, sans qu'il soit vraiment possible d'arriver à un consensus satisfaisant pour l'ensemble de la communauté signante. Les très grandes communautés signantes, toulousaine ou poitevine par exemple, ont en commun un lexique régional véhiculé par les réseaux tels que Websourd (entreprise à rayonnement national implantée à Toulouse) ou 2LPE (universités d'été sur l'éducation bilingue) qui présentent des variations autres que la norme parisienne. Ces communautés linguistiques régionales ne semblent pas ressentir la norme parisienne comme une *surnorme*, puisqu'elle ne s'impose pas dans leur sphère linguistique et qu'elle ne présente pas d'obstacle majeur à la compréhension lorsqu'elle apparaît. Un autre exemple peut nous permettre d'apporter un éclairage sur cette situation : nous avons vu que la structure ELIX a pour objectif la traduction des définitions du dictionnaire en ligne en offrant la possibilité aux internautes signants de laisser sur le site Internet le signe correspondant au mot français et à sa définition. La richesse des possibilités est particulièrement observable sur cette plateforme puisque plusieurs propositions signées sont souvent faites pour un seul et même mot. Nous observons là premièrement une confirmation d'une tendance à l'institutionnalisation via des modèles dominants tels que les dictionnaires, mais nous observons également une difficulté de la LS à se normer rapidement puisque personne ne « tranche » ni ne souhaite se positionner en tant qu'institution légitime, ne serait-ce que sur ce site face aux nombreuses propositions signées pour un seul mot (qu'ils soient des signes régionaux ou des néologismes proposés par des sourds signants).

Nous l'avons vu en introduction, certains auteurs ont fait un parallèle entre les sourds signants et les mouvements pour la reconnaissance des droits civiques des Noirs aux États-Unis, ou même avec le peuple Juif. Pour perpétuer cette tradition à vouloir poser en miroir ses propres considérations sur une communauté minoritaire, nous comparerons la communauté linguistique des sourds signants à celle du mouvement des femmes des années 70. En ce sens que personne ne s'arroge le droit de décider et de prendre le pouvoir sur l'évolution de la langue, ni ne souhaite le faire, tout comme le mouvement féministe des années 70 appartenait symboliquement à « l'individu(e) - collectivement » et ne voulait être représenté par aucune figure autre que celle du mouvement des femmes dans son ensemble.

4.4. Les contraintes d'espace de l'interprète

4.4.1. Le corps de l'ILS : le corps ou le discours ?

En règle générale, durant les quelques minutes qui précèdent le début d'une conférence, l'ILS attend face au public en balayant du regard la salle pour une rapide analyse du placement et du nombre de sourds présents (les ILS « repèrent » rapidement les sourds présents car ils signent entre eux ou se manifestent eux-mêmes par un signe de la main à l'ILS). Tout signe physique de nervosité sera immédiatement détecté par le public (se frotter les mains, s'échauffer les poignets, tanguer d'un pied sur l'autre). Il est recommandé à l'ILS d'être d'un stoïcisme digne de la garde royale anglaise. Dès l'instant où il se présentera face au public, chaque mouvement devra quasiment être un mouvement « linguistique ».

Cette grande visibilité de l'ILS est pour certains interprètes, quelle que soit leur expérience, très difficile à gérer nerveusement et psychologiquement. Ce point est régulièrement abordé lors des formations d'interprètes, à savoir comment se présenter physiquement, comment ne pas attirer l'attention sur soi au-delà du message que l'on véhicule et, enfin, comment modérer ce qui est souvent perçu par les auditeurs entendants comme l'attraction du jour.

Paradoxalement, contrairement aux parcours habituels des interprètes en langue vocales qui ont en général un cursus universitaire bilingue dans leur langue de spécialité, un grand nombre d'ILS est en réalité issu de milieux artistiques et du théâtre notamment, où le corps du comédien-interprète fait alors pleinement partie du spectacle. La question de s'effacer pour signifier autre chose que soi-même prend toute sa complexité si l'on prend en compte le fait que le corps entier de l'ILS devient le principal vecteur du message.

De par notre expérience en tant que chargée de cours en école d'interprétation, les nombreux sujets de mémoire des étudiants interprètes portant sur une problématique à laquelle le corps de l'interprète est associée montre bien que c'est un sujet source de questionnements que la recherche en traductologie n'a pas encore pleinement exploré et sur lequel il n'existe pas de réponses précises en dehors de toutes les assertions intuitives propres à chacun.

4.4.2. Le corps comme objet du dire : les *espaces autoréférencés*

Parce que son corps est omniprésent dans l'élaboration visuelle du message, l'ILS fait attention à plusieurs niveaux : il ne se met pas outrancièrement en valeur et son apparence doit être en cohérence avec le lieu pour lequel il intervient, en privilégiant les couleurs sobres et en évitant tout ce qui peut attirer l'œil. Une littérature abondante est disponible sur ce sujet dans les manuels d'interprétation en LS, avec plus ou moins d'interdits selon les pays (vernis à ongle, boucles d'oreilles, etc.).

Plus techniquement, il est enseigné dans les cursus universitaires certaines méthodes pour déjouer les pièges embarrassants dans lesquels l'ILS peut éventuellement mettre son image en danger : en fonction du public et du contexte, l'ILS fera attention à prendre plus ou moins de distance avec son propre corps lors de l'utilisation de signes que Cuxac définit comme relevant des *espaces autoréférencés*, ou plus prosaïquement les parties du corps du locuteur (bouche, yeux, mains, etc.) : traduire des informations relevant de l'allaitement ou de la sexualité par exemple, se fera physiquement de façon beaucoup plus distanciée du propre corps de l'ILS en situation de conférence qu'en liaison à l'occasion d'un rendez-vous post-grossesse. Nous renvoyons à l'article « Sexuality, Service Providers and the Deaf Community » de Christine Gannon et aux discussions qui ont suivi sur le sujet lors de la conférence « Supporting deaf people online, 2010 »¹¹⁷. La forte mobilisation des ILS originaires de nombreux pays sur cette problématique lors cette conférence est une preuve que le corps de l'ILS dans l'exercice de la profession engendre un questionnement allant de la représentation, du transfert, de la sexualisation, de l'image, du genre, etc., qui ne se limite pas à un questionnement d'étudiants ou de débutants, bien au contraire. Nous n'avons pas pu développer cette idée plus avant avec l'analyse de notre corpus puisque ces questionnements apparaissent généralement lorsque le sujet est sensible, intime ou médical, ce qui n'était pas le cas de notre corpus. Les conditions dans lesquelles nous avons enregistré notre corpus ne nous ont pas permis d'avoir accès à ces phénomènes qui sont la particularité de l'interprétation de liaison de « terrain ».

¹¹⁷ www.online-conference.co.uk/sdp210/ (Lien accessible avec un code d'accès pour les participants de la conférence en ligne et pour une période d'un mois après le jour de clôture.)

4.4.3. L'interprète : incarnation de l'accessibilité

La loi du 11 février 2005, n°2005-102 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées ayant obligé l'ensemble des services publics français à se rendre accessibles pour tous les handicaps, il est devenu de plus en plus courant de faire appel aux ILS pour toutes les formes de réunions publiques et de participation à la vie de la cité. Sans vouloir préjuger du bien-fondé de leurs motivations, les maires des communes tout comme certains organisateurs d'évènements publics ont un rapport particulier à la présence de l'ILS. Des remarques mettant en avant l'interprétation en LS en début de conférence sont fréquentes et sont révélatrices de leur volonté d'afficher une preuve d'altruisme et d'ouverture qu'ils concrétisent par l'accessibilité de leur évènement en LS. Pour les sourds également, l'interprète symbolise en quelque sorte une différence culturelle et linguistique, mais également une revendication publique de la prise en considération de leur droit à l'accessibilité. L'interprète, par sa propre présence, cristallise donc les volontés politiques, humanistes et revendicatives des personnes en présence, qui mettent en avant l'ILS tout en le dépassant totalement en tant que personne. On attend beaucoup de lui.

4.4.4. Espace de signation : placements et pointages

L'interprète est souvent amené à pointer des éléments présents dans l'espace contextuel qui peuvent être porteur de sens et essentiels à la compréhension du discours : un PowerPoint, des participants, etc. L'accessibilité et la bonne visibilité de ces éléments seront déterminantes pour la bonne continuation de l'exercice. Un élément semble particulièrement important, celui de la **mémorisation des entités spatialisées** dans le souci de réactiver un élément du discours, que ce soit dans l'espace de signation de l'ILS, ou bien dans son espace contextuel. Ainsi, nous nous approchons de ce que D.C. Bélanger (1995 :4) avait déjà souligné et dont la majorité des étudiants en interprétation ont empiriquement conscience : « (...) *cet élément* (l'espace référentiel) alourdit *l'effort de mémoire, car il devient nécessaire de retenir les éléments désignés* ». Si la **mémoire de l'espace** est également présente en interprétation entre langues vocales quand le discours décrit une scène ou un événement spatial et quand l'interprète se sert de la mémoire visuelle pour en représenter le contenu en attendant de le reformuler, elle semble vers la langue des signes comporter une composante qui n'existe

probablement pas en ILV car elle est inhérente aux langues des signes, et que nous appellerons la **mémoire de la spatialisation**.

Nous analyserons plus en détail les conséquences sur les ressources attentionnelles de l'interprète lorsque celui-ci doit placer ou réactiver des éléments spatialisés lors de l'analyse de notre corpus. Mais il apparaît, d'après la littérature et notre expérience, que l'effort requis pour la mémorisation de l'espace serait conscient et nous chercherons à confirmer et affiner cette hypothèse. A ce stade de notre réflexion, la gestion de l'espace physique (que nous nommerons Effort d'auto-gestion dans l'espace) est une donnée qui mérite d'être ajoutée au Modèle d'Efforts de la simultanée en LS. Nous analyserons plus avant cette donnée constitutive de l'interprétation en LS pour tenter de comprendre les implications d'une telle contrainte.

Chapitre 5 - Présentation du corpus et des données recueillies

5.1. Présentation de notre démarche

L'objectif principal de notre corpus est l'observation des comportements des ILS en situation d'interprétation dans des environnements qui nous ont été accessibles. Nous avons voulu observer les décisions traductionnelles (scénarisation, dactylogogie, emprunt, etc.) des interprètes pour comprendre dans quelle mesure ces comportements pouvaient être le reflet de tactiques en interprétation simultanée. Ce sont précisément ces tactiques que nous voulons étudier afin de mieux comprendre leurs circonstances d'occurrences et leur impact cognitif sur le processus de l'interprétation.

Nous avons procédé à l'élaboration de notre premier corpus qui comporte une heure et demie d'interprétation d'un séminaire universitaire par six étudiants en M2 d'interprétation en LSF. Notre objectif était d'étudier les comportements des ILS, d'analyser les tactiques les plus récurrentes, leur impact cognitif et de tenter ensuite de comprendre à quelles lois sous-jacentes elles pouvaient être liées. Pour ce faire, nous avons procédé au recueil de commentaires des ILS de notre étude lors d'un visionnage de leur prestation. Ainsi, nous avons voulu croiser nos observations avec leur propre ressenti. Après l'analyse du corpus et des premières pistes de recherche, nous avons retrouvé certains phénomènes que nous avons déjà eu l'occasion d'observer lors de notre première recherche sur l'interprétation en langue des signes pour notre mémoire de master 2 Recherche en traductologie : *l'interprétation en LSF du vide lexical des domaines de spécialité, une étude de cas* (Pournin, 2009), qui avait été enregistrée avec quatre interprètes professionnels. Cette étude portait sur l'analyse des tactiques des interprètes en LS face au vide lexical d'un domaine de spécialité. Dans la mesure où notre corpus principal contenait lui aussi un certain nombre de termes spécialisés face auxquels le comportement des ILS venait confirmer certaines hypothèses que nous avons émises lors de cette première recherche, il nous a semblé intéressant d'inclure les données recueillies à l'occasion de cette étude dans ce présent travail. Cela nous a permis

également de relativiser le biais potentiellement lié au manque de pratique professionnelle des ILS de notre corpus.

A cette période, nous avons eu connaissance d'une recherche en cours sur l'interprétation en LS menée à l'ESIT par Sophie Hirschi sous la direction de D. Gile. Cette étude était la seule autre recherche en traductologie sur l'interprétation en LS et il nous a semblé qu'un regard croisé pouvait enrichir nos recherches respectives. Après discussion, nous avons mis en commun la partie de nos travaux qui portait sur le vide lexical et nous avons obtenu l'autorisation d'utiliser une partie des données de son étude.

Il nous a semblé pertinent pour notre recherche de créer des ponts entre l'ensemble de ces données même si elles n'avaient pas été conçues au départ pour vérifier les mêmes hypothèses. La complémentarité de ces études et les traits communs qui s'en dégagent nous sont apparus être en mesure de refléter un aspect intéressant du processus.

Notre corpus se compose donc d'un enregistrement principal (corpus 1 à 6) sur lequel sera basée la majeure partie de notre travail d'analyse. Les autres sources de données seront mises en annexe et sont issues des deux études en traductologie que nous venons de citer (Pointurier-Pournin et Gile, 2012 et Hirschi, en cours). Ce corpus sera complété par des interviews d'interprètes, des *focus groups* et une analyse de prestation télévisuelle :

- les corpus 1 à 6 composent le corpus principal de notre étude. Il s'agit d'une étude semi-expérimentale que nous avons enregistrée en vue de son exploitation pour ce travail de recherche en 2010. Ce corpus comprend également la participation des interprètes filmés (ILS 1 à 6) à un visionnage de leurs prestations avec un enregistrement de leurs commentaires, ce qui nous a permis de croiser ce que nous avons observé lors de leurs interprétations avec leurs commentaires personnels.
- le corpus 7 est une étude de cas naturaliste que nous avons enregistrée en 2008 et qui a été une source de données pour l'article de Pointurier-Pournin et Gile (2012) : *Les tactiques de l'interprète en langue des signes face au vide lexical, une étude de cas*.
- le corpus 8 provient d'une étude expérimentale réalisée en 2012 par Sophie Hirschi à l'occasion d'un travail de recherche en traductologie à l'ESIT : « *La prise en charge du vide lexical en interprétation simultanée de conférence du français vers la langue*

des signes » (non publié). Ce corpus analyse l'interprétation de cinq interprètes professionnels (ILS 7 à 11) ayant en moyenne 15 ans de pratique professionnelle. Comme pour les travaux précédents, ce corpus est accompagné d'une interview des interprètes au sujet de leurs productions.

- Le corpus 9 se compose d'un *focus group* réalisé en 2010 avec la participation d'interprètes en formation.
- Le corpus 10 se compose de plusieurs interviews d'interprètes professionnels (ILS 13 à 15) n'ayant pas participé aux différents enregistrements, dont l'expertise et les commentaires pouvaient contribuer à une meilleure analyse des tactiques utilisées dans les différentes situations d'interprétation étudiées.
- Enfin, ce corpus contient une analyse de la prestation de trois interprètes lors des « Questions au gouvernement » sur France 3, avec l'interview d'une des trois interprètes (ILS 12) intervenant régulièrement en direct dans ce programme.

5.1.1. Corpus Principal, corpus 1 à 6

Ce corpus a pour objectif principal l'observation d'ILS dans une situation réelle de discours. Nous avons observé et relevé les tactiques les plus fréquentes des interprètes telles que la scénarisation, la périphrase, la dactylologie et l'emprunt. Nous avons cherché à comprendre les impacts de ces tactiques sur le processus de l'interprétation.

La participation des étudiants de deuxième année à ce projet était, à ce moment précis de notre parcours, une solution permettant d'avoir le plus facilement accès à un maximum de participants dans une situation réelle d'interprétation. Notre première expérience de collecte et d'analyse de données lors d'un travail de recherche en master 2 de recherche en traductologie nous avait permis de nous confronter à une certaine réticence de la part des interprètes, qui ne nous laissaient voir que ce qu'ils voulaient bien nous montrer. La démarche « d'introspection » nécessaire à la recherche empirique pour croiser les données n'avait pas abouti et nous avons remarqué que les ILS ne consentaient pas volontiers à se laisser filmer pour ensuite rendre compte de leurs tactiques face aux potentielles difficultés techniques en

situation professionnelle en dehors de situations « d'entre soi », ce que nous respectons. La recherche en traductologie étant inexistante à l'époque pour ce qui concerne la LSF, les interprètes n'avaient pas l'habitude de cette démarche et restaient souvent murés dans un discours défensif visant à systématiquement justifier ou minimiser leurs difficultés. En confrontant cette observation lors de séminaires du CETRA en 2009, il nous est apparu que ce comportement était fréquent et pouvait s'expliquer par la volonté légitime des interprètes de vouloir préserver leur image professionnelle en toute circonstance. Or, l'objectif de notre recherche était de croiser les données observées avec les commentaires des interprètes sur leurs propres prestations. Travailler avec des étudiants dans une dynamique générale de perfectibilité a donc été beaucoup plus simple dans la mesure où la reconnaissance des difficultés rencontrées s'est faite de façon très spontanée.

Malgré les précautions prises lors de la sélection des extraits de corpus exploitables en vue de ce travail de recherche, et pour éviter de généraliser sur un unique panel d'étudiants issus d'une même école (même si, nous le rappelons, le niveau des prestations a été validé par des interprètes en exercice comme répondant aux normes des interprétations professionnelles), nous avons voulu élargir notre panel à d'autres profils d'interprètes. Cette initiative nous est apparue heureuse puisqu'elle a permis de mettre en parallèle les données observées dans notre corpus avec d'autres échantillons d'interprètes chevronnés en exercice (échantillon corpus 7 et 8), eux-mêmes issus de plusieurs universités.

5.1.1.1. Procédure de l'enregistrement du corpus

Le corpus a été enregistré en mars 2010 à l'ESIT. Les participants sont des élèves interprètes de la section LSF de l'ESIT en deuxième année de master interprétation LSF/Français, venus interpréter un cours de méthodologie de recherche en traductologie de Daniel Gile de la section de recherche. La participation à l'exercice s'est faite sur la base du volontariat et neuf étudiants sur treize ont répondu favorablement. Ces étudiants avaient déjà eu l'occasion d'interpréter ce cours un mois avant l'enregistrement en tant qu'exercice à l'interprétation de type conférence/universitaire. Ils avaient ainsi pu se familiariser avec la configuration de la salle, le nombre d'étudiants présents, le style de l'orateur et les contenus éventuels. Après un bilan effectué lors du premier enregistrement les étudiants avaient unanimement demandé la présence d'un interlocuteur signant dans la salle qui leur permettait de bénéficier d'un

feedback, comme il est d'usage de le faire en exercice à l'interprétation en LSF. Afin d'évaluer la compréhension des étudiants-interprètes lors de leurs prestations vers la LSF, nous avons pris l'habitude en cours de mettre des casques antibruit qui permettent à chaque étudiant en position de récepteur de mesurer l'intelligibilité des interprétations proposées, sans aucun accès possible au discours oral de départ. Dans la logique de cette démarche et suite à leur demande, nous avons équipé deux personnes entendant de casques anti bruit et bouchons d'oreilles (un étudiant de la section LSF et un chargé de cours).

5.1.1.2. Le corpus : éléments de préparation donnés aux participants

Avant l'enregistrement, tous les participants ont reçu collectivement les éléments de préparation suivants :

- Document écrit sur le contenu du cours (la lecture critique) envoyé par courriel la semaine précédente.
- Recherche sur le site internet de Daniel Gile (www.cirinandgile.com) où, entre autres, les contenus des cours sont accessibles.
- Visionnage et correction collective de la vidéo de l'exercice interprété la fois précédente où des explications ont été données pour l'interprétation du cours suivant.
- Préparation collective des étudiants pendant une heure et demie la veille de l'intervention : identification du lexique utilisé, par exemple « lecture critique », « variabilité » ainsi que des concepts abordés. Entente sur les tactiques d'interprétation privilégiées de ces concepts, intention collective d'aborder l'interprétation de ces concepts sans *céder* au transcodage.
- Entretien collectif avec l'orateur avant l'intervention, éclairages donnés sur les contenus et le déroulement du cours à suivre.

5.1.1.3. Profil des participants

Les participants sont en deuxième année de Master interprétation LSF/ français. L'un d'entre eux est EEPS (enfant entendant de parents sourds), les autres ont en moyenne sept ans de pratique de la LSF dans un cadre professionnel bilingue français/LSF : assistante sociale, conseillère en économie sociale et familiale, éducateur spécialisé, auxiliaire de vie scolaire,

professeur des écoles, professionnel bilingue. Dans le cadre de leurs emplois antérieurs, chacun d'entre eux avait déjà été sollicité pour assurer des prestations d'interprétation de liaison.

La moyenne d'âge est de 31 ans et demi (de 27 à 41 ans).

5.1.1.4. Le corpus : l'enregistrement

Les étudiants présents avaient l'habitude d'être enregistrés sur support vidéo. Cette méthode est régulièrement utilisée en cours pour travailler les interprétations en langue des signes, langue visuelle où la vidéo est le support par excellence. Sans vouloir minimiser le « trac » dû à la présence de la caméra, nous informons le lecteur que les étudiants se sont confrontés régulièrement à la caméra depuis le début de leur cursus de formation.

La caméra était placée au fond de la salle pour permettre un angle de vue incluant l'interprète, le tableau et l'orateur, et ce dans l'intention d'analyser les interactions possibles, les placements et déplacements de chacun. Nous avons obtenu la permission de filmer le cours ainsi que l'accord de tous les participants pour l'exploitation du corpus en vue d'un travail de recherche.

Le cours a duré environ une heure et quarante-cinq minutes et la consigne donnée était la suivante : il y a un ou plusieurs étudiants sourds qui suivent ce cours régulièrement, projetez-vous en situation professionnelle. Les participants ont géré eux-mêmes leur préparation, les contacts avec l'orateur et les participants, leur ordre de passage, leurs temps de relais et l'interprétation pendant toute la durée de l'exercice.

Les temps de passage sont très variables :

- corpus numéro 1 : 13 minutes 46 secondes
- corpus numéro 2 : 15 minutes 10 secondes
- corpus numéro 3 : 17 minutes 08 secondes
- corpus numéro 4 : 08 minutes 40 secondes
- corpus numéro 5 : 10 minutes 40 secondes
- corpus numéro 6 : 10 minutes 08 secondes

Soit un total arrondi à 76 minutes de corpus retenu et retranscrit.

La différence des temps d'interprétation s'explique par le fait que les étudiants s'étaient mis d'accord pour interpréter 15 minutes chacun. Cependant, suite à la fatigue ressentie, ils se sont concertés pendant l'exercice pour réduire ce temps à dix minutes.

5.1.1.5. Critères de sélection des extraits de corpus

Après visionnage du corpus, sur les 106 minutes de cours et de corpus enregistrés, nous avons choisi de ne garder que 76 minutes, car certaines prestations comportaient trop d'erreurs de méthode qui pouvaient être un biais parasitant l'exploitation des données recueillies. Il s'avère que les interprétations retenues sont celles proposées par les étudiants qui ont passé avec succès leur diplôme d'interprète en juin 2010, soit trois mois après l'enregistrement. Nous avons demandé un avis extérieur d'une collègue interprète, elle-même issue d'une autre école d'interprétation et formatrice d'interprètes pour apprécier ou non la qualité professionnelle des interprétations retenues. Après visionnage du corpus elle a validé nos choix.

Nous tenons à souligner que le corpus choisi est une traduction d'un cours universitaire, qui présente des difficultés terminologiques et conceptuelles non négligeables malgré l'envoi préalable d'une préparation. Après visionnage du corpus en présence de notre correctrice interprète, nous voulons préciser que ce corpus présente un degré de conceptualisation matérialisé par un lexique spécialisé (validité écologique, triangulation, texte de départ et d'arrivée, protocole, processus, recherche empirique, etc.), mais également par l'utilisation de termes tels que faisabilité, généraliser, représentativité, etc., qui, n'ayant pas d'équivalent lexicaux en LSF, ont nécessité de la part de l'ILS des scénarisations parfois longues et complexes.

5.1.1.6. Transcription du corpus

Méthode choisie :

Différents systèmes de transcription de la langue des signes existent ainsi que des systèmes vidéo secondés par des logiciels (type ELAN) pour analyser les gestes, gloses, expressions du visage et positionnement du corps. Ces outils s'avèrent nécessaires dans l'exploration linguistique de la langue mais ne permettent pas de mettre en parallèle un discours avec son

interprétation de façon satisfaisante. En vue d'un travail de recherche traductologique, la priorité n'a pas été de présenter la langue des signes par écrit, mais d'analyser les tactiques et les événements concourant au travail d'interprétation. Nous nous sommes inspirée de deux méthodes de présentation de corpus interprétés en langue des signes pour en créer une troisième pouvant répondre à nos besoins d'analyse : celle enseignée par Philippe Séro-Guillaume lors d'études de corpus proposés à l'ESIT et la méthode utilisée par Cynthia Roy (2000-b), qui est largement utilisée dans la littérature traductologique anglo-saxonne. Nous remarquons que ces deux méthodes sont linéaires et caractérisées par l'aspect pragmatique de la transcription de corpus signés dans leur rapport au discours original, et non par leur intention de représenter visuellement et exactement la totalité des paramètres utilisés en langue des signes.

La transcription du corpus s'est faite de façon « manuelle », en découpant chaque segment vidéo en partitions pouvant être lues indépendamment les unes des autres. Il est ainsi possible de remarquer le décalage, les omissions, les tactiques utilisées et les placements dans l'espace de signation. La transcription du corpus a également été intégralement vérifiée par notre collègue interprète, chercheuse et enseignante en interprétation Sophie Hirschi.

La lecture de notre corpus se fait « en partition » sur trois lignes :

- La première ligne en gras est le discours oral (orateur principal et participants).
- La deuxième ligne en majuscules est la transcription simplifiée des signes de l'interprète. Les indications en minuscule indiquent les tactiques à court terme : les pointages, les transferts, les labialisations, les emplacements, les configurations et les réactivations d'espace de signation.
- La troisième ligne présente les indications contextuelles (IC), les moments de communication non verbale (CNV), les interactions ILS/orateur, les regards, les déplacements de l'interprète, les débuts et les fins de scénarisations.

5.1.1.7. Précautions de lecture du corpus

Nous pouvons reprendre les précautions de lecture avancées par C. Roy (2000-b : 69) et les transposer à notre transcription puisque nous estimons qu'elles restent valables d'une langue des signes nationale à une autre :

*« Because ASL is not a written language and because grammatical relationships can be marked on by the face, hands, and through movement and space, ASL is represented by glosses which are literal English representations of some part of the corresponding ASL lexical item. Therefore the meaning represented here is always somewhat skewed or simplified. »*¹¹⁸

Nous voulons signaler également que les étudiants suivant ce cours de M2 Recherche en traductologie sont majoritairement étrangers, ce qui peut parfois expliquer certaines fautes de syntaxe et de français que nous avons choisi de garder telles quelles dans la mesure où elles ont eu une certaine influence sur l'interprétation.

5.1.1.8. Résultats

Concernant les contraintes d'espace :

Avant même d'analyser l'espace de signation de l'interprète, nous avons observé dans notre corpus l'importance de la délimitation de **l'espace de travail**, c'est-à-dire de l'espace dans lequel évoluera l'interprète physiquement pour mener à bien son intervention. Cet espace est déterminant pour la bonne continuation de l'interprétation. Comme nous l'avons remarqué en analysant le corpus 4, lorsqu'une zone d'espace de travail est négociée, elle n'est pas pour autant fixe. Cette zone est amenée à se déplacer selon les événements qui se produisent dans la salle, ou bien lorsque l'orateur décide d'utiliser d'autres éléments présents dans l'espace (un paper board, un événement extérieur que l'on entend). En effet, nous avons relevé des déplacements physiques des interprètes (nous renvoyons le lecteur à la section 5.2.2.2), des tentatives de déplacement, des regards appuyés vers des supports visuels présents dans la salle dont certains étaient hors de portée de l'interprète. L'ensemble de ces événements ont entravé la concentration des interprètes, et ont généré des omissions de plusieurs segments consécutifs du discours original, comme nous l'avons relevé dans le corpus 4.

¹¹⁸ Traduction : « L'ASL n'ayant pas d'écrit, les formes grammaticales prennent forme par le visage, les mains, le mouvement ou l'espace, l'ASL est représentée par des gloses qui ne rendent compte que d'une partie transcodée du référent en LS. C'est la raison pour laquelle ce qui est écrit n'est qu'une vision tronquée ou simplifiée du sens général en ASL. »

Nous avons travaillé la notion **d'espace d'énonciation** de l'interprète (voir section 5.2.1.1.3.) qui se compose, en situation d'interprétation, de **l'espace de travail** et de **l'espace contextuel**.

L'espace de travail est un espace qui se compose de l'espace de signation de l'ILS mais aussi de ce que nous avons nommé « **espace de désignation** », qui est l'ensemble des éléments présents dans le lieu où se déroule l'évènement et qui peuvent, à un moment donné de l'interprétation prendre une valeur sémantique par le déictique (l'interprète pointe un mot, un schéma ou désigne une personne présente dans la salle). Tout changement de cette zone ergonomiquement accessible par l'ILS et négociée dans l'espace commun provoque une perturbation dans le déroulement de l'interprétation comme nous l'avons remarqué dans les corpus 3 et 4. En effet, l'interprétation se déroulait dans une certaine zone de travail et fût soudainement modifiée lorsque l'orateur a fait une démonstration sur un paper board. Le temps que l'ILS ne comprenne l'importance de cette démonstration et prenne en conséquence la décision de se déplacer a monopolisé toute son attention, ce qui a largement contribué à une dégradation significative en termes d'informations transmises par l'ILS vis-à-vis du discours. C'est pourquoi il nous semble pertinent d'intégrer la **gestion de l'espace physique** comme une donnée constitutive de ce que nous nommons **les contraintes d'espace**. Elle est déterminante et fait entièrement partie des Efforts qui incombent à l'interprète en langue des signes.

Les contraintes liées à **l'espace contextuel** :

Nous avons relevé une forte présence de ce que nous avons nommé « **indications contextuelles** » dans la production des ILS de notre corpus. Ces indications sont propres à l'interprétation en langue des signes et sont susceptibles d'être représentatives d'une contrainte supplémentaire lors de la phase de production, et qui est rare entre langues vocales. Nous avons relevé 70 occurrences d'indication de changement de locuteur. Ces occurrences ont eu un impact sur la production des interprètes, surtout les interactions courtes puisque dans un tiers des cas, les ILS faisaient face à ces évènements en utilisant massivement entre autres la tactique de l'omission. Ici, nous qualifions l'omission de tactique dans la mesure où l'ILS ne signale pas dans sa production le changement de locuteur, mais intègre les interventions des étudiants dans le flux du discours principal, voire dans le segment suivant (voir section 5.3.1.1.).

Nous avons également observé 27 occurrences d'indication d'évènement dans la salle, 12 précisions quant au caractère humoristique du discours, 7 occurrences d'informations données sur l'orateur, 7 interactions directes avec l'ILS, et 4 occurrences où l'ILS est en situation bimodale (signe et parle en même temps).

L'ensemble de ces contraintes nous laissent à penser que l'interprète ne prend pas uniquement en charge les éléments linguistiques puisqu'il gère effectivement l'ensemble des évènements qui permettent l'intégration de la personne sourde dans l'évènement. Nous rejoignons ici la littérature anglo-saxonne qui place l'interprète en vecteur de la communication (Wadensjö, 1998 ; Metzger, 1999 et Roy, 2000-b entre autres) puisque son apport va bien au-delà de la simple information translinguistique.

La mémoire de la spatialisation :

Nous avons voulu affiner la notion de la **mémoire spatiale** et l'analyser au regard des contraintes des ILS. Pour ce faire, nous avons analysé et comptabilisé le nombre d'erreurs de pointage dans l'espace de signation des productions des interprètes. Nous voulions ainsi comprendre si leur fréquence d'occurrence était liée au nombre d'entités positionnées dans l'espace de signation. Nous avons relevé 12 erreurs de pointage sur l'ensemble des six corpus. La totalité de ces erreurs sont survenues pendant les premières minutes des interprétations et sur des éléments de discours qui ne présentaient que deux entités à placer. Ce n'est donc pas la multiplicité des items qui surcharge la mémoire de la spatialisation de l'interprète, mais le caractère binaire ou opposable de ces items (voir figure 9 dans le paragraphe 5.2.3.1 p. 198).

Concernant l'analyse des tactiques des ILS :

Nous avons ensuite observé les décisions traductionnelles des ILS en analysant plus particulièrement leurs tactiques, notamment celle de la scénarisation. Nous avons relevé 82 occurrences de scénarisations. Nous avons ensuite défini deux sortes de scénarisations : **une scénarisation induite par le discours** (57 occurrences) et **une scénarisation de composition** (25 occurrences), plus particulièrement utile lors d'occurrence de vides lexicaux.

La scénarisation induite répond aux règles discursives de la langue des signes puisqu'elle s'appuie sur l'utilisation de transferts personnels pour mettre en scène un évènement présent dans le discours. Dans la majorité des cas, la scénarisation induite apparaît dans la production

de l'interprète suite à des éléments déclencheurs que nous avons identifiés : notion relative à un évènement antérieur, introduite par des pronoms ou des éléments de discours explicatifs (voir figure 14 p. 245). Nous avons également relevé pour cette tactique un taux d'omission de détails ne portant pas préjudice à la compréhension de 29 % (voir figure 13 p. 239).

Les scénarisations de composition que nous avons analysées sont dans 56 % des cas plus longues que le segment original (voir figure 12 p. 238). Lors d'une analyse plus poussée nous avons observé que dans 52 % des cas elle ne satisfaisait pas au regard du segment original (voir figures 12 p. 238 et 13 p. 239 où nous avons relevé le nombre d'omissions, d'approximations et d'erreurs de chaque scénarisation de composition). Nous avons également relevé que dans 48% des cas, il y avait une omission dans le segment qui suivait les scénarisations de composition, ce qui donne à penser, dans la logique du Modèle d'Efforts, que ces scénarisations étaient fort consommatrices en ressources attentionnelles. Nous avons considéré que la création d'entités de scénarisation ne se faisait pas aussi aisément et nécessitait une **étape supplémentaire** lors de la phase de production pour permettre à l'ILS de définir les entités de scénarisation pertinentes à mettre en scène dans son espace de signation. Nous avons appelé cette étape **création d'entités de scénarisation** (voir figure 15 p. 247). Nous analyserons plus en détail dans cette recherche l'impact de la scénarisation sur le processus cognitif de l'interprétation.

Le recours à la scénarisation est économique et ergonomique lorsqu'elle est correctement menée à terme. Pourtant, les autres difficultés de la scénarisation que nous avons observées relèvent de **la conscience de l'apport personnel** de l'interprète lors de la décision de ce que qu'il « donnera à voir ». Nous interrogeons ici la notion de fidélité au message telle qu'elle est communément envisagée et estimons que son acception en interprétation en langue des signes est beaucoup plus souple qu'en interprétation entre langues vocales.

Nous avons ensuite analysé plus en détail le comportement des ILS face au vide lexical en analysant leurs tactiques de prise en charge d'éléments du discours n'ayant pas de correspondances lexicales avérées en LSF. Nous avons relevé que la labialisation était une tactique présente dans 31,7 % des occurrences et était systématiquement utilisée en ajout d'une autre tactique, l'emprunt apparaît la seconde tactique à 19% des occurrences, la scénarisation à 11,5% des occurrences et la dactylogogie à 7,6 %.

Nous avons décliné et analysé la notion de l'emprunt en interprétation en LS. En premier vient **l'approximation conceptuelle** qui se décline en deux tendances : la radicalisation (ex traductologie qui est traduit par le signe [traduire] et labialisé « LOGIE » (exemple au corpus 5). En second vient **l'emprunt à charge sémantique ajoutée** que nous expliquerons avec l'analyse de « validation écologique » (au paragraphe 5.5.1.2.2.2, p. 278).

Nous avons ensuite procédé à une étude comparative des occurrences d'omission avec les résultats présentés par les travaux de Napier (2000). Selon nos résultats, le taux d'omission que nous avons observé est de 4 pour 10 minutes de discours, contre 17 omissions pour le même temps dans l'étude australienne de Napier. Dans notre corpus, l'ensemble des omissions étaient à 79 % associées à un vide lexical avéré en LSF.

Enfin, et contre toute attente, nous avons relevé que l'utilisation de la dactylogogie était à 50% des occurrences en référence aux noms propres, mais également pour faire état du vocabulaire français utilisé dans le discours.

Nous avons pu observer que la dactylogogie est largement chronophage et consommatrice en ressources attentionnelles en situation d'interprétation, de surcroît lorsqu'elle est utilisée en deuxième tactique suite à une scénarisation ou un emprunt. Nous avons relevé un taux d'omission des segments suivant l'utilisation de la dactylogogie qui s'élève à 60%.

Nous avons expliqué plus haut notre choix d'utiliser plusieurs sources de données pour répondre au mieux à nos besoins de recherche. Les données recueillies avec le corpus principal nous permettent de dégager les premières tendances lors de notre observation de l'exercice de l'interprétation. Les corpus 7 (étude de cas naturaliste), et 8 (interprètes chevronnés) nous aident à mettre en perspective les éléments observés et à comprendre leurs incidences sur le processus interprétatif en tant qu'éléments pertinents ou constitutifs ou non de l'exercice.

5.1.2. Corpus 7

5.1.2.1. Une étude de cas naturaliste : les tactiques des ILS face au vide lexical

L'étude visait à comprendre et analyser les tactiques des interprètes en LS confrontés à un discours de spécialité présentant un manque de correspondances standardisées en LS, ici le contrôle de gestion. L'étude repose sur l'analyse d'un corpus de quatre interprétations de quatre cours différents de contrôle de gestion de niveau master. Les quatre interprètes de ce corpus ont en moyenne cinq ans d'expérience. Les interprétations de cours ont été enregistrées *in situ*, au CNAM (Centre National des Arts et Métiers) de Poitiers. L'interprétation n°1 a été filmée en juin 2008, l'interprétation n°2 en décembre 2008, l'interprétation n°3 en janvier 2009 et l'interprétation n°4 en avril 2009. Nous avons placé un caméscope numérique sur le côté de la salle de cours pour avoir un angle de vue assez large. Chaque séquence d'enregistrement dure environ une heure et dix minutes. Nous avons obtenu du CNAM, des enseignants, de l'étudiant sourd, des autres étudiants et des interprètes concernés la permission d'enregistrer et d'analyser les enregistrements en vue d'un travail de recherche.

Nous avons également filmé une séance de travail de trois quarts d'heure entre l'étudiant sourd et un interprète, séance filmée avec l'accord de l'étudiant sourd concerné. L'analyse des enregistrements vidéo nous a permis de recenser 107 mots et expressions n'ayant pas d'équivalence propre en LSF : 29 lors de la première interprétation, 38 lors de la deuxième, 22 lors de la troisième, 17 lors de la quatrième (voir Pournin, 2009).

Nous rappelons ici qu'à la date de l'enregistrement de ce corpus il n'existait pas de glossaire français/LSF dans ce domaine. Les mots et expressions recensés pour ce corpus ont été choisis selon les critères suivants :

- les mots recensés ne sont pas référencés dans les dictionnaires Français/LSF existants (IVT, Fournier Signé, dictionnaires en ligne) ;
- ils n'ont pas d'équivalence lexicale en LSF connue de l'étudiant sourd et des interprètes. D'après l'étudiant, aucune de ses connaissances exerçant la même profession et faisant partie de la communauté sourde ne les connaissait ;
- l'utilisation du concept est essentielle à la compréhension de la matière étudiée ;

- si le mot est connu de l'ILS et du sourd, son utilisation stricte en gestion appelle la création d'un nouveau signe.

Le recensement des termes non lexicalisés a été fait conjointement par deux interprètes, avec l'étudiant sourd. Après visionnage des vidéos, chaque terme inédit en LSF a été relevé et son interprétation étudiée. Nous avons noté signe par signe la manière dont chaque interprète introduit les concepts non officiellement lexicalisés en LSF : utilisation de la dactylogogie/français signé/interprétation/labialisation/emprunt/scénarisation/etc.

La séance de travail entre l'étudiant et l'interprète a été filmée en janvier 2009. Ce genre de pratique n'est pas systématique. Souvent, les interprètes se mettent d'accord sur les signes avec les étudiants sourds de façon informelle, à la pause ou à la fin des cours. Mais devant l'étendue du technolècte utilisé pour cette matière et les différentes traductions proposées selon les interprètes, chacun a jugé utile de se mettre d'accord sur les correspondances lexicales qui allaient être utilisées par la suite.

5.1.2.2. Résultats

Ainsi, nous avons pu établir un premier recensement des différentes tactiques d'interprétation du vocabulaire français non lexicalisé en LS. Nous avons analysé et classé les données sous forme de tableaux en analysant les choix interprétatifs de chacun des interprètes. Nous les avons ensuite classés dans l'ordre décroissant de leur fréquence d'occurrence. Le tableau de la figure 5 ci-dessous présente les différentes tactiques que nous avons recensées lors de cette étude :

Figure 5 : Tableau des tactiques de traductions de termes techniques français ne possédant pas d'équivalence en LSF

	Interprétation n°1	Interprétation n°2	Interprétation n°3	Interprétation n°4	
Labialisation	12	18	9	16	55 soit 34 %
Dactylogogie	7		2	15	33 soit 20 %
Emprunt à la LSF	9	5	6	1	21 soit 13 %
Scénarisation	4	6	2	2	18 soit 11 %
Français signé	3	6	5		14 soit 9 %
Périphrase	1	6	2	1	10 soit 6 %
Représentation visuelle du support de cours	1	3			4 soit 2 %
Signe-1 ^e lettre	1			2	3 soit < 2 %
Siglaison		2		1	3 soit < 2 %
Énumération	1				1 soit < 1 %
Sosie labial		1			1 soit < 1 %

- Labialisation sans voix du mot français (55 occurrences soit 34 % des tactiques choisies)
- Dactylogogie : utilisation de l'alphabet manuel (33 occurrences soit 20 % des tactiques choisies)
- Emprunt de la langue des signes, réinvesti d'un nouveau sens (21 occurrences soit 13 % des tactiques choisies)
- Scénarisation (18 occurrences soit 11 % des tactiques choisies)
- Français signé (ex. : surcoût = [sur] + [coût]) (14 occurrences soit 9 % des tactiques choisies)
- Périphrase ou explicitation (10 occurrences soit 6 % des tactiques choisies)
- Représentation visuelle du corpus de cours (voir contraintes d'espace) (4 occurrences soit 2 % des tactiques choisies)
- Siglaison (initiales des mots) : ex. : *Unité de Vente Consommateur = UVC* (3 occurrences soit moins de 2 % des tactiques choisies)
- Énumération : pour représenter un concept à travers une liste d'éléments qui le composent (1 occurrence soit moins de 1 % des tactiques choisies)
- Signe créé par sosie labial : le sens du signe est créé par la similitude de la prononciation labiale d'un autre mot français connu de la personne. (1 occurrence soit moins de 1 % des tactiques choisies). Ex. : *immobilisation* signé comme [immeuble] et labialisé.

Cette étude de cas nous a permis de mettre en avant l'importance de l'enjeu de la traduction dans les choix de traduction des interprètes en LS de notre corpus et nous a permis de faire le lien avec la théorie du Skopos. En effet, il a été observé que les ILS favorisaient des tactiques qualifiées de chronophages qui ont parfois été doublées d'une autre tactique pour un même segment référentiel (ex. : une périphrase suivie d'une épellation du mot français) dans l'intention de transmettre à l'étudiant sourd des informations translinguistiques sur le mot en langue de départ. Cette étude nous a permis également de mettre en lumière la fréquence d'occurrences de vides lexicaux que nous supposons plus élevée en interprétation vers la LS qu'en interprétation entre langues vocales, dans la mesure où les mots de vocabulaires relevés dans notre étude qui ne possèdent pas encore de correspondance standardisée en LS existent dans la plupart des langues vocales. Pour pallier ce manque de correspondances relatif au technolecte de la spécialité étudiée, nous avons observé que de nombreux signes utilisés dans ce corpus ont été créés, empruntés et sémantisés par les ILS en concertation avec l'étudiant pour un usage *hic et nunc*, et n'étaient en conséquence compréhensibles que dans un cadre restreint de locuteurs signants (voir Pointurier-Pournin et Gile, 2012). Nous n'avons pas observé dans cette étude les effets des tactiques sur le processus cognitif de l'interprétation.

5.1.3. Corpus 8

5.1.3.1. Une étude expérimentale, Le vide lexical – S.Hirschi

Nous ferons plusieurs fois référence à l'étude expérimentale (en cours) de Sophie Hirschi. L'étude de S. Hirschi porte entre autres sur l'observation des tactiques des ILS de conférences lors d'occurrences de termes non spécialisés sans correspondances lexicalisées établies en LSF. Il s'agit d'un corpus constitué de cinq interprétations simultanées par cinq interprètes différents d'un même discours de Nicolas Sarkozy sur la maladie d'Alzheimer¹¹⁹. Les interprètes ont en moyenne 16,4 ans d'expérience professionnelle. Dans cette étude, chaque ILS interprète deux fois de suite les dix premières minutes du discours puis, pour permettre un

¹¹⁹ Discours disponible à l'adresse suivante : http://www.dailymotion.com/video/xk0q5n_conference-internationale-sur-la-maladie-d-alzheimer-n-sarkozy_news (dernière visite en Novembre 2013) dont la transcription est en annexe, voir paragraphe 8.4 page 420., les données du corpus 7.

croisement de données, les interprètes sont interviewés lors du visionnage des deux séquences enregistrées.

Les termes qui n'ont pas d'équivalents lexicaux et qui font l'objet d'interprétations différentes, que ce soit de la part d'un ILS lors de sa première et de sa deuxième interprétation ou d'un ILS à l'autre, sont discutés lors de ces interviews. Nous avons obtenu l'autorisation d'utiliser les commentaires des ILS que nous avons mis en annexe.

5.1.3.2. Résultats

Les aspects de cette étude qui nous intéressent ici sont d'une part les tactiques mises en œuvre pour l'interprétation de certains concepts et, d'autre part la grande liberté prise par rapport au discours de l'orateur en terme de variétés d'interprétations possibles de ce même discours, et ce malgré la simplicité des items analysés (la médecine, la représentation, etc.). Ces résultats amènent un questionnement très intéressant quant aux normes d'acceptabilité d'une interprétation en LSF par rapport à l'interprétation entre langues vocales au regard de la notion de fidélité au discours. Cette étude nous apporte également des éclairages intéressants quant aux tactiques interprétatives des interprètes face à des concepts non spécialisés tels que « la médecine », « fléau », « illustrer », « la lutte », « spécialiste », « vos travaux » etc. L'étude étant en cours au moment de la rédaction de notre travail, nous ne sommes pas en mesure de faire état de l'ensemble des résultats.

5.1.4. Corpus ILS 12

Dans l'optique de répondre le plus largement à nos questions concernant l'utilisation de l'espace, nous avons voulu ajouter à notre corpus l'analyse d'une prestation d'interprétation télévisuelle (l'analyse de cette prestation se limite à la gestion de l'espace) et les commentaires d'une des interprètes intervenant régulièrement à l'Assemblée Nationale depuis la mise en place de l'accessibilité de ce programme. Il nous est apparu que cette forme d'interprétation, par son caractère « extrême » au regard de la vitesse du discours, pouvait nous fournir des éléments de compréhension du processus qui nous semblaient intéressants à mettre en perspective avec les données recueillies avec le corpus principal.

Nous avons en conséquent analysé une prestation de « Questions au gouvernement » sur France 3, en observant particulièrement la sémantisation de l'espace de signation des ILS. Nous avons relevé une tendance quasi systématique des 3 interprètes de l'émission analysée à ne pas utiliser l'espace de façon *diagrammaticale*. Plus précisément, la quasi-totalité des placements de ce corpus ne sont pas spatialisés mais simplement posés dans l'espace dit « neutre » de l'ILS (le petit carré devant soi) et les ILS n'ont pas la possibilité de sémantiser leur espace de façon à pouvoir le réactiver par des pointages par exemple. Le discours les contraint à une forme de production non-ergonomique voire chronophage. Suite à nos observations nous avons interviewé une des ILS de ce corpus qui s'est très aimablement prêtée à notre recherche et nous la remercions ici une fois encore. Son interview (voir interview ILS 12 en annexe au chapitre 8.5 p. 436) est très éclairante puisqu'elle nous permet de comprendre les choix tactiques des ILS dans ce genre d'exercice où les contraintes sont telles qu'elles ne peuvent prendre en compte l'ensemble des paramètres de la LS et génèrent une langue qui n'est pas toujours en conformité avec la « norme » telle qu'elle est généralement imposée. Ces formes d'interprétations « extrêmes » nous permettent de considérer le contexte cognitif de l'interprète en action et de l'envisager en relation avec ses conséquences sur la production.

5.2. Analyse des Résultats du corpus principal (corpus 1 à 6)

5.2.1. Les données recueillies sur l'espace

Nous avons vu précédemment que l'espace est un paramètre constitutif de la langue des signes et que son rôle sémantique dans la construction d'une phrase n'est plus à démontrer (emplacement du sujet/objet, directionnalité du verbe, pointages, transferts, etc.). En partant du principe que la gestion de l'espace peut être similaire entre un locuteur sourd signant et un interprète, nous avons voulu comprendre comment, en situation d'interprétation, l'espace peut être un élément déterminant dans l'élaboration de l'interprétation. Pour cela, nous avons cherché à comprendre si la notion d'espace est la même en situation d'interprétation qu'en situation ordinaire de locution directe en LS.

5.2.1.1. L'espace de signation

5.2.1.1.1. L'espace d'un point de vue linguistique

Lorsqu'on parle d'espace en LS, on pense en tout premier lieu à l'espace de signation qui est l'espace directement et ergonomiquement accessible par les mains du signant « (...) '*sign space*', which is defined as the frame within which a signer's hands move » (Stewart, Schein et Cartwright ; 1998 : 66), et qui peut se définir comme l'espace de locution au sens premier. Un schéma de Klima et Bellugi (1979) le représente comme un demi-ovale en trois dimensions dont le centre est le plexus solaire du signant, et qui va généralement de la tête de l'interprète jusqu'aux hanches. Pour autant, cette délimitation n'est pas stricte, car l'interprète peut à tout moment utiliser une autre partie de son corps (ergonomiquement accessible par ses mains) pour les besoins d'un signe lors de son élaboration. Dans cet espace de signation, le locuteur représente le discours en positionnant les sujets de façon à pouvoir créer des interactions en utilisant l'espace de façon pertinente entre ces entités dans l'intention de créer du sens. Utiliser l'espace de façon pertinente implique que le locuteur soit en mesure de faire cohabiter des éléments standards de la LS avec des notions visuelles communément partagées (Dieu est en haut et les hommes en bas), des éléments relevant de la CNV ainsi que les règles de temporalité liées à la langue. Nous noterons ici une remarque qui peut paraître anecdotique mais qui met bien en lumière l'importance de l'appropriation de l'espace de signation : si la notion de passé est en général derrière le dos du locuteur et que le futur est devant lui, l'ILS peut à tout moment décider de placer sa ligne de temps horizontalement face à lui en décidant que tout ce qui est à gauche d'un certain point est du passé et tout ce qui se situera à droite sera l'avenir (Cuxac, 2000 :164). L'espace de signation est donc un espace en perpétuel mouvement et le locuteur y détermine au fur et à mesure du discours les emplacements qu'il estime être les plus justes.

L'espace de signation en tant que tel apparaît peut-être comme une notion relativement évidente, mais il est à noter que son analyse en situation d'interprétation n'a jamais été explorée. On trouve ça et là dans la littérature traductologique les mots *espace*, *space*, *sign space*, *espace de signation*, *etc.*, sans que jamais cette notion ne soit réellement définie et approfondie dans sa relation à l'interprète. La totalité des études étant d'approche linguistique, elles se sont surtout penchées sur des corpus de locuteurs sourds (en situation

dialogique ou de narration) et sur l'analyse de la subdivision de l'espace en différents sous-espaces appelés *loci*, c'est-à-dire des « *portions d'espace auquel il est attaché une valeur référentielle de façon ponctuelle* » (Bras, Millet et Risler ; 2004) dans l'intention d'en déterminer la valeur linguistique du procédé opératoire.

Millet (2006 : 98) décrit l'espace comme une *notion polysémique et polyfonctionnelle*. Sans pour autant vouloir donner une définition générale de l'espace « *qui sans doute n'a de réelle définition qu'en termes mathématiques. À ce niveau très général, on se contentera d'une approximation intuitive, telle que chacun peut l'appréhender* », l'auteure propose l'énumération suivante :

- *Espace réel, espace de signation* : espaces fonctionnellement différents même s'ils sont identiques au plan physique. Le premier est l'espace dans lequel le locuteur se trouve, tandis que le second est linguistique

- *Espace neutre* : à une dizaine de centimètres du locuteur à hauteur de taille. Espace qui permettrait de n'assigner aucune fonction à un élément lexical ainsi posé.

- *Espaces pré-sémantisés* : en situation dialogique, le signeur disposerait en plus de son propre corps de cinq espaces pré-sémantisés *répartis autour de lui* dans son espace de signation qui (lui) *permettent d'assigner aux éléments linguistiques une fonction sémantico-syntaxique* : le locutif, le délocutif animé, le délocutif inanimé, le délocutif indéfini et le locatif. Ces espaces sont situés dans l'espace de signation. Nous reprenons dans les définitions qui suivent celles de Millet (2006 : 99) :

Le locutif : espace sur le buste du signeur, qui permet d'assigner les fonctions d'agent ou patient/bénéficiaire pour une première personne. (...) Espace dévolu à un animé.

Le délocutif animé : espaces à droite et à gauche du signeur à hauteur de taille, qui permettent d'assigner des fonctions d'agent ou de patient/bénéficiaire pour une troisième personne et exclusivement animée.

Le délocutif inanimé : espace devant le signeur, déployé au-delà de l'espace neutre, à une quarantaine de centimètres de la taille, permettant d'assigner la fonction de but à une troisième personne inanimée.

Le délocutif indéfini : espaces à droite et à gauche du signeur à hauteur de tempes, qui permettent d'assigner des fonctions d'agent pour une troisième personne indéfinie (on).

Le locatif : espaces situés à gauche et à droite du signeur à hauteur d'épaule (entre les espaces délocutif animé et indéfini) et destiné à recevoir les termes locatifs du schéma actanciel. (...)

C'est ainsi que s'expliquent les différentes valeurs lexicales assignées à un signe selon son emplacement. Millet (2006 : 99) ajoute : « *le lexique de la LSF est en effet sous-spécifié dans bien des cas. Les bases verbo-nominales et animo-locatives sont nombreuses.* » Pour ce faire et en expliquer le fonctionnement, l'auteur prend l'exemple du signe [balai] qui, selon son emplacement et sa forme d'exécution, renvoie soit au verbe « balayer » soit à l'objet tout simplement.

En 2004, Bras, Millet et Risler avaient également présenté une organisation spatiale des signants. Les auteurs identifient pour *l'espace relationnel* ou *espace de signation* les six « espaces » suivants :

1. *Espace dialogique*, ou *espace d'énonciation* : espace du réel où se passe l'énonciation.
2. *Espace présémantisé de distribution actancielle* d'après les travaux de Klima et Bellugi (1979), certains espaces semblent être prédisposés à accueillir une catégorie de sémantisation (centre : neutre ; haut et côtés : agent indéfini ; côtés : agent/patient ; etc.)
3. *Espaces topographiques* (Vercaigne-Menard et Pinsonneault, 1994), créés par le recours à des spécificateurs de taille ou de forme. Nous ne voulons pas entrer dans les débats entre « classificateurs » et « proformes manuels » qui animent la communauté des linguistes et sur lesquels nous n'avons pas nécessité de nous attarder pour ce qui concerne notre analyse de l'espace d'un point de vue traductologique.
4. Espace corporel
5. Lignes de temps
6. Espace des loci digitaux (énumérations)

Les auteurs ajoutent :

« *il est à noter que certains espaces peuvent se combiner, se superposer, comme l'espace dialogique et l'espace pré-sémantisé des relations actancielles (...), tandis*

que d'autres espaces semblent incompatibles entre eux comme l'espace des loci digitaux et les espaces topographiques. » (Bras, Millet et Risler, 2004 : 63)

5.2.1.1.2. L'espace et le TAL

L'espace de signation a également été analysé dans l'intention de comprendre les interrelations entre les éléments posés et les valeurs de sens qui en résultaient. Il est actuellement analysé dans des travaux de recherche pour le développement du TAL (traitement automatique des langues) en vue de créer un avatar capable de faire interagir avec autant d'ingéniosité qu'un signant des éléments standard et non standard dans un espace virtuel vierge. Voir à ce sujet les travaux de Lejeune (2004)¹²⁰, ou bien ceux de Lefebvre-Albaret et Ségouat¹²¹ notamment.

5.2.1.1.3. Quel espace pour l'interprète ?

Il apparaît logique de partir du principe qu'en tant que signeur, l'interprète utilise un espace équivalent à celui d'un signeur sourd lambda. Plus précisément, son utilisation de l'espace de signation et de ses espaces pré-sémantisés, des pointages, du corps, de la ligne du temps devraient être quasi-identiques à ce qui a pu être observé dans les études précédentes.

Nous avons particulièrement attaché de l'importance à ce que Bras, Millet et Risler (2004 : 62) appellent « *espace dialogique, ou espace d'énonciation* » qui se définit comme « *espace du réel où se passe l'interlocution ; ici les pointages et l'orientation des verbes pourront prendre des valeurs exophoriques* », c'est-à-dire que tout ce qui sera pointé pourra l'être en fonction du lieu et des personnes en présence. Si, en tant que locuteur, je parle d'une personne qui est à ma droite et que cette personne doit rendre un livre par exemple à quelqu'un d'autre sur ma gauche, l'action de « rendre le livre » se fera de la droite (là où est l'emprunteur) vers la gauche (là où est le prêteur). En 2006, dans une probable requalification des espaces, Millet donne une définition de l'« *espace réel, espace de signation* » et poursuit :

¹²⁰ *Analyse sémantico-cognitive d'énoncés en LSF pour une génération automatique de séquences gestuelles.* Thèse de Doctorat, 2004.

¹²¹ *De l'Espace métrique à l'espace de signation, à vos GP(e)S, TALN, 2011, Montpellier, pp 59-72.*

« Concernant l'espace dans lequel s'exécute une langue gestuelle on distinguera l'espace réel de l'espace de signation, qui s'ils sont, au plan physique, identiques, sont fonctionnellement différents puisque le premier est l'espace dans lequel nous sommes et nous mouvons, tandis que le second est un espace linguistique, c'est-à-dire dont certaines portions vont être pertinentes dans le cadre de l'élaboration syntaxique et discursive. Au sein de cet espace linguistique on distinguera les espaces pré-sémantisés disponibles en instance de dialogue et les espaces construits (ou locus) qui résultent d'une activité de construction discursive et/ou narrative. » (Millet, 2006 : 98).

Ce qui nous intéresse ici est une prise en compte de la globalité possible de l'espace linguistique dans un espace réel, où parce que la langue est visuelle, l'espace réel s'intègre mais s'immisce aussi parfois dans la langue même. Les signants ont pour habitude d'utiliser le déictique, c'est-à-dire les pointages, soit pour pointer un élément situé dans leur espace de signation (pour préciser le sujet ou réactiver un élément du discours), soit pour pointer un élément présent dans la pièce, dans l'espace, pour intégrer l'information désignée dans le flux du discours. Cette notion nous paraît très intéressante à explorer car si elle peut être qualifiée d'occasionnelle dans un échange ordinaire entre signants, l'espace en tant qu'élément contextuel d'énonciation devient une partie importante de l'interprétation à gérer par l'interprète. D'un point de vue traductologique, la situation d'énonciation est une situation qui s'intègre dans un contexte global où, comme D. Seleskovitch l'a souvent souligné, la situation de communication est déterminante dans la façon dont l'interprète *négocie*¹²² son interprétation. À la différence d'une situation dialogique entre signants, l'interprète s'inscrit dans une action de communication également déterminée par le lieu où se passe l'interprétation : une salle de conférence, une salle de classe, un tribunal, un bureau, etc. En général, le lieu est lui-même porteur d'informations qui sont souvent utilisées par l'orateur : un tableau, une projection PowerPoint, des papiers sur un bureau, une affiche. Le lieu où se trouve l'interprète offre une quantité non négligeable d'informations supplémentaires également si plusieurs personnes assistent à l'évènement : table ronde où Madame X est à la droite de M. Y, si des syndicalistes sont au fond de la salle, des cuisiniers en blanc, si Madame Z porte des lunettes rouges, etc.

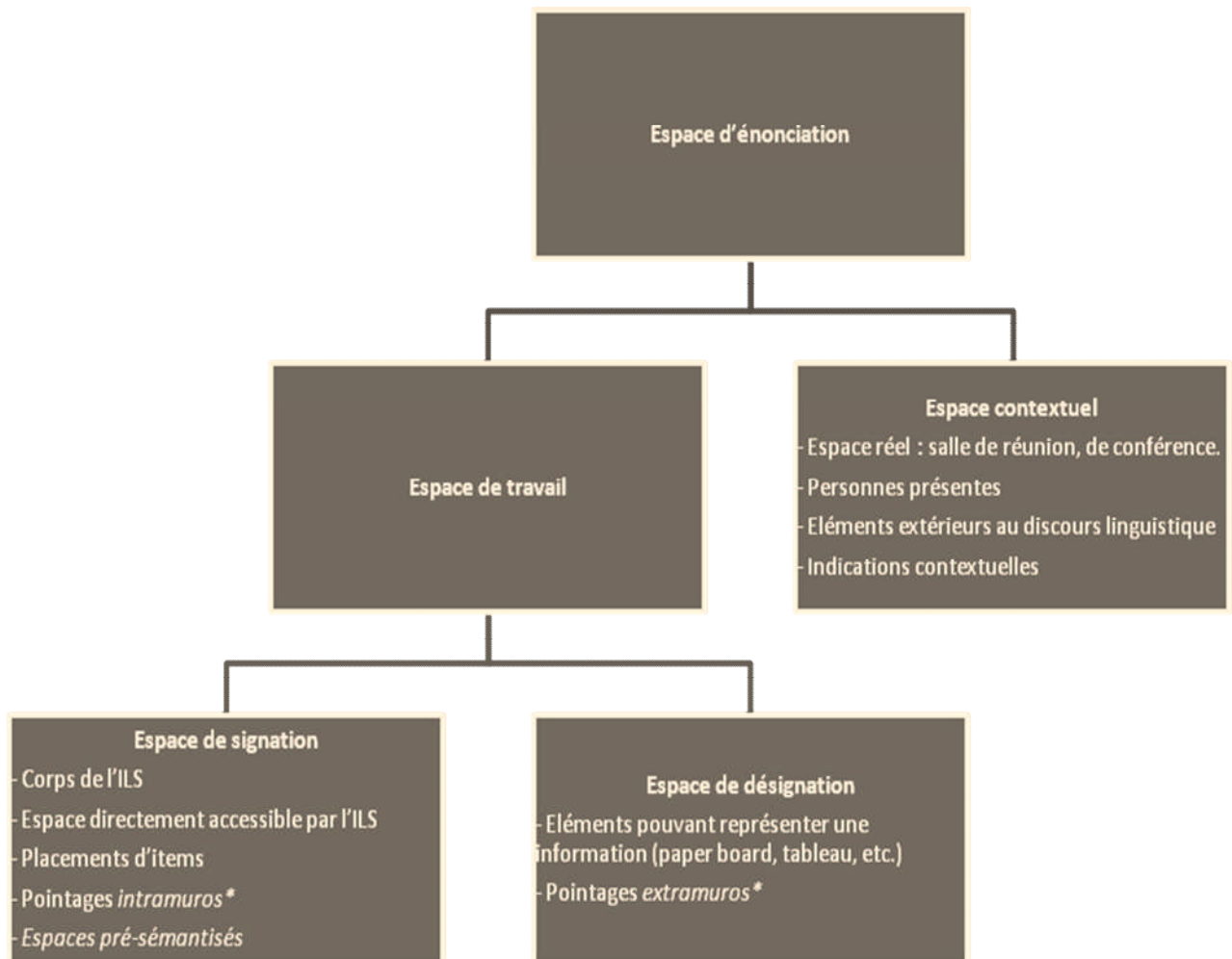
¹²² La *négociation* au sens de U. Eco place sous la même enseigne l'équivalence, l'adhésion au but, la fidélité et l'initiative du traducteur.

D'après notre observation du terrain et nos échanges avec nos collègues interprètes, nous n'inventons rien en avançant que l'espace utile à l'interprète ne s'arrête pas au seul espace de signation. Chaque interprète a déjà utilisé un élément contextuel présent dans son espace réel pour l'intégrer dans le flux de son interprétation. Bélanger avait également mentionné cette possibilité en parlant d'*utilisation des ressources communicationnelles*. Pour autant, l'exploration et l'analyse de l'espace sont à notre connaissance quasi inexistantes en traductologie pour ce qui concerne les interprètes en LS.

En analysant les corpus et les interviews, il nous apparaît que l'espace en tant qu'élément global à gérer par l'ILS serait beaucoup moins restreint que le seul espace de signation et peut d'ailleurs être un élément supplémentaire à intégrer dans la charge attentionnelle liée à l'interprétation, comme nous le verrons plus bas avec l'analyse du corpus. Nous prenons la précaution de souligner que nous ne disons pas ici que les signants, lors de conversations ou d'exposés, n'utilisent pas l'espace de la même façon ; ils peuvent le faire via le déictique par exemple, mais leur utilisation de la langue à cet instant exclut les contraintes alors déterminantes dans les choix linguistiques de l'interprète et qui sont pour les principales celles de temps, d'intégration de raisonnements logiques et d'indications contextuelles des participants dans leur interprétation.

En nous basant sur les propositions de définition d'espaces listées plus haut, nous proposons de partir du concept « d'espace d'énonciation » et de l'adapter à la situation d'interprétation. Il pourrait se définir comme la totalité de l'espace utilisé par l'interprète, dans lequel évolue l'interprète, et dont chaque élément offre la possibilité de créer du sens lors de l'interprétation.

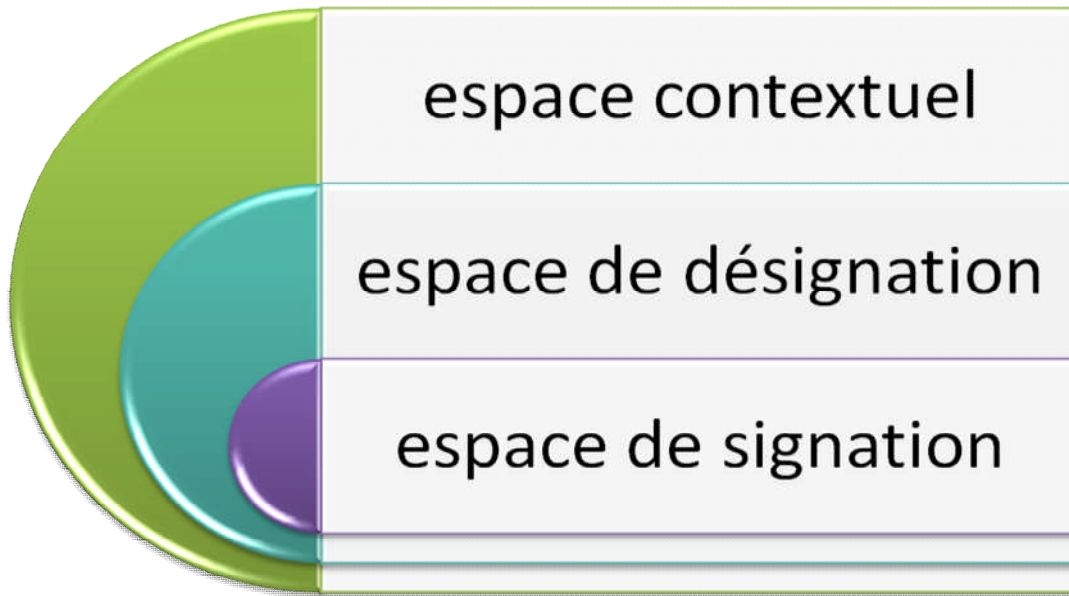
Figure n°6 : proposition de représentation de l'espace d'énonciation de l'interprète



*Nous qualifions de pointage *intramuros* ou *extramuros* les pointages internes ou externes à l'espace de signation respectivement.

En poursuivant la description que fait Millet de l'espace de signation et en la transposant à la situation d'interprétation, nous nous retrouvons dans un schéma proche, où les espaces peuvent se superposer et où ils sont physiquement les mêmes, tout en ayant des valeurs distinctes. En revanche, d'après une première observation, il semblerait que les éléments linguistiques et sémantiques ne se limitent pas au seul espace linguistique de l'espace de signation. Nous analyserons plus en détail dans ce chapitre ce constat. Dans une situation d'interprétation, les ressources sémantiques s'étendraient à l'espace contextuel de l'interprète, comme nous avons tenté de le modéliser dans la figure suivante :

Figure n°7 : représentation des espaces de l'interprète



Nous aborderons dans ce chapitre toutes les formes de contraintes qui peuvent être en lien avec l'espace en suivant les items de notre proposition de modélisation. Sur les contraintes liées à l'espace de travail en premier lieu, l'analyse du corpus nous permettra d'identifier les éléments pouvant présenter des particularités caractéristiques de l'interprétation vers la langue des signes qui se différencieraient de l'interprétation entre langues vocales. Ensuite nous aborderons les contraintes liées à l'espace contextuel, c'est-à-dire l'espace dans lequel se trouve l'interprète en langue des signes pour que sa prestation soit compréhensible et cohérente avec l'ensemble des événements présents dans l'évènement qu'il est en train d'interpréter. Nous tenterons de proposer une définition de l'espace d'énonciation en interprétation vers la LS et de comprendre ses contraintes et ses atouts.

5.2.1.1.4. Commentaires

Nous voulons préciser ici que les travaux de linguistique définissant l'espace (nous n'incluons pas les travaux en TAL) utilisent pour la plupart des corpus de locuteurs sourds en situation de narration dont le niveau de difficulté est relativement faible et dont le sujet porte généralement sur des histoires d'animaux ou autres anecdotes dont la portée illustrative paraît

évidente (le cheval galope, il saute par-dessus la barrière, etc.). Il serait intéressant de poursuivre ces analyses avec des corpus de registres plus élevés qui pourraient se rapprocher du niveau d'abstraction auquel les interprètes en LS sont quotidiennement confrontés.

Nous trouvons dans l'approche anglo-saxonne, notamment dans les travaux de Winston (1996) une première tentative de rapprochement entre l'analyse de l'espace en ASL avec une transposition possible aux contraintes générales des interprètes en ASL. Paradoxalement, le corpus analysé reste celui d'un locuteur sourd, mais une partie de son article et de ses conclusions s'adressent aux enseignants en interprétation en ASL sous forme de remarques (*Consequences for teaching interpreting*) que nous avons vues dans la partie présentant les tactiques habituellement enseignées en LS..

5.2.2. Analyse de la notion d'espace en interprétation

5.2.2.1. L'espace de travail : un espace à poser

Par la particularité visuelle de la langue, il est évident que l'interprète en LS ne peut pas travailler en cabine à l'instar de ses collègues en langues vocales en situation dite de conférence. Les bénéficiaires de l'interprétation étant sourds, il apparaît également logique que la place physique de l'interprétation doit être présentée face au public signant ou, le cas échéant, que la prestation soit retransmise sur des écrans pouvant être visibles par l'ensemble du public, comme ce fut le cas récemment lors de grands meetings politiques. Lors d'une situation de communication revendiquant l'accessibilité, les organisateurs ont souvent tendance à mettre en avant l'interprétation en LS. L'interprète prend alors une place entière dans le déroulement visuel de l'évènement et ne peut échapper à celui qui n'aurait pas besoin de ses services, comme il est possible de le faire en changeant de canal audio si l'on ne souhaite pas entendre une interprétation en espagnol par exemple.

La visibilité de l'interprète en langue vocale (ILV) par les auditeurs d'une conférence est surtout symbolisée par les installations techniques qui lui permettent d'exécuter sa tâche : les micros, les casques distribués au public et les cabines situées à l'opposé de la tribune. Pour observer les ILV en exercice, il faut faire l'effort de se retourner vers eux pour tenter de les apercevoir derrière une vitre, bien à l'abri des nuisances de la salle. L'ILV peut d'ailleurs

couper son micro à tout moment (autant pour tousser que pour feuilleter des pages de ses notes personnelles), il est en retrait des regards pour se concentrer et mettre en place une routine d'installation et d'appropriation des lieux qui pourrait avoir un effet rassurant (la bouteille d'eau à droite, le glossaire à gauche), la liste est non exhaustive. Le plus important étant que la cabine présente l'avantage de permettre à l'ILV d'être loin des regards pour donner à son confrère une aide ponctuelle ou pour regarder ses documents. Les normes techniques exigées pour l'interprétation de conférence garantissent à l'interprète des conditions optimales pour son travail d'interprétation¹²³.

L'espace dédié à l'ILS est quelque peu différent (nous mettons de côté pour l'instant le cas de l'interprétation audiovisuelle et celui des grands meetings politiques dont nous avons parlé plus haut) puisqu'au quotidien, l'ILS n'a simplement pas d'espace de travail qui lui soit strictement dédié. C'est à lui de déterminer avec l'organisateur de la conférence¹²⁴, en général quelques minutes avant le début de la manifestation, le meilleur endroit où il se placera (à comprendre malheureusement parfois *où il gênera le moins*). Pour cela il lui faut prendre en compte plusieurs paramètres, à savoir son éclairage et sa bonne visibilité par l'ensemble de la salle (il est arrivé plus d'une fois aux ILS de se retrouver dans la pénombre, l'ensemble de l'éclairage étant orienté sur les participants). L'ILS n'a donc pas de lieu fixe comme une cabine et il doit systématiquement négocier son espace de travail avant chaque prestation, c'est-à-dire s'approprier un morceau de l'espace commun dédié aux intervenants et l'organiser rapidement en une zone de travail. Cela peut parfois être perçu comme un « empiétement » sur l'espace consacré à la manifestation (une partie de la scène d'une conférence, d'une salle de classe ou d'un auditorium). Les ILS ont donc quelques minutes pour observer un lieu et pour y délimiter l'emplacement qui leur permettra de travailler, de procéder aux relais et de se concentrer tout en ayant à l'esprit qu'ils sont souvent très observés par l'ensemble de l'auditoire. Un point très important inhérent à ce placement est que l'ILS n'a pas de « retour son » où le discours de l'orateur lui parviendrait isolé de l'ensemble des bruits de la salle. Il travaille en prise directe acoustique et, de l'avis de nombreux ILS, cela s'avère très fatigant tant cela requiert une attention et une concentration soutenues.

De façon générale l'ILS travaillera dans toutes les situations (conférence ou liaison) indifféremment dans les deux sens, du français vers la langue des signes et inversement. En

¹²³ Voir le site de l'AIIC à ce sujet <http://www.aiic.net>

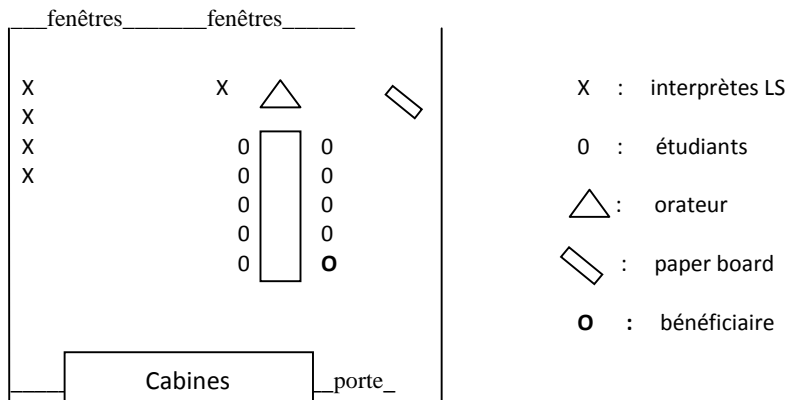
¹²⁴ Ou du professeur si c'est en amphithéâtre, etc.

termes de placement, tout changement de sens de la langue de travail se matérialisera par un changement de place dans la salle, c'est-à-dire par une modification temporaire de son espace de travail. Pour ce qui concerne les situations de conférence, l'ILS traduit face au public de l'oral vers la LS par souci de visibilité par l'ensemble de l'audience, comme nous l'avons expliqué en introduction. Lorsqu'un locuteur sourd voudra prendre la parole, il est d'usage que celui-ci se déplace et vienne se positionner face au public, en général non loin de l'espace de travail de l'ILS pour que son intervention soit également visible pour le public signant. L'ILS devra donc se déplacer pour suivre le discours signé en vue de son interprétation à l'oral. Il interprétera vers l'oral dos au public pour être face au locuteur signant, puis se repositionnera face au public pour interpréter éventuellement les réponses vers la LS. Ces déplacements sont fréquents en conférence. Ils le sont moins en comité plus réduit où la disposition de l'audience est en cercle par exemple, ce qui résout la question de la visibilité des discours signés.

Ces déplacements sont autant de risques de perturbation de l'ILS qui doit rester concentré tout en s'assurant de la visibilité de sa prestation et de sa bonne perception des discours signés par les sourds. En plus de la gestion des Efforts relatifs à la simultanée, il doit donc intégrer une gestion efficace de ses espaces de travail tout en modifiant le sens de son interprétation. Le déplacement dans l'espace est ainsi très souvent accompagné d'un changement de langue. Il nous semble que dans cette configuration particulière, les risques de saturation sont très élevés.

5.2.2.2. Un espace en mutation : le cas d'un espace de désignation hors de portée

Notre corpus principal (1 à 6) est l'enregistrement d'un cours, au cours duquel la disposition des personnes et des objets était la suivante :



Comme il s'agissait d'une simulation, les ILS relais se sont naturellement installés sur la gauche, pour éviter de nuire au déroulement habituel du cours. Comme il est d'usage lors de toute intervention, les ILS ont indiqué à l'orateur et aux participants l'endroit où ils allaient se placer pour mener à bien leur intervention. Nous précisons qu'il n'a pas été fait mention à l'orateur que l'ILS serait éventuellement amené à se déplacer, ce qui fut pour un des ILS une contrainte majeure qui lui a fortement nui lors de sa prestation. Une zone de travail de l'ILS a donc été convenue, proche de l'orateur avec une vue sur la salle qui lui offrait ainsi une certaine ergonomie pour les pointages des participants qui étaient de part et d'autre d'une immense table rectangulaire.

L'interprète numéro 1, très rapidement, se rapproche de l'orateur pour pouvoir mieux entendre les propos des étudiants étrangers dont certains avaient des accents relativement prononcés et des tournures de phrases inhabituelles. Gile (1995 :103) décrit le ralentissement de la production des interprètes suite à une forte mobilisation de leur capacité de traitement consacrée à l'Effort d'écoute face aux accents étrangers ; nous retrouvons cette même tendance des interprètes lors de l'analyse de notre corpus. Il ne serait pas exact de dire que les ILS n'ont pas l'oreille aiguisée aux prononciations inhabituelles, car il leur arrive d'être amenés à travailler avec une personne sourde désirant parfois oraliser certains mots, voire même des phrases entières, et la prononciation de certains sourds peut s'avérer difficilement

compréhensible pour une oreille non avertie. Si les différences entre les accents des étrangers et des sourds sont par nature incontestables, on parle quand même « d’accent des sourds » dans la littérature, ce qui est une façon de qualifier la tonalité particulière de leur voix. Les ILS ont donc l’habitude de travailler et de faire du sens à partir de phrases comportant des différences par rapport à la prononciation standard. En somme, les écarts stylistiques et de prononciation envers la langue française ne leur sont pas inconnus.

L’interprète numéro 2 dit à ce propos :

*« Là, je colle au discours de l’oratrice, je crois que c’est son accent, j’ai beaucoup de mal à la comprendre, à voir où elle veut en venir. Alors je ne la quitte pas d’un mot. »*¹²⁵

Nous observons effectivement que l’interprète ne la quitte pas d’un mot, mais elle ne la quitte pas des yeux non plus : elle penche sa tête vers l’étudiante, avance son buste, et ses paumes sont en position ouverte vers elle, comme si cette posture pouvait l’aider à améliorer sa compréhension du discours prononcé. Elle la fixe et se concentre sur les mouvements de sa bouche pour une tentative de suppléance en lecture labiale (ce qu’elle nous confirmera plus tard lors du visionnage de sa prestation). Cette posture peut avoir une double lecture. La première est simple et montre que l’ILS est en écoute attentive d’un élément du discours. La seconde est propre à l’interprétation en LS car elle indique aux bénéficiaires (qui par définition n’entendent pas le discours) que l’orateur a un débit ou une façon particulière de parler qui pourrait expliquer le caractère différé de l’interprétation. Contrairement aux ILV qui auraient à interpréter un orateur ne s’exprimant pas dans sa langue maternelle, les informations pouvant contrarier la compréhension de tous (comme les accents ou les tournures de phrases inédites) ne sont pas accessibles aux participants sourds, qui ne peuvent pas se rendre compte qu’un orateur est plus difficile à comprendre qu’un autre. Cette posture de l’ILS peut donc en deuxième lecture revêtir une autre signification, à savoir une tentative d’information sur la forme inhabituelle du message. C’est ce que nous nommerons les Indications Contextuelles et que nous analyserons plus bas.

¹²⁵ Voir interview annexe paragraphe 8.2.2 page 407 (entretien Corpus 2 avec ILS 2)

Nous avons remarqué une tendance des ILS de notre corpus à s'avancer de quelques centimètres chaque fois que le discours de l'un des participants était difficilement compréhensible, en se mettant en posture d'*écoute attentive* impliquant une très large mobilisation de leurs capacités attentionnelles sur le discours.

À partir du corpus numéro 4, alors que la dynamique du cours était sous forme d'échanges autour de la correction d'un document que les étudiants avaient sous les yeux (notons que l'ILS ne pouvait pas techniquement avoir ce document sous les siens), l'orateur a entamé une démonstration sous forme de graphique sur le paper board. Nous observons que l'interprète numéro 4 a mis un certain temps avant de comprendre si l'orateur allait simplement se référer au tableau de façon ponctuelle ou bien si cela allait devenir un élément intégré à son cours.

L'ILS dit à ce sujet :

« Alors là je suis très embêtée parce que je suis mal placée par rapport au tableau. Il écrit en même temps qu'il parle et le tableau est derrière moi sur la gauche. En plus avec l'éclairage je ne voyais pas bien le schéma. Je ne comprends pas vraiment ce qu'il dit puisque c'est en lien avec ce qu'il écrit, et c'est derrière moi. Au début je n'ose pas bouger, je ne veux pas déranger le cours. C'est pour ça que je souris. La « réalité » du coup n'est pas passée, quand je me revois, on ne comprend pas. »¹²⁶

L'interprète explique très bien les raisons de ses difficultés : elle ne voit pas le tableau ni les schémas qui sont en train de prendre forme et qui soutiennent le discours de l'orateur. Ne sachant pas si la démonstration allait durer elle fait en premier le choix de rester où elle est et de garder la logique spatiale de la démonstration mise en place par les ILS précédents dans son propre espace de signation.

Elle dit elle-même en revoyant sa prestation qu'une partie de son interprétation n'est pas compréhensible : *« quand je me revois, on ne comprend pas »*, ce qui peut paraître logique dans de telles conditions. N'ayant pas visuellement accès à la démonstration, on voit malheureusement l'interprète piégée non pas par le contenu du discours, mais par son positionnement trop éloigné du paper board. Son espace de travail qui était parfaitement cohérent et adapté depuis le début du cours ne convient plus. Durant ces quelques minutes où l'ILS n'avait que la description sonore de la démonstration graphique, elle a représenté dans

¹²⁶ Voir interview ILS 4 en annexe (paragraphe 8.2.4.page 411 Entretien Corpus 4 avec ILS 4)

son espace de signation sa propre visualisation du graphique qu'elle a reconstruit d'après les explications. On la voit se retourner à plusieurs reprises pour tenter d'apercevoir le tableau sans succès, et cet effort lui a coûté plusieurs omissions d'explications qui étaient déterminantes pour comprendre le sujet.

Elle opte au départ pour le pointage du tableau (Corpus 4. page 378 ligne 35), pointage qui dans cette situation pourrait signifier au bénéficiaire que l'orateur fait *quelque chose qui est digne d'attention* tout en précisant en communication non verbale que le tableau est un peu loin (C4. p. 379 ligne 4). Puis le discours prend une tournure de plus en plus énigmatique pour qui ne voit pas le graphique, comme nous le montre l'extrait suivant :

C4. p.378 ligne 33 : « **Alors dans le tableau de la planche numéro 6 chaque plus est converti, chaque plus et chaque moins est converti en unités. Donc pendant la première période ça va être plus 3. La deuxième période ça va être plus 2. La troisième période ça va être moins 3. (...)** »

Le positionnement physique de l'ILS a entraîné une coupure partielle avec le contenu du discours original qui n'était plus seulement audio, mais également écrit. Ceci n'aurait probablement pas eu lieu si l'interprète avait pu avoir un accès visuel à la démonstration. Dans la minute qui suit, l'ILS regarde huit fois le paper board pour tenter de se raccrocher au fil du discours. Elle comprend que le schéma devient un élément déterminant du contenu et tente un premier rapprochement. En se revoyant elle est embarrassée et dit : « *C'est drôle, je n'ose pas me déplacer vers le tableau, en vrai je ne veux pas gêner. En fait je me rends compte que ma posture est gênante pour le coup* »¹²⁷. Elle se rend compte qu'en n'osant pas gêner l'orateur et le déroulement du cours, son attitude est en fait relativement perturbante. En la regardant, il apparaît évident (également pour une personne ne connaissant pas la LS) qu'il y a une défaillance dans l'interprétation. Ses efforts pour se retourner mêlés à son indécision de se rapprocher au plus près du paper board sont symptomatiques du fait que quelque chose ne va pas. Toute son attention est mobilisée sur ses tentatives de visualisation du paper board et sans s'en rendre compte elle omet plusieurs phrases du discours. Ajouté à cela, il devient très difficile de suivre l'explication graphique de l'orateur qui est à droite de la salle avec l'interprétation en LS du graphique à quatre mètres sur la gauche. Il n'est simplement pas possible de regarder à deux endroits simultanément. On devine le conflit interne de

¹²⁷ Voir Interview ILS 4 paragraphe 8.2.4 p. 412

l'interprète qui s'inquiète d'être plus visible qu'il ne l'est déjà et qui n'ose pas exister dans le déroulement de l'évènement. Roy (2000-b), en conclusion de ses travaux, note clairement que la recherche absolue de l'invisibilité est néfaste au bon déroulement d'une situation interprétée (*interpreted event*), du point de vue des deux parties. Nous rejoignons Roy en remarquant que l'autocensure de cette interprète n'osant pas prendre sa place dans le déroulement de l'évènement a provoqué l'effet inverse à celui souhaité.

L'autre difficulté plus technique que nous observons dans notre corpus est la mise en espace de présentations de contenus graphiques qui n'étaient présentés jusqu'ici qu'à l'oral (pour ce qui concerne notre corpus, il s'agit des résultats de simulations statistiques de l'effet de la motivation sur la qualité du travail). Les ILS, comme tout auditeur direct du discours, se sont créés une représentation mentale de ces statistiques pour les placer ensuite dans leur espace de signation. Dans un tel contexte, la langue des signes oblige l'interprète à intégrer dans son interprétation le discours de l'orateur bien sûr, mais en y ajoutant la présentation graphique induite par le discours et le schéma. L'interprète n°4 a choisi, par souci de logique et de cohérence, de reprendre les éléments positionnés au gré de l'interprétation dans l'espace de signation de ses collègues pour assurer aux bénéficiaires une cohérence textuelle globale. La confrontation entre sa représentation graphique et le graphique statistique proposé plus tard par l'orateur n'a pas été sans conséquences sur sa prestation.

À partir de la phrase suivante : C4. p. 380 ligne 13 « (...) **Alors à moins trois qu'est ce qu'il va se passer ? Eh bien on va se retrouver ici, vous voyez en pointillé (...).** »

L'interprète comprend qu'il doit y avoir un point particulier à représenter dans la démonstration graphique, mais n'ayant pas du tout représenté le même schéma dans son espace de signation il devient concrètement impossible de continuer l'interprétation sans commettre une erreur certaine. L'interprète tente alors de changer de tactique et amorce une première approche vers le paper board, timidement, mais qui peut-être par son caractère non assumé vient perturber l'orateur qui échange avec elle des sourires interrogatifs. Elle revient à son point de départ sur la gauche, puis se rend compte qu'elle ne peut continuer sans le graphique et se décide enfin de se rapprocher de l'orateur et du tableau. Le plus fâcheux est arrivé puisqu'elle a finalement réussi à centrer l'attention de tous sur sa personne quand le professeur réagit à ses déplacements en adressant une remarque sous la forme d'une plaisanterie à son intention (C4.p. 380 ligne 33) : « **mais qu'est-ce que c'est que ce parasite là, qui bouge ? (rires)** » pour enchaîner sur une anecdote sur un interprète en langue vocale.

À notre surprise et malgré le rapprochement de l'interprète vers le paper board, L'ILS n'utilise toujours pas le schéma lorsque l'orateur poursuit sa démonstration :

« Là pourtant je suis proche du tableau mais je ne l'exploite pas. C'est dommage, en fait c'est parce que dès le départ je ne l'ai pas pris, du coup je continue sur la logique de mon espace précédent sans m'appuyer sur le tableau. Je ne pointe rien, ni ses droites ni les pointillés, je n'ai même pas repris son schéma dans mon espace (...) C'est dommage. »¹²⁸

Nous observons que, n'ayant pas immédiatement compris l'importance qu'allaient prendre ces quelques minutes de présentation du graphique sur paper board, l'ILS a tenté de rester sur la logique de son espace de signation, bien qu'elle-même n'en fût pas satisfaite. Par souci de fidélité au discours et aux personnes en présence, l'ILS aurait pu en dernier recours interrompre l'orateur pour demander une précision, une reformulation, mais elle ne l'a pas osé. Après une tentative de mise en espace du graphique dans son espace de signation, il est évident qu'elle a accumulé trop de retard et beaucoup de stress pour pouvoir continuer sereinement son interprétation. Elle décide de demander un relais (démarche qui est visible par l'ensemble de l'audience et qui rend publique une défaillance personnelle fort désagréable pour l'ILS concernée), pour ainsi conclure :

« Je rage un peu maintenant que je vois son tableau et que je comprends son schéma, je me dis que j'ai perdu beaucoup de temps à ne pas l'utiliser. »¹²⁹

5.2.2.3. Commentaires

Nous observons que l'élément déclencheur de cette difficulté a été une **modification de l'espace de travail**, provoquée par un glissement de la zone de désignation qui n'était plus accessible ergonomiquement par l'ILS.

Initialement, l'ILS avait choisi un espace de travail en fonction des interactions entre le professeur et les étudiants qui lui permettait d'avoir un espace de désignation clair pour ses pointages et que nous représentons dans le graphique qui suit en zone rouge. Au fur et à

¹²⁸ Voir Entretien ILS 4 paragraphe 8.2.4 p. 412

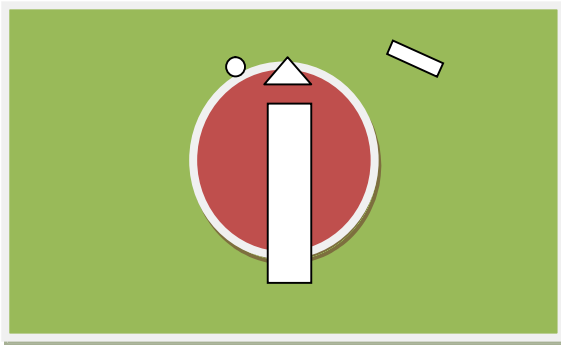
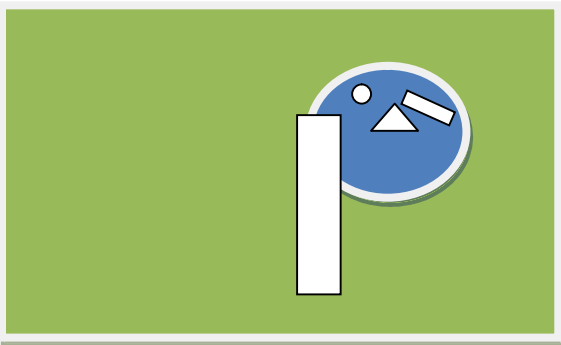
¹²⁹ *Ibidem*

mesure du discours, la zone de travail la plus ergonomique pour l'ILS s'est déplacée et nous l'avons délimitée par la zone bleue (voir figure 8 p. 189). L'interprète ayant négocié une certaine zone, il lui a été difficile de s'imposer dans une autre que nous qualifierons de « non négociée ». Nous noterons au passage qu'en situation de liaison, la négociation de zones de travail n'est pas toujours une chose simple et requiert un certain tact de la part de l'ILS, au tribunal par exemple ou chez certains professionnels qui tiennent à matérialiser leur place dans la hiérarchie socioprofessionnelle par une frontière symbolique comme un bureau, une estrade. Les ILS sont habitués à ces négociations de placement qui permettent au bénéficiaire sourd d'avoir en face de lui son interlocuteur et l'interprète. C'est également un positionnement *politique* de l'interprète qui ne se met pas en relation physique triangulaire comme il est plus courant dans les langues vocales, ce positionnement ayant, dans le milieu de la surdité, une connotation *d'aidant* dont les ILS ne se réclament pas. En effet, nous l'avons mentionné en introduction, les sourds jusqu'à une époque récente étaient toujours accompagnés d'un membre de leur famille ou d'un éducateur pour toutes leurs démarches, même les plus intimes. Ces personnes de *bonne volonté* n'étant pas toutes bilingues ni même sensibilisées à leur fonction d'interprète, elles ont souvent œuvré en ne permettant à la personne sourde ni de s'impliquer, ni de comprendre les enjeux des événements qui la concernaient. La professionnalisation des ILS a donc été fondamentale pour les sourds signants : elle leur a permis un respect de leur autonomie et une garantie de non-ingérence dans leurs affaires privées. Malgré l'émergence de cette nouvelle profession et face aux besoins grandissants, certaines personnes « faisant office de » ont également pris une place importante dans la sphère associative liée à la surdité et exercent sans qualification, minimisant leurs maladresses linguistiques en mettant en avant leur rôle d'éducateur social. Malgré leur manque de formation en interprétation, ces professionnels appelés *médiateurs* ou *interfaces de communication* se positionnent sur des marchés relevant souvent exclusivement de l'interprétation. Les ILS se démarquent totalement de cette démarche en mettant en avant une éthique professionnelle garantissant impartialité et non-ingérence dans l'interaction, matérialisée également par leur positionnement physique dans l'espace où à lieu l'interaction.

Pour ce qui concerne notre corpus, l'interprète a choisi une tactique qui s'est avérée infructueuse et qui lui a coûté en termes d'énergie et de concentration. Elle a dû gérer un changement de son espace de travail qu'elle n'a pas su mener à terme. Imaginons la situation idéale où l'ILS aurait immédiatement compris l'enjeu et se serait déplacée. Elle n'aurait probablement perdu « que » les cinq secondes de discours le temps de son déplacement.

L'interprète, tout en assurant la simultanéité, doit donc être également attentif à son espace de travail et nous supposons qu'il ne perçoit peut-être pas dans l'instant le moment où son espace de travail est en train de changer. Si nous transposons cet exemple à l'ILV, il nous semble que les difficultés techniques n'auraient pas été les mêmes. Les bénéficiaires de l'ILV auraient simplement regardé la démonstration et l'interprète n'aurait eu ni à se déplacer, ni à traduire le fond et la forme graphique.

Figure 8 : graphique représentant le glissement de l'espace de travail

Premier espace de travail	Deuxième espace de travail
	
<p>L'espace de travail est parfaitement ergonomique pour pointer les participants de chaque côté de la table rectangulaire.</p> <p>L'ILS est symbolisé par le cercle, l'orateur par le triangle.</p>	<p>L'espace de travail inclut une nouvelle zone de désignation (paper board), le pointage des participants est encore possible.</p> <p>L'ILS est symbolisé par le cercle, l'orateur par le triangle.</p>

Ayant intégré la dynamique du discours et l'importance du schéma dans la démonstration, l'interprète n°5 qui a effectué son relais s'est immédiatement positionné au plus près du paper board et a simplement utilisé les pointages, une tactique qui pourrait s'apparenter à nommer les éléments visuels représentés dans une optique d'un rendement informationnel maximum (Gile, 2009-a : 211).

Nous observons également qu'elle respecte les emplacements du tableau et les intègre dans son propre espace de signation. En règle générale, les signants (dont les ILS lors d'interprétation) ont un espace qui suit leur logique personnelle : le nord en haut, le sud en bas, l'est à droite, etc. Les signants ont pour habitude de suivre les discours du point de vue du locuteur. Le receveur du message doit donc effectuer une rotation de l'image pour rétablir

naturellement les éléments présentés selon sa propre logique : si les USA sont spatialisés à la gauche du locuteur (à l'ouest d'une mappemonde imaginaire), ils seront présentés à la droite du receveur qui rétablira naturellement l'information. En revanche, pour qu'une démonstration au tableau soit compréhensible, il revient à l'interprète de suivre la logique de la projection, ce qui implique pour lui de changer ses emplacements spontanés afin d'éviter de perturber la lisibilité de l'explication. Cette tactique très fréquemment utilisée en situation pédagogique requiert en réalité de la part de l'ILS un effort de concentration plus soutenu pour respecter et intégrer une logique inverse à celle qu'il aurait eu tendance à représenter selon l'organisation de son espace de signation. Nous estimons que, dans cette situation précise, l'Effort de Production sollicite une attention particulière pour mener à bien cette tactique.

Seal (1998 : 94), au sujet de la situation d'interprétation en milieu scolaire, présente l'analyse suivante :

« As the teacher lectures or describes the concept of « perspective » he or she might illustrate through a demonstration. The interpreter then faces an important decision: how to interpret the verbal instruction and draw the student's eyes to the demonstration at the same time. The interpreter must position himself close to the speaker (and demonstrator) so the student has visual access to both. »¹³⁰

Nous voulons préciser que Seal souligne de façon très pragmatique les « contraintes » de l'interprétation en milieu scolaire. D'après la revue de la littérature existante sur le sujet, il a été surprenant de remarquer qu'à partir d'un certain degré de formalisme de la situation, c'est-à-dire pour tout ce qui ne concerne pas le scolaire, il n'est à notre connaissance jamais fait mention d'un déplacement éventuel de l'interprète. Il est d'usage de respecter l'emplacement négocié et de ne pas sortir du cercle virtuel, à fortiori s'il y a un dispositif de captation vidéo de l'interprétation. Toute sortie de cet espace, (lors de réunions d'entreprise par exemple) pour pointer un élément d'un PowerPoint, risque de perturber le caractère formel de la situation et de nuire au bénéficiaire de la traduction (pointer ou montrer un tableau symbolise une démarche explicative suggérant que la personne a besoin de plus d'explications que les

¹³⁰ Traduction : « Lorsqu'un enseignant aborde ou décrit le concept de «perspective», il ou elle peut tout à fait illustrer son propos par une démonstration. À cet instant, l'interprète est confronté à une décision importante : comment interpréter l'information verbale tout en amenant l'élève à suivre la démonstration en même temps. L'interprète doit se rapprocher de l'orateur pour que l'étudiant ait un accès visuel aux deux sources d'information. »

autres). Dans ces conditions, tout glissement de l'espace de travail dans une zone non négociée sera une contrainte supplémentaire à gérer par l'interprète. Or, les ILS peuvent le constater tous les jours, les PowerPoint et démonstrations à visée pédagogique ne sont pas l'apanage de l'environnement scolaire puisque nous les retrouvons aussi bien en conférences qu'en réunions de bilan d'entreprise et dans toutes les situations de communication impliquant une transmission de savoir ou d'information. Les ILS peuvent se trouver dans une position très délicate qui peut aboutir à un risque plus ou moins conséquent de perte d'information et de « *communication breakdown* » (Seal, 1998) puisque le bénéficiaire ne peut regarder à deux endroits en même temps. Il arrive donc que l'ILS rencontre quelques difficultés à avoir accès aux informations projetées, dans le meilleur des cas derrière lui (ce qui l'oblige à se retourner) et, au plus pénible, hors de son champ de vision. Dans ces conditions, l'interprète est en saturation liée au manque d'information contextuelle sur le discours, comme le dit très bien l'interprète n°4 : « *Je me plante en fait. Ce que je dis n'est pas ce qu'il dit. Il parle de la relation de l'influence et moi, comme je ne vois pas son schéma j'ai fait une hypothèse qui n'est pas bonne.* »¹³¹

La latitude de déplacement que s'autorise l'interprète est souvent liée à la familiarité de la présence de l'ILS dans un contexte donné. Les manifestations « spécialement » accessibles au public signant (comme les conférences à La Villette en LS ou à l'EHESS) ou rendues régulièrement accessibles laissent une plus grande latitude en termes d'espace de travail et de partage de l'espace événementiel. De plus, dans ces contextes où le public entendant est sensibilisé aux besoins des sourds en termes d'ergonomie visuelle, la présence de l'ILS n'est plus *accessoire*, puisqu'elle répond au besoin linguistique majoritaire. Mais nous précisons que ces situations ne représentent pas la majorité de celles rencontrées au quotidien par les ILS.

Pour en revenir à l'analyse de notre corpus, une fois la démonstration terminée, l'ILS n°5 est naturellement retournée à « sa » place, c'est-à-dire vers l'espace de travail initialement convenu avec l'orateur en zone rouge.

L'espace de désignation est donc un des éléments clé de l'espace de travail de l'ILS. Il se définit par tous les éléments présents dans la salle qui seront susceptibles de prendre une valeur sémantique pendant l'intervention par la tactique du déictique. Il doit être

¹³¹ Voir Entretien ILS 4 paragraphe 8.2.4 en annexe p.411

ergonomiquement accessible par l'interprète qui aura ainsi la possibilité de l'intégrer à son interprétation. Bélanger (1995), dans son article, présente un exemple tout à fait intéressant d'une utilisation pertinente des éléments présents dans l'espace de désignation :

« Lors d'un colloque, les interprètes ont utilisé un signe s'apparentant à « liste en deux colonnes » pour désigner le mot « paradigme ». Ce choix était justifié parce que le conférencier soutenait tout son exposé des paradigmes avec la projection d'un transparent qui portait le titre de paradigmes et se trouvait être une liste en deux colonnes, justement. »

Cet extrait est un bon exemple d'utilisation et d'intégration d'informations liées à l'espace de travail : sans signe lexicalisé à disposition et tout en sachant qu'un paradigme n'est pas une liste en deux colonnes, l'interprète a donc utilisé les ressources disponibles de son espace de désignation pour les inclure dans son interprétation. Ce terme *paradigme* aura connu ici une lexicalisation ponctuelle dans un contexte donné qui n'aurait aucun sens si elle était réutilisée dans une autre situation d'interprétation. Nous faisons donc l'hypothèse que n'ayant pas de correspondance lexicale pour le terme *paradigme*, les éléments disponibles dans l'espace de désignation (en l'occurrence les deux colonnes représentées sur le tableau) sont d'abord pointées, et ainsi désignées comme significatives par l'interprète, pour être ensuite reprises dans son espace de signation comme nouvelle unité lexicalisée pour signifier le concept de paradigme. Cette tactique est souvent utilisée en interprétation dès lors qu'un support visuel est disponible. L'espace de désignation est donc une donnée importante dans la construction de l'interprétation et dans les précisions sémantiques attribuées à un signe dans un contexte particulier.

5.2.3. Analyse des placements dans l'espace de signation

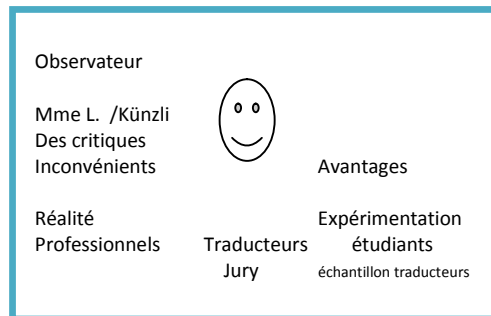
Nous avons voulu dans ce chapitre dédié à l'espace analyser précisément le comportement relatif aux placements des items principaux dans l'espace de signation pour tenter de voir s'il y avait des tendances générales qui pouvaient être susceptibles de se dégager.

Interprète numéro 1 :

L'espace de signation se construit au fur et à mesure du discours de l'orateur et l'interprète commence par placer une, puis deux, puis trois entités et ainsi de suite. Nous allons présenter de façon schématique les éléments principaux du discours et leur placement dans l'espace de signation de l'interprète (en dehors des transferts), avec lesquels elle a dû construire son espace référentiel de façon à pouvoir pointer, puis réactiver les éléments posés.

Pour permettre aux non initiés en LS de comprendre le schéma, l'ovale correspond au visage de l'ILS vu de face, et ce qui est à notre droite en tant que récepteur est en réalité spatialisé à la gauche de l'ILS.

Espace de signation ILS n°1 :

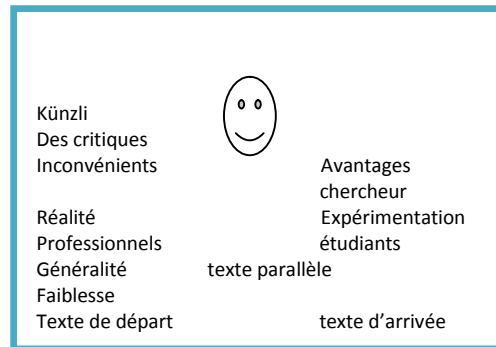


Nous remarquons que l'ILS a tenté de respecter un mode binaire simple (les « avantages » à sa gauche et les « inconvénients » à droite, les « étudiants » à sa gauche et les « professionnels » à sa droite, etc.). En voulant effectuer un relevé des erreurs de pointage de l'ILS, il nous est apparu de façon très nette que ces erreurs se manifestent majoritairement pendant les trois premières minutes du discours et une avant son relais. En effet, c'est lorsque l'orateur aborde les différences entre les résultats obtenus par les « étudiants » et les « professionnels » pour la première fois que l'interprète semble chercher ses emplacements. Elle se trompe d'emplacement les trois premières fois où le discours fait référence aux « professionnels » et aux « étudiants » et les place à chaque fois à l'opposé du placement précédent. Elle les fixera une fois pour toutes (comme présenté sur le schéma) à la quatrième tentative.

Interprète numéro 2 :

Son espace de signation change totalement deux fois pendant sa prestation car l'orateur introduit longuement une anecdote qui mettra de côté l'ensemble des éléments de son premier espace de signation. Nous avons également effectué le relevé de ses principaux éléments positionnés et réactivés.

Espace de signation ILS n°2 :

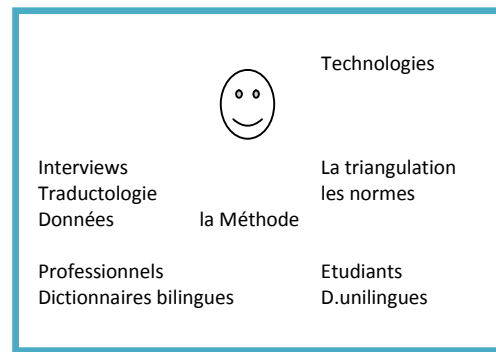


Lors de la première minute, elle place les « avantages » sur sa droite avec une certaine hésitation. Le concept et la phrase n'ayant rien de particulièrement ardu nous pensons qu'elle tente de se remémorer le placement de l'ILS précédent puisqu'elle corrigera d'elle-même son placement initial pour le fixer sur sa gauche, là où l'interprète n°1 l'avait positionné. Elle modifie donc son placement du concept d'« avantages » vs « inconvénients » pour assurer une cohérence textuelle globale. Elle préserve le même espace sur sa droite que l'ILS n°1 pour y poser toutes les notions relatives à la réalité, aux généralités, pour les opposer avec l'expérimentation et les étudiants qu'elle placera sur sa gauche. Nous remarquons une tendance à poser au départ les entités face à elle, dans un espace neutre, en attendant d'avoir plus d'information sur ces mêmes éléments pour les intégrer ou non à l'ossature de son espace de signation.

Interprète numéro 3 :

L'interprète place les éléments relevant de la « technologie » naturellement en hauteur, opposition aux études concrètes qu'il situera plus à la base de son espace de signation. Cet exemple est très représentatif de l'utilisation de l'espace reflétant une logique visuelle commune à tous.

Espace de signation ILS n°3 :



L'interprète reprend le placement initialement posé pour les « professionnels » et les « étudiants ». Il reprend également des espaces qui traitent de tout ce qui est expérimental sur sa gauche. Nous remarquons qu'il se trompe à plusieurs reprises entre les dictionnaires bilingues et unilingues. La première fois il place sur sa droite les dictionnaires unilingues et réactive cet espace lorsque l'orateur parle de dictionnaire bilingue. Voyant qu'il s'est trompé il les déplace sur sa gauche. Plus tard, lorsque le discours se réfère aux dictionnaires bilingues, il se trompe une fois de plus en les pointant sur sa droite. On devine un agacement sur son visage (froncement de sourcils) dès que l'orateur parle de l'un ou de l'autre des dictionnaires. Il opte alors pour la tactique où il renomme systématiquement [dictionnaire] + [bilingue] ou [dictionnaire] + [1 langue] avant de pointer sa droite ou sa gauche, par souci de rectification en cas d'erreur de placement.

Sa démarche corrobore une réflexion lors du focus group sur les problèmes de mémorisation de placement : « *tu perds moins de temps et d'énergie à les replacer qu'à tenter de te souvenir où ils étaient* »¹³². Effectivement, pour l'ILS de notre corpus, cette tactique lui a permis de ne jamais se détacher du discours et de poursuivre son interprétation sans autre incident de spatialisation.

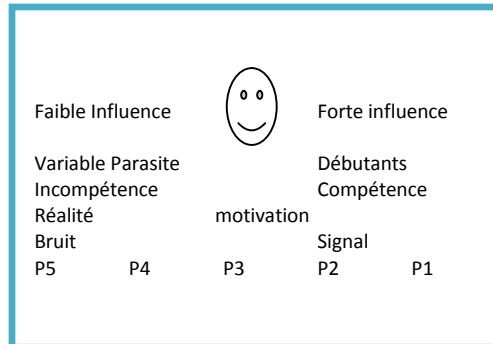
Interprète n°4 :

Nous constatons la même volonté de cohérence des espaces de signation précédents, puisque nous retrouvons les « débutants » à droite et tout ce qui concerne la « réalité » à gauche. L'interprète a fait une erreur de placement vers la deuxième minute de son intervention, ayant placé la situation où « **la motivation modifie beaucoup la qualité du travail** » qu'elle place

¹³² Voir en annexe le Corpus 9 (transcription du Focus Group) paragraphe 8.3. p.417

sur sa gauche, puis la situation où « **la motivation modifie (...) nettement moins la qualité du travail** » qu'elle placera sur sa droite puis rectifiera. Elle se trompe d'espace après une énumération de « périodes » (P1, 2, 3, etc. sur le schéma) en voulant signifier « **donc ça c'est l'hypothèse où l'influence est très forte** » qu'elle place là où l'influence est faible.

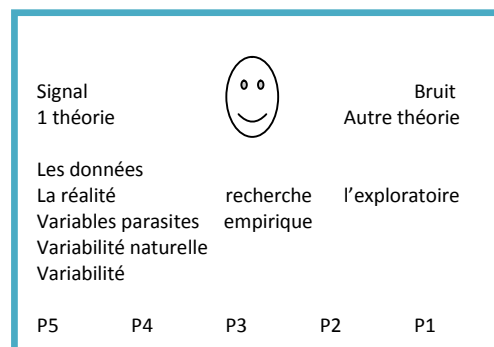
Espace de signation ILS n°4 :



Interprète n°5 :

L'ILS reprend comme ses confrères avant elle l'espace référentiel commun, où les « données » sont à sa droite et l'« exploratoire » à sa gauche. En revanche, elle inverse ce que vient de placer l'interprète n°4, c'est-à-dire qu'elle place le « bruit » à sa gauche et le « signal » à sa droite. Lors de la deuxième minute, alors que l'orateur fait plusieurs fois référence au « bruit » et au « signal », elle y fait référence en se trompant de côté, puis à la troisième occurrence elle parvient à s'y retrouver.

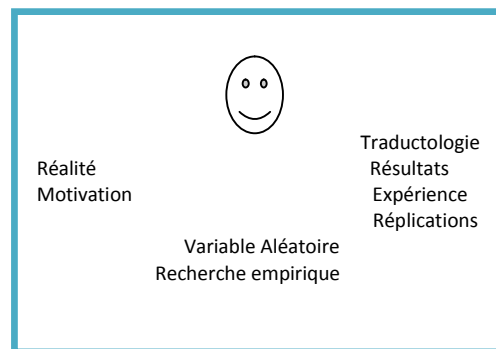
Espace de signation ILS n°5 :



Interprète n°6 :

L'ILS suit également la logique des emplacements proposée par ses collègues pour ce qui concerne les placements des thèmes généraux du discours. Fort de l'expérience des ILS qui l'ont précédée, l'ILS fait immédiatement le choix de se rapprocher et de suivre totalement la logique du tableau et du graphique pour satisfaire un certain confort visuel de la réception du message par les auditeurs (voir Seal, 1998). Dans cette configuration, l'intégration de la logique du tableau comme modèle déterminant de son espace de signation contraint l'interprète à travailler dans une logique inverse à la sienne. Pour comprendre nous utiliserons l'exemple suivant : ce qui est placé à l'ouest lorsque l'on regarde un tableau est normalement signé à la gauche de l'ILS (son ouest), qui est en réalité placé à la droite du récepteur qui le regarde. Dans cet extrait l'ILS signe à l'envers en quelque sorte puisqu'elle maintient la lecture de la logique du tableau dans son espace de signation aux dépens de la sienne. Cette pratique non-ergonomique n'est généralement pas appréciée des ILS. Nous remarquons clairement que l'ILS se concentre beaucoup sur la logique du tableau et suit la démonstration en ne quittant pas des yeux l'orateur, ce qui semble aller dans le sens de notre hypothèse lorsque nous supposons que l'Effort de Production et de Réception sont ainsi très sollicités. Cette stratégie lui semble avoir été bénéfique puisqu'aucune erreur de placement ni hésitation n'ont été relevées.

Espace de signation ILS n°6 :



5.2.3.1. Commentaires

L'analyse de ce corpus nous a permis d'avoir une première approche du comportement des ILS face aux erreurs de pointage dans leur espace de signation. Dans un souci de lisibilité des schémas proposé, nous n'avons pas relevé la totalité des éléments posés dans l'espace de signation. Nous avons fait le choix de nous en tenir aux éléments qui ont été placés, puis

réactivés. Nous restons prudents sur nos premières conclusions et ne tenterons pas d'en tirer trop rapidement des généralités à visée prescriptive. Il semble cependant se dégager une difficulté commune aux ILS de notre corpus qui n'est pas liée au nombre d'entités, ni à une surcharge d'espaces sémantisés dans l'espace de signation. Nous avons représenté dans le tableau ci-dessous les données recueillies.

Figure 9 : Tableau de synthèse des erreurs de pointage dans l'espace de signation:

Interprète	Nombre d'erreurs	Place de l'erreur dans l'interprétation	Segments confondus
1	3	Début et fin de la prestation	« étudiants » et « professionnels »
2	1	Début (la première minute)	« avantages » et « inconvénients »
3	3	Début et milieu	« dictionnaires bilingues » et « dictionnaires unilingues »
4	2	Début (vers la 2 ^e minute)	« forte influence » et « faible influence »
5	3	Début (vers la 2 ^e minute)	« bruit » et « signal »
6	0	-	-

Plusieurs éléments sont à relever :

- Les difficultés apparaissent majoritairement **pendant les premières minutes** de l'interprétation.
- Les ILS se trompent plusieurs fois de suite **sur un même segment référentiel** mentionné plusieurs fois dans le discours (les « étudiants sont une fois à droite, puis à gauche, puis à droite). Contrairement à ce que nous aurions pu attendre, les ILS ne se trompent pas sur plusieurs placements référentiels placés ça et là au fil du discours (exemple : où ai-je mis Künzli, les études empiriques et la variabilité ?)
- Les segments sur lesquels porte l'erreur de pointage sont souvent simples et **binaires** (étudiants/professionnels, bilingues/unilingues, etc.). Ce ne sont pas les éléments porteurs du discours (comme « Künzli », les « expérimentations » ou la « réalité », éléments clés du discours par exemple qui n'ont *jamais* été confondus.)

Ajoutons à notre analyse un élément qui a été mentionné pendant le focus group mais qui n'a pas été relevé dans notre corpus, celui de l'interprète gaucher :

« *Ma difficulté (...) lorsque je travaille en binôme, comme je suis gauchère, quand mes collègues droitiers passent avant moi je récupère un espace où tout est situé à l'inverse de ce que moi j'aurais fait naturellement. Ça me parasitait parce que je me concentrais plus sur leurs emplacements que sur le reste, pour garder une cohérence globale. Du coup je perdais beaucoup d'éléments du discours parce que je me demandais « mais où est placé le tribunal ? » (...) ».*¹³³

Nous signalons qu'une interprète gauchère faisait partie de notre corpus, mais nous n'avons pas relevé d'erreurs de pointage en référence aux difficultés mises en avant ci-dessus. Nous avons relevé plusieurs omissions, mais n'avons aucun élément permettant de déterminer si l'origine de ces omissions était liée à la poursuite de l'interprétation dans une configuration spatiale de droitier ou à la modification de son espace de travail (voir p. 182 paragraphe 5.2.2.2. Un espace en mutation).

La littérature sur l'interprétation en LS a mis en avant de façon intuitive au départ, puis normative par la suite, que la spatialisation supposait une mémorisation plus soutenue. Dès lors, en référence au modèle d'Efforts de Gile et aux opérations non automatiques qui mobilisent les ressources cognitives de l'interprète, de nombreuses *stratégies* ont été développées pour tenter d'alléger cette charge en transformant certaines spatialisations en opérations automatiques, comme c'est le cas des *automatismes de placement* (Bélangier, 1995). Ces automatismes permettraient d'utiliser l'espace en minimisant la mobilisation de la mémoire, puisqu'il est conseillé d'y *pré-disposer* certains éléments.

Concernant la situation que nous avons analysée, une tentative d'automatisation de la production comme préconisée par Bélangier (1995) aurait sans doute été inutile pour éviter les erreurs qui ont été observées, puisque ce n'est pas sur les moments où l'ILS a le plus d'éléments à gérer dans son espace qu'il se trompe. Comme nous l'avons présenté plus haut, les erreurs de spatialisation observées sont majoritairement présentes en début de relais (une seule en fin de relais), elles portent sur des éléments ponctuels et secondaires, et sont toutes en lien avec un autre élément à caractère opposé ou partiellement opposable dans un contexte donné (bruit/signal).

¹³³ Voir en annexe la transcription du Focus Group au paragraphe 8.3. (page 414)

En analysant le processus de chaque placement, il apparaît qu'il suit toujours la logique de l'espace de signation mis en place par l'ILS. Prenons l'exemple du corpus n°3 page 365 ligne 31. Les *traducteurs consultant des dictionnaires* étant sur la droite de l'ILS, il est logique et cohérent à cet instant précis de l'interprétation d'y placer le caractère *unilingue* lorsque le discours le mentionne, pour le mettre ensuite en opposition avec le caractère *bilingue* sur la gauche.

Lors du focus group également, les ILS mettent en avant l'importance de la logique des emplacements et leurs impressions sur ces effets sur la mémoire :

«Moi j'ai des soucis de mémorisation de ce que je produis. Quand je place quelque chose à ma droite, parce que c'est spontané, j'oublie ensuite où je l'ai placé. Je ne regarde pas ma production et après je ne sais plus. Quand il est à nouveau question du même sujet ça me pose des difficultés de mémorisation. »¹³⁴

Ce que l'ILS ne dit pas et ne peut pas savoir, c'est la nature des éléments qu'elle oublie dans sa spatialisation. En revanche, nous soulignerons cette forme de paradoxe entre ce qui est *spontané*, donc qui ne requiert pas d'attention particulière et qui doit être par la suite *remémoré*. La spontanéité du placement semble être révélatrice que le segment ne pose pas de difficulté particulière et ne paraît pas prioritaire à première vue au niveau de l'attention accordée à ce même segment. Cet élément nous paraît important à souligner, puisqu'il implique que l'ILS ne peut simplement pas anticiper tous les éléments susceptibles de prendre de l'importance au fur et à mesure du discours, même s'il a parfois une certaine capacité à devancer l'orateur. Il est de surcroît naturellement impossible de demander à l'ILS de se remémorer tout ce qui est posé dans son espace de signation.

Un deuxième ILS relève également le caractère spontané et simple du premier placement oublié : *« Oui c'est agaçant de devoir reposer les entités parce qu'on a oublié l'endroit où on les avait placées, alors que le premier emplacement était judicieux. »¹³⁵*

Le premier endroit s'est donc naturellement posé, *judicieusement* selon l'organisation du discours, sans qu'une attention particulière de l'interprète se soit attardée sur l'emplacement dédié. Nous pouvons en déduire ici que puisque l'ILS n'a aucun pouvoir sur le discours qu'il

¹³⁴ Voir focus group en annexe paragraphe 8.3 (p.417)

¹³⁵ Voir focus group en annexe paragraphe 8.3 (p. 417)

est en train d'interpréter, et compte tenu des observations que nous avons faites sur la nature des erreurs de pointage, il ne paraît pas intéressant de charger davantage la mémoire de l'ILS en lui demandant à l'avance de se souvenir de la prédisposition probable de son espace de signation.

5.2.4. Le cas d'une sémantisation difficile de l'espace

Une piste nous semble intéressante à aborder dans ce chapitre, qui pourrait nous donner des éléments importants sur la gestion de l'espace en situation d'interprétation : celle des interprètes ayant pour habitude d'intervenir à l'Assemblée Nationale, comme un cas particulier. Nous avons, conjointement avec une autre interprète, analysé les interprétations de trois ILS chargés d'interpréter les « Questions au gouvernement » sur France 3. Ces interprètes, déjà contraints par l'ovale prévu pour l'intégration de leur prestation sur l'écran de télévision, ont tendance à beaucoup moins utiliser l'espace référentiel que ce qui est généralement observé lors des autres formes de prestation.

Techniquement, le discours défile très vite, les sujets et les références que nous pouvons qualifier d'intertextuelles et les implicites sont nombreux¹³⁶. Face à cette gageure, les ILS sont naturellement enclins à économiser leurs ressources attentionnelles liées à l'espace et nous observons qu'ils ont tendance à faire des liens (entité spatialisée/pointage) sur du très court terme, c'est-à-dire qu'ils ne disposent pas de leur espace de signation comme d'un cadre conceptuel global dans lequel évoluera leur interprétation et qui permettrait une réactivation par pointages.

Interrogée à ce sujet, une des ILS intervenant régulièrement à l'Assemblée nous explique la chose suivante :

« (...) dans chaque phrase tu as au moins deux thèmes différents et dans chaque réponse aussi. Donc tu ne peux jamais repointer ce que tu as déjà défini et placé avant. (...) Du coup c'est fatigant car on n'est pas du tout dans l'économie de la langue des signes, alors qu'on devrait l'être (...) ce serait plus confortable et plus compréhensible aussi. Mais tu ne peux pas. C'est tellement dense en idées, il y a

¹³⁶ Voir l'interview ILS 12 en annexe paragraphe 8.5

*tellement de sujets dans chaque phrase que tu ne peux pas. Pour moi c'est le travail à la chaîne. »*¹³⁷

Les réactivations que nous avons observées sont effectivement quasi-immédiates et ne dépassent pas les trois à quatre secondes entre le moment où l'élément est spatialisé et sa réactivation, ce qui exclut tout risque d'erreur de pointage. Ce que nous observons alors est une tactique (comme le fait l'ILS n°2 au corpus 2) qui consiste à poser simplement les éléments devant soi, dans l'espace qualifié de neutre, dans l'attente d'avoir plus d'informations permettant de les spatialiser si cela semble pertinent. Cependant, nous relevons que cela s'avère être *fatigant* pour l'ILS concernée, en ce sens qu'elle n'a pas le temps de mettre en place les tactiques liées à la sémantisation de l'espace qui sont, en termes de production et de lecture de la langue, plus économiques. Son effort de production semble monopoliser une grande partie de ses ressources, puisqu'elle est contrainte de réinitialiser son espace constamment sans possibilité de poser sur du long terme ses emplacements. Elle qualifie cette tactique d'inconfortable et la met d'ailleurs en parallèle avec l'image du *travail à la chaîne*.

Lors de notre entretien, elle ajoute :

*« On est dans un espace de signes qui est extrêmement réduit. (...) Tu as vu l'image ? On est dans une espèce d'œuf (...) c'est immuable, ils ne veulent pas le modifier (...) c'est-à-dire que tu ne peux pas faire des signes comme ça (elle tend ses bras vers l'extérieur). **C'est toujours le petit carré devant toi.** Donc d'un côté c'est bien parce que tu **gagnes en vitesse**. Le mauvais côté c'est qu'on a parfois des emplacements qui sont un peu confus et qu'on met tout **au même endroit.** »*¹³⁸

L'interprète met en avant la contrainte liée à son espace de signation dans cette situation qui ne doit pas dépasser le cadre imposé par l'ovale. Pour autant, elle reconnaît l'avantage lié à cette contrainte, la vitesse d'exécution en LS, qui semble ici pallier la difficulté liée à la vitesse du discours imposée par les orateurs.

L'interprète mentionne ensuite la difficulté liée au débit et aux tournures de phrases qui contiennent souvent des implicites et non-dits extrêmement difficiles à gérer techniquement. La densité du discours les oblige à réduire le décalage :

¹³⁷ Voir interview ILS 12 en annexe paragraphe 8.5. (page 439)

¹³⁸ *Ibidem* page 438

« (de) une à deux secondes je crois (...) c'est le décalage qu'on adopte à la télé, parce que tu ne peux pas finir après le présentateur, après l'interlocuteur, ce n'est pas possible. (...) tu réduis le décalage, donc tu vas plus vite, et si tu vas plus vite tu te rassembles un peu dans ton espace ».¹³⁹

Notons que la contrainte d'espace semble être dépendante de plusieurs éléments de natures différentes : la rapidité et la densité du discours, le très court décalage, la contrainte de l'ovale et la rapidité d'exécution, et tout cela concourt à une production d'une langue plus *rassemblée* que nous observons également.

Cette forte sollicitation peut donner lieu à des moments où la capacité en ressources attentionnelles requises pour scénariser le discours n'est plus disponible. À ce sujet, l'interprète décrit avec lucidité la situation en ces termes :

« (...) ça va trop vite, et (qu') on n'a pas le temps de construire la phrase en langue des signes dans sa tête. Et pourtant je ne suis pas une ramollo de la traduction. Je suis plutôt quelqu'un d'efficace et rapide. (...) c'est pour ça que parfois on frise le français signé. (...) C'est toujours la situation d'urgence.»¹⁴⁰

Nous ne voulons pas à travers cette étude juger de leur interprétation ni ne voulons suggérer l'idée que, ce faisant, ils auraient tendance à translittérer ; ce serait une conclusion hâtive et erronée. Ce qui nous paraît pertinent de relever dans cette analyse, c'est l'utilisation de la langue dans des situations extrêmes d'interprétation, c'est-à-dire dans les situations où les ressources cognitives de l'ILS sont très fortement sollicitées pour les différentes raisons que nous avons citées plus haut. Il apparaît que dans ce cas de figure, il ne s'agit non pas de translittération au sens strict, mais plutôt d'une langue des signes dont tous les paramètres sont respectés mais qui s'avère spatialisée à minima (une LS *rassemblée*, le petit *carré devant soi*, tout se place plus au moins au *même endroit*), voire parfois non spatialisée. Ce qui est différent. Ces programmes sont largement sollicités de la part de la communauté signante depuis des années et il semblerait qu'en termes de compréhension de l'interprétation par les auditeurs, cela *fonctionne*. L'interprétation régulière en LSF à la télévision étant apparue quelques années avant l'engagement de France 3 concernant l'accessibilité des débats de

¹³⁹ Ibidem page 438

¹⁴⁰ Ibidem

l'Assemblée Nationale¹⁴¹, nous pouvons considérer que l'équipe d'ILS en charge des traductions a été la première à travailler avec de telles contraintes. Leur réflexion et leur approche sur la qualité de l'interprétation proposée leur ont permis d'assurer cette tâche depuis une dizaine d'années. Nous pouvons observer un fait tout à fait intéressant qui serait celui de l'apparition d'une forme/norme de production de l'interprétation liée à la nature même des discours, qui est très bien expliquée dans l'entretien que nous avons eu avec l'interprète et qui n'a jamais été contestée par les téléspectateurs depuis sa mise en place. Il n'est pas incohérent d'envisager d'assister dans cette situation bien définie aux prémices de l'apparition d'une norme spécifique en termes d'acceptabilité linguistique.

5.2.5. Commentaires

En conclusion, la tactique de la pré-sémantisation de l'espace qui a été reprise en référence au modèle d'Efforts de Gile était une piste de réflexion issue d'un article paru dans le journal des ILS québécois qui a largement été diffusée dans la littérature francophone et reprise telle quelle, puisqu'elle apparaît très officiellement désormais dans certains livres sur l'interprétation en LS. Nous avons fait référence en introduction à l'analyse de Gile (1995 : 27) concernant les textes normatifs et réflexifs. Nous retrouvons dans ce cas de figure le comportement symptomatique d'une profession jeune, qui est celui de l'emballage normatif sans aucune précaution exploratoire rigoureuse issue de la recherche, qui aurait pu ouvrir le débat sur ce genre d'assertions qui continuent d'influer sur la pratique de l'interprétation en LS au sens large.

En effet, la possibilité de sémantiser l'espace n'apparaît pas systématiquement réalisable dans toutes les situations d'interprétation. Nous avons choisi un exemple extrême, celui des prestations à l'Assemblée Nationale, qui nous a permis de mettre en évidence que la sémantisation de l'espace serait donc bien un élément supplémentaire à gérer par l'interprète que nous retrouvons dans les Efforts de Mémoire et de Production. Il est cependant possible d'être confronté lors de situations d'interprétations moins inhabituelles à des segments où le discours de départ concentre des difficultés dont les effets sont similaires (ex. : Corpus principal, interprète 4) qui engendreraient les mêmes effets sur la gestion de l'espace des ILS.

¹⁴¹ Dans les années 70, la messe du dimanche était signée par un prêtre enfant de parents sourds.

Nous voyons là une différence majeure entre la gestion de l'espace en situation de locution directe et la gestion de l'espace liée aux contraintes imposées par l'interprétation. Cette donnée nous paraît très intéressante à relever, puisque la langue de l'interprétation dans certaines situations de saturation cognitive pourrait donc se trouver « amputée » d'une partie de sa dimension spatiale. Il apparaît donc que la gestion de l'espace est une donnée qui requiert une grande mobilisation des ressources attentionnelles, puisqu'elle semble être systématiquement liée aux fluctuations des efforts cognitifs de l'ILS. Il apparaît également intéressant de noter que les interprètes de deux des corpus utilisés pour notre recherche ayant la LSF pour langue A sont tout autant confrontés à ces difficultés de spatialisation en situation d'interprétation que ceux de langue B. Pouvons-nous alors envisager une langue des signes qui soit propre aux situations d'interprétation et qui prenne en compte la réalité cognitive de la situation d'interprétation ? En effet et de façon générale, il arrive souvent aux ILS de travailler à partir de discours inédits en LS, en ce sens qu'ils n'ont pas l'opportunité de se référer à des corpus existants pouvant leur servir de préparation comme il est possible de le faire en langue vocale, en consultant des textes parallèles ou d'autres formes de ressources déjà existantes dans la langue d'arrivée. Exiger dans ces conditions que la langue employée en situation d'interprétation soit en tous points la même que celle que les sourds ont l'habitude de voir en situation dialogique ne paraît pas réalisable. Gile (1983 : 339) note :

« La qualité de l'interprétation est une somme pondérée de la fidélité informationnelle et de la qualité de la présentation du discours de l'interprétation, dont les coefficients sont fonction de la nature du message et de la situation. »

Pour conclure notre analyse sur l'espace de travail, nous noterons en premier lieu l'importance fondamentale de la négociation des zones de travail dans le bon déroulement de l'interprétation. Suite à l'observation et à l'analyse de notre corpus, nous avons identifié deux éléments qui nous semblent importants dans la mesure où ils sont constitutifs du processus de l'interprétation. En premier, nous proposons un effort lié à l'espace de travail que nous nommons **Effort d'auto-gestion dans l'espace**, qui correspondrait aux ressources attentionnelles nécessaires à la gestion efficace de l'espace de travail, la gestion de l'espace de désignation et la gestion des déplacements liés au changement de sens en interprétation. Puis, nous avons identifié un second effort que nous nommons **Effort de mémorisation de l'espace sémantisé**, qui fait partie de l'Effort de Production et qui est lié à la gestion de la sémantisation de l'espace de signation. Ainsi, l'Effort de Mémoire en interprétation

simultanée connaîtrait également en LS un élément à notre connaissance inédit des langues vocales et que nous nommerons la **Mémoire de la Spatialisation**.

5.3. L'espace contextuel

Le corpus nous a permis d'observer que les interprètes, à plusieurs reprises, ont inclus dans leur interprétation certains éléments relatifs à la situation de communication : si une phrase relève de la plaisanterie, si une autre personne prend la parole ou si un bruit extérieur gêne le déroulement de la séance. Le récepteur de l'interprétation ayant son regard focalisé sur l'ILS, il n'a pas toujours la possibilité d'apprécier tous les éléments d'ambiance ou le déroulement des interactions physiques et visuelles qui sont hors de son champ de vision.

5.3.1. Les contraintes d'indications contextuelles

L'interprétation vers la langue des signes s'adresse par définition à une communauté linguistique particulière en ce sens qu'elle n'entend pas. Si cette remarque paraît triviale, elle a néanmoins des incidences techniques. Il est souvent mentionné par les ILS qu'il leur arrive parfois d'ajouter des indications et de faire interagir dans certaines situations les deux modes de communication (vocale et signée) simultanément afin de donner aux bénéficiaires sourds toutes les informations liées à la situation de communication et nécessaires à la compréhension de l'évènement et de ses composantes linguistiques et extralinguistiques. Nous avons jusqu'à présent exposé les contraintes de l'espace liées au message même de l'orateur et relatives au contenu du discours, au débit, au vide lexical ainsi qu'aux règles inhérentes à la langue des signes. Dans cette partie nous tenterons une première analyse de l'ensemble des autres contraintes extralinguistiques pouvant influencer sur le processus de l'interprétation et nous tenterons de comprendre quels en sont les effets sur l'interprétation.

Nous avons relevé l'ensemble des indications contextuelles que nous présentons ci-dessous sous forme de tableau. Nous procéderons ensuite à l'analyse de chacune d'entre elles.

Figure 10 : Tableau de recensement et classement par occurrences des Indications Contextuelles

Nature de l'indication	Corpus 1	Corpus 2	Corpus 3	Corpus 4	Corpus 5	Corpus 6	Total
Changement de locuteur	17	29	11	3	10	0	70
Information sur un évènement dans la salle (interaction, bruit, action, humeur générale)	2	2	1	11	4	7	27
Humour (dans le discours, rires)	2	2	2	1	5	0	12
Information sur l'orateur (accent, intention, hésitation)	1	3	1	0	2	0	7
Réinitialisation espace de signation, précision des placements	0	2	2	0	1	1	6
Interaction directe avec ILS	1	1	2	0	2	1	7
ILS signe et parle en même temps (Bimodal)	1	1	2	0	0	0	4

5.3.1.1. Les changements de locuteurs

Nous remarquons en premier lieu une très forte occurrence de signalements de changement de locuteur. Cela s'explique par le fait que les bénéficiaires sourds de l'interprétation sont privés de l'ensemble des informations apportées par le contexte sonore de l'évènement et leur attention visuelle est généralement totalement focalisée sur l'ILS. De ce fait, ils n'ont pas la possibilité de repérer aussi aisément que l'auditeur lambda les changements de locuteur. Dans un souci de clarté et si le locuteur n'a pas de nom-signé (c'est-à-dire de prénom en signe), l'ILS désigne de plusieurs manières chaque nouvel orateur : il peut utiliser le déictique, avancer son bras la paume tendue vers le locuteur désigné, pencher sa tête et avancer le buste vers lui, signer « le 2^e en partant de la droite », ou le qualifier de « monsieur à lunettes » si celui-ci en porte ; en somme, les possibilités sont nombreuses.

Un des interprètes de notre corpus ajoute à ce sujet : « *Quand je pointe, je ne sais jamais dans quelle mesure le sourd sait qui est vraiment pointé dans l'assemblée* »¹⁴². Cette remarque est intéressante, puisqu'elle met l'accent sur le temps requis pour signifier le changement de locuteur, le préciser le plus justement possible et enfin, sur le temps requis par la personne sourde qui souhaite ou non se retourner pour identifier visuellement le nouveau locuteur. Si cette tâche est plus ou moins rapide selon la disposition et la taille de l'assemblée, il faut garder à l'esprit que le discours défile et que l'ILS doit généralement rattraper ce décalage subi, puisque cette situation risque de produire une *rupture de la communication* que Seal (1998 : 94) nomme « communication breakdown », et qui se caractérise par l'interférence de l'interprétation avec des éléments visuels inhérents à l'évènement interprété et au discours (il n'est pas possible de regarder à deux endroits en même temps).

Dans notre corpus, la fréquence de ces occurrences est très élevée, puisqu'elles interviennent 91 fois en 70 minutes environ. Nous avons relevé dans notre corpus une donnée à laquelle nous ne nous étions pas préparée : celle d'un lien entre les changements de locuteurs et une légère dégradation de l'interprétation (omission, erreur de placement, hésitation). Pour analyser plus avant ce phénomène, nous avons procédé à un relevé systématique des interactions et à l'analyse de leur interprétation. Nous présenterons sous forme de tableau de synthèse les observations que nous avons tirées de notre corpus.

Pour une lecture plus aisée du tableau, nous précisons que nous avons dû faire un choix dans la sélection et la présentation des faits observés. Premièrement, il nous a semblé nécessaire d'établir une distinction entre deux types d'interactions, « courtes » et « longues ». Nous avons décidé de façon arbitraire de fixer un seuil qui les sépare, à savoir 3,5 secondes : la « courte » dure de 0 à 3,5 secondes et se caractérise par des phrases courtes de type « *oui, vous avez raison* » ou bien « *on élargit l'échantillon* ». L'interaction que nous qualifierons de « longue » dure 3,6 secondes minimum et comporte des phrases plus complexes.

¹⁴² Voir Interview ILS 1 en annexe, (paragraphe 8.2.1, page 407)

Figure 11 : Tableau d'analyse des 91 échanges (oraux) analysés

Corpus	Nature de l'interaction	Pointage	T.P.	Défaillance visible : simplification, hésitation,	Omission de l'interaction	Inclusion et déplacement du segment dans l'interaction suivante
Corpus 1 : 23 échanges	18 courtes	10	13	4	6	3
	5 longues	5	3	1	0	0
Corpus 2 : 35 échanges	18 courtes	7	12	1	6	5
	17 longues	12	4	2	0	0
Corpus 3 : 16 échanges	9 courtes	0	3	0	5	5
	7 longues	6	3	0	0	0
Corpus 4 : 3 échanges	3 courtes	2	1	0	0	0
	0	0	0	0	0	0
Corpus 5 : 14 échanges	6 courtes	2	2	0	3	3
	8 longues	6	2	1	1	1
Total : 91	54 courtes 34 longues	50	61	9	21	17

Analyse du tableau :

La lecture du tableau nous permet en tout premier lieu de relever une forte occurrence des détériorations de l'interprétation, voire d'omissions, lors d'échanges courts entre les orateurs. En effet, 95 % des omissions d'échanges portent sur des interactions courtes (20 occurrences sur les 54 échanges courts analysés). Elle n'apparaît qu'une fois lors d'échanges plus longs, mais nous précisons ici que les difficultés rencontrées par l'interprète peuvent être directement liées au changement d'espace de désignation que nous avons exposé plus haut, dans la partie 5.2.2.2 p.184.

Pour ce qui concerne la détérioration de l'interprétation d'échanges plus longs, qui concerne les interprètes 1 et 2, nous pouvons dire sur la base de leurs propres commentaires¹⁴³ qu'elle relève de la difficulté de compréhension de l'accent étranger des orateurs et de leur syntaxe

¹⁴³ Voir Interview ILS 2 paragraphe 8.2.2 (page 407- 408)

parfois surprenante. Au fil du corpus, les ILS s'étant habitués aux accents tous différents des orateurs, cette difficulté tend à s'estomper.

L'occurrence d'omission d'une, voire parfois plusieurs interactions courtes lors d'échanges rapides est digne d'attention puisqu'elle se rencontre dans 23 % des cas. Nous n'avons pas comptabilisé les moments de dialogues parallèles où l'interprète ne peut traduire deux phrases en même temps. Les échanges rapides que nous avons retenus sont des phrases telles que : [« les avantages, c'est quoi ? » « comment ça ? » « oui, quels sont les avantages ? »]. Ces courts échanges sont parfois omis tout en préservant le sens global, comme nous l'avions précédemment observé lors de notre première étude (Pointurier-Pournin et Gile, 2012). Nous avons alors relevé une tendance de l'interprète à omettre une interaction tout en incluant le contenu de celle-ci dans le flux de l'interprétation du segment suivant :

« L'interprète a omis l'échange par manque de temps, l'interprétation de chiffres ronds lui ayant pris de précieuses secondes, et a interprété : « pour ce type d'exercice, il faut donner le résultat en chiffres ronds pour l'exercice 2 et 3 ». Dans cet exemple, les explications de l'enseignant sont transmises en totalité, mais l'omission des échanges peut donner à l'étudiant sourd la fausse impression que les autres étudiants n'ont pas de questions ou interviennent peu en classe. » (Pointurier Pournin et Gile, 2012 :7)

Nous avons voulu aller plus loin dans notre corpus en calculant le pourcentage d'intégration du sens de ces échanges *structurellement* omis par l'ILS dans le segment suivant, et nous avons remarqué que dans 81 % des omissions des échanges, les interprètes avaient recours à cette pratique.

Par exemple, au corpus numéro 3, l'interprète n'a pas traduit les échanges suivants « on demande ... » « euh oui... » « mais on demande quoi ? » « on demande aux participants ». Il a, en revanche, traduit le sens global dans le segment suivant sans préciser dans son interprétation qu'il s'agissait d'une interaction.¹⁴⁴

Cette donnée peut nous faire réfléchir sur plusieurs éléments :

Le premier est la nature chronophage de la mise en espace d'une situation dialogique (par pointage par exemple) qui indique à la personne sourde qu'une personne prend la parole. Ce

¹⁴⁴ Voir en annexe la transcription du Corpus 3, page 367 ligne 3 à 20

que nous pouvons vérifier, puisque la tactique qui pourrait en termes de temps paraître plus rapide (la prise de rôle directe, le transfert) est privilégiée de façon globale par les interprètes, mais nous observons qu'elle est doublée dans 30 % des occurrences avec celle du pointage. En effet, la prise de rôle sans pointage du nouveau locuteur ne serait pas compréhensible en tant que telle par le destinataire de l'interprétation qui ne saurait pas à qui attribuer le segment : à l'orateur, à une personne déjà placée dans l'espace de signation, à un intervenant. Par exemple, dans le corpus numéro 1 page 339, nous remarquons que l'ILS a tenté une prise en charge des interactions par transferts personnels. Malgré l'effort de l'interprète dans la personnification du discours, l'identification du locuteur initial n'est pas toujours aisée. Ce qui rejoint la remarque faite plus haut par l'interprète qui interroge la réussite de l'identification des locuteurs désignés et pointés pendant l'interprétation. La tendance des ILS de notre corpus à associer les deux tactiques (pointage et TP) lors des échanges peut être expliquée par un souci de lisibilité dans leur interprétation de l'arrivée d'un nouvel orateur dans leur espace de signation. Dans nos entretiens, les ILS ont mis en avant leur conscience de l'incertitude liée au pointage d'une personne dans une assemblée (rapidité d'exécution, difficulté d'accès visuel, etc.)¹⁴⁵. Contrairement aux interprétations entre langues vocales où les bénéficiaires peuvent regarder une assemblée et écouter simultanément l'interprétation (et ainsi comprendre à chaque changement de voix ou d'orateur qu'il s'agit d'échanges entre plusieurs personnes), les ILS sont freinés dans cette situation par le mode uniquement visuel qui ici les contraint. Mais malgré cette contrainte, les ILS savent bien qu'une partie non négligeable de l'information est également véhiculée par l'image de la personne qui prononce une phrase et qu'un même discours peut être perçu différemment selon son émetteur : une femme, un homme, un DRH, un employé, etc., c'est pourquoi cette indication contextuelle fait partie en langue des signes du message global à interpréter.

Le second élément sur lequel nous pouvons réfléchir est la notion d'échelle dans l'intégration d'une ou plusieurs remarques courtes dans l'interprétation. En effet, la construction de l'espace de signation, nous l'avons vu, est une entreprise dynamique de gestion et de positionnement des entités dans l'espace en vue d'y créer des liens et des interactions pouvant faire sens. Nous supposons que, dans cette entreprise, l'interprète envisage son espace et son interprétation à l'échelle globale du discours et la venue d'interactions courtes dans l'interprétation peut être perçue comme un changement de rythme, mais également comme un

¹⁴⁵ Voir en annexe les entretiens avec les ILS 1 et 2 (ILS 1 page 405, et Interview ILS 2 page 407)

changement de perspective dans/sur le discours. En d'autres termes, on passe d'un point de vue global à un point de vue plus local qui peut demander à l'interprète un réaménagement temporaire de son espace de signation. Il n'est pas difficile de supposer que l'interprète, devant cette entreprise, se demande si le jeu en vaut bien la chandelle, c'est-à-dire si les ressources requises pour procéder à l'intégration de cette courte interaction ne vont pas le mettre en difficulté pour la suite. Seul un interprète lors du visionnage de la vidéo remarque une seule de ses omissions, les cinq autres ILS n'ont prêté aucune attention à ce phénomène, ni même relevé une omission. Il dit à ce sujet :

*« L'interaction « font quoi ? » sur les traducteurs, je ne l'ai pas interprétée. J'ai fait comme si l'orateur continuait de parler, ça m'a empêché de saturer. Je ne crois pas l'avoir fait consciemment. De toutes façons il va la remettre sur les rails ».*¹⁴⁶

Il semblerait qu'il procède quasi inconsciemment à une sélection des échanges qu'il mettra en scène ou non selon sa propre appréciation forcément subjective de la pertinence de l'interaction. Le cas échéant, le sens de l'échange omis sera entièrement ou partiellement transmis dans le segment suivant, ce qui pourrait permettre à l'interprète de considérer qu'il n'a pas desservi la situation de communication. Les comportements des interprètes face aux interactions plus longues étant totalement différents (puisque aucune omission n'est relevée), nous pouvons émettre l'hypothèse que cette indication contextuelle requiert un temps supplémentaire pour sa mise en place et sa bonne compréhension.

Ces omissions sont le symptôme d'une difficulté réelle de signaler rapidement et avec efficacité un changement de locuteur et de perspective sur le discours en plus de l'interprétation, tout en maintenant une certaine cohérence dans l'espace de signation. Au vu du nombre de ces omissions et des intégrations de leurs contenus dans des segments plus longs, il nous semble que nous avons là un comportement peut-être représentatif des ILS face à cette difficulté pouvant être qualifiée de stratégie qui favoriserait le rendement informationnel au détriment des informations contextuelles. Cette stratégie d'omission spécifique n'est pas systématique, mais nous laisse à penser que de telles indications contextuelles sont une charge supplémentaire réelle dans l'interprétation vers la LS.

¹⁴⁶ Voir en annexe l'entretien de l'ILS 2 au paragraphe 8.3.2 (page 409)

5.3.1.2. Information sur un évènement dans la salle

La deuxième plus forte occurrence, même si elle est bien moins élevée que la première (nous l'avons relevée à 27 reprises), est relative aux informations liées aux évènements intervenant dans la salle. Pour les mêmes raisons que nous avons exposées plus haut, les ILS en plus de leur interprétation donnent également à voir dans leur production tout ce qui concerne le contexte sonore général dans lequel le discours se déroule. Si l'assemblée regarde vers le haut parce qu'il y a du bruit par exemple, les bénéficiaires sourds n'ayant pas cette information seraient susceptibles de se sentir décalés. L'ILS donne donc ce genre d'information qui a une visée intégrative à la vie du groupe dans lequel la personne sourde évolue. Dans notre corpus, sont précisées également les interactions entre les participants, par exemple une personne sourde voyant en face d'elle deux personnes en train de rire pourrait s'attendre à ce qu'une remarque humoristique ait été lancée à l'attention de tous. Après un regard interrogateur vers l'ILS et si ce n'est pas le cas, l'interprète peut simplement signifier « elles discutent juste entre elles ».

Les ILS dans notre corpus ont aussi notifié chaque fois que l'orateur écrivait au tableau. Cet élément a pour intention de signifier qu'il se passe quelque chose de digne d'intérêt pour la personne sourde qui n'a pas la possibilité de balayer du regard comme les entendants la salle pour bénéficier simultanément des informations sonores et visuelles. Nous relevons également que les acquiescements de l'assemblée prononcés par onomatopées telles que « hum hum », les hésitations par « heu... » et tout qui pouvait faire part d'une ambiance générale de cours ont toutes été traduites par les ILS. Sauf erreur de notre part, il nous semble que la littérature existante ne mentionne pas de telles actions en interprétation entre LV. Nous pouvons supposer que l'ensemble de ces éléments est propre à l'interprétation en langue des signes et n'existe pas entre langues vocales. La présence de ces éléments nous amène à envisager que l'interprète dans ce contexte est investi malgré lui de deux rôles : celui d'*alter ego* linguistique et celui de *rapporteur* des évènements qui se produisent simultanément à sa propre interprétation.

5.3.1.3. L'humour

L'humour est une des gageures en interprétation simultanée, quelles que soient les paires de langues. Tout comme les ILV, les interprètes en LS de notre corpus tentent de reconstituer le trait d'humour dans la mesure du possible. Mais nous remarquons qu'ils ajoutent une indication contextuelle en signifiant systématiquement dans leur interprétation « ceci est de l'humour », ce que ne font peut-être pas les ILV. Nous ne sommes d'ailleurs pas surpris d'observer ces ajouts contextuels puisque cette pratique est largement répandue sur le terrain. Des ajouts simples (suite à l'interprétation du trait d'humour) comme le seul signe [humour] (voir transcription du Corpus 5 page 393 ligne 19), ou [rires] (voir transcription du Corpus 1 page 333 ligne 6, du Corpus 3 page 373 ligne 16 et du corpus 4 page 380 ligne 36), signifient par leur présence dans le flux de l'interprétation que le « ton » du discours change et qu'un épisode divertissant arrive dans l'évènement interprété.

5.3.1.4. Informations sur l'orateur

Il est d'usage en interprétation en LS d'indiquer l'ensemble du contexte dans lequel s'inscrit l'évènement. Si certaines informations ne sont pas accessibles par les bénéficiaires de l'interprétation et qu'elles peuvent présenter un danger pour la qualité de l'interprétation, les ILS ont coutume de les signaler, en informant les bénéficiaires d'un accent, d'un rythme très rapide, une lecture, un évènement non audible par l'ILS, etc. Ici, nous avons remarqué que l'accent des intervenants a été signalé à de nombreuses reprises¹⁴⁷. Ce faisant, l'interprète précise que la compréhension n'est pas aisée mais qu'il fera de son mieux. Dans notre corpus, les hésitations et les blancs des orateurs sont également restitués si ceux-ci durent et laissent l'interprète trop longtemps les bras immobiles¹⁴⁸. Une personne sourde qui voit l'orateur bouger les lèvres alors que l'interprète ne signe pas s'inquiétera très vite du sérieux de l'interprétation fournie, et ce même si cet orateur est en fait en train de dire « en fait... heu...mmm... comment dire...donc ...ah oui j'ai.... ». C'est une stratégie largement utilisée

¹⁴⁷ Voir Corpus 2 page 348 ligne 4. Voir entretien ILS 2 p. 408

¹⁴⁸ Voir transcription Corpus 1 p.336 lignes 20, 21, 22 (le signe SILENCE).

Voir p 337. Au vu de leur caractère non verbal et de la difficulté de rendre par écrit une communication phatique visuelle, ces indications n'apparaissent pas *telles quelles* dans la transcription du corpus.

par les ILS, qui a pour objectif d'informer et de faire bénéficier à la personne sourde de toutes les informations au même titre que les participants entendants. C'est également une manière de maintenir la confiance du bénéficiaire en lui expliquant les raisons d'une rupture soudaine ou d'une restitution hésitante. Ce comportement peut être envisagé comme répondant à la *loi de l'auto-protection* et nous renvoyons aux travaux de Gile sur les stratégies et tactiques en ligne (1995 : 138).

5.3.1.5. Information sur l'espace de signation

Les ILS ont parfois signifié un changement de sujet, même lorsque l'orateur n'a pas prononcé mot pour mot son intention de changer de sujet. Un signe existant visant à signifier un espace vierge, c'est-à-dire une nouvelle discussion, un nouveau sujet, a été utilisé par les ILS. Nous remarquons que son utilisation est parfaitement subjective à l'ILS qui souhaite à ce moment là peut-être clarifier son espace pour une meilleure compréhension de la part du récepteur. Nous remarquons que ce signe est majoritairement associé à un changement de ton de l'orateur, mais notre corpus ne nous permet pas d'affirmer cette piste puisque nous n'avons pas interrogé les ILS à ce sujet et que les occurrences s'avèrent relativement rares.

Nous remarquons également que lorsque les ILS se rendent compte d'une erreur ou d'un risque de mauvaise lecture des sujets pointés, ils ont tendance à se corriger ou à préciser leur sujet. Par exemple, aux corpus 1, 2, 4 et 5, les interprètes signifient clairement « l'ILS se trompe d'emplacement, c'est de ça dont on parle ». Nous pensons que cette information correspond à l'autocorrection des interprètes en langue vocale au fur et à mesure de leur prestation.

5.3.1.6. Interactions avec l'interprète / signer et parler simultanément

Il n'est pas surprenant que ces deux Indications Contextuelles soient apparues simultanément. C'est en effet lorsque l'orateur s'adresse à l'interprète et qu'une réponse de sa part est attendue que l'interprète doit signifier plusieurs choses dans sa production : en premier il prévient que l'orateur s'adresse à lui, à l'interprète, et ce de façon personnelle. Ensuite il

répond à l'orateur en signant en même temps qu'il parle pour que l'auditeur sourd puisse également en bénéficier. En général, les interactions sont assez mal vécues par les interprètes, pour plusieurs raisons. En premier lieu, elles déconcentrent l'interprète dans sa traduction, ceci ayant pu s'observer dans le corpus 1 où l'interprète en train de scénariser une soutenance de thèse s'est vu questionnée par l'orateur sur la définition d'une soutenance. Alors qu'elle était en train de « planter le décor » d'une soutenance publique, celle-ci a pourtant répondu par la négative à une question qui lui était directement destinée : « savez-vous ce que sont des soutenances, Madame l'interprète ? »¹⁴⁹. Elle expliquera dans son interview qu'elle était gênée et n'osait pas vraiment exister dans cette interaction. On la voit rougir et se déstabiliser, elle-même mentionne qu'elle fait « n'importe quoi ». Elle mettra plusieurs secondes pour se recentrer et reprendre le fil de l'interprétation.¹⁵⁰ Les moments d'échanges directs entre l'orateur et l'interprète sont, dans notre corpus, toujours vécus au détriment de ce dernier. L'interaction directe, lorsqu'elle n'est pas à l'initiative de l'interprète pour une demande de précision par exemple, semble perturber le fil de l'interprétation. Mais apparemment, au-delà d'une déconcentration ponctuelle, l'interaction directe adressée à l'ILS provoque chez lui un embarras qui semble toucher un point sensible : celui des règles de conduite.

Nous avons relevé deux formes d'interactions directes avec l'ILS :

La première est une question portant sur des **considérations techniques**, par exemple sur le niveau sonore ou sur le débit des orateurs. Ce genre de questions ne semble pas gêner les ILS qui répondent simplement par un « ça va » (par exemple au corpus 2 p. 351) où l'interprète continue sereinement son interprétation.

La seconde est une interaction impliquant plus **personnellement l'ILS**, avec des questions portant sur un élément du discours ou une remarque plus générale sur sa personne. Ce sont ces formes d'interactions directes et plus personnelles qui semblent troubler l'ILS. La proximité physique de l'ILS peut faire de lui un interlocuteur potentiel. Pour se préserver de cela et d'une éventuelle intrusion de l'ILS dans le discours, une injonction du code d'éthique des ILS français précise qu'ils ne doivent pas être « pris à partie » pendant les échanges. Nous précisons ici que les interprètes filmés sont régulièrement en stage auprès d'ILS professionnels depuis deux ans et qu'ils sont eux même considérés comme *semi-*

¹⁴⁹ Voir en annexe la transcription du Corpus 1 page 341 ligne 22

¹⁵⁰ Voir en annexe la transcription du Corpus 1 page 341 et la transcription de l'entretien de l'ILS 1 page 407

*professionnels*¹⁵¹ ; ils sont donc très soucieux des normes et des règles qui régissent les pratiques de l'ensemble de la profession. En analysant le corpus nous comprenons que les ILS se sentent pris au dépourvu dès qu'ils sont interpellés par l'orateur. L'interprète explique d'ailleurs clairement son embarras en ces termes : « *je sais (qu'il) attend une réponse, mais je ne savais pas comment gérer l'interaction. Je n'ose pas exister dans l'interaction* »¹⁵². En voulant respecter ces normes qui ont été élaborées avant même que la recherche n'ait pu vérifier leur faisabilité, et alors que de nombreuses auteures, nous l'avons vu (Wadensjö, Roy, Metzger qui elles-mêmes citent Seleskovitch), ont démontré l'importance d'asseoir la relation avec l'interprète dans la situation interprétée, les ILS de notre corpus font ce qui est attendu d'eux par la norme majoritaire : ils n'osent pas exister. Cette attitude qu'ils ont estimé être la bonne sur l'instant ne leur rend pas justice. Lors du visionnage de leurs prestations, ces mêmes interprètes montrent un certain embarras en analysant l'image qu'ils renvoient à ces instants précis (exemple : l'orateur parle à l'ILS qui évite son regard de peur de prolonger l'interaction, tout en signant ce qu'il est en train de lui dire)¹⁵³. Ils se rendent compte du paradoxe dans lequel ils se retrouvent et qu'ils imposent de fait à l'ensemble des personnes présentes. Sans remettre fondamentalement en cause ces principes de base qui régissent la profession depuis sa création, les ILS relèvent d'eux même la situation contradictoire qui consiste à être visible sans exister et à vouloir se faire transparent alors qu'ils sont justement un des vecteurs de la communication après l'orateur. Cette observation nous amène à nous rapprocher pleinement des conclusions des travaux de Metzger (1999 :75) à ce sujet, lorsqu'elle souligne que ne pas répondre à l'orateur et ignorer ses besoins en termes de communication et de règles de courtoisie sont des facteurs qui affectent le déroulement de la situation et qui, *in fine*, décrédibilisent l'ILS.

5.3.2. La gestion des interactions avec des personnes sourdes en ligne

En interprétation en langue vocale, l'interprète écoute une première source d'information sonore pour en produire une seconde à l'attention d'une audience et il ne viendrait à l'idée de personne d'ajouter une troisième source d'information sonore en venant lui parler pendant

¹⁵¹ Dénomination vue lors de l'université d'été du CETRA à Louvain auprès de M. Shlesinger lorsque nous lui avons présenté notre corpus et notre recherche pendant les séances de tutorats.

¹⁵² Voir en annexe l'entretien avec l'ILS 1 page 407

¹⁵³ Corpus 1 page 341, Corpus 4 pages 380-381

qu'il est en train d'interpréter. La particularité de l'interprétation en langue des signes est qu'elle utilise deux canaux différents (audio-vocal et visuo-gestuel), et que l'interprète, dans le feu de l'action, peut donner l'impression d'être disponible à la réception d'un message supplémentaire si un mode n'est pas sollicité. Nous avons peut-être là une des raisons de la présence d'un phénomène qui est souvent mentionné en interprétation en LS et qui est la présence d'interactions simultanément à l'interprétation.

Les conclusions de nos de recherches antérieures (Pournin, 2009, également Pointurier-Pournin et Gile, 2012) nous permettaient de mettre en avant la présence d'un phénomène de feed-back entre les interprètes et leur bénéficiaire sourd (voir) et nous nous inscrivions alors dans la continuité des recherches précédemment entamées par d'autres auteurs :

*« Nous rejoignons ici les idées de C. Wadensjö (1998), M. Metzger (1999) et C. Roy (2000), qui mettent en avant le rôle actif de l'interprète en situation d'interprétation de liaison. J. Napier (2006) insiste d'ailleurs elle aussi sur la **coopération** entre l'interprète et la personne sourde dans l'interprétation de la langue des signes australienne vers l'anglais et rapporte des regards, des hochements de tête et de très courtes interactions qui ne prennent pas de forme linguistique signée à proprement parler. »* (Pointurier-Pournin et Gile, 2012 : 6)

Nous avons également observé dans ce corpus, outre les interventions de la personne sourde directement adressées à l'orateur, de nombreuses interactions entre les ILS et la personne sourde, interactions très courtes et immédiatement comprises par les interprètes dans un contexte où ils connaissaient bien leur bénéficiaire puisqu'ils avaient en charge pendant une année entière l'interprétation des cours de gestion de celui-ci (voir Pournin 2009). Ces interactions n'étaient pas destinées à être verbalisées et avaient comme objectif une demande de précision d'un concept ou d'un signe ou l'assurance d'une bonne compréhension. Ces interactions furtives passaient principalement par le regard, par un froncement du sourcil ou un hochement de tête. Nous étions alors dans une configuration d'une interprétation en milieu pédagogique dont une des particularités porte sur les choix de la forme linguistique privilégiée par l'interprète qui s'avère parfois être en contradiction avec les contraintes cognitives induites par ce même choix. Nous n'avions pas comme objectif de comptabiliser le nombre d'interactions ni d'en analyser leurs effets sur l'interprétation. Cependant, de manière générale, nos observations tendaient à confirmer la présence d'interactions dites « en ligne »

entre l'interprète et la personne sourde, tendance généralement rencontrée par la plupart des ILS et auxquelles Bélanger (1995, section 1 page 6) avait également fait référence en nommant « Effort de perception visuelle » ce qu'elle qualifiait *d'interférences visuelles, rétroaction en provenance des consommateurs sourds, conventions de signes, interventions impromptues des consommateurs sourds*.

Les interventions mentionnées par Bélanger sont d'une nature différente de celles analysées par Napier, puisque ces dernières (observées pendant une interprétation de la LS vers la langue vocale) avaient pour objectif une assurance de compréhension mutuelle, de stabilisation du rythme de l'orateur signant, le tout dans l'intention d'effectuer la meilleure restitution possible vers l'oral. De plus, dans le corpus de Napier, les interprètes et le locuteur sourd se connaissaient et travaillaient régulièrement ensemble, ce qui pouvait leur permettre d'agir en confiance en s'autorisant une forme de régulation qui n'est pas aussi aisée à mettre en place lorsque l'ILS et l'orateur sourd ne se connaissent pas. La donnée intéressante à relever dans cette étude est la mise en valeur de la notion de **coopération** entre les deux parties, qui serait un élément central dans la réussite d'une interprétation.

Les interactions listées par Bélanger n'ont pas cette nature coopérative, si ce n'est lorsqu'elle mentionne les conventions de signes, qui se font en général en périphérie de l'interprétation, voire parfois simultanément. Nombreux sont les interprètes qui se sont confrontés à ces interactions dont l'origine peut se trouver à plusieurs niveaux : en premier lieu, les participants sourds à des événements interprétés en LS sont souvent seuls ou en minorité et l'interprète est pour eux l'unique personne avec qui ils pourront avoir un échange durant le déroulement entier de l'évènement. Il apparaît plus simple d'interrompre l'interprète qui, par son placement dans la salle, est plus enclin à être à la portée des sourds que ne l'est l'orateur entendant. En second lieu, les sourds s'assurent souvent de leur compréhension en faisant écho à ce qui vient de se dire à l'oral. Selon les situations ils peuvent interagir spontanément ou non, pour communiquer ou questionner un signe par exemple.

De nombreuses interventions pourraient être ainsi être recensées. Pour autant il ne nous paraît pas pertinent d'en faire la liste en précisant la nature conforme aux normes ou non de ces interventions. Considérerait-on comme *impromptue* – pour reprendre le terme de Bélanger – une intervention venant de la part d'un patient sourd signifiant à l'interprète par un froncement de sourcil son incompréhension face à un diagnostic ? Il nous semble possible de

lister en *interventions possibles* certaines formes d'échanges apparaissant à l'initiative des usagers sourds. Nous signalerons juste que ces interventions peuvent prendre des formes et des significations très différentes selon le lieu où elles se produisent, mais également selon la nature du cadre dans lequel se déroule l'interprétation (milieu pédagogique, liaison, conférence, etc.). Nous resterons donc prudente sur cette tentative de liste généralisée : échanges de regards, froncement de sourcils, hochement de tête, la main dominante qui se manifeste, la main levée, l'écholalie, intervention directe dans le discours, interaction directe vers l'ILS, etc.

De plus, il est intéressant de mentionner ici la complexité de la prise de parole pour une personne sourde dans un contexte entendant, dont les normes usuelles d'interventions en public et les conventions sociales ne sont généralement pas maîtrisées. La personne sourde est également soumise au décalage imposé par l'interprétation et de ce fait, ne peut pas profiter d'un « blanc » dans le discours pour intervenir spontanément dans la conversation. Un interprète dit à ce sujet :

« (...) au bout d'un moment, profitant d'un petit silence je lui fais signe : vas-y ! Pour qu'il s'exprime si ce n'est pas trop tard. Soit : attention on est passé à autre chose. Avec des expressions je lui signifie : oui j'ai vu que tu voulais prendre la parole. Et je signe : attends j'arrive. » (Bouchard, 2010 :16)

D'autres ILS ont des tactiques différentes pour appuyer la prise de parole comme « *excusez moi, je souhaiterais prendre la parole* » ou « *Monsieur voudrait prendre la parole* », certains haussent le ton, d'autres désignent aux orateurs que la personne sourde souhaite s'exprimer en tendant un bras vers lui, etc. Ce qui est intéressant dans la diversité des tactiques énumérées n'est pas dans la comparaison de celles-ci quant aux critères d'éthique et de professionnalisme, mais c'est qu'il est fait clairement mention que l'ILS doit bien souvent **gérer l'entrée en interaction** de la personne sourde avec l'assemblée.

Ces interviews sont extraites d'un corpus de mémoire de Master 2 en interprétation de conférence en LSF (Bouchard : 2010) qui, par son sujet et sa forme, nous permet d'avoir accès à des interviews intéressantes d'ILS sur la gestion des interventions des locuteurs sourds par l'interprète. Son travail est intéressant ici si l'on y pose une lecture à plusieurs niveaux : celle de son corpus et des entretiens qu'elle a menés auprès de 13 ILS à ce sujet, puis celle de

ses impressions et questionnements personnels qui ont l'avantage de n'être pas encore censurés par la discrétion des professionnels en exercice face à leurs propres difficultés.

Elle met en avant qu'aucun des interprètes interrogés sur le scénario selon lequel *si un sourd s'adresse à vous directement* n'a été surpris de cette question et que plus de la moitié d'entre eux ont précisé que cela leur arrivait souvent. Nous sommes là face à un phénomène qui arrive donc fréquemment chez les ILS. Concernant l'intention d'intervenir du locuteur sourd, elle s'interroge :

« *Veut-il vraiment intervenir ou s'adresse-t-il à moi ? Vais-je le comprendre ? Souhaite-il que je réitère de moi-même son intention d'intervenir si l'assemblée n'a pas tenu compte de sa première manifestation ?* ». (*ibidem*, page 5)

Un autre ILS ajoute :

« *Parfois tu ne sais pas si le sourd s'adresse à toi ou à l'assemblée et ce n'est pas toujours facile de savoir quand.* » (*ibidem*, p. 40). Elle-même écrit : « *il nous est tous arrivé d'interpréter une intervention du locuteur sourd et de le voir nous signer : mais non c'est à toi que je m'adresse !* » (*ibidem*, p. 28)

On devine une première phase qui est celle de l'accueil visuel de l'interaction. Dans le feu de l'action, en situation d'interprétation vers la LS, l'interprète peut être déconcentré par ces interactions et peut naturellement se poser des questions sur le contenu de l'intervention : est-ce pour moi ? Est-ce une convention de code ? Est-ce une intervention ?

Le corpus de F. Bouchard montre que lorsque les tours de parole ne sont pas ceux généralement observés dans un groupe social (attendre que quelqu'un finisse sa phrase avant de parler, lever la main en réunion pour prendre la parole, etc.), les interventions et manifestations visuelles sont gênantes pour les ILS et ont tendance à les perturber, puisqu'il est clairement mentionné par un ILS que : « *dans un premier temps ça me perturbe et je continue de signer* ». (*Ibidem*, p. 38)

Ces informations visuelles supplémentaires destinées ou non à l'interprète, l'entrée en parole du locuteur signant dans une assemblée entendante sont autant de moments où l'énergie et l'attention de l'interprète sont nécessaires à l'intégration de ces nouvelles données dans

l'événement interprété. Pour autant, en dehors de la situation de conférence standard où la parole est unilatérale et où la proximité de l'ILS est moins évidente qu'en situation de liaison, nous pouvons nous interroger sur le qualificatif même d'*interactions* ou d'*interventions* dans un contexte d'interprétation. Nous nous retrouvons là face aux limites qu'offre la recherche en traductologie telle qu'elle a été élaborée avec les langues vocales puisque, concernant la LS, les champs d'interventions sont beaucoup plus perméables que ne le sont ceux des langues vocales dans la mesure où ils couvrent autant la situation de conférence que celle de liaison, où l'interaction fait partie intégrante du schéma communicationnel interactif entre toutes les parties présentes. L'interprète aura donc à faire face à des contraintes différentes, directement liées à la nature même de la prestation.

5.4. La scénarisation

5.4.1. La scénarisation, présentation et définition des termes utilisés

La scénarisation (Séro-Guillaume) s'appuie sur les concepts de Pottier, sur les notions de transferts (Cuxac, 2000) et sur la notion de déverbalisation de Seleskovitch.

« Scénariser ne consiste surtout pas à décrire, de façon réaliste, un évènement vécu, mais à imaginer une scène qui condense le sens » (Séro-Guillaume, 2008 :187)

Séro-Guillaume (2008 : 180) s'appuie sur la notion de l'évènement en tant « qu'unité minimale de la pensée » de Pottier, particulièrement sur:

« L'explicite de la formulation, pour permettre au destinataire de faire sens, implique que l'on ait une vue adéquate de ce sur quoi porte l'opération traduisante. Bernard Pottier à ce sujet indique que : « L'unité minimale de pensée [est] (...) l'évènement. » L'évènement dans l'immense majorité des cas, se décompose en entités (les gendarmes et les voleurs) et comportements (l'arrestation), plus prosaïquement qui fait quoi ? (...)»

La définition reproduite ci-dessus présente le discours comme un élément intrinsèquement interactif dans lequel il se passe toujours quelque chose de bien défini à mettre en scène. Nous

tenterons d'analyser la scénarisation au regard de cette définition, en dégagant les variables les plus fréquentes dans ce corpus.

De par sa nature rhétorique qui met en scène les interactions des événements du discours, la scénarisation intègre la tactique des opérations de transfert (Cuxac, 2000) qui sont des concepts linguistiques s'inscrivant dans la lignée de Stokoe et du *role shifting*.

« L'opération de transfert est le passage de l'univers de l'expérience perceptivo-pratique à un univers du dire. Faire un transfert c'est dupliquer une expérience réelle ou imaginaire et tenter de la reproduire dans l'espace de signation. » (Sallandre, 2001 :3)

On compte trois possibilités de transferts : le transfert personnel (le locuteur devient l'entité dont il parle, personne, chose, animal) ; le transfert de taille ou de forme (le locuteur décrit une chose par sa forme, hauteur, etc.) et le transfert de situation (la situation est représentée dans l'espace de signation).

La scénarisation intègre donc une prise de rôle en général en la mettant en perspective dans le discours. C'est-à-dire qu'elle peut comporter plusieurs transferts dont l'objectif est de représenter le sens du segment ou du concept à traduire. La finalité de cette prise en charge, surtout lorsqu'elle est utilisée comme tactique face à un vide lexical relatif, est de rendre le discours traduit moins linéaire que pourrait être une périphrase, dans l'optique de répondre ainsi aux critères d'iconicité de la langue attendue par les bénéficiaires de la communauté sourde française.

Séro-Guillaume s'appuie également sur la TIT et le concept de déverbalisation de Seleskovitch (voir plus haut, partie 3.4.2.), qui met en avant l'importance de la compréhension du sens du discours dans le processus de traduction, compréhension « déverbalisée » qui serait concomitante à la phase de compréhension et se situerait avant celle de production. La déverbalisation implique l'affranchissement des signes linguistiques qui encourage une conceptualisation du sens en vue de la réexpression. En ce qui concerne son intérêt pour la scénarisation, la déverbalisation encouragerait une conceptualisation qui permettrait à l'interprète de se représenter rapidement les entités et les interactions qu'il aura à mettre en scène.

Une remarque nous vient lorsqu'on analyse simplement les définitions proposées par Séro-Guillaume et Cuxac : il est fait état d'une description de la langue et de son fonctionnement sous forme de constat linguistique mais qui, une fois appliquée à l'exercice de l'interprétation, ne prend pas en compte le temps nécessaire à la *reproduction* et à l'imagination : « *Faire un transfert c'est **dupliquer** une expérience, réelle ou imaginaire , et **tenter de la reproduire** dans l'espace de signation* » (Cuxac, 2000) ; et « *Scénariser (...) à **imaginer une scène** qui condense le sens* » (Séro-Guillaume, 2008).

En effet, il nous semble intéressant de mettre en avant que la notion de temps est mise de coté, confondant la possibilité que nous ne contestons pas ici de « dire » en langue des signes avec la possibilité d'interpréter un même « dire » efficacement et en totalité sous la contrainte de temps. Dans un contexte où le vide lexical relatif à la LS dans son rapport au français à toujours été un sujet sensible, et sans recherche pouvant appuyer ou non cette prise de position, ce postulat théorique a contribué à laisser dans l'ombre les besoins fondamentaux de l'interprète sous la contrainte du temps très limité dont il dispose et obligé de suivre le discours de l'orateur au rythme de celui-ci, ainsi que l'avantage tactique et technique que présenterait à cet égard l'existence d'un ensemble lexical *riche*¹⁵⁴ en LS.

5.4.1.1. Classification

Il nous paraît important de préciser que nous distinguons dans notre étude **la scénarisation** comme tactique de prise en charge du discours de **la spatialisation** (placement dans l'espace de signation des éléments de la phrase dont les interactions prendront valeur de sens. La cohérence de la spatialisation des éléments du discours pourrait correspondre aux bases grammaticales de la phrase en français). La proximité conceptuelle de la scénarisation avec les caractéristiques visuelles de la langue des signes nous amène à vouloir clarifier ce que peut être la scénarisation en interprétation en langue des signes :

En premier lieu, il nous semble important de ne pas parler de scénarisation lorsque l'interprète spatialise naturellement tous les éléments du discours dans son espace de signation en suivant

¹⁵⁴ Nous rappelons qu'il n'y a pas de connotation péjorative dans l'emploi de ce terme, il est à mettre en relation avec l'étendue quantitative du lexique français dans son rapport à la LS, et plus généralement, de la différence entre le volume du lexique des langues vocales et le volume du lexique des langues des signes.

simplement les règles discursives liées à la langue des signes, c'est-à-dire en mettant en scène chaque élément directement proposé par le discours (ex. : Pierre m'a dit *ceci* et je lui ai répondu *cela*), ce qui dans ce cas opposera cette forme d'interprétation avec une interprétation linéaire, comme une translittération par exemple. En spatialisant, l'interprète ne fait que suivre les règles inhérentes à la langue des signes dans sa particularité discursive, qui utilise l'espace de façon pertinente afin de générer des effets de sens (Cuxac, 2000-261). En effet, dans ce cas, l'interprète n'a pas besoin de créer d'interactions pour servir le discours, ni d'imaginer des scènes qui ne soient pas directement et explicitement proposées par le discours.

Nous parlerons de *scénarisation* lorsque l'interprète crée une scène dynamique entre des éléments (personne, chose, concept) qui n'existent pas dans le discours original mais dont les référents sont bien présents dans le discours en LS correspondant, dans l'intention d'en exprimer le sens et d'en « montrer » les idées.

Plus précisément, et avant même l'analyse du corpus, il nous semblait que la notion générale de *scénarisation* pouvait être affinée. En effet, la catégorisation en tant que scénarisation nous paraissait évidente si les entités à représenter ou à mettre en scène étaient déjà suggérées d'une manière ou d'une autre dans le discours de départ. L'effort de production serait alors moins sollicité que si l'interprète devait créer un ensemble d'interactions dans le but de représenter un concept, par exemple pour scénariser une « variable parasite » ou la « faisabilité ». Ces termes n'ont pas à notre connaissance de correspondance signée standard et nécessitent donc de la part de l'interprète une mise en perspective de ces notions dans son espace de signation.

Nous proposons de décliner et d'analyser le concept de scénarisation de la manière suivante : La **scénarisation induite** serait celle où les entités signées correspondent directement aux référents des mots concernés en français (par exemple des personnes, des objets, une situation), alors que la **scénarisation de composition** (comme un « rôle de composition ») serait définie par des entités signées et des interactions composées par l'interprète pour faire passer indirectement le message de l'énoncé en français.

Nous pensons que les valeurs discursives présentes chez les locuteurs signants s'appliquent également aux situations d'interprétation, et par voie de conséquence aux scénarisations :

- **une valeur descriptive** (ou illustrative), où le locuteur donne à voir le contenu du discours.
- **une valeur métaphorique**, où le locuteur propose un concept en passant par l'exemple, par la métaphore.

Ces valeurs présentes chez les locuteurs signants se retrouvent donc naturellement dans les propositions des interprètes en langue des signes. Ce qui diffère cependant, ce sont les paramètres de temps et de charge cognitive qui ne sont pas les mêmes en situation dialogique simple et en situation d'interprétation simultanée.

5.4.1.2. Déclinaison de la scénarisation

La scénarisation permet à l'interprète de représenter dans l'espace de signation une partie du discours vocal, en ne suivant pas les éléments de l'énoncé mot à mot, mais en cherchant à représenter visuellement son contenu.

Nous avons relevé 57 occurrences de scénarisation induite et 25 scénarisations de composition lors de l'analyse du corpus A. Les scénarisations ont été vérifiées conjointement avec une collègue interprète également chargée de cours à l'ESIT. Nous avons pris la précaution de ne relever que celles qui ont été validées par notre collègue chercheuse et interprète et mis de côté celles qui présentaient un désaccord (moins de 5). Il nous a ainsi semblé que le nombre d'occurrences nous permettait d'avoir une vision du phénomène relativement confortable pour une analyse valable dans le contexte du corpus.

5.4.1.3. La scénarisation induite par le discours

Lors de cette analyse, il s'est avéré que la scénarisation induite pouvait durer aussi longtemps que le discours s'y prêtait, d'un simple segment de phrase à plusieurs minutes consécutives. Elle est déterminée par le caractère scénaristique exploitable du discours de départ. L'action à mettre en scène est directement proposée par le discours et peut comporter un ou plusieurs acteurs ou entités à mettre en scène. Nous allons étudier plusieurs exemples choisis pour leur

représentativité et analyserons les résultats observés de cette tactique sur l'interprétation, puis nous essaierons de compléter la définition du concept que nous venons de poser.

5.4.1.3.1. Exemple 1

Corpus 1 page 333 ligne 21 : « **Oui c'est vu avec Madame L. il a un empêchement personnel, il a dû rester chez lui...** »

L'interprète a signé cette phrase en prenant le parti de mettre en scène une situation dialogique entre les deux acteurs du discours : l'étudiant et Madame L. Les interactions sont réalisées par plusieurs transferts personnels, c'est-à-dire que l'interprète devient Madame L. (à droite) puis l'étudiant (à gauche). Il s'est ensuite repositionné dans le rôle de l'orateur (au centre) pour resituer l'action de narration et clore la scénarisation dialogique.

Nous pouvons restituer en ces termes ce qu'a signé l'ILS :

« Mr Z. a demandé à Madame L. :

- Madame, J'ai un empêchement familial, je ne pourrais pas venir, veuillez m'en excuser.

- D'accord, vous êtes excusé. »

La seconde partie de la phrase se comprend par l'expression de compassion exprimée lors du transfert personnel par l'ILS, proche de la communication non verbale (CNV). Le dialogue n'a jamais été directement énoncé par l'orateur, sauf au détour du segment « *c'est vu avec madame L.* » qui induit qu'il y a eu un accord entre eux, donc un dialogue probable, que l'interprète a choisi de mettre en scène. La suite de la phrase « *il a eu un empêchement personnel* » fait partie intégrante du dialogue présenté, alors que cette donnée peut également être adressée à l'interlocuteur et figure dans le discours de départ après l'indication d'une rencontre probable entre les deux acteurs de la scénarisation. Ici, l'interprète a donc imaginé l'interaction possible entre le professeur et l'étudiant, qu'il a déduite logiquement en écoutant le discours de l'orateur en y intégrant les informations qui n'avaient pas vocation à figurer dialogiquement dans le discours original. Par cette tactique, le sens et les informations sont intégralement transmis et nous observons que cette scénarisation n'a pas eu d'effets négatifs sur l'interprétation ou la compréhension des segments suivants.

5.4.1.3.2. Exemple 2 :

Corpus 3 page 374 ligne 2 : « **C'est un petit peu comme dans les débats politiques, vous faites semblant de croire que quelqu'un a dit quelque chose alors qu'il ne l'a jamais dit. Et vous le combattez pour dire quelque chose avec lequel tout le monde est d'accord.** »

L'interprète a toutes les entités à mettre en scène : le contexte (le débat politique) et les intervenants (*vous* ; *quelqu'un* à combattre verbalement ; et *tout le monde*). Il change le « **vous** » en « moi », c'est-à-dire qu'il change le point de vue du discours pour faire interagir « **quelqu'un** » qui deviendra « toi » :

MOI COMME UN PEU COMME [agressif] MOI ACCEPTE POURQUOI [agressif] MOI ACCEPTE PEUT ACCORD MOI COMME DÉBAT POLITIQUE.

« **Vous faites semblant de croire** » est mis en scène par l'attitude de l'interprète, il n'est pas lexicalisé à proprement parler.

« **Et vous le combattez pour dire quelque chose avec lequel tout le monde est d'accord** » est traduit par : UNE PERSONNE LUI ATTAQUE JE DIS TOI TU M'AS DIS ÇA NON NON JAMAIS JE DIS ÇA SI SI JE SAIS TU ME DIS ÇA JE SAIS.

L'interprète a choisi de montrer une interaction imaginaire qui n'était pas présente dans le discours mais qui était suggérée. Cette interaction sera exécutée en prise de rôles, sous forme dialogique. Malgré la restitution générale du sens de la phrase, le segment « tout le monde est d'accord » n'est pas transmis, ni par une CNV, ni par quelque élément signé que ce soit.

5.4.1.3.3. Exemple 3

Corpus 6 page 395 ligne 18 jusqu'à la page 396 ligne 29 : « **Et cette image là vous dit quoi ? Elle vous dit qu'en réalité, le meilleur travail, vous allez le trouver par exemple, au bout de, à peu près douze ans. Jusqu'à douze ans d'expérience, les compétences augmentent, le travail augmente. La qualité du travail augmente. Mais à partir de douze ans d'expérience, pfff, c'est la dégringolade.**

Autrement dit quoi ? Si les gens croient que le chercheur a bien fait son travail, ils vont se dire : très bien, dorénavant, je vais recruter des gens entre disons, trente et quarante ans. Parce que avant trente ans, entre... ils sont en phase d'apprentissage rapide, mais heu, ils ne savent pas encore suffisamment de choses, et jusqu'à trente cinq ans c'est

bon, et à partir de trente cinq ans ça dégringole et à quarante ans ils redescendent et donc les gens de plus de quarante ans il n'est pas question de leur donner du boulot. Voilà les résultats auxquels vous pouvez arriver.

Si on prend en compte une étude comme ça, comme si elle reflétait la réalité, vous saisissez le danger ? »

Ici, l'interprète a spatialisé le premier paragraphe et a scénarisé à partir de « **autrement dit quoi** ». C'est-à-dire que cette question lancée dans le discours appelle naturellement l'idée d'une explication, d'un exemple. Nous remarquons deux phases dans cet extrait qu'il est intéressant d'observer.

Dans la première partie, le discours ne se prête pas à une autre mise en scène autre que celle qui est proposée par le discours lui-même. Donc l'interprète suit l'orateur en **spatialisant** simplement les éléments du discours et leurs interactions. Nous rappelons que spatialiser les éléments ne veut pas dire créer une scène, donc scénariser.

À partir de la ligne 34 « **Autrement dit quoi ? Si les gens croient que le chercheur a bien fait son travail, ils vont se dire (...)** » l'interprète va signer C'EST-À-DIRE QUOI ? SI PERSONNE LUI (...). À ce moment là, du LUI elle fait une prise de rôle en mettant « les gens » en sujet en commençant une scénarisation du point de vue des « gens », bien avant que l'orateur n'ait lui-même décidé de le faire en les personnifiant et en les faisant s'exprimer dans son discours. Au segment « **très bien, dorénavant, je vais recruter des gens entre disons, trente et quarante ans. Parce que, avant trente ans, entre (...)** » page 396 ligne 1, elle continue sa prise de rôle de façon plus assurée suite au « **je** » de la phrase « **je vais recruter** », et présente le restant du discours d'un point de vue quasi monologique, c'est-à-dire en décentrant le discours d'un point de vue plus neutre à celui très concret d'un employeur potentiel (d'ailleurs on peut se demander si l'orateur se place en tant qu'observateur, commentateur, ou employeur potentiel). Alors que l'orateur reprend de façon descriptive le reste du discours et que le « **je** » n'est plus présent, l'interprète choisit d'interpréter en gardant cette forme de discours direct et scénarisé. Les « **ils** » de la phrase « **ils sont en phase d'apprentissage rapide, mais heu, ils ne savent pas encore suffisamment de choses, et jusqu'à trente cinq ans c'est bon, et à partir de trente cinq ans ça dégringole et à quarante ans ils redescendent et donc les gens de plus de quarante ans il n'est pas question de leur donner du boulot. (...)** » page 396 ligne 5, incarnent des

interprètes du point de vue de l'employeur, et non du point de vue plus dégagé du discours qui prend la forme d'un discours explicatif et descriptif. Nous noterons cependant plusieurs petites omissions (*en réalité, l'idée de phase, vous saisissez le danger, par exemple*).

L'interprète à ce sujet dit : « *C'est plus vivant. Je trouve aussi que cette partie du discours est beaucoup plus concrète que certains passages qu'ont pu avoir mes collègues.* »¹⁵⁵ L'idée de vivant semble intéressante à souligner car, dans cet extrait, l'interprète met en avant l'importance d'une **interaction claire entre les parties** qu'elle doit mettre en scène.

5.4.1.3.4. Exemple 4

Cet autre exemple est intéressant puisqu'il comporte de nombreuses entités à placer : l'orateur, des étudiants en psychologie, on, des cobayes, des chercheurs, des participants, des professionnels, il (Künzli), des étudiants traducteurs, etc. L'interprète a entièrement scénarisé ce passage qui s'y prête bien, car il comporte beaucoup d'interactions et d'actions à mettre en scène.

Corpus 2 page 354 ligne 26 jusqu'à la page 355 ligne 36: « **Moi je sais très bien, je vois, quand j'étais étudiant, euh, j'étais la victime consentante d'étudiants en psychologie. Vous savez les étudiants en psychologie en première année et en deuxième année ils ont besoin de faire beaucoup d'expériences pour apprendre à faire des expériences, donc ils cherchent des étudiants partout qui leur servent de victimes. Et je sais très bien comment ça se passe. Chaque fois que vous entrez quelque part on vous dit de faire telle ou telle chose, de vous rappeler des mots, d'identifier quelque chose etcétera. Et puis vous vous demandez : mais qu'est-ce qu'il cherche vraiment ? C'est quoi le but de l'opération ? Et qu'est ce que je vais faire ? Et en plus ils sont très sympathiques, on leur dit d'être sympathique certainement, et, bon, moi je voudrais bien rendre service à cette personne, et moi je voudrais bien donner l'image de quelqu'un d'intelligent etcétera. Bon avec moi ça marche pas c'est pour ça que j'ai fini par mettre des lunettes pour me donner l'air plus intelligent. Je ne sais pas si j'ai l'air plus intelligent mais avec d'autres ça marche... et donc on essaye de faire des choses qu'on ne ferait peut-être pas dans la vie. Vous avez parfaitement raison. »**

¹⁵⁵ Voir Entretien ILS 6 en annexe (partie 8.2.6) page 413

Analyse de l'extrait :

Page 354 ligne 26 « (...) **Moi je sais très bien, je vois, quand j'étais étudiant, euh, j'étais la victime consentante d'étudiants en psychologie.** »

L'interprète comprend l'arrivée d'une anecdote et marque cette parenthèse en se décalant physiquement très légèrement vers la droite. Il place naturellement sur sa droite *des étudiants en psychologie* (espace qui était précédemment occupé par des traducteurs professionnels).

Point de vue de l'interprète à ce sujet :

« (...) dans mon esprit j'ai vidé tout mon espace de signation. Je n'étais plus dans les résultats et autres chercheurs. Mais il y avait d'autres chercheurs ! (en l'occurrence les étudiants chercheurs en psychologie) (...) Donc c'est vrai qu'on peut confondre toutes les sortes de chercheurs qu'il peut y avoir dans mon espace. (...) Je vois que je me décale un peu lorsqu'il reparle de l'expérience, en fait je vois que je n'ai pas montré que je vidais mon espace précédant, en revanche j'ai fait un petit pas sur le côté pour montrer que le sujet était à ce moment là du discours une parenthèse. »¹⁵⁶

Nous voyons clairement que la difficulté liée à cette forme de scénarisation relève de la probabilité d'avoir plusieurs espaces à gérer, plusieurs entités à faire interagir, ce qui contraint fortement l'interprète à se souvenir par souci de cohérence de son discours des placements de chacune des entités. Nous avons vu que la mémoire de l'espace est un élément supplémentaire à gérer par l'interprète, et nous analyserons dans la partie consacrée aux limites de la scénarisation ses implications avec la scénarisation.

Page 354 ligne 30 « (...) **Vous savez les étudiants en psychologie en première année et en deuxième année, ils ont besoin de faire beaucoup d'expériences pour apprendre à faire des expériences (...)** »

L'interprète est toujours dans le rôle de l'orateur. Il organise son espace avec les éléments donnés par l'orateur, ensuite il pointe sa droite pour indiquer le sujet (les étudiants en psychologie) et restitue la totalité du segment (PREMIERE ANNEE DEUXIEME ANNEE

¹⁵⁶ Voir en annexe partie 8.2.2. Entretien ILS 2 page 408

FAUT EXPÉRIENCE EUX APPRENDRE). Il a tous les éléments posés pour utiliser et faire interagir son espace par le biais de pointages et de transferts.

Page 354 ligne 38 « (...) **donc ils cherchent des étudiants partout qui leur servent de victimes.** »

À cet instant la scénarisation commence, l'interprète prend le rôle d'un des étudiants qui cherche un autre étudiant pour participer à son expérience (JE CHERCHE UN AUTRE ÉTUDIANT VIENT PARTICIPER MON EXPÉRIENCE)

Page 354 ligne 42 « (...) **Et je sais très bien comment ça se passe. Chaque fois que vous entrez quelque part on vous dit de faire telle ou telle chose, de vous rappeler des mots, d'identifier quelque chose etcétera. Et puis vous vous demandez : mais qu'est-ce qu'il cherche vraiment ? C'est quoi le but de l'opération ? Et qu'est ce que je vais faire ? (...)** »

L'interprète se recentre un peu pour le segment « je sais très bien comment ça se passe », pour marquer un certain recul entre la scénarisation précédente et le commentaire que l'orateur en fait. Il prend ensuite le rôle d'un cobaye qui entre dans une pièce (un bureau) et qui se plie à une expérience (JE RENTRE BUREAU ON ME POSE QUESTION MOT MOT TROUVER OUI NON). Le segment relatif à « l'identification de quelque chose » peut se trouver dans la communication non verbale (CNV) que fait l'interprète lorsqu'il scénarise la participation d'un cobaye à une expérience, elle n'est pas clairement lexicalisée mais l'idée est présente. Ensuite il restitue le monologue intérieur du cobaye (QUESTION POURQUOI EXACTEMENT ? OBJECTIF QUOI ? EN MOI ESSAYER ADAPTER .QUOI FAIRE ÇA).

Page 355 ligne 10 « (...) **Et en plus ils sont très sympathiques, (...)**»

L'interprète se replace au centre pour signifier qu'il se dégage de sa prise de rôle. Il pointe de la main gauche l'espace de signation occupée par les étudiants à droite tout en signant de la main droite (GENTIL) avec une expression du visage sympathique. L'exploitation de tous ses

placements par des réactivations courtes lui permet un gain de temps et une économie de signes qui lui permet d'être pleinement dans l'écoute et de rendre l'interprétation très claire et vivante.

Page 355 ligne 15 « (...) **on leur dit d'être sympathique certainement, (...)** »

Pour le « on » l'interprète place une « personne » (PEUT ÊTRE AUTRE PERSONNE), puis pointe une fois encore sa droite pour ensuite prendre le rôle de « on », c'est-à-dire de quelqu'un qui donne l'ordre aux étudiants en psychologie d'être sympathique (JE DONNE UN ORDRE EUX GENTIL. Le signe ORDRE est relativisé par une CNV exprimant un conseil lorsqu'il est signé.

Page 355 ligne 19 « (...) **et moi je voudrais bien rendre service à cette personne, et moi je voudrais bien donner l'image de quelqu'un d'intelligent etcétera. Bon avec moi ça marche pas c'est pour ça que j'ai fini par mettre des lunettes pour me donner l'air plus intelligent. Je ne sais pas si j'ai l'air plus intelligent mais avec d'autres ça marche... et donc on essaye de faire des choses qu'on ne ferait peut-être pas dans la vie. Vous avez parfaitement raison. »**

Le premier *moi* est traduit par une prise de rôle d'un cobaye voulant être conciliant (PEUT ÊTRE MOI VEUX AIDE VEUX AIDER) le tout en regardant vers la droite, c'est-à-dire vers l'espace où sont posés les étudiants en psychologie. Puis l'air intelligent (MOI JE PENSE COMME INTELLIGENT MARQUER FRONT).

Le deuxième *moi* est celui de l'orateur, l'interprète se replace donc au centre pour signifier que c'est l'orateur le sujet de sa propre phrase (ÇA MARCHE PAS POUR ÇA J'AI MIS LUNETTES PLUS FACILE INTELLIGENT)

Page 355 ligne 36 « (...) **Donc le fait qu'il ait expliqué les objectifs de l'expérience avant l'expérience... On se dit que bon... il dit aux participants « nous allons étudier la manière dont vous faites de la recherche documentaire ». Peut être que tant les étudiants que les professionnels se sont dit inconsciemment : « eh bien puisque c'est comme ça, je**

vais montrer combien je suis sérieux, combien je suis professionnel, je vais me servir de tout ça... » Donc ça peut changer les... ça peut changer un petit peu les comportements... (...) »

L'orateur reparle de Künzli, de l'auteur, le *on*, *il* et *les participants* ne sont plus les mêmes, nous passons de l'expérience en psychologie à l'expérience étudiée par l'auteur. Ces pronoms doivent être topicalisés à nouveau, re-contextualisés dans un espace. On voit que l'interprète a quelques secondes de flottement, d'ailleurs il ne restitue pas le segment « **vous avez parfaitement raison** ». Il enchaîne sur son ancien espace de signation. Contrairement à la majorité des langues vocales où un « nous » aura presque toujours la même traduction (*we*, par exemple très simplifié) la scénarisation en LS requiert à ce moment la une recontextualisation rapide des sujets, puisque ce sont ces mêmes sujets qui seront acteurs de la scénarisation future.

L'interprète dit à propos de sa production :

« Le problème là, c'est qu'on ne distingue pas bien le cobaye de l'expérimentateur. Tout est sur le même plan (...) parfois on ne sait pas si ce sont les professionnels traducteurs ou les chercheurs, ou les participants, donc c'est compliqué à signer car on ne sait pas de quel côté piocher. »¹⁵⁷

Puis il se décale vers le centre en faisant le mouvement inverse de celui utilisé pour ouvrir la parenthèse anecdotique. Il montre ainsi qu'il va réutiliser l'espace qu'il avait précédemment posé sur les étudiants en psychologie. Mais il se trompe de côté lorsqu'il commence une prise de rôle. Il rectifie rapidement et reprend son interprétation. Il commente ainsi :

« Mon espace était clair : mon chercheur à droite, et les autres à gauche. Mais à un moment on voit bien que je me trompe de côté. »¹⁵⁸

En effet, il lui a fallu un petit laps de temps pour se remémorer quelles entités étaient à droite, au centre et à gauche. Une fois rétabli, il retrouve le cours de son interprétation. Nous analyserons plus loin les effets cognitifs de la mémorisation des emplacements lors de l'interprétation.

¹⁵⁷ Voir en annexe Partie 8.2.2. Entretien ILS 2 page 408

¹⁵⁸ Voir en annexe Partie 8.2.2. Entretien ILS 2 page 408

5.4.1.3.5. Exemple 5

Corpus 3 page 369 ligne 19 « [...] **que les dictionnaires unilingues sont utilisés que quand les dictionnaires bilingues n'ont rien donné. Il a l'air de dire ça. Mais, sur quelle base il dit ça ? Quand vous faites des affirmations, il faut des références.** »

DICTIONNAIRE UNE LANGUE LUI JE PRENDS ÇA TOUT DE SUITE NON PREMIER
DICTIONNAIRE 2 LANGUE BILINGUE NON NON NON BLOQUER BLOQUER TANT
PIS CHEMIN CHEMIN DICTIONNAIRE 1

Depuis plusieurs segments, l'interprète avait placé dans son espace les dictionnaires bilingues à droite et les unilingues à gauche. Dans cet exemple, l'interprète signe la première partie de la phrase en prenant le rôle d'un traducteur qui consulte un dictionnaire bilingue sans succès pour ensuite ouvrir un dictionnaire unilingue. Ainsi, il met en scène sa propre représentation de la phrase alors que le traducteur n'est pas une entité présente dans le discours de l'orateur. Il se replace ensuite au centre de son espace de signation pour signifier que le discours est à présent porté par le professeur lui-même en tant qu'orateur : *quand vous faites des références...*

5.4.1.3.6. Synthèse

La scénarisation induite est la plus largement observée lors de ce corpus et de façon quasi-systématique, la tactique du transfert personnel est associée. En effet, c'est par le biais d'un ou plusieurs intervenants que la scénarisation peut se construire. Nous remarquons deux catégories importantes dans cette tactique : la première est une **création dialogique ou relationnelle** basée sur un élément du discours, la seconde est le **décentrement du point de vue de l'orateur** sur une autre entité présente dans le discours qui se concrétise par l'utilisation des transferts personnels et la visualisation de la scène par un autre actant que l'orateur. L'exemple numéro 3 (p.228) illustre remarquablement ce décentrement, dans cet extrait. L'interprète a choisi, malgré un certain recul de l'orateur sur son sujet, de traduire une grande partie du discours du point de vue d'un employeur potentiel. Nous avons vu lors de l'analyse des contraintes d'espace (figure 9 page 198) que la mémorisation des entités spatialisées est une gageure, particulièrement lorsque deux éléments opposables sont positionnés dans l'espace de signation. Les emplacements étant liés à l'élaboration de la

scénarisation, nous pouvons poser comme hypothèse que la scénarisation implique une mobilisation particulière des ressources attentionnelles liée à ce que nous avons nommé la **mémoire de la spatialisation**, et nous verrons dans la partie concernant « Les limites de la scénarisation », au chapitre suivant, les contraintes d'espace strictement liées à l'espace de signation.

Pour ce qui concerne la scénarisation induite par le discours, la production et l'élaboration de la scénarisation malgré les contraintes liées à la spatialisation ne semblent pas être un effort majeur qui perturberait l'effort de production, car les entités à mettre en scène sont en général suggérées par le discours (Madame L., l'étudiant, un jury, un mémoire, l'orateur, les étudiants en psychologie, etc.).

L'interprète prend le rôle des protagonistes suggérés par le discours pour faire vivre la scène. Il « *n'a qu'à* » imaginer le contenu induit par le discours, imaginer une demande d'absence, une situation de participation à une expérience, un entretien. Contrairement à une forme plus linéaire d'interprétation, elle permet de rendre le discours plus vivant et correspond ainsi aux normes d'interprétation attendues par les usagers sourds en France. On note cependant **une tendance de l'interprète à omettre un court segment du discours** lorsqu'il a recours à la scénarisation. Nous verrons également ce point plus en détail dans les sections à suivre.

5.4.1.4. La scénarisation de composition

L'analyse de notre corpus nous permet d'avancer l'hypothèse que cette scénarisation est souvent utilisée comme tactique face à un vide lexical et qu'elle a donc son référent dans le discours original sur des segments courts. Dans cette situation, il faut inventer une scène qui condense le sens d'un segment relativement court dans un contexte où l'orateur aura tendance à poursuivre son discours, ce qui joue en défaveur de l'interprète en termes de temps. Contrairement à la scénarisation induite, dans la scénarisation de composition, c'est à l'interprète de trouver l'interaction, la mettre en scène, placer les entités, trouver les éléments pertinents de description et faire des choix dans les éléments présentés. En somme, il doit poser *dans le concret* de son espace de signation ce qui est exprimé de façon plus abstraite à l'oral. La fonction de cette tactique peut s'apparenter à une paraphrase utilisant l'espace, qui permet à l'interprète de surmonter le vide lexical, mais qui par définition doit « condenser le

sens » du discours, du segment. Nous remarquons là un certain paradoxe entre ces deux caractéristiques qui ne sembleraient pas être compatibles au regard de la contrainte de temps (paraphraser / condenser).

Il semblerait également que cette forme de scénarisation requiert un effort de production plus soutenu que la scénarisation induite (l'omission d'éléments, de segments suivant les scénarisations sans même que les interprètes en soient conscients semble symptomatique d'une saturation cognitive). Nous voulons à travers ce corpus vérifier ces hypothèses.

Nous avons relevé et analysé les segments interprétés par cette tactique dans les deux tableaux suivants: le premier est une comparaison des scénarisations par rapport aux segments originaux en termes de temps ; le second est une analyse des erreurs par types de scénarisation obtenues au premier tableau. Comme pour les précédents, ces relevés ont été analysés conjointement avec un autre interprète. Nous rappelons que nous n'avons pas retenu les éléments présentant un désaccord. Cette liste n'est pas exhaustive et peut paraître arbitraire. Elle est cependant révélatrice des occurrences les plus évidentes.

Figure 12 : Tableau de comparaison entre la durée de la scénarisation et le segment original :

	Segment original et durée	Écart en secondes entre la scénarisation et le segment traduit	Remarques générales pour l'ensemble du segment/phrased
1	Échantillon représentatif (des traducteurs) 2,4 sec	Longue (+2 sec)	Retard/ Approximation conceptuelle
2	Terminologie utilisée 1,6 sec	Identique	Représentation concrète
3	Ces données existent (...) 2,3 sec	Identique	Représentation concrète Approximation
4	Des doutes sur la validité écologique 3,3 sec	Longue (+5 sec)	Approximation
5	S'adapter au même style 3sec	Longue (+4 sec)	Périphrase + scénarisation
6	On peut faire à un stade ultérieur 3,6 sec	Identique	Approximation
7	Méthode d'acquisition des connaissances 2,5 sec	Longue (+3 sec)	Représentation concrète/approximation
8	Représentatif de la réalité 3 sec	Identique	Approximation conceptuelle
9	Il y a des choses convergentes 3 sec	Longue (+3 sec)	Représentation concrète
10	Conclusion définitive 2,7 sec	Longue (+1 sec)	R.A.S
11	Échantillon représentatif (des étudiants) 2,5 sec	Longue (+5 sec)	Omission (représentatif)
12	Comment les données ont été exploitées 3 sec	Longue (+4 sec)	Omission (exploitées)
13	Ils risquent de changer de comportement 4 sec	Identique	R.A.S
14	Une utilisation rigoureuse 4,3 sec	Longue (+2 sec)	R.A.S
15	Tous les interprètes considèrent 2,8 sec	Longue (+3 sec)	R.A.S
16	Des affirmations (...) banales, triviales 3,6 sec	Courte	CNV
17	J'ai entendu dire ça dans un café théâtre 2,2 sec	Longue (+5 sec)	Représentation concrète
18	La contrainte d'espace 2,4 sec	Identique	Représentation concrète
19	Le contenu 1,4 sec	Identique	Représentation concrète
20	La densité 1,8 sec	Identique	Hésitation/Erreur de sens
21	Variable parasite 3,3 sec	Longue (+3 sec)	Retard/omissions/AC <i>voir exemple</i>
22	Abstrait 1,1 sec	Identique	CNV
23	Facteur parasite 3,2 sec	Identique	Approximation conceptuelle Représentation concrète
24	Sérieux et rigoureux 2,3 sec	Longue (+4 sec)	Retard
25	Quelque chose de généralisable 3,4 sec	Longue (+5 sec)	Représentation concrète, retard

Nous avons choisi une présentation simplifiée pour dégager les tendances générales de l'utilisation de cette tactique. C'est la raison pour laquelle seules trois catégories sont utilisées : *plus courte*, *identique*, *plus longue*. Nous remarquons que sur 25 occurrences, 14 segments sont nettement plus longs, c'est-à-dire sur plus de la moitié des occurrences observées (56 %). La différence de temps a été relevée avec le *time code* disponible sur l'enregistrement, l'approximation de ces relevés ne nous permettant pas d'avoir une précision au centième de secondes près. Nous avons arrondi à la seconde supérieure lorsque le relevé décimal était égal ou supérieur à 0,8.

La différence va de une à plus de cinq secondes supplémentaires, avec une moyenne de trois. La scénarisation a été plus courte pour une seule occurrence (numéro 16) malgré le ressenti de l'interprète qui ne semblait pas satisfait de son choix (une CNV appuyant l'idée de trivialité) Cette scénarisation ayant été principalement exécutée en communication non verbale par une expression du visage, il nous a été difficile d'en établir une mesure exacte. Dans ce contexte, nous n'avons pas pu présenter de résultats plus précis.

Figure 13 : Tableau de comparaison du contenu des scénarisations avec l'original :

	Omission	Approximation	Double tactique	Représentation concrète	Erreur	Rien à Signaler	CNV
Courte 1							1
Même 10		5		4	1	1	1
Longue 14	3	4	1	4		3	
Total des scénarisations	3 soit 12 % des sc.	9 soit 36 % des scénarisations	1 soit 4 % des sc.	8 soit 32 % des scénarisations	1 soit 4 % des sc.	4 soit 16 % des sc.	2 soit 8 % des sc.

Nous avons comptabilisé plusieurs remarques pour un même segment. C'est la raison pour laquelle il peut y avoir plus de 28 remarques pour les 15 scénarisations plus longues. L'analyse de ces tableaux nous permet un premier constat : dans cette situation, la scénarisation observée ne condense pas vraiment le sens du segment, puisque dans plus de 56 % des occurrences, elle est beaucoup plus longue que le segment original. En revanche, la scénarisation a permis de poser dans le concret les éléments plus abstraits du discours de départ dans plus de 32 % des cas observés. Elle remplit donc ici son rôle tactique et rhétorique. On remarque que dans 36 % des cas également, la scénarisation s'avère plus approximative que de l'original. En additionnant les omissions, les approximations et les erreurs, nous nous apercevons que dans 52 % des occurrences observées, cette tactique ne satisfait pas, ou peu, en comparaison à l'original. Nous ne voulons pas incriminer les compétences des interprètes, mais bien mettre en évidence la saturation cognitive de l'interprète dans cette situation car il doit trouver l'interaction, l'image qui n'existe pas dans le discours de départ pour prendre en charge un concept parfois complexe, tout en gérant les Efforts de la simultanée. Nous n'observons aucun lien évident entre le temps requis pour la scénarisation et la réussite de l'interprétation du segment scénarisé.

En additionnant les résultats positifs observés, nous remarquons qu'elle est satisfaisante (c'est-à-dire que la scénarisation proposée fait référence au sens général du segment scénarisé).¹⁵⁹ dans plus de 48 % des cas, c'est-à-dire qu'en comparaison des résultats trouvés en amont, elle a statistiquement plus de chances de ne pas remplir les exigences du discours de départ et de saturer les ressources disponibles de l'interprète.

Nous précisons que les résultats du Corpus 8 viennent corroborer nos hypothèses. Il semblerait donc que la saturation cognitive liée à la prise en charge du vide lexical par des scénarisations et transferts est sensiblement la même malgré un profil d'interprètes plus expérimentés (même fort taux d'omissions et d'approximations, etc.).

5.4.1.4.1. Exemple 6

Corpus 1 page 340 ligne 2 « (...) **sur le texte choisi (...) la terminologie utilisée n'était pas vraiment spécialisée, (...) donc il ne peut pas vraiment généraliser.** »

L'interprète est en transfert personnel, puis choisit de traduire le mot « **terminologie** » en continuant le transfert du point de vue de Künzli, en plaçant dans son espace de signation le signe MOT plusieurs fois. Puis elle topicalise le signe MOT dans son espace de signation en le soutenant du regard. Elle signale ainsi que l'attention est portée sur le mot. Il est intéressant de remarquer que la terminologie est symbolisée par le signe MOT répété trois fois dans un espace pouvant symboliser un article. Cela semble cohérent si nous nous référons à la synecdoque de Lederer, c'est-à-dire en faisant référence à une partie pour le tout. La terminologie est un concept qui va un petit peu plus loin qu'une série de mots, mais l'interprète dans le feu de l'action n'a pas le temps de le « condenser ». Ensuite, l'interprète omet la courte interaction qui suit ce segment et le retard qui en résulte la met en difficulté pour interpréter le terme « généraliser », car le discours est rapide et l'interprète a plusieurs segments à rattraper.

¹⁵⁹ Evaluation conjointement menée avec S.Hirschi, collègue interprète, chercheuse et enseignante en interprétation.

5.4.1.4.2. Exemple 7

Corpus 1 page 345 ligne 6 « (...) **on peut vraiment avoir beaucoup de doutes sur la validité écologique de la procédure.** »

L'interprète propose DANS LABORATOIRE RECHERCHE FINI FINI MAIS DEHORS SITUATION VRAI ÇA MARCHE ? DOUTE

Il est intéressant de noter que cette scénarisation ne contient pas de transferts. En revanche, elle dure plus longtemps (environ 5 secondes) que le segment correspondant dans le discours original. Si nous considérons que nous parlons à environ 120 mots minutes, un retard de 2 secondes correspond à 4 mots qu'il faudra ensuite rattraper. Un retard de cinq secondes correspond alors à 10 mots à rattraper.

La notion de « validité écologique » est mise en perspective avec « l'extérieur », le terrain. Dans cette situation l'interprète donne une définition de la validité écologique telle qu'il est en mesure de la restituer *ici et maintenant*. Cette scénarisation devient chronophage et nous noterons une approximation dans la restitution du segment suivant, sûrement liée à la saturation des ressources de l'ILS. L'interprète le reconnaît et dit lors de son entretien page 407 : « *la validité écologique au niveau de la phrase n'est pas passée* ». Il exprime ici sa difficulté à interpréter ce concept, mais ne relève pas, au vu de sa prestation, le retard et la dépense d'énergie que sa paraphrase aura provoqué.

5.4.1.4.3. Exemple 8

Corpus 2 page 358 ligne 18 « (...) **ces données existent, on peut les présenter. Mais il faut les présenter avec un degré de circonspection, c'est-à-dire un degré de prudence, qui est variable selon les circonstances.** »

ÇA INFORMATION LA LA FAUT REGARD (TP) REcul ATTENTION JE VOIS MES DONNÉES SUIVANT SITUATION SITUATION PEUT VARIABLE

Depuis le début du corpus, la notion de **données** semble dérouter les interprètes qui cherchent un moyen de les « matérialiser » dans leur espace. Ici, l'interprète fait le choix de les qualifier par « toutes les informations » et nous explique son cheminement :

*« J'ai toujours du mal à matérialiser ce genre d'expressions. Des données c'est quoi finalement ? Des informations, des résultats, des résultats d'analyse, résultats d'expériences... et j'en fais un tas que je mets sur le côté. Je ne suis pas satisfaite de ce genre de surreprésentation de la réalité en signes. Je sens que je nivelle le discours vers le bas, car j'ai envie de signer 'données', et non 'infos' ou 'résultats'. »*¹⁶⁰

Ensuite, l'interprète entreprend un transfert personnel (TP) où il prend le rôle de celui qui va montrer ses données, et passe ainsi le sens de la phrase. C'est à la deuxième fois, (après *c'est-à-dire* ligne 26) que la scénarisation se met en place.

5.4.1.4.4. Exemple 9

Corpus 2 page 356 ligne 35 « **Que ce soit pour des raisons de faisabilité, que ce soit pour d'autres raisons, peut-être parce que vous avez fait une erreur il y a toujours des limites à une recherche empirique.** »

On voit que l'interprète tente une scénarisation, puis ne trouve pas l'issue et abandonne ce segment. La **faisabilité** n'a pas été traduite malgré une tentative.

L'interprète dit à ce propos :

*« La faisabilité, ça, je ne l'ai pas traduit. C'est le genre de concepts qui me bloque en LS. Pourtant c'est très simple, c'est qu'on peut le faire mais j'imagine à ce moment là une portée plus abstraite que je n'arrive pas à transmettre (dans l'instant). Alors je suis passé à autre chose. »*¹⁶¹

5.4.1.4.5. Exemple 10

Corpus 2 page 358 ligne 10 « (...) **la fréquence relative d'utilisation des dictionnaires et des textes parallèles (...)** »

DICTIONNAIRE SOUVENT SOUVENT J'AI BESOIN OU ...

¹⁶⁰ Voir en annexe partie 8.2.2. Entretien ILS 2 page 409

¹⁶¹ *Ibidem*

La fréquence de consultation est directement mise en scène par une prise de rôle d'une personne (interprète ou étudiant, cela n'est pas précisé) ouvrant à plusieurs reprises un dictionnaire. Nous remarquons cependant l'omission du segment correspondant aux textes parallèles.

5.4.1.4.6. Exemple 11

Corpus 2 page 359 ligne 25 « **mon hypothèse c'est que c'est peut-être quelque chose de généralisable** »

PEUT ÊTRE ÇA PEUT GROUPE GROUPE AUTRE GENERAL LA PEUT ÊTRE MÊME

L'ILS est obligée de contextualiser le concept de **généralisable**, c'est-à-dire de remettre en perspective l'échantillon étudié par rapport au reste des traducteurs iraniens. Ce court segment au départ lui a demandé une scénarisation beaucoup plus longue que l'original, ce qui semble avoir provoqué une omission du segment suivant.

5.4.1.4.7. Commentaires

Nous ne nous attendions pas à ce que, dans 56 % des occurrences, la scénarisation de composition ait tendance à durer plus longtemps que son référent original. Nous avons ici un phénomène qui risque d'affecter les ressources de l'interprète pour la poursuite de l'interprétation des segments à suivre. Si cette tactique correspond effectivement aux critères d'iconicité de la langue, ces chiffres donnent à penser que sa nature hautement consommatrice en ressources cognitives provoque des risques de saturation qui se matérialisent par des retards, des déficits d'attention nuisant à l'effort d'analyse de l'original, une surcharge de la mémoire à court terme, le tout ayant une répercussion sur la production.

Les interviews des participants vont dans le sens de ces observations. Il en ressort que la scénarisation de composition mobilise fortement l'attention des interprètes pour trouver un moyen de mettre en scène un concept, élaborer une définition rapide et visuelle de un à plusieurs mots de chaque segment, ou pour comprendre et analyser les interactions possibles dans leur espace tout en continuant le travail d'interprétation. C'est une particularité de

l'interprétation en langue des signes que nous retrouvons beaucoup moins entre langues vocales de grande diffusion, même si le recours à la paraphrase est également considéré comme une tactique (Gile, 1995 :132).

D'après les résultats observés et présentés ici, il nous a semblé nécessaire de relever l'importance de ce phénomène en nommant **Effort de Composition** l'attention particulière de l'interprète à la création et à la modélisation de scènes et transferts nécessaires pendant la phase de production. Nous soulignons le caractère hautement consommateur en ressources attentionnelles de cet effort de composition pendant la phase de production. Les analyses des corpus d'interprétations extrêmes par des interprètes chevronnés (corpus 8 et corpus ILS 12) ont mis en avant un recours à des propositions plus linéaires et non spatialisées par manque de temps et de ressources disponibles, ce qui va dans le sens de notre hypothèse.

5.4.1.5. Les déclencheurs

Nous avons voulu aller plus avant dans notre corpus à la suite d'une remarque recueillie lors du focus group (Corpus 9 p. 418) :

« Il y a des déclencheurs quand même pour la scénarisation, dès qu'il y a une adresse au public, un « je » ou une référence à un cas concret. »

Les interprètes ont naturellement exprimé l'idée que lorsque le discours de l'orateur comporte (plus ou moins explicitement) plusieurs entités à mettre en scène dans une situation concrète, ils le font volontiers. En revanche, il est logique que les interprètes interrogés ne fassent pas de différence entre les deux formes de scénarisation, puisque cette dissociation est une distinction conceptuelle que nous introduisons dans cette nouvelle recherche.

Pour tenter de comprendre quels pouvaient être les déclencheurs de scénarisations dans notre corpus, nous avons relevé les segments du discours oral qui ont précédé les 57 segments traduits par une scénarisation induite :

Figure 14 : Les déclencheurs de la scénarisation :

Occurrences	Extraits
1	Pardon, je ne comprends pas
1	Vous vous rappelez de ce qu'il avait fait ?
1	À moins qu'il ait voulu également comparer...
1	Dans ce cas là...
5	Par exemple
3	Or... on se dit peut-être/ ...du fait que
6	Parce que... Expliquer pourquoi/ Expliquer que/ Il faut les expliquer
11	Donc...ce sont/c'est/ ça/ce que/ on va/ c'est (donc)/la manière de.../
2	(...) l'idée, c'est que...
7	Le problème est de se dire... / les gens vont dire/ on dira / là on se dit/ on se dit peut-être /on dit (...) voilà/ ce n'est pas pour ça qu'il faut dire/ C'est-à-dire...
1	C'est quelque chose...
2	Pourquoi ?
1	Pour...donc
1	Que ce soit pour des raisons...
1	Ils ne tiennent plus en place...
1	Évidemment, s'il avait été possible de varier...
1	C'est un peu comme...
1	Je me rappelle (...) on avait l'impression de...
1	Ce que vous pouvez faire...
1	Maintenant on va prendre 2 cas d'espèces...
3	Autrement dit (...) du fait qu'il y a (...)/ autrement dit quoi ?
1	Étant donné que...
1	Est-ce que vous...
2	Et quand vous regardez... /quand vous faites/
1	Allez vérifier chaque fois que...

Nous remarquons que dans la majorité des cas, la **scénarisation induite** apparaît lorsqu'il y a dans le discours une notion relative à un élément antérieur, introduite soit par des pronoms (que/quand/donc/pour/comme/etc.), soit par des éléments de discours clairement explicatifs (par exemple, expliquer pourquoi, étant donné que, autrement dit, c'est-à-dire, etc.). Elle est également déclenchée par l'introduction d'éléments narratifs, ou d'adresses à l'auditoire. Nous pouvons remarquer le caractère subordonné (au sens grammatical) des segments scénarisés, qui sont en lien direct avec une idée ou un concept présents dans un segment antérieur du discours. Nous pouvons nous référer ici à l'exemple numéro 3 page 228 sur la scénarisation induite. La première partie du discours contient les éléments que nous retrouvons en deuxième partie (celle scénarisée). La première partie de l'exemple est simplement *posée*, spatialisée, dans l'attente d'une possibilité de scénarisation qui semble venir à l'interprète au moment où le discours devient plus concret. Cette tendance semble s'observer tout au long du corpus et peut être mise en écho avec une des réflexions d'un interprète lors du focus group :

« On voit souvent d'ailleurs l'interprète réajuster. Il colle au discours, et à la fin de son idée, là, il remet tout en place dans son espace (...). » (Corpus 9 p 415)

Ici, il faut comprendre « coller » non pas dans le sens d'un manque de distanciation en termes de temps, mais dans celui d'une simple spatialisation du discours, sans proposition scénarisée de l'ILS plus satisfaisante.

Cette donnée laisse à penser que son élaboration immédiate est difficilement envisageable dès l'écoute du premier segment en situation d'interprétation simultanée. Si tel était le cas en majorité, dans l'hypothèse où l'idée des deux segments est la même et que la seconde ne précise ou n'exemplifie que la première, pourquoi l'interprète, malgré une probable déverbalisation et la création d'une représentation mentale ou d'une *image mentale* ne scénarise-t-il pas dès le premier segment qui est souvent traduit par une production plus linéaire ? La visualisation « efficace » d'une représentation mentale laisse supposer que l'interprète pourrait la **modéliser** immédiatement dans son espace de signation, dans l'intention de projeter la réalité qui est proposée dans le discours.

Or, ce n'est pas ce que nous observons dans notre étude pour les deux types de scénarisations. Nous remarquons que l'interprète a besoin de temps pour élaborer sa scénarisation et qu'il ne le fait pas systématiquement et simultanément à l'écoute de la première occurrence d'une idée, d'un segment. C'est la raison pour laquelle nous pensons, au vu de nos données, **que la création de l'interaction nécessaire à la scénarisation** n'est pas aussi aisée que la théorie le laisse supposer et qu'en réalité **elle se fait en plusieurs temps**, c'est-à-dire qu'elle intervient dans la partie du discours qui met en perspective la réalité complexe des segments antérieurs, comme le montre l'analyse des éléments déclencheurs dans le tableau ci-dessus. Cette donnée nous permet d'aller dans le sens de notre hypothèse selon laquelle le lien trop rapidement établi par la littérature en interprétation en LS entre la perception de « l'image mentale » et une modélisation efficace et immédiate de cette représentation mentale dans l'espace de signation ne semble pas s'effectuer de façon aussi instantanée que ce qui est communément véhiculé dans les écoles d'interprétation en LS.

Nous pensons qu'il y aurait une étape supplémentaire qui suit la conceptualisation, qui serait apparentée à une **Construction d'Entités de Scénarisation (CES)**, où l'interprète définit les entités requises en vue de leurs interactions pour la scénarisation à venir. Nous pensons que cette étape n'est pas la même et diffère de l'interprétation entre langues vocales. La réussite de cette étape est étroitement liée à la connaissance des éléments du discours et à la capacité de l'interprète à en « montrer » une définition scénarisée *hic et nunc* si besoin.

Nous pouvons représenter ces étapes comme suit :

Figure 15 : schématisation de la construction de la scénarisation

Visualisation→	Construction d'Entités de Scénarisation (CES) →	Modélisation spatiale →	scénarisation effective →
conceptualisation Se représenter le sens d'un concept/une phrase	Repérer les éléments pertinents issus de la représentation pouvant générer des interactions	Placement dans l'espace de signation en vue de la scénarisation	Mise en scènes et imagination de l'interaction

Nous retrouvons lors de l'interview de l'interprète n°14 cette idée de plusieurs étapes liées à la représentation mentale, lorsqu'il répond à une question sur les difficultés de scénariser en simultanée :

*« (...) oui, en général c'est quand tu dois présenter dans l'espace quelque chose que tu ne t'es jamais représenté dans la tête, il y a des tas de sujets, et on ne peut pas connaître tous les sujets (...) Imaginons par exemple la « collectivité territoriale ». Si tu ne connais pas les liens qui existent entre la région, le conseil général, la mairie (...), comment ils se **placent dans l'espace**, quel lien avec l'État, la décentralisation etc., si tu n'as pas ça, tu auras les mots mais **tu ne sauras pas où les placer dans l'espace parce que tu ne sauras pas quelle relation ils ont entre eux.** (...) les mots ne suffisent pas. Il faut déjà avoir une **représentation mentale des choses** pour pouvoir les présenter. » (Voir interview ILS 12 page 450)*

Cet extrait est intéressant puisque l'interprète mentionne en réalité les étapes dont nous venons de parler : l'importance de la **représentation mentale** (ici la collectivité territoriale dans un discours), puis l'importance de la **capacité à trouver les entités précises** de cette représentation (la région, le conseil général, la mairie) et enfin la connaissance **des liens** entre elles et une autre entité (l'État, pour un concept plus large de décentralisation) pour **représenter** le tout dans son espace de signation en interprétation simultanée.

En lisant cet extrait, il n'est pas nécessaire de chronométrer l'interprète en situation pour en deviner la conséquence chronophage et le risque d'une certaine saturation des ressources de l'interprète à ce moment de l'interprétation, qui risquerait de nuire à l'écoute du segment

suyvant du discours. Cet exemple peut paraître rapide, mais nous interrogeons ici la charge cognitive requise pour l'élaboration d'une définition immédiate de concepts plus ou moins courants et les répercussions possibles sur la suite de l'interprétation simultanée. Même si cela est rarissime en interprétation entre langues vocales, il serait intéressant de faire une étude comparative pour mesurer l'impact de l'épellation d'un mot pendant une interprétation (en référence à la dactylogogie), ou bien de mesurer l'impact de la production d'une définition d'un concept comme la collectivité territoriale par exemple, toujours en interprétation entre langues vocales.

Rares sont les scénarisations directes. Les trois tentatives de scénarisation avortées ont été faites sur des segments qui ne présentaient ni ce caractère subordonné, ni un caractère explicatif. Il n'est pas surprenant de remarquer que lorsque le discours est plus personnel, descriptif, ou explicatif, les interprètes ont beaucoup plus de facilité à recourir à une prise de rôle pour élaborer une scénarisation et placer dans leur espace des entités qui interagissent entre elles. Nous avons également remarqué que les exemples et les explications de cours étaient eux aussi scénarisés puisque dans cette situation l'interprète a eu le temps d'envisager les interactions possibles du discours, et plus que cela, il a eu le temps de les scénariser sans recourir aux correspondances lexicales signées. Le facteur temps pourrait donc être un autre facteur important dans la réussite de la scénarisation.

Nous pouvons dire que la scénarisation a des déclencheurs relativement bien identifiés dans le contexte de notre corpus qui vont dans le sens des intuitions et du ressenti des interprètes interviewés. Nous nous interrogeons sur la possibilité de scénariser en situation d'interprétation simultanée sur la totalité des discours.

5.4.1.6. Les atouts

5.4.1.6.1. La réactivation d'une scénarisation précédente

Plusieurs exemples de réactivations réussies montrent l'économie de temps considérable qu'apporte cette technique. De plus, la possibilité de pouvoir réactiver des espaces de

signation par des pointages, des prises de rôles, et de faire interagir les entités posées permet de profiter de l'espace de façon efficace.

Exemple 1 : Reprise d'une partie de la scénarisation précédente

(Corpus 3 pages 363 et 367)

L'interprète a déjà scénarisé « **les évolutions technologiques** » (C3 p. 363 ligne 38) que l'on peut trouver actuellement dans les travaux de recherche en traductologie (capteurs, analyseurs de regard du traducteur posé autour de l'écran, etc.) en utilisant notamment dans sa mise en scène un signe à sens multiple en LSF et pouvant signifier, astrologie, omniscience ou s'entendre, mais qui ici aura le sens de « *quelque chose qui analyse mon regard* ».

Lorsque l'orateur refait mention de cela dans son discours, le signe issu de cette précédente scénarisation synthétisera spontanément le concept pour l'interprétation des segments relatifs à « **On est tellement concentré sur la technologie et sur les méthodes extrêmement compliquées (...)** » page 367 ligne 16. L'interprète réutilise ce seul signe très rapide issu de l'ensemble de la scénarisation. Il va ainsi gagner du temps tout en restant tout à fait dans le sens du discours de l'orateur.

Nous remarquons ici que l'interprète, en n'exécutant qu'un seul signe, a en réalité effectué deux procédures : d'abord, il a réactivé son ancien espace de signation (celui du segment sur les nouvelles technologies), il signale ici sa référence à l'ensemble des éléments avancés par l'orateur lors de la précédente scénarisation et permet ainsi une recontextualisation très rapide. Ensuite, l'emploi du signe extrait de cette scénarisation lexicalise désormais non pas le seul segment (sur les capteurs), mais la notion beaucoup plus large qui correspond à l'ensemble des techniques et explications avancées par l'orateur à ce moment là du discours. Nous notons là un gain considérable de temps, qui permet à l'interprète de donner pleinement le sens tout en optimisant ses ressources attentionnelles pour l'écoute et la poursuite de son interprétation.

Exemple 2 : l'utilisation de l'espace

Corpus 1 page 340 ligne 9 : « **le texte était trop général** »

Nous voyons clairement dans cet extrait que l'interprète est hésitant dans le positionnement de son espace. Il trouve ensuite une façon de signer l'idée **des autres types de textes, la généralité, la variété** en élargissant simplement son espace vers la droite (page 340 ligne 30). Son espace gauche signifiait un *type de texte spécialisé, en particulier*. Il n'a plus qu'à ouvrir

son espace sur la droite pour faire comprendre sans aucun autre signe standard qu'il s'agit des autres textes, les textes non spécialisés par déduction. Si la scénarisation lui a demandé quelques secondes de réflexion, l'utilisation pertinente de son espace lui a fait rattraper son retard en assurant la transmission du sens du segment. Cette utilisation de l'espace et de l'ensemble des éléments non standardisés (regard, pointages, interaction des éléments de l'espace) lui permet une concision et une économie considérable de signes qui soulage l'Effort de Production tout en respectant très rigoureusement le discours original.

5.4.1.6.2. Une qualité discursive

Les interprètes interrogés mettent en avant la scénarisation dans sa capacité à procurer un confort d'écoute et une compréhension aisée du discours.

« (la scénarisation) *pour moi, ce sont des moments de respiration* » (Corpus 9 p. 417)

« *Quand je vois des collègues interpréter et utiliser les TP et la scénarisation, il est vrai que tout de suite cela facilite la compréhension du discours signé* » (Ibidem)

Certains ont mis en parallèle l'absence de scénarisation avec un ton monocorde d'un discours ennuyeux (*ibidem*). Il est intéressant de souligner que la scénarisation est vue non seulement comme une tactique, mais également comme une preuve d'une qualité rhétorique pouvant rapidement satisfaire aux normes d'iconicité et de rythme attendues par la communauté signante.

5.4.1.7. Les limites de la scénarisation induite

L'exemple suivant est représentatif des contraintes linguistiques car il met en avant l'obligation de montrer un système sans avoir vu au préalable ledit système.

Exemple Corpus 3 page 363 ligne 34 :

« Parfois on utilise également des appareils qui regardent, qui analysent le regard. Ça c'est une très récente évolution technologique, qui permet de mettre de petits émetteurs, des infrarouges... autour de l'écran de l'ordinateur où figure par exemple... où se trouve le texte, et qui de manière indolore peut analyser votre regard exactement et voir ce que vous regardez. Donc, évidemment on voit à quelle vitesse vous avancez, quels sont les mots dans le texte qui reçoivent le plus d'attention, quand-est-ce que vous faites des pauses, si vous allez de manière linéaire, si vous revenez en arrière, bref tout un ensemble de choses comme ça. »

Si à l'oral nous pouvons parler d'un système d'analyse du regard sans en proposer une image immédiate et sans que cela entrave la compréhension, on voit sur l'enregistrement que l'ILS attend d'avoir plus d'information pour poser les éléments dans son espace. Il garde en mémoire les informations jusqu'à ce qu'il soit contraint de faire un choix. D'ailleurs, il place les capteurs au milieu de son écran (page 363 ligne 39), alors que l'on apprendra (page 363 ligne 42) qu'ils sont en réalité autour de l'écran.

Il a donc proposé dans son interprétation une image qui ne représente pas la réalité du système mais qu'il a été obligé de décrire pour passer cette information. Nous remarquons également qu'il ne rectifie pas le tir, voyant que le sens et que de l'idée pouvaient passer malgré le positionnement erroné des capteurs.

Malgré la réussite et la clarté de cette scénarisation, nous remarquons une tendance à de courtes omissions qui n'auront pas d'effets négatifs sur le sens, mais qui laissent penser que l'ILS était hautement concentré sur la représentation visuelle de l'objet qui l'a contraint à faire ce choix. Nous nous rapprochons des travaux de Leeson (2005-a) qui met en avant la différence entre un discours oral qui ne requiert pas de précision stricte quant à un objet ou à une action, contrairement à son interprétation en langue des signes où un emplacement prend tout son sens dans certaines situations (qui va de la simple explication du fonctionnement d'un objet à une interprétation en milieu judiciaire par exemple, comme nous l'avons mentionné dans le relevé de la littérature). Cet élément peut être compris comme étant lié aux contraintes linguistiques propres aux langues des signes. En effet, **il nous semble que ces choix de représentations de la réalité non explicites dans le discours de départ**

constituent une charge supplémentaire pouvant facilement grever l'Effort de Mémoire et, par conséquence, l'Effort de Production.

5.4.1.7.1. La gestion des emplacements

Nous l'avons vu lors de la discussion sur les contraintes d'espace, l'espace de signation est une zone quadridimensionnelle (les trois dimensions spatiales plus le temps) où chaque élément a une place bien définie qui lui permettra de faire sens d'une façon particulière. L'interprète organise son espace au fil du discours en faisant des choix qui s'avèrent plus ou moins efficaces en termes d'ergonomie, de cohérence et de lisibilité. Cuxac (1993 :51) note au sujet des pointages :

« (...) Les signes ayant obligatoirement une place assignée dans l'espace, celle-ci peut être réutilisée pertinemment, comme mise en mémoire, sans que le signe soit répété, par des pointages anaphoriques. Il faut encore mentionner des pointages cataphoriques, des pointages sur le signe même (activités métalinguistiques), des pointages locatifs ou actanciels anaphoriques, référence ayant été précédemment construite par la direction du regard (qui de ce fait a valeur déictique) sur la portion d'espace pointée ultérieurement. Pour la cohésion discursive, ces pointages, d'une très grande fréquence (nous en avons recensé environ 1 200 pour un enregistrement d'une heure), sont d'une importance extrême. Il faut tenir compte en plus de pointages que nous avons qualifiés de « légers » (non-pertinisation d'une portion d'espace, absence de tension de l'index), qui apparaissent soit brièvement avant le signe, soit en même temps que lui pour les signes effectués avec une seule main (la main dominée réalisant le pointage), et dont la valeur signifiée est fort proche du défini français. ».

Nous retrouvons dans l'étude de notre corpus un fonctionnement similaire de l'espace et un rapport quantitatif lié aux pointages très proche de ce qui est expliqué plus haut par Cuxac. Fonctionnement que les interprètes lient directement aux problématiques de traduction:

« Dans le feu de l'action, qu'est ce qui nous fait perdre le plus de temps ? Essayer de se rappeler où l'entité a été mise ou bien la replacer ? »¹⁶²

¹⁶² Voir en annexe le Corpus 9 page 417

Au-delà de la simple mémorisation des emplacements, il y a une contrainte liée à la topicalisation par le pointage d'une action. En effet, dans le corpus, une confusion s'est installée suite à l'emploi de « ils » par l'orateur qui a été une source de questionnement de la part des ILS :

« (...) on ne sait pas si ce sont les professionnels, traducteurs ou les chercheurs, ou les participants, donc c'est compliqué à signer car on ne sait pas de quel côté piocher. »

163

Piocher veut dire quel côté pointer pour activer le sujet du verbe en action. Si ce sont les chercheurs par exemple, le pointage sera à un tout autre emplacement que si c'est un étudiant. L'analyse du deuxième corpus met clairement en relief le retard de l'ILS lié à ce questionnement.

Un autre ILS ajoute en voyant sa prestation :

« (...) cette partie là (de l'interprétation) n'est pas claire finalement, (...) il y a beaucoup d'entités à placer, et je vois qu'il y a confusion de personnes (...). »¹⁶⁴

En effet, l'interprète avait plusieurs éléments qu'il n'a pas réussi à redéfinir clairement lors de leurs mises en action, ce qui peut à certains moments porter confusion sur les sujets des segments traduits (on ne voit pas clairement *qui fait quoi*). En travaillant vers l'anglais par exemple, l'interprète peut avoir recours à un « they » lorsqu'il doit faire face à plusieurs « ils » qui ne sont pas toujours clairement identifiés dans le discours (les traducteurs ? étudiants ? professionnels ? etc.). Dans notre corpus, l'interprète est obligé de faire un choix puisque le « ils » est obligatoirement spatialisé et prendra la valeur des entités positionnées dans son espace (à droite, à gauche ou au centre). Cette obligation d'emplacement requise par la langue constitue ici une contrainte que nous retrouvons naturellement dans la mise en place de la scénarisation.

¹⁶³ Voir en annexe le Corpus 2 page 408

¹⁶⁴ Voir en annexe le Corpus 3 page 410

5.4.1.7.2. La sur-scénarisation

Nous appelons la sur-scénarisation un phénomène qui est parfois observé lorsque la forme prend le dessus sur le fond. C'est-à-dire lorsque l'essentiel de l'attention est focalisé sur la production d'une image via des transferts ou des éléments de description non pertinents au détriment du sens et du contenu informationnel du discours de départ. Ce phénomène crée souvent un retard et déstabilise l'interprétation des segments suivants, comme nous le montrent les exemples qui suivent :

Exemple 1 : Corpus 3 page 370 ligne 10 :

« Donc quand vous faites des affirmations qui semblent sûres, normales, vous n'avez pas besoin de dire que l'hiver il fait plus froid que l'été. Là on ne va pas vous demander des citations. J'exagère un tout petit peu. Mais dès que vous commencez à faire des affirmations générales, sur ce que font les traductions, sur ce que font les traducteurs, ce que font les interprètes, la manière dont la qualité est perçue, la manière dont les lecteurs lisent les traductions, la manière dont les agences de traduction recrutent les traducteurs, la manière dont les traducteurs littéraires s'attaquent à une traduction... même si vous le savez vous-même, vous ne pouvez pas juste affirmer. »

L'interprète 3 au début de sa traduction semble être totalement absorbé par l'exemple **vous n'avez pas besoin de dire que l'hiver il fait plus froid que l'été**, il dit à ce propos :

« Pourquoi je suis allé m'embrouiller avec le thermomètre... j'ai compliqué. J'avais en tête l'image du thermomètre et je l'ai suivie. J'aurais pu faire le signe « avoir froid » c'est tout. Simple...plus simple... » (Voir annexe Entretien ILS 3 p 410)

Effectivement, l'interprète a choisi de mettre en image celle proposée par l'orateur par une longue séquence où il présente un thermomètre où le niveau descend l'hiver et remonte l'été, puis, il se rend compte de son retard et que l'idée principale n'est pas encore passée. Il réajuste en signant BIEN SÛR et LOGIQUE PAS LA PEINE M'EXPLIQUE. L'attention portée sur l'image a provoqué l'omission du segment suivant, c'est-à-dire **dès que vous commencez à faire des affirmations générales**, suivie de plusieurs énumérations.

« J'étais noyé dans les énumérations. Encore une fois je sens qu'il se veut rassurant et je me concentre sur les énumérations. Je ne suis pas vraiment rassurant en me voyant. » (Ibidem)

Ce qu'il ne dit pas mais qui est clairement visible dans le corpus, c'est le retard accumulé et l'attention mobilisée pour le premier segment. Il n'a probablement pas entendu l'idée d'**affirmations générales** et a du mal à faire le lien avec les énumérations. Il concentre son écoute sur le sens des énumérations et sa production en pâtit. N'ayant pas la logique première, l'interprète a du mal à clarifier son espace, tâche compliquée par le nombre d'entités survenant au fur et à mesure du discours.

« (...) toute cette partie est en fait plus complexe, son discours à l'air simple, mais à interpréter il faut tout reformuler, tout scénariser (...) » (Ibidem)

En effet, les énumérations sont nombreuses et les sujets changent (**ce que font les traductions, sur ce que font les traducteurs, ce que font les interprètes, la manière dont la qualité est perçue, la manière dont les lecteurs lisent les traductions, la manière dont les agences de traduction recrutent les traducteurs, la manière dont les traducteurs littéraires s'attaquent à une traduction**). Il rattrape son retard en omettant la première énumération, en simplifiant les deux suivantes et en simplifiant également la dernière qu'il va résumer en TRADUIRE COMMENT EUX (les traducteurs placés sur sa droite) TRAVAILLE.

« Cette partie là (de l'interprétation) n'est pas claire, alors que son discours ne contient aucune difficulté apparente. Mais il y a beaucoup d'entités à placer, et je vois qu'il y a confusion de personnes, je trouve. On ne voit pas tout de suite qu'il se met à la place de l'étudiant en fait, et je vois bien que je ne le fais pas passer dans ma traduction. » (Ibidem)

Enfin, il fait le choix d'une interprétation beaucoup plus linéaire pour quasiment se coller aux propos de l'orateur, ce qui semble le rassurer. Le choix d'une certaine forme de translittération semble ici une tactique employée pour rattraper un retard pour éviter une surcharge certaine de la mémoire à court terme. Une fois son retard rattrapé, l'interprète

reprend une forme d'interprétation plus conforme aux *normes* d'utilisation de l'espace de signation.

Exemple 2 : Corpus 1 page 336 ligne 27

Cet exemple illustre bien le risque de surinvestissement scénarisé ou actantiel d'un discours qui ne s'y prête pas :

« Alors qu'il a utilisé un seul texte pour obtenir les résultats, ce qui ne permet pas vraiment de généraliser »

Nous remarquons effectivement que l'interprète cherche tellement à mettre en scène son discours et à le faire vivre qu'il va se piéger lui-même en voulant mettre une action là où il n'y en a pas. C'est-à-dire qu'il veut, en utilisant une prise de rôle, scénariser Künzli obtenant des résultats sans savoir par quel biais : qu'a-t-il fait de ce texte ? Il l'a lu, donné aux traducteurs, etc. ? Il le dit lui-même en revoyant sa prestation :

*« Là je bloque sur l'action, je ne sais pas ce qu'il fait de son texte. »*¹⁶⁵

On voit bien que l'interprète perd du temps sur ce segment qui ne comporte pas de difficultés particulières. Cette perte de temps entraînera l'omission du segment suivant et l'intervention de l'interprète à la phrase d'après (page 337 ligne 2) pour une demande de clarification. Il exprimera plus tard lors du visionnage de sa prestation (en annexe page 406) sa difficulté à placer dans son espace des éléments de discours de façon linéaire en attendant que cela fasse sens.

5.4.1.7.3. Les limites de la lexicalisation temporaire via la scénarisation

Lorsqu'un concept est redondant et que l'interprète l'a traduit une première fois par une scénarisation, il ne va pas refaire une scénarisation identique à chaque nouvelle mention du concept dans le discours. En général, il va pointer ou représenter ce concept en « réactivant » l'espace de scénarisation dédié et il utilisera un signe issu de cette même scénarisation pour lexicaliser temporairement ce concept. Cette méthode apporte l'avantage de ne pas recourir obligatoirement à des signes standard et prend ainsi en charge des concepts inédits. Ces

¹⁶⁵ Voir en annexe Entretien ILS 1 page 406

réactivations et lexicalisation temporaires offrent également l'avantage d'une rapidité d'exécution fort appréciable en interprétation simultanée. Cependant, il arrive parfois que les choix de lexicalisation s'avèrent inefficaces ou caducs, comme nous le montre l'analyse suivante d'une scénarisation :

Exemple 1, Corpus 4 page 384 lignes 1 à 17 :

Tout au long du corpus 4, l'interprète a choisi de représenter la *variable parasite* par un élément de la scénarisation spontanée qu'elle avait utilisé pour interpréter ce concept et qu'elle lexicalisera temporairement par le signe INFLUENCE. Pendant plusieurs minutes du discours, ce choix semble tout à fait convenir au déroulement du discours.

Elle s'est sentie gênée à 2 reprises :

La première lors du segment *l'influence de cette variable parasite (p. 384 ligne 1)*. Ayant déjà lexicalisé *variable parasite* par le signe INFLUENCE (page 382 ligne 22), et après une hésitation, elle omet volontairement l'interprétation de *influence* lors de cette séquence pour ne pas perdre la suite du discours (p. 384 ligne 2).

Puis, lors du segment *ces variables parasites on va les appeler du bruit* (page 384 ligne 17). Ayant lexicalisé la *variable parasite* par le signe INFLUENCE, elle se rend compte de la difficulté qui l'attend. Elle décide d'épeler le terme *VARIABLE PARASITE* pour le dissocier du signe INFLUENCE pour enfin le pointer et le nommer par le signe BRUIT (ligne 22).

Le chemin de lexicalisation a été houleux pour ce terme et la totalité des ressources de l'interprète ont été mobilisées pour lexicaliser finalement la *variable parasite* en *bruit*, comme le discours l'imposait. Les ressources attentionnelles de l'interprète étant totalement mobilisées sur sa production mêlant la dactylologie à la scénarisation, elle n'a pas pu traduire la suite du discours et a demandé rapidement un relais.

Exemple 2, Corpus 5 page 389 lignes 9, 41 et 46 :

Toujours au sujet du signe des « variables », nous retrouvons au corpus 5 l'écueil d'un choix métonymique. L'interprète ayant choisi le signe INFLUENCE pour signifier les *variables parasites*, le signe INFLUENCE n'est alors plus disponible pour traduire tout simplement *influence*.

5.4.1.8. Limites de la scénarisation de composition

5.4.1.8.1. Le décalage temporel

Le besoin de décalage temporel en interprétation en LS a été mentionné dans les travaux de Leeson (2005-a) et Bélanger (1995) notamment. Cependant il nous semble que ce n'est pas uniquement le changement de modalité comme il est généralement avancé qui en soit la cause, ou bien la forme syntaxique de la langue. Nous penchons pour la difficulté de scénariser dans l'instant un segment qui n'a pas le caractère subordonné ou redondant que nous avons expliqué plus haut. L'interprète a besoin de quelques secondes pour appeler une représentation qui corresponde au concept à traduire. Nous pouvons mettre en relation ce besoin de décalage ressenti par les interprètes interrogés avec les étapes que nous avons tenté d'identifier pour la scénarisation.

Les interprètes interrogés lors du focus group mentionnent eux aussi ce besoin de temps nécessaire pour face à ce phénomène :

*« Pour en revenir au qui fait quoi ? Quel est l'enjeu ? Je trouve que **c'est difficile à voir tout de suite** (...) cela demande une analyse, et que sur le coup, **être capable d'entendre un concept et de pouvoir poser d'emblée qui fait quoi ça prend du temps, on a besoin d'un décalage.** » (Focus Group, page 415)*

*« Quand tu ne trouves pas **tout de suite** le cas concret c'est difficile (de scénariser). » (Ibidem)*

*« La difficulté c'est (...) **identifier tout de suite** qui fait quoi (...) connaître et **trouver tout de suite les interactions possibles.** » (Ibidem, page 414)*

*« Le fait de devoir parfois passer par des transferts et des scénarisations, je m'aperçois que parfois **ce n'est pas possible en simultanée.** » (Ibidem, page 415)*

*« Ma difficulté à moi c'est que (...) j'ai du mal à **créer des interactions qui n'existent pas dans le discours.** » (Ibidem, page 417)*

*« (...) mais tu ne pouvais avoir ces images que lorsque tu avais entendu **la fin de la deuxième phrase ou bien plus loin...** alors oui, l'image elle est jolie, mais comment*

peux tu la faire en simultanée ? Tu as besoin d'un sacré temps de décalage ! »
(*Ibidem*, pages 415)

Ce dont il est fait mention ici, c'est la capacité en termes de ressources cognitives de l'interprète en simultanée de réfléchir et de poser dans l'espace de signation tous les éléments d'un concept pour en donner une sorte de définition visuelle et concrète qui s'intègre au discours, sans pour autant perdre le fil du segment à venir. C'est ce que nous avons appelé **Effort de Composition**, que nous situons comme une composante de l'Effort de Production.

Nous pensons que l'Effort de Composition se compose principalement des étapes nécessaires à la création de la scénarisation, c'est-à-dire :

Visualisation → CES Construction d'Entités de Scénarisation → modélisation → scénarisation

Si nous supposons que ceci est plus fréquent en interprétation vers la LS, c'est qu'il nous semble que pour la traduction de concepts comme *faisabilité* ou *généralisation* par exemple, l'interprète en LV a un équivalent qu'il aura la possibilité de refuser selon ses propres appréciations. Il n'est pas obligé de passer par la définition de *faisabilité*. Or, en interprétation en LS en général, l'interprète n'a pas cette possibilité de choix. En plus de la gestion des efforts requise par la simultanéité de la tâche, il gère également la définition d'un segment et son intégration visuelle et scénarisée dans son espace de signation. On voit nettement une possibilité de surcharge des ressources attentionnelles sur la production au détriment de la mémoire à court terme, ce qui est très clairement exprimé par une des interprètes interrogées :

« On attend on attend pour scénariser, on le fait et du coup on perd l'information qui vient. » (Focus group, page 416)

Ceci pourrait expliquer le choix d'une certaine linéarité dans la prise en charge du discours due à une peur du risque d'omission, que nous retrouvons chez une autre interprète qui dit en ces termes :

« C'est pour ça que j'ai tendance à rester très collée au discours, car je ne veux rien laisser. » (*ibidem*)

Pendant le focus group, nous avons questionné les étudiants sur l'importance de la préparation par rapport à la prise en charge de domaines inédits. En effet, la TIT met en avant que la connaissance d'éléments tant au niveau terminologique que conceptuelle aide naturellement

au bon déroulement de l'interprétation. Nous tenons à rappeler ici que la différence quantitative entre le lexique de la LSF et celui du français a des conséquences particulières sur la préparation de l'interprète. En effet, ne pouvant effectuer une préparation terminologique comme en LV, et avec le peu de corpus techniques disponible, l'interprète ne peut faire qu'une préparation thématique qui consiste à connaître la définition de chaque terme technique utilisé pour élaborer par avance en quelque sorte les périphrases ou scénarisations qu'il utilisera en contexte. À la différence de nos collègues en LV, ces documents ne seront pas utilisables directement en situation, puisque l'interprète en LS est debout face à l'assistance et ne peut donc pas se référer à ses notes et appeler son collègue en même temps qu'il traduit. Ce n'est que pendant le relais qu'il pourra éventuellement consulter ses fiches.

Les interprètes de notre échantillon ont mis en avant un élément qui va au-delà de la prise en charge de concepts inédits et qui soulève la difficulté de la création d'entités de scénarisation, comme nous pouvons le voir dans les extraits suivants :

« (...) quand (...) par exemple, tu dois interpréter une situation que tu ne connais pas, ou un concept, tu as beau avoir tous les signes, si tu ne sais pas bien ce que cela implique et que tu n'as jamais touché du doigt cette situation là c'est difficile de trouver 'qui fait quoi'. Moins les gens essaient de vulgariser un discours et plus c'est difficile de trouver les personnes pour les mettre en action dans ton espace » (Voir en annexe, Focus Group, page 415)

« Même avec la préparation, quand tu abordes la préparation d'un point de vue seulement linguistique, tu ne sais pas quelles entités interagissent. Ça j'ai l'impression qu'on le néglige souvent, on manque d'horizon. » (Ibidem)

La préparation en effet est indispensable pour toutes les raisons que nous connaissons bien. Ce qui semble interroger les interprètes de notre corpus va au-delà de la préparation. Ils mentionnent en réalité la difficulté de trouver de façon systématique et concrète les interactions d'un discours qui peut être abstrait, même en ayant préparé correctement. Il semblerait que les scénarisations de composition placent très souvent l'ILS en position explicative, illustrative, ce qui ne paraît pas être réalisable en simultanée aussi systématiquement que la théorie le voudrait. Une des interprètes résume bien cette difficulté :

« (...) j'ai l'impression que vers le français, mon cerveau doit faire un effort de dissertation, de dépersonnalisation, de généralisation. Et du français vers la LS il faut

que mon cerveau se mette exactement dans le mode inverse : production d'images, faire interagir des gens. » (Focus Group, page 419)

L'interprète interrogée reste générale et ne mentionne ni la contrainte de temps ni la différence entre toutes les formes de discours. La difficulté souvent mise en avant quant à la gestion des deux canaux différents en interprétation en LS (audio-vocal vs visuo-gestuel, ex. : Leeson, Roy, etc.) trouve peut-être dans cet extrait d'interview une piste de compréhension très intéressante. Ce n'est pas le changement de modalité discursive (orale/signée) qui est une source de surcharge cognitive car, comme le pressent Bélanger (1995), nous pensons que ce changement réduit les interférences et nous met en position avantageuse comparé à nos collègues de langues vocales. Ce changement implique en réalité un fonctionnement fondamentalement opposé dans les deux situations.

5.4.1.8.2. Le parti pris, les représentations

Un autre élément digne d'intérêt exprimé lors du focus group quant à la scénarisation est la conscience aigüe des interprètes de la responsabilité qui leur incombe lors des choix de ce qu'ils vont « donner à voir ». En effet, certains mettent en avant la part active que comportent leurs propres représentations quant à la définition ou la mise en image d'une partie du discours. Une fois la difficulté de trouver l'interaction résolue, donc en phase de production, certains interprètes soulignent le risque lié à une telle latitude :

« Par rapport aux difficultés liées à la scénarisation, je pensais aux moments qui risquent d'être compris comme un parti pris (elle mentionne une difficulté concernant une scénarisation du capitalisme précédemment vue avec ses collègues). On s'est demandé comment faire passer le concept, signe ou bien scénarisation ?(...) Là encore, il m'a semblé que le transfert présentait un parti pris, que la scénarisation apportait une connotation qu'il n'y avait pas dans le discours. » (Focus Group, p. 418)

Un autre interprète ajoute

« Dans ta scénarisation, tu prends parfois le parti de montrer quelque chose selon ta représentation, qui ne sera pas celle de l'orateur. C'est pour moi une difficulté de la scénarisation car on se dit : je vais choisir cet exemple particulier pour le représenter, parfois il n'y a aucun souci, parfois oui. (...) » (Ibidem)

Ce qui est exprimé ici relève de la conscience de la latitude par rapport à la notion de fidélité au discours et à l'orateur, qui est fortement en alerte lors de la création de la scénarisation. La subjectivité quant aux choix de représentations d'un concept ou d'un segment de phrase rend les interprètes très vigilants et conscients de la part de responsabilité qu'ils ont dans la transmission de la réalité du concept.

« (...) on participe aussi, nous interprètes, à la construction des représentations de ceux qui reçoivent notre interprétation. » (Ibidem)

Ce que l'interprète souligne, c'est la différence qu'engendre une telle subjectivité entre le concept et la représentation de ce concept.

Si nous demandons à 15 personnes différentes de signer « la nostalgie de l'enfance » par exemple, il ne serait pas surprenant de trouver 15 interprétations différentes qui pourraient tout aussi bien exprimer de la tristesse, de la joie, des regrets, etc. Nous avons d'ailleurs demandé au hasard à trois collègues avec respectivement 1, 9 et 20 ans d'expérience de bien vouloir traduire cette phrase et nous avons obtenu les résultats suivants :

Int 1 : DATE ENFANT AVANT SOUVENIR RAPPELLE FORT *CNV tête penchée triste*

Int 2 : ENFANT MOI GRANDIR dans la TÊTE PEINE/SOUFFRANCE

Int 3 : ENFANT AUTREFOIS SENTIMENT MANQUE

Sur trois interprétations différentes nous avons déjà trois sensibilités qui se présentent à nous. La première est axée sur le souvenir, la seconde sur la peine, la troisième sur le manque. L'interprète plaque sa propre subjectivité sur un concept qui ne l'est pas et cette conscience est parfois vécue comme une intrusion par les interprètes, comme nous le montre l'extrait suivant :

« Je me suis demandé qui j'étais pour imposer mes représentations. » (Ibidem)

5.4.1.8.3. Les omissions

Le relevé des omissions de notre corpus principal (corpus 1 à 6) s'est fait en deux temps. Un premier relevé a été effectué par nous-mêmes, en repérant les éléments qui nous paraissaient avoir été omis par les interprètes dans notre corpus. Un deuxième visionnage du corpus a été

fait conjointement avec notre interprète correcteur, avec la consigne de repérer les éléments du discours paraissant avoir été omis, tout en ayant la possibilité d'arrêter la vidéo et de revenir en arrière pour un visionnage plus précis. Nous avons mis en commun nos listes et visionné à nouveau les éléments qui n'obtenaient pas l'unanimité. Les éléments présentant un désaccord n'ont pas été retenus. L'analyse de notre corpus nous a surpris par la fréquence des omissions et ce, pour les deux types de scénarisations. Nous n'avons pas axé notre travail de recherche sur cette donnée. C'est la raison pour laquelle nous avons peu de témoignages à ce sujet pouvant mettre en perspective ce que nous avons observé. Notre consigne pendant le visionnage étant plus axée sur l'explication de leur production et leur ressenti quant à la difficulté de certaines tactiques, nous n'avons pas encouragé les interprètes interrogés à la comparaison original/traduction. Par conséquent les ILS ne se sont pas mobilisés sur les omissions. Nous pouvons à ce stade de notre analyse faire référence aux travaux de Napier (2004) à ce sujet lors d'une étude proche de la nôtre (analyse d'un échantillon de dix interprètes dans une interprétation vers l'AUSLAN d'un cours à l'université). Elle a analysé et classé les omissions relevées en plusieurs catégories que nous notons par ordre décroissant d'occurrence dans ses résultats : *Unconscious*, *Conscious strategic*, *conscious intentional*, *conscious receptive*, *conscious unintentional*. Nous précisons que les omissions relevées par Napier ne se limitent pas à celles issues ou impliquant la tactique de la scénarisation, puisque ce concept ne revêt pas la même réalité en AUSLAN, mais celles présentes sur la totalité du discours traduit.

Selon Napier (2004:130) « *a large proportion of omissions made by interpreters are not intentional* ». Si nous considérons son étude et si nous partons du principe que l'interprétation vers des langues signées implique le même type d'effort cognitif quelle que soit la langue signée d'arrivée (LSF ou AUSLAN), ces résultats sont intéressants car ils pourraient en partie éclairer la propension des interprètes de notre groupe à omettre une partie du discours lorsqu'ils ont recours à la scénarisation, sans même sembler le remarquer pendant le visionnage de leur prestation.

Nous avons cependant, et indépendamment des interviews, observé et analysé les omissions dans notre corpus pendant les deux types de scénarisations. Nous avons classé et représenté nos données dans le tableau qui suit

Figure 16 : Tableau des omissions des scénarisations

Type d'omission	Scénarisation Induite	Scénarisation de composition
	57 occurrences	25 occurrences
Omission dans la scénarisation (courtes/détail)	17 soit 29 %	3 soit 12 %
Omission dans la scénarisation (segment important)	4 soit 7 %	0
Omission sur le segment SUIVANT (détail ou segment important)	9 soit 15,7 %	12 soit 48 %

Nous avons comptabilisé une seule fois la présence d'une ou plusieurs occurrences d'omissions dans une même scénarisation. Il nous a été plus simple de dégager les premières tendances par cette méthode de comptabilisation, surtout lors des scénarisations induites, qui peuvent comporter plusieurs dizaines de segments consécutifs.

Nous remarquons que pour les scénarisations induites par exemple, le taux d'omission de détails ne portant pas préjudice à la compréhension est de 29 %. La réussite de l'interprétation d'un segment via la scénarisation a été évaluée conjointement avec S. Hirschi lors de la révision du corpus. Dans cette situation, les interprètes ont tendance à privilégier le sens dans sa généralité, aux dépens parfois de certains détails qui risqueraient de nuire à la bonne compréhension de la production signée. Ces omissions sont conscientes ou inconscientes, c'est-à-dire qu'elles peuvent être le résultat d'une décision stratégique visant à interpréter le segment choisi par la scénarisation de façon globale.

Voici un exemple ce que dit un des interprètes lorsqu'il remarque une omission dans son interprétation : *« je n'ai pas passé « victime », je ne savais pas comment le faire passer, le signe victime ne me convenait pas du tout. Ça ne change rien pour la compréhension »*¹⁶⁶

Nous pouvons nous interroger sur la tactique de l'interprète dans cette situation, qui connaît le signe standard de victime mais qui refuse de l'utiliser consciemment, pour au final ne pas passer cette notion dans son interprétation au risque de nuire à la logique de la mise en scène présentée dans son espace de signation. Effectivement, nous pouvons considérer que « **j'étais**

¹⁶⁶ Voir en annexe Entretien ILS 2 page 408

la victime consentante d'étudiants en psychologie » n'est pas l'idée principale de l'anecdote à suivre. Cependant, en ne la restituant pas, l'interprète ôte le trait d'humour de l'orateur de façon radicale.

La scénarisation induite comporte un risque d'omission de détails à l'intérieur même du segment scénarisé que nous avons calculé dans notre étude et qui est d'environ 30 %. Cependant, ces omissions ont l'air de résulter d'un choix conscient des interprètes qui ne semblent ni en retard lors de l'analyse des scénarisations, ni proches de la saturation cognitive. Le taux d'omission des segments à traduire qui viennent après le recours à cette tactique s'avère beaucoup moins élevé (15 %), et nous précisons ici qu'à plusieurs reprises, l'omission a été effectuée sur un segment parlé par un locuteur étranger avec un fort accent, ce qui est un facteur déjà référencé par Gile comme pouvant provoquer un risque de saturation cognitive.

En ce qui concerne la scénarisation de composition, il semblerait que la tendance soit inverse. Le contexte de notre étude est universitaire et le lexique utilisé correspond à une densité attendue dans ce genre de situation. Il est intéressant de noter que les scénarisations de composition se sont avérées nombreuses et ont été choisies comme une des tactiques principales pouvant pallier le vide lexical lié à la spécialité de la matière. Nous pensons que leur coût en capacité de traitement a grandement influé sur la fréquence des omissions relevées. De par sa nature explicative, illustrative, et puisque le segment auquel fait référence la scénarisation de composition est relativement petit, les occurrences d'omissions sur le segment de référence sont plus rares. En revanche, il est intéressant d'observer que les omissions d'une partie ou de la totalité du segment suivant s'élèvent à 48 %, ce qui met en évidence la charge cognitive très élevée de cette tactique comme nous l'avons vu précédemment.

Les interprètes interrogés pendant le visionnage de leur prestation étaient focalisés sur la réussite de leurs scénarisations. Ils voulaient surtout savoir si le concept était traduit et compréhensible au regard de l'interprétation proposée. Le fait même que très peu d'interprètes aient relevé leurs omissions ne semble pas dire qu'ils voulaient taire ou minimiser une erreur, car ils se sont montrés très ouverts à l'autocritique ainsi qu'à l'expression de leur ressenti tout au long de l'étude. Nous penchons pour une réelle surcharge cognitive qui les a presque autant mobilisés pendant le visionnage que lors de leurs prestations *in situ*, au détriment de l'écoute et de l'analyse de l'original.

5.4.1.9. Synthèse

La scénarisation induite est un processus en plusieurs étapes dont la réalisation ne se fait pas de façon aussi spontanée que la théorie le voudrait. Son intérêt réside dans sa capacité rhétorique de prise en charge du discours de façon globale, et lors de la réactivation d'une précédente scénarisation (induite ou non) par le biais d'un signe qui condensera à ce moment là un concept ou une scène précédemment proposée dans l'espace de signation.

Concernant le ME de la simultanée, nous pouvons penser que la scénarisation induite peut entraîner une surcharge de la mémoire à court terme, liée :

- à l'importance de la **Mémoire de l'Espace**, liée à la mémorisation des placements dans l'espace de signation des éléments posés pour leurs pointages et réactivations.
- au **temps** requis pour élaborer une scénarisation, qui peut entraîner un retard sur l'orateur à un certain moment et dont la réussite sera également conditionnée par le rattrapage de ce retard.

La scénarisation de composition a sa référence sur un segment plus court du discours original, et son recours est principalement lié au vide lexical. Sa mise en place requiert de la part de l'interprète qu'il soit en capacité de gérer le flux de l'interprétation tout en élaborant une définition qu'il doit mettre en scène.

En référence au ME, nous pouvons dire que ce qui distingue ici l'interprétation en LS des langues vocales, c'est cette donnée supplémentaire que nous appellerons **Effort de Composition** et qui peut se définir comme la mise en place rapide de la définition précise et concrète du signifiant en contexte avec une recherche d'interactions visuelles et de mises en scènes à modéliser dans l'espace de signation. Cet effort de composition est une charge majeure dans l'Effort de Production, qui aboutit dans notre corpus à une saturation des ressources cognitives de l'interprète provoquant l'omission du segment suivant dans près de la moitié des occurrences relevées.

5.5. La prise en charge du vide lexical

Nous avons abordé en amont le vide lexical en LS en présentant les différents points de vues théoriques et idéologiques sur le sujet. Nous avons voulu dans la présente étude porter notre attention sur les tactiques des interprètes lors d'occurrences de vides lexicaux pour nous permettre d'analyser leurs effets sur la production.

En 2009, nous nous étions penchée sur les tactiques de l'interprète face au vide lexical et les avons énumérées et étudiées. En 2012, nous avons poussé plus avant l'analyse des effets cognitifs de ces mêmes tactiques en nous appuyant sur le cadre conceptuel du modèle d'Efforts de la simultanée de Gile.

Dans le cadre de ses travaux sur l'interprétation simultanée entre langues vocales, D. Gile énumère et analyse des tactiques auxquelles ont fréquemment recours les interprètes face à des « déclencheurs de problèmes » que sont différents phénomènes relevant du discours original ou des relations entre les deux langues (ou les deux cultures) concernées (voir notamment Gile, 2009-a, chapitre 8). Dans l'hypothèse d'une sollicitation cognitive souvent proche de la saturation (hypothèse de la corde raide), l'absence de correspondances lexicales aisément accessibles entre la langue de départ et la langue d'arrivée constitue un déclencheur de problèmes potentiel si elle conduit l'interprète à une dépense supplémentaire en capacité de traitement ou en temps de traitement. À supposer que l'hypothèse de la corde raide s'applique également à l'interprétation en langue des signes, il apparaît donc intéressant d'examiner les tactiques auxquelles ont recours effectivement les interprètes de LSF face au vide lexical.

Dans son analyse des tactiques en interprétation simultanée dans les langues vocales, D. Gile (2009-a : 211-212) postule l'existence de « lois » sous-jacentes qui en déterminent la sélection, dont la maximisation de la récupération d'informations et la minimisation des interférences (dans la mesure du possible, une tactique ne doit pas, pour transmettre une information, consommer du temps et des ressources au détriment d'une autre information). Il est intéressant d'analyser les tactiques identifiées dans la présente étude de cas au regard de ces lois.

Les tactiques d'interprétation du vocabulaire français non lexicalisé en LS observées dans notre corpus sont (voir tableau 1) la labialisation, la dactylogogie, l'emprunt adaptatif, la

scénarisation, le français signé, la périphrase ou explicitation, la siglaison (initiales des mots, par exemple UVC pour Unité de Vente Consommateur), l'énumération d'éléments suggérant un ensemble (par exemple « *piano, guitare, violon, etc.* » pour exprimer l'idée *instrument de musique*), la création d'un signe par sosie labial (le sens du signe est donné par la similitude d'un autre mot français connu de la personne, tactique plus fréquente de la LSF vers le français car elle provient généralement de la personne sourde, que dans l'autre sens). Les tactiques observées dans notre corpus font intervenir des techniques d'expression dont la plupart existent en LSF indépendamment de l'interprétation. Elles seront qualifiées ici de « tactiques » ici étant donné le choix de leur emploi spécifique face au vide lexical et l'appréciation de leur efficacité par l'interprète contraint par le temps.

Figure 17 : Tableau de mise en parallèle des résultats de la première (corpus 7) et de la deuxième expérience (corpus principal), pourcentage des tactiques utilisées face au vide lexical

	Total 1 ^e expérience	Total 2 ^e expérience	Rang 1 ^e expérience	Rang 2 ^e expérience
Labialisation	55 soit 36,9 %	33 soit 31,7 %	1 ^e	1 ^e
Dactylogogie	33 soit 22,1 %	8 soit 7,6 %	2 ^e	4 ^e
Emprunt à la LSF	21 soit 14,1 %	20 soit 19 %	3 ^e	2 ^e
Scénarisation	18 soit 12,1 %	12 soit 11,5 %	4 ^e	3 ^e
Français Signé	14 soit 9,4 %	7 soit 6,7 %	5 ^e	5 ^e
Périphrase	10 soit 6,7 %	4 soit 3,8 %	6 ^e	6 ^e
Représentation visuelle du support de cours	4 soit 2,7 %	1 soit 1 %	7 ^e	7 ^e
Signe - 1 ^e lettre	3 soit 2 %	1 soit 1 %	8 ^e	8 ^e
Siglaison	3 soit 2 %	0	9 ^e	Néant
Énumération	1 soit 0,7 %	1 soit 1 %	10 ^e	9 ^e
Sosie labial	1 soit 0,7 %	0	11 ^e	Néant

Remarques :

1. S'il n'y a que 107 mots pour 149 tactiques pour la première expérience et 70 mots pour 104 tactiques pour la deuxième, c'est que la langue des signes est pluridimensionnelle et permet la simultanéité de diverses composantes (par exemple

labialisation + signe, ajout de la dactylogogie) et que les interprètes ont parfois eu recours à plus d'une tactique pour le même concept.

2. Précaution sur les résultats : le premier corpus (corpus 7) est constitué de 4 enregistrements d'interprétation d'une heure et demie, effectués dans le cadre de prestations régulières de 4 interprètes au profit d'un étudiant sourd. Le deuxième corpus ne possède pas les mêmes caractéristiques écologiques : c'est une seule interprétation d'une heure et demie effectuée lors d'une véritable situation d'enseignement à l'université, mais en l'absence d'un *réel* étudiant sourd. De plus, le second groupe est composé d'interprètes en fin de formation, ce qui peut être un biais supplémentaire à prendre en compte pour toute comparaison des résultats. Ces éléments ont eu un effet certain sur l'absence de *feedback* entre l'interprète et le destinataire de l'interprétation, largement observé lors du premier corpus et qui visait à répondre tacitement aux réels besoins de l'étudiant et que nous avons mis en parallèle avec la théorie du skopos.

5.5.1. Tactiques fréquentes

Les tactiques les plus fréquentes face au vide lexical sont la dactylogogie, la périphrase et la scénarisation.

Figure 18 : Tableau des tactiques les plus fréquentes

Tactiques	1 ^e étude	2 ^e étude
Labialisation	55 soit 36,9 %	33 soit 31,7 %
Dactylogogie	33 soit 22,1 %	8 soit 7,6 %
Emprunt à la LSF	21 soit 14,1 %	20 soit 19 %
Scénarisation	18 soit 12,1 %	12 soit 11,5 %

5.5.1.1. Commentaires et présentation des tactiques

À première vue, nous remarquons que les tendances générales mises en avant dans la figure 18 sont les mêmes entre le premier échantillon et le second, lorsqu'il s'agit d'une situation d'interprétation en milieu pédagogique, excepté pour la dactylogogie.

La labialisation est donc toujours la première tactique observée. Elle est systématiquement utilisée en ajout d'une autre tactique, ce qui montre l'importance accordée par les interprètes des deux groupes à la transmission d'une information sur certains mots en langue de départ dans ce contexte précis.

La dactylogogie a été plus utilisée lors de la première expérience (22,1 % contre 7,6 % lors de la seconde). La dactylogogie n'étant pas satisfaisante linguistiquement parlant, nous aurions pu penser que son recours comme tactique face à un vide lexical aurait été plus fréquent chez les jeunes interprètes, moins habitués à faire appel à leur connaissances extralinguistiques et à leurs capacités à créer une périphrase ou une scénarisation pouvant surmonter cette difficulté technique. Or nous observons la tendance inverse.

Plusieurs éléments de réponse peuvent nous aider à analyser ce phénomène : en premier lieu, nous pouvons mettre en avant la différence du sujet abordé (des cours de contrôle de gestion pour la première expérience et des cours de traductologie pour la seconde), et l'importance du vocabulaire technique lié à ces deux matières. Mais nous penchons pour une autre explication : lors de notre première étude (Pointurier-Pournin et Gile, 2012), nous avons mis en avant l'importance accordée par l'interprète à une information translinguistique : au-delà du message sémantique véhiculé par le discours original, la priorité était donnée à la transmission d'une information sur le terme français en raison des besoins particuliers de l'étudiant en classe d'entendants. Conformément à la théorie du skopos, l'importance de la fonction du discours traduit avait été déterminante dans les choix des interprètes enregistrés. Lors de l'analyse du second corpus, nous observons que le recours à la dactylogogie est moins fréquent. Il semblerait que les étudiants aient accordé moins d'importance à cette nécessité de transmission translinguistique dans une situation où ils ne pouvaient pas « interagir » avec le bénéficiaire ni présumer des besoins réels d'un étudiant, contrairement au premier échantillon.

Nous relèverons une différence digne d'attention sur le recours à cette tactique en comparaison à ce qui peut être observé dans les pays anglo-saxons notamment, où l'utilisation de la dactylogogie est beaucoup plus banalisée. En effet, Mulrooney (2002 : 5) note :

« Also important to note that users of ASL use fingerspelling frequently in everyday conversation. A signer will switch back and forth regularly from sign to fingerspelling. Padden (1991) reports that fingerspelled words frequently make up to 7-10 percent of the overall vocabulary in everyday signing. (...) Fingerspelling is not a marked event in ASL because fingerspelling signs are simply signs like any others. »¹⁶⁷

Nous pensons qu'il n'est pas hasardeux de déduire que les éléments dactylogogiés en ASL doivent être pour la plupart relatifs à un vide lexical puisqu'il est très probable qu'un signe standard aurait été utilisé le cas échéant. Il semble qu'en France, la dactylogogie ne soit pas considérée comme une pratique acceptable linguistiquement parlant, pour prendre en charge un mot ou un concept non encore lexicalisé en LS, même si elle est parfois observée. De façon générale, une paraphrase ou une scénarisation sera privilégiée par les locuteurs signants, comme nous le montre très clairement le tableau des tactiques les plus fréquentes (figure 18). Les effets de la dactylogogie sur la production seront analysés plus avant dans la partie suivante.

L'emprunt au français : L'interprète a recours à l'emprunt d'un signe existant en LSF pour le « réinvestir » d'un sens nouveau. C'est l'affectation d'un signifié relevant du domaine de spécialité (ici le contrôle de gestion) à un signe usuel. Nous avons observé que la labialisation associée à ce procédé est quasi-systématique.

Exemple d'emprunts utilisés : senior / vieux ; ratio / pourcent ; carence / manque ; quantitatif / chiffres.

La première remarque que nous pouvons faire est qu'ils renvoient pour la plupart à un signe non spécialisé relevant du vocabulaire usuel en LS et sont pour la moitié d'entre eux accompagnés de la labialisation du terme exact français sans être dactylogogiés. La

¹⁶⁷Traduction : « Il est important de noter par ailleurs que les locuteurs de l'ASL utilisent la dactylogogie de façon récurrente dans la conversation courante. Un signeur va alterner régulièrement entre les signes et la dactylogogie. Padden (1991) note que les mots dactylogogiés représentent généralement de 7 à 10 % du vocabulaire général utilisé au quotidien. (...) la dactylogogie n'est pas un événement hors de l'ordinaire en ASL car les signes épelés sont tout simplement des signes comme les autres. »

labialisation sert d'élément de distinction entre les signes : faute de mieux, [ratio] sera différencié de [pourcent] par l'information labiale.

L'emprunt est employé plus fréquemment dans le second groupe que dans le premier (19 % contre 14 %). Cette observation paraît logique suite à l'observation faite d'un recours plus mesuré à la dactylogogie. Dans ce contexte, les membres du deuxième échantillon ont plus aisément choisi de recourir à un signe proche mais non exact, en lui précisant une valeur sémantique correspondant au contexte par la labialisation du terme français. Nous analyserons dans la partie 2 la tactique de l'emprunt en la mettant en perspective avec les résultats trouvés lors de notre première étude.

La scénarisation : la scénarisation consiste à créer une scène qui condense le sens du discours. Notre étude nous a permis d'affiner ce concept et de répertorier deux formes de scénarisations (scénarisation induite par le discours et la scénarisation de composition face au vide lexical). Nous renvoyons le lecteur à la partie consacrée à la scénarisation (au chapitre précédent).

5.5.1.2. Analyse des tactiques

5.5.1.2.1. Labialisation du mot français (sans voix)

D'une façon générale, le statut linguistique de la labialisation est très controversé dans la littérature linguistique internationale de la langue des signes :

*« Within the ASL research and deaf communities, the presence of mouthing has been considered solely a “contact phenomenon” and discounted as a part of « real » ASL, where « real » ASL refers to natural conversation where only Deaf participants are present. »*¹⁶⁸

Nadolske and Rosenstock (2007 : 37) sont parties de ce postulat largement véhiculé pour des raisons sociolinguistiques propres à l'histoire des sourds et ont analysé et recensé la présence

¹⁶⁸ Traduction : « Dans les milieux de la recherche et de la communauté sourde, la labialisation est considérée comme un « phénomène de contact » et de ce fait, n'est pas considérée comme partie intégrante de la « véritable » ASL, celle qui a cours dans les échanges naturels entre signants sourds exclusivement. »

de la labialisation dans les langues des signes de nombreux pays, y compris l'ASL. Si la labialisation a souvent été considérée comme une marque extralinguistique, voire une ingérence de la langue vocale majoritaire sur la langue signée, leurs travaux ont démontré que les occurrences de labialisation étaient beaucoup plus nombreuses dans les productions signées des sourds que ce qui était pourtant communément admis.

En France, elle est encore à un stade exploratoire et son appartenance stricte à la langue des signes n'est pas majoritairement acceptée par la communauté sourde elle-même. Nous faisons référence ici aux tentatives récentes d'une partie de la communauté sourde d'éliminer toute forme de trace du français dans les productions signées : en ligne de mire, les signes formés avec la première lettre du mot français (comme le signe *hôtel* par exemple) ainsi que la présence d'appui labial qui pourrait faire référence à une forme d'oralisme, dont l'enseignement nous l'avons vu, a souvent été vécu de façon traumatisante par les sourds. Internet (YouTube notamment) est un vecteur très utilisé par de nombreux internautes sourds qui postent des propositions de changement de signes existants mais considérés trop « proches » du français et sollicitent ainsi les avis de la communauté signante française. Ces propositions sont ensuite relayées ou non par les réseaux sociaux et nous pouvons constater une réelle émulation autour de la langue par le biais de ces vecteurs, qui deviennent un observatoire très intéressant pour suivre l'évolution, les aspirations et les débats sur la langue des signes.

Plusieurs formes de labialisation sont observées de manière générale. On peut en distinguer deux, notamment : une forme *standard*, qui est une composante idiomatique de la langue des signes et une autre, l'*articulation sympathique*, qui regroupe des mimes buccaux, des sons et autres mouvements de la bouche nécessaires à une communication idiomatique (Séro-Guillaume, 2008, p. 130-131).

Dans leur étude, Nadolske and Rosenstock (2007) notent que la labialisation en ASL est fortement associée aux noms, aux verbes, aux verbes modaux, à la dactylologie, aux prépositions et aux conjonctions. En BSL (British Sign Language), elle l'est fréquemment aux noms et pronoms (Sutton-Spence et Day, 2001). En SGSL (Swiss German Sign Language), elle l'est particulièrement aux noms, adjectifs, adverbes, prépositions (Boyes-Braem, 2001). Zimmer (1989) démontre que la présence de la labialisation diffère selon trois catégories de contextes : *TV*, *informal talk*, *formal lecture* (télévision, conversation informelle, conférences

officielles) ; elle serait plus présente dans des contextes formels et de niveau de registre plus élaboré. Or, les conclusions de Nadolske et Rosenstock mettent en avant une présence quasi similaire sur ces trois formes de registres *Story*, *conversation*, *lecture* (récit, conversation, conférences). Ce qui diffère, ce sont les éléments syntaxiques avec lesquels la labialisation est associée dans ces différentes situations.

Nous ne voulons pas débattre dans notre étude du statut linguistique ou palliatif de la labialisation, mais nous prenons en compte la diversité de ses utilisations présentées plus haut, ainsi que son rôle en tant que stratégie globale discursive observée en langue des signes pour l'analyser dans notre corpus en tant que tactique *fonctionnelle* utilisée par l'interprète en langue des signes française.

Comme observé dans les études citées plus haut, de manière générale dans notre corpus, la labialisation ne vient jamais seule ; elle accompagne un signe, une épellation. Son couplage simultanément compatible avec les deux systèmes en présence (le français et la LSF) nous donne à penser que son utilisation est pertinente dans le cadre d'une tentative de maximisation du « rendement informationnel » de la part de l'interprète et n'est pas due à une déficience linguistique de celui-ci.

En analysant les co-occurrences de la labialisation avec les tactiques utilisées face au vide lexical, nous remarquons que son recours est associé à plusieurs tactiques que nous avons regroupées en trois catégories différentes :

- A.** Labialisation appuyée d'un mot + dactylogogie : l'interprète présente le mot en langue de départ avec une labialisation lente et appuyée. Il met ainsi ouvertement en valeur une information translinguistique.

- B.** Labialisation totale d'un mot + emprunt : l'interprète utilise un signe dont le sens est proche mais non exact dans un contexte particulier. Le recours à la labialisation par l'interprète corrige et/ou ajoute une valeur sémantique au concept proposé par le signe.
Exemples :
 - Le signe utilisé pour [coût/prix/tarif/montant] se corrige par la labialisation totale TARIF.

- La labialisation du mot « variable » ajouté au signe [influence] ajoute une valeur sémantique dans ce contexte précis.

C. Labialisation partielle + radicalisation¹⁶⁹ : dans ce contexte, la labialisation est partielle et se focalise sur une partie du suffixe en langue de départ (-ILITE, -ATION, -AGE, etc.). C'est alors une construction sémantique qui utilise les paramètres des deux langues en présence pour finalement reproduire à l'identique la construction grammaticale en français. C'est ce que la littérature anglo-saxonne nomme *code mixing*, et que nous pouvons qualifier de tactique combinatoire (*code combining*), selon Gile. Cette construction semble bien répondre à des règles d'utilisation relativement communes aux natifs de la langue des signes. Il nous semble cependant intéressant d'observer l'utilisation de cette tactique par les interprètes, natifs ou non de la langue des signes, dans le cadre de l'utilisation de la langue comme outil d'interprétation et de transmission du discours.

Ex : Triangulation : signe [triangle] + labialisation (-ATION)

L'emploi de cette tactique par l'interprète laisse supposer que la personne sourde est suffisamment bilingue pour en décrypter rapidement les jeux de construction sans autre explication.

Les labialisations observées dans les deux corpus sont beaucoup plus fréquentes et plus appuyées que ce que requiert habituellement une production en LSF. Cette première observation est conforme aux conclusions des études citées précédemment sur le fait que son emploi peut différer selon le contexte de l'émission du discours. Ici le contexte est élargi à celui de l'interprétation. Le simple recours à la labialisation peut indiquer la volonté de l'interprète de se référer à un mot en langue de départ qu'il juge important de transmettre via l'interprétation. Une forte occurrence de la labialisation peut s'expliquer par le fait que l'interprète est conscient de l'utilité du mot en français pour l'étudiant sourd, qui aura à le reconnaître et à l'utiliser dans des documents et des examens écrits. Nous trouvons là une situation propre à une interprétation dans un cadre de bilinguisme, qui plus est dans un rapport diglossique entre les langues en présence : l'une des langues apporte le métalangage de l'autre

¹⁶⁹ La radicalisation dans notre étude se définit par l'utilisation du radical du mot correspondant, au risque d'amputer une partie du sens premier.

tout en véhiculant le sens du discours. Elle pourrait également être le symptôme d'une incapacité ponctuelle de l'interprète à trouver une tactique plus performante pour prendre en charge le vide lexical à ce moment précis de son interprétation.

Nous pouvons nous interroger sur l'effet de la labialisation dans le processus de la simultanée en langue des signes dans ce contexte, et plus particulièrement sur l'effet d'une concentration soutenue sur des items relevant de la grammaire en langue de départ, les suffixes par exemple, pendant la phase de production. Nous rejoignons l'idée que la déverbalisation n'est pas un phénomène qui est présent de façon systématique sur tous les segments du discours pendant l'exercice d'interprétation comme nous l'avons analysé dans la partie 3.4.2, au chapitre 3. Nous pensons même que dans cette situation précise, l'interprète fait d'incessants allers et retours entre des segments dont il ne restitue que le sens, avec des éléments eux-mêmes issus de ces segments en langue de départ et qui sont restitués tel quels. La charge cognitive de l'interprète à ce moment donné de l'interprétation est alors fortement sollicitée. La labialisation étant couplée systématiquement avec une autre tactique (souvent l'emprunt ou la dactylogogie par exemple), il est très difficile d'isoler son impact cognitif dans le processus pour le mesurer. Cependant, nous pensons que l'attention particulière portée à la transmission de certains mots de la langue source avec lesquels est associée la labialisation ne contribue pas à alléger la charge cognitive de l'interprète lors de la reformulation.

Il est intéressant d'observer que cette tactique met en relation deux éléments : la première est la loi de la moindre interférence lors du choix des tactiques pendant l'exercice d'interprétation et la deuxième, qui nous qualifions de *tactique combinatoire*, est une tactique discursive particulièrement prégnante en langues des signes qui joue justement de l'interpénétration des deux langues en présence.

5.5.1.2.2. Emprunt adaptatif à la LSF : signe existant investi d'un nouveau sens

L'interprète a recours à l'emprunt d'un signe existant en LSF pour l'investir d'un sens nouveau, généralement spécialisé (le contrôle de gestion pour le premier échantillon, la traductologie pour le second).

L'emprunt et le premier corpus

Dans notre étude de 2009 / 2012, la labialisation est la tactique majoritairement associée à ce procédé (50 % des cas). En revanche, la dactylologie n'apparaît qu'une seule fois.

Exemple d'emprunts utilisés : *coût/prix/tarif/montant*, signés de la même façon. L'interprète a associé la labialisation pour les différencier en situation. L'emprunt se réfère à un concept dont le sens est proche mais non exact, et l'étudiant a la possibilité de suivre ou non sur les lèvres pour comprendre, par exemple, que c'est bien du mot *coût* qu'il s'agit.

Cette tactique a également été utilisée pour différencier des mots comme *qualité / performance / efficience / efficace*, qui se signent de la même façon. En revanche, pour des termes comme *ménage* traduit par *couple*, *senior* par *vieux*, *carence* par *manque*, ou *quantitatif* par *chiffres*, l'ILS n'a associé aucune autre tactique à l'emprunt adaptatif.

Ces emprunts sont en majorité extrêmement simplificateurs ; dans le corpus, la moitié d'entre eux sont accompagnés de la labialisation du terme exact français sans dactylologie. La labialisation sert à distinguer les signes : faute de mieux, *ratio* sera différencié ici de *pourcent* par l'information labiale.

L'emprunt dans le corpus principal:

Ce constat effectué lors de notre première étude nous a permis d'affiner notre analyse avec le deuxième corpus. Nous avons ainsi pu cerner plusieurs tendances :

5.5.1.2.2.1. L'approximation conceptuelle

Elle peut se décliner en deux tendances dont la première est celle de la radicalisation. Dans notre étude, la radicalisation se définit par l'utilisation du radical du mot français correspondant, au risque d'amputer une partie du sens premier :

Ex.1 : « Triangulation » (des données) :

Qui est traduit par TRIANGLE et labialisé TRIangulation. Nous notons que l'information portant sur le suffixe est présentée par une forte labialisation de « ATION ». Voir au Corpus 3 page 363 ligne 2 et page 364 ligne 17.

Ex. 2 : « Traductologie » : qui est un terme récurrent dans ce corpus, a été majoritairement traduit par son signe standard le plus proche : TRADUIRE. Comme au premier exemple, la tactique de la labialisation a été ajoutée pour indiquer la partie du suffixe manquant, ici « LOGIE ». Voir au Corpus 3 page 376 ligne 24, Corpus 5 page 390 ligne 42 et Corpus 6 page 400 ligne 6 :

Ex 3 : « Généraliser »

Qui est traduit par le signe standard le plus proche sémantiquement, c'est-à-dire GÉNÉRAL. Voir au Corpus 1 page 336 ligne 36, page 340 ligne 15, Corpus 2 page 360 ligne 26.

Nous remarquons une tendance qui s'avère être la même que celle observée lors de notre première étude avec des interprètes professionnels, qui est d'utiliser l'information labiale en plus d'une tactique ou d'un signe utilisé pour pallier le manque de correspondances lexicales, dans l'objectif de faire référence à la forme française du mot en langue de départ. Cette tactique qui pioche dans les deux langues peut être un exemple de la tactique combinatoire (*code combining*).

La pertinence de cette tactique est conditionnée par le bilinguisme présumé du destinataire de la traduction, qui saura ou non reconstituer le concept traduit par cette tactique si elle est proposée lors de sa première occurrence par l'interprète. Elle peut également l'être dans le cas d'une seconde tactique, après une paraphrase introductive du concept, dans un souci de lexicalisation temporaire.

5.5.1.2.2.2. L'emprunt à charge sémantique ajoutée :

Nous présentons ci-dessous une liste de mots dont la traduction en LS a pu souffrir à un moment donné de l'interprétation d'un manque de précision, d'une approximation conceptuelle au regard de son référent en français.

Validité écologique : les quatre occurrences de ce terme dans le discours ont donné lieu à quatre interprétations différentes ont été relevées :

- 1- THÉORIE SITUATION VRAI LIEN (C1 page 343 lignes 40 et 44)
- 2- SITUATION VRAI CORRESPONDRE (C1 page 344 ligne 25)

3- VALIDER E.C.O.L.O.G.I.Q.U.E. (C1 page 345 ligne 16)

4- V.A.L.I.D.I.T.E. E.C.O.L.O.G.I.Q.U.E. (C2 page 347 ligne 38)

Nous remarquons plusieurs choses :

Nous pouvons nous étonner du manque de constance d'un signe ou d'une formulation (scénarisation ou paraphrase) choisis par l'interprète, qui peut pour un même terme en langue de départ proposer plusieurs interprétations différentes. Ceci peut s'expliquer par le manque de signe standard correspondant qui amène l'interprète à proposer *in situ*, et selon son propre espace de signation à un instant T une image du sens qui ne sera pas forcément la même d'un extrait de corpus à l'autre. Ensuite, nous pouvons interroger le manque de coordination entre les interprètes qui se sont relayés, et qui n'ont pas choisi de reprendre les signes utilisés par l'interprète précédent.

En analysant les interprétations proposées, nous voyons que pour le premier exemple, l'interprète fait le lien entre ce qui se passe en « théorie » et ce qui se passe en situation d'expérimentation. Le deuxième exemple choisit de poser une situation d'expérimentation devant elle pour ensuite mettre en relation avec ce qui se passe à « l'extérieur ». Le troisième exemple se distingue, car l'interprète choisit plusieurs tactiques : la radicalisation (VALIDER pour *la validité*), puis la dactylogogie pour le mot ÉCOLOGIQUE. Le quatrième exemple est uniquement le terme dactylogogué.

L'interprète à ce sujet explique son choix : « *pour la validité écologique j'ai placé le concept avant de le nommer* » puis en se ravisant elle ajoute : « *la validité écologique au niveau de la phrase n'est pas passée par contre* » (Voir en annexe Entretien ILS 1 p. 407). En effet, elle explique en premier son choix de double tactique, puis elle se rend compte que la radicalisation ajoutée à la dactylogogie ne produit pas de sens dans ce contexte et reconnaît que le concept « n'est pas passé ».

Autre exemple : *les données*

Nous avons relevé trois interprétations différentes pour ce mot tout au long du corpus :

1- INFORMATION (corpus 3),

2- Une proposition d'image : index qui dans un demi cercle signifie une quantité / TAS

3- TAS d'INFORMATION (corpus 1)

Pendant notre entretien, l'ILS 2 dit au sujet de l'interprétation de données (p.409) :

« *J'ai toujours du mal à matérialiser ce genre d'expressions.* »

Effectivement, l'orateur utilise régulièrement le terme de « données » et c'est au fur et à mesure de son discours que nous comprenons que c'est un élément important du discours. Si l'interprétation de *données* par le signe standard INFORMATION (ou ENSEMBLE/TAS d'INFORMATION) par exemple ne porte pas préjudice à la compréhension en tout début de discours, nous observons que les interprètes de notre échantillon cherchent un moyen de le représenter en LS de façon aussi complète que peut avoir le mot français correspondant dans ce contexte précis.

Nous notons une réelle préoccupation des interprètes sur cet aspect de leur interprétation, qui ne se satisfont pas d'un signe proche mais non exact :

« *La « fiabilité, viabilité » (...) je simplifie en fait. J'aurais dû faire passer ces notions en adoptant une expression du visage plus évidente, une expression rassurante, simple.* » (Voir en annexe Entretien ILS 3 p.410)

Un autre interprète soulève la même difficulté avec la notion de fiabilité :

« *Oh la... le fiable que je traduis par « c'est sûr »... simplifié.* » (*ibidem*)

Un autre avec le terme de « textes parallèles » :

« *Pour les textes parallèles (...) je me dis que ce n'est pas suffisant.* » (Voir Entretien ILS 2, p. 407)

Cette impression de simplification semble être partagée par les ILS les plus expérimentés de notre corpus. Ce qui diffère cependant, semble relever du comportement assumé et revendiqué de cette simplification. En effet, interrogé au sujet de l'interprétation du concept de « communauté internationale » par « monde », un ILS de plus de 18 ans d'expérience répond (Interview ILS 10 page 431):

« *Si tu (dis) [communauté] [internationale] tu induis en erreur. Il vaut mieux (dire) [monde]. Et non, ce n'est pas la même chose, tu fais une adaptation qui est moins précise mais qui en langue des signes suffit et évite d'induire en erreur la personne qui suit ça.* »

Les tactiques observées dans ce corpus prennent en charge une partie du sens sans passer par la représentation du concept à proprement parler. Par exemple, la *validité écologique* devient un élément périphérique du discours, présent dans l'interprétation mais qui n'est pas mis en relief par un signe propre, ce qui peut laisser penser à une forme d' « omission » de la forme conceptuelle du discours. On voit bien avec les exemples de *validité écologique* ou de *données* que chaque proposition n'a pas pu être réutilisée dans les contextes de phrases qui ont suivi. On imagine la charge cognitive de l'interprète *in situ* qui, dans le feu de l'action, n'a manifestement ni les ressources nécessaires ni le temps pour s'employer à proposer une interprétation pouvant prendre en charge le fond et la forme d'une notion pourtant clé du discours.

Figure 19 : tableau d'exemples d'emprunts

Mot	Image proposée
Procédure	LIEN LOGIQUE (temporel ou causalité)
Démarche	ÇA MARCHE + labialisation démarche
Explicite	PRÉCIS
Systematique	[le lien logique] sens temporel ou causalité
Procédure	[le lien logique] sens temporel ou causalité
Difficulté	Problème
Choses banales, ridicules	UN PEU BÊTE
Terminologie	MOT MOT MOT
Piste	MÉTHODE
Réputation	CONNU
Textes parallèles	TEXTE PARALLÈLE (lexique mathématiques)
Expérimentation	EXPÉRIENCE TOUCHE TOUCHE (un nouveau signe est désormais créé, aujourd'hui largement répandu).
Des (...) particuliers à...	hésitation car les 2 termes (<i>caractéristique</i> et <i>particulier</i>) peuvent avoir le même signe. Puis utilisation de PI qui est un signe valise signifiant « typique » en LSF
Cas d'espèce	SITUATION
Unité	U
Variable parasite	MOTIVATION INFLUENCE INFLUENCE LISTE VARIABLE
Variabilité	VARIABLE + ité labialisé INFLUENCE HAUT BAS
Recherche empirique	RECHERCHE TOUCHE TOUCHE TOUCHE RECHERCHE EXPÉRIENCE
La fréquence	SOUVENT
Représentation de la réalité	MÊME VRAI SITUATION

Ce tableau présente les choix de traductions dans un contexte de vide lexical, où l'emprunt a été la tactique utilisée par l'interprète.

5.5.1.2.3. Translittération ou français signé

Le français signé est une méthode qui consiste à plaquer sur la langue des signes la structure syntaxique du français. Si certaines langues des signes l'intègrent naturellement (l'AUSLAN, langue des signes australienne, ou l'ASL, langue des signes américaine, par exemple), il en va tout autrement de la LSF - Voir à ce sujet la partie sur les Contraintes Linguistiques (partie 4.3.).

Exemple d'une interprétation tirée du Corpus 7 (étude de cas naturaliste, voir 5.1.2.):

« Panier moyen » : [anse de panier] + [moyen]

L'interprète et l'étudiant sourd savent qu'il ne s'agit pas dans ce contexte de l'objet « anse de panier », mais une périphrase serait longue et l'étudiant connaît déjà le concept. La translittération présente ici l'avantage de la rapidité et du lien direct au français.

L'étudiant lui-même propose :

« Pour le « coût de revient » on est obligé de faire du français signé, je ne vois pas d'autres solutions. Idem pour « coût de distribution » et « coût d'approvisionnement ». (Pournin, 2009 :33)

Le recours au français signé est ici un choix délibéré de l'interprète et de l'étudiant. Ici, pour tous les deux, le respect de la forme linguistique de la langue des signes est moins important que le rappel de la forme française. Napier (2002-b) parle aussi des préférences des étudiants sourds quant à la forme de l'interprétation (littérale ou iconique). Suite à une expérience menée auprès d'étudiants sourds à l'université, elle a proposé le concept de « *translational contact* » comme forme de traduction de contenus universitaires idéale mêlant la littéralité et l'iconicité. Séro-Guillaume (1994 : 57) note également la présence « acceptable » du transcodage :

«(...) si l'expression est utilisée à maintes reprises, à l'occasion d'un cours par exemple, l'interprète par souci de concision devra opérer des choix. Le transcodage ne semble pas dans ce cas d'espèce poser de problèmes particuliers à partir du moment où l'on évacue toute considération de nature idéologique. »

5.5.1.2.4. Tactiques peu fréquentes

- (1) Pointage visuel (par exemple, pointer un élément écrit au tableau).
- (2) Signer les initiales du mot français (par exemple, [crédit] et [débit] sont signés C et D, dans un espace redessinant un journal comptable).
- (3) Siglaison
- (4) Énumération de quelques éléments appartenant à un ensemble pour représenter celui-ci.
- (5) Labialisation d'un sosie ou proche parent labial

Toujours au Corpus 7, *immobilisation* par exemple est signé comme [immeuble] et labialisé. Ce signe, créé par l'étudiant sourd, a été choisi en raison de la similitude de sa prononciation labiale et de celle d'un autre mot français (immeuble) et parce qu'une immobilisation comptable peut entre autres porter sur un immeuble. Cette lexicalisation temporaire est essentiellement subjective et propre à l'étudiant. C'est la raison pour laquelle elle est peu présente lors de l'interprétation vers la LS alors qu'elle l'est beaucoup plus de la LS vers le français. Le chemin qui a amené l'étudiant à ce signe précis suit sa logique personnelle de reconnaissance labiale. Il appartiendra à l'interprète de s'en souvenir et de suivre la même logique pour restituer correctement ses propos lors des échanges.

Le débat sur la CNV n'étant pas encore clos (voir page 38), nous n'avons pas considéré la communication non verbale (CNV) comme une tactique de prise en charge du vide lexical. Cependant, nous remarquons une tendance à son recours en deuxième, voire troisième occurrence du mot, c'est-à-dire une fois une que le concept a déjà été traduit une première fois par une autre tactique (périphrase, scénarisation, emprunt, etc.).

La labialisation n'est jamais associée à ce procédé, ce qui paraît logique en ce sens que la CNV est dans une modalité d'expression visuelle opposée à tout ce qui peut être relatif à la langue écrite de départ. Il nous semble qu'une fois la tâche de transmission conceptuelle du discours effectuée, donc une fois les objectifs de l'interprétation atteints (les enjeux d'une

interprétation en milieu pédagogique par exemple), l'interprète s'autorise une parenthèse plus visuelle, pour équilibrer sa prestation.

À l'instar de cette première expérience, et malgré un échantillon d'interprètes différents, nous observons les mêmes tendances dans les deux expériences en ce qui concerne les effets des tactiques observées sur l'interprétation. Nous avons développé dans des parties dédiées ce qui relève de la dactylogogie, de la scénarisation et de la périphrase, en mettant en parallèle l'emploi de ces tactiques avec le ME de la simultanée. Ce qui nous semble intéressant de développer dans cette partie n'est donc pas une analyse des tactiques utilisées face au vide lexical qui viserait à les classer par nature et par forme (une scénarisation, un emprunt, une dactylogogie, etc.) mais d'analyser plus avant le phénomène de l'omission, ce qui n'avait pas été fait lors de notre première étude.

En effet, dans notre corpus comme dans notre étude précédente, les cas d'omissions se sont également avérés nombreux et prennent plusieurs formes : l'omission radicale d'un segment du discours dans le discours traduit, l'omission d'une partie du concept (nous intégrons également dans cette catégorie ce que nous appellerons l'approximation conceptuelle, c'est-à-dire une dynamique de simplification qui omet la dimension abstraite proposée par le discours), et enfin les erreurs de sens face au vide lexical. Nous présentons les résultats suivants :

Lors de notre précédente étude ayant comme objet les tactiques de l'interprète face au vide lexical (Pournin, 2009), nous avons identifié, énuméré et analysé les tactiques des interprètes face à des termes français n'ayant pas de correspondance lexicale en LSF. Les résultats observés mettaient en exergue l'importance de la fonction de la traduction dans la mesure où les tactiques observées renvoyaient souvent à des termes en français, c'est-à-dire dans la langue de départ, ce qui ne semblait pas conforme aux normes sociolinguistiques de la communauté sourde que nous avons présentées dans la partie consacrée aux contraintes linguistiques. Les résultats de cette première étude nous ont permis de nous délimiter un axe de recherche plus précis pour continuer notre analyse.

5.5.1.2.5. Omissions

Même si nous n'avons pas réussi à distinguer de façon systématique dans notre corpus les omissions conscientes et stratégiques des omissions dues à une surcharge cognitive globale ou locale de l'interprète, nous avons choisi de les représenter dans cette partie sur la prise en charge du vide lexical. Lors d'une étude sur les omissions, Napier (2002-a, 2004) propose d'envisager les omissions des interprètes en langue des signes australienne comme de véritables tactiques, en opposition à la qualification d' « erreurs » jusqu'ici utilisée. Pour ce faire, elle s'appuie entre autres sur les travaux de Cokely (1992) pour la langue des signes américaine et sur ceux de Kopczynski (1980) pour les langues vocales. Elle pose le premier constat suivant : le niveau de connaissance général des interprètes et leur langue, qu'elle soit littérale ou plus iconique (nous rappelons que la translittération est considérée comme forme possible d'interprétation), n'aurait pas d'influence sur le nombre d'omissions lors de l'interprétation.

Elle propose cinq types d'omissions: *conscious strategy*, *conscious unintentional*, *conscious receptive*, *unconscious* et *conscious intentional*, dont les trois premières sont qualifiées par l'auteur de tactiques d'interprétation.

« (...) *this problem with unintentionally making omissions is a cognitive information processing issue, which could not necessarily be improved upon with better educational background or increased knowledge of the topic being interpreted, or be dependent on translational style. All the subjects in the study agreed that they had every intention of interpreting that particular piece of information, and had been trying to make a strategic decision in waiting for further contextual information, but the information somehow eluded them.* »¹⁷⁰ (Napier, 2002-a : 145).

Napier a analysé 20 minutes de discours interprété par 10 ILS et relève 341 omissions au total. Soit 200 minutes pour 341 omissions, ce qui porte à environ 17 occurrences d'omissions pour 10 minutes d'interprétation.

¹⁷⁰ ¹⁷⁰ Traduction : L'omission involontaire est une question de traitement cognitif de l'information qui n'a pas forcément vocation à être amélioré grâce à une meilleure formation universitaire ou une plus grande connaissance du sujet interprété, ni même qui soit dépendant du style de la traduction. Les participants de l'étude ont tous convenu qu'ils avaient l'intention d'interpréter ce segment particulier de l'information, et qu'ils ont essayé de prendre une décision stratégique en attendant de plus amples informations contextuelles. Et pourtant l'information leur a échappé.

Nous relevons 39 omissions sur 90 minutes de discours interprété. Soit environ 4 omissions pour 10 minutes de discours traduit.

Figure 20 : comparaison des occurrences d’omissions entre le corpus principal et le corpus de Napier

Omissions sur 10 minutes / Napier 2002	17
Omissions sur 10 minutes/ Corpus actuel	4

Le sujet même du discours n’est pas à première vue plus complexe d’un côté que de l’autre : le corpus de Napier est un cours universitaire sur l’acquisition de la LS par l’enfant sourd, qui est pour tout interprète en LS un des thèmes les plus fréquemment abordés dans une vie professionnelle lorsqu’on s’intéresse à la langue des signes et à la communauté sourde. Celui de notre étude est un master de recherche en traductologie, qui n’est pas non plus si éloigné des intérêts et des problématiques générales communes à notre groupe d’étudiants interprètes. Malgré l’analyse effectuée par Napier plus haut, nous pensons que la différence dans les résultats obtenus pourrait tout de même s’expliquer par le niveau d’études requis et le contenu même de la formation d’interprètes qui n’est pas le même en France et en Australie. Une étude internationale où les conditions de recueil de données seraient équivalentes pourrait s’avérer intéressante pour confirmer ou infirmer notre première mise en perspective.

Nous présentons ci-dessous les segments du discours original qui ont été omis par les interprètes de notre corpus. Nous les présentons sous forme de deux tableaux : le tableau 21 recense les omissions des segments du discours qui n’ont pas d’équivalent standardisé en LSF dans le sens technique du discours original. Le second recense les omissions des segments qui ont une correspondance lexicale connue.

Figure 21 : Omissions et vide lexical

Représentatif : C1. Acquisition des connaissances C2 Consentante C2 en généralisant C2 Systématique C3 Infra rouges C3 (2 fois omis) Fiable : Corpus 3 (2 fois omis) Fiabilité : C3 Rigoureux : C3 (2 fois omis) Viabilité : C3 Des faits C3 Exploiter les données C3 Corrélational : C3 (ensuite épilé car expliqué par l'enseignant) Causalité : C3	Affirmations triviales : C3. Ressources : C3 Faisabilité : C2 Représentativité : C2 Inférence : C4 Aléatoire : C5 (car périphrase trop proche des signes utilisés par variable, variation, variabilité) ; C6 Corrélational C6 Cause à effet C6 Variable C6 Ridicule C6 Méthode expérimentale ou naturaliste C6 Méthode exploratoire C6 Variable parasite C6 Perturbation C6
Total tableau	31

Figure 22 : Omissions simples

Raisonnable C1 Il n'est pas exclu C2 Faiblesse C2 (lors des 3 occurrences) Indolore C3 Bon sens : 3 (2 fois omis) Un degré : C2 Objective : C2 Résultats C3
Total tableau : 8

En analysant les tableaux ci dessus, nous remarquons que sur les 39 omissions recensées par deux interprètes différents, 31 sont associées à un vide lexical, soit 79 %. Nous prenons la précaution de préciser que chacun de ces termes n'a pas forcément été omis sur l'intégralité du discours, mais qu'il l'a bien été à un moment donné de l'interprétation.

Le croisement des données avec les interviews met en avant que, tout comme Napier pour la plupart des omissions, les interprètes de notre échantillon sont extrêmement conscients de leurs propres omissions, et ce pendant le processus même de l'interprétation. Nous avons remarqué que l'hésitation, l'attente de quelques secondes poussant parfois la capacité de mémoire à court terme à son maximum, étaient très fréquentes lorsque l'ILS se rend compte

d'un terme pour lequel il ne connaît pas d'équivalence en LS. Les interviews révèlent bien l'état d'esprit dans lequel se trouvent les interprètes dans cette situation :

« Pour le mot « expérience » (...) j'avais vu un nouveau signe pour « expérimentation » qui est comme ça (...), ou bien « expérience » on signe la situation ? Ou bien on emploie directement le signe standard ? Après lorsqu'il dit « empirique » c'est signé comme « expérience de terrain »(...) Ensuite j'ai été embêté par la « démarche », je ne savais pas trop comment la signer. Peut être j'aurais fait « réflexion puis choix », ou « décision prise après avoir bien réfléchi ». Mais le signe « démarche » ici ne va pas, pourtant beaucoup de sourds le font. »¹⁷¹

Cet extrait d'interview montre bien le questionnement de l'interprète face à des termes qui le font hésiter. En premier lieu, nous pouvons nous étonner de l'attitude de l'interprète qui questionne à ce moment précis la polysémie possible d'un signe qui pourrait être à première vue la même qu'en français. Nous émettons l'hypothèse que le manque de vocabulaire spécialisé dans ce cas précis provoque chez l'interprète des questionnements sur l'acception potentielle en termes scientifiques d'un signe tel que EXPERIENCE pour signifier « empirique », et sur la possibilité d'une interprétation plus précise par une paraphrase. En effet, si l'omission qui résulte de cette attitude n'est pas une tactique au sens où nous l'entendons, elle semble relativement représentative des difficultés rencontrées par l'ILS dans ce cas de figure et peut expliquer les raisons de l'omission du degré d'abstraction du segment initial.

Nous avons un autre extrait où l'interprète admet très simplement la démarche de son omission, et c'est ce qui rend ce témoignage intéressant :

« Là (...) je cherche. Après je me suis débarrassé de « on ne peut pas tirer des vérités générales... sur un petit échantillon » et de « échantillon représentatif ». Je fais on ne peut pas comprendre. Je n'ai pas fait l'idée de général. J'ai abandonné parce que j'avais peur de ce qui allait venir après, parce qu'il parle plus vite là. »¹⁷²

¹⁷¹ Voir en annexe Entretien ILS 1 page 405

¹⁷² *Ibidem*, page 406

Contrairement à l'exemple précédent, il semble bien ici s'agir d'une tactique. Nous notons bien ce sentiment d'« avoir peur de ce qui allait venir » et de clairement vouloir « se débarrasser » ou « d'abandonner » un élément provoquant chez eux une surcharge attentionnelle qui met à mal leur interprétation. On comprend que l'attention consciente que requiert l'élaboration d'une périphrase ou d'une scénarisation empêcherait l'interprète de continuer son travail d'écoute du discours original, qui a un rythme plus soutenu à ce moment là.

Une autre situation d'omission est intéressante à relever car elle met en avant l'autocensure de l'interprète qui, malgré un signe standard existant, refuse de l'utiliser :

« Je n'ai pas passé « victime (...) Le signe de victime ne me convenait pas du tout. Ça ne change rien pour la compréhension. »¹⁷³

Ici, l'interprète traduit l'essentiel de la phrase sans l'idée de victime, donc sans la connotation humoristique voulue au départ par l'orateur qui est contenue dans le mot. Nous pensons que l'interprète considère que le signe de victime (qui se signe comme « blesser ») avait une connotation trop éloignée de celle que peut représenter le signe standard et ne satisfaisait pas au sens général du discours en LS. Dans l'étude de S. Hirschi (corpus 8) nous trouvons également ce type de réaction de la part des interprètes face à un signe existant, en l'occurrence le *défi*, qui bien qu'existant n'a pas été utilisé par les interprètes de langue B sous prétexte que sa portée n'était pas assez conceptuelle et s'apparentait trop à un registre lié au sport et à la compétition. Seul l'interprète de langue A en LS l'a utilisé sans complexe, supposant son auditoire suffisamment bilingue pour comprendre toutes les facettes de son acception en situation.

Un autre interprète interrogé ajoute :

« La « faisabilité », ça je ne l'ai pas traduit. (...) pourtant c'est simple, c'est ce que l'on peut faire, mais j'imagine à ce moment une portée plus abstraite que je n'arrive pas à transmettre. Alors je suis passé à autre chose. » (Voir en annexe Entretien ILS 2 page 409)

¹⁷³ Voir Entretien ILS 2 en annexe page 408

L'interprète met bien en avant le fait que ce concept est parfaitement traduisible. Nous pouvons seulement relever que l'interprète ne parvient pas à rendre le degré d'abstraction du discours à ce moment là de son interprétation. L'omission est totalement consciente, et reflète la volonté de ne pas baisser le registre de son interprétation dans l'intention qu'elle soit en accord avec l'abstraction proposée par le discours original.

Cette tendance a été plusieurs fois relevée dans ce corpus et elle est également présente dans les travaux de recherche de S. Hirschi (non publié) malgré un échantillon d'interprètes plus expérimentés. Nous pouvons émettre l'hypothèse que cette observation ne semble pas uniquement imputable au manque de pratique de l'interprétation, mais qu'elle pourrait révéler une réelle difficulté des ILS ayant à disposition des signes parfois trop polysémiques ou généraux pour transmettre toutes les facettes d'un discours plus abstrait ou scientifique en LS, tout en prenant en compte les contraintes linguistiques et de temps d'une interprétation simultanée.

Nous avons pu relever dans notre échantillon une majorité d'omissions liées à un vide lexical existant en LS en rapport avec la matière abordée par le discours. Nous n'avons pas choisi comme cadre conceptuel d'analyse de ces omissions celui de Napier (2002). Pour autant, d'après les éléments relevés et l'analyse des interviews, nous pouvons effectivement rejoindre son analyse quant à l'idée qu'en dehors des omissions faisant suite à un élément dactylographié, un nombre important de ces omissions sont conscientes et ne relèveraient pas d'un défaut d'écoute entraîné par une surcharge cognitive locale ou globale. Ces omissions sont pour la plupart conscientes et tactiques. La possibilité qu'elles coïncident avec un manque de pratique de l'interprétation professionnelle n'est pas à écarter. Cependant, leur fréquence n'est pas particulièrement élevée. Elle est même nettement inférieure à la fréquence recensée par Napier lors de son travail, ce qui nous amène à penser que nous nous situons dans une proportion communément acceptable en interprétation en LS et que les observations effectuées dans notre corpus pourraient être révélatrices d'un comportement plus général des interprètes confrontés à des situations similaires.

5.5.1.3. Les tactiques des interprètes en langues vocales

Dans ses travaux de recherche sur l'interprétation de conférence, Daniel Gile (1995, 2009-a) recense plusieurs tactiques des interprètes en langues vocales face à des termes techniques dont la traduction pourrait poser problème à l'interprète. Ces tactiques sont, comme nous l'avons vu en introduction :

- Aide du collègue passif disponible à l'écoute, suite à une hésitation, un regard.
- Aide du contexte visuel : nommer un élément projeté à l'écran par exemple.
- Recherche d'un terme dans les documents et glossaires dont dispose l'interprète en cabine.
- Reproduction approximative du son entendu.
- Simplification, abandon d'une partie de l'information.
- Omission : sauvegarde de l'essentiel. Les omissions sont nombreuses même chez les interprètes les plus aguerris.
- Explication ou paraphrase.
- Naturalisation du mot.
- Reproduction du mot en langue de départ, prononcé avec l'accent de la langue de départ.
- Transcodage, tactique efficace dans le champ des technologies récentes.
- Intervention : indiquer un problème de traduction à l'orateur
- Coupure du micro.

Avant toute mise en parallèle, nous voulons rappeler que l'interprète en langues vocales travaille généralement en cabine, relativement loin des regards des délégués qui écoutent alors que l'interprète en LS est souvent placé en face au public, parfois sur scène ou sur une estrade, mais toujours de façon à ce qu'il soit visuellement accessible pour l'ensemble de l'audience. Cette extrême visibilité de l'ILS rend impossibles plusieurs des tactiques dont dispose l'ILV.

Figure 23 : Mise en parallèle des tactiques utilisées par les ILV/ILS en situation :

	Tactiques ILV	Tactiques ILS
A	Aide du collègue passif présent en cabine et disponible à l'écoute, suite à une hésitation, un regard.	Aide. Tactique peu usitée. Consultation (à tour de rôle) des notes laissées par le collègue passif pendant l'interprétation.
B	Aide du contexte visuel : nommer un élément projeté sur un écran.	Pointage d'un élément visuel.
C	Recherche d'un terme dans les documents et glossaires dont dispose l'interprète en cabine.	Recherche possible uniquement pendant la phase passive de l'interprétation, lorsqu'il y a un glossaire à disposition.
D	Simplification, abandon d'une partie de l'information.	Emprunt adaptatif d'un signe conceptuel proche / radicalisation
E	Reproduction approximative du son entendu.	Dactylogogie
F	Explication ou paraphrase.	Scénarisation ou paraphrase
G	Naturalisation du mot.	Emprunt
H	Reproduction du mot en langue de départ, prononcé avec l'accent de la langue de départ.	Emprunt associé à la labialisation/ Dactylogogie + labialisation
I	Transcodage, tactique efficace dans le champ des technologies récentes.	Transcodage ou français signé
J	Omission	Omission
K	Intervention	L'intervention plus aisée du fait de la proximité ILS/orateur.
L	Coupure du micro	Arrêt de l'interprétation

En ce qui concerne les tactiques A et C (Aide du collègue passif et aide du contexte visuel) :

L'importance de la préparation n'est plus à démontrer dans la réussite de la prise en charge de domaines inédits en interprétation. En ce qui concerne le lexique spécialisé, l'interprète en LV peut se constituer des glossaires et des notes auxquels il pourra se référer pendant l'interprétation. L'interprète en LS n'a pas de possibilité de constitution d'un tel document. Son travail de préparation va bien sûr inclure le recensement des signes existants, mais il lui appartiendra de s'en souvenir, car il n'aura pas la possibilité de consulter ses notes au moment même où il interprète et où il est debout, face aux bénéficiaires et les mains « occupées » à traduire. Ses notes ne lui seront d'aucune utilité et il ne devra compter que sur sa mémoire. De plus, si le signe correspondant n'est pas encore existant, son travail de préparation consistera à trouver une explication ou définition du terme qui aboutira à la création d'une paraphrase explicative de ce même concept. Ce cas de figure nous amène à penser que la charge de mémoire à long terme de l'interprète en LS est déjà grandement sollicitée lorsque sa prestation commence. Nous ne disons pas ici que celle de l'ILV l'est moins, mais celui-ci a à

sa disposition des informations qu'il aura la possibilité de consulter, ce que l'ILS ne peut pas faire.

Le recours au collègue passif n'a pas le même impact non plus quant aux conséquences sur l'influence de cette tactique sur l'appréciation de la qualité professionnelle de l'interprète par l'auditoire. L'intervention du collègue passif est à la vue de tous et elle est vécue comme une mise en défaut publique, discréditant la prestation de l'interprète en action. Les interprètes préfèrent que le collègue passif n'intervienne que s'il est expressément sollicité par l'ILS en action. Il n'est pas rare cependant d'observer de courts échanges de regards entre les ILS, mais l'usage veut que l'interprète passif note les éléments qu'il a remarqués et où sont proposées des conventions de signes et autres commentaires sur une feuille de papier qui est consultée à tour de rôle et qui constitue une trame de travail en construction tout au long de la prestation.

Nous précisons que depuis peu, lors de très grands meetings par exemple comme pour certaines prestations audiovisuelles, les interprètes ne sont plus sur scène face au public, mais dans une cabine où ils sont en retrait, leur prestation est filmée en direct et incrustée en petit, à droite sur un écran géant où est également filmé l'orateur. L'intervention de l'interprète passif est quasi invisible pour l'audience et de ce fait elle est vécue beaucoup plus sereinement par l'interprète en action. De plus, cette mise à l'écart du public enlève une grande source de stress que devaient gérer jusqu'alors les interprètes présents sur scène, et qui n'avaient pas forcément l'habitude de se retrouver dans une telle configuration.

La tactique B (Aide du contexte visuel)

Elle est précieuse pour l'interprète en LS. Elle permet de surmonter l'obstacle du vide lexical en utilisant le pointage visuel d'un élément projeté à la vue de tous. Son recours entraîne une grande économie cognitive car elle économise à l'interprète toutes périphrases et autres tactiques chronophages. Cette économie cognitive lui permet de gagner du temps pour élaborer un signe ou scénarisation qu'il pourra par la suite intégrer dans le flux de son interprétation à la prochaine occurrence du concept. Elle répond aux lois du moindre effort et du rendement informationnel maximal (Gile 2009-a, chapitre 8). En situation de réunion, de cours, ou de conférence moins officielle, la présence de l'ILS aux côtés de l'orateur et face à l'auditoire lui permet d'avoir un accès direct aux documents utilisés par le conférencier (paper board, tableau, etc.) et de pointer chaque élément disponible visuellement. Cette tactique est

analysée plus avant dans la partie consacrée aux contraintes d'espace liées à l'interprétation en LS.

Les autres tactiques :

Nous notons évidemment une différence fondamentale sur la naturalisation ou la prononciation d'un mot en langue de départ, qui est une tactique qui peut être transposable au recours au français signé ou bien à la dactylogogie. Cependant la fréquence de ces tactiques en LV est plus faible qu'en LS où elles se trouvent être majoritaires.

5.5.1.4. Synthèse

Un premier phénomène digne d'attention est la fréquence élevée du vide lexical dans le corpus (107 termes français sans correspondance lexicalisée en LSF sur moins de 5 heures de discours pour la première étude, et 70 termes pour 1h30 dans la seconde). Ce phénomène semble distinguer assez nettement l'interprétation en langue des signes de l'interprétation entre langues vocales.

Figure 24 : Tableau de comparaison des occurrences des tactiques entre les deux corpus

Labialisation	Dactylogogie	Emprunt	Scénarisation	Français signé	
1 ^{ère}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	5 ^{ème}	1 ^e corpus
1 ^{ère}	4 ^{ème}	2 ^{ème}	3 ^{ème}		2 ^e corpus

Les tendances sont similaires pour les cinq premières tactiques les plus souvent utilisées par nos deux échantillons. Les différences entre le recours à la dactylogogie et l'omission peuvent s'expliquer par l'absence d'un *réel* bénéficiaire de l'interprétation dans le second échantillon. Cette absence n'enlève rien à l'intérêt des résultats obtenus, car cette configuration place l'interprète face à un récepteur lambda, ce qui nous rapproche des conditions d'interprétation de conférence où l'interprète ne possède aucune information pouvant influencer sur sa stratégie

interprétative globale. Il est intéressant dans ce cadre de considérer la présence de l'omission comme une tactique possible même si elle n'a pas pu être comptabilisée.

Quant aux tactiques les plus fréquentes, on note que si la labialisation est rapide, la deuxième tactique la plus fréquente, à savoir la dactylogogie, est chronophage et d'une efficacité incertaine. Nous verrons dans le chapitre suivant que non seulement dans près de la moitié des cas dans le premier corpus, elle a été répétée parce que orthographiquement incorrecte, maladroite ou trop rapide pour l'étudiant, mais dans 45 % des cas pour l'expérience numéro 1 et 60 % pour la seconde, elle est associée à une omission du segment de discours suivant, peut-être en raison du retard pris et d'un déficit attentionnel lié à la saturation de la mémoire de travail de l'interprète (Gile 2009-a, chapitres 7 et 8). Et pourtant, elle est souvent utilisée. Est-ce à dire que la loi de la minimisation des interférences ne s'applique pas en interprétation en langue des signes française ? Nous penchons plutôt pour une autre explication, celle de l'importance accordée par l'interprète à une information translinguistique : au-delà du message sémantique que véhicule le discours original, il donne la priorité à la transmission d'une information sur le terme français en raison des besoins particuliers de l'étudiant en classe d'entendants. Il arrive que des informations sur le mot en langue de départ soient également transmises dans l'interprétation entre langues vocales, mais la chose est relativement rare.

Enfin, le corpus met en relief l'existence d'une tension entre l'aspiration de la communauté sourde française à préserver la LSF d'une interférence du français et l'intérêt de la communication dans certaines situations concrètes. Une tension analogue se retrouve d'ailleurs dans la résistance du français à l'influence de l'anglais dans des domaines de spécialité.

Les études de cas présentées ici ne sauraient être que le début d'une exploration systématique du comportement des ILS face au vide lexical, exploration qui, si elle est conduite dans différents cadres et situations de communication, devrait apporter des éléments précieux d'appréciation des différentes tactiques et de leurs effets.

5.6. La dactylogogie

Nous avons analysé chacune des 30 occurrences de la dactylogogie de notre corpus principal et pour une meilleure lisibilité les avons classé dans le tableau ci-dessous :

Figure 25 : Tableau de synthèse des occurrences de la dactylogogie

Mot dactylogogué	Nom propres : 15 Vocabulaire : 15	Soit 50 % Soit 50 %
Orthographe	Correcte : 26 Incorrecte : 3 Phonétique : 1	Soit 86,7 % Soit 10 % Soit 3,3 %
Lisibilité ¹⁷⁴	Aisée : 13 Non aisée : 17 <i>dont</i> - suppléance possible : 7 - suppléance impossible : 8	Soit 43,3 % Soit 56,6 % <i>dont</i> Soit 23 % Soit 26,6 %
Répétition	Oui : 3 Non : 27	Soit 10 % Soit 90 %
Temps	1 seconde : 3 2 secondes : 10 3 secondes : 8 4 secondes : 4 5 secondes : 2 Plus de 5 secondes : 3	Soit 10 % Soit 33,3 % Soit 26,6 % Soit 13,3 % Soit 6,6 % Soit 10 %
Omission	Oui : 18 Non : 12	Soit 60 % Soit 40 %
Tactique immédiate associée (plusieurs tactiques peuvent être associées)	Labialisation : 25 Pointage : 3 Aucune : 2	Soit 83,3 % Soit 10 % Soit 6,6 %
Évolution du segment	Aucune : 11 Emprunt + labialisation : 8 Code 1 ^{ère} Lettre (initialisation) : 2 Scénarisation : 5 Pointage : 3 périphrase : 1	Soit 36,6 % Soit 26,6 % Soit 6,6 % Soit 16,6 % Soit 10 % Soit 3,3 %

¹⁷⁴Nous avons évalué, conjointement avec notre interprète-correcteur, la lisibilité de la dactylogogie en « lisant » chaque segment dactylogogué du corpus et en notant ce que nous en avons compris. Le manque de lisibilité peut être mis en parallèle avec les défauts de prononciation à l'oral (un mot peut être mangé, transformé, prononcé indistinctement, etc.) Il en est de même pour la dactylogogie : elle peut être incomplète, fautive, être exécutée trop rapidement, etc.

Analyse du tableau :

5.6.1. La nature des mots dactylogiés

Lorsque l'on pose la question aux interprètes en LS quant aux situations où ils auraient spontanément recours à la dactylogie, la majorité des réponses se rapprocheraient de celle qui nous a été donnée lors d'une interview d'un collègue exerçant le métier depuis plus de onze ans :

« Pour les noms propres, pour tout ce qui est tour de table, les présentations, (...) les sigles, toutes les choses comme ça. »¹⁷⁵

En analysant précisément les segments dactylogiés par les interprètes, nous remarquons que la dactylogie n'est pas seulement utilisée pour épeler et signifier les noms propres ou les sigles, comme il est communément établi, mais elle est également utilisée pour introduire un mot de vocabulaire inédit en LSF. En effet, les résultats présentés montrent que les interprètes de notre corpus l'ont utilisée à 50 % des occurrences relevées en référence à un nom propre, et 50 % en référence à d'autres mots du vocabulaire.

Figure 26 : nature des mots dactylogiés

Noms propres	Vocabulaire
Z.	Variabilité
Künzli (2 fois)	Soutenance
Liu	Écologique (2 fois)
T.A.P (3fois)	Validité écologique
Julia	Parallèle (textes parallèles)
Genève (2 fois)	Triangulation
Iran (2 fois)	Citation
Corfou	Corrélation
ESIT	Dicton
PowerPoint	Annexe
	Variable parasite
	Réplication
	Empirique
	Volume

¹⁷⁵ Interview de l'interprète 15, en annexe page 454.

Nous n'avons pas comptabilisé « Madame L. » dont le nom a fait l'objet de 2 tactiques, (dactylogie et méthode combinatoire).

En analysant les mots de vocabulaire dactylogiés, nous remarquons qu'ils font en majeure partie référence au lexique technique utilisé dans le cours. Une remarque nous semble cependant intéressante : en ne comptabilisant pas les occurrences récurrentes (ex TAP ou Künzli qui sont revenus plusieurs fois lors du discours), nous notons que le pourcentage de recours à cette tactique s'élève à 58,4% en faveur de la dactylogie des mots de vocabulaire pour 41,6% de noms propres ou de sigles.

Pour mieux comprendre la raison de ce recours à cette tactique par les interprètes, et dans quelle mesure ces termes relèvent du vide lexical en interprétation vers la langue des signes, il nous semble intéressant de rechercher les signes existants qui pourraient être utilisés pour leur interprétation et de les comparer avec les tactiques associées ou les signes utilisés par les interprètes en amont du segment dactylogié.

Figure 27 : tableau de recherche de correspondances

Signe général existant recouvrant plusieurs sens possibles en LS mais non exacts en fonction du contexte (vérifié avec un autre ILS)		Vide lexical en interprétation lors de ce corpus
Mot dactylogié : Variabilité Citation Dicton Réplication Empirique Corrélation Écologique Annexe (textes) parallèles	Signe existant : VARIABLE PHRASE GUILLEMETS GUILLEMETS RÉPÉTER TOUCHER LIEN ÉCOLOGIE DOCUMENTS <i>ajouté en fin d'ouvrage</i> Signe existant mais différent selon ce qui doit être parallèle (une droite, une situation, etc.)	Soutenance Triangulation Variable parasite Validité écologique

Nous remarquons plusieurs choses : les interprètes de ce corpus ont tous, sauf une exception, utilisé les signes existants présentés dans ce tableau en amont de la dactylogie. Seul le signe « ÉCOLOGIE » n'a pas été emprunté. Ce signe est pour l'instant très lié à au sens politique ou idéologique (il se signe d'ailleurs VERT, en référence au parti *Les Verts*).

Pour ce qui relève du vide lexical (la partie droite du tableau), les quatre exemples ont tous été précédés d'une périphrase ou d'une scénarisation expliquant le concept pour ensuite le nommer. L'exemple d'un extrait d'interview nous montre bien l'enchaînement logique de ce processus.

« Pour la validité écologique j'ai placé le concept avant de le nommer. Dans cette situation je trouvais cela plus cohérent. »¹⁷⁶

Effectivement, le concept est présenté, scénarisé ou paraphrasé en première tactique, puis vient le moment où l'interprète décide qu'il le nommera en langue de départ, pour des raisons pédagogique dans notre cas de figure, ce qui conduira l'interprète dans cette situation à présenter le fond et la forme dans sa traduction.

Pour le reste du tableau, nous pouvons observer l'émergence d'une autre tactique qui consiste à utiliser la dactylogogie après un emprunt : les interprètes ont ainsi signalé que le signe existant utilisé était un emprunt dont le sens était proche mais qui ne couvrait pas le concept abordé en contexte. L'ajout de la dactylogogie permet d'introduire le terme français dans l'interprétation et, de façon sous-jacente, le concept.

Exemple pour le mot « répliation » :

Signe [répéter/répéter/répéter], pointage du signe, ajout dactylogologique REPLICATION = répliation

Nous observons que les interprètes de notre corpus ont souvent recours à cette pratique, et nous avançons l'hypothèse qu'elle pourrait correspondre à une tactique d'interprétation que l'on pourrait qualifier d'*emprunt à charge sémantique ajoutée*. La tactique d'emprunt utilisée seule n'apparaissant pas satisfaisante pour l'interprète pour différentes raisons dans ce contexte (approximation conceptuelle, souci de précision terminologique, occurrence fréquente dans le cours), il va donc en deuxième tactique utiliser la dactylogogie pour en fixer le temps du discours la correspondance lexicale et la précision conceptuelle ou technique du terme français.

¹⁷⁶ Voir Entretien ILS 1 en annexe page 407

Les interviews des interprètes nous montrent très bien ce choix de double tactique :

« Pour les textes parallèles, j'ai épilé, après j'ai pensé que ça pouvait se signer comme ça (texte / même / à côté). »¹⁷⁷

Cet extrait montre bien le choix conscient de la double tactique face au vide lexical en situation pédagogique. Ce choix semblerait efficace dans cette situation si on prend en compte ce que dit l'une des interprètes qui n'a pas utilisé cette tactique :

« (...) je suis piégée car j'ai scénarisé la variable parasite sans la nommer, sans nommer ce concept (c'est-à-dire sans le dactylogier), et je me rends compte qu'il faut le nommer bruit. Du coup je perds du temps à épeler variable parasite pour ensuite faire le lien avec le bruit. »¹⁷⁸

Un autre extrait d'interview d'un interprète (qui ne fait pas partie de notre corpus principal) exerçant depuis une vingtaine d'années nous indique sensiblement la même démarche :

« (...) ce matin, le cours parlait de « réfugiés » et j'ai mis en parallèle le mot dactylogié avec un signe en face. Pour lui signifier que le cours parlait bien de « réfugiés ». Il n'y a pas de signes connus pour réfugiés. Je fais en sorte que l'expression, que le sujet dont le professeur parle soit aussi compris en français. Seulement en situation pédagogique, attention ! »¹⁷⁹

Pourtant, après avoir précisé que cette pratique se faisait uniquement en situation pédagogique, l'interprète ajoute quelques phrases plus loin :

*« (Pour interpréter *collectivité territoriale* en conférence) j'épelle, ensuite je fais une énumération, par exemple (région/département/etc.) puis je propose mon signe créé avec une étudiante ».¹⁸⁰*

¹⁷⁷ Voir Entretien ILS 2 en annexe page 407

¹⁷⁸ Voir Entretien ILS 4 en annexe page 412

¹⁷⁹ Voir Entretien ILS 14 en annexe page 449

¹⁸⁰ *Ibidem* page 453

Nous ne pouvons pas vérifier la fréquence d'occurrence de la dactylogogie en conférence. Cependant, il est intéressant de remarquer que le cumul de tactiques est envisageable pour cette interprète en situation de conférence également.

Malgré la contrainte de temps qui est fort pressante en interprétation simultanée, la dactylogogie dans notre corpus a toujours été associée à une autre tactique (emprunt et/ou périphrase). Cette décision peut se comprendre lorsqu'on s'intéresse à la finalité de la traduction dans cette situation, qui est la transmission en langue des signes d'un cours d'université, où l'exactitude des mots employés est nécessaire à la compréhension de la matière et à la restitution des travaux à l'écrit. Nous rejoignons ici les résultats de nos premières recherches sur l'importance de la fonction de la traduction dans les choix des tactiques des interprètes en situation pédagogique (Pointurier-Pournin et Gile 2012 ; Pournin 2009) et du lien que nous pouvons faire avec la théorie du skopos. L'utilisation de deux, voire trois tactiques pour l'interprétation d'un seul concept nous permet d'avancer qu'il y a une focalisation considérable de l'attention de l'interprète sur la restitution d'une partie du discours. De ce fait, l'Effort de Production de l'interprète est très fortement sollicité, ce qui risque de nuire à la bonne compréhension et mémorisation des segments à suivre.

Contre toute attente et malgré une certaine conscience du temps requis pour ce cumul de tactiques, les interprètes interrogés ne mentionneront rien sur une possible omission résultant de cette attention soutenue, même après visionnage de leurs prestations.

5.6.2. Les omissions

Le corpus nous montre un taux très élevé de 60 % d'omissions sur le segment suivant la dactylogogie. Nous voulions vérifier quel rapport pourrait avoir le temps d'exécution avec les omissions ; il apparaîtrait en effet logique que le risque d'omission s'accroisse avec le nombre de secondes mobilisées pour cette tactique.

Figure 28 : Tableau mesurant les omissions en lien avec les secondes mobilisées

	1 sec	2 sec	3 sec	4 sec	5 sec	6 sec et +
Occurrences	3	10	8	4	2	3
Omissions	1	4	6	3	2	3
Pas d'omission	2	6	2	1	0	0
Pourcentage d'omission	33,3 %	40 %	75 %	75 %	100 %	100 %

Si ce tableau confirme nos intuitions, il nous paraît toutefois important de souligner le taux relativement élevé de risque d'omission même lorsque le temps requis pour la dactylographie n'est que d'une seconde.

Nous avons ensuite voulu vérifier si les omissions étaient dues au fait que la dactylographie arrivait quasi systématiquement en deuxième tactique lorsqu'il était important de lexicaliser provisoirement un concept. Si tel était le cas, la dactylographie des noms propres étant la seule tactique employée sans autre tactique associée, il apparaîtrait logique qu'il n'y ait pas ou peu d'omissions dans ce cas de figure. Nous avons donc calculé pour chaque catégorie (noms propres et mots de vocabulaire) le rapport entre dactylographie et omissions du segment suivant :

Figure 29 : Rapport entre la dactylographie des noms propres et l'omission du segment suivant

	Omission du segment suivant	Aucune omission
15 noms propres	7	8
Résultat	46,6 %	53,3 %

Figure 30 : Rapport entre la dactylographie des mots de vocabulaire et l'omission du segment suivant

	Omission du segment suivant	Aucune omission
15 mots de vocabulaire	11	4
Résultats	73,3 %	26,6 %

Les résultats nous montrent un accroissement des omissions lorsque la dactylologie est employée comme seconde tactique d'interprétation. Si nous observons une différence entre les deux résultats (46,6 % d'omissions pour la figure 29 et 73 % pour la figure 30), il n'en reste pas moins que les omissions sont nombreuses, même dans le cas de noms propres dactylogiés puisque le pourcentage est tout de même de 46 % lorsqu'elle est utilisée en tant que tactique principale.

5.6.3. L'orthographe

Elle est correcte dans 86,7 % des cas. Nous remarquons une corrélation entre l'orthographe et la répétition de la dactylologie. En effet, deux fois sur les trois où l'exécution s'est avérée présenter une faute, l'interprète a recommencé la dactylologie pour, au second essai, l'exécuter correctement.

On note cependant qu'il appartiendra à l'interprète de trouver l'orthographe exacte par déduction phonétique des noms de famille qui ne sont pas connus de lui.

Exemple avec Madame L. :

L'interview de l'interprète 1 (voir en annexe page 407) présente clairement sa difficulté au sujet de ce segment :

*« Là je **tente de dactylogier** le prénom de la fille, mais j'ai vu plusieurs fois que certains ne choisissent pas cette option là. Pourtant dès que je peux enlever la dactylo je le fais. **Je le fais à l'aveugle, je n'ai pas compris son nom en fait.** »*

Effectivement, pour contourner la difficulté, comme le dit l'interprète interrogé, nombreux sont les interprètes qui pointent avec l'index la personne qui est en train de s'exprimer. Il est pourtant des situations où il est nécessaire d'épeler. Dans ce cas de figure ce n'est pas la longueur du segment à épeler qui gêne l'interprète. Ici, c'est l'effort requis pour épeler à « l'aveugle », pour ne pas dire par déduction phonétique, qui a perturbé l'interprète puisqu'il s'y est repris à deux fois lors de ce segment et y a consacré plus de 8 secondes (pour 3 lettres). Cette particularité de l'interprétation en LS est également un élément qui diffère de l'interprétation entre langues vocales, où l'interprète transmettra le nom propre oralement sans se soucier de son orthographe.

5.6.4. La lisibilité

Il est communément admis par tous les locuteurs de la langue des signes que le déchiffrage de la dactylogogie nécessite une attention particulière lorsque cette tactique intervient au beau milieu d'un segment signé. Le débit doit être relativement rapide pour que la lecture soit agréable et que l'enchaînement des lettres se fasse de façon liée. Notre expérience en tant qu'interprète et celle des collègues que nous avons interrogés nous permettent d'établir une sorte de règle commune d'exécution de la dactylogogie, pour qu'elle soit lisible par le destinataire : la main d'exécution est placée légèrement sur le coté, les configurations de la main sont propres et exécutées sans va-et-vient entre chaque lettre, à un rythme posé.

Nous rappelons que les sourds ne sont pas tous à l'aise avec le français écrit et l'orthographe. Indépendamment de ce fait, un mot technique nouveau requiert une attention particulière pour permettre son assimilation et sa compréhension. Cette attention requise sera sans doute différente si le mot dactylogogué est déjà connu du destinataire ou bien issu d'un registre de langue plus commun.

Dans notre corpus, la lisibilité du mot dactylogogué est à 43,3 % aisée, c'est-à-dire que le mot se déchiffre sans effort pour le destinataire de l'interprétation (pour les lecteurs non habitués nous pouvons faire un parallèle avec le confort d'écoute des mots). En revanche il nous semble intéressant de noter que 56,7 % des mots dactylogogus sont difficilement déchiffrables à cause de la rapidité de leur exécution (en langue vocale, les syllabes seraient « avalées »). Nous avons remarqué que dans 23 % des cas, la suppléance était possible pour comprendre le mot dactylogogué (l'habitude des signants entre en jeu : exemple le début d'un mot signé plus clairement et une fois le radical compris il est possible d'en deviner la fin : une terminaison en -Q a généralement UE ; idem avec -TION ou -ITE).

Pour les 26 % restants, nous avons pu les déchiffrer en utilisant la fonction « ralenti » de notre lecteur, avec la possibilité de se référer au discours original de l'orateur. Dans ce contexte, il apparaît surprenant que ces mots n'aient pas été dactylogogus à nouveau par les interprètes.

Contrairement à nos collègues en langues vocales qui ont la possibilité d'entendre leur propre production et donc de se reprendre lorsqu'ils « avalent » un mot, il semblerait que les interprètes en langue des signes de notre corpus n'aient pas eu conscience de la lisibilité de

leur production en dactylographie puisque leurs commentaires n'y ont pas fait référence lors du visionnage de leurs prestations.

Figure 31 : Rapport entre lisibilité et vitesse d'exécution

Mot dactylographié	Nombre de lettres	Secondes d'exécution	Rapport lettres/sec	Lisibilité
Zinéline	8	4	2	Bonne
Kunzli	6	3	2	Bonne
Variabilité	11	5	2,2	Bonne
Soutenance (2è)	10	7	1,4	Bonne
LIU	3	4	1,3	Bonne
Écologique	10	3	3,3	Bonne
Écologique	10	4	2,5	Bonne
TAP	3	1	3	Bonne
TAP	3	1	3	Bonne
Validité écologique	18	6	3	Rapide
Parallèles	10	3	3	Rapide
Julia	5	2	4	Difficile
Iran	5	2	4	Rapide
Genève	6	2	3	Difficile
Triangulation	13	4	3	Bonne
Citation	8	2	2,5	Illisible
Corrélation	11	3	2,7	Illisible
Dicton	6	1	6	Illisible
Annexe	6	2	3	Bonne
Variable parasite	16	5	3,2	Rapide
Recherche empirique	18	3	6	Bonne
PowerPoint	10	3	3,3	Bonne
Réplication	11	3	3,6	Bonne
Volume	6	2	3	Bonne

Il apparaît que le seuil critique où le risque d'illisibilité est fort se situe vers 3 lettres dactylographiées par seconde. La moyenne du rapport lettres/secondes pour une bonne compréhension est de 2,8. Inversement, la moyenne où le risque d'illisibilité est susceptible de se produire est de 3,5 lettres par secondes.

Nous émettons ici une certaine réserve, car il nous semble important de rappeler que chacun réagit différemment à la lecture d'un terme dactylographié. La compréhension d'un terme dactylographié va au delà de la lisibilité de l'enchaînement des lettres effectué dans l'espace de signation. Il y a plusieurs autres facteurs à prendre en compte, entre autres :

- la complexité du mot dactylographié,

- sa connaissance ou non par le destinataire de ce mot,
- sa fréquence d'occurrence dans le discours.

En effet, si nous retirons de notre calcul la dactylogogie de « recherche empirique » par exemple, qui est largement comprise car presque intuitive au vu du discours et de la redondance de ce concept pendant une heure et demie de corpus enregistré, le rapport lettres/secondes permettant une compréhension optimum baisse à 2,5 lettres par secondes.

Ces chiffres n'ont pas valeur de seuil obligatoire. Nous posons ici les premières tendances observées et analysées d'un phénomène qui ne demande qu'à être plus largement exploré.

5.6.5. La conscience d'une tactique chronophage et perturbatrice

Une idée communément admise sur la dactylogogie est que celle-ci est employée par défaut, c'est-à-dire lorsque l'interprète n'a pas réussi à trouver l'image conceptuelle à représenter dans sa traduction. Or, lorsqu'il s'agit de dactylogogie de concepts inédits n'ayant pas de correspondances lexicales disponibles en LS, l'analyse du corpus nous montre qu'elle intervient quasi systématiquement en seconde tactique suite à une scénarisation ou un emprunt, c'est-à-dire une fois que le sens du concept est transmis et que l'ajout de la dactylogogie correspond à une précision, une indication de vocabulaire, une tactique de lexicalisation provisoire du signe précédent. Ce qui est frappant en analysant le corpus et les entretiens avec les interprètes, c'est de mesurer à quel point l'emploi de cette tactique est considéré à juste titre comme risqué et chronophage. Malgré la conscience de cet état de fait, le recours à la dactylogogie en tant que seconde tactique est un choix délibéré de l'interprète et non un aveu d'échec face à un défaut de paraphrase ou de scénarisation.

En explorant les interviews, on se rend compte en premier lieu que les interprètes évitent autant que possible de dactylogogier :

«(...) pourtant dès que je peux enlever la dactylo je le fais.» (Voir ILS 1 page 407)

«(...) J'aurais dû le dactylogogier. Mais c'était long.» (Voir ILS 2 page 409)

Deuxièmement, les autres interprètes expriment surtout l'idée que la longueur de sa réalisation a perturbé le reste de leur interprétation :

« Je me suis débarrassé de la «causalité» par manque de temps, en plus j'ai épilé.»

(Voir ILS 3 page 410)

«(...) du coup je perds du temps à épeler variable parasite pour ensuite faire le lien avec le bruit. (...) Là vous m'avez perdue, je suis restée bloquée sur la variable parasite et je n'ai pas entendu le reste. J'ai capitulé avec le sourire. Je n'ai pas compris son histoire de radio, qui est pourtant simple. D'ailleurs je demande un relais. » (Voir ILS 4 page 412)

Ce dernier extrait d'interview met clairement en avant le fait que la dactylographie a empêché l'interprète d'entendre le segment prononcé par l'orateur simultanément à l'exécution de la dactylographie. Le fait qu'il n'ait pas pu raccrocher les wagons malgré la simplicité du discours (une anecdote sur les systèmes d'antennes radio en Afrique) montre très clairement de très faibles ressources attentionnelles affectées à l'Écoute pendant sa production dactylographiée.

Les propos récoltés lors du focus group vont également souligner une conscience de l'effet perturbateur de la dactylographie. Une des personnes interrogées dit à ce sujet :

« (...) Je perçois comme un « saut de cerveau » en dactylographie. J'ai l'impression d'utiliser une autre partie de mon cerveau, en réception ou en production d'ailleurs. »

(Voir en annexe Corpus 9, page 420)

« La dactylo en réception c'est l'horreur, ça nous coupe de toute la logique du discours. » (Ibidem)

Cette intervention a suscité un acquiescement général. Un autre interprète ajoute :

« (...) d'un coup plus d'image, il faut décoder des lettres... » (Ibidem)

Les interrogés situent spontanément l'irruption de la dactylographie dans le discours comme une rupture brutale dans la logique du travail cognitif que requiert l'exercice de production ou de

réception d'un discours signé. Pourtant, ces mêmes interprètes n'ont paradoxalement pris aucune précaution particulière lors de l'épellation puisque nous avons relevé une certaine tendance à une dactylogie favorisant la vitesse de production au détriment de la compréhension. Nous remarquons une tension de la part des interprètes entre la difficulté consciente de la réception de la dactylogie avec l'intuition d'une perturbation qui menacerait la qualité de leur interprétation, sans pour autant identifier concrètement les conséquences ni même les relever lors du visionnage de leur travail. Ils mettent en avant la contrainte du français dans certaines situations et nous remarquons la même démarche dans le choix des tactiques d'interprétation et l'importance de la fonction de la traduction que celle observée lors de notre étude de 2009 filmée au CNAM de Poitiers.

5.6.6. Synthèse

Au regard de l'analyse des segments dactylogiés de notre corpus et des extraits d'interviews, nous avons pu vérifier et approfondir certaines idées communément établies. La première est que la dactylogie n'intervient pas uniquement lors de l'interprétation de noms propres mais, nous l'avons vu, elle est dans plus de la moitié des cas utilisée en cas de vides lexicaux en interprétation en LS. De plus, la production dactylogiée est effectivement chronophage, non pas uniquement par la simple exécution manuelle qui prend bien plus de temps qu'un signe standard synthétique, mais également parce qu'elle intervient quasi systématiquement en seconde, voire en troisième tactique.

Au regard du taux très élevé d'omissions des segments suivant la dactylogie, nous pouvons dire que la dactylogie n'est pas une opération automatique et mobilise fortement les ressources attentionnelles même si elle est courte. Nous émettons également l'hypothèse que son recours, même en première tactique pour une dactylogie « simple » de noms propres, mobilise fortement l'Effort de Production et nuit considérablement à l'Effort d'Écoute et d'Analyse de l'original ainsi qu'à l'Effort de Mémoire.

De plus, si nous avons vu que les interprètes ont recours à cette tactique qu'ils savent pourtant chronophage dans l'objectif de transmettre la totalité des informations (sens et indications linguistiques de la langue de départ pour son utilisation ultérieure), le stress provoqué par la conscience de ce manque de temps influencerait sur la rapidité d'exécution, ce qui nous interroge sur le succès relatif de cette tactique au regard de la lisibilité variable des mots dactylogiés.

En conclusion, nous pouvons nous interroger sur la nature même de cette tactique qui consiste à sortir de la logique du travail d'interprétation pour introduire dans un espace de signation où chaque chose à sa place un élément linéaire « verbalisé » de la langue de départ.

Une deuxième question se pose à nous : est-il possible de continuer le travail cognitif que requiert l'exercice d'interprétation en épelant un mot en langue de départ ? Il serait intéressant de transposer une expérience de même nature avec des interprètes en langues vocales pour comprendre si la difficulté vient de la gestion des canaux différents ou bien de l'exercice seul d'épellation pendant la phase d'écoute du segment à venir.

6. Discussion et conclusion générale

Analyse des contraintes

De façon générale, le modèle IDRC nous a permis une analyse et une nouvelle évaluation des ressources et des contraintes de l'interprétation en LS pour une meilleure compréhension des incidences des caractéristiques spatio-visuelles de la langue sur la production de l'interprète.

Nous avons noté dans notre étude plusieurs différences entre les interprètes en LV et en LS dont les plus significatives relèvent des contraintes sociales et des contraintes d'espace.

Les contraintes que nous pouvons relever dans la littérature et dont nous supposons qu'elles sont représentatives de la réalité observée sont d'ordre **sociolinguistique et socio-psychologique**. De façon générale, la littérature anglo-saxonne a analysé le rôle de l'interprète et sa place dans l'interaction en parallèle avec les autres problématiques liées à l'interprétation à proprement parler. En effet, les études en sociolinguistique ont été déterminantes pour reconnaître l'implication de l'interprète dans l'évènement et ont largement contribué à analyser l'impact psychologique probable des interactions sur la personne de l'interprète. Tout en maintenant la confiance des bénéficiaires, les Anglo-Saxons ont réussi à apporter un éclairage nouveau sur ces problématiques de base de la profession sans pour autant modifier fondamentalement la pratique sur le terrain. Cette analyse des besoins de l'interprète a pu se faire parce que la recherche a su séparer l'intérêt des interprètes de ceux des sourds pour, *in fine*, apporter à l'ensemble de ces deux communautés un confort de travail et d'écoute professionnelle respectueux de leur réalités propres. Cette capacité d'une profession entière à pouvoir se remettre en cause est-elle culturelle ? Sommes-nous en France capables d'une telle démarche ? À la lecture d'un ouvrage récent sur l'interprétation en langue des signes¹⁸¹ en France dans lequel de nombreuses situations d'interprétation sont montrées en exemple, il nous semble que la communauté des ILS telle que représentée dans l'ouvrage reste ancrée dans une logique *affective* de parti-pris pour la communauté sourde. Parti-pris

¹⁸¹ *Entre sourds et entendants*, Éditions Monica Companys, 2009

conscient ou non, qui se manifeste par un manque de considération des besoins de l'interlocuteur incarnant le groupe historiquement oppresseur, puisque les ILS montrés en exemple ont tendance à ne pas prendre en compte les normes communicationnelles des entendants, tout comme l'a décrit et analysé précédemment la littérature anglo-saxonne.

Le code de déontologie est un sujet qui est ouvertement discuté dans la recherche internationale, ce qui n'est pas encore le cas en France. Le code de l'AIIC ayant longtemps servi de référence pour la majorité des interprètes communautaires, la plupart des situations rencontrées n'étaient absolument pas envisagées dans le code de conduite simplement parce que les interprètes en langues vocales se sont naturellement focalisés sur leurs propres considérations : la conférence, voire l'interprétation diplomatique. En voulant se hisser au niveau des normes des interprètes en langues vocales, les ILS ont longtemps revendiqué une même démarche, un même métier et *de facto* un même code éthique. La situation particulière de l'interprétation en LS – et ceci n'est pas nouveau – est qu'elle est constituée de l'ensemble des domaines qui sont par tradition traités individuellement dans la littérature traductologique (conférence, judiciaire, liaison, social, éducation, etc.). Un seul et même code appliqué à une seule facette du métier est donc naturellement voué à évoluer pour intégrer l'ensemble des champs possibles de l'interprète. C'est en l'occurrence ce qui s'observe dans de nombreux pays à l'heure actuelle.

En France, il est considéré qu'une prestation qui ne se plie pas strictement au cadre du code de déontologie tel qu'il a été élaboré il y a plus d'une vingtaine d'années relèverait du domaine de compétence d'un professionnel du secteur social bilingue en LS. Il est vrai que certains domaines ne peuvent se prêter aisément à l'exercice de l'interprétation lorsqu'est imposé à l'interprète un cadre déontologique relevant de la conférence (dans un système unilatéral et distancié) alors qu'il intervient dans des situations où les règles communicationnelles sont à l'opposé (interaction et proximité). Il n'est pas rare d'observer que certaines structures doivent prendre des mesures supplémentaires pour faciliter la communication ou la compréhension du message interprété (*intermédiaireurs, reformulateurs, professionnels bilingues* par exemple)¹⁸². De ce fait, certaines sphères d'intervention ont été délaissées par les interprètes eux-mêmes, laissant le champ à une multiplication d'intervenants sans qualification pour l'exercice de l'interprétation, mais qui couvrent de fait

¹⁸² La présence d'un *intermédiaireur* répond à un besoin particulier dont les raisons sont complexes et variées. Nous ne remettons pas en cause la présence des *intermédiaireurs* ou des *médiateurs*. Nous ne faisons que relever une pratique existante observée.

certains besoins (ceci est courant en milieu pédagogique et social notamment). Ces professionnels en viennent parfois à revendiquer une légitimité à étendre leur champ de compétences à la situation de conférence, puisqu'ils font déjà office d'interprète dans d'autres lieux. Cette situation peut être comparée au « marché gris » en langues vocales qui nuit au maintien de certaines normes professionnelles pour ce qui concerne la traduction ou l'interprétation de conférence. À ceci près qu'en interprétation en LS, cette activité parallèle a toujours coexisté et entre perpétuellement en contradiction avec la volonté des ILS d'établir des conditions de travail nécessaires au bon déroulement d'une prestation ; de surcroît, elle dessert l'établissement d'une reconnaissance tarifaire liée à leur expertise.

Les contraintes linguistiques que nous avons soulevées et dont les enjeux sont fondamentaux provoquent des réactions très affectives de la part des locuteurs et ont une conséquence sur la pratique de l'interprétation. Contrairement à ce qui est souvent décrit, la standardisation naturelle de la LS ne s'établit pas en miroir avec l'intégration des sourds dans l'ensemble de la société. Si un champ lexical se définit, il n'est pas pour autant fixé et diffusable en l'état à l'ensemble de la communauté signante. Les corpus ainsi élaborés répondent, nous l'avons vu, à des besoins spécifiques précis (profil d'étudiant, contexte sociolinguistique). C'est pourquoi il nous semble pertinent d'insister sur la reconnaissance du vide lexical, que nous pouvons appeler, pour ce qui concerne la LS, « prise en charge de domaines inédits » en tant que **considération traductologique à part entière** en interprétation en langue des signes, d'une part parce que c'est une donnée constitutive de l'exercice et d'autre part parce que sa résolution via une normalisation planifiée apparaît comme une solution portant préjudice à la langue et à ses locuteurs. Ce point de vue peut nous permettre de ne plus nier collectivement un fait observé en interprétation en LS, mais de le reconnaître et de l'envisager en termes de stratégies et de tactiques à mettre en œuvre pour son traitement en interprétation.

Nous proposons un nouvel angle qui ferait de ce déni majoritaire (qui n'a rien pu engendrer en termes de solutions traductologiques) un défi face auquel les ILS élaborent différentes stratégies (que nous avons répertoriées en 2009). Une des conséquences que nous avons pu observer et qui nous paraît intéressante dans notre étude est une tendance des ILS à prendre certaines libertés par rapport au discours original, dans la mesure où les scènes paraphrastiques représentées sont parfois éloignées des propos de l'orateur. Cette tendance vient corroborer les études en cours de S. Hirschi et vient questionner la notion de fidélité en interprétation en LS dont les critères d'acceptabilité apparaissent plus souples qu'entre

langues vocales. Séro-Guillaume explique cette différence entre le discours original et l'interprétation en LS en soulignant l'approche différente que chaque langue entretient avec la réalité. Ce faisant, il s'appuie sur la *synecdoque* telle qu'elle est envisagée par Lederer dans le cadre de la TIT. Lederer emprunte ce terme à la rhétorique pour expliquer le phénomène consistant à faire référence à une partie valant pour le tout. Pour cette auteure, cette opération permet de désigner une partie explicite du sens et renvoie ainsi à des concepts « plus vastes qu'eux-mêmes » (2006 : 46). Pour Lederer, la *synecdoque* permet de :

« (d') échapper aux correspondances et créer des équivalences, pour trouver les mots qui, dans la langue d'arrivée désigneront pareillement l'idée, le fait, les émotions désignées dans la langue originale (...) »

Ce phénomène, mis en avant par l'auteure comme pouvant apporter une valeur ajoutée « culturelle » en interprétation, reste généralement isolé dans un segment de la production. Selon Lederer, il permet de respecter la façon dont chaque langue formule une chose, une idée (l'exemple du robinet qui *fuit* en français, qui *perd* en italien ou qui *court* en allemand). Pourtant, il nous semble qu'il y a une différence quant aux manifestations de ce phénomène entre deux langues dissymétriques où, encore une fois, l'interprète n'a pas toujours le choix entre correspondance ou équivalence et doit recourir très souvent à une périphrase, comme l'ont montré les exemples que nous avons vus au cours de notre étude. En analysant les données de nos corpus, nous observons une tendance commune aux interprètes à représenter une partie parfois *simplifiée* ou *amputée* du discours, ce qui nous permet d'avancer l'hypothèse qu'il ne s'agit pas exactement du phénomène de *synecdoque* tel qu'il est envisagé par Lederer. Les commentaires suivants peuvent nous apporter un éclairage intéressant pour cette hypothèse :

« *Quand tu fais [réflexion] tu donnes le sens de « résonance » ? Honnêtement non. En simultanée... c'est compliqué à mettre en scène... »*¹⁸³

« *Mais c'est vrai que c'est une partie du sens. Est-ce gênant pour toi de ne donner qu'une partie du sens ? Oui bien sûr, toujours, mais est-ce qu'on a le choix ? »*¹⁸⁴

Nous avons vu avec l'analyse du corpus principal que nous retrouvons ce même phénomène chez les ILS débutants. Il nous semble intéressant de souligner ici que les deux corpus

¹⁸³ Voir en annexe Interview ILS 7 page 426

¹⁸⁴ Voir en annexe Interview ILS 8 page 428

d'interprètes (débutants et confirmés) rencontrent des difficultés et des questionnements identiques pour ce qui concerne cette problématique, ce qui nous amène à penser que cette particularité n'est pas uniquement imputable au manque de pratique ou d'expérience, mais fait bien partie intégrante des difficultés intrinsèque de l'interprétation en LS.

Nous ajoutons à cette remarque que l'histoire de l'évolution de la langue des signes n'a pas pu entraîner de normalisation académique comme celle de la plupart des langues vocales. La conséquence majeure est une absence de l'ensemble des ressources matérielles généralement disponibles entre langues vocales pour ce qui concerne les LS (nous faisons référence ici aux aides techniques simples telles que les glossaires et autres lexiques consultables par tout interprète ou traducteur). Cela engendre d'une part que l'ILS ne peut pas aborder la préparation linguistique de la même façon que ses collègues entre LV, et d'autre part que l'interprète doit créer et élaborer des paraphrases de substitution au lexique inédit en LS. Cette situation sous-entend dès la phase de préparation une charge cognitive supplémentaire dans la mesure où il revient à l'interprète de se souvenir de ces éléments « prélexicalisés » avant même de commencer son interprétation. Dès la phase de préparation, la mémoire de l'ILS est donc déjà fortement sollicitée.

L'analyse des éléments sociologiques liés à l'interprétation nous a permis de mettre en lumière d'autres contraintes dans la mesure où les **interprètes travaillent quasi-exclusivement dans des systèmes où la langue et la culture sociale majoritaire imposent des normes** que les ILS doivent gérer tout en respectant les normes linguistiques et culturelles des locuteurs sourds.

Nous avons soulevé un premier paradoxe qu'il nous paraissait intéressant d'analyser d'un point de vue traductologique pour ce qui concerne l'interprète, puisqu'il incarne cette confrontation constante des normes et des systèmes dans lesquels la langue vocale majoritaire impose une forte contrainte sur la forme de la LS (nous l'avons vu lors des contraintes d'espace notamment). Cette contrainte de la culture majoritaire entre en tension, nous l'avons vu, avec celles imposées par les normes linguistiques préétablies dans des systèmes où la langue des signes n'est pas contrainte.

Il serait intéressant de poser quelques pistes de réflexion pour des recherches à venir : puisque les discours signés étudiés par les linguistes et proposés comme norme aux ILS sont généralement de nature spontanée et directe et puisque les sourds ont généralement accès aux

contenus informels denses via l'interprétation, dans quelle mesure serait-il possible d'envisager les normes de la LS de l'interprète (scénarisation, spatialisation) en prenant en compte l'ensemble des contraintes auxquelles sont soumis ces derniers ? Cette question est une proposition de piste de recherche sur la langue de travail de l'interprète qui, par définition n'utilise pas la langue avec les mêmes disponibilités cognitives que les locuteurs directs.

Les autres contraintes sociologiques relèvent principalement des conditions d'exercice de la profession, qui ne tiennent pas compte de la charge requise pour l'exercice même de l'interprétation. Nous notons également un manque de valorisation salariale, de connaissance et de reconnaissance de la profession par l'entourage professionnel de l'ILS. Cette situation est étroitement liée à l'ancrage social de la profession où nombreux sont les professionnels investis d'une forte conviction humaniste qui entre en opposition avec toute notion de profit. Les ILS semblent par ailleurs pris en tension entre un souhait de revalorisation salariale et la menace de suspicion de faire partie des « preneurs d'otage » s'ils revendiquent cette revalorisation. Il est intéressant de souligner qu'à cet endroit, les ILS représentent encore une fois le groupe oppresseur dans l'inconscient collectif dans la mesure où ils sont eux aussi suspectés de « profiter » d'une certaine façon de la situation des sourds. Les interprètes doivent à cet endroit faire la démonstration de leur attachement aux valeurs de la communauté signante pour assurer de leur engagement. C'est ici que la notion de militantisme intervient et nous pressentons qu'elle est fondamentale dans la compréhension de notre profession. Dépossédés d'une grande part du marché de l'interprétation, les ILS doivent se démarquer symboliquement des structures monopolisant les subventions et conventions. Est-il plus facile d'exister commercialement dans le monde financier du *handicap* si le prestataire de service est partial ? Quelles sont les conséquences du militantisme sur la *neutralité* ? Si les travaux de Metzger répondent en partie à cette question, il serait intéressant d'analyser plus avant l'influence du militantisme dans le processus d'interprétation et sur les décisions des l'ILS.

Les contraintes psychoaffectives ont des répercussions qui s'observent sur plusieurs niveaux et qui ont traits aux rapports historiques de domination entre les deux communautés. Elles ont également des conséquences lorsqu'il est question des transferts et des projections inconscientes entre les ILS et des personnes sourdes et qui ont un impact réel sur la santé psychique des ILS. L'imbroglie technico-affectif de l'ensemble de ces contraintes est flagrant lorsque l'on fait référence aux contraintes linguistiques en mentionnant la prise en charge du vide lexical, qui est une question traductologique majeure en interprétation en LS, puisque

cette simple évocation entraîne des réactions affectives très fortes de la part d'une partie de la communauté signante. Or, nous avons vu que cette notion était fondamentale en traductologie et que les tactiques de prise en charge de domaines inédits en LS varient selon le contexte et la finalité de la traduction.

L'interprète en langue des signes est dans une situation singulière, différente de l'interprétation entre langues vocales par l'ensemble des aspects de son cadre de travail qui font de lui une personne pleinement impliquée dans l'évènement. Ce qui est d'autant plus intéressant à analyser, c'est le déni avec lequel les ILS dans leur ensemble envisagent ces questions en y opposant une forme de neutralité protectrice, qui, selon Harvey (2003) ou Malcolm (2010), ainsi considérée nuit généralement à l'interaction et à la santé psychique des interprètes, puisque les ILS ne s'en protègent pas. C'est le deuxième paradoxe de l'interprète en langue des signes.

Analyse cognitive :

Pour ce qui concerne l'analyse cognitive de l'interprétation, Bélanger (1995) avait proposé d'ajouter au modèle d'Efforts de Gile un effort supplémentaire qu'elle a nommé « Effort de perception visuelle ». Une partie de son analyse nous paraît juste, mais nous pensons qu'elle n'est pas suffisamment représentative de l'ensemble des données contextuelles à gérer par l'interprète en LS. Certaines informations extra-discursives données aux personnes sourdes que nous avons relevées dans notre corpus et qui n'ont pas d'équivalences en interprétation entre langues vocales (comme les indications contextuelles) sont une charge supplémentaire à intégrer dans l'Effort de Production.

À partir de l'ensemble des éléments que nous avons analysé dans cette recherche, et dans la continuité des observations de Bélanger, nous proposons de nommer « **Effort de gestion des interactions** » l'ensemble des charges supplémentaires que l'interprète gère en plus de l'interprétation et qui est liée à la gestion des interactions que nous retrouvons également dans l'interprétation communautaire entre langues vocales (interactions provenant des interlocuteurs, gestion de l'entrée de l'interlocuteur dans le processus discursif, maintien des normes culturelles et sociales liées à la situation de communication, etc.). La différence se

situé dans le fait que les interprètes en LS ont à gérer cet effort en interprétation simultanée alors que les ILV communautaires travaillent en général en consécutive.

Le reste des Indications Contextuelles est un effort à part entière à intégrer dans l'Effort de Production de l'ILS. Cet effort est à mettre directement en lien avec le rôle de l'interprète qui, nous l'avons vu, gère l'entrée des interactions dans le flux de l'interprétation et informe des événements extralinguistiques pendant son interprétation. En prenant en compte l'analyse des Indications Contextuelles, il semblerait que de telles indications ne soient pas à la charge des interprètes en langues vocales en interprétation de conférence. L'ensemble des données extralinguistiques sont partie intégrante de l'interprétation en LS puisqu'elles contribuent à la précision du message traduit et à la compréhension du message dans un système global. Nous avons vu également qu'elles ont une fonction intégrative au contexte social dans lequel se déroule l'évènement. Nous touchons du doigt ici combien l'interprétation est un acte allant bien au-delà de la considération linguistique puisque nous analysons ici sa dimension médiatrice. Ce rôle de médiateur ne doit pas être compris comme relevant de l'aide ou du soutien, mais bien d'une médiation-régulation entre deux cultures appelant deux modes d'appréhension de la communication différentes, l'une visuo-gestuelle et l'autre audio-vocale. Notre analyse permet de mettre en parallèle nos conclusions avec les recherches menées en sociolinguistique pour ce qui concerne l'interprétation communautaire et en LS. Ces approches sociolinguistiques sont particulièrement intéressantes puisqu'elles ont apporté une première analyse du rôle essentiel de l'interprète dans l'interaction, plus particulièrement en ce qui concerne le maintien des *normes* de communication attendues par les parties en présence (sourdes et entendants). Il nous semble que nos conclusions tendent à nous rapprocher et à corroborer les conclusions de Roy (2000-b) notamment, puisque nous avons procédé à l'analyse des formes très concrètes de cette implication dans le déroulement de la communication en termes traductologiques ainsi que de leurs effets sur l'interprétation.

Nous avons vu dans cette étude que les **contraintes d'espace** sont une charge supplémentaire certaine pour l'ILS en ce qui concerne la nature même de son interprétation. Nous avons observé que la capacité de gestion de l'espace de travail de l'interprète était liée à la disponibilité cognitive de ce dernier. Nous avons identifié ainsi un **Effort d'auto-gestion dans l'espace**, qui correspond à l'ensemble des ressources attentionnelles requises pour la gestion de l'espace physique, de l'espace de désignation et des déplacements. Nous avons proposé un **Effort de mémorisation de l'espace sémantisé** qui représenterait l'ensemble des

ressources attentionnelles requises pour respecter la dimension visuo-spatiale de la langue des signes. Cet Effort ferait partie intégrante de l'Effort de Production en interprétation vers la LS. Nous avons également mis en avant que la sémantisation de l'espace influait sur l'Effort de Mémoire et sur l'Effort de Production. **L'Effort de Mémoire comporterait un élément spatial important** sans équivalent dans l'interprétation entre langues vocales.

Plus techniquement, les autres contraintes observées relèvent de contraintes d'espace qui caractérisent la langue des signes. Nous avons émis l'hypothèse que la charge cognitive de l'ILS s'en trouve alourdie et parlons d'**Effort de mémorisation de l'espace sémantisé**.

Nous partons du principe que le travail simultané en double modalité des interprètes en langue des signes (canal vocal et visuo-gestuel) donne à l'ILS une plus grande disponibilité cognitive qu'aux interprètes entre langues vocales dans la mesure où la production signée n'interfère pas avec l'écoute du discours original (et vice versa). Nous considérons que cette « marge de disponibilité » est très rapidement réaffectée par la gestion relative à d'autres tâches qui ne sont pas présentes en interprétation entre langues vocales comme celles liées à la gestion de l'espace, ou bien celles concernant l'attention et la transmission de l'ensemble des Indications Contextuelles, qui font partie de l'Effort de Production.

Pour ce qui concerne l'analyse de la transposition du Modèle d'Efforts de la simultanée à l'interprétation en langue des signes, nous avons relevé plusieurs éléments qui semblent suffisamment représentatifs de l'exercice.

Nous observons que l'Effort de Mémoire et l'Effort de Production ont une composante spatiale forte, due à la nature même de la langue des signes, et qui se manifeste en interprétation vers la LS dans l'Effort de mémorisation et de gestion de l'espace sémantisé.

Nous proposons également d'articuler la scénarisation en deux catégories : la **scénarisation induite** et la **scénarisation de composition**. La scénarisation induite implique une création dialogique et un décentrement du point de vue de l'orateur. Elle s'opère en plusieurs étapes et a un caractère subordonné en ce sens qu'elle se met en place lorsque le discours met en relief des éléments plus abstraits. Elle a une grande influence sur la **Mémoire de l'espace sémantisé** dans la mesure où c'est une tactique discursive dont l'espace est un élément constitutif. Pour ce qui concerne la scénarisation de composition, c'est une tactique largement utilisée face aux vide lexical et de fait se réfère à des segments plus courts du discours. Elle

appelle une mise en espace plus créative : nous avons nommé **Effort de Composition** la Construction d'Entités de Scénarisation et leur modélisation dans l'espace de signation. Cet Effort de composition est une partie constituante de l'Effort de Production et le placement des entités dans l'espace et leur mémorisation sont également constitutifs de la mémoire de l'espace sémantisé. Cet Effort, qui est absent de l'interprétation entre langues vocales engage une forte charge attentionnelle pendant l'Effort de Production. La contrainte de temps est majeure dans sa réussite et nous observons que les chances pour que cette tactique soit satisfaisante au regard de l'ensemble des paramètres de l'interprétation sont plutôt faibles. Nous soulignons ici que la norme linguistique de la langue des signes telle qu'elle est généralement envisagée en France par exemple se voit confrontée à la charge cognitive requise pour la mise en place de cette tactique. Nous avons vu que dans près de cinquante pourcent des occurrences de scénarisation de composition, la structure de la langue des interprètes ne correspond pas à la langue *telle qu'elle doit être*, non pas par manque de pratique des ILS, mais bien par une surcharge cognitive impliquant une dégradation de l'interprétation (omission, structure plus linéaire, erreur de placement). Et pourtant cette tactique est largement privilégiée. Nous pensons qu'il serait pertinent d'encourager la recherche sur les normes régissant le langage de l'interprétation, dans la mesure où nous avons mis en avant que la norme de la langue des signes dans sa forme dite strictement *iconique* n'est pas toujours pertinente en situation d'interprétation.

Il nous semble également qu'en interprétation en langue des signes, une plus grande latitude par rapport au discours original est tolérée qu'en interprétation entre langues vocales. En effet, le recours aux nombreuses paraphrases engendrées par les tactiques discursives en LS entraîne une implication très intéressante de l'interprète dans le discours dans la mesure où nous avons mis en avant la grande part de la subjectivité de la compréhension de l'interprète dans le discours produit. Le recours fréquent aux formes paraphrastiques de la scénarisation ou aux explications qui permettent de « donner à voir » contribuent elles aussi à une plus grande latitude de l'ILS envers le discours original.

Pour résumer notre transposition du modèle d'Efforts de la simultanée vers la langue des signes nous pourrions dire que :

Effort de Réception : Nous ne notons pas de particularités vers l'interprétation en langue des signes qui pourrait différencier l'ILS de l'ILV. Nous émettons toutefois l'hypothèse que dans

l'interprétation de la LS vers le français, la charge cognitive sur l'Effort de Réception est plus grande que dans l'autre sens.

Effort de Mémoire : Nous ajoutons la Mémoire de l'Espace sémantisé.

Effort de Production : Nous ajoutons l'Effort de Spatialisation, l'Effort d'Indications Contextuelles ainsi que l'Effort de Composition.

Effort d'auto-gestion dans l'espace : Nous ajoutons ici tout ce qui est relatif à l'espace de travail de l'interprète et à la coordination et la gestion de son espace contextuel.

Le Modèle d'Efforts connaît donc plusieurs éléments constitutifs liés au caractère visuel de la langue des signes, au statut de la LS et des différentes contraintes qui lui sont propres.

L'approche empirique de notre travail nous a permis d'observer l'exercice dénué de ses différentes considérations idéologiques. Nous pensons que le Modèle d'Efforts de l'interprétation en langue des signes présente effectivement plusieurs composantes absentes de l'interprétation entre langues vocales et qui sont celles que nous avons listées ci-dessus. Nous espérons que cette analyse contribuera à une meilleure compréhension du processus de l'interprétation en langue des signes et de son enseignement qui, nous le pensons, restent les mêmes vers toutes les langues des signes.

La mise en perspective des recherches empiriques internationales nous a permis de nous situer pleinement dans les problématiques actuelles et de nous y confronter. Nous pensons que les différences de statuts de la LS et des interprètes ne nous ont pas empêchée de noter des similitudes et des tendances communes entre la plupart des résultats publiés jusqu'ici et ce que nous observons dans notre étude. Pour une connaissance plus complète de l'exercice, il serait intéressant d'entreprendre des recherches empiriques sur l'exercice de l'interprétation de la LS vers une langue vocale. Y aurait-il un travail de déconstruction d'entités de scénarisation, de dépersonnalisation du discours ? Nous envisageons dans nos recherches futures de poursuivre cette piste de travail qui nous permettrait d'avoir une vue d'ensemble de l'exercice.

7. BIBLIOGRAPHIE

- ANGELELLI, C., The visible co-participant, the interpreter's role in doctor-patient encounter. In M. Metzger, S. Collins, V. Direly & R. Shaw (Eds.), *From topic boundaries to omission: New research on interpretation*, Washington, D.C.: Gallaudet University Press, 2003, pp.3-26.
- ANGELELLI, C., *Medical interpreting and cross-cultural communication*, Cambridge: Cambridge University Press, 2004.
- ARNHEIM, R., *La pensée visuelle*, Paris : Flammarion, 1976.
- BELANGER, D. C., De l'analyse à la préservation de l'équilibre d'interprétation. *Article élaboré à partir de la fusion de deux articles* : Les spécificités de l'interprétation en langue des signes québécoise, Première partie : Analyse à partir du Modèle d'Efforts et de l'équilibre d'interprétation, *Le Lien*.1995, 9 (1), pp 11-16. Les spécificités de l'interprétation français-langue des signes québécoise ; Deuxième partie : Comment préserver l'équilibre d'interprétation. *Le Lien*, 1995, 9 (2), pp 6-13.
- BENTIVOGLI, Luisa & PIANTA, Emanuele., "Looking for lexical gaps", 2000, disponible sur : <http://multiwordnet.fbk.eu/paper/wordnet-euralex2000.pdf> visité le 27 novembre 2011.
- BERGSON, M. & SPERLINGER, D., "I still don't know what I should have done": Reflections on personal/professional dilemmas in sign language interpreting, *Deaf Worlds*, 2003, vol. 19, no 3, pp. 6-23.
- BERK-SELIGSON, S., *The bilingual Courtroom, Court interpreters in the judicial process*, Chicago: University of Chicago Press, 1990.
- BERNARD, A., ENCREVE, F. et JEGGLI, F., *L'interprétation en langue des signes*, Paris : Presses Universitaires de France, 2007.
- BERTIN, F., Intégration scolaire des élèves sourds et éducation bilingue (français-LSF) : Des objectifs contradictoires ? *La nouvelle revue de l'AS.*, n°21, 1^{er} trimestre 2003, pp 1-9.
- BLONDEL, M., et TULLER, L., La recherche sur la LSF : un compte rendu critique, *Recherches linguistiques de Vincennes*, 2000, mis en ligne en septembre 2005, disponible sur <http://rlv.org/1197>
- BONTEMPO, K., & MALCOLM, K., An Ounce of Prevention Is Worth a Pound of Cure, Educating Interpreters about the Risk of Vicarious Trauma in Healthcare Settings. In L. Swabey & K. Malcolm Eds, *In our Hands, Educationg Healthcare Interpreters*, Washington D.C.: Gallaudet University Press, 2012, pp. 115-130 (The Interpreter Educational Series, vol. 5)
- BOROY, A., *Mes enfants sourds. Langue française et intégration, le pari du Langage Parlé Complété*. Technologie de l'action sociale. Paris : l'Harmattan, 2004.
- BOUCHARD, F., *La gestion des interventions du locuteur sourd par l'interprète*, Mémoire de Master 2 en interprétation français-langue des signes, langues des signes-français, ESIT, Paris 3, 2009, non publié, 46 pages.
- BOURGEOIS, J. et TRICHET, F., *Discrimination des facteurs socio-économiques déterminants de l'épanouissement professionnel de l'interprète en langue des signes française : l'importance du relationnel*, Mémoire de Master 2 en interprétation français-langue des signes, langues des signes-français, ESIT, Paris 3, 2012, non publié, 62 pages.

BOYES BRAEM, P., Functions of Mouthing in the Signing of Deaf Early and Late Learners of Swiss German Sign Language (SGSL), In *The Hands are the Head of the Mouth as articulator in Sign Language*. Ed by Penny Boyes Braem and Rachel Sutton Spence, Hamburg: Signum Press, 2001, pp 99-132.

BRAS, G., MILLET, A., et RISLER, A., Anaphore et deixis en LSF : Tentative d'inventaire des procédés, Journée d'études internationales, *La linguistique de la LSF : recherches actuelles*, revue *Sillexicales*, Université de Lille, 2004, pp 57-64.

BRUNSON GOLD, J., & LAWRENCE, P., Impact of sign language interpreter and therapist moods on deaf recipient mood, *Professional Psychology: Research and Practice*, 2002, vol. 33, no 6, p. 576.

COKELY, D., The effects of lag time on interpreter errors, *Sign Language Interpreters and interpreting*, In Cokely, D. (Eds.). Burtonsville, M.D: Linstok Press, 1992a, pp 39-70 (SLS Monographs).

COKELY, D., (Edition), *Interpretation: A sociolinguistic Model*. Burtonsville, MD: Linstock Press, 1992b, (Sign Language Dissertation Series)

COL, G., Correspondance et mixage d'espaces mentaux dans la construction dynamique du sens. *Mémoires de la Société Linguistique de Paris*, Louvain : Peeters, 2010, volume 18, pp.53-73.

CORINA, D.P., & VAID, J., Lateralization Shadowing words versus signs. In S.Lambert and B. Moser-Mercer (Eds), *Bridging the gap: Empirical research in simultaneous interpretation*. 1994, pp 237-248.

COSNIER, J., Communication non verbale et langage, *Psychologie médicale*, 1977, 9 (11), pp 2033-2049.

COSTE, D., *Langues de l'éducation et langues de scolarisation : perspectives pour un cadre de référence*, disponible à l'adresse suivante : visité en mai 2011.

http://www.coe.int/t/dg4/linguistic/Source/Prag07Prog_10nov_Coste_Fr.doc

COURTIN, C., *Surdit , langue et d veloppement cognitif*. Collection Th se   la carte. Les Presses Universitaires du Septentrion, 2001.

CUXAC, C., Iconicit  des Langues des Signes. *Faits de Langues*, Mars 1993, num ro 1, pp 47-56.

CUXAC, C., *La langue des Signes Fran aise (LSF), Les voies de l'iconicit *. Paris : Ophrys, 2000, (Faits de langue, n  15-16).

CUXAC, C., Les langues des signes : analyseurs de la facult  de langage. *AILE*, 2001, n 15, *Acquisition et interaction en Langue Etrang re*, pp 11-36.

CUXAC, C. Langue et langage : un apport critique de la langue des signes fran aise. *Langue fran aise*, 2003, vol 137, n 1, pp 12-31.

CUXAC, C et MILLET, A., *Entretien crois *, la langue des signes fran aise, *Langues et Cit *, num ro 4, novembre 2004, pp 2-4

DANCETTE, J., et HALIMI, S., La repr sentation des connaissances ; son apport   l' tude du processus de traduction, *Meta*, 2005, volume 50-2, pp 548-559.

DAVIS, J., Translation Techniques in Interpreter Education. In Cynthia B. Roy (Ed.) *Innovative practices for teaching sign language interpreters*, Washington D. C: Gallaudet University Press, 2000, pp 109-131.

DAVIS, J., Code choices and consequences: implications for educational interpreting. In M. Marschark, R. Peterson & E.A. Winston (Eds), *Interpreting and interpreter Education: Directions for Research and Practice*, New York: Oxford University Press, 2005, pp112-141.

DE WIT, M., *Sign language interpreting in Europe*, Official report, The European Union, Netherlands, 2004/2008.

DEAN, R., & POLLARD, R.Q., The application of demand-control theory to sign language interpreting: Implications for stress and interpreter training, *Journal of deaf studies and deaf education*, 2001, 6 (1), pp 1-14.

DEAN, R., & POLLARD, R.Q., Consumers and service effectiveness in interpreting work: A practice profession perspective. In M. Marschark, R. Peterson et E.A. Winston (Eds), *Interpreting and interpreter Education: Directions for Research and Practice*, New York: Oxford University Press, 2005, pp 259-282.

DELANGHE. O., La place de l'interprétation dans l'itinéraire scolaire, professionnel et universitaire d'un sourd, *Meta*, 1997, vol 42, n°3, pp 555-559.

DUGAS, A., Ouvrage recensé: Espaces mentaux, Aspects de la construction du sens dans les langues naturelles, Gilles Fauconnier, In *Revue québécoise de Linguistique*, 1986, vol 15, n°2, pp. 315-319.

ECO, U., *Dire Presque la même chose*, expériences de traduction, Paris : Grasset, 2007.

ENGBERG-PEDERSEN, E., *Space in Danish Sign Language: The Semantics and Morphosyntax of Use of Space in a Visual Language*. Hamburg: Signum Verlag, 1993. (International Studies on Sign Language and the communication of the deaf, n°19).

FAUCONNIER, G., *Espaces mentaux. Aspects de la construction du sens dans les langues naturelles*. Paris : Les Editions de Minuit, 1984.

FORTIS, J. M. Image mentale et représentation propositionnelle, *Intellectica*, 1994, 2(19), 253-305.

FORTIS, J. M. L'espace en linguistique cognitive: problèmes en suspens, *Histoire épistémologie langage*, 2004, 26(1), 43-88.

FOURNIER, C., L'interprétation pour sourds au pénal en France. *Meta*, 1997, vol 42, n° 3, pp 533-545.

FOURNIER, C., Les sourds face au monde judiciaire. *Connaissances surdités*, 2004, n°7, pp 17- 19.

FUSELLIER-SOUZA, I., Processus de création et de stabilisation lexicale en langue des signes (LS) à partir d'une approche sémiogénétique. *Glottopol, Revue de sociolinguistique en ligne*, 2006, n°7, pp 72-95.

GARCIA, B., et DERYCKE, M., Introduction, *langage et société*, n°131, mars 2010, pp 5-17.

GILE, D., *Regards sur la recherche en interprétation de conférence*, Presses Universitaires de Lille, 1995.

- GILE, D., *La traduction, la comprendre, l'apprendre*, Presses Universitaires de France, 2005.
- GILE, D., *Basic Concepts and Models for Interpreter and Translator Training*, (Revised Edition), Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins Publishing Company, 2009-a.
- GILE, D., Le modèle IDRC de la traduction « Interprétation – Décision – Ressources – Contraintes ». In Laplace, C., Lederer, M., Gile, D. (Eds.). *La traduction et ses métiers, aspects théoriques et pratiques*. Cahiers Champollion 12, Paris, Lettres modernes minard. 2009-b.
- GOMEZ, M. L., MOLINA, T.B., BENITZ, P.P., & SANTIAGO de TORRES, J., Predicting proficiency in signed language interpreting: A preliminary study, *Interpreting*, Amsterdam / Philadelphia: John Benjamins edition, 2007, 9 (1), pp 71-93.
- GRAS, V., Can signed language be planned? Implication for interpretation in Spain, In C. Plaza-Pust E. & Morales-Lopez (Eds): *Sign Bilingualism Language Development, Interaction and maintenance in sign language contact situation*, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins, 2008, pp 165-193.
- GRBIC, N., & POLLABAUER, Community interpreting: signed or spoken? Types, modes, and methods, 2006, disponible sur http://www.lans-tts.be/img/NS5/grbic_poll.PDF
- GUITTENY, P., Langue des signes et schémas, *TAL*, 2007, volume 48 (3), pp 205-229.
- GUITTENY, P., *Entre sourds et entendants, un mois avec un interprète en langue des signes*, Editions Monica Companys, 2009.
- GUITTENY, P., Traduction audiovisuelle et langue des signes, In A. Serban et J. M. Lavour Editions : *Traduction et médias audiovisuels*, Presses Universitaires du Septentrion, 2011, pp 215-228
- HADDON, C., *Interpreting conflict*, Working paper for the *Supporting Deaf people online 2010 conference*, 2010, 10 p.
- HARRINGTON, F., Deaf students and the interpreted classroom: The effect of translation on education, In F.J. Harrington et G.H. Turner (Eds) *Interpreting Interpreting: Studies and reflections on sign language interpreting*, Coleford, UK: Douglas McLean, 2005, pp74-88.
- HARVEY, M.A., Shielding yourself from the perils of empathy: the case of sign language interpreters, *Journal of deaf studies and deaf education*, 2003, 8 (2), pp 207-213.
- HETHERINGTON, A., Stress, Burnout and vicarious Trauma: The benefits of Supervision for interpreters, Working paper for the *Supporting Deaf People online conference*, 2010, 6 p.
- HUMPHREY, J. & ALCORN, B.J., *So you want to be an interpreter*, Amarillo, Texas: H&H Publishers, 2nd Edition, 1995.
- ISHAM, W., Memory for Sentence From After Simultaneous Interpretation: Evidence Both For and Against Deverbalization, *Bridging the Gap: Empirical Research in Simultaneous Interpretation*, In S. Lambert & B. Moser Mercer (Ed), Amsterdam, Philadelphia: John Benjamins, 1994, pp191-211.
- ISHAM, W., & LANE, W., A common conceptual code in bilinguals: Evidence from simultaneous interpretation. *Sign Language Studies*, 1994, volume 23, pp 291-317.
- ITO-BERGEROT, H., *Le processus cognitif de la compréhension en interprétation consécutive : acquisition des compétences chez les étudiants de la section japonaise*. Thèse de doctorat en

traductologie sous la direction de Marianne Lederer, ESIT, Université Paris 3 Sorbonne Nouvelle, 2006

JANZEN, T., *Topics in signed language interpreting*, Amsterdam/Philadelphia: Benjamins translation library, 2005.

JEGGLI, F., L'interprétation Français/LSF à l'université. In *Langue Française*, 2003, volume 137 (1), pp. 114-123.

JONES, B.E., Competencies of K-12 Educational Interpreters: What we need versus What we have, In E.A. Winston (Eds) *Educational interpreting: How it can succeed*, Washington, D.C: Gallaudet University Press, 2004, pp 113-131.

KURZ, K. B. & LANGER, E. Student perspectives on educational interpreting: Twenty deaf and hard of hearing students offer insights and suggestions. *Educational interpreting: How it can succeed*, 2004, p. 9-47.

LADMIRAL, R., Le « Salto Mortale de la déverbalisation », *Meta*, , avril 2005, Volume 50, numéro 2, p. 473-487

LANE, H., Histoire chronologique de la répression de la langue des signes en France et aux Etats Unis, *Langage*, 1979, vol 13 (56), pp. 92-124.

LAPLACE, C., L'interprète, nocher des temps modernes, In *Identité, Altérité, Equivalence ? La traduction comme relation*, en hommage à Marianne Lederer, Paris- Caen : lettres modernes minard, 2002, pp 189-215.

LE BILINGUISME AUJOURD'HUI ET DEMAIN, actes de la journée d'études et de recherches sur la surdité, 23 novembre 2003, édité par le CTNERHI et le GERS, Paris, 2004.

LEDERER, M., *La traduction aujourd'hui – le modèle interprétatif*, Paris : Lettres modernes Minard, 2006.

LEESON, L., Making the Effort in Simultaneous Interpreting: Some considerations for Sign language interpreters, In T. Janzen (Eds): *Topics in Sign language Interpreting*, Amsterdam/Philadelphia: 2005-a, pp 51-68.

LEESON, L., Vying with variation: Interpreting language contact, gender variation and generational difference. In T. Janzen (Eds): *Topics in Sign language Interpreting*, Amsterdam/Philadelphia: 2005-b, pp 251-292.

LIVINGSTON, S., SINGER, B., & ABRAMSON, T., Effectiveness compared: ASL interpretation versus transliteration. *Sign Language Studies*, 1994, num 82, pp 1-54.

LUCAS, C., & VALLI, C., *Language Contact in the American Deaf Community*, Harcourt Brace Jaovanovich Publishers, 1992.

MALCOLM, K., Vicarious Trauma: Implications for Interpreters, Working paper for the Supporting Deaf People online conference, 2010, 8 pages.

MARKOWICZ, H. et MOTTEZ, B., Une page d'histoire, *L'expérience du déni, Bernard Mottez et le monde des sourds en débats*, sous la direction de P. Bruson et R. Dulong, Paris, Editions de la Maison des sciences de l'homme, 1999, pp 7-18.

MARSCHARK, M., SAPERE, P., CONVERTINO, C., SEEWAGEN, R., & MALTZEN, H., Comprehension of Sign Language Interpreting: Deciphering a complex task situation, *Sign Language Studies*, 2004, 4 (4), pp 345-368.

MARSCHARK, M., PETERSON, R. & WINSTON, E.A. (Eds), *Interpreting and interpreter Education: Directions for research and practice*, New York: Oxford University Press, 2005.

METZGER, M., *Sign language Interpreting: Deconstructing the myth of neutrality*, Washington, D.C.: Gallaudet University Press, 1999.

METZGER, M., Interactive Role-Plays As a Teaching strategy. In Cynthia B. Roy (Ed.) *Innovative practices for teaching sign language interpreters*, Washington D. C.: Gallaudet University Press, 2000, pp 83-108.

METZGER, M., COLLINS, S., DIVELY, V., & SHAW, R., (Eds), *From Topic Boundaries to Omissions: Research on interpretation*, Washington DC: Gallaudet University Press, 2003.

METZGER, M., & FLEETWOOD, E., Educational interpreting: Developing standards of practice. In E.A. Winston (Eds) *Educational interpreting: How it can succeed*, Washington, D.C.: Gallaudet University Press, 2004, pp 171-177.

MEYNARD, A., *Laisser les Sourds prendre parole ou dire l'autre sourd ? Communication écrite lors du colloque « surdit  et sant  mentale »*, UNESCO, 1992.

MEYNARD, A., *Quand les mains prennent la parole, Dimension d sirante et gestuel*, Ramonville Saint-Agne : Er s, 1995/2002.

MILLET, A., La place de la LSF dans l'int gration scolaire des enfants sourds, Rapport, In *Programme 1998 d'action sp cifique « sciences humaines et sociales »*, Th me : « Aide   l'int gration d'enfants handicap s en milieu scolaire », 1990.

MILLET, A., Le jeu syntaxique des proformes et des espaces dans la coh sion narrative en LSF, *Glottopol*, revue de sociolinguistique en ligne, 2006, n 7, pp.96-106.

MONIKOWSKI, C., Language myths in interpreted education: First language, second language, what language?, In E. A. Winston (Ed) *Educational interpreting: How it can succeed*, Washington, D.C : Gallaudet University Press, 2004, pp. 48-60.

MOODY, B., Interpr tation litt rale ou interpr tation lib rale : qu'est-ce qu'une interpr tation fid le ?, le journal de l'AFILS, n  68, d c 2008, pp 13-22.

MOODY, B., What is a Faithful Interpretation, *Journal of Interpretation*, 2011, Vol. 21: Iss. 1, Article 4, disponible sur <http://digitalcommons.unf.edu/joi/vol21/iss1/4>

MULLAMAA, K., Towards a Dynamic Role Model of Liaison Interpreters: self-descriptions of practitioners in Estonia, *New Voices in Translation Studies*, 2009, vol 5, pp 46-62.

MULROONEY, K., Variation in ASL fingerspelling, In *Turn Taking, Fingerspelling and Contact in Signed Languages*, Ceil Lucas Editor, Washington, D.C. : Gallaudet University Press, 2002, vol 8, pp 3-23.

NADOLSKE, M. A. & ROSENSTOCK, R., Occurrence of Mouthings in American Sign Language: A Preliminary Study, In *Trends in Linguistics, Visible variation: comparative studies on sign*

- language structure*, Pamela Perniss, Roland Pfau, Markus Steinbach Editors, Mouton, The Hague, 2007, pp 35-59.
- NAPIER, J., *Sign Language Interpreting, Linguistic coping strategies*, Coleford England: Douglas Mc Lean, 2002a.
- NAPIER, J., University Interpreting: linguistic issues for consideration, In *Journal of Deaf Studies*, Oxford University Press, 2002b, vol 7 (4), pp 281-301.
- NAPIER, J., Interpreting omissions: A new perspective, In *Interpreting*, John Benjamins publishing Company, 2004, vol 6 (2), pp 117-142.
- NAPIER, J., Linguistic features and strategies of interpreting: from Research to Education practice. In M. Marschark, R. Peterson et E.A. Winston (Eds), *Interpreting and interpreter Education: Directions for Research and Practice*, New York: Oxford University Press, 2005, pp 85-108.
- NAPIER, J., *Cooperation in interpreter-mediated monologic talk*. Working paper presented to the Theoretical Issues in Sign Language Research conference, Florinopolis, Brazil, 2006, 23 p.
- NAPIER, J., & BAKER, R., Accessing University Education: Perceptions, Preferences, and Expectations for Interpreting by Deaf Students, In *Journal of Deaf Studies and Deaf Education*, Oxford University Press, 2004, vol 9 (2), pp 228-238.
- NAPIER, J., MAJOR, G., & FERRA, L., *Exploring Australian Sign Language Interpreters perception on interpreting in medical Settings*, Working paper for the Supporting Deaf People online conference, 2010, 10 p.
- PARIS, G., La langue des signes à l'école : les problèmes de l'interprète, In *Enfance*, CAIRN, 2007, vol 59, pp 263 - 270.
- PATRIE, C. J., Sign and spoken language interpreting: a componential approach to skills development, 2004, Disponible sur <http://aiic.net/page/1513>.
- PATRIE, C. J., *Simultaneous Interpreting from English*, San Diego: DawnSignPress, 2005.
- POINTURIER-POURNIN, S., *L'interprétation du vide lexical des domaines de spécialité, une étude de cas*. Mémoire de M2 Recherche en Traductologie non publié. Paris, ESIT, Université Paris 3 La Sorbonne Nouvelle, 2009.
- POINTURIER-POURNIN, S. et GILE, D., Les tactiques de l'interprète face au vide lexical, *Jostrans*, 2012, vol 17.
- POLLARD, R., Q., DEAN, R. K., & O'HEARN, A., *et al.* Adapting health education material for deaf audiences., *Rehabilitation psychology*, 2009, vol. 54, no 2, p. 232-238.
- POLLITT, K., Critical Linguistic and Cultural Awareness: Essential Tools in the Interpreter's Kit Bag, In Cynthia B. Roy (Ed.) *Innovative practices for teaching sign language interpreters*, Washington D. C.: Gallaudet University Press, 2000, pp 67-82.
- PROJET DE RECHERCHE « dire en Signes », ESBAMarseille, année 2005-2007
- QUIPOURT, C. et GACHE, P., Interpréter en langue des signes : un acte militant ? *Langue Française*, 2003, vol 137 (1), pp 105-113.

RAMSEY, C., Theoretical Tools for Educational Interpreters, or “The True Confessions of an Ex-Educational Interpreter”, In E.A. Winston (Ed.) *Educational interpreting: How it can succeed*, Washington, D.C.: Gallaudet University Press, 2004, pp. 206-226.

REEP, L., Who Makes the Rules?: The Corporatization of interpreting, working paper for the *Supporting Deaf People Online Conference*, 2010, 11 p.

REISS, K. & VERMEER, H.. *Grundlegung einer allgemeinen Translationstheorie*. (Linguistische Arbeiten 147), 2ème édition, Tübingen: Niemeyer. 1984/1991.

ROY, C., Training Interpreters - Past, Present and Future, In Cynthia B. Roy (Ed.) *Innovative practices for teaching sign language interpreters*, Washington D. C.: Gallaudet University Press, 2000-a, pp 1-14.

ROY, C. *Interpreting as a discourse Process*, Oxford/New York: Oxford University Press, 2000-b, 141 pages, (Oxford Studies in Sociolinguistics).

SABRIA, R., Sociolinguistique de la Langue des Signes Française, *Glottopol*, Revue de sociolinguistique en ligne, 2006, numéro 7, pp. 6-31.

SALLANDRE, M.A., *Va et vient de l'iconicité en langue des signes française*, Aquisition et Interaction en Langue Etrangère (en ligne), mis en ligne le 09 novembre 2010, consulté en novembre 2012, URL : <http://aile.revues.org/1405>

SCHICK, B., Interpreting for children: How it's different, *Directions in Deaf Educations*, Odyssey, 2001, vol 2 (2), pp 8-11.

SCHICK, B., How might learning through an educational interpreter influence cognitive development?, In E.A. Winston (Ed.) *Educational interpreting: How it can succeed*, Washington, D.C.: Gallaudet University Press, 2004, pp 73-88.

SCHICK, B., & WILLIAMS, K. T., The Educational Interpreter Performance Assessment: Current structure and practices. In E.A. Winston (Ed.) *Educational interpreting: How it can succeed*, Washington, D.C.: Gallaudet University Press, 2004, pp. 186-205.

SEAL, B.C., *Best Practices for Educational interpreting*, Boston, MA: Allyn and Bacon, 1998/2004, 2nd edition.

SEAL, B.C., Working with educational interpreters, *LSHSS: Language, Speech, and hearing services in schools*, 2000, vol 31, pp 15-25.

SEAL, B.C., *Interpreting for students with cochlear implants*, Rid Views, 2004, number 20, 6-7.

SELESKOVITCH, D., *L'interprète dans les conférences internationales, problèmes de langage et de communication*, Paris: lettres modernes minard, 1968, 253 p. (Cahiers Champollion).

SELESKOVITCH, D. et LEDERER, M., *Interpréter pour traduire*. Paris: Didier Erudition, 2001, 311p. (Collection traductologie).

SELESKOVITCH, D. et LEDERER, M., *Pédagogie raisonnée de l'interprétation*, deuxième édition revue et augmentée. Paris : Didier Erudition, 2002. (Collection traductologie).

SERO-GUILLAUME, P., Le sens, le geste et le verbe, In *Etudes traductologiques en hommage à Danica Seleskovitch*, Paris : Lettres modernes Minard, 1990, pp 129-140.

- SERO-GUILLAUME, P., Langue des signes et culture, *Le courrier de Suresnes*, Publication du CNEFEI, 1991, numéro 63, pp 29-33.
- SERO-GUILLAUME, P., *L'interprétation en langue des signes française (LSF)*, Volume 1, Thèse de doctorat, Ecole supérieure d'Interprètes et traducteurs (ESIT), Université de la Sorbonne Nouvelle (Paris III), 1994.
- SERO-GUILLAUME, P., La langue des signes Française, *Meta*, 1997, vol 42 (3), pp 487-501.
- SERO-GUILLAUME, P., L'interprétation en langue des signes : transcodage ou adaptation ? In *Identité, altérité, équivalence ? La traduction comme relation, en hommage à Marianne Lederer*, Paris : lettres modernes Minard, 2002, pp 221-237.
- SERO-GUILLAUME, P., La création de néologismes en LSF, *Connaissances surdités*, 2003, n°12, pp 24-27.
- SERO-GUILLAUME, P., Langue des signes et français : une approche psychomécanique, *Connaissances surdités*, 2005, n°13, pp 23-31.
- SERO-GUILLAUME, P., *Langue des signes, surdité et accès au langage*, Paris, Editions du Papyrus, 2008/2011.
- SERO-GUILLAUME, P., Langue des signes : iconicité ou scénarisation ?, *Connaissances surdités*, revue ACFOS, Juin 2012, numéro 40, pp 25-28.
- SOFINSKI, B., So, Why Do I Call This English?, In *Turn Taking, Fingerspelling and Contact in Signed Languages*, Ceil Lucas Editor, Washington, D.C.: Gallaudet University Press, 2002, vol 8, pp 27-48.
- STACK, K., Language Accessibility in a Transliterated Education: English Signing Systems. In E.A. Winston (Ed.) *Educational interpreting, How it can succeed?*, Washington D.C: Gallaudet University Press, 2004, pp 61-72.
- STEWART, D., SCHEIN, J., & CARTWRIGHT, B.. *Sign language interpreting: Exploring its art and science* 1998, Massachusetts: Allyn and Bacon, pp. 31-58
- SUTTON-SPENCE, R. & DAY, L., Mouthings and Mouth Gesture in British Sign Language (B.S.L.), In P.B.B.R. Sutton-Spence (Ed.), *The Hands are the Head of the Mouth: The Mouth as Articulator in Sign Languages*, 2001, vol 39, pp 69-85.
- TATE, G., & TURNER, G.H., The code and the culture: sign language interpreting – in search of the new breed's ethics. In F.J. Harrington and G.H. Turner (Eds.), *Interpreting interpreting: Studies and reflections on sign language interpreting*, Coleford, UK: Douglas McLean, 2000, pp.53-66.
- TAYLOR, M., Assessment and supervision of Educational Interpreters: What job? Whose Job? Is this process necessary? In E.A. Winston (Ed.) *Educational interpreting, How it can succeed?*, Washington D.C.: Gallaudet University Press, 2004, pp 178-185.
- TAYLOR, M., *Video Relay Service Industry Research, New demands on Interpreters*, VRS Industry report, 2009, 108 pages.

TURNER, G. H., Rights and responsibilities: the relationship between Deaf people and the interpreters, *In F.J. Harrington et G.H. Turner (Eds) Interpreting Interpreting: Studies and reflections on sign language interpreting*, Coleford, UK: Douglas McLean, 2000-a, pp 22-34.

TURNER G. H., Regulation and responsibility: the relationship between interpreters and deaf people, *In F.J. Harrington et G.H. Turner (Eds.), Interpreting interpreting: Studies and reflections on sign language interpreting*, Coleford, England: Douglas McLean, 2000-b, pp.34-42.

TURNER, G. H., Interpreting assignments: should I or shouldn't I?, *In F.J. Harrington et G.H. Turner (Eds) Interpreting Interpreting: Studies and reflections on sign language interpreting*, Coleford, UK: Douglas McLean, 2000-c, pp 67-72.

TURNER, G. H., Toward Real Interpreting, *In Marschark, M., Peterson, R., & Winston, E.A., (Eds), Interpreting and Interpreter Education: Directions for research and practice*. New York: Oxford University Press, 2005, pp 35-56.

TURNER, G. H., & BROWN, R., Interaction and the role of the interpreter in court, *In F.J. Harrington et G.H. Turner (Eds.), Interpreting interpreting: Studies and reflections on sign language interpreting*, Coleford, England: Douglas McLean, 2000, pp.152- 167.

VANDAELE, S., et LUBIN, L., Approche cognitive de la traduction dans les langues de spécialité: vers une systématisation de la description de la conceptualisation métaphorique, *Meta*, 2005, L, Volume 2, pp 415- 431.

WADENSJO, C. *Interpreting as interaction*, London: Longman, 1998.

WINSTON, E.A., Transliteration: What's the message?, *In C. Lucas (Eds), The sociolinguistics of the Deaf community*, Washington DC: Gallaudet University Press, 1989, pp 147-164.

WINSTON, E.A., Spatial mapping in ASL discourse. Printed in CIT Proceedings: Assessing Our Work: Assessing Our Worth, 11th National Convention, Little Rock, Arkansas, 1996.

WINSTON, E.A., Interpretability and accessibility of mainstream classrooms, *In E. A. Winston (Ed.), Educational interpreting: How it can succeed*, Washington D.C: Gallaudet University Press, 2004, pp 132-168.

WINSTON, E. A., & MONIKOWSKI, C., Discourse Mapping: Developing Textual Coherence Skills in Interpreters, *In C.B. Roy (Ed.). Innovative practices for teaching sign language interpreters*, Washington D. C: Gallaudet University Press, 2000, pp 15-66.

WINSTON, E. A., & MONIKOWSKI, C., Marking topic boundaries in signed interpretation and transliteration. *In M. Metzger, S. Collins, V. Dively et R. Shaw (Eds.) From topic boundaries to omission: New research on interpretation*, Washington, D.C: Gallaudet University Press, 2003, p. 187-227.

YAU, S.C., Quand on n'entend pas crier un bébé, *Psychanalystes*, La parole des sourds, Psychanalyse et Surdités, Paris, 1993, n° 46-47, pp 65-81 (Revue du Collège des Psychanalystes).

ZEEGERS, E., What about Culture!, Working paper for the Supporting Deaf People online Conference, 2010.

ZIMMER, J., Towards a description of register variation in American Sign Language, *In Ceil Lucas (Ed.), The sociolinguistics of the Deaf Community*, San Diego, C.A: Academic Press, 1989, pp 253-272.

8. Annexes

8.1. Transcription du corpus principal : corpus 1 à 6

1 **Bon, on a encore une fois des espions ici, on est très content d'avoir des espions ici...**
2 ESPIONS RANGÉE CONTENT
3 Transfert Personnel (TP)
4 Début Scénarisation
5 **on va les faire souffrir...**
6 TITILLER RIRE
7
8 Fin scénarisation Indication Contextuelle (IC)
9 **Il manque des gens à l'appel ? Il y a quelqu'un qui est en train de draguer dans le métro ?**
10 ABSENT PERSONNE QUI ? METRO
11 Directionnel
12
13 **Monsieur Zinedine, non ?**
14 DRAGUER MONSIEUR Z.I.N.E.D.I.N.E C'EST SUR
15
16 TP
17 **Pardon ? Je ne comprends pas.....**
18 METRO
19
20 Scénarisation / expression faciale
21 **- Oui c'est vu avec Madame L., il a un empêchement personnel, il a du rester chez lui.**
22 Mr Z LUI L PLACE DEMANDER S'IL
23 TP
24 Début Scénarisation Dialogique
25 **- OK**
26 VOUS PLAIT MAISON OBLIGATIONS D'ACCORD OK LUI
27 TP M.Z TP Mme L. TP Orateur
28 Fin Scénarisation
29 **- Bon, écoutez, on va, on va commencer par... on va commencer par finir l'exercice qu'on**
30 COMMENCER QUOI PROGRAMME EXERCICE
31
32
33 **avait commencé de lecture critique sur l'article de Kunzli. Et puis ensuite on va continuer à**
34 RAPPELER EXERCICE AVANT THÈME LECTURE CRITIQUE K.U.N.Z.L.I RAPPELLE
35
36
37 **travailler sur les données. D'accord ? Puisqu'on avait, on avait commencé ce deuxième**
38 DEUXIÈMEMENT INFORMATIONS TAS THÈME
39 Lab : données
40
41 **semestre, en parlant des données, de l'importance des données. Je compte vous parler un petit**
42 SEMESTRE COMMENCE DERRIÈRE DONNÉE INFORMATION ÇA
43 Pointage
44
45

1 **peu d'un problème, celui de la variabilité, qui est un problème très important dans les**
2 IMPORTANT OBJECTIF VOUS ENVIE MOI THÈME
3
4
5 **procédures de recherche empirique. Mais d'abord, euh, à propos de Kunzli. Donc vous vous**
6 V. A. R. I. A. B. I. L. I. T. E LIEN PROCÉDURE RECHERCHE TOUCHE TOUCHE TOUCHE
7
8
9 **rappelez de ce qu'il avait fait ? de son, son étude ?... c'était soit disant de voir quelle**
10 THÈME PERSONNE K. U. N. Z. L. I RAPPELLE THÈME SON QUOI ? RECHERCHE SON QUOI ?
11
12
13 **était... euh... quelles étaient les procédures d'acquisition d'informations chez les traducteurs...**
14 LISTE PROCÉDURE INFORMATION VA CHERCHER COMMENT VOUS GROUPE PERSONNES
15 TP traducteurs
16 Scénarisation
17 **et on avait vu un certain nombre de problèmes, vous vous rappelez un petit peu des problèmes**
18 TRADUCTEUR MÉTIER VOUS PROBLÈMES NOTE RAPPELLE
19 TP
20 Fin scénarisation
21 **qu'on avait vu ? Qui est-ce qui peut me rappeler les problèmes que l'on a déjà évoqués ?**
22 SOUVENIR QUI ? LEVER LA MAIN QUI
23 TP élèves
24
25 **- il a mélangé étudiants et professionnels...**
26
27 POINTAGE
28
29 **- Oui, alors ce que je vais vous demander de faire, comme nous avons parmi nous une**
30 MÉLANGE PERSONNE PROFESSIONNEL ÉTUDIANT PROFESSIONNEL
31 Nouveau placement
32
33 **personne sourde et on veut qu'elle puisse participer, bon et que l'interprète puisse bien**
34 SOURD INTERPRÈTE ICI
35 TP TP
36 Scénarisation
37 **travailler... que vous parliez un peu fort. D'accord ? Ok.**
38 FAUT ENTENDRE VOIX FORT SVP MERCI
39
40
41 **- Donc, il a fait une expérience, et malheureusement on a vu qu'il a mélangé deux catégories**
42 OK MERCI K LUI TOUCHE QUOI RECHERCHE RÉSULTAT ÇA PROBLÈME
43 Pointage lab KUNZLI
44
45

1 **de sujets participants. Donc il y avait d'un côté les professionnels de la traduction et de l'autre**
2 ORIGINE PERSONNE PERSONNE PENSE NIVEAU MÊME MÉLANGE PERSONNE
3 droite gauche
4
5 **côté les étudiants... Donc ça c'était une faiblesse de...**
6 PROFESSIONNEL PERSONNE ÉTUDIANT TRADUCTEUR MÉLANGE GROUPE MÊME ÇA
7 Droite gauche pointage
8
9 **- Oui, donc quelle est... Pourquoi est ce que c'est un problème ? Pourquoi est-ce que mélanger**
10 PROBLÈME POURQUOI ? PROBLÈME EXPRIME TOI ? ÇA VEUT DIRE PERSONNE
11
12
13 **les professionnels et les étudiants c'est un problème quand on veut tirer des conclusions sur la**
14 PROFESSIONNEL.. ÉTUDIANT PROFESSIONNEL JE MÉLANGE ÇA PROBLÈME POURQUOI,
15 TOI,
16 gauche droite
17
18 **traduction professionnelle.**
19
20
21
22 **- Parce que la démarche ne semble pas forcément la même... donc on a conclu que ce n'était**
23 GROUPE DÉMARCHE EUX ÇA MARCHE EUX PEUT ÊTRE
24 Gauche/ lab : démarche/ droite
25
26
27 **pas... ce n'était pas... il fallait faire... peut-être il aurait mieux valu faire six professionnels...**
28 MÊME NON POUR ÇA ELLE PEUT ÊTRE MIEUX SIX PARDON SIX
29 pointage gauche
30 IC : hésitation
31 **- oui, c'est à dire que le principe c'est que de toutes façons l'échantillon était très petit, donc il**
32 PERSONNE PROFESSIONNEL OUI LUI GROUPE TRÈS PETIT
33 Droite Pointage ORATEUR Droite
34
35 **est difficile d'obtenir un échantillon représentatif, c'est à dire qui représente vraiment la**
36 GROS NON GROS NON PETIT PETIT ALORS DIFFICILE
37 Gauche Droite Gauche
38
39 **population. Et donc c'est encore, cela parait pas très raisonnable, de prendre... de... d'utiliser**
40 ÇA ÉVIDENT NON COUVRIR ESPACE C'EST A DIRE
41
42 CNV : raisonnable
43
44 **la taille de l'échantillon en deux... en prenant la moitié de l'échantillon qui ne représente pas**
45 PETIT ÉCHANTILLON UN TOUT PETIT PLUS PETIT JE DIVISE ENCORE PLUS PETIT

1 Main droite/gauche Droite Gauche
2 Scénarisation
3 **du tout les professionnels, qui ne représente que les étudiants. Donc on se dit, si... il n'avait**
4 ÉCHANTILLON PROFESSIONNEL ÉTUDIANT PAS ASSEZ
5 Pointage Droite Gauche
6
7 **accès qu'à six personnes il aurait mieux fait de prendre six professionnels, parce que les**
8 SIX SIX PAS ASSEZ MIEUX CHOIX SIX
9 Gauche Droite
10
11 **étudiants ça ne sert à rien. A moins qu'il ait voulu également comparer la démarche des**
12 PROFESSIONNEL LA ÉTUDIANT DE CÔTE PEUT ÊTRE K ENVIE
13 Pointage droite TP Kunzli
14 Début Scénarisation
15 **professionnels et celle des étudiants, dans ce cas là il aurait fallu le dire dans la présentation.**
16 JE COMPARE ÇA MARCHE ÇA MARCHE MIEUX AVANT
17 Gauche Droite
18 Scénarisation
19 **D'accord ? Qu'est-ce qu'on a vu d'autre ?... on a vu plusieurs choses... Vous avez pris des**
20 PRÉSENTATION LA VA VA AUTRE THÈME QUOI ? SILENCE RAPPELLE PLUSIEURS
21 Pointage TP
22 Indication Contextuelle
23 **notes la dernière fois ? Non ? Para callo....**
24 DERNIÈRE FOIS ÉCRIT ? OUI ? NON ?
25 TP étudiants
26
27 **- Alors qu'il a utilisé un seul texte pour obtenir les résultats, ce qui ne permet pas vraiment de**
28 TEXTE UNIQUE
29 Pointage Pointage
30
31 **généraliser.**
32 LECTURE RECHERCHE
33
34
35 **- D'accord. Effectivement, quand on a, quand on prend un seul texte, les résultats que l'on**
36 LECTURE LECTURE AUTRE AUCUN DONNER GENERAL GRAND DOMAINE IMPOSSIBLE.
37
38
39 **obtient sont peut-être dus aux caractéristiques de ce texte, et non pas aux caractéristiques des**
40 SPÉCIALISER UN TEXTE
41
42
43 **traducteurs.**
44 ...
45

1
2 *ILS : excusez moi pour l'interprète je n'ai pas vraiment compris les caractéristiques...*
3
4
5 **- Oui... d'accord... alors l'interprète me demande des renseignements pour bien transmettre le**
6 TEXTE INTERPRÈTE ME DEMANDE INFORMATION, LSF COINCER
7 TP ORATEUR TP ILS
8
9 **message à notre participant sourd. On essaye de... quand on essaye d'étudier un phénomène**
10 POUR VOUS SOURD CLAIR
11 POINTAGE
12
13 **par exemple quand on essaye d'étudier comment en l'occurrence... comment les traducteurs**
14 JE PENSE PERSONNE RECHERCHE THÈME... PAR EXEMPLE
15
16 Tentative de scénarisation
17 **recherchent les informations pour traduire des textes. Ce qui nous intéresse c'est la manière**
18 PERSONNES RECHERCHE TRADUCTION PREPARATION
19
20
21 **dont ils cherchent les informations de manière générale. Or quand vous prenez un texte**
22 AVANT TEXTE TEXTE INFORMATION OU ? ENCHAINEMENT DANS LE TEMPS AVANT ÇA TRADUCTION ÇA INTÉRESSER
23 Pointage
24
25 **seulement, précis, on se dit que peut-être que ce que l'on va trouver c'est quelque chose qui**
26 RECHERCHE ÇA. GENERAL. TEXTE UNIQUE SPÉCIALISATION RÉSULTAT ÇA
27
28 Pointage
29
30 **correspond à ce texte là, et pas nécessairement à d'autres types de textes. Parce que les autres**
31 VARIABLE POUR TEXTE OUVERTURE NONRÉSULTAT ÇA
32 Pointage gauche élargissement main droite
33 pointage texte
34 Scénarisation
35 **textes présentent peut-être d'autres problèmes. C'est bien ce que vous avez dit ? Oui ?**
36 PAS ADAPTE PEUT ÊTRE AUTRE TEXTE PROBLÈME DIFFÈRENT.
37 Reprise mouvement élargissement main droite
38 scénarisation
39 **Alors effectivement ce n'est pas un problème que l'on peut résoudre, parce qu'on pourrait**
40 C'EST ÇA ? OUI
41 TP ORATEUR TP étudiante
42
43 **dire la même chose... la même chose pourrait être dite à propos de deux textes, ou trois textes,**
44 PROBLÈME ÇA IMPOSSIBLE DISPARAITRE EXEMPLE
45 MONTRE TEXTE TEXTE

1 pointage étudiante pointage
2 **ou quatre textes ou cinq textes. Mais au moins il y aurait peut-être eu une tentative... euh... de**
3 DEUX TROIS QUATRE CINQ. TEXTES JE COMPARE QUAND MÊME MIEUX UN
4 NON
5 Reprise mouvement ouverture
6 **donner une certaine variété de texte ce qui est un peu plus proche de la représentativité quand**
7 MAIS DEUX TROIS QUATRE CINQ PLUSIEURS TEXTES BON
8 Reprise mouvement ouverture
9
10 **même. Et si on a qu'un seul texte, expliquer pourquoi. Il y avait peut-être des conditions qui**
11 SITUATION RÉEL PROCHE TEXTE K CHOISIR UN TEXTE
12 TP
13
14 **font que...on avait la possibilité... on avait le... disons la possibilité, l'accès... euh... à des**
15 POURQUOI ? MIEUX DEMANDE
16
17
18 **professionnels que pour un texte, que ça aurait été trop dur pour en prendre plusieurs. Et dans**
19 PEUT ÊTRE UN
20
21 **ce cas, il suffit de le dire. Parce que, on ne va pas vous... si vous voulez on ne va pas vous**
22 TEXTE MIEUX SI PLUSIEURS DIFFICILE TROP TROP MAIS
23
24
25 **critiquer parce que vous n'avez pas fait les choses de manière complète, on va vous critiquer**
26 VOUS CHOISIR
27
28
29 **si on pense que vous avez fait les choses de manière incomplète compte tenu des possibilités**
30
31
32 **que vous aviez. Si les possibilités sont limitées et que vous faites le maximum de ce qui est**
33 C'EST-A-DIRE VOUS TRAVAILLER EFFORT JUSQU'AU BOUT VRAI
34
35
36 **possible dans le cadre de ce que vous avez, eh bien on ne va pas vous critiquer. Mais ça, il**
37 CRITIQUE IL N'Y A PAS
38
39
40 **faut l'expliquer. Donc c'est pareil pour vous, hein, si vous travaillez sur trois traductions**
41 MAIS QUAND MÊME J'EXPLIQUE ARGUMENT. MÊME VOUS PAR EXEMPLE TRAVAIL
42
43 **seulement ou sur quatre traductions, ou sur deux traducteurs, pourquoi pas sur plus il faut**
44 TROIS TRADUCTION OU QUATRE OU PERSONNE DEUX TRADUIRE
45 Mouvement circulaire repris

1
2 **expliquer que dans ma combinaison linguistique je n'ai accès qu'à un petit échantillon, ou**
3 **BON BON MAIS EXPLIQUER ARGUMENT EXEMPLE MOI**
4 TP
5 Début SCÉNARISATION
6 **parce que je n'ai pas suffisamment de temps pour terminer la recherche en faisant quelque**
7 **SITUATION LINGUISTIQUE JE PEUX UNE PERSONNE**
8
9
10 **chose de plus important...ou parce que la recherche demande beaucoup trop d'argent et**
11 **OU UN TEXTE IMPOSSIBLE PLUSIEURS**
12
13
14 **l'argent disponible ne me permet pas de faire plus que ceci ou cela. Il faut donner une**
15 **EXPLIQUE EXPLIQUE OU CHER MOI FAUCHE**
16 Fin TP
17 Fin scénarisation
18 **explication. A partir de là on se dit, bon, vous avez fait ce que vous avez pu !**
19 **J'EXPLIQUE ÇA IMPORTANT. PROFESSEUR JE REGARDE JE SENS EFFORTS LA BON**
20 Pointage TP professeur
21 Fin Scénarisation
22 **Mais il y avait un autre problème avec ce texte.**
23
24
25
26 **- Oui il a voulu que les candidats travaillent dans une condition de /inaudible/ alors que en fait**
27 **AUTRE TEXTE PROBLÈME TEXTE**
28
29
30 **c'est plutôt une condition de travail qui est artificielle, c'est à dire...**
31
32 pointage étudiante
33
34 **- Oui, vous avez raison. Excusez-moi mais je posais d'abord une question sur le texte, a**
35 **PERSONNE TRAVAIL SITUATION RÉEL NON**
36
37
38 **propos du texte qui a été choisi. Là vous avez mentionné une autre difficulté.**
39 **LUI THÈME TEXTE ÇA LA AUTRE PROBLÈME ALORS**
40 Pointage ORATEUR pointage texte
41
42
43 **- Bien euh, sur le texte choisi, euh il est... en fait les... /inaudible/ terminologiques si on peut**
44
45 Pointage locutrice TP

1
2 **dire, euh... la terminologie utilisée n'était pas vraiment spécialisée...**
3 CHOIX TEXTE ÇA MOTS MOT MOT LECTURE
4 TP
5
6 **- Oui, parce que le texte était trop général.**
7 CIBLER NON
8
9 scénarisation
10 **- Oui, donc il peut pas vraiment généraliser en ce qui concerne les textes spécialisés à la base**
11 SPÉCIALISER NON TEXTE LA GENERAL
12
13
14 **de ses données.**
15 TEXTE GENERAL
16
17
18 **- Oui, très bien, c'est très bien. Là aussi ça aurait pu se justifier. Il aurait pu dire dans**
19 TEXTE JE CIBLE MOT GENERAL PAS ADAPTE SITUATION. QUAND MÊME
20 Pointage ORATEUR
21
22 **l'exemple : c'est une étude de pionnier, c'est une des premières études en la matière, pour**
23 PEUT K EXPLIQUER QUOI VOILA TEXTE PREMIER RECHERCHE POUR ÇA
24 TP KUNZLI
25
26 **l'instant on ne sait rien, donc je préfère commencer par voir ce qui se passe pour un texte**
27 VIDE AUTOUR MOI VOLONTAIRE PREMIER JE TOUCHE UN TEXTE
28
29
30 **général avant de passer à quelque chose de plus spécialisé. Parce que je crains que si je**
31 APRÈS OUVERTURE AUTRE TEXTE BON APRÈS PEUT ÊTRE SPÉCIALISER
32 PETIT A PETIT
33 Reprise du mouvement d'ouverture
34 **commence par quelque chose de trop spécialisé, une fois de plus on risque de perdre de vue**
35 DÉBUT SPÉCIALISER EFFORT ÉLARGIR
36 Reprise mouvement ouverture / inversé
37
38 **les questions générales. Mais il ne l'a pas dit. Et du coup, puisqu'il ne l'a pas dit, et bien il est**
39 APRÈS QUESTIONS GENERAL ÇA EXPRIME PAS DOMMAGE
40
41
42
43 **critiquable. Donc pour vous c'est pareil, hein, les choix que vous faites, quand vous faites des**
44 PEUT CRITIQUE K VOUS PAREIL
45 Directionnel KUNZLI

1
2 **choix il faut les expliquer. Si vous ne les expliquez pas, euh les critiques qui sont critiques par**
3 MÉTHODE CHOIX PEUT APRÈS J'EXPLIQUE ARGUMENT.
4 TP vous
5 scénarisation
6 **définition, vous savez ça fait partie un petit peu de l'attitude des chercheurs. Par définition les**
7 SI CHOIX MÉTHODE J'EXPLIQUE PAS ATTITUDE CHERCHEUR MÉTIER
8 SON
9
10 **gens dire : ah... les gens vont dire : Ah, attention, pourquoi ci, pourquoi ça, euh... c'est pas**
11 ATTENTION
12 TP chercheur
13 scénarisation
14 **expliqué... donc c'est pas bon ! Alors que si vous expliquez, ils peuvent dire : oui on est**
15 ET POURQUOI AH BON PAS EXPLICATION POURQUOI LIER CRITIQUE PAS EXPLICATION
16 TP chercheur centre
17
18 **d'accord ou pas d'accord, mais au moins vous aurez fait le premier pas. Tout ça ce sont des**
19 SI VOUS J'EXPLIQUE JE DIS D'ACCORD OU PAS D'ACCORD PEUT EXPLIQUE FINI
20 TP étudiant TP chercheur
21 FIN scénarisation
22 **petites choses qui sont assez importantes. Si jamais vous avez l'occasion d'assister à des**
23 APRÈS FINI IMPORTANT IMPORTANT
24
25
26 **soutenances... Donc des soutenances, vous savez ce que c'est que la soutenance Madame**
27 PAR EXEMPLE VOUS PARTICIPE REGARDE PERSONNE PUBLIC S.U...N.A.N.C.E
28 TP
29
30 **l'interprète ? Vous savez ce que sont des soutenances ?**
31 INTERPRÈTE SAIT S. O. U. T. E. N. A. N. C. E. QUOI ?
32 TP ORATEUR
33
34 *ILS non*
35
36
37 **D'accord. Donc les soutenances sont des examens euh... qui sont prévus pour les gens qui ont fait un**
38 INTERPRÈTE SAIT PAS J'EXPLIQUE
39
40 *ILS GÊNÉE*
41
42
43 **mémoire ou une thèse. Donc ce sont des examens en public, par un juré de plusieurs**
44 ÇA EXAMEN PERSONNE PREPARATION MÉMOIRE MÉMOIRE THESE PUBLIC DEVANT
45 TP situationnel

1
2 **personnes, un jury de plusieurs personnes excusez-moi. Et les soutenances, les soutenances de**
3 BEAUCOUP JURY POUR ÉVALUATION
4 TP thésard
5
6 **thèse de doctorat sont des examens publics. Et donc c'est assez intéressant pour les gens qui**
7 THESE DOCTORAT PUBLIC PUBLIC ASSISTE PERSONNE MÉMOIRE PRÉSENTE
8
9
10 **sont dans la recherche, qui font de la recherche, parce que, ils peuvent voir quelle est le genre**
11 PUBLIC INTÉRESSANT VOUS SITUATION RECHERCHE
12 Lab : soutenance
13 Scénarisation Conceptuelle « soutenance »
14 **de questions que l'on pose à ceux qui viennent soutenir leur thèse. Et vous verrez que très**
15 VOUS COMPARER PUBLIC OU CHERCHEUR VOIR QUESTION PEUT
16 Reprise espace signation précédent
17
18 **souvent, on pose des questions, euh... auxquelles le candidat a des réponses. Et on lui**
19 MÊME. RECHERCHE QUESTIONS ANALYSE VOUS INTÉRESSANT
20
21
22 **reprochera non pas d'avoir fait ce qu'il a fait, mais on lui proposera, on lui reprochera de**
23 PERSONNE SITUATION EXAMEN SON QUESTIONS PRÊT RÉPONDRE
24 TP thésard
25 Scénarisation Induite
26 **n'avoir pas expliqué pourquoi il l'a fait. Donc ça revient à la même chose. Donc essayez de**
27 PROBLÈME LA LUI THÈME EXPLIQUE AH BON PAS LA
28 TP thésard TP jury
29 SCÉNARISATION
30 **penser à ça. Normalement votre directeur de recherche devrait vous orienter là-dessus, vous**
31 PEINE QUESTIONS CRITIQUE LA. NORMALEMENT
32
33 Fin scénarisation
34 **dire : attention, là vous n'expliquez pas pourquoi ceci cela. Si jamais il ne le fait pas, euh, on**
35 DIRECTEUR RECHERCHE GUIDE PEUT ÊTRE SI
36
37
38 **risque de vous poser la même question après. Mais essayez d'y penser vous même. Ok, quoi**
39 FAIT PAS S'IL VOUS PLAÎT ARGUMENT VOUS-MÊME MIEUX PENSER SEUL IL FAUT QUE
40 TP ÉTUDIANTS
41
42
43 **d'autre...**
44 J'EXPLIQUE
45

1
2 **Alors mademoiselle LIU, vous aviez parlé d'autre chose, de d'autres types de problèmes.**
3 AUTRE ? MADEMOISELLE V.U PARDON V.I.U
4
5
6 **- Oui mais c'est pas sur le texte, c'est sur...**
7 AUTRES PROBLÈMES TOUT A L'HEURE ÇA
8
9
10 **- Oui ça y est...Allez-y...**
11 ALLEZ Y MERCI
12 Pointage ORATEUR Pointage LOCUTRICE
13
14 **- En fait l'auteur a voulu que les candidats travaillent dans une condition normale, c'est-à-dire**
15 ...
16
17
18 **les conditions euh... avec les méthodes, avec les sources, avec les dictionnaires qu'ils ont**
19 ...
20
21
22 **coutume d'utiliser. Mais en fait pendant le texte, vous dire, pendant la traduction, pendant le**
23 ÉCRIRE TEXTE K PARDON K LIRE TEXTE VA CHERCHER
24 DICTIONNAIRE
25 TP traducteur
26 scénarisation
27 **processus de traduction, les traducteurs travaillaient, ne travaillaient pas dans la condition**
28 ANALYSE MÉTHODE TRADITIONNELLE MÊME
29
30
31 **qu'ils ont, qu'ils avaient l'habitude de faire.**
32 PERSONNE LUI TRADUCTEUR PI LA MÉTHODE DIFFÉRENTE
33 Droite
34 Fin scénarisation
35 **- C'est ça. Euh... et ça c'est pour assurer une bonne validité écologique. Vous vous rappelez ?**
36 LA HABITUDE MÉTHODE DIFFÉRENTE LA
37 Pointage gauche pointage droite
38
39 **L'idée c'est que pour pouvoir tirer des conclusions valables sur ce qui se passe dans la réalité,**
40 RAPPELER ... ÇA VEUT DIRE MÉTHODE ÇA QUOI... RECHERCHE THÉORIE SITUATION VRAI
41 Pointage méthode gauche droite
42 Scénarisation Conceptuelle / Périphrase
43 **il faut que les conditions en laboratoire, c'est-à-dire pendant l'expérience, puissent être**
44 LIEN ÇA MOT E.C.O.L.O.G.I.Q.U.E VA VEUT DIRE QUOI LABORATOIRE DEDANS TOUCHE
45 TOUCHE

1 centre

2 Scénarisation Induite

3 **également extrapolées, ou puissent être considérées comme représentatives des conditions**

4 TOUCHE SENS FINI PEUT DIFFUSER MÊME EXTÉRIEUR LABORATOIRE MARCHÉ MARCHÉ

5 Circulaire extérieur

6

7 **dans la réalité, ou au moins qu'il n'y ait pas de contradictions. Et là, euh, effectivement, il a**

8 MARCHÉ PROCHE COMME SITUATION VRAI ? NON, PAS ADAPTE NON, ÉCART SITUATION NON

9

10 Fin scénarisation

11 **mis des gens, il a mis un observateur à côté d'eux... Donc vous voyez, vous êtes en train de**

12 CONTRAIRE OUI ADAPTE BIEN ÇA VEUT DIRE PERSONNE LECTURE

13 TP

14 Scénarisation Induite

15 **traduire et puis il y a quelqu'un qui est là derrière et qui vous espionne sans arrêt. Peut être**

16 LECTURE QUELQU'UN DERRIÈRE MOI LUI QUI

17

18

19 **que vous ne travaillez pas tout à fait de la même manière, donc on se dit qu'il y a un problème**

20 JE REGARDE JE TRAVAILLE TRADUIRE TRADUIRE J'OBSERVE COMME ESPION PEUT-ÊTRE

21 TP observateur TP traducteur TP observateur Centre

22

23 Fin Scénarisation

24 **éventuel de validité écologique.**

25 TRAVAIL MÉTHODE DIFFÉRENTE. ÇA VEUT DIRE SITUATION VRAI CORRESPOND OUI NON SAIT PAS.

26

27 Scénarisation Conceptuelle antérieure réutilisée et réduite

28 **En plus il a mis en œuvre une technique de TAP. Vous vous rappelez ?**

29 PEUT-ÊTRE PROBLÈME MARCHÉ PAS

30

31 Scénarisation / CNV : conditionnel

32 **Verbalisation à voix haute. Donc... qu'il n'explique pas très bien d'ailleurs. Parce**

33 RAPPELER TECHNIQUE T.A.P JE LIS INTÉGRER TEXTE MUET NON PARLER APRÈS VOIX

34 TP traducteur

35 Scénarisation Induite

36 **qu'on ne sait pas où elle intervient, et comment...euh...il l'exploite. Mais ça veut dire que**

37 VOIX VOIX AUTRE DERRIÈRE J'ENTENDS ÇA S'APPELER T.A.P

38 TP observateur Pose sur la droite

39 Fin Sc.

40

41

42

43 **non seulement vous avez besoin de traduire, et il y a un observateur derrière vous qui n'arrête**

44 ÇA VEUT DIRE

45

1
2 **pas de vous espionner, et de plus, vous êtes obligé de parler pendant que vous traduisez. Et du**
3 VOUS IL FAUT TRADUIRE EN PLUS LUI REGARDE PROCHE ESPION. EN PLUS TRADUIRE VOIX LUI
4 TP observateur
5 Scénarisation
6 **coup, on a, on peut vraiment avoir beaucoup de doutes sur la validité écologique de la**
7 OBSERVE ENTEND MA VOIX
8 TP observateur
9 Fin scénarisation.
10
11 **procédure. Alors quand vous employez une méthode comme ça, et qu'il y a des**
12 DOUTE LABORATOIRE RECHERCHE FINI MARCHÉ EXTÉRIEUR SITUATION VRAI MARCHÉ MÊME ?
13 TP : nous
14 Scénarisation
15 **doutes sur la validité écologique, ça ne veut pas dire que vous n'avez pas le droit de l'utiliser.**
16 DOUTE VALIDER E. C. O. L. O. G. I. Q. U. E. NE SAIT PAS
17
18
19 **D'accord ? Ça veut dire simplement que si vous choisissez de l'utiliser parce qu'elle présente des**
20 ...
21
22
23 **avantages, vous expliquez pourquoi. Par exemple, il y a eu des critiques contre la méthode du**
24 ... EXEMPLE
25
26
27 **TAP pour telle et telle et telle raison, mais d'après untel, untel, untel, untel, euh... on estime**
28 MÉTHODE VOTRE T. L. PARDON T. A. P MÉTHODE LA SENTIR MARCHÉ ÇA MOYEN PEUT PEUT
29 Pointage droite + gauche
30
31 **maintenant que les avantages sont telle et telle et telle chose, et c'est pour cela que j'ai choisi**
32 PRENDRE MAIS EXPLIQUER ARGUMENTS LUI DIT ÇA LUI DIT ÇA LUI DIT ÇA
33 AVANTAGE LA
34 Pointage+TP pointage+TP Pointage+TP
35
36 **de l'utiliser, euh d'employer cette méthode moi aussi. Donc moi que vous fassiez hein,**
37 INCONVÉNIENTS ÇA POUR ÇA CHOIX MÉTHODE CHOIX LA T.A.P POUR ÇA.
38 TP chercheur
39
40 **quelque soit la méthode que vous allez choisir, cette méthode aura nécessairement des limites,**
41 MÉTHODE PI PI PI VEUT DIRE TOUTES MÉTHODE
42 DIRECTIONNEL élèves
43
44 **il y aura certainement des inconvénients. Donc le problème c'est pas de trouver la méthode**
45 LIMITE ÇA VEUT DIRE INCONVÉNIENT IL Y A TOUJOURS

1

2

3 **parfaite, ça n'existe pas.**

4

MÉTHODE PARFAIT IL Y A ? NON

5

6

7

8 **Relais**

9

10

11

- 1 **Le problème est de se dire: voila les inconvénients de la méthode, mais il y a également**
 2 JE SAIS JE SAIS MÉTHODE ÇA NÉGATIF PLUSIEURS
 3 Pointage gauche
 4 Scénarisation Induite
- 5 **tel ou tel avantage, de telle méthode pour telle raison. Encore une fois vous n'êtes pas**
 6 J'AI-JE SAIS LA ; J'AI AUSSI POSITIF AVANTAGES POUR CA CHOISI VEUT MÉTHODE ELLE ;
 7 Pointage gauche pointage droite
 8
- 9 **sûr qu'on n'aille pas vous critiquer. Mais la critique sera, euh... une critique peut-être**
 10 FAUT SÛR PERSONNE CRITIQUE MOI
 11 Placement droite
 12
- 13 **de désaccord d'opinion, mais ce ne sera pas une critique méthodologique de base. On ne**
 14 POSSIBLE SENTIR PERSONNE PAS D'ACCORD
 15 TP
 16
- 17 **dira pas : mais ça ce n'est pas un bon chercheur. On dira : c'est un chercheur qui a fait**
 18 [CENTRER] AFFAIRE MÉTHODE ME CRITIQUER... NON LUI
 19
 20
- 21 **tel ou tel choix, on n'est pas nécessairement d'accord avec ses choix. Ce n'est pas du tout**
 22 CHERCHEUR CHOIX BON MAIS MOI AFFAIRE CHOIX LA PAS D'ACCORD
 23 Pointage gauche/chercheur
 24 Fin Scénarisation.
- 25 **du tout la même chose. Vous me suivez, ça va ? OK, quoi d'autre encore. Bon, on**
 26 NON COMPRIS ÇA VA ? AUTRE ?
 27
 28
- 29 **continue un petit peu. Oui ?**
 30 CONTINUER
 31 Pointage étudiante
 32
- 33 **- Encore une question de validité écologique, les textes (parallèles *inaudible*) qu'il a**
 34 QUESTION AFFAIRE
 35 Positionnement côté, signal autre interlocuteur
 36
- 37 **utilisés, et donc, comme, probablement lui il veut montrer que le texte parallèle aide... il**
 38 V. A. L. I. D. I. T. E E. C. O. L. O. G. I. Q. U. E. ÇA TEXTE CHOIX EXEMPLE
 39 pointage
 40
- 41 **les a mis à la disposition des traducteurs mais, c'est pas le cas parce que comme ça,**
 42 TEXTE PARALLÈLE ÇA AIDE PERSONNE TRADUIS PROPOSE TEXTE
 43 pointage
 44
 45

- 1 **comment dire les résultats sont, comment dire, il est vrai que c'est un peu évasif de les faire...**
 2 **DIFFICILE EXPLIQUER**
 3
 4 Indication Contextuelle (l'orateur cherche ses mots)
 5 **- D'accord. Vous pouvez nous expliquer ce que sont les textes parallèles ?**
 6 **PEUT EXPLIQUER**
 7 **Pointage**
 8
 9 **- Les textes parallèles ? Euh... je dirais qu'il sont des textes du même domaine, que le**
 10 **TEXTES PARALLÈLES P. A. R. A. L. L. E. L. E. S. QUOI MOT VEUT DIRE ?**
 11 **Pointage étudiante**
 12
 13 **domaine auquel appartient le texte traduit, et qui...**
 14 **ÇA EXEMPLE TEXTE TEXTE ÇA TRADUIRE AUTRE TEXTE**
 15 **Droite gauche**
 16
 17 **- En quelle langue ?**
 18 **TEXTE AUTRE MÊME THÈME**
 19
 20
 21 **- Pardon ?**
 22
 23
 24 **- Dans quelle langue ?**
 25 **LES DEUX**
 26
 27
 28 **- La même je dirais...**
 29 **LANGUE QUOI**
 30 **Placement Orateur**
 31
 32 **- Laquelle, du texte de départ ou du texte d'arrivée ?**
 33 **MÊME LANGUE TEXTE LA... TEXTE DÉPART OU TEXTE LA TRADUIT**
 34 **Placement orateur étudiante Placement Orateur gauche droite gauche**
 35 **IC l'interprète replace dans l'espace « texte départ » et « texte d'arrivée »**
 36 **- Euh, je sais pas. Les deux ? peut-être ça dépend de ce qu'on cherche aussi.**
 37 **SAIS PAS LES DEUX PEUT ÊTRE**
 38 **Lab : ça dépend**
 39 **IC l'interprète signale l'hésitation/ perdue dans ses emplacement**
 40 **- D'accord.**
 41 **D'ACCORD**
 42 **Placement Orateur**
 43
 44
 45 **- Autre étudiante : ça peut être dans les deux langues.**

- 1
2 **Donc on essaye de voir quels sont les autres textes dans le même domaine pour savoir**
3 PEUT DEUX LANGUE ESSAYER VOIR TEXTE
4 Pointage intervenante Pointage Orateur, nouveau placement
5
6 **comment les gens écrivent, quels sont les termes qui sont employés, etc. D'accord ? Donc**
7 TEXTE COMPARER VOIR TEXTE MOT MOT MOT
8 droite
9 IC sourire
10 **c'est pour ça qu'on appelle ça les textes parallèles. Ce sont des textes qui ressemblent un**
11 MOT MÊME OUI NON ?
12
13
14 **petit peu au texte à traduire. Oui. Et l'avantage c'est quoi ?**
15 COMME MOT PARALLÈLE MÊME A PEU PRÈS MÊME.
16
17
18 **- Des textes parallèles ?**
19 AVANTAGE QUOI ?
20
21 **- Oui.**
22
23
24 **- Je pense que c'est plus facile.... de saisir et d'utiliser la technolecte et le langage que**
25 SENS FACILE
26
27 Pointage étudiante IC (cherche ses mots) IC idem
28 **toutes les personnes de ce domaine utilisent...**
29 EXEMPLE LANGUE PI
30 IC l'interprète ne comprend pas l'accent
31 **- tout a fait, on voit comment les gens écrivent et on voit comment on peut s'adapter à ce**
32
33
34 **style.**
35 FAUT VOIR LANGUE PI ELLE FAUT ESSAYER ADAPTER
36 Pointage Orateur droite
37
38 **- Et vous alors, votre reproche, c'est quoi ?**
39 STYLE PI MÊME COPIER ÉCRIRE ESSAYER
40 Droite
41
42 **- une fois qu'il est mis à la disposition de traducteurs qui participent à cette expérience,**
43 SI
44
45

- 1
2 **c'est comme si on dit que...bon moi je pense que c'est vraiment important donc... ça va**
3 TEXTE TRADUIT, TRAVAIL TRADUIRE PERSONNE TRADUIRE OUI TRAVAIL TRADUIRE
4 Gauche labialisé PROPOSER
5
6 **bien si vous voulez les utiliser. Et je pense que le fait que tous les traducteurs**
7 SENTIR IMPORTANT FAUT ESSAYER COPIER IMPORTANT. MON AVIS SI
8 PERSONNE
9 De droite à gauche gauche
10
11 **professionnels l'ont fait, c'est parce que...**
12 PERSONNE
13 Droite
14 IC ébauche placement « professionnels » et réutilisation de l'emplacement de l'interprète précédent.
15 **- fait quoi ?**
16 TRADUIRE PROFESSIONNEL TOUCHE DÉJÀ
17
18
19 **- Eux ils ont utilisé tous les textes parallèles c'est parce qu'ils se sont sentis obligés de le**
20 MÉTHODE TEXTE PARALLÈLE MÉTHODE BON
21
22
23 **faire.**
24 SENTIR
25
26
27 **- Est- ce que vous en êtes sûr de ça?**
28 OBLIGER
29 Lab : forcer
30
31 **- non, je dis que c'est ce qu'il me paraît possible.**
32 SENTIR SUR ? NON MOI SENTIMENT POSSIBLE
33 Positionnement Orateur pas de changement d'orateur signalé
34
35 **- D'accord, OK, donc c'est une possibilité.**
36 OK POSSIBLE
37 Décalage gauche
38
39 **- Oui.**
40
41 IC hochement de tête / pointage
42 Autre étudiante :
43 **- Pour les textes parallèles si j'ai bien compris, il y en avait un seul texte parallèle qui**
44 SI COMPRIS
45 Pointage locuteur

- 1
2 **était en allemand. Déjà.**
3 TEXTE PARALLÈLE UN TEXTE ALLEMAND LANGUE
4 Droite
5
6 **- Donc, l'Allemand c'était la langue de départ ou en langue d'arrivée ?**
7 ALLEMAND
8
9
10 **- En langue d'arrivée.**
11 DÉPART ? ARRIVÉE ?
12 Droite gauche
13 IC affirmation sur « arrivée »
14 **- langue d'arrivée.**
15 OUI TEXTE TRADUIRE ALLEMAND LANGUE
16 Pointage gauche
17
18 **- Et c'était une association similaire qui était mise en place, je ne me souviens plus très**
19
20
21
22 **bien...mais dans une ville germanophone, et si je me souviens bien pas tous les**
23
24
25
26 **traducteurs l'ont consulté.**
27 OUBLIER PRÉCIS VILLE PI VILLE LANGUE ALLEMAND SAIS PAS PERSONNES TRADUIRE TOUS
28
29
30 **Tout le monde parle en même temps.**
31 JE VOIS
32 Pointage et regard droite
33
34 **- Excusez-moi je pose juste une question à l'interprète : Vous arrivez à entendre tout le**
35 PARDON QUESTION
36
37 IC : grand décalage gauche directionnel sur interprète
38 **monde ou est-ce que vous voulez que l'on parle un peu plus fort ?**
39 ENTENDRE BIEN CHACUN VOIX ?
40 M.droite M.gauche
41
42 **- ça va.**
43 ÇA VA
44
45 IC signe et parle simultanément, regard Orateur

1
2 - **Merci.**
3 MERCI
4 IC l'interprète se replace au centre
5
6 - **sur ce qu'on a dit, je pense que ce sont seulement les traducteurs professionnels qui ont**
7 J. U. L. I. A. INTERVENTION EXPLIQUE MON AVIS
8 Pointage locutrice
9 IC désignation locuteur
10 **utilisé les textes parallèles. C'est pour cela que je dis que je pense que probablement**
11 PERSONNES TRADUIRE PROFESSIONNEL PI MÉTHODE TEXTE PARALLÈLE MON AVIS
12 Pointage droite
13
14 **c'est un peu... comment dire... parce que eux ils risquent de ... leur...**
15 POUR ÇA
16 pointage locutrice
17
18 - **leur réputation ?**
19 EUX COMME TRAVAIL CONNU
20 Pointage droite
21
22 - **la réputation oui, si ça ne marche pas. Si le, si le, comment dire... si ils n'utilisent pas**
23 COMME BON TRAVAIL PI SI SENTIR
24
25
26 **les textes parallèles qui sont considérés comme ressource...**
27 MÉTHODE PAS ADAPTÉE COMME SE RETIRER
28
29
30 - **D'accord. Il y a autre chose aussi, c'est que le texte parallèle en question a été fourni.**
31 OUI AUSSI
32 Pointage Orateur
33
34 **Est-ce que les traducteurs seraient tombés sur ce texte parallèle là, s'ils avaient une**
35 TEXTE PARALLÈLE ÇA DÉJÀ PROPOSER EUX COMME PERSONNE
36 Placement droite directionnel droite Scénarisation Induite
37
38 **démarche tout à fait naturelle et spontanée comme dans la vie ? Je ne suis pas sûr. Il**
39 TRADUIRE MOI TEXTE PI TROUVE MOI-MÊME SEUL COMME VIE. PEUT
40 Droite
41 Fin scénarisation
42 **leur fourni des outils particuliers. C'est quelque chose qu'on peut faire dans**
43 ÊTRE TROUVE NON. PERSONNE PROFESSIONNEL PROPOSER
44 Droite directionnel gauche
45

1
2 **l'expérimentation à un stade ultérieur. Là on se dit : tiens est-ce qu'il va utiliser tel texte**
3 MOI AIDE ÇA NORMALEMENT EXPÉRIENCE TOUCHE TOUCHE PEUT
4 TP
5 Scénarisation Induite
6 **ou plutôt tel autre texte ? au départ on pose des questions très générales sur les**
7 ÊTRE PLUS TARD TEXTE PI OU TEXTE PI PI SAIS PAS DÉPART PENSE COMME GENERAL
8 Gauche droite droite TP
9
10 **méthodes d'acquisition des connaissances et on ne sait pas très bien comment ça va se**
11 COMMENT INFORMATION VENIR COMMENT ?
12 Multidirectionnel
13
14 **passer.**
15
16
17 Fin scénarisation
18 **- Mais en rejoignant ce point là, c'est justement en parler de l'explication de l'expérience**
19 ON NE SAIT PAS COMME
20 TP : on Pointage locutrice
21
22 **aux participants. Et en parler justement, c'est un petit peu ça. Et aussi de trop leur**
23 PERSONNE EXPÉRIENCE PARTICIPER MOI J'EXPLIQUE ÇA PEUT-ÊTRE EXPLIQUER INFORMER
24 droite TP
25
26 **expliquer...**
27 TROP
28
29 Fin scénarisation dialogique Induite.
30 **- Vous voulez bien préciser ?**
31
32
33
34 **- Oui, donc on se demandait aussi si une faiblesse de l'expérience n'est pas, justement...**
35 PRÉCISER ? MOI ME DEMANDE SI EXPÉRIENCE
36 Pointage Orateur TP locutrice
37
38 **non c'est une faiblesse quand on explique trop aux participants de quoi il s'agit**
39 LIMITE [MUR] PROBLÈME SI AVANT EXPLIQUE
40 Placement gauche
41 Référence précédente scénarisation
42 **l'expérience.**
43 PROFONDEUR ÇA VEUT QUOI
44
45

1
2 **- Oui, si on explique, si on explique aux participants les objectifs de l'expérience.**
3 EXPÉRIENCE PROFONDEUR OUI SI EXEMPLE
4 Placement Orateur
5
6 **- Exactement.**
7 EXPÉRIENCE
8
9
10 **- Pourquoi ?**
11 OBJECTIF EXPLIQUE PROFONDEUR
12
13 Reprise placement scénarisation précédente
14 **- Parce qu'ils vont changer leur comportement.**
15 M'EXPLIQUER
16 TP traducteur
17 Scénarisation Dialogique Induite
18 **- Parce qu'ils risquent, ils risquent de changer de comportement en fonction des**
19 **COMME ENSUITE J'INTÈGRE ET ADAPTE**
20 TP
21
22 **objectifs ! Alors que s'ils ne savent pas, euh, ils vont peut-être changer de comportement**
23 OBJECTIFS LUI. SI JE NE SAIS PAS PEUT
24 Droite TP participants
25
26 **de toutes manières. Moi je sais très bien, je vois, quand j'étais étudiant, euh, j'étais la**
27 **ÉVOLUER COMPORTEMENT NATUREL. EXEMPLE MOI AVANT**
28 TP Orateur
29 Fin Scénarisation Dialogique Induite
30 **victime consentante d'étudiants en psychologie. Vous savez les étudiants en psychologie**
31 **ÉTUDIANT JUSTE PERSONNE ÉTUDIANT**
32 Droite
33
34 **en première année et en deuxième année ils ont besoin de faire beaucoup d'expériences**
35 **PSYCHOLOGIE PREMIERE ANNEE DEUXIEME ANNEE**
36
37
38 **pour apprendre à faire des expériences donc ils cherchent des étudiants partout qui**
39 **FAUT EXPÉRIENCE EUX APPRENDRE JE CHERCHE UN AUTRE ÉTUDIANT VIENT**
40 Pointage droite TP étudiant
41 Scénarisation simple
42 **leur servent de victimes. Et je sais très bien comment ça se passe. Chaque fois que vous**
43 **PARTICIPER MON EXPÉRIENCE A MON TOUR**
44
45

1
2 **entrez quelque part on vous dit de faire telle ou telle chose, de vous rappeler des mots,**
3 MOI JE SAIS POURQUOI ? SOUVENT
4
5
6 **d'identifier quelque chose etcétera. Et puis vous vous demandez : mais qu'est-ce qu'il**
7 JE RENTRE BUREAU ON ME POSE QUESTION MOT MOT TROUVER OUI NON QUESTION
8 TP Orateur scénarisé
9
10 **cherche vraiment ? C'est quoi le but de l'opération ? Et qu'est ce que je vais faire ? Et**
11 POURQUOI EXACTEMENT ? OBJECTIF QUOI ? EN MOI ESSAYER
12 ADAPTER
13
14
15 **en plus ils sont très sympathiques, on leur dit d'être sympathique certainement, et, bon,**
16 QUOI FAIRE ÇA. GENTIL PEUT ÊTRE AUTRE PERSONNE
17 Pointage droite étudiants psycho
18
19 **moi je voudrais bien rendre service à cette personne, et moi je voudrais bien donner**
20 ORDONNER EUX GENTILS PEUT ÊTRE MOI VEUX AIDER VEUX
21 AIDER
22 Pointage droite directionnel droite droite
23 début
24 **l'image de quelqu'un d'intelligent etcétera. Bon avec moi ça marche pas c'est pour ça**
25 MOI JE PENSE COMME INTELLIGENT MARQUER FRONT
26 Regard droite (sur placement étudiants)
27 scénarisation
28 **que j'ai fini par mettre des lunettes pour me donner l'air plus intelligent. Je sais pas si**
29 ÇA MARCHE PAS POUR ÇA J'AI MIS LUNETTES
30 TP Orateur
31 Scénarisation Courte Induite dans scénarisation plus globale
32 **j'ai l'air plus intelligent mais avec d'autres ça marche... et donc on essaye de faire des**
33 PLUS FACILE INTELLIGENT C'EST ÇA INTÉRIEUREMENT
34
35
36 **choses qu'on ne ferait peut-être pas dans la vie. Vous avez parfaitement raison. Donc le**
37 COMME PRÊT VEUT ADAPTATION SI
38 Directionnel droite étudiants
39
40 **fait qu'il ait expliqué les objectifs de l'expérience avant l'expérience... On se dit que**
41 AVANT EXPLICATION IL N'Y A PAS EXPRESSION NATUREL . SI ÇA SITUATION MÊME
42 TP
43
44 **bon... il dit aux participants « nous allons étudier la manière dont vous faites de la**
45 AVANT EXPLIQUER SUR EXPÉRIENCE ÇA.

1 TP Chercheur
2 **recherche documentaire** ». **Peut être que tant les étudiants que les professionnels se sont**
3 AVANT MOI JE REMARQUE VOIR OBJECTIF VEUT DIRE COMME
4 TP chercheur
5 scénarisation
6 **dit inconsciemment : « eh bien puisque c'est comme ça, je vais montrer combien je suis**
7 ÉVALUATION COMMENT RECHERCHE DOCUMENT TEXTES MOI DEDANS VEUT MONTRER
8 TP cobaye
9
10 **sérieux, combien je suis professionnel, je vais me servir de tout ça... » Donc ça peut**
11 SÉRIEUX PROFESSIONNEL JE VEUX MONTRER
12 Directionnel Chercheur
13 Fin scénarisation
14 **changer les... ça peut changer un petit peu les comportements... Je pose une question**
15 ÇA PEUT DEDANS ÉVOLUER/CHANGER ADAPTER
16 Directionnel chercheur
17 Fin scénarisation
18 **très générale : Mais est-ce que du fait que ça change les comportements, est-ce que ça**
19 QUESTION GÉNÉRALE
20
21
22 **veut dire que toutes les informations qu'on a glanées durant l'expérience sont à mettre à**
23 COMPORTEMENT CHANGE SI EXPÉRIENCE INFORMATION INFORMATION
24
25
26 **la poubelle ? Ou est-ce qu'on peut en garder quelques unes quand même ?**
27 JETER PAS LA PEINE OU NON
28 CNV / TP Chercheur
29 Scénarisation courte
30 **- Si on peut, mais on ne sait pas lesquelles et à quel degré elles sont objectives.**
31 IMPORTANT GARDER PEUT MAIS SAIS PAS INFORMATION PI ÇA OUI ÇA
32 NON
33 Pointage oratrice TP chercheur
34
35 **- Oui, ça c'est assez important. Que ce soit pour des raisons de faisabilité, que ce soit**
36 ON NE SAIT PAS ÇA IMPORTANT OUI MOI INFORMATION PAS BESOIN
37 Placement Orateur TP
38 Scénarisation
39 **pour d'autres raisons, peut être parce que vous avez fait une erreur, il y a toujours des**
40 J'AI OU PEUT ÊTRE MOI TROMPE
41 pointage expérience droite
42 CNV
43 **limites à une recherche empirique en fait. Mais, de ce fait là se dire que de toute façon**
44 OU TOUJOURS PAR EXEMPLE TOUCHE RECHERCHE J'AI LIMITE POSITIF NÉGATIF OUI NON
45

1
2 **les données que j'ai recueillies ne valent rien, c'est pas une bonne méthode. On**
3 MAIS INFORMATIONS ÇA PAS LA PEINE METTRE
4
5 CNV
6 **dit simplement: voilà les données que j'ai recueillies, et je ne peux en faire que telle et**
7 COTE NON MÉTHODE *dangereuse* MAUVAISE INFORMATION JE REGARDE
8 LIRE
9 Erreur de signe, autocorrection TP
10 Scénarisation Induite
11 **telle chose. Par exemple il y a peut être certaines, certains comportements dont on n'a**
12 OUI PEUT INTÉRESSANT OUI. PAR EXEMPLE
13
14
15 **pas de raison de penser...bon c'est un petit peu compliqué comme structure de phrase**
16 COMPLIQUER PHRASE
17
18
19 **mais, on n'a pas de raison de penser qu'elle serait différente dans d'autres**
20
21
22
23 **circonstances. C'est-à-dire on pense que les gens se comporteraient de la même manière**
24 COMPORTEMENT ÇA PERSONNE COMPORTEMENT
25 gauche
26 CNV
27 **même s'il n'y avait pas les faiblesses qu'il y a ici. Certaines choses. Par exemple si on**
28 AUTRE SITUATION MÊME PEUT QUESTION NE PAS SAVOIR LA
29 Droite gauche
30
31 **constate que tous les traducteurs au bout de cinq minutes eh bien, ils ne tiennent plus en**
32 PAS ADAPTER LA NON MÊME PEUT ÊTRE NON EXEMPLE
33 Droite regard centre
34
35 **place, et ils ont besoin d'aller boire une bière ou bien, de regarder la télévision ou bien**
36 PERSONNE TRADUCTEUR IL TRAVAILLER CONCENTRER BESOIN D'AIR SORTIR
37 TP
38 Scénarisation Induite
39 **d'aller sur internet ou je ne sais quoi. On se dit : tiens, ça c'est intéressant. A priori je ne**
40 ALLER INTERNET TÉLÉVISION PAR EXEMPLE ÇA COMPORTEMENT
41 TP chercheur pointage scénarisation droite
42
43 **vois pas pourquoi ce serait lié au fait que j'ai choisi tel texte, et au fait qu'ils sont obligés**
44 INTÉRESSANT MOI TEXTE ÇA ME DONNE FATIGUE
45

1
2 **de parler à voix haute etcétera. Donc je me dis, tiens, voila une information intéressante,**
3 QUESTION OU MÉTHODE
4
5
6 **une donnée intéressante que j'ai recueillie et c'est peut-être quelque chose de général. Et**
7 T. A. P NE SAIS PAS ÇA INFORMATION ÇA PEUT ÊTRE PI ICI
8 Gauche
9
10 **il y a d'autres questions, par exemple la fréquence relative d'utilisation des dictionnaires**
11 METTRE SUR LA DROITE GENERAL MÊME PEUT ÊTRE AUSSI PAR EXEMPLE
12 Droite est l'expérience
13
14 **et des textes parallèles, etcétera. On se dit là, on ne sait pas. On ne sait pas si on peut**
15 DICTIONNAIRE SOUVENT SOUVENT BESOIN MÉLANGE
16
17 CNV
18 **vraiment considérer que ces données là soient représentatives de la réalité. Donc, ces**
19 PI ICI MÊME VRAI SITUATION
20 Gauche déplacement droite
21
22 **données existent, on peut les présenter. Mais il faut les présenter avec un degré de**
23 MÊME JE NE SAIS PAS ÇA INFORMATION
24 Regard centre pointage gauche/informations
25
26 **circonspection, c'est-à-dire un degré de prudence qui est variable selon les**
27 LA LA LA MAIS FAUT REGARD REcul ATTENTION JE VOIS MES DONNÉES
28 TP
29 Scénarisation
30 **circonstances. Par exemple Mademoiselle M..., si vous avez un petit échantillon de**
31 SUIVANT SITUATION SITUATION PEUT VARIABLE EXEMPLE VOUS SI EXEMPLE
32 Droite gauche pointage Mlle M...
33
34 **traducteurs Iraniens du Petit Prince et que vous trouvez certaines caractéristiques,**
35 PERSONNE TRADUIRE GROUPE GROUPE EUX ORIGINE I. R. A. N SENTIR PI
36 gauche *Large petit*
37
38 **euh... peut-être que les caractéristiques sont dues à quelque chose de particulier à ces**
39 PEUT ÊTRE
40
41
42 **traducteurs là et cela ne s'applique pas de manière générale à l'ensemble des**
43 PI PI PI PERSONNE TRADUIRE PI
44 Placé sur les traducteurs gauche gauche
45

1 **traducteurs iraniens, par exemple, ou l'ensemble des traducteurs littéraires. Mais ce**
2 GROUPE COMPORTEMENT EUX PI TOUT PAYS I.R.A.N. TOUS PERSONNES TRADUIRE MÊME
3 centre général
4
5 **n'est pas pour ça qu'il faut dire : bon, comme je n'ai qu'un échantillon de six personnes,**
6 COMME EUX ÇA NE SAIS PAS
7 Regard centre
8 Scénarisation Induite
9 **de sept personnes et que c'est juste un tout petit paragraphe, je ne peux rien dire et je**
10 MOI PETIT GROUPE 6 OU 7 PERSONNES PETIT TEXTE
11 TP
12 CNV
13 **mets ça à la poubelle. Vous dites : voila ce que j'ai obtenu, évidemment, je ne sais pas. Il**
14 PEUT ÊTRE DIFFÉRENT LA JETER PAS LA PEINE NON
15 Droite
16
17 **y a par exemple dans ces six ou sept traductions des choses qui sont assez convergentes,**
18 NE SAIS PAS. MOI GARDE TEXTE PEUT ÊTRE 6 7 PERSONNES TEXTE LA TEXTE LA
19 Gauche centre
20
21 **des choses qui se retrouvent partout et donc je pose comme hypothèse, comme hypothèse**
22 PEUT ÊTRE MÊME LA ET LA MOI JE PENSE PEUT ÊTRE
23 Gauche centre TP
24 scénarisation
25 **et pas comme conclusion définitive : mon hypothèse c'est que c'est peut-être quelque**
26 HYPOTHÈSE COMME RÉSULTAT OFFICIEL NON SENS SUR NON PEUT ÊTRE ÇA PEUT
27 Reprise groupe gauche
28
29 **chose de généralisable. Ça vous pouvez le faire. Ce que vous ne pourrez pas faire c'est**
30 GROUPE COMME GROUPE PLUS LARGE GENERAL ÇA PEUT ÊTRE
31 Droite TP + pointage gauche
32
33 **dire : sur... dans les six traductions j'ai trouvé telle et telle chose donc tous les**
34 MÊME
35 Reprise placement groupe droite
36
37 **traducteurs littéraires, ou tous les traducteurs font ceci ou cela. Vous voyez ? Donc le**
38 6 TEXTE MOI TROUVE ÇA PREUVE SAIS SUR COMME TOUS PAYS PI
39 Gauche (oralisé TRADUCTION) reprise placement
40 droite
41 Fin scénarisation
42 **problème ce n'est pas seulement les limites de la méthode en tant que telle, mais dans**
43 MÊME ? NON ÇA NON MÉTHODE LIMITE PI NON
44 Regard centre
45 Fin sc.

1 **quelle mesure vous êtes conscient ou consciente des problèmes et limites de ce que vous**
2 MOI JE PENSE SENS PROBLÈMES PI IL FAUT
3
4
5 **faites. Bon, quoi d'autres ?**
6 ENQUÊTE ÇA VA ? AUTRE ?
7
8
9 **- Aussi question de validité. C'est que tout le monde, tous les participants vient d'un**
10 QUESTION VALIDER PERSONNES
11 Pointage oratrice
12
13 **seule école de traduction. Qui est l'école de Genève, l'ETI, et donc ça ne permet non plus**
14 PARTICIPER PERSONNES TRADUIRE ORIGINE MÊME G. E. N. E. V. E. ÉCOLE UNE
15 Reprise placement début gauche
16
17 **de généraliser pour tous les traducteurs parce que par exemple... les traducteurs à**
18 IMPOSSIBLE PAR EXEMPLE
19
20
21 **l'ESIT, ils font autre chose et je sais pas.**
22 ICI ESIT PEUT ÊTRE TRAVAIL MÉTHODE DIFFÉRENTE
23 droite
24
25 **- tout à fait. Quand vous avez un échantillon de traducteurs qui viennent tous de la**
26 IMPOSSIBLE GÉNÉRAL MÊME NON JUSTE SI ÉCOLE VENIR PERSONNE
27 Circulaire Placement Orateur droite
28
29 **même école de traduction, soit ils y sont encore étudiants, soit ils sont diplômés de cette**
30 TRADUIRE VENIR MÊME LA ÉTUDIANT CONTINUER OU DIPLÔME FINI
31 Droite
32
33 **école. Il n'est pas exclu, mais cela on ne peut pas l'affirmer, il n'est pas exclu que leur**
34 IMPOSSIBLE DÉCIDER NON
35 Pointage droite
36
37 **manière de travailler, notamment en ce qui concerne la recherche d'information, soit**
38 PEUT ÊTRE TRAVAIL MÉTHODE PAR EXEMPLE
39
40
41 **liée à une formation spécifique qu'ils ont eu dans cette école qui n'est pas**
42 RECHERCHE INFORMATION COMME TYPIQUE FORMATION COURS
43 Droite
44
45

1 **nécessairement la même qu'ailleurs. Parce que comme vous nous l'avez expliqué, par**
 2 AUTRE ÉCOLE PEUT DIFFÉRENT
 3 Gauche
 4
 5 **exemple à Corfou, la méthode de travail, la méthode de formation n'est pas tout à fait la**
 6 ÇA JE NE SAIS PAS VOUS EXPLIQUER AVANT C.O.R.F.O.U LA MÉTHODE FORMATION
 7 Droite pointage / regard sur étudiante
 8
 9 **même qu'à l'ESIT, elle n'est probablement pas tout à fait la même qu'à Genève, et qui**
 10 COURS ESIT DIFFÉRENT
 11 Droite
 12
 13 **n'est pas tout à fait la même qu'ailleurs, mais il est possible qu'il y ait des**
 14 G E N E V E
 15
 16
 17 **comportements typiques de l'école. Donc là aussi on ne va pas dire : « étant donné que**
 18 PEUT ÊTRE ÉCOLE DIFFÉRENT DIFFÉRENT DIFFÉRENT FORMATION COURS. PEUT ÊTRE
 19 Gauche milieu droite
 20
 21 **l'échantillon n'est pas représentatif on va jeter tout ça à la poubelle ». On va dire : « bon,**
 22 ÉCOLE LA LA LA COMME GROUPE
 23 Circulaire gauche
 24
 25 **maintenant qu'on a réussi à avoir que des étudiants et des anciens étudiants de l'ESIT,**
 26 GROUPE PI GROUPE PI IMPOSSIBLE COMPARER TANT PIS PAS LA PEINE MIEUX JETER
 27 Milieu droite CNV TP
 28 scénarisation
 29 **non de l'ETI pardon, ça pourrait être de l'ESIT, on doit faire attention en généralisant.**
 30 METTRE DE COTE NON PEUT ANCIEN ÉTUDIANT TRAVAILLER ESIT
 31 Pointage droite ESIT
 32
 33 **On dira : voilà pour ce qui est des étudiants de l'ETI, ou des anciens étudiants de l'ETI.**
 34 PAR EXEMPLE RÉSULTATS ÇA LISTE
 35
 36
 37 **On ne sait pas dans quelle mesure cela s'applique aux autres écoles. Évidemment, s'il**
 38 TYPIQUE LA AUTRE ÉCOLE
 39 Pointage droite pointage centre puis gauche
 40
 41 **avait été possible de varier, on aurait choisi six personnes venant d'écoles différentes.**
 42 NE SAIS PAS PEUT ESSAYER
 43
 44
 45

- 1 **Très bien, autre chose ?**
2 ÉCOLE 6 PERSONNES JE CHOISIS CHOISIS CHOISIS RASSEMBLER GROUPE 6 PERSONNES VOIR
3 Droite centre gauche
4 TP scénarisation
5 **- C'est aussi quelque chose de positive, c'est la triangulation.**
6 VARIATION CHACUN AUTRE CHOSE ? AUSSI POSITIF S'APPELER
7
8
9 **- Ah bon ?**
10 T. R. I.
11
12
13 **- Oui, la triangulation, c'est-à-dire il a proposé trois méthodes en même temps afin de**
14 A. N. G. U. L. A. T. I. O. N. PAR EXEMPLE MÉTHODE 1^{ère} 2^{ème} 3^{ème}
15 TP
16
17 **pouvoir avoir un résultat un peu plus objectif. En fait il a utilisé les enregistrements ; les**
18 RASSEMBLER INTÉGRER TRAVAIL ESSAYER REcul OBJECTIF. MÉTHODE 1
19
20 Fin scénarisation Induite.
21 **expériences TAP, protocole voix ; et puis un observateur qui vient observer toutes les**
22 EXPÉRIENCE ENREGISTREMENT ÇA T.A.P. 2^{ème} MÉTHODE PERSONNES DE COTE
23
24
25 **consultations que les participants on utilisées pendant l'expérience.**
26 OBSERVATION.
27
28
29 **- C'est ça, tout à fait, donc ce qu'on a appelé la triangulation....**
30
31
32 **Relais.**

1 **C'est-à-dire l'utilisation de différentes méthodes pour étudier la même chose. Ce qui**
2 TRIANGLE VEUT DIRE MÉTHODE METHODE DIFFÉRENTE DIFFÉRENTE
3 Lab triangu/tion ça veut dire quoi
4 Droite/milieu/gauche
5 **nous permet s'il y a une erreur que nous faisons à cause de la faiblesse d'une méthode,**
6 ENSEMBLE QUALITÉ. INTÉRESSANT POURQUOI INTÉRESSANT SI ERREUR SI
7 TP
8 CNV
9 **peut-être que la deuxième méthode va nous permettre de compenser, de corriger un**
10 ERREUR PAR VIENT MÉTHODE ÇA MIEUX AUTRE MÉTHODE AUTRE MÉTHODE
11 gauche TP / Milieu droite
12 lab/Pi
13 **peu et ainsi de suite. Donc ça c'est quelque chose qui maintenant est enfin utilisé de**
14 PEUT ERREURS JE CORRIGE SUIS CORRIGER
15 Reprise TP
16
17 **manière un petit peu systématique, dans la recherche traductologique, dans la recherche**
18 INTÉRESSANT PARTOUT BEAUCOUP TRADUCTEUR
19
20
21 **empirique, très souvent. Donc on procède par exemple à des enregistrements des... de ce**
22 PERSONNE ÉTIQUETTE RECHERCHE J'UTILISE PLUSIEURS MÉTHODE LA ET LA
23 pointage recherche reprise espace de gauche à droite *méthodes*
24 CNV
25 **qui se passe sur ordinateur, plus, il y a des interviews après coup, on demande au**
26 VEUT DIRE ORDINATEUR MOI PAR EX TRAVAIL ORDINATEUR ENREGISTRE PLUS INTERVIEW MOI
27 gauche TP droite TP
28 regard centre
29
30 **traducteur pourquoi il a fait ceci, pourquoi il a fait cela. Et ça fait déjà deux méthodes.**
31 QUESTIONS POURQUOI JE FAIS CELA IL M'EXPLIQUE
32 droite retour gauche
33 CNV compris
34 **Parfois on utilise également des appareils qui regardent, qui analysent le regard. Ça**
35 DÉJÀ ORDINATEUR INTERVIEW DEUX MÉTHODES 2
36 Gauche droite chiffre manuel
37 scénarisation
38 **c'est une très récente évolution technologique, qui permet de mettre de petits émetteurs,**
39 PEUT MACHINE REGARDE LES YEUX SCRUTE ŒIL DROIT ŒIL GAUCHE MES YEUX REGARD
40 pointage
41 scénarisation homme analysé par la machine
42 **infra-rouges, euh, autour de l'écran de l'ordinateur où figure par exemple... où se**
43 ICI TECHNOLOGIE HAUTE NIVEAU SUPÉRIEUR Ç'EST A DIRE.... ORDINATEUR LA
44
45 pointage
46 **trouve le texte. Et qui de manière indolore peut analyser votre regard exactement et voir**

1 ÉCRAN IL Y A DES YEUX QUI REGARDENT TEXTE PERSONNE LIRE RAYON ANALYSE LES YEUX LIRE
 2 reprise configuration main *regard* TP
 3 TP ordinateur dans l'espace scénarisation je lis en étant analysé
 4 **ce que vous regardez. Donc, évidemment, on voit à quelle vitesse vous avancez, quels**
 5 LUI SAVOIR ENREGISTRER OU LA LA LA OU ÉCRAN ENREGISTRE OU JE REGARDE PEUT
 6 pointage ordinateur TP TP pointage
 7 ordinateur
 8 **sont les mots dans le texte qui reçoivent le plus d'attention, quand est-ce que vous faites**
 9 SAVOIR APRÈS OUVRIR DEDANS SAVOIR QUOI JE LIS ÉCRAN VITE /OU NON/ LIGNE APRÈS LIGNE LENTEMENT
 10 TP TP
 11
 12 **des pauses, si vous allez de manière linéaire, si vous revenez en arrière, bref tout un**
 13 OU LIRE PARAGRAPHE EFFORT CONCENTRER OU DETACHE
 14 TP TP
 15 scénarisation
 16 **ensemble de choses comme ça. La triangulation est un avantage. Très bien. Quoi**
 17 MON REGARD REVIENT HAUT ET BAS ENREGISTRER TOUT ÇA TRIANGLE
 18 TP TP
 19 Fin scénarisation
 20 **d'autre ?**
 21 ÇA MÉTHODE J'UTILISE PLUSIEURS ALORS AUTRE QUOI ?
 22
 23
 24
 25 **Alors on a vu qu'on ne sait pas très bien comment les données qui ont été recueillies lors**
 26 VOIR
 27
 28
 29 **des interviews ont été exploitées. Parce qu'il part d'une interview, il a posé des questions**
 30 INTERVIEW ÇA INFORMATION ÇA
 31 droite (réactivation espace précédant)
 32 scénarisation
 33 **aux participants mais on ne voit pas très bien comment il a exploité ses données. On ne**
 34 APRÈS SUITE QUOI FAIRE JE NE SAIS PAS FLOU POURQUOI INTERVIEW OK
 35 TP droite
 36
 37 **voit pas quelles questions exactement il a posées, et quelles réponses il a obtenues. Donc,**
 38 MAIS APRÈS PERSONNE J'UTILISE QUI ? JE NE SAIS PAS RÉPONSE
 39 TP lecteur de l'article
 40 **chaque fois que vous employez une méthode, si la méthode a donné des résultats**
 41 QUESTION NE SAIS PAS PROBLÈME LA TOUJOURS QUAND/SI/PAR EXEMPLE
 42
 43
 44
 45 **intéressants, soyez sûr d'au moins résumer les données et de donner quelques exemples.**
 46 MÉTHODE UTILISE ME DONNE RÉSULTATS RÉSULTATS PLUSIEURS INTÉRESSANTS

1 TP
2
3 **Plutôt que de dire quelles sont les conclusions sans que les gens puissent voir ce que vous**
4 IL FAUT J'EXPLIQUE JE DONNE EXEMPLE DIRE DIRE
5
6
7 **avez trouvé exactement. Et si vous considérez que la méthode n'a rien donné, par**
8 MÉTHODE J'UTILISE ÇA APRÈS RÉSULTAT ÇA C'EST TOUT VITE
9 regard gauche reprise TP
10 Scénarisation
11 **exemple lors des interviews les gens n'ont rien dit d'intéressant, alors dans ce cas vous**
12 NON IL FAUT EXPLIQUER SI BON OU MAUVAIS PAR EXEMPLE INTERVIEW FINI DISCUTER SUJET
13 TP chercheur
14 scénarisation
15 **dites quelque part que ça n'a pas donné de résultats intéressants et donc vous n'en**
16 PAS INTÉRESSANT MOYEN IL FAUT EXPLIQUER RÉSULTATS BIEN ?
17 Fin TP reprise TP
18
19 **parlez pas. Mais il faudrait que le lecteur sache exactement ce qui à été fait à chaque**
20 INTÉRESSANT ? NON JE METS DE COTE ? NON IL FAUT J'EXPLIQUE APRÈS PERSONNES LIRE LIRE
21 Fin TP droite
22
23 **moment, et quels sont les résultats. Tout ça c'est toujours dans le cadre des normes que**
24 ÇA BESOIN SE REPRÉSENTER SAVOIR MÉTHODE A MOI QUOI
25 TP chercheur /gauche
26 Fin scénarisation
27 **nous avons définies, le cadre des normes de la recherche qui doivent être assez**
28 TOUT CA DÉJÀ DISCUTE AFFAIRE NORME
29
30
31 **rigoureuses, systématiques, explicites, etcétera. Bon, alors l'auteur dit quelque part**
32 RECHERCHE PI LA RECHERCHE PI IL FAUT EXPLIQUER ÉTAPE PRÉCIS
33
34 CNV « voila »
35 **qu'il est surprenant que les étudiants consultent des dictionnaires unilingues plus**
36 PERSONNE AUTEUR DIT DANS PARAGRAPHE LA BIZARRE ÉTUDIANT DICTIONNAIRE
37 TP auteur droite Lab *dictionnaire*
38 scénarisation
39
40 **souvent que les professionnels. Il trouve ça surprenant. Si vous avez trouvé quelque**
41 OUVRIR UNE LANGUE SOUVENT COMPARE AUTRE PROFESSIONNEL LA MOINS.AUTEUR DIT PLUSIEURS
42 retour droite pointage
43 Fin scénarisation
44 **chose comme ça de surprenant, qu'est-ce que vous auriez fait ?**
45 BIZARRE SURPRISE SI TOI REMPLACE LIRE BIZARRE VOUS QUOI FAIRE
46 pointage TP auteur

- 1
2 - **Est-ce vraiment surprenant ? enfin je sais pas si c'est le cas pour tout le monde mais à**
3 SENS VRAI BIZARRE ÉTONNÉ NON ? JE NE SAIS PAS
4 TP oratrice
5
6 **l'université de ... c'est ce qu'ils nous conseillent. Donc, c'est pas vraiment un choix des**
7 ICI JE SAIS PAS MAIS UNIVERSITÉ MOI ME CONSEILLER TOUJOURS OUVRIR
8
9
10 **étudiants et, qui pourrait être surprenant.**
11 DICTIONNAIRE MOI SURPRIS ÉTONNÉ NON
12
13
14 - **Supposons... supposons que cela soit surprenant, pour une raison que, en tous cas c'est**
15 SI
16 Pointage Orateur
17 CNV conditionnel
18 **ce que le... l'expérimentateur trouve que c'est surprenant.**
19 LUI
20 Pointage milieu
21
22 - **On élargit l'échantillon.**
23
24
25
26 - **Pardon ?**
27 JE SENS JE TROUVE BIZARRE DICTIONNAIRE
28 (D avec feuilleter livre)
29
30 - **On élargit l'échantillon du...**
31
32 Pointage élève
33
34
35
36
37
38 - **Alors on élargit l'échantillon éventuellement, si on peut. Mais est-ce qu'il n'y a pas une**
39 SI JE SENS BIZARRE IL FAUT PETIT GROUPE PEU DE PERSONNES
40
41 CNV retour Orateur
42
43
44 **chose immédiate qu'on peut faire ?**
45 MIEUX GROUPE AGRANDIR

1 configuration groupe élargie
2
3 **- On demande...**
4
5
6
7 **- Et oui, on demande quoi ?**
8 OUI MAIS...
9
10
11 **- On demande aux participants de l'expérience...**
12 DEMANDER EUX PARTICIPER EXPÉRIENCE DEMANDER
13 MIEUX
14 Pointage étudiante
15
16 **- Et oui, absolument. On est tellement, maintenant, on est tellement maintenant**
17 OUI OUI OUI OUI
18 Pointage Orateur
19 Décalage droite
20 **concentré sur la technologie et sur les méthodes extrêmement compliquées, statistiques,**
21 MAINTENANT NOUS TROP CONCENTRER AFFAIRE MÉTHODE
22
23 CNV compliquer
24 **capteurs de ceci et de cela qu'on oublie les choses les plus simples. Et les choses les plus**
25 STATISTIQUES LASER LIRE MES YEUX DÉTAILS TROP NIVEAU HAUT
26
27 Reprise scénarisation
28 **simples, bon. Il a terminé l'expérience, il a vu que les étudiants ont utilisé le**
29 MAIS OUBLIER BASE MIEUX REVENIR ARRIÈRE SOLUTION SIMPLE AUTEUR LUI EXPÉRIENCE
30 deux mains pointage Orateur TP auteur
31 scénarisation
32 **dictionnaire monolingue alors qu'il pensait que normalement ils ne le faisaient pas.**
33 ANALYSE ANALYSE VOIR EUX ÉTUDIANTS UTILISE DICTIONNAIRE 1 LANGUE FEUILLETER
34 TP étudiants
35
36 **Enfin, il peut leur poser un certain nombre de questions... soit ça donne des réponses,**
37 IL PEUT PROFITER ÉTRANGE
38 Pointage droite auteur TP auteur
39
40 **soit non. Mais qu'est-ce que ça lui coûte ? Et si ça se trouve il va avoir des explications.**
41 QUESTIONS EUX ? OUI JE NOTE RÉPONSE NON TANT PIS PAS GRAVE MIEUX ENCOURAGER
42 Fin TP
43 Fin scénarisation
44 **Donc n'oubliez pas non plus quand vous faites votre travail, parfois les méthodes les**
45 QUESTIONS PEUT TROUVER EXPLICATION CLAIR VOUS TRAVAIL

1
2
3 **plus simples, les plus naturelles telles que poser des questions après coup peuvent**
4 PENSER HAUT NIVEAU NON NIVEAU BASE SIMPLE SOLUTION
5 reprise scénarisation ligne 10
6
7 **donner de très bons résultats. Ça n'est pas nécessairement fiable, vous demandez à**
8 PEUT RÉSULTAT QUALITÉ
9
10
11 **quelqu'un pourquoi il a fait une faute, peut-être qu'il vous dire « non c'est pas une faute**
12 BIEN SUR QUESTION SUR RÉPONSE CLAIRE NON
13
14 CNV accusateur
15 **du tout, c'est une stratégie, je me suis dit que ceci cela » et vous vous dites non, il ne veut**
16 PEUT RÉPONDRE STRATÉGIE MAUVAISE
17
18
19 **pas reconnaître qu'il s'est planté. Mais, d'un autre côté, s'il vous dit j'ai fait telle faute**
20 PEUT ÊTRE PERSONNE ELLE [dissimuler] DIRE NON FAUTE AUCUNE ÇA DÉPEND
21 pointage / TP « la personne »
22
23 **parce que ceci cela. Là vous vous dites : ah tiens, ça c'est intéressant, là ça m'a l'air plus**
24 MAIS QUESTION POURQUOI ERREUR RÉPONSE JE ME TROMPE PAR... EXPLICATION
25 M'EXPLIQUE
26 TP interviewé TP chercheur
27
28 **fiable et vous l'intégrez dans votre compte rendu. Vous comprenez le principe ? Donc**
29 LA NOTE VOUS
30 COMPRENDRE
31
32 CNV « approbation »
33 **c'est vraiment le bon sens. C'est vraiment des questions de bon sens, de créativité. En**
34 MÉTHODE ? IL FAUT JE RÉFLÉCHIS RECHERCHER
35
36
37
38
39 **fait la recherche c'est un petit peu ça. On ne peut pas, on ne doit pas ramener la**
40 QUESTION INTÉRESSANT VRAI [étiquette] CHERCHEUR PI CELA
41
42
43
44 **recherche, à des technologies, à des mathématiques, à des statistiques, à des choses très**
45 [focaliser] STATISTIQUE

1
2
3 **compliquées. C'est plutôt une utilisation très rigoureuse du bon sens, de la créativité. On**
4 TECHNOLOGIE [élevé] NON Recherche C'EST QUOI IL FAUT PENSER
5 reprise config.p.6 pointage
6
7 **essaye de garder l'esprit ouvert et c'est comme ça qu'on arrive à des choses très**
8 RÉFLÉCHIR ESSAYER OUVRIR FERMER NON OUVRIR LARGE
9 signé emplacement tête
10
11 **intéressantes avec une assez grande fiabilité, avec une assez grande validité. Alors, par**
12 ESSAYER [chemin] LARGE PAS UN SEUL NON
13 de gauche à droite
14
15 **ailleurs, l'auteur semble affirmer que d'autres études affirment que les dictionnaires**
16 [chemin] PLUSIEURS. AUTRE AUTEUR DIT
17 Répétition du signe réinitialisation de l'espace de signation
18 CNV circonspection
19 **bilingues sont utilisés uniquement dans le cas... Pardon que les dictionnaires unilingues**
20 DICTIONNAIRE 2 LANGUES BILINGUE PARDON JE ME TROMPE
21
22
23 **sont utilisés que quand les dictionnaires bilingues n'ont rien donné. Il a l'air de dire ça.**
24 DICTIONNAIRE UNE LANGUE LUI JE PRENDS ÇA TOUT DE SUITE
25 Configuration prendre un livre
26 scénarisation
27 **Mais, sur quelle base il dit ça ? Quand vous faites des affirmations, il faut des références.**
28 NON PREMIER DICTIONNAIRE 2 LANGUE BILINGUE NON NON NON BLOQUER BLOQUER TANT PIS CHEMIN CHEMIN
29 Reprise placement p.6 / droite TP étudiant /gauche
30 Fin scénarisation
31 **N'allez pas dire par exemple quelque chose de très général comme je le vois parfois à**
32 DICTIONNAIRE 1LANGUE MAIS JE LIS AUTEUR ME DIT CELA IL FAUT REFERENCE MANQUE
33
34
35 **l'ESIT... euh, tous les traducteurs, tous les interprètes considèrent qu'il faut travailler à**
36 MOI JE REMARQUE ICI ESIT PARTOUT TRADUCTION INTERPRETER MÊME GENERAL
37 labialisé : EUR PRÊTE
38
39 **partir du sens. C'est pas vrai. C'est pas vrai. C'est une affirmation qui doit être**
40 DIRE IMPORTANT LE SENS LA [focaliser] SENS MOI JE DIS
41 pointage signe sens
42
43
44 **documentée. Donc soit, vous dites, vous donnez des citations, et, le lecteur va dire «je**
45 PAS VRAI IL FAUT DOCUMENTS POUR EXPLIQUER IL FAUT VOUS ME DONNER
46

1
2 **suis d'accord ou pas d'accord, cette citation effectivement semble dire ce que vous**
3 GUILLEMET C. I. *ILLISIBLE* . I. O. N.
4
5
6 **dites ». Ou alors il dira « non je ne suis pas d'accord ». Mais affirmer comme cela, sans**
7 APRÈS AUTEUR PAS D'ACCORD OU MOI D'ACCORD MAIS
8 TP auteur TP ?
9
10 **donner de citations, sans expliquer, ça va pas du tout. Donc quand vous faites des**
11 VOUS GUILLEMETS SANS EXPLICATION SANS MARCHE PAS
12
13
14 **affirmations qui semblent sûres, normales, vous n'avez pas besoin de dire que l'hiver il**
15 QUAND VOUS ME DITES PHRASE ELLE MOI SUR
16 pointage TP « vous »
17
18 **fait plus froid que l'été. Là on ne va pas vous demander des citations. J'exagère un tout**
19 PAR EXEMPLE PAS BESOIN DIRE EXEMPLE GUILLEMETS HIVER
20 TEMPÉRATURE BAS
21
22
23 **petit peu. Mais dès que vous commencez à faire des affirmations générales, sur ce que**
24 FROID ÉTÉ PLUS BIEN SUR LOGIQUE BIEN SUR PAS LA PEINE M'EXPLIQUE [profond]
25
26 CNV « évident »
27 **font les traductions, sur ce que font les traducteurs, ce que font les interprètes, la**
28 NON MAIS LAISSONS DE CÔTE AUTRE PHRASE... ..
29
30 nouvel espace signation
31 **manière dont la qualité est perçue, la manière dont les lecteurs lisent les traductions, la**
32 **AFFAIRE JE TRADUIS J'INTERPRÈTE 1 QUALITE**
33 droite gauche
34
35 **manière dont les agences de traduction recrutent les traducteurs, la manière dont les**
36 2 LIRE FEUILLE INTERPRÈTE TRADUIRE JE TRADUIS PERSONNE ENTREPRISE EMBAUCHE
37 Droite vers gauche
38
39 **traducteurs littéraires s'attaquent à une traduction... Même si vous le savez vous-**
40 COMMENT 3 4 5 etc... TRADUIRE
41 Pointage
42
43 **même, vous ne pouvez pas juste affirmer. Vous pouvez dire par exemple comme vous**
44 EUX COMMENT JE TRAVAILLE VOUS JE SAIS DÉJÀ MAIS QUAND MÊME PEUT DIRE
45 pointage droite

1
2 **« depuis quarante ans je suis traductrice littéraire en Iran, je connais des tas de**
3 PAR EXEMPLE MOI EXPÉRIENCE TRAVAIL J'INTERPRÈTE JE TRADUIS DEPUIS 40
4 TP
5 CNV je sais pas scénarisation
6 **traducteurs et je sais très bien comment ça se passe... donc c'est sur cette base là que je**
7 ANS JE CONNAIS COLLÈGUES EUX CONNAIS PROCHE BON ÉCHANGE
8 droite
9
10 **dis telle ou telle chose. » ou alors « d'après untel untel untel » et vous donnez des**
11 ÉCHANGE ÉCHANGE ILS M'EXPLIQUENT JE PRENDS DES NOTES
12 droite
13
14 **citations précises, « les traducteurs font plutôt ceci cela ». Mais vous ne pouvez pas dire**
15 IL Y A ... J'AI... ILS ME DISENT
16
17
18 **de but en blanc « voilà, les traducteurs font ceci, les interprètes font cela et les clients**
19 IL Y A IMPORTANT EXPLIQUE POURQUOI PHRASE C'EST TOUT
20
21
22 **font ceci cela! ». Donc faites bien attention à toutes ces affirmations, ça c'est le propre de**
23 ORIGINE RIEN SILENCE NON IL FAUT EXPLIQUER
24
25
26 **la recherche empirique que de faire attention à toutes ces données et d'essayer quand**
27 PHRASE NOTER IL FAUT EN DESSOUS EXPLIQUER RECHERCHE PI C'EST COMME ÇA
28
29 scénarisation
30 **même de les... d'apporter en appui soit des citations, soit des faits. Alors il y a une autre**
31 TOUJOURS INFORMATION NOTER IL FAUT PREUVE EXPLIQUER POURQUOI PEUT CHOISIR GUILLEMETS OU
32 INFORMATION NOTER
33 lab. Citation droite
34 gauche
35
36 **chose, il dit, il dit notamment à la fin de son résumé : « il convient de rappeler » donc**
37 NON IL FAUT ORIGINE VIENT D'OU LUI AUTEUR DIT JE REMARQUE PAGE TEXTE FIN
38 pointage pointage
39 droite
40 **c'est presque à la fin, « il convient de rappeler que les résultats corrélationnels ne**
41 PHRASE DIT IL FAUT RÉSULTATS CE
42 pointage
43
44 **permettent pas d'établir des liens de causes à effets». Il nous dit que quand on trouve une**
45 REMARQUE MÊME VEUT DIRE SUR CA NON
46 pointage

1 CNV évident
2 **corrélation, vous vous souvenez ce que c'est qu'une corrélation ? Une corrélation c'est**
3 AUTEUR DIT SAIT
4
5
6 **simplement le fait qu'il semble y avoir un lien entre deux variables. C'est juste ça, c'est**
7 C. O. R. E. L. A. I. O. N. VEUT DIRE QUOI MOT
8
9
10 **rien d'autre que ça. Il dit qu'une corrélation n'est pas une causalité. Bien oui, mais on**
11 RÉSULTAT RÉSULTAT JE REGARDE MÊME MOT LUI VEUT DIRE SENS
12 gauche droite TP chercheur pointage
13 scénarisation
14 **n'a pas besoin de lui pour savoir ça. On le sait depuis longtemps, donc ça fait un peu**
15 RÉSULTAT RÉSULTAT MÊME MÊME C'EST TOUT C'EST ÇA
16 gauche droite droite gauche
17 fin scénarisation
18 **ridicule ! ça fait vraiment un peu ridicule. Donc essayez de ne pas écrire des choses**
19 NOUS SAIT IL FAUT EN PROFONDEUR
20
21
22 **ridicules, des choses banales. Et je trouve chez des étudiants tout à fait intelligents donc**
23 MOI CONSEIL ÉCRIRE PHRASE UN PEU BÊTE NON MIEUX ÉVITE
24 vers classe pointage vous
25
26 **ce n'est pas une question de manque d'intelligence mais je trouve chez des étudiants,**
27 JE REMARQUE DIS EUX BÊTE NON
28 Pointage eux
29
30 **très souvent, des affirmations qui sont tout à fait banales, qui sont triviales. Qui**
31 EUX INTELLIGENT MAIS REMARQUE ÉTUDIANT SOUVENT ÉCRIRE
32 TP étudiants
33 scénarisation
34 **n'apportent rien. Et il faut essayer de les éviter parce que ça fait mauvais effet et cela**
35 MOI JE LIS FEUILLE JE SAIS JE SAIS PAS LA PEINE DIRE
36 TP Orateur pointage
37 feuille
38 CNV circonspection Fin Scénarisation
39 **n'apporte rien. Vous êtes censés surtout apporter des choses. Donc vous pouvez**
40 DONNE VOUS IMAGE ÉTUDIANT UN PEU DOMMAGE
41
42
43 **explicitier des choses simples, pour qu'on sache que c'est la base de quelque chose que**
44 VOUS PEUT COMME PHRASE SIMPLE NOTE PAPIER PEUT
45

1
2 **vous faites, mais ne faites pas d'affirmations triviales, banales. Vous savez, genre le**
3 POUR BASE DÉPART [ÉTAPE] CONTINUER MAIS PHRASE UN PEU BÊTE
4
5 CNV évident
6 **fameux dicton, bien connu au Mexique : « neige en novembre, Noël en Décembre ».**
7 NON ÉVITE DONNE EXEMPLE MEXIQUE GUILLEMET D.I. C. T. O. N DIT
8
9
10
11 NOVEMBRE MOIS NEIGE
12
13
14 **- l'interprète : pardon et soleil en décembre ?**
15
16 I.C. rires
17 **- Neige en Novembre et Noël en Décembre... J'ai entendu ça un jour dans un café**
18 NEIGE NOVEMBRE NOEL DÉCEMBRE
19
20
21 **théâtre...**
22 MOI UNE FOIS CAFÉ THEATRE SALLE JE RENTRE VU PHRASE TÊTE PHRASE JE CLOUE JE GARDE
23
24 scénarisation
25 **Bon ... Quatrièmement, l'auteur dit qu'il est possible de faire une traduction**
26 ENSUITE 4 AUTEUR DIT
27 Pointage Orateur
28
29 **acceptable en utilisant presque exclusivement des dictionnaires bilingues. Il dit ça. Mais**
30 PEUT TRADUCTION PAS MAL MÉTHODE COMMENT ? DICTIONNAIRE BILINGUE C'EST TOUT
31 Lab : dictionnaire
32 Droite + pointage
33 **personne ne dit le contraire ! Personne ne dit le contraire. La question est de savoir, est-**
34 [CIBLER] AUTEUR ME DIT MOI DIS PAS D' ACCORD QUI ? DIS PAS QUESTION
35 Gauche pointage Pointage
36
37 **ce que les dictionnaires bilingues ont une certaine, euh, ont un certain manque, une**
38 QUOI DICTIONNAIRE J'OUVRE BILINGUE PARMIL BILINGUE ÇA
39 pointage Lab : dictionnaire Droite + pointage
40 CNV
41
42
43 **certaine faiblesse dans la fiabilité et dans d'autres caractéristiques. Mais il sous-entend**
44 ERREURS ERREURS J'AI AFFAIRE MÉTHODE
45

1 CNV CNV

2 **un certain nombre de choses qui ne sont absolument pas remises en cause. C'est un petit**

3 AUTEUR ME DIT JE SENS MOI COMME

4 Droite TP ?

5 CNV (sous-entendu)

6 **peu comme dans les débats politiques, vous faites semblant de croire que quelqu'un a dit**

7 UN PEU COMME [agressif] MOI ACCEPTE POURQUOI [agressif] MOI ACCEPTE PEUT ACCORD MOI

8

9 CNV impression négative

10 **quelque chose alors qu'il ne l'a jamais dit. Et vous le combattez pour dire quelque chose**

11 COMME DÉBAT POLITIQUE UNE PERSONNE LUI ATTAQUE JE DIS

12 Pointage TP

13 Scénarisation

14 **avec lequel tout le monde est d'accord. Donc c'est vraiment... ça va pas. Bon alors,**

15 TOI TU M'AS DIS ÇA NON NON JAMAIS JE DIS ÇA SI SI JE SAIS TU ME DIS ÇA JE SAIS

16 JE

17 TP TP

18

19 **problème de forme, on va aller un petit peu vite là. Alors qu'est-ce que vous avez noté**

20 VOIS EN TOI TU DIS ÇA NON OK

21 TP Orateur

22 Fin scénarisation

23 **comme problème dans la forme, c'est-à-dire dans la manière dont l'article est présenté.**

24 PROBLÈME FORME VOUS JE REMARQUE AFFAIRE FORME

25

26 Réinitialisation espace signation

27 // je cherche ma bouteille de vodka...quelqu'un a du me la voler...//

28 C'EST-A-DIRE DIRE TEXTE PRÉSENTATION ÇA IL Y A CRITIQUE REMARQUE AUTRE

29 Lab :article

30

31

32 MOI J'OUVRE MON SAC BOUTEILLE VODKA DISPARUE...

33 TP Orateur

34 Indication Contextuelle

35 - **Je me demande s'ils ont des contraintes d'espace, dans ces publications... s'il y a des**

36 QUELQU'UN ME L'A PRISE

37

38 IS : Orateur donne la parole à l'étudiante

39 **contraintes de place aussi...parce que parfois, c'est vraiment dense certains passages.**

40 JE VOIS LE TEXTE IL Y A JE SENS PROBLÈME AFFAIRE ESPACE JE CONDENSE LA

41

42 pointage

43 Scénarisation

44 **On se demande si il a voulu mettre le plus possible dans cet article.**

45 BOUT DE TEXTE COMPLET JE SENS AUTEUR TEXTE JE METS JE METS

1 Droite lab :article // TP :auteur
2 scénarisation
3 **- D'accord. Ok. C'est très intéressant comme point de vue. Donc, ce que vous dites, c'est**
4 JE METS REMPLIR C'EST-CE QUE JE SENS OUI TU DIS INTÉRESSANT ÇA VEUT DIRE
5 Pointage Orateur
6 CNV voir/deviner
7 **que parfois c'est un peu dense. C'est un peu trop dense, c'est un peu difficile à lire.**
8 TEXTE UN PEU LONG
9
10 CNV :beaucoup scénarisation
11 **D'accord. Alors d'abord je vais vous dire que oui, effectivement dans les articles on est**
12 JE LIS DIFFICILE OUI RAISON
13 TP Retour Orateur
14
15 **souvent soumis à des contraintes d'espace. Les revues demandent toujours un maximum**
16 SOUVENT TEXTE ÇA MOI IL FAUT LIMITE JE TOURNE LES PAGES MAIS
17 Gauche pointage TP
18
19 **de mots. Presque toujours. Mais, ce qui se pose aussi, souvent dans les textes, c'est le**
20 DIFFUSION JOURNAL LUI ME COMMANDE TEXTE MAIS IL FAUT MOT MOT MOT LIMITE
21 Labialisé : revue
22
23 **problème inverse. Parfois, vous savez que dans le système des doctorats français,**
24 PROBLÈME AUTRE MÉMOIRE DOCTEUR LA MOT MOT LIMITE NON
25 labialisé : thèse doctorat pointage
26
27 **notamment dans les sciences humaines et sociales on vous dit : l'épaisseur de la thèse n'a**
28 AU CONTRAIRE IL FAUT TEXTE TEXTE SOUVENT SCIENCE
29
30
31 **aucune importance, l'important c'est le contenu... Mon œil... Parce que on a beau dire**
32 HUMAINE SOCIALE JE DIS MÉMOIRE LUI ÉPAISSEUR ON S'EN FICHE IMPORTANT DEDANS QUALITÉ
33 pointage
34
35 **ça, si vous ne sortez pas, si vous n'avez pas, si vous ne produisez pas à peu près 350 ou**
36 MAIS MAIS JUSTE
37 Pointage aire précédente
38
39 **400 pages... euh, on vous dira : ça va pas. Alors que, et moi je suis bien placé pour le**
40 MÉMOIRE LUI 350 400 PAGES MOINS NON JE RÉPONDS ÇA MANQUE PETIT PAS ASSEZ
41 labialisé : thèse TP
42 scénarisation
43 **savoir parce que je lis beaucoup beaucoup de thèses. Quand j'ai du mal à m'endormir la**
44 MOI
45 Pointage Orateur

1
2 **nuit je lis une thèse. Enfin je lis les premières pages après je m'endors... si c'est mes**
3 **SOUVENT JE LIS THESE ON ME DONNE JE TOURNE LES PAGES**
4
5
6 **propres textes je lis les deux premières lignes et après je m'endors. Mais, je vois qu'il y a**
7 **SOUVENT JE LIS JE M'ENDORS SOUVENT LE SOIR JE LIS**
8 Thèses de droite à gauche
9
10 **beaucoup de thèses qui font moins de 200 pages, dans d'autres pays. Sans parler**
11 **JE REMARQUE BEAUCOUP MÉMOIRE LUI 200 PAGES MOINS**
12
13
14 **évidemment des thèses de mathématiques ou de physique qui peuvent faire nettement**
15
16
17 CNV :attention
18 **moins de 100 pages. Enfin ça c'est autre chose. Même dans le domaine de la**
19 **MATHÉMATIQUES SCIENCES**
20 labialisé : physique
21
22 **traductologie. Alors parfois on a l'impression que les gens diluent, diluent, diluent, pour**
23 **NORMAL MAIS TRADUIRE TRADUIRE Y COMPRIS**
24 labialisé : tra-tologie
25
26 **arriver à 350-400-500 pages. Et parfois on a l'impression qu'on se... les membres du**
27 **JE REMARQUE IL Y A PERSONNES JE FAIS MÉMOIRE JE LIS THÈME IL FAUT**
28 **LONG LONG**
29 labialisé : thèse
30
31 **jury ont l'impression qu'on se paye notre tête. Je me rappelle avoir été membre d'un**
32 **350 400 500 PAGES ON ME DONNE BLOC FEUILLE A LIRE EXAGÉRER ÉVIDENT LUI**
33 **TP**
34
35 **jury de thèse où on avait l'impression que les pages avaient à peu près 15 à 20 lignes,**
36 **IL A J'ÉCRIS JE RAJOUTE**
37
38
39
40
41
42 **non pas avec double interligne mais quadruple interligne...les marges absolument**
43 **AUSSI JE REMARQUE JE TOURNE LES PAGES 20 LIGNES LIGNE EN HAUT ESPACE LIGNE EN BAS**
44
45 Début scénarisation

1 énormes, c'est tout juste si quelques mots rentraient dans la ligne. On avait l'impression
2 VRAIMENT
3
4
5 qu'il n'y avait rien dedans. Donc faites un petit peu attention à ça. Ce que vous pouvez
6 J' OUVRE C'EST VIDE PEU
7
8
9 faire éventuellement, si vous avez bien travaillé votre directeur de recherche vous dit :
10 ÉPAIS MAIS RIEN ATTENTION TOI FAIS PAS ÇA
11
12 Fin scénarisation
13 y'a tout ce qu'il faut mais c'est un petit peu léger côté volume. Vous pouvez ajouter en
14 SI DIRECTEUR RECHERCHE DIT JE LIS C'EST BIEN
15 Droite TP D.R.
16 scénarisation
17 annexe les informations. Et donc là, les gens lieront la partie de base. Ils se diront : elle
18 COMPLET MAIS LA PAS ASSEZ PAGES TU PEUX
19 pointage
20
21 est bien écrite. Et là, juste, le niveau de densité voulu : c'est pas trop et pas trop dilué
22 A. N. N. E. X. E. AJOUT MÉMOIRE LA TU PEUX
23 pointage
24
25 non plus.
26 RATRAPER ÉPAIS PLUS
27
28
29
30 Relais
31
32
33
34
35
36

1 **Je vais vous montrer ce que je vais mesurer. Est-ce que ça vous semble plausible comme**
2
3
4
5 **scénario ? Je ne dis pas que c'est comme ça que ça se passe, mais est-ce que c'est**
6 PENSE MARCHE PEUT JE LUI PREUVE PREUVE
7 Pointage Orateur lab : preuve
8
9 **quelque chose qui vous paraît plausible ? C'est pas le seul, il y a d'autres...bon. Alors**
10 CONCRET JE PENSE BON PEUT AUTRE
11
12
13 **maintenant on va se dire, on va prendre deux cas d'espèces. Le premier cas d'espèce,**
14 MÉTHODE PEUT JE CHOISIS DEUX
15 droite
16 CNV « je me concentre »
17 **tout ça c'est fictif encore, le premier cas d'espèce c'est que la motivation compte pour**
18 SITUATION SITUATION SITUATION VRAI NON FAUX
19 Gauche droite gauche
20 scénarisation
21 **beaucoup, qu'elle modifie beaucoup la qualité du travail. Et l'autre c'est que la**
22 MOTIVATION TRAVAIL JE TRADUIS
23 gauche
24 CNV je me concentre
25 **motivation modifie, mais un peu moins. Enfin bon paraît-il modifie nettement moins. Là**
26 RÉSULTAT ÇA MOTIVATION LIEN OUI NON JE VOIS OUI OU MOTIVATION PAS
27 Pointage centre lab : va voir droite
28
29 **aussi c'est juste une, c'est juste une hypothèse fictive. Alors quand il s'agit d'influence**
30 LA PEINE IMPORTANT NON MONTRE LES 2 SITUATION ÇA VRAI NON
31
32 CNV : expectative / fin scénarisation
33 **très forte. Alors dans le tableau de la planche numéro six, chaque plus est converti,**
34 FAUX HYPOTHÈSE MON AVIS JE VOIS TABLEAU NUMÉRO 6 JE REMARQUE
35 Pointage tableau
36

- 1 **chaque plus et chaque moins est converti en une unité. Donc pendant la première**
 2 AVANT NOTE PLUS PLUS PLUS JE CHANGE 1 « U » UNIQUE
 3
 4 CNV tableau loin
 5 **période ça va être plus trois. La deuxième période ça va être plus deux. La troisième**
 6 JE VOIS PLUS 3 PÉRIODE PLUS DEUX
 7 Gauche gauche
 8 CNV regard tableau derrière gauche
 9 **période ça va être moins trois. La quatrième période ça va être moins un. Et la**
 10 PÉRIODE MOINS TROIS PÉRIODE MOINS UN
 11 Milieu droite
 12 CNV : regard tableau
 13 **cinquième période ça va être plus un. Vous me suivez ? Donc ça c'est l'hypothèse où**
 14 PÉRIODE PLUS UN ÇA VA VOUS ? OUI
 15 Droite droite TP étudiants suivent
 16 CNV : regard tableau CNV : ça va
 17 **l'influence est très forte. Qu'est-ce qu'on va avoir comme résultat ? On va avoir le**
 18 PI MOTIVATION TRAVAIL M'INFLUENCE INFLUENCE
 19
 20
 21 **résultat suivant : Ici, donc ça c'est ce qu'on va mesurer, pour la première période on va**
 22 RÉSULTAT QUOI VOUS REGARDEZ MAINTENANT ÉVALUER ÉVALUER
 23
 24 CNV : regard tableau regard tableau
 25 **avoir quelque chose d'assez fort. On ajoute plus trois, par rapport à la compétence.**
 26 PREMIERE PÉRIODE REGARD LIGNE MONTE JE NOTE PLUS 3 COMPARE
 27 Gauche lab : compare
 28 regard tableau
 29 **Parce que les gens sont pas encore très compétents et ils font vraiment de leur mieux**
 30 COMPÉTENCE POURQUOI PERSONNE MOTIVATION LA MAIS COMPÉTENCE
 31 Lab : compétence gauche
 32
 33 **donc ça ajoute plus trois. Évidemment c'est une simplification, une très grossière**
 34 PARFAIT PAS ENCORE TRAVAIL FAUT MAIS MONTRE TRAVAIL
 35 (Directionnel futur) reprise placement
 36

- 1 **simplification de la réalité, mais juste pour que vous puissiez juger de ce qu'il va se**
 2 CONCRET SIMPLE COMME SYMBOLE
 3
 4
 5 **passer. La deuxième c'est plus deux, donc ça reste positif, mais, tout à coup on descend,**
 6 J'ÉVALUE ENCHAINEMENT TEMPOREL PÉRIODE PLUS 2
 7 TP ?
 8
 9 **c'est plus deux seulement. D'accord ? Donc ça augmente encore mais ça n'augmente pas**
 10 C'EST A DIRE
 11
 12
 13 **tellement. La troisième période on est à moins trois. Alors à moins trois qu'est-ce qu'il**
 14 DROITE MONTE ENCORE MONTE HAUT RAPIDE NON MONTER DOUCEMENT MOINS HAUT PÉRIODE MOINS 3
 15 Reprise placements différentes périodes reprise placement
 16
 17 **va se passer ? Et bien on va se retrouver ici. Vous voyez en pointillés. La quatrième**
 18 PASSE QUOI DESCENDRE REGARD
 19
 20 Regard tableau
 21 **période on va se retrouver à moins un, et la cinquième à moins un. Voilà ce qu'on a**
 22 QUATRIÈME PÉRIODE ÇA MOINS 1
 23 droite
 24 *Tentative de déplacement de l'interprète vers le*
 25 **mesuré, par opposition à la réalité. Quand on interprète ce qu'on a mesuré on va se**
 26 RÉSULTAT JE MESURE MOI COMMENT
 27 TP chercheur
 28 *tableau / sourires / retour place initiale*
 29 **dire, on va se dire : bon, les débutants, les débutants finalement sont assez bons. Mais**
 30 ANALYSER MOI QUOI
 31
 32 *Déplacement « assumé » de l'interprète pour se rapprocher du tableau*
 33 **qu'est ce que c'est que ce parasite là, qui bouge ? (rires). Ça me rappelle un jour il y**
 34 PERSONNE A DROITE QUI ELLE ?
 35 TP Orateur
 36 IC rires

1 **avait une réunion avec un maire qui faisait une cérémonie avec un interprète qui faisait**
2 JE ME SOUVIENS RÉUNION CERCLE PERSONNE PERSONNE MAIRE ASSEMBLÉE ASSEMBLÉE
3
4
5 **de la chuchotée pour un invité étranger. Et le Maire qui n'avait pas beaucoup**
6 PERSONNE INTERPRÈTE LA JE CHUCHOTE PERSONNE INVITE ORIGINE ÉTRANGER
7 TP interprète
8
9 **d'expérience, il regardait cette personne qui parlait en même temps que lui et il lui dit :**
10 JE CHUCHOTE LE MAIRE JE REGARDE POURQUOI
11 TP Maire
12 CNV chuchoter CNV interloqué/énervé
13 **mais taisez-vous pendant que je parle ! Alors on lui a dit mais Monsieur le Maire c'est**
14 PARLE EN MÊME TEMPS PARALLÈLE CHUT CHUT C'EST MOI QUI PARLE
15 TP Maire TP Maire
16 CNV : regard interrogatif droite/gauche
17 **l'interprète. Ah bon ! Excusez-moi. L'impression qu'on va avoir c'est que les débutants**
18 NON INTERPRÈTE AH BON EXCUSEZ-MOI ÇA
19 TP « on » TP Maire pointage tableau
20 CNV retour au cours
21 **jusqu'à par exemple dix ans d'expérience, ils sont assez bons. On va surévaluer leurs**
22 JE SENS PERSONNE PROFESSIONNEL DÉPART EXEMPLE TRAVAIL JUSQU'A DIX ANS BON
23 gauche
24
25 **compétences. Alors que les gens qui sont plus, qui sont plus expérimentés, étant donné**
26 COMPÉTENCE ÉLEVÉE MAIS PERSONNE ELLE EXPÉRIENCE
27 centre
28
29 **que la motivation a baissée, on va dire, dans toute cette période là ils sont moins**
30 LA PLUS J'AI MAIS PROBLÈME MOTIVATION DIMINUE LA
31 pointage
32 scénarisation induite
33 **compétents. Et donc on va se dire : tiens c'est intéressant, c'est bizarre, euh, on a fait des**
34 JE SENS EUX COMPÉTENCE MOINS INTÉRESSANT BIZARRE
35 TP « on » TP « on »
36 CNV : jugement de valeur négatif

- 1 **mesures et que contrairement à ce à quoi on s'attendait, il n'y a pas une progression**
- 2 JE MESURER QUELQUE CHOSE INATTENDUE CONTRAIRE
- 3 Lab : nous Lab : évaluer lab : contraire
- 4 scénarisation CNV « surprise »
- 5 **régulière de la compétence, mais, il y a des hauts et des bas. Il semblerait qu'il y ait une**
- 6 JE PENSE PERSONNE COMPÉTENCE DROITE MONTE RÉGULIER NON DROITE MONTE DESCEND
- 7 Gauche (ref tableau)
- 8
- 9 **période où les gens sont très compétents. Où les gens font du très bon travail. Et une**
- 10 LA J'AI PÉRIODE PERSONNE COMPÉTENCE TRAVAIL PARFAIT BIEN
- 11 gauche
- 12
- 13 **période où ils font du mauvais travail, donc ils ne sont pas compétents. C'est faux. Ça**
- 14 PÉRIODE TRAVAIL MOYEN COMPÉTENCE NUL
- 15 droite
- 16 CNV pouce haut CNV réhibitoire
- 17 **ne correspond pas à ce que Dieu m'a indiqué. Vous suivez ? Autrement dit, du fait qu'il**
- 18 ÇA FAUX VOIS LA DIEU ME DIT CONTRAIRE. VOUS COMPRENEZ
- 19 Pointage tableau
- 20 CNV « simple »
- 21 **y a cette variable parasite, ce facteur parasite qui est la motivation. On risque en**
- 22 C'EST A DIRE PROBL... MOTIVATION M'INFLUENCE
- 23 (signe non terminé)
- 24 CNV « comment dire » début scénarisation
- 25 **mesurant, et même de manière très précise, très fiable, la qualité du travail qui a été fait**
- 26 LA PEUT J'ÉVALUE PRÉCIS TRAVAIL RÉSULTAT
- 27 TP chercheur placement droit
- 28
- 29 **par les gens. On risque de trouver, on risque de trouver, de faire, des inférences, des**
- 30 QUALITÉ OUI NON JE NOTE NOTE JE PEUX J'ÉVALUE RÉSULTATS
- 31
- 32 CNV « ça vient » Reprise scénarisation
- 33 **conclusions qui sont fausses sur la compétence. Attention elles ne seront pas fausses sur**
- 34 ÇA ATTENTION NE CORRESPOND PAS
- 35 Lab : ça
- 36 CNV « non »

1 **la qualité du travail rendu, elles seront tout à fait vraies, mais elles ne correspondront**
2 QUALITÉ TRAVAIL QUALITÉ OUI JUSTE MAIS LA ATTENTION
3 pointage gauche pointage droite
4
5 **pas aux compétences réelles du traducteur. Est-ce que vous avez compris ou est-ce que**
6 NE CORRESPOND PAS POURQUOI VOIR LA COMPÉTENCE JUSTE OUI NON
7 Pointage tableau
8 CNV « c'est difficile/subtile »
9 **c'est trop abstrait là ? Mademoiselle Liu ?**
10 COMPRIS TOUT LE MONDE ? OU
11
12 CNV : difficile/dur
13 **- Je réfléchis...**
14 JE RÉFLÉCHIS
15 Pointage locutrice
16
17 **- Très bien. Ce que j'essaie de dire c'est que étant donné que, il y a une variable, un**
18 JUSTE J'EXPLIQUE QUOI
19
20
21 **facteur qui influence sur ce que l'on mesure, ce que l'on mesure ne correspond pas à la**
22 JE TRAVAILLE FOCALISATION LA
23 pointage droite gauche pointage droite
24 début scénarisation
25 **réalité sous-jacente, qui est la compétence que l'on cherche à mesurer. L'indicateur**
26 M'INFLUENCE J'ÉVALUE JE REPOUSSE JE METS DE COTE FOCALISE VEUT DIRE RÉSULTA
27 Directionnel gauche directionnel gauche vers droite
28 Fin scénarisation
29 **n'est pas très fiable. Ce n'est pas assez sélectif. On pourrait même dire qu'il n'est pas**
30 JUSTE NON PAS ADAPTE POURQUOI IL FAUT INFLUENCE C'EST-A-DIRE ÇA JUSTE NON
31 Pointage résultats
32 Reprise scénarisation précédente
33 **assez valide. C'est clair ? Donc ça c'est un vrai vrai vrai problème. Évidemment si on**
34 CLAIR ? LA PROBLÈME
35
36 CNV

1 **considère dans un autre scénario que l'influence de cette variable parasite est faible,**
2 PI AUTRE SITUATION INFLUENCE
3 Droite droite vers gauche
4 reprise scénarisation « variable »
5 **donc plutôt que de compter un point pour chaque plus on prend zéro virgule un point,**
6 PAS IMPORTANT VA VOIR
7 Pointage Orateur qui pointe schéma sur tableau
8
9 **donc un dixième. Qu'est-ce que ça va faire ? Eh bien on va mesurer ça, et ensuite ça, et**
10 ZÉRO VIRGULE UN POINT UN SUR DIX VOIR PÉRIODE MONTE DOUCEMENT
11 Pointage Orateur + tableau
12 Regard tableau
13 **ensuite ça, autrement dit les choses que l'on va mesurer vont être très proches de la**
14 PÉRIODE DROITE MONTE JE MESURE
15 Gauche TP « on » // gauche
16 regard tableau regard tableau
17 **réalité. En dépit de cette variable parasite. Donc, ces variables parasites on va les**
18 CONCRET PROCHE LIEN M'INFLUENCE MISE DE COTE M'INFLUENCE S'APPELLE
19 Droite centre gauche vers droite
20 Reprise scénarisation précédente
21 **appeler du bruit. Et ce qui nous intéresse c'est de savoir quel est le rapport entre le**
22 V. A. R. I. A. B. L. E P. A. R. A. S. I. T. E. JE NOMME BRUIT
23
24
25 **signal, c'est-à-dire ce qu'on cherche à mesurer, et le bruit, c'est-à-dire ce qui nous**
26 GUILLEMET C'EST A DIRE JE COMPARE
27 Droite et gauche
28
29 **empêche de mesurer la réalité. Quand le rapport entre le signal et le bruit est un rapport**
30
31
32
33 **très grand, c'est-à-dire que le signal compte beaucoup beaucoup beaucoup plus que le**
34
35
36

1 **bruit. Le bruit ne nous perturbe pas trop. Mais quand le bruit est relativement**
2 COMPARER LA DEVIENT PLUS HAUT HAUT DEVIENT BAS
3 Pointage droite droite gauche
4
5 **important, alors là ça nous empêche véritablement de mesurer. Vous pouvez prendre la**
6 PARDON
7
8
9 **métaphore des radios. Vous vous rappelez les vieilles radios ondes courtes, petites ondes,**
10
11
12
13 **en Afrique on en utilise encore je pense pas mal. Alors il y a le bruit, littéralement le**
14
15
16
17 **bruit. Quand la station de radio est à proximité et très forte, vous entendez les paroles,**
18 PAR EXEMPLE RADIO BRUIT ANTENNE LA RADIO
19 Gauche droite
20
21 **vous entendez la musique assez fort. Et en dépit du bruit le bruit ne vous gêne pas trop.**
22 PROCHE RELAIS
23 ILS DEMANDE RELAIS
24
25
26
27
28 Demande relais
29
30
31
32
33

1 **Mais quand la station est un petit peu éloignée et qu'il y a des conditions d'orage, là le**
 2
 3
 4
 5 **rapport de signal à bruit est tel que le bruit est trop important, même si le signal est**
 6
 7
 8
 9 **aussi fort, le bruit est trop fort par rapport au signal, et on... on n'arrive pas à mesurer.**

10
 11
 12 CNV regard orateur/sourire
 13 **Ça c'est un problème fondamental de la recherche empirique. Trouver des moyens de**
 14 PROBLÈME MAJEUR PI RECHERCHE JE TOUCHE EXPÉRIENCE
 15

16
 17 **mesurer le signal qui nous intéresse de manière à ce qu'il ne soit pas trop perturbé par**
 18 E. M. P. I. R. I. Q. U. E. MÉTHODE COMMENT J'ÉVALUE
 19

20
 21 **le bruit. Alors qu'est ce qu'il y a comme source de bruit dans la recherche empirique?**
 22 SIGNAL BRUIT JE COMPARE SIGNAL BRUIT JE COMPARE MÉTHODE COMMENT
 23 Droite gauche droite gauche
 24

25 **Qu'est-ce qui est source de bruit et de perturbation ?**
 26 VOILA BRUIT PARDON BRUIT INFLUENCE
 27 Droite gauche
 28 IC : ILS s'excuse auprès des auditeurs

29 **- Dans l'état de nos recherches sur la traduction par exemple, ce qu'on a vu, comme le**
 30 GENE VIENT D'OU ? TRAVAIL THÈME
 31 Droite gauche pointage locutrice

32 IC : désignation nouveau locuteur
 33 **type de texte, les conditions de travail, euh, le temps, si on a donné un temps donné pour**
 34 JE TRADUIS TEXTE ÇA MÉTHODE TRAVAIL SITUATION TRAVAIL 2è PUIS 3è
 35

36
 37 **faire telle ou telle chose...**
 38 PÉRIODE
 39

40
 41 **- Oui, et vous-même aussi, en temps que chercheuse.**
 42 LONG OU COURT TOI LUI TOI
 43 Pointage Orateur
 44

45

- 1 - **Oui, oui...**
 2
 3
 4
- 5 - **Et en quoi ?**
 6
 7
 8
- 9 - **Parce que peut être je vais donner, privilégier une piste par rapport à une autre.**
 10 RÔLE VOTRE JE CHERCHE OUI OUI ELLE MOI JE SENS
 11 TP oratrice pointage
 12 Déplacement ILS laisse place A
 13 l'orateur
- 14 - **Peut être que vous aimez une théorie plutôt qu'une autre...**
 15 JE SENS MÉTHODE PLUS ELLE OU MÉTHODE ELLE
 16 Gauche droite
 17
- 18 - **Voilà...**
 19
 20
 21
- 22 - **Et donc vous allez interpréter les choses conformément à une idée et pas à une autre et**
 23 PEUT ÊTRE JE RAJOUTE THÉORIE ELLE THÉORIE ELLE
 24 Pointage Orateur droite gauche
 25 Déplacement orateur / ILS vers tableau
- 26 **ça va biaiser, donc ça va donner une distorsion, une déformation dans un sens**
 27 JE CHOISIS ELLE INFLUENCE TRAVAIL
 28 Droite + pointage
 29
- 30 **particulier aux données que vous avez recueillies. Tout le monde a compris ? Donc l'une**
 31 C'EST A DIRE INFORMATION CHOISIR SUR
 32 Directionnel droite vers ILS
 33
- 34 **des choses que l'on va voir, que l'on va essayer de voir dans la recherche empirique c'est**
 35
 36
 37
- 38 **quelles sont les données que vous avez choisies ? Puisqu'on part toujours de données.**
 39 RECHERCHE EXPÉRIENCE VOUS
 40 Lab : empirique
 41
- 42 **C'est donc essayer de voir dans quelle mesure on peut considérer que ces données sont**
 43 MÉTHODE VOTRE VEUT DIRE INFORMATION OU
 44 Lab : données/ droite TPchercheur
 45

1 **susceptibles d'être perturbées, d'être influencées par des variables parasites. Donc par**
2 COMMENT JE CHOISIS ÇA RECHERCHE ÇA
3 Pointage TP précédent
4
5 **des éléments autres que les éléments que vous essayez de mesurer. D'accord ?**
6 JE CHOISIS JE SENS EXEMPLE AUTRE EXTÉRIEUR M'INFLUENCE JE REGARDE ÇA
7 TP TP chercheur
8
9 **Mademoiselle ... qu'est-ce que vous en pensez ?**
10 D'ACCORD ?
11 Pointage étudiante
12 IS : tout le monde dit oui
13 **- On décide dans l'hypothèse, on veut prouver ou seulement...**
14
15
16 l'interprète se rapproche pour entendre
17 **- Oui, on veut tester l'hypothèse, la mettre à l'épreuve.**
18 HYPOTHÈSE SENTIR IMPORTANT
19
20
21 **- Est-ce que le chercheur doit avoir une hypothèse ou bien seulement...**
22 JE CHERCHE BON CONCRET JE
23
24
25 **- Mais vous n'avez pas besoin d'avoir une hypothèse à vérifier, enfin ça dépend.**
26 LIEN OU HYPOTHÈSE SEULEMENT VOUS BESOIN
27 TP Orateur + pointage étudiante
28
29 **Choisissez soit une méthode expérimentale ou naturaliste qui est une recherche d'étude**
30 HYPOTHÈSE HYPOTHÈSE RECHERCHE DISCUSSION
31
32
33 **et de vérification d'hypothèse. Soit vous choisissez quelque chose d'exploratoire. Dans**
34
35
36
37 **votre cas, dans votre mémoire de recherche il n'y a pas d'hypothèse, c'est exploratoire.**
38 MÉMOIRE VOTRE VOUS
39 pointage
40
41 **Vous essayez quand même de mesurer la réalité. Et a priori il ne va pas y avoir**
42 MÉMOIRE RECHERCHE J'INCLUE HYPOTHÈSE NON TOUCHE TOUCHE TOUCHE SITUATION
43 gauche
44
45

1 **d'éléments perturbateurs très forts parce que vous prenez directement ce que disent les**
2 VRAI TOUCHE TOUCHE JE COMPARE LIEN OU NON LIEN NORMALEMENT INFLUENCE MÉTHODE
3 Droite
4

5 **auteurs et traducteurs lorsqu'ils parlent de terminologie. Il peut y avoir une petite**
6 TRAVAIL VOTRE NON POURQUOI PERSONNES TRAVAIL ME DONNENT PAPIER JE REGARDE THÈME
7 Droite TP
8

9 **influence du fait que vous vous comprenez les choses d'une certaine manière, mais à**
10 MOTS MOTS NORMALEMENT INFLUENCE IL N'Y A PAS. PEU PETITE INFLUENCE JE LIS
11 Lab : terminologie TP
12 CNV : hésitation

13 **priori ce n'est pas très très très important. Si vous étudiez par exemple la qualité du**
14 INFLUENCE GROS NON INFLUENCE THÈME REGARD ÇA VOTRE
15 pointage
16 CNV grande

17 **travail que font sur le plan terminologique vos traducteurs grecs, et si vous étiez seul**
18 PEUT ÊTRE INFLUENCE EUX PERSONNES JE TRADUIS
19 droite

20

21 **juge et bien on pourrait se dire que non, qu'il y a des éléments perturbateurs. Parce que**
22 GRÈCE EUX TOI JE COMPARE
23 Pointage droite lab :vous

24

25 **vous avez votre opinion à vous, sur ce qui est du bon grec et ce qui n'est pas du bon grec,**
26
27
28

29 **euh, cela relève de peut-être de votre histoire personnelle, de ce que vous ont dit vos**
30
31
32

33 **professeurs, mais cela ne relève pas du tout de la réalité générale en Grèce. D'accord ?**
34
35
36

37 **Donc selon les types de questions de recherche, selon les méthodes disponibles, selon les**
38
39
40

41 **données disponibles vous risquez d'avoir une influence plus ou moins grande de**
42 MÉTHODE PLUSIEURS INFORMATION PLUSIEURS VOUS INFLUENCE JE SENS GENE
43 Lab : données

44
45 L'interprète se.../...

46 **variables parasites. Alors, les variables parasites sont un facteur seulement de, euh,**

1 PLUSIEURS EN LISTE
2
3 ... déplace vers le tableau L'interprète regarde l'orateur en train d'écrire au tableau
4 **perturbation. Mais il y a ce qu'on appelle également la variabilité naturelle. Variabilité**
5 INFLUENCE
6
7 L'interprète regarde l'orateur en train d'écrire au tableau
8 **naturelle. Est-ce que vous vous comportez dans la vie de manière toujours constante ?**
9 NATURELLE AUTRE INFLUENCE MONTRE VOUS COMPORTEMENT VIE
10
11 scénarisation
12 **Ou est-ce que dans la manière dont vous vous exprimez, la manière dont vous réagissez**
13 QUOTIDIENNE COMPORTEMENT MÊME MÊME STABLE OU CHANGE PAR EXEMPLE
14 ARRIVE
15 TP
16 scénarisation
17 **à certains phénomènes, il y a une variabilité ? A votre avis ? Bon... il y a une certaine**
18 ÉVÈNEMENT COMPORTEMENT CHANGE JE SENS STABLE OU HAUT BAS HAUT BAS
19 Reprise scénarisation précédente
20 Fin scénarisation
21 **variabilité qu'on trouve très souvent. Et quand vous regardez les travaux de**
22 COMPORTEMENT VOUS QUESTION VOTRE AVIS. HAUT BAS HAUT BAS VOUS ?
23
24 CNV : évident
25 **traductologie, les recherches empiriques où on vous présente les données... vous voulez**
26 PERSONNES TRADUCTION LEUR EUX ME PAPIER JE PRENDS
27 TP
28 scénarisation
29 **un peu d'eau ? (à l'interprète), on voit qu'il y a une très grande variabilité. Alors je**
30 REGARDE DE L'EAU PROPOSE NON PRENDRE ÇA
31 TP Orateur
32
33 **voudrais encore une fois vous présenter un phénomène fictif, donc des chiffres fictifs.**
34 LA HAUT BAS LA. PREUVE JE MONTRE SITUATION ARTIFICIEL
35
36 Fin scénarisation
37 **Quand vous allez, quand vous allez regarder, je vous invite à lire mes travaux de**
38 CHIFFRES CHIFFRES ARTIFICIEL
39 Lab : faux
40 CNV : attention !
41 **recherche empirique en traductologie, et que vous comparez les résultats vous allez voir**
42 J'INVITE TRAVAIL THÈME JE TRADUIS EXPÉRIENCE JE TRADUIS S'IL VOUS PLAÎT VOUS
43 Lab : logie
44
45 **qu'il y a parfois des variations très grande entre les résultats. Qui vont du simple au**

1 PEU 30 POURCENT
2
3 CNV : pas grand chose
4 **a un problème ?**
5
6
7
8 **- Non non mais comment ce n'est pas important ?**
9 PROBLÈME ?
10 Pointage étudiante
11
12 **- Mais regardez un petit peu les données. Je vais vous donner tout à l'heure, je vais vous**
13 30 POURCENT A MON AVIS GRAND LA JE REGARDE FEUILLE LA
14 TP étudiante Reprise Orateur lab : regarde
15
16 **montrer les données qu'on a obtenues pour la sensibilité linguistique. Quand je dis du**
17 APRÈS JE DONNE FEUILLE MONTRE THÈME SENSIBLE
18
19
20 **simple au quintuple par exemple c'est de un à cinq. C'est pas une variation de trente**
21 LINGUISTIQUE C'EST A DIRE FOIS UN JUSQU'A CINQ FOIS
22 Lab :
23
24 **pourcent, c'est une variation de cinq cent pourcents ou de six cent pourcents.**
25 JE VEUX DIRE 500 POURCENT 600 POURCENT
26 Multiplier reprise mouvement variabilité
27
28 **- D'accord !**
29
30
31
32 **- Donc trente pourcent c'est vraiment pas grand-chose. Et ne me croyez pas sur parole,**
33 D'ACCORD OUI 30 POURCENT PEU
34 TP étudiante reprise Orateur
35
36 **allez vérifier chaque fois que vous voyez des travaux de recherche empirique avec des**
37 MIEUX ALLER CONTRÔLER EXEMPLE JE LIS
38 TP
39 scénarisation
40 **chiffres, regardez un petit peu ce qu'ils ont trouvé et comparez les chiffres, vous allez**
41 FEUILLE TRAVAIL RECHERCHE EXPÉRIENCE CHIFFRES CHIFFRES JE COMPARE AUTRE FEUILLE
42
43
44
45 **voir ça. Alors, supposons, donc moi je dis c'est complètement aléatoire, on ne peut pas**

1 MÊME OUI JE VOIS BON IMAGINE
2
3 Fin scénarisation
4 **prévoir et par hasard, par hasard pour la première période on a une variation de plus**
5 VA VA JE SAIS PAS PAR HASARD ARRIVE PREMIERE PÉRIODE
6
7 L'interprète regarde l'orateur en train d'écrire au tableau
8 **trente pourcent. Pour la deuxième période : moins trente pourcent, je vois que**
9 PLUS 30 POURCENT LA DEUXIEME PÉRIODE
10 Pointage tableau / réinitialisation espace signation
11
12 **l'interprète est très paresseuse et au lieu de répéter elle ne fait qu'indiquer les choses à**
13 MOINS TRENTÉ POURCENT INTERPRÈTE PARESSE
14
15 CNV : Miss Météo
16 **l'écran...on est de la même famille... et la troisième période : également moins trente**
17 FAMILLE MÊME TOUS LES DEUX. PÉRIODE TROISIÈME
18
19 IC : l'assemblée rit IC : humour
20 **pourcent, attention tout ce que vous dites est enregistré s'il y a des insultes méfiez vous !**
21 MOINS 30 POURCENT A DROITE RIRES ATTENTION ON ENREGISTRE INSULTE
22 TP Orateur
23 IC IC humour
24 **Ensuite, plus trente pourcent, ensuite moins vingt pourcent, etcétera. Donc vous voyez**
25 ATTENTION AVERTISSEMENT RIRES PLUS 30 POURCENT LA LA
26 réinitialisation Pointage tableau
27 IC
28 **ça sur la présentation power point. Donc c'est juste un exemple pour voir ce qu'il se**
29 MOINS 20 LA LA P. O. W. E. R. P.
30 POINTAGE TABLEAU
31
32 **passé. Alors, ce qu'on risque de voir en calculant, donc je vous ai donné à l'écran des**
33 O. I. N. T JE MONTRE SUR POWER POINT
34 Pointage tableau ILS retrouve signe « power point »
35
36 **valeurs numériques. Vous savez qu'on mesure souvent la qualité du travail avec des**
37
38
39
40 **valeurs numériques. Par exemple sur une échelle de cinq, sur une échelle de dix,**
41 CONNU VOUS QUALITÉ TRAVAIL
42 ÉVALUATION
43
44
45 **etcétera, avec des points. Donc c'est juste pour simplifier. Encore une fois on va mesurer**

1 UN JUSQU'A CINQ LIGNE POINT MONTE MÉTHODE SAVEZ VOUS POURQUOI
2
3 Scénarisation
4 **la qualité du travail et on risque de trouver avec cette variation là, donc ça c'est toujours**
5 SIMPLE SIMPLE MÉTHODE SIMPLE MÊME LA OBJECTIF QUALITÉ TRAVAIL
6 ÉVALUATION
7 Pointage Orateur au tableau
8
9 **la réalité divine, hein ? Et ce qu'on va mesurer, ça risque étant donné qu'il y a des moins**
10 LA DIEU M'APPORTE LA
11 Pointage tableau
12 CNV Sainte ILS pointe l'Orateur en train d'écrire au tableau
13 **trente, des moins trente etcétera, ça risque de donner des courbes qui aura cette allure**
14 MOINS TRENTE MOINS VINGT LIEN LOGIQUE
15
16 ILS regarde le tableau
17 **là. Comme ça. Autrement dit, si vous mesurez la qualité du travail qui est fourni par les**
18 LA FORME MONTE DESCENDRE LA
19 Pointage tableau Pointage tableau
20 Reprise de la forme de la courbe du tableau
21 **interprètes et les traducteurs au bout d'un certain nombre d'années...**
22 relais

- 1 **Si vous mesurez la qualité du travail fourni par les traducteurs et les interprètes au bout**
 2
 3
 4
 5 **d'un certain nombre d'années et qu'il se trouve, pour des raisons mystérieuses, que la**
 6 SI PERSONNE PERSONNE J'INTERPRÈTE OU JE TRADUIS DEPUIS LONGTEMPS
 7 droite lab : traduis
 8
 9 CNV longtemps
 10 **variabilité par rapport à la réalité est de plus ou moins trente pourcent, ou vingt**
 11 TRAVAIL JE MONTRE SI LIGNE VARIATION PLUS
 12 Pointage « montre » lab : variabilité
 13
 14 **pourcent, ce qui n'est pas beaucoup, et je vous montrerai après, vous risquez d'aboutir à**
 15 30 POURCENT MOINS 20 POURCENT PEU ÇA PREUVE JE MONTRE APRÈS ÇA
 16 Droite milieu pointage tableau
 17
 18 **cette image là. L'orateur écrit au tableau. Et cette image là vous dit quoi ? Elle vous dit**
 19 PEUT RISQUE LA DESSIN IMAGE CELLE LA ÇA VEUT DIRE QUOI ?
 20 Pointage tableau
 21 L'interprète se tourne vers le tableau
 22 **que en réalité, le meilleur travail vous allez le trouver par exemple au bout de, à peu**
 23 TRAVAIL MEILLEUR JE PEUX
 24 pointage tableau
 25 regard tableau CNV écoute
 26 **près, douze ans. Jusqu'à douze ans d'expérience, les compétences augmentent, le travail**
 27 ENVIRON DEPUIS JE TRAVAILLE 12 ANS. APRÈS EXPÉRIENCE MONTE OUI
 28
 29
 30 **augmente. La qualité du travail augmente. Mais à partir de douze ans d'expérience,**
 31 QUALITÉ TRAVAIL AUGMENTE OUI MAIS 12 ANS
 32
 33
 34 **pfittt, c'est la dégringolade. Autrement dit, quoi ? Si les gens croient que le chercheur a**
 35 EXPÉRIENCE DEPUIS JE TRAVAILLE APRÈS CHUTE. C'EST-À-DIRE QUOI ?
 36

- 1 **bien fait son travail, ils vont se dire : très bien, dorénavant, je vais recruter des gens**
 2 SI PERSONNE LUI CHERCHE TRAVAIL BIEN BIEN MOI MAINTENANT
 3 Droite TP les gens pointage gauche
 4 scénarisation
- 5 **entre disons, trente ans et quarante ans. Parce que avant trente ans, entre... ils sont en**
 6 JE VEUX LUI J'EMBAUCHE SI TRAVAIL VEUT J'EMBAUCHE LUI ENVIRON AGE 30 JUSQU'A 40 ANS
 7 Pointage gauche pointage gauche
 8
- 9 **phase d'apprentissage rapide, mais heu, ils ne savent pas encore suffisamment de choses,**
 10 J'EMBAUCHE OUI JE VEUX POURQUOI ? AVANT LUI APPREND OUI PENTE MONTE OUI MAIS
 11 Placement devant les 30 ans + pointage
 12
- 13 **et jusqu'à trente cinq ans c'est bon, et à partir de trente cinq ans ça dégringole et à**
 14 EXPÉRIENCE PAS ASSEZ JUSQU'A 35 ANS BON APRÈS
 15 Pointage tableau reprise pointage tableau
 16 Regard tableau
- 17 **quarante ans ils redescendent et donc les gens de plus de quarante ans il n'est pas**
 18 PENTE DESCENDANTE 40 ANS PENTE DESCENDANTE 40 ANS CHUTE
 19 reprise signe ligne 35 p.1
 20 CNV descente rapide
- 21 **question de leur donner du boulot. Voilà les résultats auxquels vous pouvez arriver. Si**
 22 MOI AGE PLUS 40 ANS PAS LA PEINE NON J'EMBAUCHE NON VEUX PAS ÇA RÉSULTAT ÇA
 23 Pointage tableau
 24 CNV retrait fin scénarisation.
- 25 **on prend en compte une étude comme ça comme si elle reflétait la réalité. Vous saisissez**
 26 SI JE SUIS ÉTUDE ÇA ÉTUDE PI JE CROIS MÊME VRAI SITUATION VRAI
 27 Pointage tableau directionnel tableau
 28
- 29 **le danger ? Donc ça c'est vraiment très très important. Alors quelle est le, quelle est la**
 30 LA JE SENS RISQUE VOUS ÇA IMPORTANT
 31 Pointage tableau + Lab : elle
 32 CNV attention
- 33 **mesure que la science peut prendre pour contrer l'effet de cette variabilité ? C'est pas**
 34 SCIENCE ÇA RISQUE LA
 35 Gauche+ pointage pointage tableau+ reprise placement
 36 CNV : alors

1 **compliqué. Cette variabilité incontrôlée par définition elle est aléatoire. Elle n'ira pas**

2 SCIENCE DÉCIDE QUOI SIMPLE FACILE DROITE HAUT BAS CONTRÔLE COMME

3 Lab : variabilité+ pointage tableau

4 CNV impossible

5 **toujours dans le même sens. Si elle allait dans le même sens ce ne serait pas de la**

6 SENS JE SENS SENS SURE TOUJOURS MÊME MÊME LA

7 Pointage tableau

8

9 **variabilité incontrôlée, ce serait un facteur parasite particulier, par exemple la**

10 NON ÇA VARIATION ÇA COMME SITUATION *ÉLÉMENT IMPRÉVU*

11 Pointage tableau gauche + lab : variabilité droite directionnel gauche

12

13 **motivation. Ou alors je ne sais pas, le vieillissement du cerveau, la maturation ou alors je**

14 LA EXEMPLE MOTIVATION OU CERVEAU DEVIENT VIEUX

15 Pointage gauche

16

17 **ne sais quoi. Mais dans la mesure où c'est une variable aléatoire, si on fait des**

18 EX JE NE SAIS PAS

19 Pointage gauche

20

21 **réplications des expériences, c'est-à-dire qu'on ne mesure pas la chose sur un seul texte**

22 SI STATISTIQUE VARIER EXEMPLE EXPÉRIENCE JE RÉPÈTE JE RÉPÈTE JE RÉPÈTE

23 Lab : variable pointage gauche

24

25 **avec un échantillon, mais on va mesurer beaucoup de fois, des dizaines de fois, peut être**

26 EXEMPLE UN TEXTE GROUPE PERSONNE PERSONNE MÊME MÊME LA NON. IL FAUT EXEMPLE TEXTE

27 Gauche

28 pointage gauche gauche

29 CNV éventuel

30 **qu'un jour la déformation sera celle-ci (*l'orateur écrit au tableau*) une autre fois la**

31 GROUPE PERSONNE PEUT JE RÉPÈTE JE RÉPÈTE DIX FOIS PEUT ÊTRE UNE FOIS COMME LA

32 Pointage tableau

33 L'interprète se tourne vers le tableau

34 **déformation sera celle là, encore une fois la déformation sera comme ça, mais au bout**

35 JE SUIS ÇA PI VARIABLE PEUX CHANGE ÇA EXEMPLE MAIS

36 Pointage tableau

37 Regard tableau

1 **d'un certain temps, en faisant les moyennes on va pouvoir se rapprocher de la réalité.**

2 SI JE CALCULE JE CALCULE RÉSULTAT MOYENNE

3

4

5 **Vous comprenez ? C'est ça la valeur des réplifications. C'est-à-dire, je vous rappelle les**

6 PEUT MÊME SITUATION VRAI MÊME PEUT VOUS COMPRENDRE ÇA JE RÉPÈTE JE RÉPÈTE

7 RÉSULTAT

8 Droite pointage étudiants gauche

9

10 **réplication c'est quand on refait la même expérience, une expérience très proche de**

11 ÇA R. E. P. L. I. C. A. T. I. O. N.

12 gauche

13

14 **l'expérience initiale, pas seulement des expériences mais des études, chaque fois pour**

15 EXPÉRIENCE UNE FOIS OU ÉTUDE UNE FOIS

16 Gauche gauche + pointage tableau

17

18 **essayer de voir si on a les mêmes résultats selon les résultats très différents. Et dans le**

19 JE RÉPÈTE JE RÉPÈTE JE RÉPÈTE JE VOIS RÉSULTAT RÉSULTAT MÊME MÊME

20 Gauche milieu directionnel « résultats »

21

22 **monde des disciplines empiriques, donc que ce soit en physique, en biologie, en chimie en**

23 OU DIFFÉRENT DIFFÉRENT PEUT ÇA CONTROLE ETUDE ÇA

24 Reprise placement « résultats » pointage gauche

25 CNV voilà

26 **zoologie, en botanique en tout ce que vous voulez, on ne publie jamais, quasiment**

27 CHIMIE BIOLOGIE ANIMAUX ETC. SCIENCE JE PEUX

28 Lab : chimie lab biologie

29

30 **jamais, des résultats, comme donnant des tendances, si on n'a pas fait l'expérience avec**

31 RÉSULTAT JE PUBLIE IL FAUT AVANT

32 Lab : publication

33

34 **plusieurs réplifications. A moins que ce soit quelque chose de très très contrôlé, c'est-à-**

35 JE TOUCHE JE TOUCHE JE RÉPÈTE JE RÉPÈTE OUI APRÈS JE PUBLIE OUI

36 gauche

37 scénarisation

- 1 **dire des éléments physiques ou les choses sont très nettes. Par exemple, le rapport entre**
 2 SI IL N'Y A PAS NON EXEMPLE EXEMPLE
 3 Reprise placement scénarisation précédente milieu
 4 Fin scénarisation CNV
- 5 **la température, le volume du gaz et la pression qu'exerce le gaz sur une boîte dans**
 6 EXEMPLE EXPÉRIENCE GAZ V. O. L. U. M.
 7
 8
- 9 **laquelle il est enfermé. Là c'est un système fermé, c'est un système très constant, et on**
 10 E. ÇA EXPÉRIENCE
 11 Pointage gauche
 12 CNV l'interprète voit son retard sur l'orateur
- 13 **trouve des valeurs toujours très proches. Il y a très très peu de variabilité. Mais dans**
 14 TOUJOURS RÉSULTAT MÊME MÊME MÊME MÊME LA VARIATION JAMAIS
 15 Pointage gauche Lab : variabilité
 16 CNV léger
- 17 **tout ce qui est humain, on ne peut pas. Donc, vous voyez bien quand on fait de la**
 18 PEU RARE EXEMPLE CHIMIE BIOLOGIE ETC SI HUMAIN TOUJOURS VARIABLE LA LA TOUJOURS
 19 Pointage centre lab : différent
 20
- 21 **recherche empirique c'est l'un des inconvénients de la recherche empirique. C'est que,**
 22 LA. JE CHERCHE EXPÉRIENCE JE TOUCHE
 23 Pointage droite lab : recherche
 24
- 25 **en général, on n'a pas les moyens, nous on n'a pas les effectifs, on n'a pas l'habitude, on**
 26 ÇA NÉGATIF NÉGATIF LA JE PEUX PROBLÈME POURQUOI ?
 27 Pointage gauche pointage « recherche »
 28
- 29 **n'a pas de culture des réplifications des travaux empiriques. Il faudrait qu'on le fasse,**
 30 GENERAL CULTURE HABITUDE JE RÉPÈTE JE RÉPÈTE IL N'Y A PAS PAS ENCORE DEPUIS
 31 Lab : réplification
 32
- 33 **c'est faisable, il faudrait qu'on change les cultures de recherche. Parce que si par**
 34 IL FAUT CULTURE JE CHERCHE MÉTHODE JE CHANGE
 35 Lab : recherche
 36

- 1 **exemple dans les cours de formations de chercheurs en traductologie il y avait des**
 2 ÉVOLUE JE PEUX OUI SI JE CHERCHE ETUDE JE CHERCHE
 3 Gauche / lab : chercheur
 4
- 5 **exercices où on faisait des réplifications de travaux qui sont fait par ailleurs on pourrait**
 6 JE TRADUIS SI FORMATION COURS LA
 7 Lab : logie directionnel gauche
 8
- 9 **avoir tous les ans des dizaines de réplifications, de choses comme ça se fait en psychologie,**
 10 MÉTHODE JE RÉPÈTE JE RÉPÈTE DANS LE TEMPS OUI JE PEUX
 11 Lab : réplification
 12
- 13 **comme ça se fait en physique etcétera. Ça nous permettrait de valoriser la recherche**
 14 10 ANS CYCLE MÊME PSYCHOLOGIE ETC. OUI JE PEUX MÊME
 15 droite
 16
- 17 **empirique. Mais actuellement on en est à une, deux, trois, quatre, cinq, six, peut être une**
 18 APRÈS RÉSULTAT JE PUBLIE VALEUR LA MAINTENANT 1 2 3 4
 19 gauche
 20
- 21 **dizaine de réplification à tout casser, d'études empiriques qui ont été faites. Et là, la**
 22 JE PEUX 10 PEU C'EST TOUT JE PEUX ÇA EXPÉRIENCE
 23 gauche
 24
- 25 **fiabilité des résultats n'est pas extraordinaire. Alors, questions suivante : qu'est ce qu'on**
 26 ETUDE RECHERCHE ÇA PEU RÉSULTAT JE SENS VALEUR
 27 gauche
 28 CNV moyen
- 29 **fait pour, qu'est ce qu'on fait pour réduire cette variabilité ? A quoi cette variabilité est**
 30 2^{ème} QUESTION VARIABLE
 31 Lab : variabilité
 32 Regard tableau
- 33 **elle due ? Bon, alors, il y a des variabilité, il y a une variabilité intrinsèques à laquelle on**
 34 COMMENT FAIRE DISPARAITRE NON COMMENT MOINS EXEMPLE
 35
 36

1 **ne peut pas grand-chose. Vraiment, vous avez par exemple chacun un rythme**
2 VARIATION DEDANS
3 Lab :variabilité
4
5 **biologique, on ne va pas essayer de réduire les variations de température de votre corps**
6 EXEMPLE PERSONNE PERSONNE CHACUN DEDANS RYTHME
7
8
9 **ou du métabolisme à l'intérieur de votre corps par des moyens artificiels pour arriver à**
10 TEMPÉRATURE BIOLOGIE MON CORPS DEDANS IMPOSSIBLE EXEMPLE *signe non compris*
11
12 Tentative de scénarisation
13 **réduire la variabilité. Ça c'est... ni pour des raisons éthiques, ni pour des raisons de**
14 [QUELQUE] CHOSE ME DONNE BAISSSE DE TEMPÉRATURE
15
16
17 **faisabilité c'est quelque chose qui est possible. Mais une partie liée à la variabilité est**
18 TEMPÉRATURE IMPOSSIBLE
19
20
21 **due à des procédures, c'est-à-dire à des méthodes de recherche, qui ne sont pas très très**
22 MAIS VARIATION
23 Lab : variabilité
24
25 **strictes. Une observation qui n'est pas rigoureuse. Ou, quand vous faite une expérience il**
26 MÉTHODE JE CHERCHE STRICTE CARRE RÈGLES NON SI J'OBSERVE
27 Lab : recherche TP lab : observation
28 scénarisation
29 **n'y a pas ce que l'on appelle un protocole, c'est-à-dire qu'il n'y a pas tout un ensemble**
30 LA SÉRIEUX NON EXEMPLE EXPÉRIENCE MOI AVANT
31 gauche
32
33 **de règles à suivre de manière très rigoureuses qui nous assurent que les conditions sont**
34 RÈGLES SÉRIEUX STRICTES MOI JE SENS PRÊT
35 droite
36

- 1 **les mêmes, que les instructions sont données aux mêmes personnes, que l'échantillon est**
2 SITUATION CONDITION MÊME MÊME MÊME JE DIS PERSONNE PERSONNE
3 Gauche milieu
4
- 5 **un échantillon de gens qui se ressemblent etcétera. Donc l'une des manières de réduire**
6 J'EXPLIQUE J'EXPLIQUE MÊME MÊME MÊME PERSONNE PERSONNE GROUPE GROUPE
7 Gauche milieu gauche milieu gauche milieu
8
- 9 **la variabilité c'est d'être très très rigoureux dans la manière de faire les expériences.**
10 MÊME IMPOSSIBLE COMMENT VARIATION DIMINUER COMMENT IL FAUT MOI
11 Lab : variabilité TP chercheur
12 Fin scénarisation scénarisation
- 13 **C'est tout, vous avez compris le raisonnement ? Et même ça, ça ne permet pas de**
14 JE ME REGARDE MOI-MÊME TRAVAIL EXPÉRIENCE IL FAUT SÉRIEUX ÇA JE VEUX DIRE RÈGLES MÊME
15
16 Fin scénarisation
- 17 **réduire entièrement la variabilité. Et donc ce qu'on va faire c'est que on va procéder là,**
18 COMPRIS ÇA VARIATION VRAI MOINS IMPOSSIBLE
19
20 CNV non
- 21 **à des réplifications. En psycholinguistique il y a beaucoup de réplifications. Et si vous**
22 QUOI FAIRE IL FAUT JE RÉPÈTE JE RÉPÈTE JE RÉPÈTE EXEMPLE LINGUISTIQUE PSYCHOLOGIE
23
24
- 25 **voulez, l'avantage que je trouve moi à utiliser, par exemple, les résultats de la**
26 J'AI JE RÉPÈTE JE RÉPÈTE JE RÉPÈTE IL Y A MÉTHODE DEDANS AVANTAGE
27 Droite + Lab : répète répète droite
28
- 29 **psycholinguistique plutôt que les résultats de traductologie pour analyser un petit peu ce**
30 A MON AVIS EUX THÈME PSYCHOLINGUISTIQUE OU
31 Pointage droite (linguistique/psychologie) lab : psycholinguistique
32 Interaction avec le groupe
- 33 **qui se passe chez les traducteurs et chez les interprètes, c'est que je sais que chez les**
34 JE TRADUIS JE CHERCHE RÉSULTAT J'INTERPRÈTE AUSSI
35 Lab : recherche Lab : interprète
36 Gauche gauche gauche

1 **psycholinguistes il y a beaucoup beaucoup beaucoup de réplifications. Alors que chez**
2 MOI JE SAIS EUX JE RÉPÈTE JE RÉPÈTE
3 Pointage droite psycholinguistique droite
4
5 **nous, très souvent ce n'est pas assez sérieux. Bon cela dit, je pense que, moi je dis ça à**
6 JE RÉPÈTE MÉTHODE LA OUI EUX PAS ASSEZ SÉRIEUX PAS ASSEZ NON
7 Droite+ lab : réplication / pointage droite pointage gauche
8 CNV bon
9 **nos deux, à nos deux camarades, camarades victimes grecques, qui sont venues en**
10 J'EXPLIQUE DEUX PERSONNES
11 Pointage étudiantes grecques
12
13 **disant : voilà on va mettre un protocole, vous vous rappelez vous êtes venues comme ça ?**
14 GRÈCE J'EXPLIQUE ÇA POUR VOUS
15
16
17 **et paf un protocole ceci, cela ! Moi aussi, bon protocole on va comparer telle chose et**
18 ME RAPPELLE AVANT VIENS CARRE RÈGLES STRICTE MOI AUSSI JE VOIS
19 TP étudiantes
20 CNV vindicatives
21 **telle chose. Il n'y a rien de grave à ça. Mais il y a quand même un certain nombre**
22 JE COMPARE JE PEUX OUI MAIS ATTENTION J'AI
23
24
25 **d'inconvénients et on va en parler plus tard, hein, on va peut être en parler la semaine**
26 NÉGATIF NÉGATIF
27
28
29 **prochaine. La semaine prochaine on a cours encore non ? Oui ? Je suis désolé pour vous**
30 J'EXPLIQUE PLUS TARD SEMAINE PROCHAINE J'EXPLIQUE SEMAINE PROCHAINE
31
32
33 **mais bon... Sinon ce sera le cours d'après. Vous avez compris le principe ? Donc on va**
34 COURS J'AI OUI DÉSOLÉ OU APRÈS COMPRIS ?
35 Lab : désolé
36

- 1 **passer à quelque chose d'un tout petit peu différent. Je veux vous parler de, d'une étude**
 2 MAINTENANT DE COTE THÈME DIFFÉRENT
 3 Réinitialisation de l'espace de signation
 4 déplacement orateur et interprète
- 5 **que j'ai faite... en matière d'évaluation, est-ce qu'on en a déjà parlé, d'évaluation de la**
 6 ETUDE JE TOUCHE FINI JE PRÉSENTE J'EXPLIQUE
 7
- 8 l'interprète attend la fin de la distribution de photocopiés
- 9 **qualité du français d'une l'interprétation par différents évaluateurs ? Non ? Comme je**
 10 THÈME QUOI ÉVALUATION PEUT ÊTRE DÉJÀ J'EXPLIQUE FINI AFFAIRE FRANÇAIS J'INTERPRÈTE
 11 Pointage gauche
 12
- 13 **suis bourreau de plusieurs cours je ne sais jamais lesquels on fait quoi.... Parce que je**
 14 QUALITÉ PERSONNE J'ÉVALUE DIFFÉRENT DIFFÉRENT ÇA NON PAS ENCORE MOI COURS
 15 Gauche gauche vers milieu
 16
- 17 **suis mal organisé ! Alors pour vous punir, Madame l'interprète ! qu'est ce que vous**
 18 PLUSIEURS JE SAIS PAS J'OUBLIE LA J'EXPLIQUE FINI ET LA J'ORGANISE MAL POUR ÇA
 19 TP pointage gauche pointage droite
 20
- 21 **faites si je vous donne quelque chose pendant que vous signez ?**
 22 JE PUNIS MADAME J'INTERPRÈTE
 23
 24
- 25 **- (l'interprète) Je le donne ! (Rires)**
 26
 27
- 28 *L'interprète donne le photocopié à son collègue assis à côté d'elle.*
- 29 **Relais**

8.2. Entretien pendant le visionnage des corpus 1 à 6 avec les interprètes

8.2.1. Entretien Corpus 1 avec ILS 1

Page 333 :

Là on ne sait pas qui dit quoi, on a mélangé les entités. J'ai pointé la fille mais après j'ai oublié de re-pointer l'orateur. On ne sait pas qu'il a repris la parole. Vu de l'extérieur, tu te dis que c'est toujours le même orateur.

Je repense à mon état... et là quand il commence à parler d'étudiants et de professionnels, je suis très ennuyée. Je me dis que les étudiants et professionnels sont séparés... là je commence à ne plus savoir... il y a une entité claire, c'est Kunzli, l'auteur, ça d'accord. Mais après il dit beaucoup « IL » et je pense qu'à un moment donné j'ai complètement décroché et on va le voir parce que le « IL » c'était qui ? Le « IL » c'est l'auteur ? Les professionnels, les autres ?....

Après entre les professionnels et les étudiants... ce sont ceux qui écrivent ? Pour moi, c'est important pour la mise en place. Aussi, est-ce qu'ils sont mélangés dans la même catégorie. Pour moi, les professionnels et les étudiants, ce n'était pas clarifié. C'est-à-dire, est-ce que c'était eux qui étaient « écrivains » ? Est-ce que c'était eux qui étaient observés ? A un moment donné, j'ai paniqué et j'ai fait « six six » (placement des deux groupes de six à droite et à gauche dans l'espace de signation), en fait je crois que c'était « six trois trois ». Six d'un côté, six de l'autre... de même pour « l'échantillon n'était pas assez représentatif » ... Et pour moi là, je manquais d'informations pour spatialiser mes entités...

Mais bon, c'est une réalité quotidienne. Mais à partir de là... je ne les place pas dans l'espace et c'est tout, c'est ça ce que j'aurais dû faire. J'aurais dû faire « étudiants/professionnels » sans savoir où ils sont. Les poser devant moi dans l'espace sans savoir où ils sont. Parce que je me suis piégée toute seule. Ne sachant pas si c'est 3 3 ou 6 6. Là j'ai senti que c'était dur parce que c'était le résumé du cours de la semaine dernière. J'ai conscience que je n'avais pas d'informations mais par contre comment gérer la situation ? Je pense que dans cette situation j'aurais dû les placer devant moi dans l'espace, simplement parce que je ne peux pas les placer autrement.

Ce qui me perturbait vraiment c'était « qui fait quoi ? ». Sont-ils ensemble ? Observés ? Je me suis posé la question tout au long de la séquence. En fait, il fait d'incessants allers/retours entre l'expérience qui a été faite et ses questions aux étudiants sur les résultats.

Après juste pour le mot « expérience » dans cette situation, j'avais vu un nouveau signe pour « expérimentation » qui est comme ça (elle signe), ou bien « expérience » on signe la situation ou bien on emploie directement le signe standard ? Après lorsqu'il dit empirique, c'est signé comme expérience du terrain, concret, c'est ça.

Page 335 :

Ensuite, j'ai été embêtée par la « démarche » je ne savais pas trop comment la signer. Peut-être que j'aurais dû faire « réflexion, puis choix... » ou « décision prise après avoir bien réfléchi », ou « choix chemin départ ». Mais le signe « démarche » ici ça ne va pas, et pourtant beaucoup de sourds le font.

Page 335-336 :

Là, je suis vraiment dans son discours et je cherche. Après je me suis débarrassée de « on ne peut pas tirer des vérités générales... sur un petit échantillon... l'échantillon représentatif ». Je fais « on ne peut pas comprendre ». Je n'ai pas fait l'idée de général. J'ai abandonné parce que j'avais peur de ce qui allait venir après, parce qu'il parle plus vite là. Là, j'attendais de comprendre, donc je double. Mais la phrase n'est pas très claire. Je pense qu'il faut que j'apprenne à balancer les infos peut-être de manière un peu linéaires avant d'avoir du sens. Parce que là je sais je veux tout placer dans l'espace tout de suite, comprendre si c'est SIX et SIX ou TROIX et SIX (elle le place dans l'espace de différentes façons), SIX une fois ou plusieurs, il faut que j'apprenne à gérer ce temps de non-compréhension sans vouloir être trop précise dans mes placements tout de suite. Parce que là, visiblement, je me trompe. Si j'avais eu la prépa avant je l'aurais peut-être anticipé, quoi que c'était en anglais... si je n'ai pas assez d'infos pour le placer, il vaut mieux maintenir une relative linéarité. Parce que là, les entités dont je dispose c'est quoi ? Il parlait de deux groupes, qui n'étaient pas assez représentatifs. Il n'a pas parlé de deux groupes, si ? Ou à la limite je peux faire au début « groupe/étudiants/professionnels », mais je ne les place pas dans l'espace pour l'instant, parce que c'est après qu'il dit, qu'il développe. Je vois bien là que j'ai tendance à anticiper trop, et je me trompe.

Page 336, ligne 27 :

Là on ne sait pas si le texte il le lit ou il l'écrit. En fait, il y a un texte, c'est tout. J'essaye de mettre en scène alors que je n'ai aucun élément pour. Comment signer « peut-on généraliser avec un texte » ? Peut-être avec la même configuration qu'on a vue avec les « résultats ». Moi je bloque toujours avec la notion de généraliser. Je ne peux pas utiliser le signe « général » ce n'est pas possible. Mais je sais que là, je bloque sur l'action, je ne sais pas ce qu'il fait de son texte, je prends l'option de la lecture.

Page 338 :

Tu vois il vient de parler des professionnels, et je ne sais pas de qui il parle. Je ne sais pas. Des chercheurs ? Des traducteurs ? Je n'ai pas arrêté de me dire : est-ce que c'est celui qui observe ou celui qui produit ? Il y a les chercheurs, Kunzli, ceux qui observent les traducteurs, les évaluateurs, donc les professionnels...

J'insiste lourdement mais je ne savais pas qui faisait quoi ? Qui étaient qui ? Si les professionnels et les étudiants faisaient partie de la même catégorie ? C'est-à-dire de gens observés mais aussi de deux entités séparées, dans mon espace. Mais si je déshabille le discours, en fait il est assez simple.

Page 339-340 :

Quand je pointe, je ne sais jamais dans quelle mesure le sourd sait qui est vraiment pointé dans l'assemblée. Là c'est vrai que lorsque l'élève parle je la regarde beaucoup, mais j'avais du mal à la comprendre avec son accent à couper au couteau, j'essayais de la comprendre en lisant sur ses lèvres ce qu'elle disait.

Page 341 :

Là je sais que l'orateur attendait une réponse, mais je ne savais pas comment gérer l'interaction. Je n'ose pas exister dans l'interaction. En plus comme je suis gênée, je fais n'importe quoi. Le « public », au lieu de le représenter dans l'espace, je le signe par « public »... Ce n'est pas très joli.

Page 343 :

Là je tente de dactylogier le prénom de la fille, mais j'ai vu plusieurs fois que certains ne choisissent pas cette option-là. Pourtant dès que je peux enlever la dactylo je le fais. Je le fais à l'aveugle, je n'ai pas compris son nom en fait.

Pour la « validité écologique » j'ai placé le concept avant de le nommer. Dans cette situation, je trouvais ça plus cohérent.

La « validité écologique » au niveau de la phrase n'est pas passée par contre.

Pour T.A.P c'est pareil, je ne sais pas s'il faut que je l'explique ou non. Là je me dis que normalement l'étudiant, s'il suit ce cours-là, doit savoir ce que c'est. Alors je me retrouve à donner une information que je ne maîtrise absolument pas, du moins pas à ce moment, je la comprends après. C'est un risque en fait, je croise les doigts pour qu'il développe son histoire de T.A.P

8.2.2. Entretien Corpus 2 avec ILS 2

Page 347, ligne 33 :

La c'est bien parce que le terme de validité écologique il l'avait expliqué avant, donc c'est la situation pédagogique parfaite pour un ILS, donc j'ai le temps de le placer et de le dactylogier.

Page 348 :

Là je ne me sens pas bien du tout. J'ai l'impression que je fais du mot/signe/mot/signe... je suis stressée, là. Je n'arrive pas à trouver pour l'instant de moment pour scénariser. Je fais quelque chose d'assez linéaire. Mais ça passe.

Ligne 9 : Pour les textes parallèles, j'ai épelé, après j'ai pensé que ça pouvait se signer comme ça, (texte/même/à côté). Je me dis que ce n'est pas suffisant.

Page 349 :

L'interaction « font quoi ? » sur les traducteurs, je ne l'ai pas interprétée. J'ai fait comme si l'orateur continuait de parler, ça m'a empêché de saturer. Je ne crois pas l'avoir fait consciemment. De toute façon, il vient la remettre sur les rails.

Je donne ce qu'on me dit mais je n'ai pas l'impression de passer du sens. Ça se voit un peu dans mon comportement, non ? Tu vois je ne fais aucun transfert depuis le début, je suis stressée.

Page 353-354 :

Là, je colle au discours de l'oratrice. Je crois que c'est son accent. J'ai beaucoup de mal à la comprendre, à voir où elle veut en venir. Alors je ne la quitte pas d'un mot ! Je vois pourtant qu'il reformule. J'ai compris ensuite qu'il reformulait toujours ce que les étudiants disaient, ça m'a aidé par la suite.

Page 354, ligne 30 :

Je n'ai pas passé « victime », je ne savais pas comment le faire passer. Ça ne change rien pour la compréhension. Le signe victime ne me convenait pas du tout.

Mais son discours me parle plus et je vois que je scénarise plus volontiers. Là ça va mieux.

Page 355, ligne 24 :

« Montrer que je suis quelqu'un d'intelligent ». Ce n'est pas facile à le mettre en scène dedans.

Je sautille moins, on voit bien que je suis plus à l'aise dans le discours.

Page 356-357 :

Le problème là c'est qu'on ne distingue pas bien le cobaye de l'expérimentateur. Tout est sur le même plan.

Mais c'est vrai que l'orateur qualifie de professionnels un peu tout le monde, c'est-à-dire que parfois on ne sait pas si ce sont les professionnels traducteurs ou les chercheurs, ou les participants, donc c'est compliqué à signer car on ne sait pas de quel côté piocher.

Mon espace était clair : mon chercheur à droite, et les autres à gauche. A un moment, on voit bien que je me trompe de côté.

Ce qui n'est pas clair à ce moment du discours, c'est que Gile nous dit : je vais vous parler d'autre chose, du temps où on faisait des expériences à la fac. Donc moi, dans mon esprit j'ai vidé tout mon espace de signation. Je n'étais plus dans les résultats et autres chercheurs. Mais il y avait d'autres chercheurs, mais je pensais avoir fait table rase de mon espace, mais ce n'est apparemment pas si clair que ça en voyant la vidéo. Donc c'est vrai qu'on peut confondre toutes les sortes de chercheurs qu'il peut y avoir dans mon espace.

Je vois que je me décale un peu lorsqu'il reparle de l'expérience, en fait je vois que je n'ai pas montré que je vidais mon espace, en revanche j'ai fait un petit pas sur le côté pour montrer que le sujet était à ce moment-là du discours une parenthèse, une illustration. C'est comme ça

en tout cas que je l'ai compris. La parenthèse était représentée par ce que j'ai signé en me décalant un peu sur le côté.

Page 356, ligne 35 :

« La faisabilité » : ça je ne l'ai pas traduit. C'est le genre de concepts qui me bloque en LS, pourtant c'est très simple, c'est qu'on peut le faire mais j'imagine une portée plus abstraite que je n'arrive pas à transmettre. Alors je suis passée à autre chose.

Page 357, ligne 2 :

« Les données que j'ai recueillies » je ne l'ai pas non plus franchement passé... j'ai toujours du mal à matérialiser ce genre d'expressions. Des données c'est quoi finalement ? Des informations, des résultats, des résultats d'analyses, résultats d'expériences... et j'en fais un tas que je mets sur le côté... je ne suis pas satisfaite de ce genre de surreprésentation de la réalité en signes. Mais comment signer « données » autrement ? Je sens que je nivelle le discours vers le bas car j'ai envie de signer « données » et non infos ou résultats.

Page 362, ligne 21 :

Là je signe « TAP » pour tout ce qui concerne les données à voix haute, etc. C'est plus rapide de signer 3 lettres et j'avais un peu de retard.

Je n'ai pas signé « le petit prince », au départ j'ai compris « le petit prince iranien » et ça m'a fait rire, je n'étais pas du tout dans le petit prince de St Exupéry. Je ne me suis pas autorisée à le faire, parce que je ne savais pas si c'était un livre ou quoi, c'est bête. J'aurais dû le dactylogier. Mais c'était long.

Mais si on utilise le pointage pour signaler le changement d'interlocuteur, là on voit que j'utilise le même pour dire « et vous Mlle M... », lorsque l'orateur s'adresse à l'étudiante. Ce qui fait qu'en suivant la logique de départ, on pourrait croire que c'est elle qui s'exprime, alors que Gile s'adresse seulement à elle. On ne peut pas utiliser le même signe pour signifier un changement de locuteur et pour pointer la personne à qui le discours s'adresse. Peut-être serait-il plus clair de rajouter « dit ».

8.2.3. Entretien Corpus 3 avec ILS 3

Pages 353, ligne 17 :

Le « tout ça » n'est pas placé au bon endroit. J'ai fait une erreur de placement.

Là je me sens bien, ça fait 40 minutes que j'entends le discours, je commence à comprendre la logique de l'orateur, je suis concentrée.

Page 365, ligne 35 :

Le « surprenant » que j'ai traduit par « bizarre » n'est pas satisfaisant. J'ai dit « bizarre » après « étonnant » « surpris » je ne savais pas lequel était le plus adapté, et il n'y en n'a pas vraiment. Aucun des trois n'est adapté finalement. J'aurais dû faire passer avec un transfert ou

bien une CNV. Il aurait fallu prendre le rôle de l'observateur qui trouve que cela est surprenant, mais la phrase et les courtes interactions ne m'ont pas laissé le temps d'y réfléchir vraiment.

Page 368, ligne 33 :

« Une question de bon sens » : alors là... c'est juste « logique » en fait. Plus loin il répète cette notion de bon sens, et je n'arrive toujours pas à le passer comme il se doit.

Le « fiable » je l'ai traduit par « c'est sûr ». C'est simplifié.

Page 369, ligne 11 :

La « fiabilité », « viabilité », c'est pareil, je simplifie en fait. J'aurais dû faire passer ces notions en adoptant une expression du visage plus évidente, une expression rassurante, simple, évidente. Là en fait, il se veut rassurant et je vois bien que mon expression du visage ne va pas avec l'intention de son discours. En gros il dit que ce n'est pas la peine d'évoluer dans des sphères abstraites, techniques et tout ça, que la simplicité est importante et finalement rapporte plus.

Là il s'embrouille un peu et je colle trop à son discours.

J'ai oublié quelque chose : le drapeau de l'ESIT c'est le SENS, là je l'ai un peu noyé dans la masse, le sens, j'aurais pu trouver une scénarisation plus rapide que ce que j'ai fait.

Page 370, ligne 14 :

Pour « l'hiver il fait plus froid que l'été »... pourquoi je suis allé m'embrouiller avec le thermomètre... j'ai compliqué. J'avais en tête l'image du thermomètre et je l'ai suivie. J'aurais pu faire le signe « avoir froid » c'est tout. Simple, plus simple...

J'étais noyé dans les énumérations. Encore une fois je sens qu'il se veut rassurant et je me concentre sur les énumérations. Je ne suis pas vraiment rassurant en me voyant...

Page 371

Mais tu vois, toute cette partie est en fait plus complexe, son discours a l'air simple, mais à interpréter il faut tout reformuler, tout scénariser. En fait cette partie-là (l'interprétation) n'est pas claire finalement, alors que son discours ne contient aucune difficulté apparente. Mais il y a beaucoup d'entités différentes à placer, et je vois qu'il y a confusion de personnes, je trouve. On ne voit pas tout de suite qu'il se met à la place de l'étudiant en fait, et je vois bien que je ne le fait pas passer dans ma traduction. En voyant ma traduction, on dirait qu'il dit froidement les choses alors que c'est le contraire. Je ne passe pas la forme.

La « corrélation » alors là... je n'ai pas utilisé la technique Séro-Guillaumienne de la causalité, du « qui fait quoi ? ». Corrélationnelle, ça m'a demandé un peu de réflexion pour le faire passer, pour placer dans l'espace un exemple. Je me suis débarrassé de la causalité par manque de temps, en plus j'ai épelé.

Page 372, ligne 22 :

Ensuite avec « des choses ridicules, des choses banales » lorsqu'il dit que ce que l'auteur apporte n'est pas nouveau, la causalité etc. j'aurais pu le scénariser par un lecteur qui lit un texte et mettre en images ses réflexions, du style « on sait, y'a rien de nouveau... »

Page 373, ligne 6 :

« neige en novembre Noël en décembre » : pourquoi ai-je entendu soleil ? En fait ça m'a fait penser à Diabologum, *la neige en été* ou *soleil en hiver* je sais plus. Et ça m'a embrouillé. Et c'est marrant parce que là, je fais mon « novembre » et tout à coup je me dis mince et décembre ? Alors je cherche je cherche, et je me dis que ça doit être le soleil. Le pire c'est que j'ai entendu le dicton au départ mais en le formulant j'en ai oublié la moitié. Je l'ai laissé prendre de l'avance sur le dicton et puis je me suis fait piéger.

Page 374, ligne 39 :

Je me trompe en faisant « dense » en étirant le texte, c'est pour ça qu'ensuite je le resserre.

Dans ce passage, je ne fais pas passer le côté « tout le monde dit ceci cela et ce n'est pas vrai... » Le côté rassurant. Pareil, je remarque qu'il sort de son rôle pour bien sensibiliser les élèves, et ce sous-entendu ne passe pas. Je crois que je ne suis pas assez à l'aise dans le discours pour comprendre et faire passer ce côté rassurant qui n'est pas affiché. Quand je suis à l'aise j'arrive à me dégager du discours pour faire passer ces choses-là, et puis être plus proche de l'orateur mais là je n'ai pas la maîtrise du discours alors je n'arrive pas à mettre cette distance. Pourtant ce qu'il dit n'est pas compliqué, et j'aime bien me mettre en scène, pourquoi je n'y arrive pas ici ?

Le fond et la forme : alors j'ai fait « forme » et ensuite la « présentation ».

« Dense » ce n'est pas lourd, ni long, ce n'est pas facile à représenter.

8.2.4. Entretien Corpus 4 avec ILS 4

Page 379 :

Alors là je suis très embêtée parce que je suis mal placée par rapport au tableau. Il écrit en même temps qu'il parle et le tableau est derrière moi sur la gauche. En plus avec l'éclairage je ne voyais pas bien le schéma. Je ne comprends pas vraiment ce qu'il dit, puisque c'est en lien avec ce qu'il écrit, et c'est derrière moi. Au début je n'ose pas bouger, je ne veux pas déranger le cours. C'est pour ça que je souris.

Je me plante en fait, ce que je dis n'est pas ce qu'il dit. Il parle de la relation de l'influence, et moi comme je ne vois pas son schéma j'ai fait une hypothèse qui n'est pas bonne.

Et puis cette situation m'a bloquée, parce qu'il n'y a pas longtemps j'ai fait une prestation sur laquelle je n'étais pas du tout à l'aise, j'avais tendance à regarder le conférencier parce que son discours était un peu mou, flou. Et ma collègue me disait que trop regarder le conférencier coupait le regard avec le public sourd, et là j'ai cru que c'était la même chose. Mais pour

autant ce n'était pas Gile que je cherchais du regard, c'était son tableau que j'essayais de regarder.

Page 380, ligne 1 :

La « réalité » du coup n'est pas passée, quand je me revois, on ne comprend pas.

C'est drôle, je n'ose pas me déplacer vers le tableau, en vrai je ne veux pas gêner, en fait je me rends compte que ma posture est gênante pour le coup.

Page 381 :

Là c'est mieux, c'est plus clair et concret que les courbes pour moi ! Du coup je scénarise, tout est dit, même si finalement c'est un peu une boutade sur moi.

(L'interprète s'est rapprochée du tableau). Là pourtant je suis proche du tableau mais je ne l'exploite pas. C'est dommage, en fait c'est parce que dès le départ je ne l'ai pas pris, du coup je continue sur la logique de mon espace précédant, sans m'appuyer sur le tableau. Je ne pointe rien, ni ses droites ni les pointillés, je n'ai même pas repris son schéma dans mon espace.

Je remarque aussi que mes collègues précédents qui ont interprété avant mon relais ne l'ont pas utilisé, donc personne n'avait situé dans son propre espace la ligne de la compétence. Bêtement j'ai suivi. C'est dommage.

Page 383 :

Là je tente une mise en espace de son tableau, mais comme je suis gauchère je le fais à l'inverse.

Page 384, ligne 1 :

Là je me demande comment représenter une « variable parasite », la pointer aurait grandement simplifié ma traduction. Je suis partie dans une scénarisation.

Je rage un peu maintenant que je vois son tableau et que je comprends son schéma, je me dis que j'ai perdu beaucoup de temps à ne pas l'utiliser.

Page 385 :

Encore une fois je suis piégée car j'ai scénarisé la variable parasite sans la nommer, sans nommer ce concept, et je me rends compte qu'il faut la nommer « bruit ». Du coup, je perds du temps à épeler « variable parasite » pour ensuite faire le lien avec le « bruit ».

Après vous m'avez perdue, je suis restée bloquée sur la variable parasite et je n'ai pas entendu le reste. J'ai capitulé avec le sourire. Je n'ai pas compris son histoire de radio, qui est pourtant simple. D'ailleurs, je demande un relais.

8.2.5. Entretien Corpus 5 avec ILS 5

Page 386 :

J'arrive en retard sur son discours à cause du relais un peu brutal, du coup je mets un peu de temps à rentrer dedans, et en plus je dactylographie « empirique » donc ça n'arrange rien...

Page 388, ligne 37 :

Là je n'ai pas passé la recherche « exploratoire », je me souviens que je réfléchissais à la façon de distinguer les signes de recherche empirique, avec l'expérience mais je ne l'ai pas trouvé dans l'instant. Maintenant je vois que la distinction des deux concepts n'est pas très claire.

Page 389, ligne 25 :

Pourquoi je mets autant de temps à commencer là ? C'est fou ! Je ne pensais pas avoir raté un passage aussi long. Ah mais je me rattrape, je résume là tout ce que j'ai laissé passer, tout le passage sur les différentes méthodes de recherche.

Page 390, ligne 4 :

Honnêtement à partir de ce moment je me sens bien. J'ai décidé de signer la variabilité comme ça, je sais que ce n'est pas le même que ma collègue de tout à l'heure, mais dans ce contexte, je trouvais que c'était plus cohérent par rapport à ma scénarisation précédente.

En me voyant comme ça je remarque que je n'ai pas le même rythme que l'orateur. J'ai l'impression d'être un diesel, je mets du temps, je rattrape, je ralentis, et j'accélère.

Page 393, ligne 29 :

Qu'est-ce qui m'a pris de dactylographier Power Point ? Peut être parce que j'ai vu au moins 5 signes différents selon les régions et du coup je fais mon choix un peu tardivement.

8.2.6. Entretien Corpus 6 avec ILS 6

Page 395 :

Comme ça fait un moment que le discours est commencé je me sens assez vite à l'aise. C'est plus vivant. Je trouve aussi que cette partie du discours est beaucoup plus concrète que certains passages qu'ont pu avoir mes collègues.

Page 396, ligne 33 :

J'ai quand même du mal avec la « variabilité ». J'essaie de distinguer tant bien que mal la variabilité de la variation mais je pense que très honnêtement ça ne passe pas vraiment. Idem pour la « variable aléatoire », je ne réussis pas à passer ce concept, je me focalise un peu trop sur ses exemples en fait.

Page 397, lignes 13, 17 et 21 :

J'ai été frustrée avec « variabilité » et « variable aléatoire », du coup je mets le paquet sur la « réplication », je propose un signe que j'épelle pour être sûre, j'en fais un peu beaucoup quand je me vois.

Page 398 :

Ah les « tendances » ! Après coup, c'est facile de le signer, il y a une idée généralisante, mais sur l'instant je ne trouve pas et puis je vois que ça défile. Je me souviens bien de l'impression de m'en sortir de façon globale, avec quelques frustrations très localisées.

Page 399, ligne 5 :

Honnêtement je trouve que je m'en sors mieux que ce que je pensais en le faisant ! C'est pareil avec cette histoire de volume de gaz, je ne me voyais pas du tout faire le signe standard volume, je le trouve trop vague surtout parce qu'il parle de système de pression. C'est pour ça que je l'ai dactylographié. Ce n'est pas très pertinent en fait.

Page 402 :

C'est mieux pour moi parce qu'il donne des exemples, il développe. D'ailleurs je rattrape mon retard. J'ai toujours un peu peur quand je sens que le discours m'échappe, ce n'est pas que je n'arrive pas à comprendre, je comprends, mais je me demande quoi mettre dans mon espace et quoi montrer.

8.3. CORPUS 9 : FOCUS GROUP 2010

En interprétation simultanée du français vers la LSF, quelle est pour vous la difficulté technique majeure ?

A : Le rythme, pour moi c'est la difficulté majeure.

B: Le nombre d'interlocuteurs, en situation de liaison. Gérer la prise de parole. Il y a souvent des discours qui se chevauchent. Moi j'ai du mal à gérer quand je signe une intervention qui coupe celui que je suis en train d'interpréter. Je ne peux pas écouter deux discours en même temps.

A : C'est difficile de savoir comment interrompre.

C : La difficulté c'est la déverbalisation, avoir le sens, identifier tout de suite qui fait quoi pour le placer dans mon espace de signation. Connaître et trouver tout de suite les interactions possibles. Quand on travaille avec XX il nous fait remarquer qu'on est souvent collés au texte, et ce qu'il nous propose c'est simplement de savoir « qui fait quoi » ?

D : Je suis d'accord. Oser plus de décalage pour avoir la perspective du discours, pour avoir les entités qui entrent en jeu et pour ensuite pouvoir les placer. J'ai l'impression que vers la LS, il faut attendre plus.

B : La liaison est plus facile. Moi j'ai plus de mal avec tout ce qui peut être théorique. C'est plus facile d'avoir des images et de les représenter dans ton espace quand les choses sont concrètes. Alors que tout ce qui peut être théorique, c'est pour moi plus difficile de déverbaliser et de placer les éléments dans mon espace.

C : Pour en revenir au « qui fait quoi ? Quel est l'enjeu ? », je trouve que c'est difficile à voir tout de suite. Je trouve que cela demande une analyse et que sur le coup, être capable d'entendre un concept et de pouvoir poser d'emblée qui fait quoi, ça prend du temps, on a besoin d'un décalage.

B : Oui, quand toi par exemple tu dois interpréter une situation que tu ne connais pas, ou un concept, tu as beau avoir tous les signes, si tu ne sais pas bien ce que cela implique et que tu n'as jamais touché du doigt cette situation là, c'est difficile de trouver qui fait quoi.

Moins les gens essaient de vulgariser un discours, et plus c'est difficile de trouver les personnes pour les mettre en action dans ton espace. Quand tu ne trouves pas tout de suite le cas concret pour le représenter, c'est difficile.

A : Même avec la préparation, quand tu abordes la préparation d'un point de vue seulement linguistique tu ne sais pas quelles entités interagissent. Et ça, j'ai l'impression qu'on le néglige souvent, on n'a pas de hauteur sur le discours. On manque d'horizon.

E : On ne néglige pas, c'est simplement qu'on ne peut pas. Tu as beau avoir les mots, tu as beau avoir fait la préparation, par exemple hier avec XX on s'est rendu compte que ce n'était pas un problème de vocabulaire mais bien un problème de scénarisation. On n'arrivait pas à le poser dans l'espace.

B : Attention, hier il a scénarisé après coup, pas en simultanée. Ça n'a rien à voir. C'est plus facile de faire de beaux dessins une fois que t'as vu le film...

F : Oui, mais même avec la prépa on ne savait pas comment le placer, à savoir qui fait quoi et comment le scénariser. Même en prenant le temps et en connaissant le texte.

A : Cela me fait du bien d'entendre dire tout ça parce que moi j'avoue que depuis qu'on est passé à la simultanée les propositions de séquences en LS en correction sont faites avec un temps de décalage de consécutive. Du coup ça m'inhibe encore plus. Parce que c'est plus dur pour moi de travailler vers la langue des signes, et le fait de devoir passer par des transferts personnels et scénarisations je m'aperçois que parfois ce n'est pas possible en simultanée. Et ce qui nous est dispensé est teinté du fait que si... c'est toujours possible. Alors qu'on fait avec ce qu'on a.

B : On voit souvent d'ailleurs l'interprète réajuster. Il colle au discours, et à la fin de son idée, là il remet tout en place dans son espace, parce qu'il vient de comprendre. Il y a beaucoup de redondances. On se corrige inévitablement. Par exemple sur les discours du maire qu'on a travaillé. Les images qu'on nous a proposées marchaient bien, mais tu ne pouvais avoir ces images que lorsque tu avais entendu la fin de la deuxième phrase. Bien plus loin... alors oui l'image elle est jolie, mais comment peux-tu la faire en simultanée ? Tu as besoin d'un sacré temps de décalage !

G : Pour moi vers la LSF c'est beaucoup plus facile que vers le français. Car la langue qui se parle et que j'entends c'est la mienne, donc je ne me pose pas de questions sur la construction.

Mon erreur est de trop coller, car après le discours va toujours là où je ne pensais pas. Alors il faut que je me corrige. Ça me prend beaucoup plus de temps de comprendre la LSF pour organiser ma phrase. Après les difficultés sont aussi liées aux types de discours différents.

C : Comprendre la langue c'est une chose, la déverbaliser en est une autre.

A : En langues orales, ils travaillent plus souvent vers leur langue maternelle, c'est bien ça ? Ça veut dire que ce devrait être plus simple, d'interpréter vers le français. Parce que c'est plutôt l'inverse pour nous, non ?

B : Pour en revenir à une de mes difficultés par rapport à ça, c'est-à-dire de ne pas coller au discours et d'écouter toute l'idée pour ensuite la produire avec plus de recul, ça je peux le faire mais du coup, ce qui va suivre derrière j'aurai du mal à l'intégrer.

C : On attend on attend pour scénariser, on le fait et du coup on perd l'information qui vient.

E : C'est pour ça que j'ai tendance à rester très collé au discours, car je ne veux rien laisser. Du coup je manque de décalage. Mon problème principal c'est l'intention, et la prise en charge du discours, inconsciemment j'accorde plus d'importance au contenu, et j'en oublie la prise en charge. C'est dommage.

H : Moi je rejoins aussi X, je me sens plus à l'aise vers la LS que vers le français. Peut-être parce que je me fais rapidement des images, quand bien sûr j'en ai la possibilité. Ce qui me pose plus de difficulté c'est quand il y a plusieurs intervenants. Soit j'interromps, soit je fais des choix. Et le « connu partagé » auquel je n'ai pas accès est une catastrophe pour moi. L'implicite, pour moi c'est une très grande difficulté qui me pose vraiment souci.

A quel moment la mise en scène d'un discours vous paraît-elle personnellement difficile ?

H : Quand le discours est abstrait, impersonnel, quand c'est « organisme » etc.

Tout le monde approuve cette idée.

I : Une fois que tu as vu, c'est plus facile d'interpréter. Par exemple, j'étais dans un CFA et je n'ai pu vraiment interpréter un « moteur à injection » qu'une fois que je l'ai vu de mes yeux. Jusque-là je faisais le signe moteur avec INJECTION en dactylo.

B : Mais tu fais comme dans les dessins animés, tu vois ta tasse qui parle.

K : Oui mais, ce genre de choses, ça fait rire le sourd qui est en face de toi. Moi ça m'est déjà arrivé et ce n'est pas très agréable car ce n'est pas drôle. Parce que mon interlocutrice n'était pas du tout là dedans.

H : Oui, si tu as devant toi des personnes sourdes qui ne sont pas du tout dans la scénarisation. Tu deviens le comique de service.

A : A chaque fois que je passe par un transfert personnel, j'ai l'impression que je nivelle par le bas le discours. C'est-à-dire que je rends anecdotique un discours qui ne l'est pas, que je parodie, que je caricature.

H : Je ne suis pas d'accord sur ta remarque de niveler vers le bas. Pas du tout.

D : Ma difficulté à moi c'est que j'ai du mal à agencer mon espace, j'ai du mal à créer les interactions qui n'existent pas dans le discours. Aussi je ne sais pas effacer pour reposer de nouvelles entités, faire de la place. Je pense que cela évoluera.

C : Moi j'ai des soucis de mémorisation de ce que je produis. Quand je place quelque chose à droite, parce que c'est spontané, j'oublie ensuite où je l'ai placé. Je ne regarde pas ma production et après je ne sais plus. Quand il est à nouveau question du même sujet, cela me pose des difficultés de mémorisation.

K : Oui, c'est agaçant de devoir reposer les entités parce qu'on a oublié l'endroit où on les avait placées, alors que le premier emplacement était judicieux.

H : Dans le feu de l'action, qu'est-ce qui nous fait perdre le plus de temps ? Essayer de se rappeler où l'entité a été mise ou bien de la replacer ?

D : Est-ce qu'on ne peut pas se faire des automatismes, par exemple placer toujours une personne à droite, et l'entreprise toujours à gauche. Vous faites ça aussi ?

H : Justement, ma difficulté première à moi c'est lorsque je travaille en binôme. Comme je suis gauchère, quand mes collègues droitiers passent avant moi je récupère un espace où tout est situé à l'inverse de ce que j'aurais fait naturellement. Ça me parasitait parce que je me concentrais plus sur leur emplacement que sur le reste, pour garder une cohérence globale. Du coup je perdais beaucoup d'éléments du discours parce que je me demandais « mais où est placé le tribunal, etc. ». Et puis au fur et à mesure, j'ai déplacé les entités suivant ma logique tout en les renommant. J'ai ensuite demandé aux sourds si cela les avait dérangés et ils m'ont assuré qu'il n'y avait aucun souci, à partir du moment où j'avais pris le temps de renommer mes emplacements.

B : Tu perds moins de temps et d'énergie à les replacer qu'à tenter de te souvenir où ils étaient.

H : Reprendre l'espace d'un droitier, c'est comme écrire à l'envers... et oui, pour d'autres raisons je trouve que replacer les entités en les renommant c'est perdre un peu de temps, mais finalement c'est moins contraignant que d'essayer de se souvenir où ils étaient dans l'espace initial, parce que pendant ce temps-là le discours défile et il faut suivre...

La scénarisation vous perturbe-t-elle ou vous aide-t-elle ?

H : Pour moi ce sont des moments de respiration.

A : Moi je n'ai pas les images tout de suite. Mais quand je vois des collègues interpréter et utiliser les TP et la scénarisation, il est vrai que tout de suite je comprends mieux le discours signé.

H : Pour moi c'est un peu comme si un conférencier ne donnait jamais d'exemples. Tu t'ennuies ferme et ce n'est pas très vivant. Mais quand il va donner un exemple, il va tout de suite t'accrocher.

B : Je vois ça plutôt comme un ton monocorde, sans jamais d'émotion dans la voix...

A : Je crois que cela relève d'un blocage éducatif... le fait de bouger, de montrer du doigt, de prendre le regard, moi on m'a toujours dit que ce n'était pas poli.

K : Il y a des déclencheurs quand même pour la scénarisation, dès qu'il y a une adresse au public, un « je » ou une référence à un cas concret.

A : Oui, il y a des cadeaux. Mais une fois pour les dix où il n'y en n'a pas et où tu pourrais quand même le faire. J'ai aussi un témoignage d'une collègue interprète chevronnée qui m'a dit : moi je ne prends jamais le rôle si ça n'est pas « je »... ça m'a encore plus perturbée.

I : Comment ça ?

A : Par exemple si ce n'est pas « j'étais hier à Intermarché... » mais en regardant son interprétation je me suis rendue compte qu'elle fait l'inverse de ce qu'elle dit.... Et c'est là que ça en devient déroutant parce que je me demande si elle en a conscience.

C : Par rapport aux difficultés sur la scénarisation, je pensais aussi aux moments qui risquent d'être compris comme un parti pris. Par exemple le signe « capitaliste » dont on a parlé hier. On s'est demandé comment faire passer le concept : un signe ou bien une scénarisation ? Cela ne nous est pas paru donné d'avance. Parce que qu'est-ce que le capitalisme au fond ? Il y a une idée de bénéfice, d'argent, de profit etc. Il y a bien un signe (le cigare), mais il me semble connoté, et il ne représente qu'une image personnifiée du capitalisme. Ensuite il y avait l'idée de « bobo » bourgeois bohème, et XX nous a dit qu'il fallait scénariser et passer par un TP. Mais là encore il m'a semblé que le transfert présentait un parti pris, que la scénarisation apportait une connotation qu'il n'y avait pas dans le discours.

B : Mais l'appellation « bobo » c'est un jugement en soi.

E : Pour bobo d'accord, mais pour d'autres concepts pas forcément.

C : Oui mais le discours d'hier c'était une personne du NPA (Nouveau Parti Anticapitaliste), et il me semblait que son discours portait sur une autre image que le signe standard [cigare]. Ce n'est pas évident car dans ta scénarisation tu prends parfois le parti de montrer quelque chose selon ta représentation qui ne sera pas celle de l'orateur. C'est pour moi une difficulté de la scénarisation car on se dit : je vais choisir cet exemple particulier pour le représenter... parfois il n'y aura aucun souci, parfois oui.

H : J'ai un exemple d'une traduction d'histoire pour enfants. On s'est rendu compte avec ma collègue que les sourds avaient en fait l'image de l'histoire qu'on leur donnait. Les éléments de l'histoire avaient l'image de nos représentations, et non les leurs. Ça m'a terrorisé. Je me suis demandé qui j'étais pour imposer mes représentations.

F : Oui, on participe aussi, nous interprète à la construction des représentations de ceux qui reçoivent notre interprétation.

C : Oui, mais la scénarisation, le TP et autres tactiques sont à mon avis parfois réducteurs, parfois faux et propres à nos représentations. Je fais référence ici au discours sur le capitalisme.

Est-ce que je pense que cette difficulté va s'améliorer ? Oui, j'espère parce que j'en ai pris conscience.

Ressentez vous le changement de modalité lors de votre interprétation (canal audio-vocal/canal visuo-gestuel) ? En avez-vous conscience ?

K : Oui, quand il y a un échange. Quand on interprète un échange, en liaison.

C : Oui, voilà.

K : Quand pendant trois quart d'heure on travaille vers la LS sans aucune intervention vers le français et qu'il faut d'un coup passer vers le français, mes yeux ne fonctionnent pas tout de suite si je peux dire... mon cerveau ne fonctionne pas tout de suite !

E : Moi ça m'est souvent arrivé de signer vers les entendants et de parler aux sourds !

C : Oui, quand ça a trop changé il m'est arrivé aussi de re-signer sur un discours signé.

H : Pareil, ça m'est arrivé aussi. Je sens que ça prend de l'énergie de changer souvent.

I : Toi en tant que CODA (*adressé à B*), as-tu une difficulté particulière vers un sens ou vers l'autre, ou non ?

B : Je fais vraiment une différence entre deux situations : quand je m'exprime tous les jours, vers une langue ou vers l'autre pour moi je ne ressens aucune différence. En revanche en interprétation, oui. Je sens bien une différence. Ensuite en interprétation vers la LS j'ai plein d'images, le discours de l'orateur c'est comme un livre en fait, on a le droit de se faire ses propres images. Mais vers le français les images ne sont plus les miennes, là je regarde et ce n'est pas la même chose quand même, il me semble, que d'écouter ou de regarder. Pour moi c'est vraiment différent. Vers le français je me fie bien plus à l'expression du visage du sourd, j'essaie de voir ce qui émane de lui, et je trouve que dans ce sens il y a moins de liberté. Et mettre en mots une image, c'est moins évident. Moi je suis plus à l'aise du français vers la LS que l'inverse.

Et vous, dans quel sens êtes-vous le plus à l'aise ?

2 vers le français et 6 vers la LS

K : Oui, mais il y a une différence entre réception et production. Je préfère produire vers le français en général, mais la réception de la LS pose tellement de difficultés que je préfère travailler vers la LS.

C'est la compréhension de la LS qui vous pose problème ?

Oui général.

H : C'est la confiance dans ce que je comprends qui me fait défaut.

C : J'ai l'impression que la manière dont s'expriment les sourds est tellement différente selon la personne : certains vont scénariser, d'autres non, certains utilisent beaucoup de français signé, d'autres sont très iconiques... ça c'est vraiment difficile.

H : C'est sur qu'il y a une grande différence si on interprète un sourd régulièrement ou non.

A : Cette question appelle deux étapes : la réception et la production. Pour nous la difficulté vient de la grande variété des gens pour qui on intervient. Et puis j'ai l'impression que vers le français, mon cerveau doit faire un effort de dissertation, de dépersonnalisation, de généralisation. Et du français vers la LS il faut que mon cerveau se mette exactement dans le mode inverse : production d'images, faire interagir des gens.

I : Et plus c'est imagé et plus c'est dur. Parce qu'il faut trouver l'entité à dépersonnaliser.

C : Pour moi ce « saut de cerveau » je le perçois plus en dactylo. J'ai l'impression d'utiliser une autre partie de mon cerveau, en réception ou en production d'ailleurs.

Acquiescement général.

C : La dactylo en réception c'est l'horreur, ça nous coupe de toute la logique du discours.

B : Oui, quand tu regardes un sourd signer ça va, et puis d'un coup plus d'images il faut décoder des lettres.

A : Ce qui serait bien c'est que l'équipe pédagogique réfléchisse à ces aspects très précis sur lesquels tu nous as posé des questions pour éventuellement proposer des travaux très concrets pour les étudiants.

Merci beaucoup à vous d'avoir participé.

8.4. Corpus 8 : étude expérimentale

Après avoir interprété deux fois de suite un même discours de Nicolas Sarkozy sur la maladie d'Alzheimer, les participants de l'étude sont interrogés sur des points particuliers de leur interprétation. Les questions se focalisent sur la traduction de notions qui font l'objet de propositions différentes : la lutte, spécialistes, les travaux, illustrer, etc.

8.4.1. Discours de Nicolas Sarkozy sur la maladie d'Alzheimer

Discours à l'occasion de la Conférence internationale sur la maladie d'Alzheimer

DISCOURS DE M. LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Porte de Versailles (Paris) -- Mercredi 20 juillet 2011

Seul le prononcé fait foi

Mesdames et Messieurs les Ministres,
Mesdames et Messieurs,

Je suis très heureux que la France accueille pour la première fois la Conférence internationale sur la maladie d'Alzheimer. Vous le savez, j'ai fait de la lutte contre la maladie d'Alzheimer une priorité de mon action depuis 2007.

La présence en France des meilleurs spécialistes mondiaux de cette maladie est un honneur pour notre pays, une reconnaissance pour nos chercheurs et un encouragement pour le Gouvernement français à poursuivre son engagement en ce domaine.

Vos travaux et vos échanges illustrent l'immense effort de recherche que la communauté internationale a lancé pour vaincre la maladie d'Alzheimer. Vous incarnez l'excellence de la

science mondiale, vous incarnez l'espoir pour les millions de patients qui souffrent et pour leurs proches qui les accompagnent dans cette épreuve.

La maladie d'Alzheimer est un mal terrible, qui attaque l'identité même du sujet : sa mémoire et son rapport au temps, sa capacité à réfléchir, sa capacité à interagir avec sa famille et ses amis, et même sa capacité à se repérer dans l'espace. La souffrance du malade est aussi celle de son entourage, qui doit progressivement prendre le relai de tout ce que le patient ne peut plus faire seul.

Quelle solidarité savons-nous mettre en place pour entourer les malades d'Alzheimer ? Quel soutien apportons-nous aux familles ? Quelle place les familles et la société font-elles à leurs aînés ? Toutes ces interrogations dépassent la question de la prise en charge ou du traitement. Toutes ces interrogations, nous devons les garder à l'esprit quand nous abordons la maladie d'Alzheimer ou le grand âge, que nous soyons responsables politiques, médecins ou chercheurs.

Ces interrogations ont une résonance quotidienne pour nos concitoyens, ceux qui souffrent de la maladie, ceux qui accompagnent un proche et sont présents à ses côtés, ceux qui leur apportent soin et assistance.

Derrière la recherche sur la maladie d'Alzheimer, derrière les infrastructures d'accueil, derrière les financements, c'est l'humanité de notre société qui est en jeu, par la place qu'elle fait aux plus vulnérables, et sa capacité à protéger ceux qui ne peuvent plus prendre soin d'eux-mêmes. Le visage d'un parent, d'un proche qui est atteint par cette maladie, c'est celui de millions de malades à travers le monde. Il incarne une maladie qui est l'un des principaux défis pour la médecine du 21^e siècle.

Car avec l'augmentation de l'espérance de vie dans le monde et le vieillissement des populations, la maladie se développe inexorablement. Certes les personnes âgées ne sont pas les seules touchées, mais le risque de développer la maladie double tous les 5 ans après 65 ans, et parmi les plus de 85 ans, une personne sur 5 est touchée.

Pour autant, nous devons battre en brèche les idées reçues : cette maladie ne concerne pas seulement les pays riches et vieillissants.

Aujourd'hui plus de 35 millions de personnes dans le monde sont atteintes de la maladie d'Alzheimer. Les deux tiers vivent dans des pays pauvres ou en développement. En 2030, le monde comptera 65 millions de malades, soit l'équivalent de la population de la France. 1% de la richesse mondiale est déjà consacré aux soins et à la prise en charge de la maladie d'Alzheimer et des maladies apparentées.

La lutte contre la maladie d'Alzheimer est une priorité sanitaire et éthique. C'est aussi un défi social et économique majeur pour tous les pays du monde.

En France, 850 000 personnes sont déjà touchées par la maladie d'Alzheimer et les maladies apparentées. Dès 2007, j'ai souhaité que nous établissions un diagnostic complet des besoins pour la prise en charge des patients et le soutien de leur entourage.

A la suite de cette étude, nous avons lancé le plan Alzheimer pour la période 2008-2012 qui couvre les trois volets de la maladie : le soin, l'accompagnement et la recherche. Nous voulons doter la France d'un système complet, sur l'ensemble de son territoire, pour qu'aucun malade d'Alzheimer ne soit ignoré, pour qu'aucune famille ne soit laissée sans assistance, et pour qu'aucune piste de recherche ne soit négligée.

Pour chacun de ces trois domaines, nous avons établi des objectifs clairs, identifié des financements et des pilotes. Deux fois par an, je réunis personnellement tous les acteurs du

plan pour suivre son déroulement. Chaque Français, et chacun d'entre vous, peut suivre l'avancée du plan en consultant le retour d'expérience disponible sur internet.

Nous avons dégagé un budget considérable : 1,6 milliard d'euros dont 200 millions sont dévolus à la recherche.

J'ai parlé d'objectifs concrets: pour les patients, nous avons renforcé le réseau des consultations accessibles sur l'ensemble du territoire. Nous avons également créé les MAIA, Maisons pour l'autonomie et l'intégration des malades d'Alzheimer, qui permettent d'orienter les malades et de leur offrir la solution la plus adaptée à leur situation. Chaque région dispose déjà d'une ou de plusieurs MAIA, il y en aura plus d'une centaine d'ici la fin 2012.

Parallèlement, nous avons développé les infrastructures d'accueil et de soin, en envisageant toutes les solutions, pour que chaque patient puisse, dans la mesure du possible, choisir entre l'hospitalisation, l'accueil en institution, et le maintien à domicile. Pour répondre à ces différentes attentes, nous avons lancé un immense effort de formation du personnel médical et paramédical. Aujourd'hui, notre pays recense déjà 145 pôles d'activités et de soins en établissements, 42 unités hospitalières spécialisées dans les troubles du comportement et 111 équipes spécialisées dans le maintien à domicile.

Nous avons mis en place une mission de pilotage au niveau national, menée par Mme Florence LUSTMAN, dont je veux saluer la détermination et la rigueur. Et nous avons aussi créé la Fondation Plan Alzheimer, une structure légère et réactive pour coordonner la coopération scientifique et réunir tous les acteurs. Je tiens à saluer Joël MENARD, Philippe LAGAYETTE et Philippe AMOUYEL qui, à sa tête, font un travail absolument remarquable.

La Fondation permet notamment de favoriser les interactions entre la recherche publique et la recherche privée, qui sont tellement nécessaires pour explorer de nouvelles pistes et développer de nouveaux traitements.

Ce plan Alzheimer, c'est en effet un soutien à la recherche sans précédent. Depuis 2008, plus de 600 médecins ont été formés à la recherche clinique sur la maladie d'Alzheimer. Dans les laboratoires de recherche, une centaine d'étudiants ont reçu une bourse pour y consacrer leur thèse, et près de 40 post-doctorants ont reçu des financements pour leur recherche. Dans les hôpitaux, 50 postes de chefs de cliniques et d'assistant hospitalo-universitaire seront créés d'ici 2012, et des bourses d'installation ont été mises en place afin d'attirer vers la France encore plus de compétences et plus d'équipes.

Nous avons choisi de mobiliser les chercheurs dans tous les domaines, en recherche fondamentale, en recherche clinique, dans le champ des sciences sociales, parce que nous devons progresser à la fois dans la compréhension de la maladie, dans sa prise en charge, dans sa détection et aussi dans l'amélioration de la qualité de vie des patients.

Aujourd'hui, le plan Alzheimer finance plus de 100 projets de recherche. Sur les 200 millions d'euros prévus pour 5 ans, 70 ont d'ores et déjà été attribués.

Grâce à son action rapide et efficace, le Plan Alzheimer a permis d'accélérer les recherches, et les premières études ont déjà été publiées. Nos connaissances ont progressé de façon remarquable : de nouveaux facteurs de prédisposition à la maladie d'Alzheimer ont ainsi été mis en évidence. Certes, on connaît encore mal les causes de l'apparition et de l'accumulation des plaques responsables de la maladie, mais les protéines impliquées dans ces mécanismes font l'objet de nombreux projets de recherche, qui ne tarderont pas, espérons-le, à porter leurs fruits. Je sais qu'une session de votre congrès a été consacrée aux études génomiques utilisant des outils de haute technologie.

En ce domaine aussi, le Plan français a joué un rôle clé : la France a piloté un programme européen qui a permis de comparer l'ADN de milliers de malades à celui de sujets témoins. On a ainsi pu repérer de nouvelles mutations génétiques qui prédisposent à l'apparition de la maladie. Au-delà de la mesure du risque, cette découverte ouvre de nouvelles pistes de recherche, et, potentiellement, de nouvelles voies thérapeutiques.

Nous avons également renforcé les infrastructures à la disposition des chercheurs. Vingt-sept Centres Mémoire de Ressources et de Recherche proposent une recherche clinique de haut niveau.

Ils vont notamment permettre de réunir les 2 500 patients de la cohorte « Memento » qui fournira aux chercheurs les informations nécessaires à l'étude de l'histoire naturelle de la maladie à un stade très précoce.

Tous ces progrès nés du Plan Alzheimer viennent s'ajouter à l'immense effort que notre pays a déployé en faveur de l'enseignement supérieur et de la recherche depuis 2007. Nous avons donné à nos universités l'autonomie et les moyens de se développer dans un environnement international. Elles peuvent désormais nouer des partenariats, attirer les meilleurs chercheurs et les meilleurs enseignants. Depuis 2007, l'investissement de l'État dans l'enseignement supérieur et la recherche augmente d'un milliard d'euros chaque année.

Ces réformes sont soutenues par les crédits des Investissements d'avenir, qui permettent à notre pays de préparer dès à présent l'après-crise, en encourageant l'emploi, la compétitivité, et la recherche de demain. Dans le cadre de ce programme d'investissement, 20 milliards d'euros sont ainsi destinés à l'enseignement supérieur et à la recherche, dont 2,5 milliards seront consacrés au domaine de la Santé et des Biotechnologies. J'ai tenu à ce que les projets soient sélectionnés selon des critères d'excellence et par des jurys regroupant les meilleurs spécialistes au monde.

De nombreux projets retenus par le jury concernent les neurosciences, et les affections neurologiques. Je pense ainsi à l'Institut hospitalo-universitaire des neurosciences de Paris qui réunit l'INSERM, le CHU Pitié-Salpêtrière et l'Université Pierre et Marie Curie. Il sera doté de 55 millions d'euros. Plusieurs laboratoires s'intéressant à la neurologie ont également reçu le label « Laboratoire d'excellence », notamment les projets NUMEV à Montpellier et BRAIN à Bordeaux.

Vous le voyez, Mesdames et Messieurs, la recherche sur la maladie d'Alzheimer trouve en France un milieu particulièrement favorable, puisque notre pays s'est doté des outils permettant aux investisseurs de trouver un environnement fiscal attractif et aux chercheurs de donner le meilleur d'eux-mêmes.

Vous qui représentez ici les plus grandes équipes de recherche du monde, vous savez bien que rien de grand ne se fait de façon solitaire, - c'est vrai des sciences comme de toute entreprise humaine. La dimension internationale est cruciale pour servir la science et la médecine à l'heure des technologies de pointe et des défis sanitaires mondiaux. Je me réjouis que le programme international sur la génomique de la maladie d'Alzheimer, le programme IGAP se soit réuni à l'occasion de l'ICAD à Paris.

Cette collaboration unique au monde réunit les quatre plus grands consortiums européens et nord-américains pour étudier les prédispositions génétiques à la maladie d'Alzheimer que j'évoquais tout à l'heure. Si depuis 2 ans, plus de 10 nouveaux gènes ont pu être identifiés, c'est parce que ces collaborations internationales se sont multipliées. Vos séances de travail lors de ce congrès en ont encore porté témoignage.

Cette ouverture aux collaborations internationales, la France l'a défendue pendant sa Présidence de l'Union européenne, en 2008. Désormais ce sont 23 pays européens qui unissent leurs forces dans des programmes communs de recherche, notamment de lutte contre la maladie d'Alzheimer, en réservant dans leur budget des fonds qui y sont destinés.

Nous devons faire se rencontrer les intelligences et les talents scientifiques, et mettre à leur disposition les outils les plus performants. Car la cause qui nous réunit aujourd'hui, alléger la souffrance des malades et de leurs familles, est trop importante pour que perdurent les particularismes nationaux, les conflits d'égo et les lenteurs administratives.

A voir votre dynamisme et votre créativité, je sais que la recherche internationale est entrée dans une nouvelle phase. Je veux vous assurer que la détermination des pouvoirs publics et celle des dirigeants politiques est totale. Comme vous, ils veulent abandonner les vieux schémas du repli national et les intérêts partisans, pour privilégier la protection de chacun et l'intérêt de tous. Vous pouvez compter sur la France pour y contribuer.

Je vous remercie.

8.4.2. Interview ILS 7 (10 ans d'expérience)

« La lutte » :

Le premier [lutte] il vient un peu en retard ... le deuxième vient plus rapidement. Je me suis posé la question, la lutte et la priorité comment je vais les mettre en scène...et n'ayant pas trouvé j'ai pris le signe [lutte] et le signe [priorité] standard parce que j'aurais voulu faire quelque chose de plus imagé mais je n'ai pas trouvé.

Pourquoi le signe [lutte] ne te convient-il pas ?

Parce que je n'étais pas satisfaite du signe [lutte], c'est un signe qui existe mais dans ce contexte je trouve qu'il ne donne pas tout le concept, je l'ai pris par défaut.

« Spécialiste » :

Le premier j'ai fait « vous êtes célèbres, on est fier on est content » et le deuxième j'ai moins été dans l'explication. Comment faire passer « spécialiste » en gros je suis passée par des médecins célèbres dans leur catégorie et ... après j'ai fait spécial ...et je me suis dit avec [célèbres] [catégorie] à force on finira peut-être par comprendre qu'on parle de « spécialistes »... Il faudrait trouver un moyen de créer des suffixes en langue des signes, *iste*.

Et [personne] [spécial] ?

C'est ce que j'ai fait, mais je trouvais que ça pouvait être quelqu'un de différent..., il manque une dimension, c'est pour ça que j'en ai rajouté mais ça fait un peu long. [Médecin] [personne] [spéciale] [reconnu], ça fait beaucoup.

« Vos Travaux » :

J'ai fait votre travail en général. Moi ce qui m'a posé le plus de problème... j'ai fait [vous] [travail] en espérant qu'avec un certain recul, je ne sais pas si c'est visible. Je me suis un peu dégagée de la scène, j'ai pris une posture de recul.

« Illustrent » :

Tu vois pour « le fléau » il me semblait qu'il fallait recontextualiser, remettre maladie d'Alzheimer sinon on pouvait effacer les travaux. Je l'ai rajouté et ça m'a rassurée. « Vos travaux illustrent » : j'ai dit [image], vos travaux sont une image, ça ne me semble pas incohérent même si je me souviens sur le moment que j'ai peiné. [Symbole] [science] [mondial], l'orateur le dit lui-même que c'est un symbole.

« Vous incarnez » :

Vous « illustrez » vous « incarnez » j'ai eu le même problème pour les deux. Comment on peut en deux secondes imaginer ? bien oui [image] et [image].

« Fléau » :

Oui j'ai fait maladie qui se répand qui se répand, il n'y a pas de signe pour « fléau », j'aurais pu faire une idée de contamination un peu comme la lèpre et je me souviens d'avoir pensé : « mais la maladie d'Alzheimer ne se transmet pas comme la grippe », ça le fléau c'est une idée de répandre, quelque chose qu'on ne peut pas arrêter. Si j'avais eu le signe fléau je l'aurais pris, ce signe [propage] on l'utilise à toutes les sauces.

« Vous Incarnez » (2^{ème} occurrence dans le discours) :

J'ai dit [image] c'est carrément le contraire, vous incarnez c'est vous. J'ai dit vous êtes le symbole.

« Attaque l'identité » :

Tu as vu je le fais beaucoup plus tard, je ne sais pas comment le faire, je suis sûre qu'après il va y avoir une omission. Non pas parce qu'il va doucement. « Qui attaque l'identité » je pense qu'on ne peut pas le faire littéralement.

Tu mettrais le signe [lutte] et [attaque] tu penses que c'est la même chose ?

Non il doit y avoir quelque chose dans ce signe [lutte] qui finalement me convient plus. J'ai fait plus en fonction de mes connaissances de la maladie, c'est l'identité de la personne qui petit à petit s'efface.

« Dépasse la question de la prise en charge » :

Il n'y a pas d'idée de « soutien » là tu vois. [Prise en charge] je le vois partout alors je l'ai fait.

Oui mais « dépasse » ?

Alors j'étais déjà grandement en difficulté, sur ce segment parce que tu vois. « Quelle place » j'ai tardé, j'ai dit ça n'est pas un problème de prise en charge. Tu vois, ce que je fais est mal fichu parce que je suis déjà en retard sur le segment précédent et là, j'ai juste dit : [problème de prise en charge].

Le deuxième je m'y attendais alors j'ai mis la gomme sur le segment. J'ai préféré le signe [relais] c'est mieux. Je l'ai introduit différemment. C'est plus réussi parce que moins superficiel. Mais c'est le genre de concept très pénible à traduire en LSF ça.

« Résonance » :

C'est l'idée [d'avoir en tête], avec une expression du visage grave et soutenue. Dans le premier, elle n'y est pas. Je suis en retard là. Tu vois ça m'a gênée. Je fais une mini pause pour y réfléchir, je suis déjà en surcharge, regarde.

Quand tu fais [réflexion] tu donnes le sens de résonance?

Honnêtement non, en simultanée...c'est compliqué à mettre en scène, là il y avait plusieurs concepts importants alors j'ai essayé plutôt que d'être moyenne partout de laisser tomber « résonance » et de faire mieux ailleurs. J'ai déshabillé Paul pour habiller Pierre mais au moins un des deux a un beau manteau.

« L'humanité en jeu » :

Je l'ai conceptualisé, l'humanité au premier plan, il y a [ça] et [ça] et c'est « l'humanité », c'est pareil c'est raide comme concept. Il m'a semblé que je pouvais la placer sur un plan plus haut que les autres. C'est comme ça que j'ai essayé de placer le rapport entre les choses dans mon espace de signation. En me disant qu'en haut c'était important.

Le deuxième là c'est mieux. Le premier j'ai fait une mise en espace mais c'est long. Là je m'embête moins j'ai pointé et c'est mieux. Le deuxième c'est plus simple et plus agréable même s'il est moins scénarisé, je topicalise mais en même temps je place. Le premier, j'ai un trop grand décalage.

« Défi » :

J'ai fait comme [objectif]. Je cherchais le signe défi c'est un peu comme [concours], [course] et je me souviens que j'ai pensé que sa proximité conceptuelle avec d'autres signes était trop risquée alors je me suis dit que je n'allais pas le prendre. Comme il y a l'idée « d'objectif de quelque chose à atteindre » je trouvais que l'idée passait mieux là, d'ailleurs ça se voit que j'y pense.

Tu vois je trouve 7 secondes après – mais c'est le deuxième là - oui j'étais déjà fatiguée alors.
(rire)

« La médecine » :

J'ai fait [médecin] tout simplement.

Il n'y a pas de signe pour « médecine » ?

Non. S'il y en avait un je l'aurais pris, en même temps je n'y ai même pas pensé. J'ai eu une impression d'insatisfaction permanente, ton corpus il nous retranche un peu dans les limites, il n'y a pas un moment où on peut rentrer dans le discours, scénariser. Je me demande dans une situation de conférence comme ça s'il ne faut pas être plus linéaire. Jamais je n'ai trouvé de respiration, de bonheur comme on en a quelques fois.

« L'espérance de vie » :

Il n'y a pas. [Vie plus long]. J'aurais pu faire [espérance] [vie] parce que c'est un concept connu, les sourds connaissent. A force de vouloir mettre en scène, on ne perd pas forcément du sens, bizarrement, mais de la conceptualisation.

8.4.3. Interview ILS 8 (20 ans d'expérience)

Cette interview est plus courte que les autres car la suite de la transcription n'était pas disponible.

« La lutte » :

J'ai attendu un peu et j'ai vite choisi de ne pas faire le signe [lutte] parce qu'il ne me semblait pas adapté ici. J'ai choisi le côté... comment on appelle ce signe ? C'est un signe qui restreint l'espace pour arriver à un sujet sur lequel on porte un intérêt particulier, en l'occurrence la maladie d'Alzheimer. C'est vrai qu'il n'y a pas l'idée de bataille mais c'est dans l'intensité du mouvement qu'on peut la sentir. Peut-être. D'ailleurs je l'ai utilisé les deux fois. Mais pourquoi je n'ai pas fait le signe standard, j'ai l'impression que ce n'est pas le sens. Le signe [lutte] matérialise un adversaire, la maladie ne se matérialise pas comme ça, pour moi.

« Spécialistes » :

Je ne connais pas de signe standard pour « spécialiste ». Je n'ai pas choisi le signe [spécial] parce que pour moi, même avec le signe [personne] devant, il ne rendrait pas le sens. J'ai choisi ce signe, on peut dire idiomatique, qui pour moi rend le sens de « professionnel, compétent dans son domaine de spécialité ». J'aurais pu faire [expert], je n'y ai pas pensé. Mais c'est vrai, c'est une partie du sens.

Est-ce que c'est gênant pour toi de ne donner qu'une partie du sens ?

Oui, bien sûr, toujours mais, est-ce qu'on a le choix ? Et puis interpréter c'est plus ou moins ne donner qu'une partie du sens, non ? Peut-être plus particulièrement en langue des signes d'ailleurs.

« Illustrer » :

Pour moi « illustrer » c'est « montrer ». Je pense à illustration, dessin etc. J'ai pourtant choisi [preuve], c'est étonnant. Sarkozy ne parle pas de preuve, l'idée sous jacente, l'intention est un peu différente, non ?

« La communauté internationale » :

Il n'y a pas de signe dédié et c'est un concept vaste. C'est politique, c'est une entité représentative d'états mais lesquels ? Ici je suppose qu'il veut parler des chercheurs qui travaillent ensemble et qui sont de nationalités différentes. Ça fait long... Le signe [communauté] ne va pas, il est trop connoté, et le signe [international] ça ne représente rien c'est comme [symbole] c'est difficile à utiliser, tu vois, dans « un lien symbolique », c'est comment dire, des signes plats qui n'utilisent pas l'espace dont on a besoin en langue des signes et qui du coup, ne permettent pas grand chose en interprétation.

« Le fléau » :

Ce signe [propage] est bien utile. Le sens de fléau est donné dans ce signe, il faut vaincre la maladie d'Alzheimer qui se propage de plus en plus. Mais l'idée de « fléau » c'est vrai, n'est pas présente dans cette séquence.

8.4.4. Interview ILS 9 (10 ans d'expérience professionnelle)

« Lutte » :

La première fois, ce n'est pas tant l'idée de « lutte » mais plus l'idée de « priorité », d'avoir « pris conscience », d'avoir « pris acte » de ce problème et d'essayer de le résoudre concrètement. C'est pour cela que je n'ai pas utilisé le signe [lutte].

Pour le 2^{ème} ?

Je l'ai mis de manière standard, un peu par défaut, pas tout à fait convaincue. Parce qu'on lutte pour une cause, mais lutter contre une maladie ce n'est pas ce qui me semblait le plus pertinent.

Tu emploies le signe [lutte] pour quoi ?

Je l'emploie pour « militer » pour quelque chose et non pas « se battre » contre quelque chose.

« Spécialiste » :

Tu as fait deux propositions différentes.

Oui, deux essais. Je savais qu'il y avait deux pistes. Le signe [spécial] que je n'ai pas utilisé est standard mais je l'emploie plus dans le sens de [spécial], pas tant pour des personnes que pour une situation particulière.

Et si tu mets le signe [personne] avant, est-ce que ça peut signifier « spécialiste » pour toi ?

Non, pour moi non. J'emploierais comme j'ai fait [reconnu] ou [expert] ou bien [compétent] avec le signe [personne] devant.

Donc une « personne spécialiste » et une « personne compétente » c'est la même chose ?

Non. Mais dans ce cas là j'appuie mes expressions du visage pour dire des « personnes très reconnues, très compétentes ». J'appuie le signe mais je n'emploie pas [spécial] pour signifier « spécialiste » parce que j'ai plus l'habitude d'employer le signe [spécial] dans le sens de « particulier », mais quelque chose ou quelqu'un « d'un peu bizarre, d'un peu étrange ».

« Vos travaux » :

Travaux j'ai fait le [travail] au sens large. Je ne savais pas s'il parlait de recherche ou d'autre chose en particulier alors j'ai préféré rester aussi large que le discours original même si c'était un peu trop *français signé* à mon goût.

« Illustrent » :

J'ai eu quelques difficultés parce que le signe n'existe pas. Dans la première, j'ai utilisé [sont la preuve de] et dans la 2^{ème} [sont justement comme]. J'ai mis en lien, c'est ce que j'ai choisi comme voie.

« Communauté Internationale » :

La « communauté internationale » j'ai fait [pays] et [international]. Je n'ai pas fait [monde] parce que dans [monde] il me semblait qu'il manquait une dimension politique.

« Le fléau » :

Le fléau je n'ai pas trouvé. Je n'ai pas appuyé du tout. J'ai laissé ça de côté, j'ai axé le sens sur la lutte contre la maladie. J'ai essayé de mettre dans l'expression de mon visage une valeur un peu négative, appuyée. Je n'ai pas réussi.

« Incarnez » :

Je n'ai pas réussi les deux interprétations de « incarnez » dans le discours. Dans le premier « vous incarnez l'excellence » je n'ai pas du tout réussi et pour le deuxième, j'ai axé mon interprétation sur l'idée qu'il donnait de « l'espoir » de « l'espérance » à ces familles.

« Attaque l'identité » :

La première on ne la voit pas vraiment. Je suis allée directement à ce qu'il se passait concrètement. J'ai omis l'idée d' « identité » alors que pour la 2ème je n'ai fait référence qu'à la « maladie ».

8.4.5. Interview ILS 10 (18 ans d'expérience professionnelle)

« Spécialistes » :

C'est effectivement le même signe que [important] qui est le même que celui de [spécial] d'ailleurs. C'est assez proche du français. Je l'utilise souvent.

« Vos travaux » :

J'ai littéralement traduit [travail de recherche], j'ai ajouté la notion de « recherche » qu'il n'y a pas dans le discours, pour justifier mon utilisation du signe [travaux]. On aurait pu faire [réflexion] [recherche].

« Illustrent » :

J'ai traduit carrément [donne] [image]. J'aurais pu faire [montre] [image], c'est ce qui me vient d'emblée, c'est une paraphrase.

« Communauté internationale » :

J'ai fait [monde] [global]. Le sens c'est « le monde », on pourrait faire le signe [monde] ça suffit. Si tu signes [communauté] [internationale] tu colles au français. Moi j'ai fait [monde], et pour avoir une dimension plus iconique j'ai fait [global].

En français, quand tu dis « communauté internationale » c'est la même chose que lorsque tu dis « monde » ?

Si tu signes [communauté] [internationale] tu induis en erreur, il vaut mieux signer [monde]. Et non, ce n'est pas la même chose ! Tu fais une adaptation qui est moins précise mais qui en langue des signes suffit et évite d'induire en erreur la personne qui suit ça.

« Fléau » :

Je n'ai pas mis le « fléau » j'ai remplacé ça par la « maladie ». Je dis [but] [maladie] [disparaître]. Ça sous-tend pour moi que c'est un fléau mais je ne l'ai pas dit. Si on avait le signe standard de « fléau » on le ferait. En tout cas moi je le ferais. En un quart de seconde je savais que je ne l'avais pas, alors je ne l'ai pas traduit.

« Incarnez » :

Je pense que je m'en suis pas mal sortie. En gros j'ai joué le superlatif. J'ai gardé le superlatif, [image], [qualité] au sens de « on lui jette des fleurs », en gros « vous êtes les meilleurs ». Pour la deuxième, j'ai rajouté [vous représentez]. Si je le refaisais je ne ferais pas mieux que ça. En tout cas, je ne me pose pas la question de savoir si je peux faire autrement. Je garde comme ça.

« Attaque l'identité » :

J'ai signé [donne] [personne] [identité] [casse]. J'aurais pu signer [provoque] à la place de [donne] dans la périphrase. Moi ça me va, une perte d'identité ou l'idée d'une identité dévaluée. Je ne peux pas mieux.

« Dépasse » :

Pas de problème non, « toutes ces questions dépassent ». Ce que je fais n'est pas mal. En gros j'ai essayé d'imager parce que c'est relativement théorique ce passage là. J'ai essayé de l'imager, j'ai fait un parallèle où j'ai créé une situation concrète pour faire comprendre ce que ça voulait dire en théorie. J'essaie de rendre concret ce qui ne l'est pas, je donne une image.

« Résonance » :

Ces « interrogations » pour les malades. Ils le savent. J'ai traduit la « résonance » par le signe [savoir] : ils savent. Je ne vois pas comment j'aurais pu faire autrement. En fait, je n'ai pas souvent cette stratégie où je garde quelque chose et je le remets derrière. Ça, je pense que c'est dû à la deuxième écoute parce qu'au premier je n'ai pas fait ça, la première fois j'ai été embêté à ce moment là.

« En jeu » :

Ça c'est quelque chose que tu as du mal à comprendre à la première écoute « c'est l'humanité de notre société qui est en jeu »... Et moi je suis vraiment littéral ici. Je colle au français parce que je ne peux pas m'en sortir par une périphrase. Il faudrait faire une explication trop longue pour traduire ça qui risque de nous faire décrocher sur la suite. Il faudrait prendre beaucoup de décalage pour traduire et tu n'es pas sûr de ne pas louper la suite. Moi je ne me risque pas. Ce n'est pas très heureux comme traduction, en le travaillant tu peux trouver quelque chose de mieux, parce que « humanité » avec le signe [humain] ça ne marche pas. Le signe [humain] dans la [société] on ne comprend pas le sens de l'humanité qui est en jeu.

« Défi » :

Le signe standard [défi] il existe et il est pas mal utilisé. Je ne me suis pas posé la question de savoir si je pouvais faire autrement. Par contre si tu n'as pas le signe standard je ne sais pas comment tu fais, parce que c'est aussi compliqué à dire sans le signe, heureusement qu'on l'a.

« Médecine » :

J'ai traduit par [médecin] mais ce n'est pas bon. J'aurai dû mettre [domaine] [médecin] ou [pi] [domaine] [médecin], parce que là on croit que je parle du médecin en tant que personne. Je n'ai pas de signe standard pour la médecine, il en faudrait un.

« Espérance de vie » :

Je l'ai loupé, dans le premier j'ai traduit [espoir] [vie] [plus long] et le deuxième je me suis planté.

« Diagnostic » :

Moi je fais littéralement [analyse] [résultat] ça c'est un signe que j'ai vu plein de fois et que j'utilise sans me demander s'il y en a un autre, parce que je l'ai et j'en profite. Si je ne l'avais pas je serai bien embêté.

8.4.6. Interview ILS 11 (23 ans d'expérience)

« Lutte » :

Du fait qu'il n'y ait pas de préparation, on ne peut pas être influencé par un choix ou un autre, moi je suis dans l'immédiat et dans l'intuitif. Pourquoi j'ai fait [réfléchir], je n'en sais rien. Je n'ai pas d'analyse là dessus. Pour moi le signe [lutte] dans ce que j'ai fait c'est à prendre dans le sens de « contre la maladie d'Alzheimer ».

« Spécialiste » :

Alors encore une fois sans préparation... Je ne savais pas de quoi il allait parler et qui était dans la salle. Je n'avais pas identifié. Alors, ce signe [spécial] me convient. Oui c'est aussi dans le sens des « éminences » pour moi, j'ai dû faire ça au niveau du visage aussi (expression « important »).

Tu as répété ce signe deux fois. Pourquoi ? Dans le sens de notoriété ?

Exactement.

« Travaux » :

Travaux j'ai collé au français. Si j'avais préparé je n'aurais pas fait ça. Là j'ai fait le signe [travail] pour « travaux ». J'ai collé. Travail, travaux... quoi qu'après j'ai fait [recherche]. C'est-à-dire que quand j'entends le mot « travaux », je signe [travail], et j'associe tout de suite parce que je vois bien que ce n'est pas le travail des maçons par exemple. J'associe les signes [réflexion] et [recherche] et avec ça, ça me va.

« Illustrent » :

J'ai utilisé le signe [preuve]. Votre réflexion, votre recherche c'est la preuve de... oui ça me va.

« Communauté internationale » :

Dans quel sens il le disait, ça ne veut rien dire ? C'est tout le monde, la communauté scientifique ? Le signe [monde] ça aurait suffi. J'ai fait [monde] [international] ce n'est absolument pas nécessaire, c'est le monde, c'est les gens. D'abord, une communauté c'est un petit truc dans un tout.

C'est peut-être une acception différente du terme communauté, non ?

Le sens de « international » c'est un tout, alors comment tu fais une communauté ? J'ai fait [monde] [international] ce n'est pas bon du tout. Je n'aurais dû utiliser que le signe [monde].

A mon avis si on fait [international] c'est parce qu'on a le signe donc on l'utilise avec plaisir et c'est justement celui-là qu'il ne fallait pas utiliser. Je suis sûre que même en ayant fait une prépa on garde le signe [international].

« Fléau » :

Le signe [fléau] n'existe pas. J'ai dû le chercher dans ma tête je n'ai pas trouvé.

« Attaque » :

Avant le « ohlala », je vais appeler ce signe [ohlala] j'ai fait le signe [donne] et je trouve que tout est dans le visage, la sévérité du visage.

Le fait d'avoir fait ce signe [ohlala] avant, tu penses avoir déjà donné le sens de « attaque » ?

Oui c'est ça.

« Dépasser » :

J'ai positivé [oui il faut soigner], [oui il faut s'occuper des malades]. J'invente deux scènes à la forme affirmative : il faut faire ci, il faut faire ça, mais [ça] il ne faut pas l'oublier.

Alors tu penses avoir transmis le concept de [dépasser] ?

Oui, parce que mes deux saynètes ont du sens pour moi. J'utilise souvent cette technique, ça me va bien.

« Résonance » :

Le problème c'est que je ne savais pas *qui*, alors j'étais dans la peau du politicien et de ce fait lorsqu'il dit : « ces choses ont une résonance quotidienne pour les malades » et quand « les malades » arrivent je me fais piéger parce que je suis encore dans le rôle du politicien, du médecin et je pense qu'il va y avoir une résonance pour eux (à droite, c'est-à-dire les médecins) et *bim* c'est les autres (à gauche). D'ailleurs regarde, je change très vite de personnages, je me sauve !

« En jeu » :

Il y a de l'argent, il y a des soucis d'argent etc. et en fait le plus important, je fais le plus [important] [humain] [garde] –

Tu as l'habitude de faire comme ça ?

Non, là je l'ai fait comme ça. Je ne sais pas, demain je le fais autrement, j'en suis sûre.

« Défi » :

J'ai collé au mot défi.

Mais pourquoi, s'il y a un signe standard ? Il ne va pas ?

Parce que ce signe [défi] c'est la « compétition » pour moi. Et là, dans le discours il n'y a pas un sens de compétition. C'est le sens de « il faut le faire rapidement ». Ce signe [défi] c'est deux bonhommes qui courent et [défi] c'est devenu le même. Ce n'est pas une compétition ici, enfin quelque part oui, il faut être les premiers à essayer d'éradiquer la maladie mais...

Avec le recul tu aurais fait quoi ?

Le premier « défi », mais il est pas mal, tu vois aussi que je ne suis pas sûre de moi. Il passe carrément inaperçu. Tu vois j'ai un doute à ce moment-là, je le fais timidement, je le vois. Il part en vrille là, je l'ai fait parce que je l'ai entendu, pour moi c'est du collé ça.

En fait, on est toujours en train de chercher vraiment le sens d'un mot, et nos mots en français peuvent avoir plusieurs sens et on est toujours en train de chercher au plus précis. Les sourds, je pense qu'ils ne se font pas suer : un signe c'est un sens point barre. Un sourd aurait fait le signe [défi] sans se dire ceci ou cela, et nous on discute pour savoir si en français c'est une compétition, ou si c'est le fait d'être premier, alors que si ça se trouve pour le sourd c'est bon. Et après je me vois en train de le signer timidement parce que je ne suis pas sûre du sens de « défi », mais en français, pas en langue des signes ! Ah c'est intéressant !

« La médecine » :

Je me raccroche aux branches. Je souffre là, ça se voit. Je ne sais pas où il va, j'ai fait [médecin] [recherche]

Est ce qu'il y a un signe pour « la médecine » ?

Mais on en revient à ce qu'on disait tout à l'heure, il y a UN signe, nous on est toujours en train de chercher le sens eux (les locuteurs signants) ne se font pas suer.

La « recherche médicale » ça serait la « médecine » ? C'est ce que tu fais.

Oui je suis assez d'accord puisque ce sont les médecins qui font de la recherche donc c'est de la recherche médicale.

Mais y a-t-il un moyen de faire autrement, quand on entend « médecine » quelle est la solution ?

Mais [médecine] [médecin] [médical] c'est le même signe. En mettant en scène, en scénarisant en faisant des périphrases avec un terme générique comme ça, franchement je cale.

« Espérance de vie » :

Je le fais à chaque fois, je l'ai traduit plein de fois, je n'utilise pas le signe [espérance] ça ne veut rien dire dans ce contexte.

« Spécialiste » :

Le signe [Retrousser les manches], oui ça me va plus que le signe standard [spécialistes]. C'est effectivement le même signe que « important » « spécial ». Voilà c'est assez proche du français, je l'utilise souvent.

8.5. Interview ILS 12 (ILS Assemblée Nationale)

Question : depuis combien de temps êtes-vous diplômé ?

Réponse : J'ai le SERAC original depuis 1996, après j'ai le DFSSU court depuis 2001. Ensuite j'ai fait le Master en 2008 et le jour où ils feront un doctorat je pense que j'essaierai de le faire aussi.

Q : Quel était ton sujet de mémoire ?

R : J'avais fait un mémoire à trois, c'est-à-dire qu'on a eu l'autorisation de rédiger un mémoire à trois puisqu'on faisait un mémoire sur l'interprétation à la télévision et qu'on avait décidé de traiter chacun un angle du sujet, chacun des trois interprètes travaillant déjà à la télévision dans les mêmes équipes, c'est-à-dire à l'équipe de L'œil et la main, et l'équipe de l'Assemblée Nationale. Un avait traité « est-ce que le fait de travailler à la télé modifie le fait de travailler en tant qu'interprète », puis « est-ce que le fait d'être interprète modifie le fait de travailler à la télé », et la troisième partie qui n'était pas la mienne je ne m'en souviens plus.

Q : Quand a commencé l'interprétation à l'Assemblée Nationale ?

R : Avril 98. Je peux te raconter l'histoire version courte. L'œil et la main avait décidé de faire un sujet sur les grandes institutions françaises, donc il y avait un volet de l'émission qui se passait à l'A.N. pour expliquer son rôle, comment sont élus les députés, etc. A l'époque le président de l'A.N. était Laurent Fabius, et Daniel Abbou qui est le présentateur sourd de L'œil et la main l'a interviewé, et au cours de l'entretien filmé pour l'émission Fabius dit « bien évidemment ça s'adresse à tous les citoyens français pour qu'ils soient au courant de tout etc. » et là, Daniel Abbou rebondit en disant que non, cela ne l'était pas pour les sourds car ce n'était pas du tout accessible. Là, Fabius tombe de sa chaise et a dit : je m'en occupe. Et quinze jours après il avait remué ciel et terre et surtout secoué tous les gens de France Télévision en leur disant puisque c'était retransmis sur France 3 il y aurait des interprètes en langue des signes et du sous-titrage. Donc on a commencé quinze jours après, en avril 98 et le sous-titrage a commencé quelques semaines après nous, le temps que ça se mette en place

puisque c'est le système RISP de vélotypie, fait à distance et donc cela supposait des moyens techniques encore assez médiocres à ce moment-là.

Q : Te souviens-tu des difficultés techniques des premiers temps, à cette époque ?

R : Les difficultés principales étaient qu'on n'était pas dans une salle dédiée à notre travail puisque c'était la salle de photocopie d'un bureau quelconque et qu'on avait les fesses sur la photocopieuse, le genou sur l'imprimante, une verrière au dessus avec le soleil qui nous tapait dessus et des gens qui passaient sans arrêt pour aller chercher leurs photocopies, donc les conditions étaient quand même extrêmement difficiles... côté difficultés techniques, on manquait quand même de vocabulaire politique et on n'avait pas forcément encore toutes les astuces pour traduire la langue de bois. C'est-à-dire que nous on traduit du sens, et que le problème des politiques notamment à l'Assemblée c'est, d'une part, qu'il y a beaucoup de non-dits et donc là il faut être très au courant de l'actualité pour savoir de quoi ils sont en train de parler. Et d'autre part il y a des phrases qui n'ont absolument aucun sens et qui ne sont là que pour meubler, parce qu'ils ont le droit à 2 minutes 30 chacun et notre difficulté était de traduire quand il n'y avait pas de sens.

Q : Par rapport au manque de vocabulaire politique, comment vous avez fait ?

R : Sur le plan de la compréhension en français on s'est vraiment appliqué à avoir une habitude d'écoute des émissions politiques, de regarder le sénat, lire plus les pages politiques des journaux que je laissais peut-être un peu de côté jusqu'alors. Pour le vocabulaire on en a parlé beaucoup entre nous, on a aussi essayé de travailler avec les sourds qui nous entouraient, en donnant à chaque fois la définition pour qu'ils nous donnent le signe.

Q : Et ils l'avaient ?

R : Ça c'est fait assez vite oui. Quand ils ne l'avaient pas ils étaient capables de le créer. Mais le vocabulaire n'était pas la plus grosse difficulté. La grosse difficulté était de traduire quand il n'y a pas de sens. Pour nous c'était vraiment ça. Il y avait aussi une autre difficulté qui n'est pas forcément technique : le rythme, le débit, l'impossibilité d'interrompre le locuteur bien évidemment, compris ou pas compris. En fait on n'est pas dans l'hémicycle, bien évidemment parce que c'est interdit de faire des signes dans l'hémicycle, donc on est dans une petite pièce à côté, on a un retour vidéo et un retour son.

Q : Ça c'est maintenant ?

R : Oui, et au début aussi. On n'a jamais pu traduire dans l'hémicycle. Une fois on a essayé mais on s'est fait viré. On n'a pas le droit de faire des gestes dans l'hémicycle. Et la difficulté c'est qu'on ait compris ou pas, il faut bouger les mains. On ne peut pas interrompre, on ne peut pas reprendre, t'as à peine le temps de souffler¹⁸⁵. Le seul truc que t'arrive à souffler c'est le numéro de département. Mais il faut être très rapide.

Q : Est-ce qu'avec ton expérience tu sens que tu as mis en place, ou pas, une sorte d'automatisme ?

R : Oui, complètement. Depuis le temps que je fais ça maintenant, on peut dire que je suis en pilote automatique à l'assemblée, je ne réfléchis même pas à ce que j'entends.

¹⁸⁵

Souffler dans le sens d'une entraide entre l'interprète actif et l'interprète passif.

Q : Comment tu pourrais décrire cet automatisme ?

R : Ce sont des formulations en fait, qui sont vraiment spécifiques à l'A.N. et aux questions au gouvernement, et des tournures de phrases qui sont très spécifiques dans le sens où ils ne mettent jamais le thème au début de la phrase mais toujours à la fin. Ils te l'embrouillent toujours dans une jolie phrase mais maintenant on sait, on attaque. On a aussi beaucoup réduit le décalage. Ça c'est une tactique importante qu'on a adoptée. On a énormément réduit le décalage parce que ça va tellement vite que si tu décales, à un moment donné tu es larguée. Même si tu es très bon tu es largué. Et donc notre décalage à nous, je crois qu'on l'a mesuré, est de une à deux secondes je crois. Ce qui est vraiment très très peu. De façon générale c'est le décalage qu'on adopte à la télé, parce que tu ne peux pas finir après le présentateur, après l'interlocuteur, ce n'est pas possible.

Q : Quand tu dis que tu réduis le décalage, as-tu l'impression que ta langue d'interprétation à l'assemblée est différente de celle des autres interventions ?

R : Oui, quelque fois on doit frôler le français signé. C'est évident.

Q : Ce serait comme une tactique de survie ?

R : Oui, c'est pour ne pas être largué. Et puis on est dans un espace de signe qui est extrêmement réduit, puisque l'A.N. tu as vu l'image ? On est dans une espèce d'œuf et moi, en quinze ans j'ai un peu grossi et je commence à avoir du mal à rentrer dans l'œuf maintenant. Et l'œuf ne bouge pas, c'est immuable, ils ne veulent pas le modifier, le mettre en carré, l'agrandir. Donc on a un espace de langue des signes qui est extrêmement réduit, c'est-à-dire que tu ne peux pas faire des signes comme ça (elle tend ses bras vers l'extérieur), c'est toujours le petit carré devant toi. Donc d'un côté c'est bien parce que tu gagnes en vitesse, bien évidemment. Le mauvais côté c'est qu'on a parfois des emplacements qui sont un peu confus et qu'on met un peu tout au même endroit. Ça va tellement vite qu'on n'a pas forcément le temps de bien différencier les choses.

Q : Alors effectivement j'ai remarqué en regardant l'A.N. que vous avez une tendance, ce n'est pas un jugement, à placer toujours devant soi, est-ce une tactique délibérée ?

R : Parce que si tu places là (elle place sa main à distance de son buste) tu sors de l'œuf, tout simplement.

Q : Est-ce que pour toi c'est une contrainte ou non ? Comment le ressens-tu ?

R :

Q : Qu'est-ce qui gêne ton interprétation dans cette situation ? Et qu'est-ce qui te permet de soulager cette gêne ?

R : Ce qui gêne, c'est que ça va trop vite et qu'on n'a pas le temps de construire la phrase en langue des signes dans sa tête. Et pourtant je ne suis pas une ramollo de la traduction. Je suis plutôt quelqu'un d'efficace et rapide. Mais là, tu n'as pas le temps de construire ta langue des signes et c'est pour ça que parfois on frise le français signé. Et parfois on n'est pas sûr d'avoir bien compris aussi... c'est toujours la situation d'urgence.

Q : Est-ce que dernièrement tu as eu une difficulté particulière avec un terme, un mot, un signe ?

R : La difficulté qu'on a c'est les noms propres quand ils en utilisent. Je n'ai pas encore testé le nouveau gouvernement, on attaque mardi justement. Quelquefois ils parlent de personnes en les nommant et ces personnes n'ont pas encore de signes, et on est obligé d'épeler le nom, et on sait très bien que même si tu as une télé très grande chez toi, tu ne peux pas lire la dactylographie dans un si petit médaillon. C'est impossible. Donc pour la dactylo j'avoue, je me contente de la première et de la dernière lettre avec une petite vague entre les deux. Mais c'est totalement délibéré. Je ne vais pas m'ennuyer à faire de la dactylo puisque je sais très bien que cela ne sera pas lisible.

Q : Jamais ?

R : On essaie d'en faire le moins possible. Enfin c'est ma pratique ! Les autres en ont certainement une autre. La dactylographie je trouve que ça ne devrait pas exister. Mais c'est autre chose. Y'a pas qu'à l'Assemblée...

Q : Pour rejoindre ce que tu disais, j'ai aussi remarqué que contrairement aux autres situations d'interprétation où tu as le temps de construire ton espace etcétera, et où les pointages sont réalisés 20 secondes à plusieurs minutes après le placement d'un item...

R : ... Non tu ne peux pas car ils ne reparlent jamais de la même chose, dans chaque phrase tu as au moins deux thèmes différents et dans chaque réponse aussi. Donc tu ne peux jamais repointer ce que tu as déjà défini et placé avant.

Q : Ce que j'ai remarqué en revanche, c'est que lorsque vous le faites, c'est à trois secondes, et qu'après deux ou trois secondes vous réinitialisez votre espace, tu confirmes ou non cette remarque ?

R : Oui. Et du coup c'est fatiguant car on n'est pas du tout dans l'économie de la langue des signes, alors qu'on devrait l'être. Et du coup ce serait plus confortable et plus compréhensible aussi. Mais on ne peut pas. C'est tellement dense en idées, il y a tellement de sujets dans chaque phrase que tu ne peux pas. Pour moi c'est le travail à la chaîne.

Q : Pour toi, est-ce que l'interprétation à l'Assemblée Nationale se rapproche de l'interprétation de conférence ?

R : Ah pas du tout ! Cela n'a rien à voir. Il y a une chose qu'il ne faut pas oublier c'est qu'à l'Assemblée on n'a aucune préparation. Niet ! Enfin, si : on a la liste des députés qui sont censés poser des questions et qui est relativement fiable et en face, on a la liste des ministres qui sont censés y répondre mais elle ne l'est pas du tout : fiable. Donc si on a bien suivi l'actualité et en fonction de la liste des députés, on sait à peu près quel thème il va aborder. Il fut une époque d'ailleurs où l'on avait les thèmes abordés, mais c'était uniquement les députés de droite qui nous les donnaient. Tout ça a été rapidement abandonné, c'est le service com qui ne fait pas son boulot je pense. Et donc on y va à l'arrache comme on dit ! Évidemment on sait que cela va parler d'actualité mais l'actualité c'est tellement vaste et tellement nourri aussi que... et puis ce n'est pas que de l'actualité... Parfois il y a des choses comme le prix du régime de bananes en Guyane par exemple, on l'a assez régulièrement...voilà.

Q : D'accord. Dans la disposition de ton espace de signation, est-ce que tu as remarqué ou non une sorte de rituel de disposition des emplacements.

R : Quand je suis à l'Assemblée ?

Q : Oui

R : Déjà on se sert du visuel de l'hémicycle. La gauche, ils sont à gauche, la droite ils sont à droite, les ministres devant et le président au perchoir. Donc déjà au niveau spatial on sait à peu près, par exemple quand il est dit que « tous les députés de gauches sortent parce qu'ils ne sont pas contents, donc ils sont là (elle montre l'emplacement dans son espace de signation) et hop ils partent par là. On ne va pas les faire sortir là (elle montre un autre espace à droite dans son espace de signation). Ça c'est plus de la logique qu'un rituel. Après le rituel oui, parce que chaque début de question démarre de la même façon.

Q : D'accord. Et tout le vocabulaire politique qui est actuellement utilisé, donc vous l'avez mis en place conjointement avec des sourds. Mais est-ce qu'il y a des créations lexicales qui viennent uniquement des interprètes, créées par synthétisme des habitudes ? Ou pas ?

R : Peut-être mais assez peu je pense. Faudrait que je trouve un exemple.

Q : Est-ce que tout est toujours validé par des sourds ou n'y a-t-il pas des choses que vous avez créées par synthétisme, puis reprises et finalement ça s'est stabilisé comme ça ?

R : Je pense que oui mais je n'ai pas d'exemple à te donner, faudrait que j'y réfléchisse plus longuement. Oui, mais ça dépend du temps qu'on a, du rythme de la personne qui parle... je n'ai pas d'exemple.

Q : Les « collectivités territoriales » par exemple.

R : Ah oui, alors on fait chacun sa sauce en fait. Oui. Quand tu as le temps tu fais collectivité avec un générique « mairie, département, etc. » et quand tu n'as pas le temps tu fais [collectivité] [territoriale], qui est plus proche du français signé mais qui est aussi plus rapide, plus économique. Donc après ça dépend vraiment du temps qu'on a.

Q : Vous avez beaucoup de différences de signes comme ça entre ILS de l'Assemblée ?

R : Oui, bien sûr. Mais ça n'est pas grave. On a chacun sa langue. On a aussi des différences en français oral.

Q : Pour désigner un même concept ?

R : Le gros problème qu'on a eu dernièrement ce n'est pas à l'Assemblée, mais pour les clips de campagne que nous avons faits pour les présidentielles et les législatives, sur le signe de M. Hollande. Donc grande discussion avec les collègues : comment tu fais Hollande ? Parce que Websourd nous avait donné un signe sur la joue pour ses deux grains de beauté, mais je suis peut-être plus rétrograde mais j'ai gardé le signe de Hollande, le pays. En en discutant avec une collègue XX elle me dit qu'en signant Hollande comme ça les sourds pensent que cela fait référence au pays. Bien oui mais quand tu entends Hollande en français c'est comme le pays aussi. En plus ça s'écrit de la même façon.

Q : Ça arrive souvent ce genre de discussion ?

R : En général quand on est à l'A.N on se remplace toute les 12 ou 13 minutes, c'est assez rapide et celui qui ne traduit pas sort rarement de la pièce, d'abord parce que la pièce ne s'y

prête pas et en général on reste à côté au cas où le collègue a besoin d'un coup de main ou s'il a un malaise ou quoi que ce soit, comme c'est sur une heure, voire une heure et quart on peut tenir. Et à la fin des séances on discute, pourquoi t'as fait ça comme ça, moi j'aurais fait comme ça, donc on arrive quand même à échanger à la fin. Ce n'est pas toujours nécessaire mais ça arrive très régulièrement.

Q : Est-ce qu'en 15 ans tu as remarqué une différence dans l'approche de ce travail là ?

R : Oui, l'investissement n'est pas du tout le même aujourd'hui tel qu'il a pu l'être au début. Moi qui ne suis pas très traqueuse sur des situations professionnelles je dois dire que la première fois que j'ai fait l'A.N. j'avais le trac. Parce que c'est du direct et je n'en avais jamais fait. Moi je travaillais à L'œil et la main et ce sont des émissions enregistrées. J'avais fait deux ou trois émissions en direct mais c'était des émissions assez confortables, des émissions style parlotte, débats et témoignages où on était une armée d'interprètes et on avait toute la prépa : les thèmes et les intervenants. Mais l'A.N., la première fois que je l'ai fait j'avais un peu le trac quand même, surtout par rapport au débit, au rythme qui est absolument hallucinant. Aujourd'hui je n'ai plus du tout le trac, je suis comme je te l'ai dit en pilotage automatique. Pour l'anecdote et te montrer à quel point je suis distancée maintenant, il y a 2 ans mon père est mort, c'était un mardi et j'étais à l'Assemblée. Mon père est mort à 15h30 en pleine séance, et pendant que mon collègue traduisait je regarde mon téléphone et je vois que j'ai un appel de l'hôpital, je remonte dans la cour, j'écoute le message qui me disait : votre père est mort. Je redescends, c'était le moment de reprendre mon relais et j'ai traduis alors que je venais juste de m'écrouler dehors. J'ai fait mon quart d'heure, à la fin je vois XX et je fonds en larmes. Comme je devais faire sur LCI le journal de 20h le soir je lui ai demandé s'il pouvait le faire car je ne m'en sentais pas du tout capable. Je lui ai expliqué que mon père venait de mourir et il m'a dit : mais je n'ai pas vu ! Je suis tellement distancée maintenant, c'est comme si ce n'était pas moi qui étais là. C'est dommage, comme je suis moins investie, peut-être que je fais moins d'efforts pour, on va dire « bien traduire ». Après il y a certaines questions qui nous intéressent, qui nous parlent plus, et du coup on est plus en écoute et on se défonce un peu plus. Ça dépend aussi des gens qui interviennent. Il y en a qu'on aime bien traduire et d'autres ... oh non pas moi, oh non pas lui et pourquoi ça tombe sur moi...

Q : Les conditions que tu décris de l'Assemblée, est-ce que tu les as rencontrées ailleurs, ou alors est-ce spécifique à l'Assemblée ?

R : Oui il m'est arrivé de rencontrer les mêmes problématiques quand on a démarré le journal de 20h sur LCI, parce qu'au départ on avait une journaliste qui faisait du 150 à l'heure, mais la différence là c'est qu'on est totalement préparé. On a tous les textes, tous les lancements des journalistes avant, on peut regarder tous les sujets avant. Il arrive qu'un sujet d'actualité tombe et qu'on ne soit pas forcément préparé, mais c'est rare. On a surtout expliqué à la journaliste qu'il fallait qu'elle fasse un petit effort pour nous et elle l'a fait. Après ça peut arriver aussi en conférence de tomber sur un type qui dégaine à 150 à l'heure et qui du coup est absolument imbitable même en français oral.

Q : Et le vide lexical dans cette situation, sur LCI ?

R : La différence c'est qu'on a le reportage en appui ! On a l'image. Ça nous est arrivé sur LCI d'avoir par exemple les chiffres du chômage, ce genre de chose, je ne vais pas m'embêter à donner tous les chiffres. A ce moment-là, il y a un carton avec tous les chiffres en incruste

sur l'écran. C'est mieux que le sourd regarde les chiffres plutôt que de suivre les chiffres sur moi qui risque de me tromper.

Q : Utilises-tu beaucoup de périphrases, paraphrases à l'A.N ?

R : Oui, enfin moi je l'utilise. Parce qu'il y a parfois des concepts que je ne sais pas traduire autrement qu'en périphrases.

Q : D'accord. Et es-tu sûre de la définition que tu proposes à chaque fois ou pas ? Ou bien il y a des moments où tu te dis que ce n'est pas forcément exactement ça ?

R : Non, je crois que je ne suis pas toujours sûre. Je crois qu'il y a des jours où j'ai eu de gros doutes.

Q : Après comment fais-tu ?

R : Je vérifie en me disant que si ça retombe la prochaine fois je saurais. Mais c'est du direct, c'est fait c'est fait !

Q : As-tu un exemple de périphrases où tu n'étais pas très sûre de toi ?

R : Faudrait que je visionne des cassettes pour te trouver un exemple. Là, comme ça je ne l'ai pas en tête. Juste deux exemple d'accidents de traduction du fait qu'on a très peu de décalage et que tout va très vite: le début de la phrase c'était « la Cogéma retraite » et ma collègue a signé retraite, dans le sens de prendre sa retraite, alors que c'était le recyclage des déchets nucléaires. Mais elle est tellement partie vite, tu vois, c'est lié au réflexe dû au manque de décalage, on fait avec ce que l'on a et voilà.

Q : Par exemple « le gouvernement doit prendre des mesures » les mesures par exemple, comment signerais-tu cela ?

R : C'est simple : « des règles qu'il faut décider ». Pareil, pour « parlement » : en France le parlement c'est les députés et les sénateurs, l'Assemblée Nationale et le Sénat. Alors, a priori, il y a certains collègues qui font [parlement] (elle signe), moi je fais plutôt [parlement] [député] [sénateur] si j'ai le temps. Parce que je trouve que ce signe de parlement ça peut être plein de choses, ça peut être le congrès, le machin, une assemblée, des gradins, etc., mais parfois tu n'as pas le temps et tu fais juste ce signe [parlement].

Q : As-tu parfois l'impression que l'interprétation, avec toutes les contraintes dont tu viens de parler, est plus simplifiée compte tenu du contexte alambiqué de l'original.

R : A mon avis il y a quasiment tout le temps beaucoup plus de sens en LS qu'à l'écoute. On donne vraiment du sens, je pense. Je pense que les questions au gouvernement de l'Assemblée Nationale telles qu'elles sont retransmises aujourd'hui sont plus accessibles pour les sourds que pour les entendants. Malgré toutes les contraintes de temps et de débit.

Q : Quand tu parles de français signé, c'est un choix délibéré ?

R : C'est un choix inconscient. Délibérément inconscient ! Bon, ce n'est pas forcément un choix, c'est plus une contrainte. Le problème c'est qu'on a des automatismes sur certains mots. Tu entends le mot, hop le signe vient. Ce sont des automatismes de contexte. Du coup dans un autre contexte tu t'aperçois que le signe n'est plus du tout adapté.

Q : Peut-on dire qu'il y aurait une langue des signes qui serait celle de l'Assemblée ?

R : Oh non quand même pas.

Q : Et une forme d'interprétation propre à l'Assemblée ?

R : Je ne pense pas non.

Intervention d'une autre ILS :

R2 : Pour l'avoir fait deux ou trois fois je sors du cadre de l'œuf moi par exemple. Je n'ai pas cette langue aussi rapide. Mes automatismes de placements ne sont pas encore transformés.

R : Oui mais moi je suis transformée d'une part par l'A.N. bien évidemment, mais aussi parce que je fais de la télé en général depuis quand même pas mal d'années où de toutes façons, tu réduis toujours le décalage quoi qu'il arrive, donc tu vas plus vite, et si tu vas plus vite tu te rassembles un peu dans ton espace. Par exemple pour les clips qu'on a faits pour les présidentielles et les législatives, moi j'ai pas mal bossé avec XX et c'est quelqu'un de grand, un ancien danseur en plus, et quand il signe il est étalé dans l'espace et je lui disais mais « rassemble-toi, serre les doigts, colle tes coudes ! Tu vas voir que ce sera plus confort pour toi à traduire ». Parce que du coup il ramait, il n'avait pas le temps, dans les clips qui avaient des débits assez important il ne rentrait pas dans le temps imparti pour les clips, parce qu'il agrandissait trop ses gestes. Ça pour nous c'est une contrainte directement liée à la télé oui.

Q : As-tu déjà regardé et analysé tes prestations à la télé ?

R : Oui, plus souvent à l'époque mais même encore maintenant quand je fais les vœux du président. J'aime bien les regarder, les décortiquer en me disant pourquoi j'ai fait ça... oh j'aurais dû faire ça... pareil sur le journal de LCI au début, il y a 2 ans, je m'enregistrais et je me regardais. Parfois je me trouve super bien et c'est généralement quand je l'ai bien préparé, ça se voit ! Et parfois c'est moins bien !

Q : Et ta façon d'interpréter est la même à LCI, par exemple ?

R : Non, parce que à LCI on est moins serré dans le cadre et surtout, on a la préparation avant, ça change tout. C'est pareil, les phrases journalistiques sont écrites de telle façon que tu n'as jamais le thème en début de phrase mais toujours à la fin. Par exemple ils vont te parler d'un footballeur comme ça « oui, il a été magnifique, il a fait ci, il a fait ça, blabla et c'est M. untel ». Mais tu ne peux pas le dire avant que c'est lui, ce serait tellement plus simple pour moi ! Alors quelquefois, quand vraiment la phrase est trop alambiquée et que ça me prend la tête et que c'est un vrai effort de mémoire que je trouve inutile, je vais voir la journaliste et je lui demande de la réécrire différemment. Et les journalistes le font toujours très gentiment d'ailleurs. Pareil pour les résultats sportifs avec toute l'équipe de France de tennis et tous les noms et toi tu n'as que 3 signes pour 10 bonhommes : je lui demande de garder les 3. Pareil pour les résultats de foot il y a cette possibilité de les mettre à l'image et je n'ai plus besoin de les traduire. C'est de la coopération, un vrai travail de coopération qui nous permet d'avoir un vrai confort donc de faire un vrai travail de qualité. Parfois je suis contente de moi, je me dis que j'ai bien bossé, avec une vraie fierté. Et parfois je trouve que je fais de la m... alors après on a tous ses raisons personnelles : tu as mal dormi, tous ces problèmes personnels qui peuvent influencer sur la qualité de ta concentration, sur la qualité de ton travail.

Q : Ta langue est-elle la même pour une interprétation d'un rendez-vous par exemple ?

R : L'exemple du rendez-vous est intéressant parce que pour moi c'est là où l'enjeu est le plus important. Parce que tu es dans un échange, dans une communication à deux sens. Toute la télé c'est bien joli mais ce n'est que vers la LSF. Si tu te plantes avec un sourd lambda qui a rendez-vous avec un service social lambda, si tu te plantes ça peut-être très grave pour lui. Donc pour moi c'est beaucoup plus important. Mais par contre, le travail de l'interprète, est pour moi plus intéressant, parce que c'est là où il faudra que tu adaptes ton registre de langue et ton niveau de langue à la personne que tu as en face, et que tu ne peux plus être en pilote automatique, tu n'es plus dans l'automatisme du tout. Tu es dans l'humain, moi c'est ce que je préfère faire. Là c'est un vrai travail d'interprète avec toutes ses composantes.

Q : Dernière question : quelle est pour toi la difficulté technique majeure du français vers la LSF ?

R : La dactylographie. Les noms propres. Je n'aime pas la dactylographie. Je n'aime pas la faire, je n'aime pas la lire. Et à l'inverse j'ai le même problème. Dès que je vois le sourd qui commence à épeler je me bloque, je me dis que je ne vais pas le comprendre, alors forcément je ne le comprends pas !

Q : Tu penses, qu'en l'état actuel de la LSF (histoire, interdiction, vide lexical) on peut tout traduire ?

R : Je ne peux pas te répondre oui ou non. Théoriquement on peut tout traduire. Mais pratiquement, dans les conditions dans lesquelles on exerce le métier dans les situations d'interprétation lambda, on ne peut pas tout traduire, enfin tout interpréter. Maintenant si on parle de traduction, on peut. Parce qu'on a des périphrases et qu'au pire si on n'a pas de sens, on a toujours la dactylographie. A priori on peut tout traduire, mais pas en situation d'interprète. Après, moi je ne connais pas du tout la situation pédagogique, donc je ne peux pas parler de ça.

Q : Merci beaucoup, voudrais-tu ajouter quelque chose ?

R : Non

8.6. Interview ILS 13

ILS de la première heure sur l'histoire de la création du métier d'ILS :

Q : A quelle date se crée les premières formations, capacités, diplômes d'ILS ?

R : L'INJS crée avec l'ANFIDA en 1980 le premier diplôme entre guillemets, c'est la Capacité Communicationnelle. Puis L'ANFIDA et le CPSAS créent une formation du 2^{ème} degré d'interprétariat, l'examen a eu lieu à l'issue d'un stage de regroupement qui s'est déroulé dans les locaux de l'INJS deux jours en juin 1981. (Elle lit) Cette expérience jointe à la pratique de la LSF a permis de déterminer les besoins et a rendu possible la tenue de séances de travail toujours dans les locaux de l'INJS en avril 82, et le 3 mai 1982 a abouti une possibilité de collaboration entre le CPSAS et l'Université Paris 8 en juillet sous la responsabilité de XX. Tu sais à l'époque il suffisait de faire trois signes et tout le monde était

content. Les sourds n'avaient tellement pas l'habitude de pouvoir signer que dès qu'ils voyaient un entendant signer c'était formidable !

Q : Ça avait lieu chaque année ?

R : Non, non, c'était juste une première tentative. Regarde, le cursus du premier degré : les UV sont par exemple. La formation se faisait en 1 an répartie en TP et TD. Les cours avaient lieu rue Saint Jacques ou à l'INJS à raison de 10 heures par semaine avec les sourds sous contrôle pédagogique. Ce qui est drôle quand tu regardes l'historique, c'est qu'à l'époque dans l'ANFIDA il y avait Fournier, Séro-Guillaume et tout ça et ils étaient tous avec Paris 8. Cuxac n'existait pas encore à l'époque dans le paysage. Donc les UV : initiation à la linguistique, français et techniques d'expression, droit social, UV au choix, le CPSAS s'appelait le CPADS, il fallait choisir une langue vivante aussi. Il y avait un travail en libre service, c'est-à-dire prêt de cassettes, travail en collaboration avec Paris 8. En TD il y avait de la LSF, cours et séminaires d'interprétariat et de techniques spécialisées, dont le niveau est égal ou supérieur à celui de la première UV de traduction LEA. Ils avaient en référence LEA. La formation était placée sous la responsabilité du département LEA du côté de Paris 8. Le responsable pédagogique était placé sous la responsabilité du CPSAS, mais je ne sais pas qui c'était. La capacité communicationnelle c'était en 81. Moi j'avais pris des cours à IVT et je l'ai passée directement. Mais je ne l'ai pas eue tout de suite. J'ai un exemplaire du diplôme si tu veux. Dans le jury il y avait XX, YY et ZZ, mais ça fait longtemps ça fait 30 ans...

Q : En octobre 1982 il y a eu le projet de ANFIDA avec Paris 8, projet de formation des ILS ?

R : La capacité communicationnelle c'était le pré-diplôme d'interprète.

Q : Et toi tu as fait partie de la première formation d'interprètes ?

R : Oui, je suis II comme on dit, en 1988. C'était comment dire... les débuts. Il n'y avait pas vraiment de programme, de pédagogie... j'ai retrouvé un document intéressant qui date de juin 1986 pour un autre projet de formation des ILS. Toujours avec Fournier et Séro-Guillaume, Arlette Morel... ce qui est drôle c'est que ce document est un bilan des étudiants qui sont passés en formation et les formateurs râlent sur le niveau de LSF des élèves. Je trouve ça drôle parce que ça n'a pas vraiment changé depuis... ce document est intéressant. C'est deux ans avant l'ouverture de SERAC, le niveau de étudiants était insuffisant pour continuer. En 1986, et en 2012 c'est toujours la même situation.

Vers 83 je m'étais aussi inscrite à un diplôme avant la formation de SERAC, nous étions 7 étudiants, mais je n'ai pas pu aller jusqu'au bout parce que c'était impossible au niveau administratif ce truc-là, c'était le... DPCU (Diplôme Premier Cycle Universitaire d'interprètes pour Déficiants Auditifs). Parce que pour la Capacité Communicationnelle, il n'y avait quasiment pas de formation, tu y allais comme tu voulais et tu étais tamponnée ou pas. La véritable première formation c'était le DPCU. Mais je me souviens que vers 86 beaucoup de gens ont râlé, disant que l'intitulé n'allait pas avec le contenu puisque la LSF n'était pas reconnue officiellement. Le diplôme d'interprètes est un diplôme professionnel et l'université ne délivrait pas alors de diplômes professionnels. C'était les critiques des étudiants. Le DPCU n'avait pour eux aucune valeur. Le contenu était un apprentissage de la LSF et non une formation d'interprète. C'est pour ça que ça a été très vite arrêté ce truc-là. Il y avait aussi un problème entre des clauses de contrat entre Paris 8 et l'INJS qui n'avaient pas été appliquées. Les étudiants n'étaient pas contents, ils mettaient en avant l'absence de

programme, que les contenus de formation n'étaient pas adaptés, que les niveaux de LSF étaient trop différents entre les étudiants ce qui était un frein. Voilà. Sur une quinzaine d'élèves inscrits en première année six sont restés en deuxième année. Et je crois que seuls deux ont été diplômés. Dans la formation, il y avait une étudiante auditive légère. Et s'est posée la question de la place d'une étudiante malentendante en formation d'interprète.

Q : Et l'ANFIDA dans tout ça ?

R : En 1981 ils ont organisé un stage d'une semaine pour préparer le deuxième degré. Puis il y a eu l'idée de lancer une formation d'ILS. Dans les courriers, il était question de l'apprentissage de la LSF avant l'entrée en formation. Puis il a été question de faire cette formation dans un DEUG de communication avec option soit pour déficients auditifs soit option LSF. On voit bien le parallèle. Il y en a qui défendaient haut et fort l'option pour DA (Déficients Auditifs) et l'autre LSF. Surtout que l'ANFIDA c'était Déficients Auditifs à la fin. On pensait faire un diplôme à plusieurs niveaux : le premier niveau : « interprète à plein temps », tu te rends compte ! Interprète à plein temps, ou alors interprète occasionnel, ou interprète sociaux ou interprète de conférence. Avec deux niveaux de formation : haut niveau de LSF acquis avant la formation d'interprète et c'est vers cette période qu'on voit apparaître le nom de l'ESIT. Donc il y avait deux propositions de formation : d'un côté avec un haut niveau de LSF acquis avant la formation d'interprète qui devait se faire à l'Université avec l'ESIT dans le cadre d'un Deug de préparation LSF avec ensuite préparation au diplôme d'interprète. C'était en 86. Et de l'autre côté c'était niveau bac, il devait se faire une formation professionnelle d'interprète. En gros c'était ça. Mais en 88 s'est créé SERAC. Vers 1987, l'ANFIDA enfin j'ai encore quelques papiers, en 87 ce n'était plus l'ANFIDA mais l'ANILS. Entre 86 et 87, ça a changé. De nouveaux statuts ont été votés et adressés à tous les membres. Déplacement général des revendications du type « assistant » « déficient » du point de vue paramédical à l'égard de la surdité » qui était l'ancien intitulé de l'ANFIDA, et avec l'ANILS, ils disent « reconnaissance, droit à la différence et droits du point de vue sociolinguistique à l'égard de la surdité », qui est un énorme changement symbolique qui s'opère. Moi j'y étais à cette époque-là.

Q : Combien d'interprètes y avait-il ?

R : Cela dépend de ce que tu appelles interprète ! Il n'y avait pas véritablement d'interprètes, personne n'était vraiment formé. Une vague capacité communicationnelle par ci. Ils évaluaient simplement ton niveau de langue des signes, c'est tout. Ils n'évaluaient absolument pas si tu pouvais traduire d'une langue vers une autre. Houlà non ! Ce qui pourrait ressembler au premier diplôme c'est celui qu'ont passé XX et XX, le DPCU, et encore... avec tous les déboires que je t'ai racontés tout à l'heure.

« En 86 toujours et après le Symposium d'Albi nous faisons promettre de tout faire pour mettre en place une formation suite au changement de nom qui nous portait à cœur. De février 87 à octobre 87, nous avons avancé sur le sujet, de nombreuses demandes nous parvenaient de la part des membres province/Paris. Deux axes de formation semblaient nécessaires : formation de haut niveau type universitaire avec des étudiants ayant une bonne maîtrise des langues. Autre formation de type régionale avec une plus grande souplesse de fonctionnement. Plusieurs contacts ont été pris avec l'ESIT dans la perspective de la formation de haut niveau citée ci-dessus. L'association ANILS devenant organisme de formation continue aurait eu pour mission de mettre en œuvre des plans de formations. Une création d'une commission et beaucoup de contacts ont été pris en ce sens. Et les pourparlers

avec l'ESIT devaient reprendre suite à un accord réciproque. » Nous étions toujours en 87. « L'acte de naissance de SERAC a profondément interrogé notre association et l'interroge toujours. » Tu sais ce qui s'est passé à cette époque, je m'en souviens. L'ANILS avait les manches retroussées, tu comprends, ça bougeait dans tous les sens et il fallait coûte que coûte ouvrir une vraie formation. Et XX faisait partie du bureau de l'ANILS, et elle était dans ce mouvement-là de création d'une formation. Parce que là, l'ANILS veut collaborer avec l'ESIT, tous les courriers de l'époque le montrent. Et XX s'est tirée avec le dossier, et c'est vrai j'ai des courriers et des preuves, elle a quitté l'ANILS avec le dossier formation et toutes les demandes de subventions et elle l'a donné à SERAC. Et c'est à partir de là qu'il y a eu un bug.

Q : Et on peut en parler de tout ça ? C'est secret ?

R : Tout le monde était au courant à l'époque. Les courriers sont adressés à plein de gens. Tiens, c'est marqué « l'acte de naissance de SERAC a profondément interrogé notre association et l'interroge toujours. Cette création d'association entreprise par quelques entendants dont la vice-présidente de l'ANILS a été une surprise pour notre conseil. Aucune information sur la perspective de création d'une association de ce type ne nous a jamais été communiquée. Qui plus est, un certain nombre de démarches étaient menées conjointement par moi-même et XX devenue co-fondatrice de SERAC », de ce fait l'ANILS s'est retrouvée dépouillée de son dossier et le partenariat ANILS-ESIT a cessé à ce moment-là. Elle était responsable des demandes de subventions au sein de l'ANILS. En fait c'est aussi simple que ça. Tout a été suspendu, la demande de création de formation, le partenariat avec l'ESIT, tout. On est fin 87, « la période 87/88 est une période d'attente, contrairement à ce qui était prévu, si l'énergie promise par chaque membre était allée vers l'association dans laquelle ils avaient placé leur engagement. Voici résumé la situation actuelle, je souhaitais être bref sur ce dernier point. (...) Un certain nombre d'opportunités créées précisément dans les relations ANFIDA-ESIT ouvrent les portes de l'université à quelques parisiens de façon informelle mais réelle. » Et c'est signé le président de l'époque, Lamothe. C'est une mine ça, non ? Et SERAC ouvre juste derrière ça en septembre 88, ce qui était dommage parce qu'alors ce n'était pas une formation universitaire, il a fallu attendre 94. Je crois que s'ils avaient pu se tuer à cette époque ils l'auraient fait !

Q : Et l'ANILS dans tout ça ?

R : L'ANILS, ensuite est passée ANPILS vers 89/90. C'est horrible comme sigle. La différence c'est que c'est Association Nationale Pour l'Interprétation en Langue des Signes. C'est à ce moment-là que les sourds sont devenus membres du CA et que les sourds étaient présidents de l'association des interprètes. Le président et la vice-présidente sont sourds en 90. Il n'y avait que des sourds au CA. L'idée de XX à ce moment-là c'était de redonner confiance. Les sourds n'avaient pas du tout confiance en l'ANILS. Et donc il a eu la bonne idée de mettre des sourds militants issus de la communauté pour que les autres sourds, le public en général aient confiance. Ça a fonctionné, c'était une très bonne idée, à cette époque.

Q : Ils sont restés jusqu'à ?

R : L'ANPILS c'était de 89, 90, 91, 92, 93, 94 et en 95 l'AFILS est née. A ce moment-là, il n'y avait plus de sourds. La philosophie de l'ANPILS c'était que les sourds soient là. D'où le titre POUR l'interprétation en LS, ce qui permettait d'avoir des sourds au CA. C'est toute la nuance. J'y étais encore. Après l'AFILS c'est l'association française DES interprètes en LS. Il

fallait qu'il y ait l'ANPILS, il fallait qu'il y ait ce déclenchement-là pour que la fédération des sourds regarde la société des interprètes d'un autre œil. Et le fait que les sourds soient au CA a donné confiance aux sourds envers les interprètes. Une fois que cette confiance a été instaurée dans la communauté des sourds ils se sont retirés. Tu vois ? Mais tout ce dont on a parlé plus haut, il n'y a pas grand monde qui le sait ! Cette petite histoire-là pour moi est vraiment importante dans la construction du métier, et dans les bugs entre associations etc. Et on accuse l'un ou l'autre alors qu'en fait au départ c'est une histoire de subventions...

Merci beaucoup

8.7. Interview ILS 14 (Janvier 2010)

Question : Depuis combien de temps exerces-tu le métier d'ILS ?

Réponse : 20 ans.

Q : Depuis combien de temps es-tu diplômé ?

R : 20 ans

Q : Quel est votre sujet de mémoire/MST/DFSSU... ?

R : La néologie. Le titre c'était « La néologie en LSF, évolution naturelle ou nécessité culturelle. ». Je m'étais inspirée de débats de Chomsky avec Piaget, j'avais lu des bouquins sur la philosophie du langage, de Auroux aussi, c'était juste quelque chose pour me faire plaisir, c'est vieux ! En gros il y avait une partie sur l'historique, puis sur la comparaison, de la philosophie de la traduction, on va dire, prétentieusement ! Et il y avait quelques exemples ! Je n'ai pas étudié la prise en charge du discours.

Q : Il y avait des exemples de créations personnelles ?

R : De créations, de signes qui s'inventaient... voir comment ça s'inventait. J'avais essayé de faire un inventaire des paramètres qu'on pouvait utiliser pour valider ou non un signe.

Q : Et tu avais un corpus ?

R : Très léger, j'avais pris quelques signes.

Q : Que tu avais inventés dans quel contexte ?

R : Je n'avais pas inventé, j'avais vu. Et j'avais plus ou moins analysé comment c'était venu, pourquoi, et en fonction de quels critères. J'avais tenté d'énumérer les critères, les paramètres qui font qu'un signe peut être ou non considéré comme un signe de la langue des signes.

Q : En interprétation, dans quelle situation as-tu le plus recours à la dactylogogie ?

R : En situation pédagogique.

Q : Dans quelle situation as-tu le plus recours aux paraphrases, périphrases ?

R : C'est vrai que je traduis beaucoup en situation pédagogique... mais j'utilise ce recours quand je n'ai pas de signe on va dire !

Q : Et la paraphrase (ou péri) est en général associée à la dactylo ?

R : En situation pédagogique, quand il me semble que le terme doit faire partie du vocabulaire de l'étudiant, je vais le mettre en dactylo. Sinon, non.

Q : Donc c'est toi, qui décide à un moment donné de ton interprétation : tiens ça je vais lui donner de deux façons (dactylo+paraphrase) ?

R : Oui, c'est ça. Par exemple ce matin, le cours parlait de « réfugiés » et j'ai mis en parallèle le mot dactylogié avec un signe en face. Pour lui signifier que le cours parlait bien de « réfugiés », il n'y a pas de signes connus pour « réfugiés ». Je fais en sorte que l'expression, que le sujet dont le prof parle soit aussi compris en français. Seulement en situation pédagogique, attention !

Q : Dans quelle situation as-tu recours aux énumérations ?

R : Pareil, quand je n'ai pas de mot. Énumération dans le sens « instruments de musique : guitare/piano/violon/etc.»¹⁸⁶ ?

Q : Oui.

R : Oui, s'il n'y a pas de signe générique je vais faire une énumération qui se trouve être le signe. Si on fait [guitare] [machin] etc. on sait que c'est de « instruments de musique » dont on parle. Enfin, heureusement pour moi je ne traduis pas beaucoup d'instruments de musique ! Mais une énumération ...c'est quand il n'y a pas de termes génériques, oui ? Non ?

Q : Je ne sais pas...

As-tu déjà créé un code lexical entre un sourd et toi ?

R : Oui.

Q : Peux-tu en décrire un ?

R : Voilà, donc j'ai décrit ça. *Elle fait le signe 1 accompagné de la lettre N, des deux mains.* La « cardinalité ». C'est le signe que j'ai créé pour « cardinalité ». C'était pour un cours d'informatique, ça décrit le lien existant entre 2 entités de dépendance, dans un MCD.

Q : Tu m'avais parlé aussi du signe « dispositif » ?

¹⁸⁶

Référence à Cuxac, sur les tactiques discursives des locuteurs sourds.

R : *rires*. Oui, c'est-à-dire que « dispositif » c'est quelque chose qui... je n'avais pas de signe pour dispositif. Je n'avais pas réfléchi, et c'est vrai que je pourrais me pencher un peu plus sur ce qu'est un dispositif et trouver un truc d'un petit peu plus adapté... en plus ce que j'ai fait est complètement faux : c'est le signe [créer] avec un [D], D comme dispositif. Il y en a plein des signes comme ça... et par manque de professionnalisme, je n'ai pas réfléchi. Je n'ai pas fait la démarche qui aboutirait à un signe un peu plus « correct ». Ce signe qui est faux d'une part parce qu'un dispositif n'est pas forcément quelque chose que l'on crée. Et en plus ce signe est très moche car c'est un D qui est posé dessus (*elle montre le poing gauche du signe [créer] sur lequel repose non pas l'autre partie du signe [créer] mais un D*), mais c'était aussi pour rire en fait. Parce que j'avais en face de moi une étudiante très « langue des signes », du coup lui faire ça c'était vraiment la provoquer... et après on avait bien rigolé. Mais du coup je l'ai gardé, parce que ça m'arrangeait.

Q : *Tu signes toujours dispositif comme ça ?*

R : Oui, je le fais toujours. Quand on en arrive au concept de « dispositif », alors voilà je l'épelle, D.I.S.P.O.S.I.T.I.F, et puis je sors mon signe... voilà, haha très drôle on rigole, mais finalement je le garde.

Q : *Et tu crois qu'elle l'a gardé ?*

R : A mon avis elle ne l'utilisera pas. Il faudrait lui poser la question. Peut-être... si elle en a besoin, dans le milieu du travail social il y a beaucoup de dispositifs. Mais elle ne le proposera jamais à un autre interprète je pense, parce que c'est d'une part très dévalorisant pour la langue, pour elle, pour l'image qu'elle a d'elle, pour sa compréhension.

Q : *Mais c'est quand même un signe qui a fonctionné pendant plusieurs années entre vous ?*

R : Oui oui.

Q : *As-tu déjà eu des difficultés en simultanée à mettre en scène un discours ? A visualiser la façon la plus iconique de l'interpréter, et si oui, à quoi était-ce dû ?*

R : Oui, en général c'est quand tu dois présenter dans l'espace quelque chose que tu ne t'es jamais représenté dans la tête. Il y a des tas de sujets, et on ne peut pas connaître tous les sujets. Par exemple si tu ne sais pas ... imaginons par exemple la « collectivité territoriale ». Si tu ne connais pas les liens qui existent entre la région, le conseil général, la mairie... enfin tu vois les rôles qu'ont chacun, comment ils se placent dans l'espace, quel lien avec l'État, la décentralisation etc., si tu n'as pas ça, tu auras les mots mais tu ne sauras pas où les placer dans l'espace parce que tu ne sauras pas quelle relation ils ont entre eux.

Par exemple, en informatique c'est encore pire. Quand tu ne connais rien à rien les mots ne suffisent pas. Il faut déjà avoir une représentation mentale des choses pour pouvoir les présenter.

Q : *Quand tu signes très visuellement « collectivité territoriale », du coup ton signe explique à l'élève ce qu'est une collectivité territoriale, non ?*

R : Moi j'ai un signe pour « collectivité territoriale » ! Je fais ça. (*Elle signe*)

Q : Tu l'as inventé ?

R : Oui, c'est moi qui l'ai inventé ! *Rires*

Q : Tu peux le décrire ?

R : Oui, c'est [région] [département], il y a de l'espace, et il y a des trucs de plus en plus grands. Au départ je l'explique toujours. Au fur et à mesure des années c'est bon : « collectivité territoriale » ça a fait sens mais au départ c'était en réflexion avec les étudiants... comment faire ? je sais pas, et l'étudiante non plus, une fois, deux fois, trois fois... bon, pas de réponse. Qu'est-ce que c'est une collectivité territoriale ? Bon c'est ou ça ou ça ou ça (elle signe en même temps département/mairie etc.) et encore j'en oublie peut-être parce que je n'ai pas tout le concept de collectivité territoriale... enfin, pour moi c'est [Région], [Département]... donc pour moi ça fait du sens, et ce sens-là fait partie des connaissances du coup. C'est comme la casuistique, si on ne sait pas.... (*Elle fait référence à une discussion qui a eu lieu juste avant l'entretien, qui portait sur le concept de casuistique*) Mon Dieu mais la casuistique mais qu'est-ce que c'est ???

Q : En simultanée quand tu as quelque chose comme ça que tu n'arrives pas à visualiser, est-ce qu'à ton avis tu perds du temps, ou pas, dans ton interprétation ?

R : Toujours en situation pédagogique, oui. J'essaie de refaire. Soit j'arrête le professeur, le temps de me laisser, moi, digérer. Je refais, mais je demande toujours, pour avoir un feedback.

Q : Tu demandes ?

R : En situation pédagogique, toujours, oui. Enfin toujours... Si l'élève me répond, oui. Si j'ai quelqu'un d'impassible, sans expression, je ne vais pas demander. Je sollicite rapidement et j'attends une réponse rapide. Si c'est quelqu'un qui ne réagit pas... je demande une fois, deux fois, puis après je ne demande plus.

Q : Quelle est pour toi la difficulté majeure en interprétation vers la langue des signes ?

R : Et bien c'est ça, c'est ce que je t'ai répondu avant.

Q : D'accord, c'est la visualisation et mettre en scène un discours ?

R : Oui, c'est ça. Avec tout ce que j'ai déjà dit juste avant. Ce sont deux questions proches non ? Enfin je crois.

Q : Et la difficulté technique majeure en interprétation vers le français ?

R : C'est le synthétisme de la langue. Mais il faut vérifier le terme de « synthétisme » car je crois qu'en linguistique cela renvoie à quelque chose de très précis. Je trouve que c'est très difficile de traduire vers le français, parce qu'on dépend tellement de la qualité de l'orateur. Et c'est vrai que tu peux avoir affaire à des gens qui considèrent que leur vécu c'est le tien, c'est un manque de recul je pense sur la situation d'être interprété. Ce qui fait que cela fait

plusieurs années que je ne traduis plus vers le français¹⁸⁷, j'ai beaucoup moins traduit vers le français que vers la langue des signes. Et ça m'est déjà arrivé de me retrouver en face de gens dont je ne comprenais rien.... Parce qu'ils ne montrent que la partie visible de l'iceberg et quand tu ne connais pas tout ce qui est immergé, tu ne comprends rien. Il y a beaucoup de problèmes avec les marqueurs temporels : avant/maintenant/après/c'est fait/ce n'est pas fait/c'est moi/c'est lui....c'est le problème de.... De....

Q : Manque de contextualisation ?

R : Voilà. Si c'est quelqu'un qui s'exprime vraiment en langue des signes... mais c'est vrai qu'on a souvent affaire à des gens qui signent mal.

Q : Qui signent mal ?

R : Qui ne s'imaginent pas... qui n'ont pas de recul par rapport à leur langue, donc qui ne peuvent pas appréhender ce que c'est que de traduire. Je ne sais pas si tu as déjà eu des contacts avec des sourds qui sont interprètes relais lors des conférences, qui traduisent vers ou à partir de la langue des signes internationale. Ce sont des gens qui vont te dire : Mais c'est ça traduire ??? C'est un truc qu'ils n'avaient pas imaginé avant de faire. Ils prennent conscience de ce qu'est l'exercice et ils se rendent compte à quel point ce qu'ils proposaient jusqu'alors était incomplet. Que la rapidité et bien il faut la diminuer, des tas de choses dont ils ne se rendaient pas compte du tout parce qu'ils n'avaient jamais été en position de traduire. D'ailleurs il faudrait mettre au programme des sourds dans les institutions des cours de traduction pour qu'ils comprennent qu'est-ce que c'est que traduire et surtout, qu'est-ce que c'est qu'être traduit ! On ne parle jamais de ça... je me souviens il y a quelques temps au CILS¹⁸⁸ il y avait eu une idée comme ça, où on a posé la question aux sourds : qu'est-ce que c'est pour eux d'être traduit ? Est-ce que quand ils sont traduits ils signent différemment ? Et en fait la majorité a dit NON. « Non moi je ne signe pas différemment, l'interprète se débrouille. »

C'est un fait. C'est dommage, mais c'est un fait. C'est-à-dire qu'ils ne prennent pas conscience du fait que s'ils ne sont pas clairs, s'ils en oublient la moitié, s'ils ne prennent pas en compte la personne qui ne connaît pas leur vécu - c'est juste se décentrer - et bien ils seront traduits à la hauteur de ce qu'ils proposent. Mais ça sort un peu du sujet ?

Q : Non, pas du tout.

Et tu rencontres beaucoup de sourds qui ont des niveaux différents ? Est-ce qu'on peut dire que le niveau des sourds que nous côtoyons au quotidien, en tant qu'interprète, c'est un niveau disparate ?

R : Oui, oui, on peut dire ça oui.

Q : Est-ce que tu crois à la notion « d'adaptabilité/adaptation » de l'interprète à la personne sourde ?

¹⁸⁷ En situation de conférence. En liaison ou pédagogique elle continue toujours de travailler vers le français.

¹⁸⁸ Service d'interprète en LSF poitevin.

R : Tu veux dire par là est-ce que je cautionnerais ?... Quoi qu'on en dise, je pense qu'on adapte toujours. En théorie je dirais non, mais en pratique je le fais, mais avec certaines limites. Admettons, je traduis pour une éducatrice qui a en face d'elle quelqu'un qui ne comprend rien. L'éducatrice va dire « on va mettre en place une mesure d'A.E.M.O... » Donc je vais traduire « on va mettre en place une mesure d'A.E.M.O... ». Puis en face tu vois bien que la personne ne capte rien du tout, parce qu'en plus « A.E.M.O » qu'est-ce que c'est ? Donc je vais intervenir auprès de la personne en disant « je pense que ce que vous dites n'est pas compris par la personne en face de vous » ou un truc dans le genre. Et si la personne continue à dire « en ce qui concerne la mesure d'A.E.M.O... je vais faire ça... » Je laisse faire, mais je ne vais pas signer « A.E.M.O c'est Mesure Accompagnement je ne sais quoi en Milieu Ouvert... » Je ne vais pas faire ça. Même si ça me fait mal au cœur, parce que c'est un rendez-vous pour rien.

Q : Et dernière question : A qui l'ILS doit-il être fidèle ? A l'orateur, au sourd, au client payeur ou au discours ?

R : A lui-même ! *Rires*

C'est-à-dire à sa conscience, à sa déontologie, aux valeurs qu'il s'est construites de son métier. Quelles valeurs a-t-il vis-à-vis de son métier ?

Q : Tu as dit « à SA déontologie » et non à la déontologie, pourquoi ?

R : Je ne sais pas si on peut partager une conscience. Chacun a sa conscience professionnelle. On peut écrire une déonto et on s'en inspire chacun, mais le seul juge c'est sa conscience, professionnelle. Donc ça sera en fonction de la situation, et sans doute en fonction de tout ça : à l'orateur, au sourd, au discours, au client. Au client payeur...mouais...

Q : Tu n'aimes pas cette notion « le client payeur » ça te gêne ?

R : Non pas du tout non, ça peut être les mêmes.

Q : Re-dernière question : Imagines qu'en conférence tu aies à interpréter « collectivité territoriale » comment fais-tu ?

R : Eh bien j'épellerais et ensuite je fais ça (*elle signe cf. page 451*). En fait j'épelle, ensuite je fais une énumération, par exemple région/département/ puis je propose le signe créé avec mon étudiante (*configuration C, 2 mains, en trois temps du plus grand vers le plus petit*).

Q : Donc tu épelles, ensuite tu énumères et enfin tu reposes le signe créé avec ton étudiante ?

R : Oui, si je le sens. Par exemple je ne replacerais pas « dispositif ». Mais le signe pour « collectivité territoriale » ne me semble pas être une aberration. Mais en conférence, sachant que j'aurais à l'interpréter j'aurais demandé à mes collègues si elles n'avaient pas un signe mieux à me proposer. Si elles ne l'avaient pas, j'aurais proposé le mien, et elles le reprendraient, éventuellement.

Mais si « collectivité territoriale » sort de but en blanc, sans que cela fasse parti d'une prépa ou quoi : Soit je l'épelle, soit je fais Région/Département/etc., je donnerais un peu la logique de la création, enfin si j'ai le temps !

Q : As-tu quelque chose que tu aimerais ajouter ?

R : ...non... Je ne vois pas.

Q : OK, merci beaucoup.

R : You're welcome!

8.8. Interview ILS 15

Q : Depuis combien de temps exerces-tu le métier d'ILS ?

R : Depuis onze ans.

Q : Depuis combien de temps es-tu diplômé ?

R : Depuis six ans.

Q : Quel est le sujet de ton mémoire ?

R : J'avais fait deux sujets. Le premier c'était sur la création d'un lexique en carrosserie et le deuxième c'était sur la situation d'interprétation téléphonique.

C'est un peu loin...Oui, j'avais travaillé sur la création lexicale, sur tout le vocabulaire professionnel pour lequel il n'y avait pas de correspondance en signe, et où on est obligé de créer des codes.

Q : Des codes entre le sourd et toi ?

R : Voilà, des codes qui ont fonctionné pendant toute la durée de la formation, neuf mois. Et que j'ai repris parce que j'ai fait deux fois l'interprétation de cette formation. J'ai repris les signes avec d'autres sourds presque naturellement, et ça passait relativement bien. Puisqu'en fait les codes étaient pour partie soit en fonction de la forme des outils, soit représentaient une action professionnelle, un geste professionnel. Et le signe illustrait et reprenait le plus parlant dans l'action... pour illustrer l'expression s'y rapportant.

Q : En situation d'interprétation, à quel moment as-tu le plus recours à la dactylologie ?

R : Pour les noms propres, pour tout ce qui est tour de table, les présentations... et après les sigles... toutes les choses comme ça.

Q : Dans quelle situation as-tu le plus recours aux périphrases ?

R : Surtout pour des concepts pour lesquels il n'y a pas d'équivalence en langue des signes. Je vais essayer par une mise en scène du concept de tirer le plus vite possible ce qui peut être représentatif pour tout le monde, dans l'imagination collective. Pour mettre en scène et qu'on sache tout de suite à quoi cela se rapporte. Oui, surtout pour des concepts pour lesquels...euh...oui, pour des notions abstraites essentiellement.

Q : Tu utilises la périphrase surtout pour des notions abstraites ?

R : Oui, le plus souvent. Je ne dis pas que je l'utilise que pour ça, mais ce qui me vient à l'esprit là, maintenant c'est pour des notions abstraites qui n'ont pas forcément d'équivalences. Quand il n'y a pas un signe pour la notion et qu'il faut faire comprendre cette notion.

Q : Par exemple en situation de simultanée : le discours défile, tu as cette notion abstraite qui arrive, comment cela se passe pour l'interprétation ?

R : Non non, c'est plus ou moins long. Parfois on est face à une vraie difficulté où on est obligé de laisser filer un peu le discours le temps de savoir comment on va pouvoir le mettre en signes. Mais non les mains ne fonctionnent pas toutes seules ! Il y a parfois un ralentissement de la production en langue des signes et une concentration sur la pensée, sur la réflexion : comment je vais le mettre en signes ?

Q : Dans quelle situation as-tu le plus recours aux énumérations ? Énumération genre piano/basse/guitare...pour instrument de musique par exemple. As-tu souvent recours à cette tactique ?

R : Oui le « nature morte » par [pomme] [poire] etc. Je ne sais pas si c'est souvent ou pas... je...ça m'arrive quand on parle d'une famille de quelque chose oui, j'aurais tendance à avoir recours à ça.

Q : Qu'appelles-tu une famille de quelque chose ?

R : Par exemple on parlait des instruments de musique, le « matériel de dessin », encore que pour matériel de dessin il y a un signe générique. Mais pour quelque chose de très très générique sans équivalence en LSF je vais effectivement énumérer pour dire : on parle de tout ça.

Q : As-tu déjà créé un code lexical entre un sourd et toi, donc oui car tu as fais ton mémoire là-dessus. Peux-tu en décrire un, un qui te vient en tête ?

R : Je n'ai pas créé tout un lexique en carrosserie... et je ne le referai peu-être pas maintenant comme ça, c'était avant ma formation. Dans la mesure où je n'étais pas conscient des attentes de la personne sourde. Par exemple, récemment lors d'une formation d'un niveau plus élevé que la formation en carrosserie, niveau master je crois, j'ai vu que les attentes de cette personne étaient différentes de celles en carrosserie. Car il y avait tout un rendu à faire à l'écrit, donc le sourd demandait parfois à ce que l'on signe des choses qui en langue des signes n'ont pas de sens car elles sont trop proches du français. Mais lui, il voulait le signe qui se rapproche du français, parce qu'il savait très bien de quoi on parlait, ça ne le gênait pas que le sens ne soit pas dans le signe, ce qu'il voulait c'est que ça lui rappelle le mot en français

pour savoir comment ça s'écrivait. Pour le sourd en carrosserie c'était vraiment très imagé, il y avait par exemple sur la tôle que l'on redresse par rapport au creux, on ne frappe pas la bosse en dessous du creux pour la remonter, mais on frappe tout autour du creux pour que le métal se redresse et que petit à petit ça s'aplatisse. Je ne sais plus comment s'appelait cette opération bien spécifique, le redressement je crois... on le faisait comme ça : (*il signe l'action désignée : main gauche le creux, main droite l'action de taper avec un marteau*) lui, le français il s'en fichait, il voulait les gestes de son métier.

Q : Pour faire suite à ce que tu me dis, entre le sourd en carrosserie et le sourd en master, est-ce que tu crois à la notion d'adaptation de l'ILS à la personne sourde ?

R : Euh...

Q : Sur ta façon de signer, ta création lexicale...

R : Je crois plus à l'adaptation de l'ILS à la situation et à ce qu'elle demande. On peut très bien s'adapter... euh... très très loin pour une personne sourde sans langue dans une situation où c'est vital pour elle d'avoir à ce moment-là toute la communication. Par contre si c'est un sourd qui est censé avoir un certain niveau pour entrer dans une formation, par exemple des pré-requis et du travail personnel à fournir...là je m'adapterais beaucoup moins. C'est une forme d'adaptation que de faire l'effort de créer des signes pour un sourd signant, mais des signes proches du français à sa demande, pour qu'il se souvienne des mots français... ça oui, c'est une forme aussi d'adaptation.

Q : Le fait d'avoir une demande d'un sourd qui te dit « signez-moi tel mot comme ça », sans sens pour toi mais pour répondre à sa demande, ça t'a posé des soucis techniques concrets dans ton interprétation ?

R : Je ne sais pas si ça m'a posé des soucis, je sais que parfois ça me met mal à l'aise d'utiliser ce genre de signes, sans sens pour moi. Ça me met mal à l'aise parce que j'ai l'impression de plaquer quelque chose d'artificiel. Euh... mais après ça convient à la personne et je sais qu'elle va l'utiliser pour le rendu écrit, c'est aussi l'exigence d'une formation d'être capable de rendre compte par écrit, en français écrit. Donc je comprends tout à fait la stratégie de la personne sourde et j'y adhère. Sur le moment, plus que ça me gêne dans mon interprétation je dirais que ça me met mal à l'aise, je ne suis pas à l'aise avec quelque chose qui ne fait pas sens pour moi, qui n'est pas propre à la LSF. Un code pur vidé de sens, mais qui pour l'étudiant est... une béquille, une aide pour le français.

Q : En simultanée, as-tu déjà eu des difficultés à mettre en scène un discours ? Et si oui, à ton avis à quoi était-ce dû ?

R : Alors oui ça a dû m'arriver... Je crois que le plus difficile pour mettre en scène ou interpréter tout court un discours, puisque pour moi interpréter c'est mettre en scène... Voyons, moi je crois beaucoup au rapprochement interpréter/jeu de l'acteur. (...) Il y a certaines similitudes, on a quelque chose de départ, un texte, une chanson et... bien interpréter n'est pas forcément le respecter brut, à la lettre, ni de faire du copier/coller. C'est d'y mettre quelque chose en plus. Ce quelque chose qui va complètement porter les intentions de l'auteur.

Je perds un peu le fil de ce que je disais...

Q : As-tu déjà eu des difficultés à mettre en scène un discours, ou à visualiser la manière dont tu allais mettre en scène un discours ?

R : Oui, alors il y a deux exemples que j'ai en tête. Je me souviens d'une intervention par exemple à EDF avec une équipe de techniciens qui parlaient de Lapins et Pigeons, et j'étais très gêné parce que je faisais les signes « lapin » et « pigeon » sachant pertinemment qu'il ne s'agissait pas de ça. Le sourd me dit : si si, vas-y continue, moi je comprends. Je n'ai compris qu'à la fin que les « lapins » étaient les lignes enterrées et les « pigeons » les lignes aériennes. Mais j'ai été un long moment à utiliser ces signes plus d'autres qui étaient plus un code professionnel et moi... j'étais mal à l'aise et maladroit, alors qu'en face le professionnel comprenait très bien.

Le deuxième, c'est quand il y a énormément d'implicite ou de connu partagé que nous, on n'a pas. Le cas typique c'est lors des réunions institutionnelles où ils vont parler d'individus en faisant référence sans les nommer, à l'histoire, à des événements qui se sont passés... voire même où l'équipe va se balancer des pics en faisant implicitement référence à ce qui s'est passé entre eux... bref en faisant référence à des choses que tout le monde connaît autour de la table sauf nous. Là... j'ai du mal à placer.

Q : Es-tu en train de dire que tu vas être plus linéaire dans ces cas là ?

R : Oui, on est obligé d'être plus linéaires, moins visuels. Et j'ai même remarqué parfois qu'à ce moment-là, mon débit se ralentit énormément et je suis concentré sur la personne à qui est adressé le discours pour voir si elle comprend. J'essaie de déceler des mimiques pour voir si je ne suis pas complètement à côté de la plaque. Et en général, la réaction est toujours la même, c'est-à-dire que la personne me dit « continue » et on voit qu'elle comprend de quoi on parle, même si je sais pertinemment que mon interprétation n'est pas bonne car trop linéaire ou parfois à la limite du transcodage...

Q : Quelle est pour toi la difficulté majeure en interprétation vers la langue des signes ?

R : Et bien c'est ce que je viens de dire... c'est placer dans l'espace un discours qu'on ne maîtrise pas. C'est quand il y a énormément d'éléments contextuels qui nous échappent. Mais purement... vers la langue des signes... les jeux de mots français.

Q : Et quelle est pour toi la difficulté technique majeure en interprétation vers le français ?

R : Quand le discours de départ en langue des signes est clair, etc. ?

Q : Qu'importe... quand tu réfléchis à ce qui est pour toi difficile dans ton métier lorsque tu travailles vers le français, qu'est-ce qui te vient à l'esprit ?

R : Pareil que tout à l'heure. Mais la souffrance. Quand il y a de la souffrance qui s'exprime, le discours devient beaucoup moins clair. Et il est plus difficile à rendre en français peut-être parce que la LSF n'est pas notre langue maternelle et là... je ne sais pas. Mais quand une personne exprime sa souffrance en langue des signes.... Elle est tellement concentrée sur sa souffrance et beaucoup moins sur la clarté de son propos. Ça devient difficile de savoir de qui elle parle, ça part un peu dans tous les sens.

Q : A ton avis, à qui l'ILS doit-il être fidèle ? À l'orateur, au sourd, au client payeur, au discours ? Ou...

R : A qui il doit être fidèle ?

Je dirais... aux personnes qui se trouvent en communication, je dirais les deux. Pour une interprétation de liaison, peu importe qui paye. Il y a deux personnes qui vont échanger dans des langues différentes. Il faut être loyal aux intentions des deux. C'est vraiment... moi j'aime bien le concept de « double alliance », même si les deux ont des volontés antagonistes il faut savoir épouser les deux. Lui veut ça, et l'autre complètement autre chose... et bien je vais respecter les deux points de vues. Ça répond à la question ?

Q : Oui oui...

As-tu quelque chose que tu aimerais faire partager ?

R : Rien... sauf qu'on a un métier à faire travailler, mais ce n'est pas toujours facile de le faire dans le calme parce qu'on est pris dans des enjeux militants et des choses comme ça qui parasitent beaucoup la réflexion professionnelle ou intellectuelle sur le métier.

Q : Je te remercie beaucoup pour ton temps.

R : De rien...

Titre : L'interprétation en langue des signes française : contraintes, tactiques, efforts

Résumé : En partant du cadre conceptuel des modèles IDRC (Interprétation-Décisions-Ressources- Contraintes) et du modèle d'Efforts de l'interprétation simultanée de Daniel Gile entre langues vocales, nous tenterons d'analyser le processus de l'interprétation en langue des signes et étudierons la charge cognitive inhérente au passage d'une langue vocale (canal audio-vocal), à une langue signée (canal visuo-gestuel). Nous analyserons en premier lieu l'ensemble des contraintes concourant à l'exercice de l'interprétation en langue des signes pouvant se distinguer de celles généralement observées en interprétation entre langues vocales (nous incluons les langues vocales syntaxiquement très éloignées) telles que les contraintes socio-économiques, les contraintes linguistiques et enfin les contraintes d'espace. Nous procéderons ensuite à une analyse cognitive du processus de l'interprétation en nous référant au modèle d'Efforts de l'interprétation simultanée de Gile (Effort d'Écoute et d'Analyse, Effort de Mémorisation à court terme, Effort de Production, Effort de Coordination de ces trois activités simultanées), et nous chercherons à envisager sa transposition aux langues des signes. Pour mieux comprendre les mécanismes constitutifs du processus, nous observerons particulièrement le concept de scénarisation (Séro-Guillaume, 2008) pour une première analyse de la charge cognitive de l'interprète en action. Cette capacité de représentation synthétique visuelle est-elle plus ou moins grande si on prend en compte le degré d'abstraction du discours, la technicité de l'énoncé, le manque de correspondances lexicales, le contexte de l'interprétation (pédagogique, conférence, etc.), la préparation ? Notre analyse du processus se base sur un corpus constitué de plusieurs études empiriques d'interprétations vers la langue des signes : une étude semi-expérimentale, une étude de cas naturaliste et une étude expérimentale, ainsi que sur des interviews d'interprètes et un *focus group*. Les observations faites sur l'ensemble de ces études nous ont permis de croiser nos données et de dégager les éléments pertinents de nos résultats pour une avancée dans la compréhension du processus cognitif de l'interprétation en langue des signes.

Mots clés : interprétation, langue des signes française, tactiques, contraintes, Modèle d'Efforts, scénarisation

Title : Sign language interpretation : constraints, tactics, efforts

Abstract: Taking as its point of departure the conceptual framework provided by the IDRC models (Interpreting-Decisions-Resources-Constraints) and Daniel Gile's Effort model of simultaneous interpreting between spoken languages, this thesis aims to analyse the process of sign language interpreting and study the cognitive load inherent in encoding information from a spoken language (an auditory-vocal modality of language production) into signed language (a vision and gesture-based modality). The first part of the work analyses the set of constraints involved in the exercise of sign language interpreting, as distinguished from those generally observed to apply between spoken languages (including languages syntactically far apart), such as socio-economic constraints, linguistic constraints and, finally, spatial constraints. There follows a cognitive analysis of the interpreting process with reference to Gile's Effort model of simultaneous interpreting (Listening and Analysis Effort, Memory Effort, Production Effort, Effort of Coordination of these three simultaneous activities), with an attempt to envisage transposing its application to sign language. In order to gain better

understanding of the constituent mechanisms of the process, initial analysis of the cognitive load of the interpreter in action accords particular attention to the concept of *scénarisation* (mental scene-staging) (Séro-Guillaume, 2008). Is this capacity for creating a visual picture from sequential meaning greater or lesser when factors such as the degree of abstraction of the speech, the technicality of its content, a lack of lexical correspondence, the interpreting context (educational setting, conference setting, etc), and the amount of preparation are taken into account? Analysis of the process is based upon a corpus comprising several empirical studies of interpreting into sign language: a semi-experimental study, a naturalistic case study, and an experimental study, as well as on interpreter interviews and a focus group. The observations drawn from all of these studies have enabled cross-referencing of our data and the identification of the relevant elements of our research results in order to advance understanding of the cognitive process of sign language interpreting.

Keywords: interpreting, french sign language, tactics, constraints, Effort Model, scénarisation (mental scene-staging)

UNIVERSITE PARIS 3 – SORBONNE NOUVELLE

ED 268, langage et langues : description, théorisation, transmission

Spécialité : traductologie

Centre Bièvre

1, rue Censier

75005 Paris